

HEÏDI SAMI ZAKI

**LE CONCEPT DE LITTÉRATURE DANS LE DISCOURS DE LA
PRESSE FRANÇAISE AU XVIII^e SIÈCLE (1734-1762)**

Thèse
présentée
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.)

Département des Littératures
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

OCTOBRE 1998



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-36323-6

Canada

Pour reconnaître combien est polyvalente la définition de la littérature au XVIII^e siècle où la frontière entre les connaissances était particulièrement floue, les journaux sont des lieux privilégiés, car ils fournissent une riche information qui permet de reconstituer les traits des activités intellectuelles de l'époque. Nous avons commencé par analyser le contenu de trois périodiques : les *Mémoires de Trévoux*, le *Journal littéraire* et le *Journal étranger* pour faire l'examen des rapports entre les connaissances et l'évolution sémantique qui se produit dans chaque domaine, tout en faisant appel aux statistiques pour étayer nos hypothèses. La comparaison des résultats obtenus pour les années 1734 et 1762 nous ont apporté des indications précieuses. L'enquête ne s'est donc pas limitée aux œuvres dites littéraires, car si celles-ci présentent un intérêt évident, le concept de littérature au XVIII^e siècle déborde largement les frontières des genres pour englober divers domaines du savoir.

Reflet du monde, bibliographie et condensé des œuvres, le journalisme du XVIII^e siècle s'affirme comme véhicule principal d'actualité, animateur de polémiques et symbole de culture superficielle. Constituant un répertoire cumulatif du savoir, il est un lieu privilégié pour suivre les modifications des formes littéraires. Pour identifier les traits du discours littéraire, l'interférence des disciplines et la fluctuation sémantique de plusieurs notions-clés au XVIII^e siècle, nous avons analysé le contenu des *Mémoires de Trévoux*, du *Journal littéraire* et du *Journal étranger* en 1734 et en 1762 et défini la place de la littérature parmi les autres domaines en recourant à des analyses quantitatives.

Les trois périodiques réagissent différemment aux publications contemporaines. Plus préoccupés de protéger les lecteurs des idées dangereuses que de leur culture, les *Mémoires de Trévoux* s'orientent vers les voies classiques de l'art littéraire. En affirmant que l'avancement scientifique doit mener à l'exaltation du Créateur, ils tracent une démarcation entre les théories scientifiques modernes et la remise en question des fondements de la religion. En revanche, les animateurs du *Journal littéraire* rendent compte des genres boudés par les journalistes de Trévoux, comme le roman, et se font l'écho des tendances nouvelles en sciences et en philosophie. En voulant corriger les préjugés des Français sur la littérature allemande, espagnole et italienne, le *Journal étranger* participe à la mutation idéologique en contribuant à la circulation de nouveaux modèles de pensée.

La conclusion la plus pertinente touche le concept de *littérature* : vaguement défini au début du siècle, assimilé au savoir recherché, il se modifie après 1750, commençant à échapper à l'ordre des savoirs pour s'inscrire dans celui des arts, où il occupe une position prépondérante. D'un point de vue général, notre analyse apporte l'affirmation d'un siècle bouillonnant, gagné par les mélanges et la mise en pratique des théories scientifiques. L'éveil de la curiosité scientifique et la vulgarisation des savoirs coïncident avec le déclin de la théologie et de son emprise sur les sciences. La laïcisation générale des disciplines relègue la théorie au second plan, laissant la place à la pratique comme dans la science positiviste et observatrice de la nature.

Avant-propos

Nous sommes reconnaissante à M. Réal Ouellet, notre directeur de recherche, pour sa patience, son exactitude et sa célérité à orienter la recherche et à corriger minutieusement les épreuves du texte ; nous lui disons notre affectueuse gratitude. Notre reconnaissance s'adresse également à l'institution qui a soutenu financièrement les recherches, le Programme canadien des bourses de la Francophonie et notamment notre conseillère madame Micheline Roberge. Nous exprimons nos très sincères remerciements à plusieurs institutions scientifiques qui ont largement facilité nos travaux. En premier lieu nous citerons l'université Laval, le Centre d'études sur le XVIII^e siècle à Lyon ; ensuite le CELAT et le CRELIQ à l'université Laval qui nous ont offert de travailler dans leurs locaux et de consulter les références de leurs bibliothèques. Le service des prêts entre bibliothèques de l'université Laval mérite aussi de notre part une gratitude pour son aide. Le secrétariat du département des Littératures mérite un geste de reconnaissance, notamment Madame France Lévesque.

Nous remercions vivement pour l'aide qu'ils nous ont apportée, Messieurs Pierre Rétat, Maximilien Laroche, Marc Gagné, Alonzo Le Blanc, Gérard Laurence et Mesdames Hanaa' Fahmy, Marie-Andrée Beaudet et Carmelle Beaulieu. Un remerciement particulier va à M. Alain Viala pour son encouragement et ses suggestions utiles.

Plusieurs collègues et amis chercheurs ont apporté leur secours occasionnel, utile et désintéressé. Nous citerons particulièrement Julie Boudreault, Mylène Tremblay, Natalie Melanson et Jean-Luc Arnaud. Les membres de la famille et les amis qui nous ont soutenue sont aussi nombreux : Roula Eid, Geneviève Gabra, Hélène et Edouard Ghali, Chérif Labib, Hoda Sabongui et Hélène Saleh. Qu'ils veuillent bien trouver ici, tous et toutes, l'expression de notre profonde gratitude.

Table des matières

Résumés	ii
Avant-propos	iv
Repères Chronologiques	x
Introduction	1
Liste des abréviations	22
Chapitre 1 : Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts, connus sous le nom de Journal de Trévoux en 1734	23
1. <u>Histoire</u>	
1.1. Les jésuites	24
1.2. L'histoire des <i>Mémoires de Trévoux</i>	29
1.2.1. Rééditions, contrefaçons, traductions	31
1.2.2. La présentation matérielle	32
1.2.3. Le titre	35
1.3. L'année 1734 sous la direction de Rouillé	41
1.3.1. Universalité et actualité	43
1.3.2. Tradition et modernité	44
1.3.3. Impartialité	44
1.3.4. L'esprit de controverse	46
1.3.5. Le journaliste médiateur	48
2. <u>Analyse</u>	
2.1. Analyse de contenu	51
2.1.1. Les Belles-Lettres	52
2.1.1.1. Le roman	53
2.1.1.2. Le théâtre	59
2.1.1.3. La poésie	61
2.1.1.4. Les Anciens et les Modernes	65
2.1.1.5. L'éducation	67
2.1.2. L'historiographie	72
2.1.3. Les essais religieux et philosophiques	76
2.1.4. Les sciences	83
2.2. Analyse quantitative	
2.2.1. Les tables des matières	86
2.2.1.1. FIGURE 1 : Répartition des sujets	87
2.2.1.2. FIGURE 2 : Total des articles	88
2.2.1.3. FIGURE 3 : Proportion de littérature	89
2.2.2. La longueur des articles	91
2.2.2.1. FIGURE 4 : Longueur des articles	92
2.2.2.2. FIGURE 5 : Total des articles	93
2.2.2.3. FIGURE 6 : Proportion de littérature	94

Conclusion	97
Chapitre 2 : Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts, connus sous le nom de Journal de Trévoux ; l'année 1762	101
1. <u>Histoire</u>	
1.1. Berthier, l'homme et le journaliste	102
1.2. Le journal après Berthier	109
1.3. La critique et le métier de journaliste	111
2. <u>Analyse</u>	
2.1. Analyse de contenu	117
2.1.1. Les Belles-Lettres	117
2.1.1.1. Le roman	118
2.1.1.2. Le théâtre	120
2.1.1.3. La poésie	125
2.1.1.4. L'édition	129
2.1.1.5. La langue	131
2.1.1.6. L'éducation	134
2.1.2. L'historiographie	139
2.1.2.1. La politique	142
2.1.3. Les essais religieux et philosophiques	143
2.1.4. Les sciences	148
2.2. Analyse quantitative	
2.2.1. Les tables des matières	154
2.2.1.1. FIGURE 1 : Répartition des sujets	155
2.2.1.2. FIGURE 2 : Numéros supplémentaires	156
2.2.1.3. FIGURE 3 : Total des articles	157
2.2.1.3. FIGURE 4 : Proportion de littérature	158
2.2.2. La longueur des articles	160
2.2.2.1. FIGURE 5 : Longueur des articles	161
2.2.2.2. FIGURE 6 : Numéros supplémentaires	162
2.2.2.2. FIGURE 7 : Total des articles	163
2.2.2.3. FIGURE 8 : Proportion de littérature	164
2.2.2.4. Les nouvelles littéraires	166
Conclusion	167
Chapitre 3 : Le Journal Littéraire en 1734	171
1. <u>Histoire</u>	
1.1. L'histoire du <i>Journal littéraire</i>	172
1.1.1. La présentation matérielle du périodique	173
1.1.2. Les journalistes : 1. La première équipe	174
2. La nouvelle recrue de 1729	180
3. La Barre de Beaumarchais, animateur de la troisième période du <i>Journal littéraire</i>	181
1.1.3. Le programme de travail	183
1.1.4. Le métier de journaliste	186

1.1.5. Le public	189
2. Analyse	
2.1. Analyse de contenu	
2.1.1. Les Belles-Lettres	190
2.1.1.1. Le roman et la nouvelle	191
2.1.1.2. Le théâtre	194
2.1.1.3. La poésie	201
2.1.1.4. La littérature comparée	204
2.1.1.5. L'histoire littéraire	206
2.1.1.6. L'éducation	208
2.1.1.7. La langue	210
2.1.2. L'historiographie	210
2.1.2.1. La politique	214
2.1.3. Les essais religieux et philosophiques	215
2.1.4. Les sciences	221
2.2. Analyse quantitative	
2.2.1. Les tables des matières	225
2.2.1.1. FIGURE 1 : Répartition des sujets	226
2.2.1.2. FIGURE 2 : Total des articles	227
2.2.1.3. FIGURE 3 : Proportion de littérature	228
2.2.1.4. Catalogue des livres nouveaux	229
2.2.1.5. FIGURE 4 : Répartition des sujets dans le catalogue	230
2.2.2. La longueur des articles	233
2.2.2.1. FIGURE 5 : Longueur des articles	234
2.2.2.2. FIGURE 6 : Total des articles	235
2.2.2.3. FIGURE 7 : Proportion de littérature	236
2.2.2.4. Les nouvelles littéraires	237
Conclusion	239
Chapitre 4 : Le <i>Journal Étranger</i> en 1762	241
1. <u>Histoire</u>	
1.1. L'histoire du <i>Journal étranger</i>	242
1.2. Le journal sous François Arnaud	249
1.2.1. La politique éditoriale	251
1.2.2. Le public	255
2. <u>Analyse</u>	
2.1. Le contenu du journal	
2.1.1. Les Belles-Lettres	257
2.1.1.1. Le roman	258
2.1.1.2. Le théâtre	266
2.1.1.3. La poésie	271
2.1.1.4. La langue et la traduction	279
2.1.1.5. L'éducation	284
2.1.2. L'historiographie	286

2.1.2.1. La politique	295
2.1.3. Les essais religieux et philosophiques	297
2.1.4. Les sciences	302
2.2. Analyse quantitative	
2.2.1. Les tables des matières	307
2.2.1.1. FIGURE 1 : Répartition des sujets	308
2.2.1.2. FIGURE 2 : Total des articles	309
2.2.1.3. FIGURE 3 : Proportion de littérature	310
2.2.2. La longueur des articles	313
2.2.2.1. FIGURE 4 : Longueur des articles	314
2.2.2.2. FIGURE 5 : Total des articles	315
2.2.2.3. FIGURE 6 : Proportion de littérature	316
2.2.2.4. Les nouvelles littéraires	317
Conclusion	318
Conclusion générale	320
Bibliographie	332
Annexes	
Thésaurus	366
Carte géographique	372

Repères Chronologiques

Quelque important qu'il soit pour la connoissance parfaite de l'Histoire d'avoir une chronologie sûre & exacte, c'est un avantage dont il faut se détacher dans l'Histoire universelle, & même dans quelques histoires particulieres des tems éloignés. En vain presque tous les Sçavants se sont efforcés d'établir une chronologie fixe qui pût concilier les contradictions des Auteurs et lever toutes les difficultés. Chacun a fait son système, & a combattu celui des autres, on en compte pour le moins cent : preuve qu'il n'y a en effet sur cela aucun systeme certain et incontestable. De sorte que le premier pas que l'on fait dans la connoissance des tems, est un pas douteux & mal sûr : quelle humiliation pour les sçavants !¹.

¹ *MT*, février 1734, p. 268-269.

1685. L'édit de Fontainebleau révoque celui de Nantes

Promulgation du *Code noir* qui régleme l'esclavage et lui donne un fondement juridique.

L'édit de Potsdam organise l'accueil des réfugiés huguenots dans les États du Grand Électeur de Prusse.

1687. Création de l'Académie slavo-gréco-latine.**1688.** Dernière phase du règne de Louis XIV, caractérisée par l'austérité et l'intolérance dans les domaines de la religion, de la politique et de la philosophie.

Commencement de la guerre de la ligue d'Augsbourg.

Mort du Grand Électeur Frédéric-Guillaume, premier artisan de l'État prussien.

La Bruyère publie ses *Caractères*.

Naissance de Marivaux.

1689. Guillaume III devient roi d'Angleterre lors de la *Glorious Revolution* qui chasse du trône le catholique Jacques IX, allié de Louis XIV.

Début du repeuplement des Balkans par des colons allemands.

1690. Publication du *Dictionnaire* de Furetière.**1694.** Publication du *Dictionnaire* de l'Académie française (1^{re} édition).

Naissance de Voltaire.

1697. Les traités de Ryswick mettent fin à la guerre de la ligue d'Augsbourg.

Premier voyage en Europe de Pierre le Grand de Russie.

Charles XII hérite, à l'âge de quinze ans, d'un pouvoir incontesté sur la Suède.

1699. Le sultanat d'Oman envahit la côte orientale de l'Afrique.

La traite des esclaves noirs vers les pays musulmans — qui n'a pas cessé depuis le VIII^e siècle — prend un nouvel essor.

Mort de Racine.

1700. Introduction en Russie du calendrier julien.

L'Europe compte 114 millions d'habitants ; elle en comptait 106 millions en 1600 et 103 millions en 1650.

Fondation de la Société des sciences à Berlin.

Départ de Frédéric IV du Danemark qui se retire de la coalition contre la Suède. Charles XII est vainqueur des Russes à Narva.

1701. L'Électeur Frédéric III se fait couronner roi de Prusse sous le nom de Frédéric I^{er}.

Première parution des *Mémoires de Trévoux*.

1702-1703. Lahontan publie ses *Voyages en Amérique* et ses *Dialogues avec un Sauvage*.

1704. Charles XII de Suède fait élire roi de Pologne Stanislas Leszynski.

Regnard fait représenter *Les Folies amoureuses*.

1707. Philippe V devient roi d'Espagne.

Vauban publie son *Projet d'une dîme royale*.

1709. Charles XII, roi de Suède, battu à Poltava en Ukraine, cherche refuge en Turquie.

Grande disette en Europe : la famine, la peste et la variole touchent la moitié de la population dans le nord de la Pologne, dans la Prusse orientale et dans la Lituanie.

Lesage fait représenter *Turcaret* ou *le Financier*.

Mort de Regnard.

1710. La Suède perd ses possessions extérieures.

La marquise de Lambert reçoit tous les mardis de nombreux intellectuels dans son salon.

1712. Mort du duc de Bourgogne.

Fénelon publie ses *Dialogues des morts*.

Naissance de Jean-Jacques Rousseau.

1713. Le traité d'Utrecht entre la France d'une part et l'Angleterre, le Portugal, la Prusse, la Savoie et les Provinces-Unies d'autre part, met fin à la guerre de succession d'Espagne.

Marivaux publie *Les Effets surprenants de la Sympathie* (I, II) et *La Voiture embourbée*.

Naissance de Diderot.

Lancement à La Haye du *Journal littéraire*.

1715. Mort de Louis XIV et avènement de Louis XV. Régence du duc d'Orléans. Début d'une politique de rapprochement entre la France et la Grande-Bretagne qui va durer jusqu'en 1740.

Dufresny fait représenter *La Coquette du village*.

1716. Marivaux publie *L'Iliade travestie*, poème burlesque en douze livres, parodie de *Iliade* de La Motte.

1717. Les *Lettres sur les habitants de Paris*, publiées dans *Le Mercure* par Marivaux.

Voltaire est emprisonné à la Bastille.

Watteau peint *L'Embarquement pour Cythère*.

1718. Mort de Charles XII de Suède.

La banque de Law devient une banque royale.

Voltaire fait représenter *Œdipe*.

1719. Marivaux fait paraître dans le *Mercur* ses *Lettres contenant une aventure*.

1720. Law devient contrôleur général des Finances.

Effondrement du Système de Law et liquidation de la banque des Compagnies.

Traduction française de *Robinson Crusoé* de Daniel Defœ et du *Spectator* d'Addison et Steele.

1721. Le Saint-Synode remplace le patriarcat en Russie.

Marivaux, ruiné par la banqueroute du Système de Law, publie chez Fournier la première feuille du *Spectateur françois*.

Montesquieu publie les *Lettres persanes*.

Mort de Watteau.

1722. À la majorité de Louis XV, le cardinal Dubois devient premier ministre.

Marivaux continue *Le Spectateur françois* et fait représenter *La Surprise de l'amour*, comédie.

1723. Mort du Régent et du cardinal Dubois, remplacé par le duc de Bourbon.

Saint-Simon commence à publier ses *Mémoires*.

Jean-Sébastien Bach fait chanter la *Passion selon saint Jean*.

1724. Fondation de la Bourse de Paris.

1725. Mariage de Louis XV.

Fondation de l'Académie des sciences en Russie.

Seconde incarcération de Voltaire à la Bastille.

Naissance de Greuze.

1726. L'abbé Fleury, bientôt cardinal, est nommé ministre.

Voltaire fait un voyage en Angleterre.

1727. Destouches fait représenter *Le Philosophe marié*.

Prault fournit la première édition collective du *Spectateur français* de Marivaux composée des feuilles originales reliées.

Départ de l'abbé Prévost pour l'Angleterre.

1729. Jean-Jacques Rousseau séjourne chez Madame de Warens aux Charmettes.

Voyage de Montesquieu à travers l'Europe.

1730. Début du ministère Walpole en Angleterre.

Avènement d'Anna Ivanova en Russie.

Représentation du *Jeu de l'amour et du hasard*, comédie de Marivaux.

Publication posthume de l'*Atlas nouveau* de Guillaume Delisle.

Réaumur invente le thermomètre.

1731. Marivaux fait paraître la première partie de *La Vie de Marianne ou Les aventures de Madame la Comtesse de ****.

Prévost publie *Manon Lescaut*, septième partie des *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*.

Voltaire publie son *Histoire de Charles XII*.

Fondation de l'Académie de chirurgie à Paris.

1732. Destouches fait représenter *Le Glorieux*.

Naissance de Beaumarchais.

Voltaire publie *Zaïre*.

1733. Boerhaave fait paraître ses *Éléments de chimie*.

Pope publie son *Essai sur l'homme*.

John Kay invente la navette volante.

Le Pour et Contre est lancé à Paris.

1734. Marivaux publie la première feuille du *Cabinet du philosophe* et la seconde partie de *La Vie de Marianne*.

Montesquieu fait paraître ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*.

Voltaire publie ses *Lettres philosophiques*.

Les Mémoires de Trévoux sont désormais imprimés et publiés à Paris.

1735. Mise en scène du *Préjugé à la mode* de La Chaussée.

Rameau fait chanter son opéra des *Indes galantes*.

1736. Début de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II.

Lesage publie *Le Bachelier de Salamanque*.

Publication en Hollande du *Télémaque travesti* de Marivaux, roman burlesque écrit en 1714 et désavoué par l'auteur.

1737. Naissance de Bernardin de Saint-Pierre.

Marivaux fait représenter *Les Fausses Confidences*, comédie.

1738. Marivaux publie son troisième journal : *Le Cabinet du philosophe*.

1739. Buffon nommé intendant du Jardin du roi.

Frédéric II publie *L'Anti-Machiavel*.

1740-1748. Guerre de Succession d'Autriche. La France en lutte sur mer contre la Grande-Bretagne.

Avènement de Frédéric II, roi de Prusse et de Marie-Thérèse, impératrice des Habsbourg.

La traite des esclaves par les négriers européens atteint son point culminant.

Premier voyage de Voltaire à Berlin.

1742-1754. Dupleix, gouverneur des comptoirs de la Compagnie française des Indes, commence une politique d'expansion territoriale.

Publication des *Nuits*, poèmes de Young.

1743. Marivaux est reçu à l'Académie française.

Voltaire publie *Mahomet*.

1744. La Chaussée fait représenter *L'École des mères*.

Piranèse peint les *Prisons*.

1745. Construction à Potsdam de la Résidence de Sans-Souci.

1747. Ouverture du salon de Madame du Deffand.

Jean-Sébastien Bach séjourne à Potsdam.

1748. Montesquieu fait paraître *L'Esprit des lois*.

Hume publie les *Essais sur l'entendement humain*.

1749. Buffon publie son *Histoire naturelle*.

Madame Geoffrin ouvre son salon.

Voyage en Italie de Marigny, Cochin et Soufflot.

1750. Rousseau fait paraître son *Discours sur les sciences et les arts*.

1751-1772. Publication de l'*Encyclopédie*.

Voltaire publie *Le Siècle de Louis XIV.*

1752. Marie-Thérèse crée un système d'enseignement technique.

Jean-Jacques Rousseau publie *Le Devin de village.*

1753. Brouille de Voltaire et de Frédéric II.

Grimm, Diderot, Raynal lancent la *Correspondance littéraire.*

1754. Les Compagnies française et anglaise des Indes s'engagent à renoncer à toute politique d'expansion et de conquête.

Rousseau publie son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité.*

Lancement à Paris du *Journal étranger.*

1755. Ouverture des hostilités franco-britanniques en Amérique du Nord. Les Anglais s'emparent de plus de 300 navires français.

1756-1763. Guerre de Sept Ans.

Voltaire publie son *Essai sur les mœurs.*

Lancement à Liège du *Journal Encyclopédique*, publié ensuite à Bouillon.

1757. La Russie prend part à la guerre de Sept Ans.

Fondation de l'Académie des sciences et des beaux-arts de Berlin.

Diderot publie *Le Fils naturel*, comédie sérieuse ou drame bourgeois.

1758. Choiseul devient ministre des Affaires étrangères.

Diderot publie *Le Père de famille*, drame bourgeois.

1759. Siège et capitulation de Québec², attaqué par les troupes de Wolfe.

² L'Angleterre et la Hollande deviennent les deux grandes puissances maritimes, supplantant l'Espagne et le Portugal. Le XVIII^e siècle constitue l'apogée des politiques coloniales de la France et de l'Angleterre qui coïncident avec les voyages exploratoires du monde nouveau. Les cartographes et les

Interdiction de l'*Encyclopédie* en France.

Nombreux soulèvements paysans en Russie et en Norvège.

1760. Georges III roi de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Prise de Montréal par les Anglais.

Secours démocratiques à Genève, qui limitera en 1768. au profit des bourgeois, les privilèges de l'oligarchie.

Macpherson publie ses *Poèmes d'Ossian*.

1761. Prise du comptoir français de Pondichéry par les Anglais.

Rousseau fait paraître *La Nouvelle Héloïse*.

Greuze peint *L'Accordée de village*.

1762. Nationalisation de la banque à Vienne.

Avènement de Catherine II de Russie qui correspond avec d'Alembert.

Rousseau publie *Du contrat social* et l'*Émile*.

Mise en scène d'*Orphée et Euridice* de Gluck, opéra.

Les jésuites abandonnent la direction des *Mémoires de Trévoux*.

1763. Par le traité de Paris, la France renonce à ses possessions d'Amérique du Nord à l'exception des îles de Saint-Pierre et Miquelon et de droits de pêche autour de Terre-Neuve.

Mort de Marivaux.

Voltaire publie son *Traité sur la tolérance*.

1764. Wincklemann fait paraître son *Histoire de l'art chez les Anciens*.

géographes complètent leur travail heuristique et les atlas se multiplient et se précisent progressivement.

Voltaire publie son *Dictionnaire philosophique*.

Suppression de la Compagnie de Jésus en France.

1765. Catherine II achète la bibliothèque de Diderot.

Hélvétius à Potsdam.

Publication en cinq volumes des *Œuvres diverses de M. de Marivaux*, éditées par l'abbé de la Porte, chez Duchesne.

1766-1769. Voyage de Bougainville autour du monde.

Lessing publie le *Laokoon*.

1767. *Nakas* (instruction) de Catherine II : elle traduit le *Bélisaire* de Marmontel.

1768-1771. Premier voyage de J. Cook qui découvre la Nouvelle-Zélande et les côtes orientales de l'Australie.

Fondation de la Royal Academy à Londres.

Gabriel fait construire la place Louis XV (de la Concorde).

1769. Début du mouvement littéraire *Sturm und Drang* en Allemagne : tendances démocratiques et nationalistes.

1770. Marie-Thérèse est à la tête de la maison des Habsbourg.

Soulèvements contre les Turcs en Grèce.

1772. Premier partage de la Pologne.

1773. Frédéric II décrète l'enseignement obligatoire.

Diderot séjourne à Pétersbourg.

1774. Mort de Louis XV et avènement de Louis XVI.

Les Hollandais étendent leur domination territoriale à Java.

Soulèvement des treize colonies anglaises d'Amérique et guerre de l'Indépendance américaine.

Herschel invente le grand télescope.

Goethe publie son *Werther*.

1775-1783. Guerre d'Indépendance des États-Unis.

Beaumarchais fait représenter *Le Barbier de Séville*.

1776. Adam Smith publie sa *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*.

1777. Parution du premier quotidien français, le *Journal de Paris*.

Scheele sépare l'hydrogène de l'azote.

1778-1780. Lessing publie les *Dialogues sur la franc-maçonnerie*.

Mozart séjourne à Paris.

Mort de Voltaire et de Rousseau.

1779. Mort de Cook aux îles d'Hawaï.

1780. Mort de Marie-Thérèse. Règne personnel de Joseph II sur l'empire Habsbourg.

1781. Frédéric II fait publier un *Essai sur les formes de gouvernement*.

Publication de la *Critique de la raison pure* de Kant.

Herschel découvre Uranus.

Publication posthume des *Confessions* de Rousseau.

1782. Joseph II, réforme du clergé séculier ; concours de l'Académie de Berlin sur l'universalité de la langue française.

Laclos fait paraître *Les liaisons dangereuses*.

1783. Le traité de Versailles consacre l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique.

Lavoisier publie les résultats de son analyse de l'eau.

1784. Beaumarchais fait représenter *Le Mariage de Figaro*.

1785-1788. Voyage de La Pérouse. Exploration des côtes de la Sibérie orientale. Perte de son expédition aux îles Hébrides.

David peint *Le Serment des Horaces*.

1786. Joseph II abolit les corps de métiers.

Mirabeau séjourne en Prusse.

Mort de Frédéric II.

1787. Début du mouvement pour l'abolition de l'esclavage en Angleterre.

Mozart fait chanter l'opéra *Don Giovanni*.

Bernardin de Saint-Pierre publie *Paul et Virginie*.

1788. Premier établissement anglais en Australie (Botany Bay).

Monge publie son *Traité de statistique*.

1789. Première étincelle de la Révolution française.

1791. Mozart fait jouer et chanter *La Flûte enchantée*.

Joseph Haydn fait jouer et chanter *Orphée et Euridice*.

1793. Suppression des académies parisiennes.

1794. La Convention décrète l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. La traite des esclaves dans les pays européens commence à régresser.

Introduction générale

Notre science du dix-huitième siècle s'est considérablement enrichie depuis les dernières décennies. Et pourtant il subsiste de nombreuses lacunes et incertitudes même pour les sujets les plus étudiés. Il est parfois des découvertes spectaculaires¹.

Les médias reflètent ce que disent les gens, les gens reflètent ce que disent les médias. Ne va-t-on jamais se lasser de cet abrutissant jeu de miroirs ?²

¹ Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Vercruyse, *Le métier de journaliste au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. vii.

² Amin Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice*, Paris, Grasset, 1992, p. 108.

Dans la grande majorité des recherches littéraires, le discours de la presse sert surtout à évaluer la réception d'une œuvre, d'un auteur, d'un courant d'idées, d'une époque donnée dans l'histoire, ou encore à illustrer la participation d'un écrivain à la production d'un journal. Il est rarement utilisé pour comprendre et analyser les concepts de « littérature » ou de « presse littéraire », puisque ces derniers ne connaissaient pas encore de statut autonome ni de définition nette de leur champ d'activité. Ce genre d'étude s'avère particulièrement intéressant dans le cadre du XVIII^e siècle qui remet en question les disciplines, leur champ et leurs frontières. Les débats sont rendus possibles et accessibles grâce à la multiplication des voies de communication écrite, au développement des procédés d'impression et, partant, de l'intérêt croissant du public pour les connaissances.

L'idée directrice de notre étude cherche à préciser comment s'est développé le concept de « littérature » à un moment particulier de son histoire, au travers du discours d'une institution en plein essor : la presse. Nous traiterons de prime abord de l'article de journal pour y déceler les traces de l'évolution littéraire au XVIII^e siècle. Étant donné le temps et les moyens dont nous disposons, nous avons limité notre enquête à trois périodiques : les *Mémoires de Trévoux*³, le *Journal littéraire* et le *Journal étranger*. Ce choix vise à présenter des positions différentes par rapport à la littérature et à tracer un tableau fidèle de l'époque. Si le *Journal littéraire* et le *Journal étranger* sont des périodiques « littéraires », au sens où ils s'intéressent aux ouvrages d'imagination, les *Mémoires de Trévoux*, axés plutôt sur la recherche scientifique, représentent la position d'un groupe idéologiquement influent au XVIII^e siècle qui a formé la majorité des « philosophes éclairés ». Nous avons retenu le point de vue des jésuites sur les œuvres littéraires, même s'ils ne leur accordent pas la première place dans le journal. En comparant leur tendance à marginaliser les ouvrages de fiction à l'intérêt qu'y portent les deux autres périodiques, la définition de la littérature sera plus complète.

³ Les *Mémoires de Trévoux* seront examinés dans les années 1734 et 1762, constituant ainsi un facteur commun permettant de mieux cerner les traits de l'évolution intellectuelle.

Nous avons entrepris deux coupes dans l'histoire de ces trois périodiques pour nous arrêter à des années significatives : 1734 et 1762⁴. Ces années semblent s'imposer à la fois dans l'histoire générale de la presse par une effervescence exceptionnelle et dans celle des périodiques sélectionnés par des modifications de poids. Se fondant sur des recherches menées au CNRS⁵, Jean Sgard affirme que les années 1730-1739 constituent la décennie la plus riche en périodiques⁶. Il relève une hausse de 55 % par rapport aux années antérieures. Par contre, la décennie 1760-1769 subit une chute de 20 % dans la publication des journaux qui ont quand même tiré profit des progrès de l'imprimerie⁷. Une comparaison entre les périodiques de 1734 et ceux de 1762 dévoile une diversification des caractères, une amélioration typographique et une nette augmentation du tirage. Une étude fondée sur un échantillonnage plus large offrirait certainement des résultats plus probants, mais elle demanderait un travail collectif et de longue haleine, comme celui qu'avaient entrepris Henri Duranton, Robert Favre, Claude Labrosse et Pierre Réat pour dépouiller la presse littéraire de l'année 1734⁸.

À mesure que nos lectures des périodiques étudiés avancent, les liens se resserrent entre eux et le bien-fondé du choix des deux années analysées se confirme. *Le Journal littéraire* hollandais connaît en 1734 un tournant important avec le

⁴ Pratiquer une coupe dans la masse des journaux permet de saisir, à travers les livres lus et commentés, la mentalité d'un public. Ce genre d'analyse aspire à dépasser son corpus : « Le système périodique en lui-même ne serait que d'un mince intérêt si l'on n'escomptait pas entrevoir grâce à lui les intérêts profonds d'une société, du moins de ceux qui, en son sein, ont le privilège de lire » : voir Henri Duranton, Robert Favre, Claude Labrosse et Pierre Réat, « Étude quantitative des périodiques de 1734 », dans Pierre Réat et Jean Sgard, *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, éditions du CNRS, 1978, p. 64.

⁵ Les recherches ont été rendues publiques dans le cadre de la table ronde sur les périodiques en 1981 : voir Pierre Réat (dir.), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, P.U.L., 1982.

⁶ Les périodiques de l'époque, imprimés en format in-12, contiennent entre 100 et 350 pages de texte dépourvu le plus souvent de toute marque de séparation entre les articles. La périodicité varie entre des rythmes annuels, mensuels, trimestriels, bimensuels ou hebdomadaires. Encore faut-il ajouter que cette cadence n'est pas toujours respectée et que certains journaux avaient une publication tout à fait irrégulière.

⁷ L'imprimerie connaît des progrès notables pendant le XVIII^e siècle. La reproduction graphique des textes est définitivement mise en place, remplaçant la copie manuscrite qui disparaît au XVI^e siècle. Pendant plus de trois cents ans, depuis Gutenberg, les presses à imprimer restent fidèles au système à vis. Le papier, fabriqué par des procédés manuels, avait des formats relativement restreints. Il était imprimé moitié par moitié, en deux opérations successives, avec des engins appelés « presses à deux coups » dont la production quotidienne ne dépassait pas 300 feuilles : voir Gérard Martin, *L'Imprimerie*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 1971, p. 17.

⁸ Pierre Réat et Jean Sgard, *op. cit.*, p. 63-126.

changement radical de l'équipe de rédaction. *Les Mémoires de Trévoux*, désormais imprimés et publiés à Paris, modifient aussi leur équipe de gestion. *Le Journal étranger* cesse de paraître en 1762 après une publication irrégulière. De même, à partir de cette date, les jésuites ne rédigent plus les *Mémoires de Trévoux* en raison de leurs différends avec le parlement et de leur expulsion du royaume.

Un rapport d'interaction complexe se tisse entre les journaux par l'intermédiaire des journalistes. *Le Journal littéraire* constitue, par exemple, une mine d'informations pour l'abbé Prévost et pour ses successeurs au *Pour et Contre*, notamment en ce qui concerne les publications néerlandaises d'ouvrages français et anglais. L'abbé Prévost, qui avait été correspondant du *Journal littéraire* et du *Mercur* en 1740, devient, quinze ans plus tard, directeur du *Journal étranger*. D'autre part, certains débats surgissent presque en même temps dans les périodiques, tels ceux sur les Anciens et les Modernes, sur les *Lettres philosophiques* de Voltaire ou sur la question de l'utilité du roman.

Malgré ce va-et-vient de l'information, les périodiques s'opposent par leur nature et leur contenu. *Le Journal étranger*, soucieux de modernité et d'actualité, cherche à transmettre le pouls de la vie quotidienne d'une culture étrangère souvent présentée comme un modèle de liberté. Il apporte dans l'actualité une couleur exotique par des traductions de textes arabes, des nouvelles littéraires d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de Pologne, ce qui enrichit la nature des renseignements fournis au lecteur français. *Les Mémoires de Trévoux* privilégient « l'accumulation progressive et ordonnée du savoir »⁹ devant laquelle l'actualité s'efface, en présentant au public des dissertations, des comptes rendus, des documents divers qui visent à présenter des données objectives essentielles à l'histoire. Pour cette raison, l'équipe de rédaction, comme dans la plupart des périodiques savants, évite de traiter d'ouvrages de fiction, notamment les romans, auxquels elle préfère la « littérature » sérieuse et édifiante. En revanche, les *Mémoires de Trévoux* se montrent ouverts à l'égard des sciences pures comme les mathématiques, la physique et l'économie, autant que le *Journal littéraire*.

La naissance et l'évolution du concept de « littérature » ne peuvent être délimitées par des dates précises, si bien que les années 1734 et 1762 ne constituent pas des limites rigides. Parce que les frontières de ce choix sont éminemment perméables,

⁹ Pierre Rétat, *op. cit.*, p. 173.

nous ferons des va-et-vient dans l'histoire du siècle afin d'expliquer les étapes de l'évolution du concept dans la mentalité des intellectuels. Notre recherche laisse donc deviner les conditions socio-historiques contemporaines, puisque les valeurs littéraires ne sont pas facilement identifiables de manière isolée de l'ensemble de la vie culturelle¹⁰.

La réflexion sur la littérature proprement dite, ses catégories et son langage en accompagnent la naissance et le développement. Ce type de discours, tenant à l'importance que prend le mouvement des idées, transparaît dans les ouvrages traitant de la langue française¹¹. Le discours sur la littérature connaît une expansion exceptionnelle aux XVII^e et XVIII^e siècles¹², notamment vers 1750, avec l'*Encyclopédie* qui tente de définir l'inépuisable gamme des notions employées à l'époque. En dépit de ces tentatives, la littérature au XVIII^e siècle est loin de se définir comme la production d'œuvres de « fiction » qui se rangent dans l'un des genres consacrés¹³. L'intérêt croissant porté à la littérature et à son rôle dans la société entraîne une multiplication des écrits consacrés à ce sujet. Les hommes de lettres et les philosophes s'interrogent sur les genres littéraires classiques, sur leur évolution, sur la

¹⁰ Les journalistes affirment que « vingt-quatre pages d'imprimerie suffisent pour livrer une nouvelle vision de la société » : voir Michel Gilot, Jean Sgard et coll., « Le journaliste masqué. Personnages et formes personnelles », *Le journalisme d'Ancien Régime* ..., p. 310.

¹¹ Le débat sur la langue française est engagé dès le XVI^e siècle par Du Bellay. La langue est tissée par un long processus d'accumulation, de réflexion et de codification. Les écrivains et les philosophes se rendent compte du pouvoir qu'ils détiennent dans la détermination de l'usage « commun » et des limites du bon usage. Ils ne réfutent pas les néologismes, mais veulent les réduire au minimum. « N'est-il pas vrai, que si les personnes qui, dans la conversation, dans la chaire, dans les plaidoyers, sur les théâtres, & dans les livres, ont usé les premiers de ces termes, qui étaient inusités [...], n'avaient osé rien hasarder, nous serions privés encore aujourd'hui de plus de la moitié de notre langue? » (L'abbé de Saint-Pierre, « Discours de M. l'abbé de S. Pierre pour perfectionner les langues », *Mercur de France*, t. X, mars 1726, Genève, Slatkine, 1968, p. 443). Cette idée rejoint la thèse de Pierre Bourdieu pour qui la langue est « produite par des auteurs ayant autorité pour écrire, fixée et codifiée par les grammairiens et les professeurs, chargés aussi d'en inculquer la maîtrise » (Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 27).

¹² En témoigne surtout la querelle des Anciens et des Modernes dont les différentes étapes constituent des points de repère dans l'histoire littéraire des XVII^e et XVIII^e siècles.

¹³ Robert Darnton, dans son livre sur le marché du livre illicite intitulé *Édition et sédition*, a découvert une acception particulière de l'adjectif « philosophique » lié à la littérature clandestine. Il se trouve à la tête d'une liste de livres illégaux recensés et bapuzés : *Livres philosophiques* dans le catalogue des livres prohibés établi par la librairie clandestine en 1775 qui est lui-même un document illégal : « Dans la France d'avant la Révolution, on voit la "philosophie" d'un œil particulier. [...] Par "philosophie" les hommes du livre sous l'Ancien Régime n'entendent pas les Lumières, mais plutôt un secteur crucial de la librairie du XVIII^e siècle, celui de l'illicite, de l'interdit, du tabou » (Robert Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, p. 11-12).

naissance de nouveaux genres comme le roman, sur la propriété intellectuelle et sur les dangers de l'anonymat¹⁴.

L'actualité apparaît comme indissociable de la littérature au sens large, c'est-à-dire de l'univers des livres, de la langue, de l'histoire et des nouvelles. « Ce qui relève plus généralement de l'information d'actualité n'affleure dans le périodique que médiatisé par les lettres ou les arts », écrit à juste titre Pascale Ferrand¹⁵. Aussi l'adjectif « littéraire » revient-il fréquemment dans les titres et les programmes des journaux de l'époque.

L'actualité est également la pierre angulaire de la presse. Discours second par essence, cette dernière suit de près les publications, les annonce, les commente dans une perspective à la fois critique et historique. Par sa tradition érudite, la presse favorise le développement d'une critique textuelle qui suggère des critères d'analyse des œuvres. Dans le cadre de cette institution, le *Journal littéraire* réussit à se tailler une place au soleil parce qu'il propose un condensé bibliographique et constitue une source reconnue d'information. Cette presse de réflexion, destinée à un public cultivé, apporte un précieux témoignage sur l'exceptionnelle richesse de la pensée du siècle des lumières et les nombreuses querelles entre les philosophes et leurs adversaires¹⁶. S'affirmant comme véhicule principal de la publicité, déclencheur ou animateur des controverses littéraires, politiques, philosophiques et scientifiques, le journal devient un symbole de culture superficielle et d'actualité.

L'enrichissement du contenu journalistique et l'accroissement considérable de son audience vers la fin du XVII^e siècle ne mettent point la feuille périodique au premier rang, puisque le livre et la brochure continuent à être les instruments privilégiés de l'expression des idées. Dans ce contexte, elle peut jouer comme une arme à deux tranchants : si elle peut favoriser la vente d'une œuvre en la présentant de manière favorable, son compte rendu, méticuleux et parsemé de citations, pourrait en même temps dispenser de l'acheter. La perception dévalorisante de la publication périodique persiste dans les écrits des intellectuels : Rousseau déclare en 1755 qu'un livre

¹⁴ Plusieurs cas d'attribution erronée d'ouvrages par des journalistes permettent aux écrivains de publier dans les périodiques un démenti ou une confirmation. Alain Viala étudie en profondeur le statut de l'écrivain, ses droits d'auteur, et les conflits sur la propriété intellectuelle dans son livre *Naissance de l'écrivain*, Paris, éd. de Minuit, 1985, p. 85-114.

¹⁵ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 811.

périodique est un ouvrage éphémère et sans utilité, dont la lecture ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction¹⁷. Même s'ils tentent d'imiter les livres pour transmettre « l'instruction générale et permanente de l'espèce humaine », les journaux ne servent, pour Diderot, qu'« à la satisfaction momentanée de la curiosité de quelques oisifs »¹⁸. Il considère les gazettes comme la ressource de ceux qui sont trop occupés ou trop paresseux pour lire les livres entiers¹⁹. Avec sa manière ironique habituelle, Marivaux établit un lien entre le format et le prestige de la publication :

La feuille semble ne promettre qu'une bagatelle et n'est souvent que le coup d'essai d'un jeune auteur, ou de quelque aventurier des belles-lettres, de quelque petit esprit suffisant qui se met à rêver dans son cabinet quelques platitudes, et qui en compose une brochure, dont l'impression ne régale que lui seul. Mais un volume est respectable, et quoiqu'il puisse ne valoir rien dans ce qu'il contient, du moins porte-t-il une figure qui mérite qu'on l'examine et qui empêche qu'on ne le condamne sans le voir²⁰.

Pendant les deux derniers tiers du XVIII^e siècle, le mot littérature passe par un long processus de cristallisation pour s'approcher du sens qu'il aura au XIX^e siècle. Le terme fait son entrée à l'époque des lumières, chargé de l'acception générique et englobante de « composition érudite » et accorde aux personnes œuvrant dans le domaine un statut d'élite. Vers 1760, le mot se détache du domaine scientifique pour s'orienter plutôt vers la création esthétique et s'inscrire dans le champ des arts. Sans prétendre apporter de réponse aux questions du statut de la littérature, notre travail permettra de confirmer l'hypothèse suivant laquelle la notion de littérature traverse à cette époque une phase transitoire où coexistent les acceptions traditionnelle et moderne.

Cadre théorique

L'analyse du discours littéraire des périodiques du XVIII^e siècle impose le recours à un faisceau d'approches complémentaires. La première relève de la sociologie

¹⁶Pierre Albert, *op. cit.*, p. 20.

¹⁷Pierre Albert, *op. cit.*, p. 14.

¹⁸Diderot, « Encyclopédie », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, à Neufchâtel, chez Samuel Faulche & Compagnie, 1765. Réimpression de Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart, 1967, t. 5, p. 635-648. « C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, & de devenir savant à peu de frais » : voir Diderot, « Journal », *Encyclopédie ...*, t. 8, p. 896.

¹⁹Diderot, *ibid.*, p. 896.

²⁰Marivaux, *Le Cabinet du Philosophe*, dans F. Deloffre et M. Gilot (éd.), *Journaux et œuvres*

littéraire, multidisciplinaire par essence ; la seconde, liée aux sciences de la communication, servira à définir la nature et les fonctions du journal en tant que mode d'expression concis et peu coûteux ; la troisième se servira de l'analyse de contenu, souvent utilisée dans le domaine de la presse.

La science de la communication cherche à comprendre les trois éléments de base qui composent le schéma de la communication sociale²¹ que Chaffee et Berger présentent comme « la production, le traitement et les effets des symboles et des systèmes de signes par des théories analysables, comprenant des généralisations légitimes qui expliquent les phénomènes associés à la production, au traitement et aux effets »²². Cette définition est assez générale pour englober divers contextes de communication à l'échelle interpersonnelle, organisationnelle, politique, pédagogique ou autre.

La sociologie de la littérature, discipline carrefour, propose plusieurs approches du texte littéraire²³. Nous adopterons celle qui met l'accent sur la littérature en tant que phénomène socio-économique et celle qui s'intéresse à l'interaction entre le public et les différentes voies d'expression littéraire. Au schéma communicatif précédent, René Wellek suggère d'ajouter un tryptique sociologique : l'écrivain, l'œuvre et le public²⁴.

diverses, Paris, Garnier, 1988, p. 336.

²¹ Ce schéma, envisagé sous un angle linéaire, comprend essentiellement un message envoyé d'une source à travers un canal vers un ou des récepteurs.

²² « Communication science seeks to understand the production, processing, and effects of symbol and signal systems by developing testable theories, containing lawful generalizations that explain phenomena associated with production, processing, and effects » (Charles R. Berger et Steven H. Chaffee, *Handbook of communication science*, Newbury Park, Sage Publications, 1987, p. 17).

²³ Les méthodes critiques récentes projettent une image du texte porteur d'une littérarité qui transcende « les contingences biographiques et les contraintes de la situation sociale et historique de l'auteur » (Alain Viala, « État historique d'une discipline paradoxale », *Le Français aujourd'hui*, n° 72, décembre 1985, p. 44).

²⁴ Ce schéma ternaire correspond également à celui que propose Robert Escarpit dans *Le littéraire et le social* : « La littérature en tant que processus se caractérise par un projet, un médium et une démarche, les trois étant reliés par le langage ». Il explique que le projet est l'œuvre brute conçue et réalisée par l'écrivain, que le médium est le document écrit portant l'empreinte de son contexte historique. La démarche est celle qu'entreprend le lecteur vis-à-vis de l'œuvre reproduisant par cet acte celui de la production-conception de l'œuvre : voir Robert Escarpit, *Le littéraire et le social, Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion (Sciences de l'Homme), 1970, p. 29-31 ; voir aussi René Wellek, *La théorie littéraire*, Paris, éd. du Seuil, 1971, p. 12.

Les théories de la communication, comme celles de la sociologie, utilisent généralement l'analyse de contenu à la fois quantitative²⁵ et qualitative²⁶ pour classer et hiérarchiser la quantité énorme de données proposées dans les journaux. Cette classification permet de repérer et d'organiser les indices révélateurs de la place de la littérature dans ces périodiques et de reconstituer les critères de sélection adoptés par la direction des journaux. Les résultats pourront servir à situer les périodiques dans leur contexte socio-historique, à mettre en évidence le rôle publicitaire de la presse et à mener une étude globale du marché du livre littéraire.

Une fois l'appareil méthodologique esquissé, procédons au développement du plan. Notre étude comptera quatre chapitres, chacun divisé en trois volets. Le premier étudie les conditions de production du périodique et présente ses rédacteurs, plus particulièrement le directeur responsables de l'année étudiée. L'examen attentif du personnel de rédaction conduit à comprendre la spécificité de l'orientation de chaque journal. Le second volet s'interroge sur les tendances qui orientent le contenu du journal dans le domaine des lettres, des arts, de l'histoire, de la philosophie, de la religion et des sciences afin de dévoiler les facteurs éditoriaux qui influencent la sélection des ouvrages recensés et les contraintes politico-religieuses qui régissent le travail des rédacteurs. Le troisième volet, composé d'une étude quantitative des titres des comptes rendus, cherche à tester la validité de notre hypothèse liminaire en substituant aux idées abstraites des données précises.

Pour reconstituer un tableau fidèle des trois périodiques analysés, il est important de connaître les livres et les comptes rendus consacrés à chaque domaine du savoir. Si le nombre de livres publiés jette quelque lumière sur l'activité intellectuelle, la quantité d'ouvrages retenus par les périodiques fournit une indication précieuse sur le choix qu'en font les journalistes et les préférences des lecteurs²⁷. La longueur des comptes rendus constitue un indice complémentaire sur l'intérêt porté par les rédacteurs à un domaine particulier : « l'analyse est longue ou courte, selon que l'importance de la

²⁵ Pour l'évaluation de la validité de l'hypothèse.

²⁶ Elle permet d'effectuer des interprétations conceptuelles.

²⁷ Plus qu'un auteur solitaire, un groupe de journalistes, responsable à l'égard du public, évite les fantaisies et les aberrations : voir Jean Ehrard et Jacques Roger, « Deux périodiques français du 18^e siècle : "le *Journal des Savants*" et "*les Mémoires de Trévoux*" », *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, p. 34.

matière le demande »²⁸. L'étude quantitative de la place matériellement occupée dans les périodiques par les grands domaines de la vie intellectuelle est riche d'informations²⁹.

Les statistiques portant essentiellement sur les titres des comptes rendus et leur longueur nous ont amenée à recourir au système de classification des domaines du savoir qui prévalait au XVIII^e siècle : les sciences et les arts y sont associés³⁰, la philosophie, inséparable de la théologie, soutient tout l'édifice de ce que nous appelons les « sciences humaines » et où les belles-lettres nagent encore dans le vague. Le caractère platonicien de cette classification traditionnelle où l'homme constitue le centre provient de la philosophie dominante à l'époque : les sciences et les arts étudient les rapports de l'homme à la nature, la théologie les rapports de l'homme à Dieu, le droit et l'histoire les rapports de l'homme à ses semblables³¹. Nous avons élaboré un thésaurus qui servira à mieux cerner les catégories et les sous-catégories utilisées dans notre analyse.

Cette méthode statistique, bien que rudimentaire et incomplète, a l'avantage de donner quelques indications sur la place de la littérature, de l'histoire, de la politique ou des sciences dans la pensée des journalistes chargés des trois périodiques. Le caractère fragmentaire de cette analyse nous impose des limites : n'ayant pris dans le siècle que deux points de repère, nous ne pouvons nullement parler d'évolution continue, d'autant plus que nous n'examinons que trois périodiques. Nos conclusions concerneront donc ces trois périodiques et les milieux qu'ils représentent et non pas l'ensemble de l'opinion intellectuelle dans la France du XVIII^e siècle.

²⁸ Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 35.

²⁹ Pour mesurer le degré d'importance que donnent les périodiques aux diverses catégories, nous avons relevé les pourcentages des titres examinés dans chaque catégorie et ceux de la longueur des articles consacrés à chaque catégorie. Nous pensons, avec Jean Ehrard et Jacques Roger, que l'examen « de la longueur moyenne d'un compte rendu dans chaque catégorie [...] permet de vérifier ou de corriger l'impression produite par les pourcentages, car cette longueur est plus indépendante de la production et dépend presque uniquement du journal » (*op. cit.*, p. 39-40).

³⁰ La catégorie « sciences et art » semble composite au lecteur moderne, car elle réunit des disciplines aujourd'hui distinctes.

³¹ Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 39.

Pour mieux cadrer notre recherche, nous suivrons brièvement l'évolution de la presse en montrant comment cette institution s'installe progressivement dans la société et se développe en même temps que l'esprit scientifique fondé sur la concision et l'impartialité. Nous tâcherons de jeter quelque lumière sur la complexité du réseau social dans lequel s'entrecroisent l'institution³¹ littéraire proprement dite, représentée par la censure, et l'institution supralittéraire constituée par les périodiques. L'étude du discours de la presse met en scène l'interaction de ces deux types d'institution. Nous montrerons comment la presse a été une condition *sine qua non* et un médiateur pour la mise en place de la notion d'actualité et des valeurs littéraires fondées avant tout sur le goût du public. Nous présenterons à cette occasion quelques-unes des règles qui régissent le projet d'un périodique lancé au XVIII^e siècle et la position des journalistes à l'égard de leur propre activité.

La société française du XVIII^e siècle se présente comme un réseau complexe de communication dans lequel s'enchevêtrent des structures institutionnelles détenant un pouvoir symbolique. Les journalistes prennent conscience du rôle qu'ils jouent en tant que maillons de la chaîne sociale. Ces institutions tirent profit de l'autorité qui leur est accordée par le régime politique pour établir les règles du jeu³². Lieux de pouvoir, elles sélectionnent certains usages pour les établir en normes et interviennent dans le jugement qui attribue la valeur de « bonne littérature »³³.

À la faveur de l'essor de la presse qui caractérise le XVIII^e siècle, la fonction institutionnelle du journal se heurte au pouvoir de la censure, qui filtre et limite son autorité. Forme d'intervention directe du pouvoir, elle contrôle deux droits qui engagent la liberté d'écrire et de publier : le droit de divulgation et le droit de repentir³⁴. Son pouvoir se manifeste dans son influence sur la propriété intellectuelle³⁵. Trois instances

³¹ Le concept d'institution doit être entendu dans le sens que lui donne Alain Viala : « des instances qui élèvent des pratiques du rang d'usages à celui de valeurs par un effet de pérennisation (et qui, ce faisant, s'érigent elles-mêmes en autorités), et les valeurs ainsi établies » : voir Alain Viala, « État historique ... », p. 44.

³² Ce genre d'institution inclut la censure représentée essentiellement par la Librairie et la censure religieuse et parlementaire.

³³ Alain Viala, « État historique ... », p. 44-45.

³⁴ Le premier droit empêche la publication d'ouvrages non-conformes aux exigences de la Librairie, alors que le deuxième exige la suppression ou la correction des ouvrages condamnés : voir Alain Viala, *Naissance ...*, p. 115.

³⁵ Alain Viala, *ibid.*, p. 115-117.

concurrentes se disputent l'autorité censoriale au XVIII^e siècle : l'Église, l'État et les parlements. Les parlements sont les exécutants des décisions prises par le pouvoir politique³⁶ qui intervient comme commanditaire et inspirateur ; les autorités religieuses examinent les livres et se réservent le droit d'en demander l'interdiction au gouvernement. Le contrôle du gouvernement montre sa prise de conscience du pouvoir des médias quand il va jusqu'à lancer des périodiques pour servir sa politique³⁷.

Les journaux connaissent des sorts différents à cause de la complexité des procédures de la censure³⁸. Avec le privilège, la fortune du journal est assurée ; une permission tacite le garde à l'abri de la police ; une simple « tolérance »³⁹ dispense le censeur de la responsabilité en cas de confiscation d'un périodique dont le privilège est suspendu ou annulé⁴⁰. Le strict contrôle de la censure en France a eu pour effet de réduire la concurrence entre les périodiques⁴¹, mais aussi de limiter la qualité et l'importance de la réflexion sur l'actualité politique ; par contre-coup, il a amené les

³⁶ La politique répressive touche les écrits polémiques, la littérature de divertissement, la littérature gaillarde et satirique, les textes contenant des allusions d'ordre religieux ou politique. En retour, ces ouvrages poursuivis révèlent aussi quels écrits étaient les plus recherchés par le public.

³⁷ Le pouvoir décrète l'abolition des privilèges exclusifs des journaux en 1759 et choisit le *Journal des Savants* comme unique représentant de cette institution : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Journal étranger* », *Dict. des journaux*, vol. II, p. 675.

³⁸ De nombreuses *gazettes*, rédigées en français, sont imprimées dans des villes frontalières pour échapper à la censure et circulent librement en France. Certains éditeurs impriment les périodiques en France, mais mettent des lieux d'édition fictifs ou utilisent les noms des villes néerlandaises pour déjouer le contrôle censorial.

³⁹ Les autorités censoriales tolèrent la circulation de certains ouvrages sans leur accorder une autorisation officielle : voir à ce sujet Robert Darnton, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁰ Le marché du livre illicite se développe en dépit de toutes les mesures prises par l'État, pour la simple raison qu'il répond aux demandes du public. Des œuvres comme les *Lettres philosophiques*, imprimées hors de France, y circulent « sous le manteau » et figurent sur les listes des libraires, voire dans les comptes rendus de la presse : voir Robert Darnton, *op. cit.*, p. 11-12.

⁴¹ Les jésuites profitent de leur leadership intellectuel pour exercer une influence sur l'opinion publique ; mais « les plus fervents amis des jésuites n'étaient pas dupes de la partialité des critiques littéraires du *Trévoux* ». La Compagnie de Jésus exploite son journal au profit de ses intérêts en affichant son impartialité dans le domaine des sciences, mais non en ce qui concerne la religion ; on y rencontre des attaques contre les écrivains qui osent exprimer la moindre attaque contre l'ordre établi. Ce fut le cas de Prévost ; il se voit loué par les journalistes de Trévoux lorsqu'il critique un adepte de l'œcuménisme, mais le même journal se dresse contre lui quand il refuse de signer une déclaration en faveur de la *Constitution Unigenitus* en 1735 : voir Françoise Weil, « Les premiers lecteurs de Prévost et le "dilemme du roman" », *L'abbé Prévost*, Aix-en-Provence, Publ. de la Fac. des Lettres, 1965, p. 225.

journaux français à développer leur volet littéraire et a provoqué l'éclosion des nouvelles à la main et des périodiques néerlandais⁴².

La presse d'expression française ne se cantonne pas dans les frontières de la France⁴³ ; les Français qui fuient le pays partent avec l'ambition de réaliser ailleurs ce qu'ils n'ont pu accomplir chez eux. L'exode massif des protestants vers les pays « libéraux »⁴⁴ dès la révocation de l'édit de Nantes contrecarre la volonté du gouvernement français. D'importantes entreprises commerciales et éditoriales⁴⁵ déménagent à l'étranger, ce qui appauvrit considérablement l'économie française de l'époque⁴⁶. Les entreprises journalistiques s'installent en Angleterre⁴⁷, les éditeurs et les auteurs se concentrent surtout aux Provinces-Unies⁴⁸. Ils se dressent en adversaires de l'absolutisme français et forment dans leurs journaux une sorte de résistance idéologique⁴⁹ contre la France. Les gazettes de langue française sortant des presses de La Haye, de Bruxelles, de Berne et de Stockholm jouissent également d'une grande renommée dans l'Europe des lumières.

⁴² Pierre Albert, *op. cit.*, p. 18, 19. Il faut préciser que les périodiques ne sont pas tous mis sur un même pied d'égalité. Les journalistes de l'époque, comme Desfontaines, établissent une hiérarchie des feuilles périodiques dans laquelle les grands journaux se consacrent aux sujets littéraires sérieux, se distinguant par là des gazettes, des nouvelles et des feuilles volantes, réservées aux nouvelles politiques, aux faits divers et donc à l'actualité où la part de littérature et de critique littéraire est minime : voir Marianne Couperus, « La terminologie appliquée aux périodiques et aux journalistes », *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 60-61.

⁴³ Vers 1750, on compte environ 80 périodiques en France dont une trentaine à Paris.

⁴⁴ Ils trouvent refuge en Suisse, aux Pays-Bas ou en Angleterre.

⁴⁵ Les journaux qu'ils lancent en exil parviennent à traverser les frontières françaises par toutes sortes de moyens.

⁴⁶ Les peines sévères imposées par l'État français pour empêcher la fuite des protestants hors du royaume s'avèrent inutiles.

⁴⁷ Parce que l'Angleterre leur assure beaucoup de liberté dès leur naissance, les journaux et les feuilles périodiques connaissent un essor plus important que celui des périodiques français. Le premier quotidien naît à Londres en 1702, tandis que le *Journal de Paris*, le premier quotidien français, voit le jour seulement en 1777. Les feuilles politiques se multiplient à Londres, tandis que la publication des nouvelles politiques est exclusivement réservée à la *Gazette*.

⁴⁸ D'après la correspondance échangée entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Doux fils, l'activité journalistique hollandaise était en pleine effervescence au XVIII^e siècle : les trois correspondants mentionnent pêle-mêle de nombreux journaux parmi lesquels ils font le tri et choisissent ceux qui valent la peine d'être lus. « Faut-il ajouter que la correspondance entre les trois amis révèle aussi bien des détails ignorés des historiens de la presse périodique ? » (Christiane Berkvens-Stevelinck et Jerom Vercruyse, *op. cit.*, p. 16).

⁴⁹ Les changements de la vie littéraire se produisent par l'intermédiaire d'œuvres échappant aux conventions de leur temps et bouleversant la tradition. C'est par leur étrangeté relative et par leur

Produit de la technologie et des capitaux européens, la presse apparaît donc comme une entreprise commerciale, réunissant à la fois des agents⁵⁰, des objets⁵¹ et de l'argent⁵². Au seuil du siècle des lumières, la presse connaît un remarquable élan puisque son objectif de favoriser la diffusion des connaissances coïncide avec un engouement général pour le savoir. Faisant partie d'un système de médias qui décrit et organise la société, la presse se présente comme objective⁵³, affranchie des préjugés et tend à « élaborer un système de la connaissance, à développer un arbre du savoir »⁵⁴. Plus qu'un simple collecteur ou enregistreur de l'information, le journal est le produit d'une pratique sociale, la communication. À ce titre, il est appelé à remplir trois fonctions essentielles : l'accumulation et la conservation de l'information à mettre en perspective pour « autoriser le progrès de la connaissance et de sa critique » ; la communication à distance pour permettre la mise en commun des savoirs ; et la réactualisation des pratiques culturelles et politiques⁵⁵. Porteur d'une culture, il jette une passerelle entre l'écrivain et son public. Avec cette nouvelle forme de diffusion culturelle, les courriers et les correspondants des pays étrangers commencent à s'organiser, puisque la nature du journal requiert une source régulière et sûre d'information toujours plus large.

Définir le journal du XVIII^e siècle, dans cette perspective, est une tâche difficile. En regardant le journal comme « un ouvrage périodique qui, paraissant régulièrement au temps marqué, annonce les livres nouveaux ou nouvellement réimprimés, donne une idée de ce qu'ils contiennent et sert à conserver les découvertes qui se font dans les sciences »⁵⁶, Camusat met l'accent sur le double objectif des journaux, publicitaire et vulgarisateur. L'article « Journal » de l'*Encyclopédie* associe le périodique à la

indépendance que ces œuvres révolutionnaires invitent au changement et déclenchent souvent des polémiques, caractéristiques des périodes de transition.

⁵⁰ Directeurs, rédacteurs, libraires, censeurs, concurrents, public, correspondants, etc.

⁵¹ Papier, caractères, presse, ateliers, livres, bibliothèques, etc.

⁵² Cette conception contribue à dévaloriser le métier de journaliste puisqu'elle contredit la notion de la gratuité de l'art et de la littérature : voir Jacques Wagner, « L'écriture du temps », *Le journalisme d'Ancien Régime* ..., p. 351.

⁵³ Toutefois, la tendance à rendre compte des publications dans une parfaite objectivité commence à disparaître à mesure que l'on avance dans le siècle.

⁵⁴ Robert Fabre, Claude Labrosse et Pierre Rézat, « Bilan et perspectives de recherche sur les *Mémoires de Trévoux* », *Dix-Huitième siècle*, n° 8, Paris, Garnier frères, 1976, p. 251.

⁵⁵ Frédéric Barbier et Catherine Bertho Lavanir, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin (U), 1996, p. 5.

⁵⁶ Marianne Couperus, *op. cit.*, p. 62.

littéraire et affirme sa fonction bibliographique d'ouvrages récents⁵⁷. La définition générale de Pierre Albert⁵⁸ — « une publication imprimée à périodicité régulière sous un titre permanent » — demeure donc insuffisante. Il faudrait y ajouter l'expression de Pierre Rétaï, « journal "littéraire", constitué d'extraits d'ouvrages récemment parus »⁵⁹ et les réflexions de Michel Gilot et de Jean Sgard sur le pacte implicite qui lie journalistes et lecteurs :

Ce que l'on désigne aujourd'hui sous le terme général de "presse périodique" et qu'on appelait "journal" à l'époque classique, implique beaucoup plus qu'un titre commun et une publication répartie dans le temps. Le journal suppose une liaison avec l'événement, une relation suivie et une sorte de bail de lecture passé avec le public⁶⁰.

En insistant sur la publication périodique et le rapport avec l'actualité⁶¹, ces définitions résument le rôle des périodiques du XVIII^e siècle qui se manifeste dans leur titre et leur contenu. Le mot « journal » renvoie à l'actualité, à la cueillette de nouvelles « quotidiennes » : il revêt un caractère éphémère, constamment modifié et enrichi. Le qualificatif ajouté suggère un aspect plus durable d'ordre scientifique qui évoque une globalité cumulative du savoir : il apparaît dans le titre sous des termes « histoire », « bibliothèque », « historique », « encyclopédique », ou tout autre mot qui suggère l'accumulation de connaissances.

⁵⁷ « Un ouvrage périodique, qui contient les extraits des livres nouvellement imprimés, avec un détail des découvertes que l'on fait tous les jours dans les Arts & dans les Sciences » (Diderot, « Journal », *Encyclopédie* ..., t. 8, p. 896-897).

⁵⁸ Pierre Albert, *La Presse*, Paris, PUF (Que sais-je?), 1968, p. 7.

⁵⁹ Pierre Rétaï, « Rhétorique de l'article de journal. *Les Mémoires de Trévoux 1734* », *Le Journalisme d'Ancien Régime* ..., p. 81. Marianne Couperus définit le *Journal littéraire* comme « un périodique où l'on présente l'analyse ou la critique des livres imprimés, que ce soit des traités théologiques, des ouvrages historiques, des livres de science, des romans, des pièces de théâtre ou des recueils de poésie ». Elle affirme qu'à l'époque, tout ce qui est écrit est littéraire (Marianne Couperus, *op. cit.*, p. 59). C'est pour cette raison que les journalistes de Trévoux considèrent la production journalistique comme une opération littéraire publique : voir *MT*, janvier 1760, vol. II, p. 245.

⁶⁰ Michel Gilot et Jean Sgard, *op. cit.*, p. 11.

⁶¹ Dans l'introduction du *Dictionnaire des Journaux*, Michel Gilot et Jean Sgard donnent deux définitions du journal expliquant les mêmes conditions : « Tout ouvrage qui prétend, grâce à une publication échelonnée, rendre compte de l'actualité dans quelque domaine que ce soit » et « imprimés répandus dans le public, destinés à faire connaître les événements du jour, à donner des nouvelles politiques, littéraires, etc. et ayant en principe, à partir du XVII^e siècle, un titre, un numéro, une date, une parution à cadence régulière ». Ce double critère permet de dater l'origine de la presse au moment où les journaux cessent d'être des registres d'événements passés pour se consacrer à l'actualité récente : voir Michel Gilot et Jean Sgard, « Présentation », *Inventaire de la presse classique*, Grenoble, Centre d'études des sensibilités, université des Langues et Lettres de Grenoble, 1978, p. II.

La floraison de la presse est donc intimement liée à l'intérêt du public pour l'actualité. Cette dernière anime la concurrence entre les journalistes qui visent à tracer un tableau complet de la République des lettres. Elle sous-tend le programme de travail des rédacteurs qui réitèrent leur promesse de sonder le marché du livre. Dans ce sens, le périodique tend à fonctionner comme une encyclopédie : transmetteur des valeurs sociales d'une époque, il examine et présente les données d'une culture⁶². À mesure que le journalisme prend conscience de ses fonctions, la critique se prononce sur trois points : la frivolité, la polémique et la compilation. L'écriture journalistique est souvent taxée de frivolité parce que certains périodiques, comme le *Mercur de France*, se contentent d'adopter le ton mondain de la « société » oisive et peu soucieuse d'érudition⁶³. De son côté, la presse institutionnelle favorise les controverses, comme en témoignent les organes qui défendent une doctrine comme les *Mémoires de Trévoux*. Le périodique court aussi le danger d'être réduit à une compilation, surtout dans le cas des journaux qui, visant à vulgariser les connaissances, juxtaposent de longues citations avec ou sans indication de source⁶⁴.

Le rôle du journaliste

Appartenant à la catégorie des intellectuels qui constitue une figure ascendante au XVIII^e siècle, les journalistes réfléchissent sur leur statut et leur pratique sous le regard du lecteur. Cette mise en scène de l'écriture journalistique semble révélatrice de la volonté du rédacteur⁶⁵ de garantir au lecteur que le journal répondra à ses attentes. Mais

⁶² Claude Labrosse, « Du dispositif du périodique au texte du journal », *Le journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, P.U.L., 1982, p. 402.

⁶³ Jacques Wagner, « L'écriture du temps », *Le journalisme d'Ancien Régime ...*, p. 353-354.

⁶⁴ Dans le même contexte, l'indication des sources acquiert de l'importance à l'époque, surtout dans les œuvres d'envergure. Parce que les articles de l'*Encyclopédie* ont été construits de matériaux partiellement empruntés, on a accusé les auteurs de plagiat, comme pour les planches que l'on dit volées à Réaumur : voir Jacques Proust, « Questions sur l'*Encyclopédie* », *R.H.L.F.*, vol. 72, Paris, Armand Colin, 1972, p. 40.

⁶⁵ « Le journaliste, aussi bien que l'écrivain, est un véritable artisan de la langue, puisqu'il l'enrichit sans cesse par l'apport continu de termes neufs et d'expressions originales. Toujours à l'affût, il est le propagateur le plus actif du néologisme et il le porte souvent plus loin en un jour que ne le ferait un écrivain en plusieurs années » (Roland Denis, *Les vingt siècles du français*, Montréal, Fides, 1949, p. 244).

il faut distinguer entre les pratiques réelles de l'écrivain et l'image plus ou moins théâtrale qu'il donne de sa fonction sociale⁶⁶.

Le journaliste au XVIII^e siècle rêve d'atteindre l'objectivité en se confinant dans le rôle d'informateur qui s'abstient de juger. Il adopte la position de dispensateur d'information et de critique, mais aussi d'animateur et d'organisateur d'une tribune d'échange libre et objectif. Pour mener à bien une entreprise littéraire, il faut joindre à cette objectivité l'impartialité et la modération. *Le Journal littéraire* voit le journaliste « semblable au Rapporteur d'un Procès » : il « ne doit cacher ni le fort ni le faible d'une Cause », mais « rapporter le Précis d'un Livre, & en laisser le Jugement au lecteur »⁶⁷. Depuis la naissance du journalisme français au XVII^e siècle, ceux qui œuvrent dans la rédaction s'efforcent de nourrir leur idéal professionnel : mettre le public au courant des publications récentes, leur en faire connaître le mérite, sans y ajouter une critique quelconque. Toutefois, respecter scrupuleusement cet idéal constitue déjà une difficulté puisque rendre compte d'un ouvrage ne peut se faire sans y mettre son opinion personnelle⁶⁸.

Même s'il tend à se présenter comme un simple médiateur, le journaliste est aussi un écrivain qui use subrepticement des ressources du style pour donner à l'information brute la mise en forme personnelle de l'essai qui trahit un besoin de prise de parole, d'intervention dans tous les domaines, de transformation de la culture⁶⁹. Prenant conscience des demandes des lecteurs, ces journalistes de profession veulent créer un nouveau type de presse et assumer des fonctions qui n'étaient pas prises en compte par les revues savantes ou les gazettes. Ils transforment progressivement le contenu et la présentation des journaux littéraires⁷⁰ : ils s'efforcent de trouver les nouvelles les plus fraîches, s'assurent de leur source avant de les diffuser et présentent au lecteur texte et contexte pour lui rendre le contenu de l'extrait plus accessible⁷¹. Confronté à l'image mythique de l'écrivain où convergent les traits de l'érudition, de la réflexion et de

⁶⁶ Didier Masseau, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, PUF (Perspectives Littéraires), 1994, p. 7.

⁶⁷ *JL*, t. XV, 1729, « avertissement », p. V-VII.

⁶⁸ Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 33.

⁶⁹ Michel Gilot, Jean Sgard et coll., « Le journaliste masqué. Personnages et formes personnelles », *Le journalisme d'Ancien Régime ...*, p. 285.

⁷⁰ Michel Gilot, Jean Sgard et coll., *op. cit.*, p. 286.

⁷¹ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 810 et *MT*, janvier 1734, « Avertissement », p. I-II.

l'éloquence, le journaliste, par son insertion dans l'actualité, semble mettre en cause cette représentation noble de l'écriture humaniste fondée sur la profondeur du savoir, la lenteur de la réflexion et la noblesse de l'éloquence. Aussi le modèle du journaliste savant à la manière de Bayle s'estompe-t-il au XVIII^e siècle⁷². La remise en cause de l'éloquence pendant le siècle classique et le goût pour les formes brèves et le style concis a favorisé l'écriture journalistique à une époque où les idées sur la prose lui sont favorables⁷³.

Le métier de journaliste se double également de celui d'historien littéraire, puisqu'il étudie les liens entre les ouvrages de même nature et qu'il recourt à l'histoire des œuvres pour y puiser des arguments corroborant sa critique. Il assume sa profession en plongeant dans l'univers vertigineux de la culture et des lettres pour en faire un condensé « utile » aux lecteurs. La publication collective et périodique établit avec ceux-ci une relation qui offre pour les auteurs un double avantage : elle qualifie d'« écrivain » celui qui publie ainsi et permet d'autre part que se forme un public d'habitues. Elle joue donc un rôle déterminant dans la formation de l'image de l'auteur comme dans celle des habitudes du lecteur.

Au XVIII^e siècle, le nombre de lecteurs, comparé à celui des siècles précédents, est en nette augmentation, même si la moitié de la population est analphabète⁷⁴ : un texte imprimé a donc affaire, non à un seul public, mais à *des* publics porteurs de goûts et de cultures différents. La hiérarchie sociale permet aux classes privilégiées de meilleures conditions d'acquisition de l'information, alors que le savoir des classes populaires repose essentiellement sur le oui-dire, sur les lectures publiques des journaux dans les cafés et les places publiques et sur les nouvelles que recueillent et diffusent les subalternes du palais royal. Ceci crée un décalage important dans la nature du savoir des couches sociales : alors que les croyances et les pratiques traditionnelles perdurent en province et dans les classes populaires, les intellectuels des grandes villes

⁷² Jacques Wagner, *op. cit.*, p. 351.

⁷³ Voltaire distingue l'« éloquence mâle » qui convient aux grands ouvrages du ton qui doit régner dans un « Ouvrage d'agrément » (« Avis à un journaliste », dans le *Mercur de France*, novembre 1744, p. 17).

⁷⁴ Les lecteurs sont issus de toutes les classes sociales, mais se concentrent surtout chez les ecclésiastiques, les membres de la magistrature et les habitués des salons et des cafés. Les colporteurs et les lecteurs publiques lisent également les journaux par obligation professionnelle. Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, le lectorat ne constitue pas un ensemble homogène : voir à ce sujet John

ne se soumettent pas aux contraintes des dogmes chrétiens et n'admettent que les idées conformes aux exigences de la raison et vérifiées par l'expérience. Soucieuse de satisfaire les lecteurs, la presse reflète cet engouement pour les sciences et cherche à combattre ce que plusieurs « philosophes » appellent la superstition et les préjugés.

Le lectorat d'un journal est bien plus vaste et plus diversifié que celui d'un livre : notables, membres du clergé, bourgeois et gens du peuple consultent les numéros dans les salles de lecture⁷⁵, chez les libraires ou chez des particuliers⁷⁶. L'apparition d'un public jeune et mondain, en partie féminin, au début du XVIII^e siècle, modifie la nature des informations dispensées dans les périodiques. L'érudition fait place à la vulgarisation, la critique savante s'efface derrière les « nouvelles littéraires » : un journalisme nouveau, encyclopédique et efficace, répandu dans toute l'Europe, renseigne le public de façon directe. Le flot accru des informations crée une clientèle⁷⁷ qui désire être tenue au courant des guerres, des querelles religieuses et politiques, des débats littéraires, des représentations théâtrales, des diverses publications, voire des mariages et des décès de personnes illustres. Le public des lecteurs cherche à apprendre les langues, s'informe sur les mœurs, les régimes politiques, les découvertes scientifiques et les pratiques religieuses des pays les plus éloignés comme la Chine et la Palestine, dans une tendance générale de cosmopolitisme.

Le régime de la presse au milieu du siècle subit de nombreuses modifications dues à plusieurs facteurs : le tirage des journaux reste relativement réduit, malgré son augmentation par rapport aux premières décennies du siècle (1521 abonnés en avril 1755 pour le *Journal étranger*, et les *Mémoires de Trévoux* ne dépassent pas les 2000 exemplaires). Très coûteux, le journal reste donc réservé à une élite aisée ou à des institutions publiques de lecture. Malgré l'accroissement du nombre de lecteurs, le taux élevé d'analphabétisme nous indique que le public, hétérogène, est toujours limité à une

Lough, *L'écrivain et son public. Commerce du livre et commerce des idées en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le chemin vert, 1987, p. 213.

⁷⁵ Ce type de salles acquiert une grande importance à l'époque dans la mesure où il contribue à l'élargissement du public et à l'accroissement des tirages des périodiques : voir Paul Benhamou, « La lecture publique des journaux », *Dix-Huitième Siècle*, n° 24, Paris, PUF, 1992, p. 283-295.

⁷⁶ Les ouvrages périodiques figurent sur la liste des lectures les plus recherchées dans les cabinets de lecture : voir John Lough, *op. cit.*, p. 215.

⁷⁷ Les périodiques visent des lecteurs différents : il existe un réseau d'information pour les savants (le *Journal des Savants*), un autre pour ceux qui maintiennent des positions critiques dans les débats politiques et religieux (*Le Nouvelliste du Parnasse*, le *Journal littéraire* et autres), un troisième pour les

élite sociale à forte connivence culturelle. De grandes campagnes de souscription sont désormais possibles grâce au système de concentration qu'adopte notamment les actionnaires du *Journal étranger* et qui rend les entreprises durables et plus rentables⁷⁸.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que, dès ses débuts, la presse a été régie par des écrivains⁷⁹ ; les liens étroits entre la littérature et le journalisme ont là leur source. Son développement contribue à spécifier le champ du littéraire, en traçant la démarcation entre l'actualité politique, les sujets scientifiques et l'information littéraire. L'activité des littéraires montre que la littérature acquiert une suprématie dans le champ intellectuel, que les écrivains y jouent un rôle crucial dans la diffusion des savoirs et peuvent imposer aux « lettrés » leur condition, aidés en cela par leur alliance avec le pouvoir⁸⁰. De là se confirme l'hypothèse suivant laquelle la presse constitue une institution offrant à l'écrivain un moyen de renforcer sa situation dans la société, mais cette institution ne peut nullement exister et fonctionner sans le réseau avec lequel elle entretient des relations complexes, allant du conflit aux compromis tacites, au soutien complet et réciproque. L'instabilité politique et sociale, ainsi que le bouleversement économique des premières décennies favorisent l'épanouissement de la pensée et l'essor de la presse qui reflète et active parfois les réactions de la société française de la première moitié du XVIII^e siècle contre les idéologies de l'époque classique.

curieux de nouvelles mondaines et conformistes (*Le Mercure*, pro-gouvernemental et puniste) : voir Alain Viala, *Naissance ...*, p. 131-132.

⁷⁸ Jean Sgard, « Bilan du colloque », dans Hans Bots, *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*. Actes du colloque international, Nimègue, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1988, p. 282.

⁷⁹ Michel Gilot, Jean Sgard et coll., *op. cit.*, p. 309-312.

⁸⁰ Alain Viala, *Naissance ...*, p. 132.

Liste des abréviations

Les abréviations utilisées dans les notes infrapaginales sont inspirées du *Dictionnaire des journaux* pour les titres des périodiques. Les références des ouvrages consultés sont abrégés, ainsi que des mots comme volume, page, tome, etc.

MT = Mémoires de Trévoux.

JL = Journal littéraire.

JE = Journal étranger.

JS = Journal des savants.

CHAPITRE 1

*Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts, connus
sous le nom de Journal de Trévoux*

1734

Nul ne peut présenter une vue panoramique de la presse littéraire au XVIII^e siècle sans s'arrêter devant une entreprise prestigieuse comme les *Mémoires de Trévoux*. Une lecture critique de ce périodique doit tenir compte de son contexte socio-historique et de la personnalité de ses créateurs. La politique générale de l'ordre religieux qui produit le périodique se reflète dans son contenu et dans la position éditoriale des rédacteurs ; de même, les enjeux sociaux influent sur la sélection des livres recensés et la priorité de la parution des comptes rendus. Pour préparer le terrain à l'analyse des *Mémoires de Trévoux*, nous ferons un survol de l'histoire de l'ordre sous l'égide duquel sont réunis les fondateurs et les rédacteurs, en nous concentrant sur la mentalité des jésuites, sur les motifs qui les ont menés à assumer un pouvoir symbolique auprès du public et sur les causes du déclin de ce pouvoir. Nous examinerons également la fondation du journal et la politique gestionnelle de ses rédacteurs. Quant à l'analyse de contenu des numéros de 1734, elle comportera deux volets : une analyse des grandes rubriques dans le journal et une analyse quantitative des tables des matières et de la longueur des articles. Cette démarche vise à mettre en évidence la place de la littérature dans le périodique et à reconstituer l'image qu'en donnent les journalistes de Trévoux.

Les jésuites

Les animateurs des *Mémoires de Trévoux* appartiennent à la Compagnie de Jésus, fondée par Ignace de Loyola en 1540 sous le pontificat de Paul III. Groupe dynamique et original, la Compagnie de Jésus est placée au rang des ordres missionnaires et enseignants. Grâce à leur formation intellectuelle cohérente et solide, à une constitution rigoureuse et à une société hiérarchisée, les jésuites ont réussi à se construire une solide renommée et à exercer un pouvoir étendu en France et dans les pays où ils se sont installés. L'histoire de la Compagnie est généralement répartie en trois périodes : la première commence par sa naissance et se termine sur sa suppression en 1773 ; la seconde couvre les années de survie clandestine entre 1773 et 1814¹ ; la troisième débute avec le rétablissement de l'ordre en 1814 par Pie VII et se poursuit jusqu'à nos jours.

¹ Jean Delumeau, « Jésuites », *Encyclopædia Universalis*, Paris, éd. Encyclopædia Universalis, 1989, vol. 9, p. 425.

La période glorieuse de l'histoire des jésuites, aux XVII^e et XVIII^e siècles, est marquée par l'engagement des membres dans la haute politique : les jésuites sont les confesseurs attitrés des souverains depuis la seconde moitié du siècle classique. Ce rôle leur permet d'acquérir une influence grandissante auprès des instances du pouvoir qui les consultent dans les moindres décisions touchant leur vie personnelle ou la politique. Indépendants des hiérarchies ecclésiastiques locales, les jésuites se plient avec réticence aux ordres du Souverain Pontife². Avec le début du siècle des lumières, ils brillent dans deux domaines principaux. Ils jouissent d'un rayonnement missionnaire dans les pays protestants, en Amérique, aux Indes et en Chine³. Ils réussissent aussi remarquablement dans l'enseignement, car leurs écoles, dotées partout dans le monde d'un même système, acquièrent une réputation qui éclipse celle d'établissements plus anciens, éveillant la jalousie et les ambitions rivales⁴. Le succès éclatant de la congrégation porte donc en germe quelques causes de ses difficultés à venir.

Le deuxième tiers du XVIII^e siècle se situe à la charnière de l'âge d'or de la Compagnie⁵ et de celui de son existence clandestine jalonnée d'activités militantes. Au cours de cette période de transition, tout en recueillant les fruits de longues années de labeur assidu, l'ordre fait face à des problèmes dont une trentaine de suppressions et d'expulsions dans les pays européens⁶. La congrégation ignatienne provoque des antagonistes sur plusieurs fronts et tisse peu à peu le filet de sa défaite. Le comportement des jésuites suscite l'animosité du clergé, séculier et régulier, irrité par les privilèges dont profite la Compagnie. Elle est l'ennemie jurée des jansénistes qui

² Aussi comprend-on que l'Église les ait sanctionnés quand plusieurs gouvernements européens les expulsèrent autour de 1762.

³ Cette vaste expansion provoque des conflits avec les autres ordres religieux œuvrant sur le même terrain.

⁴ À titre d'exemple, la Sorbonne de Paris voit avec mécontentement l'essor du Collège jésuite de Clermont et refuse d'accorder des grades de philosophie et de théologie aux étudiants issus de ce collège.

⁵ L'ordre devient à cette époque un instrument efficace de la réforme catholique.

⁶ Alain Guillerrou se représente les suppressions comme des mesures contre l'Église et sa tradition : « Ainsi déjà au XVIII^e siècle une loi commence de se vérifier suivant laquelle toute crise grave — et l'on sait de quelle ampleur fut la crise de la conscience européenne au XVIII^e siècle — entraîne comme par nécessité une persécution de l'Ordre ignatien. Les nouvelles valeurs qui s'affirment s'opposent, par principe, à celles de la tradition. En attendant que l'Église, dans son ensemble, s'adapte, c'est sa portion considérée comme la plus agissante que l'on prend pour représentative des traditions à abattre » : voir Alain Guillerrou, *Les Jésuites*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 1963, p. 63-64.

cherchent une revanche contre la bulle *Unigenitus* promulguée en 1713. Elle compte aussi bon nombre d'adversaires parmi les protestants, révoltés par la révocation de l'Édit de Nantes, les gallicans qui réprovent la politique ultramontaine, les universitaires et les encyclopédistes qui voient les jésuites « comme dangereux suppôt de l'Infâme »⁷, mais surtout parmi les rois chrétiens de France, d'Espagne et d'Italie qui trouvent leur comportement polémique menaçant pour la paix interne de leur pays.

Deux grands débats opposent les jésuites à leurs adversaires. Le premier porte sur la grâce et sur les effets du péché originel. Fervents adeptes de l'optimisme humaniste, les jésuites croient que la grâce divine est accordée à chaque personne qui s'efforce de faire le bien par ses propres moyens. Cette thèse contredit celle des jansénistes selon laquelle Dieu n'accorde sa grâce aux humains ni de façon égale ni en fonction de leurs œuvres ou de leur volonté : autrement dit, Dieu ne sauve que les prédestinés. Dans la perspective jésuite, la prédestination dévalorise la liberté humaine en la subordonnant à la volonté divine : si Dieu seul agit, l'homme n'agit pas. Avec la publication des *Provinciales*, Pascal infléchit le débat vers la morale et élargit en même temps le public intéressé par la controverse⁸. Malebranche⁹, qui avait gagné des adeptes parmi les membres de la Compagnie à partir du dernier tiers du XVII^e siècle¹⁰, remet en

⁷ *Ibid.*, p. 63.

⁸ Prenant parti pour la rigueur janséniste, Pascal reproche aux jésuites de rendre la vertu accessible à tous dans le but de maintenir les gens attachés à la religion. Il critique également la liberté que les jésuites accordent au pénitent et au confesseur dans le choix du plus facile parmi les devoirs à remplir. Les jésuites seront profondément touchés par ce discrédit jeté sur leurs thèses et chercheront à exprimer cette aigreur dans les articles des *Mémoires de Trévoux* touchant aux questions de morale. Plus tard, des penseurs comme Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, dressent un bilan qui tente de les réhabiliter en réfutant cette morale relâchée dont on les accuse ; il y avait chez eux des casuistes comme dans tous les autres ordres : voir Jean Delumeau, *op.cit.*, p. 425.

⁹ Cette philosophie, élaborée par Malebranche en 1674-1675 dans son premier ouvrage *la Recherche de la Vérité*, eut un grand retentissement. Malebranche discute du rapport entre la grâce divine et la liberté humaine dans ses *Réflexions sur la prémotion physique, à l'action de Dieu sur les créatures ou De la dernière prémotion physique* : « Pour fonder solidement la liberté du consentement à la grâce, Malebranche fut conduit à démontrer, avec une vigueur nouvelle, que l'acte du libre consentement n'est pas une modalité physique de l'âme et que, par conséquent, il n'a point à être soutenu par Dieu » : voir Ginette Dreyfus, « Malebranche (Nicolas) », *Encyclopædia Universalis*, Paris, éd. Encyclopædia Universalis, 1989, vol. 10, p. 377.

¹⁰ On s'explique alors que les *Mémoires* aient fait la guerre à cette philosophie idéaliste qui appelle des réserves sur le plan théologique et qui heurte de front leur réalisme aristotélicien.

question la thèse jésuite. Rome tranche le débat en faveur de celle-ci et promulgue la bulle *Unigenitus* contre les jansénistes¹¹.

Le second débat, soulevé dès 1730 et portant sur les rites chinois, ne sera tranché qu'en 1742. Poussés par leur admiration des civilisations de l'Extrême-Orient, les missionnaires insistent sur le théisme des Chinois et voient des similitudes entre leurs croyances et l'*Ancien Testament*. Pour les jésuites, les rites funéraires des Chinois ne revêtent aucune portée religieuse : ils sont une expression de désolation et de reconnaissance envers les ancêtres. Aussi les missionnaires permettent-ils aux convertis chinois d'offrir de l'encens à leurs mânes. Les jansénistes et les gallicans réproouvent sévèrement cette pratique et pensent que, pour devenir un vrai chrétien, il faut rompre totalement avec le passé païen : permettre aux convertis de poursuivre leurs rites mène à l'hérésie. Or, la tradition théologique des jésuites ne leur permet pas de vouer les ancêtres des néophytes chinois à la condamnation éternelle¹². Après de longues hésitations, Rome condamne la thèse jésuite, à l'instigation des jansénistes et des docteurs de la Sorbonne, dans deux bulles en 1715 et en 1742 : *Ex illa die* et *Ex quo singulari*.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, alors que la Compagnie célèbre le bicentenaire de sa fondation, les circonstances tournent à son désavantage. Deux « affaires » principales semblent avoir accéléré la suppression de l'ordre. La première est celle de la création d'une république communautaire chrétienne au Paraguay. Les jésuites missionnaires en Amérique du Sud rassemblent les Indiens *guaranis* dans des « réductions »¹³ pour les protéger de l'esclavage et de la vie nomade, éveillant la haine des marchands d'esclaves et des colons. Fonctionnant comme un État autonome, les réductions sont fondées sur un système de distribution socialiste ; évoquant les utopies de la Renaissance, elles s'attirent les éloges de quelques hommes de Lettres comme Voltaire, Montesquieu et d'Alembert. Une crise éclate en 1750, quand un traité colonial espagnol cède au Portugal sept « réductions » jésuites qui se révoltent contre ce transfert. Crispé par la victoire des troupes *guaranies* sur les Portugais et les

¹¹ La Bulle condamne aussi le *Nouveau Testament en français avec des réflexions morales*, l'œuvre de leur chef, Pasquier Quesnel.

¹² Cette acceptation des rites chinois illustre l'esprit de la Compagnie qui voit l'homme tel qu'il est avec sa liberté et la puissance de sa volonté. La tradition jésuite repose sur le pardon et sur le désir de rendre les sacrements plus accessibles aux pénitents.

Espagnols, le marquis de Pombal¹⁴ fait composer plusieurs pamphlets anti-jésuites, qui provoquent l'expulsion des membres de la Compagnie des territoires portugais en 1759.

La seconde affaire, celle du père Lavalette, supérieur des missions en Martinique, fournit une confirmation du relâchement moral à l'intérieur de l'ordre. Avec la collaboration de Sarcy, ce missionnaire exploite de vastes plantations et organise, sans l'accord de ses supérieurs, un trafic maritime de marchandises. Lancé dans des entreprises commerciales hasardeuses et mal gérées, Lavalette fait faillite en 1760 quand les Anglais capturent un de ses bateaux en haute mer. Les créanciers, Lioncy & Jouffres de Marseilles, s'adressent à la Compagnie de Jésus qui refuse d'acquitter ses dettes, alléguant l'autonomie financière de chaque maison jésuite. Les tribunaux obligent les jésuites de France à payer les dettes de Lavalette. Le provincial de Paris en appelle maladroitement au Parlement qui saisit l'occasion pour s'immiscer dans les affaires intérieures de l'ordre : il condamne après examen ses constitutions, son organisation, sa morale. C'est ainsi que le procès de Lavalette devient celui de toute la Compagnie de Jésus. Le Parlement finit par supprimer l'ordre en 1764, malgré les tentatives de Louis XV et du pape Clément XIII pour le soutenir¹⁵. Toutefois, la suppression des jésuites n'a pas été effective partout : Frédéric II et Catherine II, par exemple, gardent les jésuites en Russie et en Silésie. Les missionnaires obtiennent une permission implicite de la France de poursuivre leur activité en Inde et au Levant¹⁶.

Les jésuites ont donc joué un rôle capital au XVIII^e siècle non seulement dans les mouvements missionnaires et dans l'enseignement, mais aussi sur les plans politique, historique et culturel¹⁷. Les meilleurs esprits de la Compagnie croient que « si la

¹³ De l'espagnol *reducir*, « ramener à la vie civilisée », d'après Alain Guillermou, *op. cit.*, p. 70.

¹⁴ La majorité des écrits hostiles aux jésuites datent de cette époque et contribuent à accroître l'aversion envers la Compagnie en en diffusant une image négative : « un trésor fut ainsi constitué où les pamphlétaires des âges suivants n'eurent qu'à puiser » : voir Alain Guillermou, *op. cit.*, p. 71.

¹⁵ En 1767, à l'instar du Portugal et de la France, l'Espagne ordonne l'expulsion massive des jésuites. La boucle est bouclée en 1773 quand le pape Clément XIV interdit totalement l'ordre.

¹⁶ Sous l'empire napoléonien, les anciens jésuites se regroupent dans des associations de prêtres séculiers et continueront à recruter. Voilà pourquoi lorsque l'ordre sera rétabli en 1814, sa renaissance sera rapide, malgré les difficultés.

¹⁷ Les jésuites ont été attaqués au nom de la rigueur et de l'intransigeance morales. Dans les polémiques touchant la casuistique, le cartésianisme, le molinisme, le probabilisme et le gallicanisme, on leur a reproché de défendre les compromis en matière de foi et de morale. Le courage et la générosité

religion a été donnée aux hommes pour les sauver, il faut la rendre hospitalière »¹⁸. Ce principe fondamental les incite à voir les choses d'un œil pratique et à encourager le rayonnement des lettres et des arts : « S'ils ne jettent pas l'anathème sur la poésie et les arts, c'est qu'il faut, pour mener une âme au bien, la prendre par les sens, par l'imagination, par toutes ses puissances »¹⁹. Aussi comprend-on la fougue avec laquelle ils se lancent dans la recherche scientifique — on compte chez eux plusieurs savants illustres. Les jésuites ont également formé la majorité des représentants de la libre pensée et ont contribué au développement de la rhétorique et des théories sur la langue. Leur journal, les *Mémoires de Trévoux*, leur a permis d'occuper une place prépondérante sur la scène littéraire et de laisser leur empreinte dans le réseau d'information grandissant qui s'affirme depuis le dernier tiers du siècle classique.

L'histoire des *Mémoires de Trévoux*

L'année qui voit la fondation des *Mémoires de Trévoux* se situe au cœur d'un mouvement massif de réorganisation éditoriale, littéraire et culturelle dont le renouvellement du *Journal des savants*, la mise en place de la censure royale et la réglementation des académies pour systématiser la recherche²⁰. Les *Mémoires de Trévoux* apparaissent à un moment où l'avidité du public à l'égard des nouvelles atteint un degré élevé. Attribuée au duc du Maine²¹ qui voulait relancer ses presses et la prospérité de la ville de Trévoux, la fondation des *Mémoires de Trévoux* résulte d'une convergence d'intérêts. D'une part, les jésuites et leur protecteur voient en ce journal littéraire le meilleur porte-parole de la lutte anti-hérétique et le moyen de contrecarrer

s'accompagnent chez eux de la mesquinerie. D'autre part, on a accusé la Compagnie de violer son vœu de pauvreté et de s'enrichir à l'excès. D'une manière générale, ces hommes manifestent beaucoup de dévouement à la cause de l'Église, mais utilisent parfois des moyens difficilement justifiables mettant en péril la réputation du corps religieux.

¹⁸ Jean Delumeau, *op. cit.*, p. 425.

¹⁹ Alfred R. Desautels, *Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle. 1701-1734*, Rome, Institutum Historicum, 1956, p. 23.

²⁰ Pierre Réat, « *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts*, signification d'un titre et d'une entreprise journalistique », *Dix-Huitième Siècle*, n° 8, Paris, Garnier, 1976, p. 168.

²¹ Fils naturel de Louis XIV et de Madame de Montespan, « ce jeune Mécène, souverain de la principauté de Dombes depuis 1682, songea un instant à rehausser son prestige en faisant quelque chose dans le domaine des lettres et des sciences. En 1695, il fit ouvrir une imprimerie, jugée considérable pour l'époque, dans la ville de Trévoux, capitale de son état ». Cinq ans plus tard, il invita les jésuites de Paris à publier sous ses auspices des *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts*, qu'on allait appeler tout simplement *Journal de Trévoux* : voir Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. V.

l'influence janséniste et quiétiste sur le public cultivé. D'autre part, opter pour la ville de Trévoux, capitale d'un État indépendant²² du royaume de France, comme lieu d'impression et de publication signifie pour les jésuites contourner habilement le privilège du *Journal des savants*.

Malgré l'encouragement du duc du Maine, l'entreprise ne provoque pas un consensus chez les jésuites eux-mêmes. Certains allèguent les difficultés financières de l'ordre et s'interrogent sur l'utilité d'un journal : ils mettent en doute son efficacité dans la lutte contre les hérétiques et pensent qu'il pourrait détourner leurs confrères des occupations plus propres à la Compagnie de Jésus²³. Les fondateurs parviennent malgré tout à se pourvoir, en 1700, d'une permission qui accorde au journal un champ universel, allant des beaux-arts aux sciences et du droit à la religion. Sous la direction de Jacques-Philippe Lallemand et Michel Le Tellier, une première équipe de rédaction, constituée de Claude Buffier, de François Catrou, d'Antoine Despineul et de Jean Hardouin²⁴, cherche à rassembler la matière de la future publication et à définir ses orientations tout en respectant les visées de leur protecteur. Elle réserve une place importante aux livres, aux mémoires, aux représentations et aux démonstrations publiques.

La gestion des *Mémoires* est confiée à des directeurs de tempérament et de convictions dissemblables : les plus influents sont les pères Jacques-Philippe Lallemand et René-Joseph Tournemine qui dirigent l'équipe de 1701 à 1719. Joseph de Blainville, Pierre-Julien Rouillé et Jean Souciet se chargeront successivement de la rédaction entre 1733 et 1744. Guillaume-François Berthier s'acquittera honorablement de sa tâche de 1745 jusqu'à l'expulsion des jésuites en 1762. Malgré les changements de l'équipe rédactionnelle, souvent imposés par des autorités supérieures, le journal ne modifie pas son contenu, mais perd graduellement son tempérament belliqueux et mordant. Les différences d'une équipe à l'autre ne se manifestent pas dans le choix des

²² La principauté de Dombes a fait partie du royaume d'Arles qui avait été, dès le règne de Philippe-Auguste, déclarée indépendante. Trévoux est une petite ville de cette principauté, peuplée d'artisans dont certains œuvrent dans l'imprimerie et d'autres tirent des fils d'or : voir Joseph Beaudé, « Les Mémoires de Trévoux. 1714-1716 », *D'un siècle à l'autre. Anciens et Modernes*, Marseille, C.M.R., p. 275.

²³ Pierre Rézat, *op. cit.*, p. 167. Les jésuites allemands, étudiant les données du projet de leurs confrères français, présentent dix-huit objections contre celui-ci et s'opposent à sa mise sur pied.

²⁴ Jean Sgard, « Chronologie des *Mémoires de Trévoux* », *Dix-huitième siècle*, n° 8, Paris, Garnier, 1976, p. 189.

extraits, mais simplement dans l'approche et le style. Dans la préface du premier numéro de 1701, les rédacteurs s'attachent à présenter leur périodique comme « exclusivement littéraire »²⁵. Préférant entrer en contact avec le public en tant qu'hommes de lettres, c'est-à-dire de chercheurs érudits²⁶, ils n'affichent ni leur identité, ni leur appartenance à un ordre religieux, mais insistent sur le caractère collectif de l'entreprise en employant le pluriel anonyme.

Les rééditions, contrefaçons et traductions

Le succès du journal et son établissement dans l'univers des lettres pendant des années se mesurent à ses rééditions. Chaubert et Briasson réimpriment en 1750 la production des cinquante premières années, en format in-12, regroupée en 206 volumes²⁷. Trois contrefaçons et compilations paraissent à Amsterdam : la première, couvrant les années 1701 à 1705, « augmentée de remarques et de plusieurs articles nouveaux »²⁸, paraît chez Jean-Louis de Lorme ; la deuxième et la troisième voient le jour en 1713 et de 1754 à 1763, sous le titre *Journal des savants combiné avec celui de Trévoux*, chez M. Rey²⁹. De même, le succès de la nouvelle formule adoptée à partir de 1734 sera attesté par la parution de deux traductions italiennes en 1742 et en 1748³⁰. Ces dernières élargissent l'aire d'influence du journal en établissant un deuxième centre de production qui diffuse l'œuvre à travers l'Europe³¹.

²⁵ Pascale Ferrand, « Mémoires de Trévoux », *Dict. des Journaux*, t. II, p. 810.

²⁶ L'expression « homme de lettres » qui renvoie à la communauté des gens de Lettres, y compris les écrivains, appartient au langage du XVIII^e siècle. Cette expression évoque une condition sociale dans laquelle s'intègre toute une élite intellectuelle, une aristocratie qui règne sur le monde culturel : voir Robert Escarpit, *Le littéraire et le social*, Paris, Flammarion (Science de l'homme), 1970, p. 260.

²⁷ Le périodique a été récemment réédité en fac-similé par la maison genevoise *Slatkine Reprints* (1968-1969) en 67 volumes.

²⁸ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 808.

²⁹ « On imprime aussi en Hollande un journal dans lequel les journaux des Savans & de Trévoux se trouvent combinés » : voir Diderot, « Journal », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, *op. cit.*, t. 8, p. 897.

³⁰ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 808-809.

³¹ Jean-Pierre Vittu, « Journal des savants », *Dict. des Journaux*, t. I, p. 652.

La présentation matérielle

Le journal comprend 878 volumes reliés en 265 tomes et datés du mois et de l'année. Suivant les recherches de Jean Ehrard et de Jacques Roger³², le tirage du périodique ne dépasse pas 1000 exemplaires, si l'on tient compte du nombre des abonnés. Ce chiffre, qui pourrait paraître minime de nos jours, ne l'était pas à l'époque puisqu'il correspondait au tirage des publications à succès. Chaque fascicule mensuel comporte, selon Desautels, 150 à 200 pages et offre au lecteur des extraits d'une quinzaine d'ouvrages sur lesquels les rédacteurs jugent bon de donner des renseignements. Le journal est diffusé dans un format in-12, format courant pour les livres des XVII^e et XVIII^e siècles. On apprend à la première page de chaque numéro que les *Mémoires de Trévoux* se vendent sous deux formes différentes dont la seconde est plus coûteuse (16 sous au lieu de 15), selon la qualité de reliure : « en blanc » ou « brochés ».

La liste des numéros parus en janvier 1734 révèle une périodicité moyenne de douze volumes par an, avec quelques irrégularités. En 1701, neuf volumes seulement sortent des presses. Selon le *Dictionnaire des journaux*³³, le journal voit le jour tous les deux mois en cette première année et ne devient mensuel qu'en janvier 1702. En 1720, le nombre de volumes chute de façon remarquable : les retards de publication atteignent les six mois et les sept derniers volumes de l'année ne seront jamais publiés³⁴. Soucieux de maintenir un équilibre dans le contenu du journal, les rédacteurs font publier un volume surnuméraire qui comble les lacunes de l'année. Rarement annoncé dans le premier tome du mois, il est composé d'un nombre restreint d'articles³⁵. Ce volume qui paraît une fois par an en 1704 et en 1726, fluctue entre un à trois dans les années 1735 et 1740, mais devient trimestriel à partir de 1753 et sera maintenu jusqu'en 1765.

³² J. Ehrard et J. Roger, « Deux périodiques français du XVIII^e siècle: le *Journal des savants* et les *Mémoires de Trévoux* », F. Furet (dir.), *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris et La Haye, Mouton, 1965, p. 37.

³³ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 805-806.

³⁴ Les journalistes mettent ces retards sur le compte d'un désordre général de la librairie. Il faut y ajouter aussi des problèmes de mésentente au sein de l'équipe, si l'on en croit les auteurs de 1749 : voir *MT*, avril, 1749, p. 629-630. En témoignent les remaniements qui suivent au début de 1721 : voir Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 812.

³⁵ *MT*, août 1735, « Avertissement », p. 1535.

Le lieu de publication a subi plusieurs changements : pendant environ trente ans, la première page porte le nom de la ville de Trévoux. Les numéros d'avril 1731 à mai 1733 ne mentionnent curieusement aucun lieu de publication. En janvier 1734, les jésuites déménagent l'édition et l'impression à Paris, chez Chaubert ; le rédacteur explique dans la préface les avantages de ce transfert :

Ce nouvel arrangement procure un double avantage aux continuateurs du Journal. L'Ouvrage ne sera plus, comme auparavant, abandonné à la discrétion d'un Libraire de Province ; & imprimé sous leurs yeux, il aura du moins le mérite des livres retouchés, revûs & corrigés de la main même des Auteurs. De plus, ils auront la satisfaction de servir le Public à point nommé, sans être asservis à la difficulté du transport, ou au caprice, ou aux lenteurs d'un commissionnaire³⁶.

Cette citation révèle les difficultés d'impression et de diffusion en province : les journalistes étaient obligés d'envoyer à Trévoux leur copie deux à trois mois d'avance, ce qui reporte à quatre mois les nouvelles et les analyses des livres nouveaux. Toutefois, il ne faut pas se fier totalement aux journalistes qui laissent entendre que le déplacement à Paris a été leur choix propre. Ayant accordé son appui et sa protection au journal pendant plus de trente ans, le prince de Dombes refuse de renouveler le privilège en raison des critiques adressées contre le journal. Pris par surprise, les auteurs le confient alors à Claude Plaignard à Lyon jusqu'à ce qu'ils obtiennent de Louis XV l'approbation nécessaire pour le faire imprimer à Paris³⁷. Le transfert à Paris, chez Chaubert, arrive au moment où le journal reçoit sa consécration auprès du public. Désormais, le nom d'un illustre éditeur figurera sur la page de titre et ajoutera au crédit du périodique. Là aussi le choix de l'éditeur n'a pas été entièrement libre : le recours à cet éditeur permet d'échapper aux règlements de la Librairie et dispense les rédacteurs de la course aléatoire aux permissions de publier³⁸.

³⁶ *MT*, janvier 1734, « Avertissement », p. I-II.

³⁷ Le journal se place ainsi sous la tutelle de la censure royale et la lutte polémique devient ouverte une fois que la rédaction se fait sur place.

³⁸ Chaubert, l'éditeur officiel du *Journal des savants*, en possède le privilège et, par conséquent, le monopole d'éditer les périodiques à Paris. Pour contrecarrer le monopole éditorial des périodiques et les plaintes acharnées des libraires parisiens écartés, Malesherbes qui dirigeait à l'époque la Librairie, décide de multiplier la pratique des permissions tacites : « [L]’ouvrage autorisé, après l’avis d’un censeur, son éditeur verserait à celui du Journal une redevance annuelle fixée d’un commun accord en fonction du tirage du nouveau titre. Ainsi Pierre Rousseau payait-il 300 £ chaque année pour la vente à Paris de son *Journalencyclopédique* » (Jean-Pierre Vittu, *op. cit.*, p. 651).

En 1734, au moment où le journal se réorganise, la qualité technique et typographique s'améliore. Les articles de 1734 commencent tous par une lettrine au début du texte, précédée d'un bandeau sur la première page, avec le titre du périodique. Les citations sont indiquées par des guillemets fermants placés au début de chaque ligne mais non à la fin de la citation. Le typographe utilise aussi bien les guillemets français que les anglais. Dans certains articles, les réflexions du journaliste interrompent la séquence des citations, mais dans certains cas, comme celui du premier article de janvier 1734, ces réflexions sont numérotées et introduites par un titre en majuscules.

Le privilège placé à la fin du numéro de janvier 1734 nous renseigne sur les règlements touchant l'approbation du roi, l'impression et la diffusion de l'œuvre. L'imprimeur doit d'abord fournir avec sa demande de privilège un échantillon du texte, de l'impression, de la qualité du papier et du format du volume. Le privilège est enregistré au Registre de la Communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris qui procure à l'éditeur l'exclusivité de l'impression et de la diffusion³⁹. La seconde étape comporte le dépôt de l'original et la distribution des exemplaires : outre la remise de l'original du texte imprimé ou du manuscrit au garde des sceaux, M. Chauvelin, l'éditeur soumet deux exemplaires pour la bibliothèque royale publique et un pour celle du Louvre. Dans un troisième temps, le privilège doit être imprimé, sous la surveillance d'un huissier, dans tous les numéros du périodique, accompagné de l'approbation d'un censeur qui déclare que rien n'empêche l'impression. La complexité des démarches décourage nombre de personnes à demander le privilège ou les pousse à se chercher un « protecteur » qui se charge d'en faciliter l'obtention. En outre, le privilège ne protège pas toujours l'édition comme le révèlent les études sur le marché illicite du livre et les nouvelles à la main⁴⁰. En témoigne éloquemment une anthologie hollandaise de textes tirés des *Mémoires de Trévoux* et débitée presque en même temps que la première édition. Les règlements de la Librairie — les derniers mentionnés dans le privilège datent du 10 avril 1725 — et les contraintes du privilège perdent leur force en dehors du royaume de France : les éditeurs néerlandais s'arrogent le droit de rééditer des textes publiés en France, avec ou sans modification. Le long processus de

³⁹ Le privilège interdit toute contrefaçon ou réimpression non autorisée du journal sous peine de confiscation et d'amende.

⁴⁰ Robert Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

légitimation éditoriale de l'écrit est donc appliqué au périodique, ce qui atteste la pertinence qu'accordent les contemporains aux organes de presse, particulièrement des jésuites qui les voient comme l'instrument de leur politique d'intervention dans la république des lettres.

Le titre⁴¹

Le journal porte le titre de *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts. Recueillis par l'ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince souverain de Dombes*. Celui-ci subit de légères modifications à trois reprises. La mention du *Prince souverain de Dombes* disparaît entre 1731 et 1733, substituée par celle du *Duc du Maine*⁴² qui est maintenue de 1734 à 1765. En 1736, un ajout dans le titre évoque le début de la publication⁴³.

Les études faites sur les titres aux XVII^e et XVIII^e siècles révèlent que le vocabulaire moral disparaît peu à peu. La bienséance fait graduellement place à l'« utilité » : former le jugement, orner l'esprit et perfectionner le corps. Issu de cette lignée d'idées, le titre du périodique revêt un aspect pratique et scientifique. Trois mots-clés laissent d'abord entrevoir une stratégie à la fois littéraire et religieuse et trahissent les choix fondamentaux de ses créateurs. Le premier, *Mémoires*⁴⁴, définit un type d'écriture et situe le périodique dans son contexte : dans les titres de l'époque, il désigne des formes littéraires différentes, allant du document historique, passant par le récit fictif d'aventures et aboutissant à la chronique de l'actualité éditoriale. Le latin

⁴¹ « Un titre porte toujours, dans sa substance lexicale, une épaisseur d'histoire, une actualité perdue qu'il faut retrouver. Il groupe un faisceau d'intentions ; il est un appel au public, une séduction et une complicité » (Pierre Réat, *op.cit.*, p. 170).

⁴² D'après le *Dict. des Journaux*, le duc du Maine porte également le titre : prince de Dombes. La substitution effectuée dans le titre du journal ne renvoie donc à aucun changement de protecteur : voir Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 809.

⁴³ Le titre est accompagné de cette mention : *Commencés d'imprimer l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Duc du Maine*. En juillet 1766, le titre devient *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts. Commencés en 1701 & connus sous le nom de Journal de Trévoux*. La forme abrégée du titre évoque une renommée qui renvoie à sa ville natale, même après le déplacement de la publication à Paris. Le périodique figure dans le *Dict. des journaux* sous l'entrée *Mémoires de Trévoux* et l'édition de Slatkine de 1968 est intitulée *Journal de Trévoux ou Mémoires pour servir à l'histoire des Sciences et des arts*.

⁴⁴ Le mot *mémoires* au pluriel signifie un récit écrit qu'une personne fait des événements auxquels elle a participé ou dont elle a été témoin. L'acception est ici un peu élargie pour inclure non seulement des

emploie le pluriel *memoriae* au sens d'annales ou monuments historiques. Dans sa définition, Richelet insiste sur l'aspect historique du mot⁴⁵. D'après Furetière, le pluriel renvoie à des livres d'historiens qui ont pris part à un événement ou qui en ont été témoins. Le genre revêt aussi un caractère autobiographique puisqu'il contient la vie et les principales actions du scripteur⁴⁶.

En faisant une enquête rapide sur l'étymologie du mot, Pierre Rétat découvre l'innovation lexicale qu'ont apportée les jésuites dans le sens et dans la forme des *Mémoires pour servir à...* Il affirme que le pluriel, *mémoires*, se cantonne, à partir du XVI^e siècle, dans deux sens voisins relevant du domaine de l'histoire :

[...] relation personnelle d'événements vécus, ou dissertation érudite. Dans les deux cas, les mémoires se caractérisent par l'immédiateté de l'information, par la simplicité et le dépouillement de la forme, enfin par la fonction subordonnée de matériau d'un genre plus composé, plus synthétique et plus noble, l'histoire. La destination des mémoires se situe en dehors d'eux : ils sont là « pour servir à »⁴⁷.

Dans son *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey explique que le mot au pluriel a pris depuis le XVI^e siècle le sens d'« ouvrage faisant le récit des événements dont on a été le témoin », désignant ainsi un genre littéraire. Cette idée affaiblit en quelque sorte celle qu'avance Pierre Rétat selon laquelle le mot obtient ses lettres de noblesse seulement à partir du dernier quart du XVII^e siècle⁴⁸. En témoignent les inventaires bibliographiques de l'époque où se multiplient des titres comme *Mémoires de..., pour servir à...* ou *Mémoires et documents*. Un genre parallèle se développe en même temps : celui des mémoires romanesques où se manifestent plus

« événements », mais aussi des publications, des nouvelles et des récits historiques.

⁴⁵ « Relation de choses écrites simplement. Diverses choses qu'on fait, ou qu'on donne pour servir de matière à quelque histoire, ou à quelque autre ouvrage de cette nature. En ce sens, le mot mémoires n'a point de singulier » (*Dict. français tiré de l'usage et des meilleurs auteurs de la langue*, Genève, J. H. Widerhold, 1679, seconde partie, p. 28).

⁴⁶ Dans l'édition de 1727 du dictionnaire de Furetière, l'auteur de l'article trouve que ce caractère autobiographique entraîne des abus et peut tourner au désavantage du genre en soulignant de façon trop prononcée le caractère personnel des données présentées : « Ceux qui publient des mémoires, au lieu de s'entretenir avec eux-mêmes, entretiennent le Public des bonnes qualités qu'ils croient avoir, ou des belles actions qu'ils prétendent avoir faites. Ils devraient garder cela pour eux-mêmes » (art. « Mémoire », *Dict. universel*, La Haye, P. Husson et autres, 1727, t. III).

⁴⁷ Pierre Rétat, *op. cit.*, p. 170.

⁴⁸ Pierre Rétat, *ibid.*

clairement les étapes de l'évolution sémantique du mot. Les bibliographies de la fin du siècle classique et du début de celui des Lumières⁴⁹ affichent plus de 100 titres portant le terme dans son acception romanesque : « L'histoire romancée emprunte à l'histoire politique son titre canonique [...]. La fiction se cache sous l'apparente objectivité de l'histoire ; elle affecte l'humilité du recueil de faits et d'actes originaux, qui attend une mise en œuvre ultérieure »⁵⁰.

Le terme *mémoires* évoque donc à la fois la modestie scientifique, la recherche des faits exacts, l'exploitation scrupuleuse des sources, la neutralité et la simplicité du style, ainsi que l'absence du locuteur dans son discours. Suggérant la modestie, les mémoires obéissent en même temps à un critère de vérité, ce qui renforce l'impression de fiabilité que doit inspirer un périodique. Le terme est presque inséparable du genre historique, des relations autobiographiques, des chroniques, des relations de voyage, de souvenirs et de diverses sortes de témoignage. De ce point de vue, les mémoires constituent un outil de travail indispensable à l'historien qui met en récit continu la compilation des mémoires. Cette enquête lexicologique suggère aussi que le style des mémoires doit être clair, objectif et crédible pour répondre aux exigences du genre⁵¹. Les mémoires occupent donc une place intermédiaire entre les publications érudites, la critique pure et les ouvrages historiques. Ils mettent en ordre et critiquent les documents, mais excluent toute interprétation et tout ornement. Leur grande vogue accompagne, à la fin du XVII^e siècle, la crise de l'histoire, l'essor de l'érudition religieuse française et le développement des académies royales⁵².

Le terme suggère une autre nuance à l'instar des académies : « on donne aussi le nom de *mémoires* aux actes d'une société littéraire, c'est-à-dire au résultat par écrit

⁴⁹ Il s'agit notamment des bibliographies mentionnées par Pierre Rézat dans son étude : la bibliographie de R. C. Williams, *Bibliography of the seventeenth-century Novel in France*, London, 1964, p. 315-316 ; S. P. Jones, *A List of French Prose Fiction from 1700 to 1750*, New York, 1939, p. 135b-137a. À ces bibliographies, il faudrait encore ajouter celle de M. Lever, *Bibliographie du XVIII^e siècle* et celle de Richard Frautschi, Angus Martin et Vivienne G. Mylne, *Bibliographie du genre romanesque français. 1751-1800*, Londres, Mansell et Paris, France Expansion, 1977.

⁵⁰ Pierre Rézat, *op. cit.*, p. 171.

⁵¹ Nous verrons plus loin que les jésuites ne réussirent pas toujours à conserver l'impartialité du genre qu'ils ont choisi.

⁵² Pierre Rézat, *op. cit.*, p. 171-172.

des matières qui y ont été discutées »⁵³. Le choix de cette forme discursive implique une volonté de suivre la mode, mais donne également au journal une panoplie de nuances, allant de l'objectivité et de la modernité au sérieux et à l'impartialité désintéressée d'une entreprise scientifique. L'emploi du mot *mémoires* pour désigner un périodique à portée historique et scientifique se répand comme une traînée de poudre dans le monde journalistique du XVIII^e siècle. Ce type de journaux prolifère après 1715, à Paris, à La Haye et à Amsterdam⁵⁴. Par ailleurs, le mot *mémorialiste*, dérivé de *mémoires*, et signifiant « auteur de mémoires à caractère historique » (1726), met en relief le rôle du rédacteur des mémoires comme scripteur de l'histoire, ou plutôt comme historien-sociologue, rôle que les jésuites cherchent constamment à s'approprier.

Toutes ces significations s'enracinent dans la notion d'histoire qui constitue le second mot-clé du titre. Genre noble destiné à offrir un enseignement moral et politique, le terme est utilisé par les journalistes pour manifester leur volonté d'inventorier les témoignages de façon systématique et étendue, leur appliquer un regard critique impitoyable et se départir de la subjectivité, tout en suivant une méthode scientifique marquée par la rigueur et l'honnêteté. Ils leur accordent en même temps le prestige d'une œuvre de grande envergure, rédigée dans le but d'enregistrer par écrit les nouvelles littéraires et scientifiques d'une époque spécifique, en pleine expansion, qui servira à construire son « histoire ». Ainsi s'explique la juxtaposition *Mémoires pour l'histoire...* Cette idée est courante parmi les gens de lettres, convaincus d'être chargés d'une mission primordiale : créer des ouvrages dignes du lecteur éclairé et produire des œuvres qui méritent d'être léguées à la postérité. Les écrivains et les savants du XVIII^e siècle avaient donc la conviction qu'ils étaient en train de constituer un patrimoine culturel important pour le monde entier et pour les générations à venir. C'est dans ce sens que la matière contenue dans le journal est destinée à servir de document de base pour une « histoire » de l'époque.

⁵³ Diderot, « Mémoires », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, à Neufchâtel, chez Samuel Faulche & Compagnie, 1765. Réimpression de Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart, 1967, vol. 10, p. 326-328.

⁵⁴ Par exemple, les *Mémoires de littérature* de Sallengre, La Haye, 1715-1717; les *Mémoires littéraires* de Thémiseul de Saint-Hyacinthe, La Haye, 1716; les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* de La Roche, La Haye, 1720-1724 ; les *Mémoires historiques et critiques* de Camusat et Bruzen de La Martinière, Amsterdam, 1722.

Le troisième terme-clé du titre englobe *les Sciences et les beaux-Arts*. Le choix de ces deux cadres sous-entend que le journal traite de tous les champs de la connaissance : scientifiques, artistiques, intellectuels et picturaux. La science « moderne » comprend toutes les sciences, des mathématiques à la théologie, de la jurisprudence à la médecine, de la philosophie à l'histoire, bref, tous les domaines de l'érudition et de la « littérature ». L'expression *beaux-arts* est nouvelle en 1701 ; juxtaposée aux « sciences », elle fait une apparition timide dans les *Mémoires de Trévoux* et ne trouve sa définition explicite que dans le supplément de l'*Encyclopédie* en 1776. D'après l'épître dédicatoire publiée en 1701, le journal tend à « favoriser les beaux-arts, entretenir l'émulation parmi les sçavans, et [...] conserver à la postérité le souvenir de leurs ouvrages »⁵⁵. C'est dans ce va-et-vient subtil entre les sciences et les arts que se manifeste la pensée profonde des fondateurs du périodique. On y décèle la ferme volonté d'encourager les lettres et les arts dans un but tout à fait spirituel qui rappelle leur perception de l'évolution personnelle fondée sur l'épanouissement du sens littéraire.

Les rédacteurs de Trévoux, nous semble-t-il, suivent la tendance de l'époque selon laquelle la littérature est un cadre générique ramassant tous les autres champs sous sa bannière ; c'est ainsi que l'expression « République des lettres »⁵⁶ regroupe tous les savants, tous les penseurs et tous les écrivains. Dans cette perspective, les journalistes voudraient peut-être inclure les genres littéraires (théâtre, poésie, roman, récits d'aventures) dans le domaine intellectuel — qu'ils appellent « scientifique » —, ce qui ne serait pas totalement saugrenu : la littérature fait aujourd'hui partie des sciences humaines. Cette conception globalisante de la littérature ne dissimule-t-elle pas le refus d'accorder aux œuvres de fiction la même importance qu'aux disciplines « sérieuses » ?

Ainsi se trouve tracée, dès le titre même, la voie du périodique qui prétend à une actualité de fine pointe : nouvelles, livres, critique objective d'ouvrages scientifiques, historiques et littéraires. Ces fonctions ne sont pas contradictoires à l'époque, mais complémentaires : le journal doit informer, recueillir et conserver⁵⁷. La double

⁵⁵ *MT*, janvier 1701, épître dédicatoire, p. 2.

⁵⁶ Les exemples de l'usage de cette expression sont nombreux : *MT*, février 1734, p. 256 et p. 319 ; *MT*, mars 1734, p. 452 et 544.

⁵⁷ Cette idée est inspirée de la définition du journal conçue par Camusat, dans son *Histoire critique des*

orientation d'actualité et de globalité érudite est réunie dans le terme « mémoires »⁵⁸. Le genre des *mémoires* reste donc ambigu, tel que l'avaient voulu les jésuites : s'ils publient un journal « littéraire », ils le parent des prestiges de l'érudition, de la science puisée aux sources, de l'exacte probité historique. La récurrence de l'adjectif *littéraire* dans les comptes rendus montre que le titre est un sauf-conduit adressé au public érudit et humaniste qui peuple la république des lettres⁵⁹.

journaux, Amsterdam, 1734, t. I, p. 6 : « Un ouvrage périodique qui paraissant régulièrement au temps marqué, annonce les livres nouveaux ou nouvellement réimprimés, donne l'idée de ce qu'ils contiennent, et sert à conserver les découvertes qui se font dans les sciences ; en un mot, c'est un ouvrage où l'on recueille tout ce qui arrive journellement dans la République des Lettres ».

⁵⁸ Ce sont également les fonctions des médias en général que proposent Frédéric Barbier et Catherine Bertho Lavenir dans leur *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin (U), 1996, p. 5.

⁵⁹ Pierre Rétat, *op. cit.*, p. 174.

L'année 1734 sous la direction de Rouillé

La direction de Pierre-Julien Rouillé qui s'étend de 1734 à 1741 impose un contrôle strict du travail des journalistes. Il filtre les manuscrits reçus pour choisir ceux qui seront insérés dans le journal. Il recrute les rédacteurs parmi ses confrères et ouvre la voie à des collaborateurs occasionnels comme Claude Buffier, René-Joseph Tournemine, Louis-Bertrand Castel, François-Xavier de Charlevoix, Pierre Nicolas-Rouillé, De La Tour et Jean Souciet. Les rédacteurs s'appliquent à conquérir le public et à définir leur place dans la culture du temps et dans la presse périodique. L'entreprise ne se contente pas de se démarquer des pratiques qui ont prévalu jusque-là : elle met implicitement en cause la méthode de rédaction agressive adoptée auparavant en soulignant l'importance de la modération et en cherchant à éviter les polémiques. L'abbé Desfontaines⁶⁰ reconnaît que la nouvelle équipe ne s'écarte plus « des règles de la bienséance et de la politesse »⁶¹.

Le père Rouillé signe l'avertissement placé au début du numéro de janvier 1734 et s'engage à redoubler d'effort pour revenir aux principes liminaires de rédaction : « On peut bien présumer que les Continueurs sont engagés plus que jamais à redoubler leur attention & leurs soins, pour remplir avec honneur le plan qu'ils se sont tracés d'un Journal aussi intéressant par le choix & par la variété de sujets, que par la manière de les traiter »⁶². Ce retour aux sources se complète par de légères modifications de la politique éditoriale du périodique. Rouillé critique en effet ceux qui succombent au piège de la partialité du discours, notamment dans un ouvrage périodique qui se veut documentaire et matière première pour l'histoire du siècle :

L'esprit de partialité est un écueil dangereux où bien des Journalistes ont échoué. Le reproche qu'on fait encore à quelques uns d'entre eux de juger des ouvrages d'autrui sur le rapport de la passion & des préjugés n'est que trop bien fondé. On nous saura gré sans doute des précautions

⁶⁰ Journaliste et polygraphe, Desfontaines est tantôt adversaire et concurrent, tantôt ami des jésuites.

⁶¹ Desfontaines, *Observations sur les écrits modernes*, Avignon, Pierre Girou, 1744. Réimpression en fac-similé, Genève, Slatkine Reprints, 1967, t. I, p. 140.

⁶² *MT*, janvier 1734, « Avertissement », p. II.

que nous sommes résolus de prendre pour ménager la délicatesse des auteurs⁶³.

Le directeur précise que le journal retiendra seulement les ouvrages dignes d'attention pour le « lecteur éclairé ». Quant aux ouvrages qui « n'ont rien de commun avec les Lettres », ils ne seront point compris « dans la sphère d'un journal de littérature, & on ne doit les considérer que comme des hors-d'œuvre qui dérangeront la symétrie d'un ouvrage consacré à l'histoire des sciences & des beaux-arts »⁶⁴. Les rédacteurs seront astreints, par moments, à justifier le choix de certains sujets dont le lien avec les lettres n'est pas évident⁶⁵. On comprend par là que l'emploi des termes *littérature* et *lettres*⁶⁶ confère une auréole de distinction aux livres retenus dans la mesure où il inscrit ceux-ci dans la république des lettres.

Si le rédacteur pare son journal d'un prestige littéraire, le choix des œuvres à analyser n'est pas uniquement tributaire du goût de son équipe ; cette dernière doit offrir un éventail de sujets propres à satisfaire les lecteurs. La rédaction se préoccupe de condenser et de varier les articles de chaque numéro, tout en visant toujours à servir à la diffusion et au progrès des connaissances. Elle augmente le volume du journal en multipliant le nombre d'articles, ce qui le met au premier rang des grands périodiques de l'année⁶⁷. Notre analyse des tables des matières, présentée plus loin, confirmera cette hypothèse. Les journalistes prennent soin de varier le contenu de chaque volume, suivant une politique éditoriale qui veut agencer des ouvrages orthodoxes dont ils font l'éloge, d'autres qui leur semblent insolites, « hérétiques », ou neutres. Ce métissage contribue à élargir le choix des textes, mais contraint les rédacteurs à abandonner, temporairement, leur impartialité⁶⁸. Pour demeurer objectif, le commentateur est tenu

⁶³ *MT, ibid.*, p. III.

⁶⁴ *MT, ibid.*, p. IV. L'auteur vise particulièrement les petites brochures et les feuilles volantes éphémères.

⁶⁵ Les termes utilisés ici dévoilent l'idée que les rédacteurs se font de ce qu'ils appellent « un journal de Littérature » et la signification placée tout de suite après le confirme : « Un Ouvrage consacré à l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts ».

⁶⁶ Ce mot est toujours utilisé au pluriel pour mettre en relief le prestige qui lui est attribué comme *canon* ou discipline cadre qui englobe tout l'univers de l'imprimé.

⁶⁷ Pierre Réat, « Rhétorique de l'article de journal. *Les Mémoires de Trévoux 1734* », *Études sur la presse du XVIII^e siècle*, n° 3, 1978, p. 85.

⁶⁸ Joseph Beaudé soutient que les journalistes de Trévoux s'efforçaient de ne prendre aucun parti dans les débats profanes, mais non dans ce qui touche la religion : *op. cit.*, p. 272.

de prendre une certaine distance par rapport au livre qu'il analyse ; ce retrait n'est pas toujours facile face aux livres diffamatoires et aux ouvrages dont la critique exige une mise en contexte. La politique rédactionnelle des jésuites suit, somme toute, deux axes qui se recoupent sans se confondre : le premier jumelle érudition, universalité et actualité et le second s'oriente vers une conciliation de la tradition et de la modernité.

Universalité et actualité

Dans l'épître dédicatoire de 1701, les auteurs annoncent leur désir de « donner au public un état fidèle de tout ce qui paraît de curieux dans le monde, en quelque genre de science que ce soit »⁶⁹. Les jésuites manifestent donc leur volonté de publier des extraits portant sur tous les livres de « science » imprimés en France et à l'étranger. Ils s'appliquent à présenter le contenu de leur riche bibliothèque dans laquelle ils prennent soin de conserver tous les périodiques contemporains⁷⁰ et quelques catalogues de libraires. Ils veulent également se faire l'écho de toutes les nouvelles du monde littéraire par leur correspondance avec des savants « dans toutes les parties du monde où l'on cultive les Lettres »⁷¹.

À cette recherche déterminée de l'universalité, se greffe celle de s'inscrire dans l'actualité. Les journalistes de Louis-le-Grand affirment que les articles porteront uniquement sur des ouvrages contemporains⁷² et promettent de publier des pièces manuscrites de critique, de littérature et de science : « Les jésuites insistent encore plus que Bayle sur l'actualité de leur information et sur l'universalité du champ où cette

⁶⁹ *MT*, janvier 1701, p. 3.

⁷⁰ Les *Mémoires de Trévoux* mentionnent un certain nombre de journaux paraissant en Angleterre et considérés comme exemplaires par leur effervescence et l'efficacité de leur engagement quotidien dans la politique. Un paragraphe succinct, tiré de la rubrique des *Nouvelles littéraires* en octobre 1734, souligne le caractère politique du *Craftsman*, publié à Londres : « Les Mécontents ne cessent d'invectiver contre le Gouvernement, & contre le ministère, dans le *Craftsman* & dans d'autres écrits périodiques » (*MT*, octobre 1734, p. 1918). Cette note rappelle la fascination des Français pour la liberté socio-politique qui règne en Angleterre.

⁷¹ « À la faveur des correspondances que nous avons établies dans les pays étrangers, peu des ouvrages qui s'impriment hors de France échapperont à nos recherches » (*MT*, janvier 1734, « avertissement », p. IV).

⁷² À quelques exceptions près : par exemple, la conjecture du cardinal de Cusa sur les derniers jours, un ouvrage de 1565, analysée dans l'article I des *Mémoires de Trévoux* en janvier 1734.

actualité sera recueillie »⁷³. La gestion travaille à assouplir la pratique des *Mémoires de Trévoux* pour en faire graduellement un journal d'actualité, sans perdre le caractère savant acquis dès sa naissance.

Tradition et modernité

Dès le démarrage de l'entreprise, les rédacteurs essaient d'unir tradition et modernité, en se montrant ouverts aux sciences tant qu'elles ne portent atteinte ni à la morale, ni à la religion. Sans abandonner le domaine des sciences chrétiennes et de la philosophie, les *Mémoires de Trévoux* s'empressent de satisfaire l'intérêt du public pour les sciences et les techniques, tout particulièrement pour la physique. Ils expriment ainsi leur intention de se placer à la fois sur les terrains de la culture traditionnelle et des orientations modernes de la recherche savante⁷⁴. Aussi pourrait-on considérer l'année 1734 comme une période de transition, marquée par la persistance de la dissertation érudite qui laisse cependant le centre du terrain aux brefs comptes rendus des dernières publications.

Les jésuites tracent une ligne de démarcation entre le respect du savoir proprement dit et celui des dogmes religieux. La frontière de l'objectivité demeure fuyante, puisque la participation active au mouvement scientifique n'exclut pas les traditions anciennes. Cette tentative de concilier l'ancien et le moderne cherche à relier des idéologies antagonistes dans le but de s'élever au-dessus d'une vision strictement binaire des choses et d'abolir les frictions entre les partisans de doctrines opposées, comme dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes. Mais cette stratégie ne réussit que partiellement, car la cloison entre tradition et modernité n'est pas étanche, ce qui éveille la méfiance des deux parties et suscite le fiel d'écrivains comme Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau.

Impartialité

Les journalistes insistent souvent sur l'impartialité de leurs comptes rendus, mais admettent en janvier 1712 que la création du périodique vise essentiellement à contrecarrer l'influence néfaste des « journaux hérétiques » publiés notamment en

⁷³ Pierre Réat, *op. cit.*, p. 169.

⁷⁴ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 810.

Hollande⁷⁵. Les rédacteurs expriment leur résolution de demeurer neutres dans les domaines scientifique et littéraire, mais non quand il s'agira de la religion, des bonnes mœurs ou de l'État⁷⁶. Alors que, quelques années auparavant, dans l'avertissement de 1708, la direction affirmait son intention d'attaquer sans ménagement les ennemis de la religion, celle de 1734 manifeste son esprit d'ouverture en refusant de boycotter les ouvrages des savants « hérétiques », tant qu'ils ne mêlent pas la religion à l'érudition⁷⁷.

Malgré sa volonté de neutralité, l'équipe du journal se voit entraînée dans des polémiques théologiques et politiques quand elle défendra les dogmes catholiques et livrera combat contre toute déviation de l'orthodoxie religieuse et morale⁷⁸. Le père Lallemand, le premier directeur, réussit à faire régner l'impartialité dans les comptes rendus des premiers numéros en rappelant à l'ordre tout collaborateur qui proteste contre les directives d'objectivité qui leur sont imposées. Toutefois, le père Tournemine, qui lui succède vers la fin de 1701, agira autrement : il invite les collaborateurs à joindre à leur comptes rendus des jugements critiques qui provoqueront une série de querelles avec les frères Boileau, Malebranche, Mabillon et Jean-Baptiste Rousseau.

Les tactiques éditoriales du journal évoluent avec le temps, l'expérience et la réaction du public. Les jésuites apprennent à modifier leur logique en se libérant des idées reçues. L'exemple suivant est révélateur : en 1701, par souci de neutralité, les journalistes de Trévoux proposent aux auteurs de faire eux-mêmes les comptes rendus de leurs ouvrages partant du principe selon lequel personne n'est mieux placé pour

⁷⁵ Paul Hazard soutient que les gazettes françaises de Hollande sont, en majorité, non-conformistes et font entendre la voix de l'hétérodoxie, comme les *Nouvelles de la république des lettres*, l'*Histoire des ouvrages des savants* et la *Bibliothèque universelle et historique* (*La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Fayard, 1961, p. 77).

⁷⁶ Il s'agit des trois catégories qu'utilisent la Censure et la direction de la Librairie dans sa révision des ouvrages avant de les autoriser à paraître ou de les condamner.

⁷⁷ Les journalistes soutiennent que la diversité de religion ne les empêchera pas de rendre justice à l'esprit, à la doctrine et aux travaux des savants étrangers. S'ils haïssent l'erreur, leur haine n'est guère aveugle puisqu'elle leur permet de voir dans l'hérétique ce qu'il a d'estimable : voir Joseph Beaudé, *op. cit.*, p. 273-275.

⁷⁸ Le périodique participe à la controverse suscitée après la publication de la Constitution *Unigenitus* en 1714, en attaquant *De l'action de Dieu sur les créatures, traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement, & où l'on examine plusieurs questions qui ont rapport à la nature des esprits & à la grâce* de Boursier : voir *MT*, mars 1714, p. 375.

présenter un livre que son créateur. Malgré leur précaution de soumettre ces textes à une confrontation avec l'ouvrage présenté, les rédacteurs en viennent à découvrir que cette pratique ouvre la voie aux abus des écrivains, comme on le verra couramment dans la presse du XVIII^e siècle⁷⁹. Les journalistes adoptent une position diamétralement opposée en 1712 quand ils refusent tout *extrait* rédigé par l'auteur, surtout quand il s'agit d'un texte ou d'une opinion polémique. Ils pensent qu'un rapporteur manque à son devoir quand il se fie aux partis d'une cause⁸⁰, et prônent plutôt une critique indépendante et une délimitation plus précise de la fonction du journaliste. Ce changement de comportement révèle que la critique journalistique cherche encore sa voie et oscille entre des usages aujourd'hui consacrés.

L'esprit de controverse

Malgré leur souci de neutralité, l'esprit de controverse domine parce que les rédacteurs de Trévoux admettent difficilement qu'on soit en désaccord avec eux. Ils refusent les opinions qui remettent en question l'ordre établi et attaquent facilement les écrivains qui discutent des dogmes religieux, du régime politique ou de la morale. Orientée au début contre les protestants et les jansénistes, la lutte des jésuites tend à se diriger contre le déisme vers le milieu du siècle. Entraînant une certaine hétérogénéité du contenu, les controverses ajoutent également richesse et diversité au journal. Outre les querelles littéraires ou religieuses auxquelles ils prennent part, les rédacteurs contribuent à aviver des conflits de tous ordres. En témoigne par exemple l'article consacré au *Dictionnaire universel* de Furetière corrigé et augmenté par Basnage de Beauval et par Huet en 1701. Le compte rendu de l'ouvrage est suivi d'un avis annonçant une nouvelle édition du dictionnaire, à Trévoux, purgée de tout ce qui est contraire au catholicisme et plus parfaite, selon les journalistes, que l'édition néerlandaise. Le débat autour de ce dictionnaire se poursuit jusqu'en juillet⁸¹.

⁷⁹ Ainsi le rédacteur des *Mémoires secrets* reproche leur paresse aux journalistes quand ils demandent aux auteurs de faire eux-mêmes l'annonce de leurs ouvrages, leur donnant ainsi l'occasion de se prodiguer les éloges les plus outrés : voir Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. II, mai 1765, p. 189.

⁸⁰ *MT*, janvier 1712, p. 1-5.

⁸¹ *MT*, 2^e supplément, juillet-août 1701, p. I.

occasionne une réplique de Basnage dans le *Journal des savants* et une autre de Huet dans la contrefaçon hollandaise des *Mémoires de Trévoux*⁸².

Dans le domaine scientifique, le périodique reflète aussi la position des rédacteurs comme le père Castel qui profite de ses articles sur la géométrie pour manifester son opposition aux théories de Newton, de Leibniz, de Réaumur dans son étude sur les insectes et de Maupertuis⁸³. Prenant goût à la lutte, les rédacteurs font l'apologie d'un livre sur les rites chinois, sachant fort bien que les ennemis des jésuites poursuivront leurs attaques⁸⁴.

Un des premiers articles polémiques dans les *Mémoires* est le compte rendu des *Nouveaux Voyages de Mr. le Baron de la Hontan dans l'Amerique septentrionale*, publié en juillet 1703. Le rédacteur accuse l'auteur de n'afficher ouvertement aucune appartenance religieuse ou nationale⁸⁵. Le baron de Lahontan répondra à son tour de manière vive et détaillée dans une lettre adressée à l'un de ses amis et publiée dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans* de septembre 1705⁸⁶. Malgré le changement de l'équipe de rédaction en 1725, l'esprit belliqueux ne quitte pas les journalistes : le père Du Cerceau s'engage dans une querelle contre l'abbé d'Olivet sur la question du *Traité philosophique de la foiblesse de l'esprit humain*⁸⁷, attribué à Huet. Le *Journal de Trévoux* conteste fortement cette attribution et qualifie de « Pyrrhonien outré » celui qui a « osé » utiliser le nom de Huet pour « mettre en credit une doctrine surannée »⁸⁸. Le rédacteur analyse l'ouvrage et énumère les preuves qui corroborent

⁸² Ces contrefaçons ouvrent leurs pages à ceux qui se croient maltraités par les critiques jésuites : voir *MT*, « avertissement », mai-juin 1701.

⁸³ Le périodique fait l'objet de plusieurs critiques à cause de sa position sur les écrits de Newton ; Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 812.

⁸⁴ Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. IX.

⁸⁵ « Non seulement il est difficile de deviner s'il est Catholique ou Protestant; On a même de la peine à se persuader qu'il soit Chrétien. A l'égard de sa Patrie on ne s'aviserait jamais de le prendre pour un François s'il n'avoit eu soin d'avertir qu'il est né en Bearn. Il déchire la France, il se déchaine contre les Puissances les plus dignes de respect » (*MT*, « avertissement », juillet 1703, p. 417-428).

⁸⁶ Le compte rendu des *Mémoires* et la réponse de Lahontan sont reproduits dans Réal Ouellet, *Sur Lahontan, comptes rendus et critiques*, Québec, l'Hétière, 1983, p. 47-54 ; et Lahontan, *Œuvres complètes*, dir. R. Ouellet, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1990, p. 995-1000.

⁸⁷ *MT*, juin 1725, p. 989-1021 ; février 1727, p. 197-225 ; juin 1729, p. 965-972.

⁸⁸ « De quel droit, après cela, a-t'on changé le titre de ce Livre, & métamorphosé *Theocrite de Pluvignac, Gentilhomme du Perigord*, qu'on avoue être à la tête du Manuscrit, en *M. Huet ancien*

son hypothèse. Les soupçons se dirigent vers l'abbé d'Olivet, connu pour son amitié avec Huet. En février 1727, le journaliste répond à l'attaque de l'apologiste de l'abbé d'Olivet en affirmant que ce *Traité* posthume n'est pas reconnu par l'Académie Française comme étant de Huet⁸⁹.

La persistance de l'esprit de controverse dans le journal suscite de nombreux problèmes aux rédacteurs et à la Compagnie de Jésus. En juin 1731, les auteurs lancent une querelle contestant l'authenticité d'un ouvrage de Bossuet, les *Élévations sur les mystères*, et publient une lettre mettant en doute la paternité exclusive du même auteur pour les *Méditations sur l'Évangile*⁹⁰. La querelle suscite une condamnation officielle des jésuites par un arrêt du Parlement daté du 7 septembre 1733. Cette affaire, trahissant une relâche dans la rédaction du journal, débouche sur d'importants changements gestionnels en décembre 1733.

La présence engagée des *Mémoires de Trévoux* dans la vie culturelle de l'époque permet de suivre la modification de la critique journalistique des jésuites. Refusant d'ignorer les aberrations, les erreurs historiques et la médiocrité philosophique de certains écrivains, les rédacteurs dénoncent les défauts des livres dont ils parlent ou les combattent ouvertement. Ce type d'intervention intellectuelle n'empêche pas les journalistes de chercher un moyen terme entre la critique et la louange publicitaire. Voulant conserver la crédibilité de leur parole écrite, ils promettent d'une part de tempérer leur critique pour ménager les auteurs et, de l'autre, ils tâchent d'être plus sobres dans les éloges. Ils en arrivent ainsi à se présenter comme des guides respectueux des auteurs, francs et sûrs.

Le journaliste médiateur

L'équipe de rédaction se propose la tâche originale de servir de médiation entre les écrivains et les lecteurs cultivés, récepteurs de la production littéraire. Elle fait appel aux personnes intéressées à collaborer au périodique, créant ainsi une tribune interactive où dialoguent le créateur et le récepteur, dans le but de rendre publics leurs

Evêque d'Avranches, qu'on a mis à la tête de l'imprimé [...] ? Et ne sçait-on pas bien que souvent on n'est pas plus fidèle dans ce qu'on attribue à d'autres, que dans ce qu'on attribue à soi-même ? » (MT, juin 1725, p. 990).

⁸⁹ « L'Académie atteste que l'Ouvrage est de Theocrite de Pluvignac » (MT, février 1727, p. 203).

⁹⁰ MT, février 1732, p. 314.

travaux et leurs jugements. Cette rencontre contribuera au progrès scientifique et au développement idéologique de l'Europe francophone.

Attachés à souligner le rôle d'intermédiaire des *M. de T.* entre le public et les savants de l'Europe, comme entre ces savants eux-mêmes, les auteurs engagent les gens de lettres à recourir au journal pour proposer leurs difficultés sur des points de doctrine ou pour soumettre au jugement du public les projets de leurs ouvrages⁹¹.

Collaborant à un périodique, le journaliste traduit la perception qu'il se fait de son métier, son mode de sélection des livres et la méthode qu'il emploie pour sonder le marché de l'imprimé : « nous ne ferons nulle difficulté de suivre [...] la règle que nous nous proposons en qualité de Journalistes, sçavoir de rendre un compte fidèle des Livres les plus extraordinaires, particulièrement lorsque les éditions viennent des pays étrangers »⁹². Il souligne d'abord sa fonction de *guide* du lecteur pour connaître des livres : son devoir de présentateur de l'information se double nécessairement de celui de critique averti capable de protéger le lecteur de la séduction des titres imposants qui dissimulent des écueils dangereux. En offrant au public une information bien pensée, le journaliste se présente ainsi comme chroniqueur sagace permettant au lecteur de former son propre jugement :

Le devoir d'un journaliste se borne à rendre un compte fidèle des livres dont il est chargé de faire l'analyse. S'il lui faut emprunter le secours de la critique, la politesse, la probité et la religion lui prescrivent des règles dont il ne doit jamais se départir. Affecter les airs et le ton de censeur ou de juge, c'est usurper un droit qui n'appartient qu'au public arbitre souverain de la réputation des auteurs et du mérite de leurs ouvrages⁹³.

Conscient des contraintes que lui impose la forme du périodique et surtout l'espace restreint alloué à chaque article, le journaliste présente tantôt ses excuses à l'auteur de ne pouvoir rendre toute l'étendue de sa pensée, et tantôt au lecteur de ne pouvoir dépasser les bornes d'un compte rendu :

L'Auteur nous pardonnera, si nous ne donnons pas à ses pensées toute la suite qu'il leur a données lui-même. Mais outre que l'Ouvrage est

⁹¹ Pascale Ferrand, *op. cit.*, t. II, p. 810.

⁹² *MT*, janvier 1734, p. 77.

⁹³ *MT*, *ibid.*, p. 3.

trop étendu ; les citations nombreuses et les digressions fréquentes dont il est chargé, ne conviennent guère à la simplicité d'un extrait⁹⁴.

Reprenant l'analyse d'un livre de pédagogie dans le numéro de février 1734, le rédacteur se plaint à nouveau de devoir s'en tenir à un espace limité : « L'Importance de cet Ouvrage nous aiant comme forcé de nous étendre dans le premier Extrait, peut-être au-delà des bornes qui conviennent à ces Mémoires, on nous pardonnera d'abrégé dans celui-ci le compte qui nous reste à rendre »⁹⁵. De même, la contrainte de brièveté mène à la suppression des détails : « S'il était ici question d'autre chose que d'un extrait, nous commencerions par alléguer les morceaux de l'histoire de France [...] ; mais il ne s'agit pas ici de menus détails. Venons au corps de l'histoire de France »⁹⁶. Pour remédier à la brièveté du compte rendu, le journaliste renvoie le lecteur à un article précédent ou à un autre texte qui le renseignerait sur le sujet⁹⁷.

L'ampleur du projet et la diversité des correspondants soumettent parfois les rédacteurs aux manœuvres ou aux négligences des informateurs. Les fausses nouvelles dues au manque de vérification provoquent des problèmes aigus, comme quand le journal annonce le décès de Magliabechi qui, toujours vivant en 1703⁹⁸, se sent blessé des détails de sa notice nécrologique. Mais les jésuites parvinrent à tourner les choses à leur avantage quand ils reconnurent leur erreur et présentèrent leurs excuses. L'année suivante, les journalistes furent également obligés d'avouer une autre méprise au sujet de la pensée de M. Biet, membre de l'Assemblée des Apothicaires de Paris⁹⁹.

⁹⁴ *MT, ibid.*, p. 39. Dans le même extrait, le rédacteur explique encore : « Nous sentons avec peine que la nécessité d'abrégé ne nous permet pas de nous étendre autant que nous voudrions sur un sujet aussi intéressant » (*MT, ibid.*, p. 57). Le journaliste restreint donc à chaque instant sa volonté de développer son propos sur un sujet qu'il trouve intéressant afin de respecter la loi journalistique de la concision.

⁹⁵ *MT*, février 1734, p. 232.

⁹⁶ *MT, ibid.*, p. 309.

⁹⁷ « Nous renvoions aussi le lecteur à quelques petites observations du même genre sur différents sujets » (*MT*, février 1734, p. 335).

⁹⁸ Pascale Ferrand, *op. cit.*, t. II, p. 811.

⁹⁹ *MT*, octobre 1704, p. 12.

Les rédacteurs de Trévoux anticipent sur les préférences et l'avidité des lecteurs¹⁰⁰ pour certains articles. En dressant une grille sélective, ils invitent le lecteur curieux à lire l'œuvre analysée. Ils présument que ceux-ci manifesteront beaucoup d'intérêt pour le sujet traité et en promettent la suite dans les numéros suivants : « ces extraits ne peuvent manquer d'être bien reçus du public, nous en donnerons la suite à mesure qu'ils viendront »¹⁰¹. L'intérêt du public n'est pas l'unique motivation du rédacteur pour donner suite à un compte rendu : son propre intérêt, celui de ses confrères, mais aussi l'importance du sujet dans le contexte socio-culturel sont autant d'éléments qui orchestrent le choix.

Analyse de contenu

Fonctionnant comme un condensé de culture et d'érudition, l'article de journal rédigé par les jésuites suit un plan traditionnel. Il commence généralement par une description matérielle de l'ouvrage : annotations, citations, édition, reliure, etc. Le journaliste entre en matière par une brève discussion sur une question curieuse que soulève l'ouvrage, l'auteur, sa vie ou le style. Il résume ensuite le contenu, chapitre par chapitre, puis s'attarde sur les parties qui lui semblent intéressantes. Toutefois, la présentation des idées du livre ne suit pas celle de l'auteur : l'obligation d'opérer un choix mène souvent à l'arbitraire comme en font foi les remarques du journaliste : « Mettons ici quelques uns des raisonnemens au hazard & sans choix »¹⁰² ; « Nous prenons cet exemple sans choix sur une infinité d'autres, parce que qui en a vû un a vû tout le reste, & peut le deviner »¹⁰³. Présupposant que le lecteur du périodique consultera l'ouvrage recensé, le journaliste fait un va-et-vient entre les citations et les observations générales et avive la curiosité du lecteur par des tournures comme : « Ainsi attendez-vous de trouver ... »¹⁰⁴. La conclusion, concise ou absente parce qu'un jugement global sur le livre figure en tête de l'article, résume l'œuvre, réaffirme la thèse du début ou renvoie le lecteur à la suite publiée dans le numéro suivant.

¹⁰⁰ Le périodique s'adresse seulement au « Lecteur éclairé » et se fie à son jugement sur les ouvrages recensés : voir par exemple *MT*, avertissement 1734, p. 2, janvier 1734, p. 20, 31, 39.

¹⁰¹ *MT*, mars 1701, p. 99.

¹⁰² *MT*, janvier 1734, p. 83.

¹⁰³ *MT*, février 1734, p. 319.

¹⁰⁴ *MT*, *ibid.*, p. 336.

1. Les Belles-Lettres

En 1734, la critique consacrée à la poésie, à l'art dramatique et au roman supplante les longues dissertations érudites. La politique qui régissait le programme précédent du journal ne voulait intégrer, dans les *Mémoires*, ni les romans ni les pièces de théâtre. C'est la raison pour laquelle on n'y trouve aucune mention de l'œuvre dramatique de Voltaire, ni des *Lettres persanes* qui ont provoqué un retentissement considérable à leur parution. Les recherches générales sur les *Mémoires de Trévoux* montrent que l'attention portée aux arts utiles, aux lettres et aux arts progresse nettement à partir des années 1730-1740¹⁰⁵.

Afin de ne pas décevoir les attentes du public et de ne pas nuire au caractère scientifique du périodique, les rédacteurs excluent les ouvrages d'imagination et de piété « qui font pourtant une part considérable des livres du siècle »¹⁰⁶. Ils analysent, cependant, quelques œuvres relevant de ces deux catégories, mais seulement lorsqu'elles sont introduites par un projet savant ou un discours manifestant des qualités érudites ou littéraires. Il en est de même pour la poésie lorsqu'elle soulève une question qui « appartient à la Philosophie et à l'Histoire plus qu'à la Poésie »¹⁰⁷ ou qu'elle présente un intérêt didactique dans la rhétorique ou la syntaxe, par exemple¹⁰⁸.

L'ouverture à la modernité se manifeste dans les prises de position prévenantes à l'égard de certaines questions, comme l'affaire des *Lettres philosophiques* de Voltaire qui marque un tournant dans l'histoire des idées au XVIII^e siècle¹⁰⁹. En 1734, alors que Voltaire est absent de Paris, le Parlement condamne son livre comme dangereux pour la religion et pour l'ordre de la société¹¹⁰. Le pouvoir ecclésiastique s'allie à cette

¹⁰⁵ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 808.

¹⁰⁶ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 811.

¹⁰⁷ *MT*, juin 1710, p. 974.

¹⁰⁸ *MT*, mai 1711, p. 890.

¹⁰⁹ « Avec elles, la hardiesse conquiert droit de cité et se fait effrontée. La libre pensée de l'Angleterre, toujours redoutée des uns, toujours enviée des autres, reçoit le tribut d'une apologie éclatante, publique, venue d'un jeune écrivain dont on s'accorde à reconnaître le prestige dangereux » (Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. XIII-XIV).

¹¹⁰ Marie-Thérèse Bourez, « L'affaire des *Lettres philosophiques* », dans Pierre Rétat et Jean Sgard (dir.), *Presse et histoire au XVIII^e siècle, l'année 1734*, Paris, éd. du CNRS, 1978, p. 262.

condamnation par une lettre monitoire¹¹¹. Au milieu de la critique acharnée contre l'œuvre dès la publication de l'édition clandestine de Rouen en avril 1734, les *Mémoires de Trévoux* préfèrent garder le silence et n'y font allusion qu'indirectement, « par le biais d'une critique de la réponse injurieuse qu'y fait une personne dans une lettre anonyme »¹¹². Les jésuites ne veulent pas afficher ouvertement leur sympathie pour les *Lettres philosophiques* qui exaltent Newton aux dépens de Descartes et visent les jansénistes à travers les Quakers. La condamnation des jansénistes et du cartésianisme les arrange, mais ils n'osent pas le déclarer ouvertement. Les journalistes font en février 1735 une autre mention de l'ouvrage, mais n'y reviennent plus par la suite. Cette position des jésuites à l'égard de leur ancien élève se confirme lorsqu'ils se hâtent de saluer dans les *Éléments de la Philosophie de Newton*, « le louable projet de M. de Voltaire, de se rendre philosophe, & de rendre, s'il est possible, tout l'Univers newtonien »¹¹³.

Le roman

Si le périodique accorde un espace restreint au théâtre, il est encore plus réticent à l'égard du genre romanesque : les journalistes s'étendent sur les ouvrages qui discutent de l'utilité du genre, sans s'attarder sur les romans marquants de l'époque¹¹⁴. Les volumes de l'année 1734 comptent une dizaine d'articles sur des romans ou des textes critiques sur le genre romanesque et peu d'annonces de publication dans les *nouvelles littéraires*. Malgré le discrédit et la censure dont il fait l'objet, le genre romanesque connaît, entre 1715 et 1760, un développement incomparable¹¹⁵. Depuis la fin du siècle classique, les romanciers sont confrontés à un dilemme né de la combinaison délicate d'exigences critiques contradictoires « dont certaines relèvent de l'idéal moral de la

¹¹¹ C'est un ordre de l'autorité ecclésiastique, à la requête de l'autorité civile, pour donner information sous peine d'excommunication.

¹¹² *MT*, janvier 1735, p. 96.

¹¹³ *MT*, août 1738, p. 1674.

¹¹⁴ Le journal mentionne rapidement dans les *nouvelles littéraires* la publication des parties du *Paysan parvenu* par Marivaux (*MT*, octobre 1734, p. 1921) et annonce quelques romans et contes en affirmant que « ces sortes d'Ouvrages sont excellens pour enrichir la Bibliothèque des esprits oisifs ennemis de la réflexion [...] qui préfèrent à des lectures sérieuses & utiles, celles qui sont de pur amusement » (*MT*, mai 1734, p. 957).

¹¹⁵ Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la Révolution*, Paris, A. Colin (U), 1991, p. 318.

pensée littéraire de leur temps et dont les autres relèvent de son idéal esthétique »¹¹⁶. Pour satisfaire les partisans de l'édification morale, il faut idéaliser la nature humaine, au risque de tomber dans l'irréel et l'in vraisemblable. Pour respecter l'exigence du réalisme, il faut représenter la nature humaine telle qu'elle est : il risque de se faire accuser d'immoralité. Ce n'est que vers 1740, dès la parution de *Paméla* de Richardson, que les romanciers réussiront à sortir de ce cercle vicieux, guidés par l'école anglaise et ses disciples français¹¹⁷.

Ce ne sont donc pas les *Mémoires de Trévoux* qui poseront les problèmes du roman à l'époque, mais le « traité paradoxal et ironique »¹¹⁸, publié en février 1734 par Nicolas Lenglet-Dufresnoy, sous le pseudonyme de Gordon de Percel : *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères ; avec une Bibliothèque des romans, accompagnée de remarques critiques sur leur choix et leurs éditions*¹¹⁹. Dans ce traité critique réparti en deux volumes, Lenglet-Dufresnoy plaide la cause du roman. Le titre en est significatif puisqu'il réfute les principales condamnations du genre fondées sur l'inutilité, l'immoralité et l'in vraisemblance. Il en expose la problématique en critiquant de manière satirique les principaux adversaires du genre. À ses yeux, la critique et la proscription du roman jouent en sa faveur puisque la nature de l'homme le pousse à chercher le fruit défendu : « Ainsi se conduisent les hommes. Si on veut leur donner du goût pour une chose, il n'y a qu'à leur en défendre l'usage »¹²⁰. L'auteur propose également une nouvelle approche du roman fondée sur le pacte de lecture. Le goût pour l'imaginaire n'est pas nécessairement corrupteur car il peut être exploité pour présenter à la jeunesse les principes de la vertu, comme le pensait Huet, longuement cité par Lenglet-Dufresnoy¹²¹. D'une manière générale, en invitant les romanciers à se conformer au vraisemblable pour échapper aux critiques, Lenglet reconnaît l'extravagance de certains romans du XVII^e siècle et confirme ainsi les accusations de Boileau dans son célèbre

¹¹⁶ Georges May, *Le dilemme du roman au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1963, p. 38.

¹¹⁷ Georges May, *ibid.*, p. 102.

¹¹⁸ J. Oudart et J. Sgard, « La critique du roman », dans *Presse et histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, éditions du CNRS, 1978, p. 270.

¹¹⁹ Nicolas Lenglet-Dufresnoy, *De l'usage des romans*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.

¹²⁰ *MT*, avril 1734, p. 680.

¹²¹ Il s'agit de *De l'origine des romans* publié en 1670 par Daniel Huet.

dialogue sur les *Héros de roman*, publié en 1685¹²². Dans le second volume, l'auteur brosse le premier inventaire bibliographique général qui réunit sous le titre générique *roman* des œuvres qui correspondent à la conception du genre aujourd'hui. Un pareil plaidoyer éveille la vieille opposition au roman des journalistes de Trévoux qui attaquent le livre et amorcent une querelle antiromanesque qui débouchera sur la proscription du roman en 1737. Lenglet désavoue aussitôt son ouvrage dans un traité publié en 1735 et intitulé *Histoire justifiée contre les romans*.

De l'usage des romans est annoncé dans les *Mémoires* dès sa parution dans les *nouvelles littéraires* en provenance d'Amsterdam. Le chroniqueur laisse percer son point de vue dans des phrases comme : « L'Auteur et l'Imprimeur ont eu raison de se cacher sous des noms inconnus »¹²³, ou un qualificatif comme « monstrueuse production »¹²⁴ qui aborde un sujet ignoble. Les rédacteurs de Trévoux, déjà montés contre Lenglet à cause d'un écrit « libertin » publié en 1713 et souvent réédité, la *Méthode pour étudier l'histoire*, attaquent vivement cet ouvrage provocateur qui a jeté les fondements de la critique historique et qu'ils avaient également critiqué lors de sa réédition en 1729. À la fin de l'annonce parue en 1734, le journaliste lance : « A l'égard des infamies qui font le sujet du prétendu Eloge Historique, Mr. Rousseau est vengé d'avance par le mépris que les honnêtes gens ont conçu pour l'Auteur qui a dévoilé tant d'horreurs »¹²⁵. Cette affirmation rappelle l'affrontement qui opposait depuis plus de dix ans Dufresnoy au poète Jean-Baptiste Rousseau, au sujet d'un « Éloge historique de Monsieur Rousseau » très satirique¹²⁶, composé par Lenglet-Dufresnoy. Celui-ci publie l'éloge dans son ouvrage *De l'Usage des romans*, contre le gré du poète :

¹²² Les attaques esthétiques les plus importantes au début du XVIII^e siècle sont inspirées de celles de Boileau, c'est-à-dire l'irréalisme et l'in vraisemblance dans la composition des romans : voir Georges May, *op. cit.*, p. 20-22.

¹²³ *MT*, février 1734, p. 372. Dans le compte rendu d'avril 1734, le journaliste renchérit : « L'Auteur est, dit-on, le C. Gordon de Percel. Mais il est évident que c'est un nom supposé, car il n'y a pas d'homme au monde assez peu soigneux de sa réputation pour oser mettre son nom à la tête d'un pareil ouvrage » (p. 673-674).

¹²⁴ *MT*, février 1734, p. 373.

¹²⁵ *MT*, février 1734, p. 374.

¹²⁶ *MT*, avril 1734, p. 673.

Pour les directeurs des *Mémoires de Trévoux*, Lenglet se présente donc à la fois comme le disciple de Bayle et de Fontenelle, l'allié de Voltaire et l'adversaire déclaré du plus grand poète de la Chrétienté [Jean-Baptiste Rousseau]. C'est en vain qu'il couvrira son *Usage des romans* d'une pieuse argumentation, rien ne pourra empêcher les Jésuites d'y voir une œuvre diabolique¹²⁷.

Sachant que le livre de Dufresnoy est le déclencheur principal du débat contre le roman, on comprend pourquoi l'annonce insiste sur l'irréligion de l'auteur puisqu'il discute d'une matière condamnée d'avance et compromet du coup la réputation d'un poète chrétien : « Dans la morale cynique qu'il veut établir sur les ruines de la pudeur, & de la probité, on ne reconnoît point la Religion de l'Ecrivain, & encore moins dans le nouveau genre d'Heroïsme qu'il tâche de substituer à celui des Alexandres & des Césars »¹²⁸.

Promettant d'en faire l'analyse le mois suivant, le directeur du périodique confie la tâche au père Guillaume-Hyacinthe Bougeant, ennemi déclaré du genre romanesque¹²⁹. L'article, publié dans la livraison d'avril 1734, manifeste son antipathie contre Lenglet de manière virulente dès les premières lignes. Bougeant range le traité dans les mauvais livres et affirme que le pseudonyme employé n'empêche guère de reconnaître l'auteur qu'il blâme de recourir à un style diffamatoire et de divulguer les noms des personnes dont il parle ; « mais plus modérés que lui nous ne voulons pas lui faire le tort de le nommer »¹³⁰. Pour dénoncer l'influence pernicieuse des œuvres de fiction, corruptrices des mœurs, Bougeant raille tantôt le choix du sujet, tantôt la peine inutile que s'est donnée l'auteur de défendre un genre condamné. Mais il ne s'attarde pas sur les points essentiels de la thèse de Lenglet qui veut faire du roman l'instrument d'une éducation laïque et mondaine et le libérer de la tutelle de l'histoire. En valorisant l'expression et l'évolution du désir, la rêverie et l'identification au héros, Lenglet exalte les plaisirs de la lecture et son rôle formateur pour l'esprit et l'intelligence. En recourant au père Bougeant pour commenter le livre de Dufresnoy, les journalistes de Trévoux nous invitent à lire *De l'Usage des romans* comme une

¹²⁷ J. Oudart et J. Sgard, *op. cit.*, p. 271.

¹²⁸ *MT*, février 1734, p. 373.

¹²⁹ Bougeant publiera en janvier 1735 (Paris, Le Mercier) son *Voyage merveilleux du Prince Fan Fédérin dans la Romancie*, où les romans sont répartis en deux catégories (la Haute Romancie et la Basse Romancie), toutes les deux accusées d'irréalisme et d'immoralité.

¹³⁰ *MT*, avril 1734, p. 675.

œuvre « philosophique », moderne et subversive, et à ne pas se fier aux arguments traditionnalistes de l'auteur¹³¹.

L'importance de cet ouvrage dans le contexte contemporain se confirme dès lors que l'on consulte les chercheurs qui ont étudié le roman au XVIII^e siècle. Henri Coulet juge le style de Dufresnoy plus tortueux qu'original¹³² et Georges May considère *De l'Usage des romans* comme le « plus influent des écrits critiques favorables au genre incriminé »¹³³ puisqu'il a entraîné plusieurs réactions à l'époque¹³⁴. En février 1736, Charles Porée prononce un discours retentissant qui demande de bannir les romans de la république des lettres. Le texte latin de sa harangue est résumé quelques mois plus tard dans les *Mémoires de Trévoux* et le rédacteur, saluant le tout d'un commentaire enthousiaste, insiste sur l'idée principale du père Porée : en inspirant le goût du vice, les romans gâtent tous les genres littéraires auxquels ils se rapportent et brouillent les normes des lettres¹³⁵. Par ce nouveau mode d'intervention dans la vie littéraire, les *Mémoires de Trévoux* déplacent leur offensive contre le genre romanesque invitant les autorités à le proscrire.

Durant toute l'année 1734, pour contrecarrer les idées libertines de Lenglet, les journalistes jésuites truffent le périodique de comptes rendus qui mettent en relief la banalité des romans. Le cinquième article de janvier 1734, sur une histoire espagnole intitulée *Aurore et Phæbus*, commence par ces mots :

Il faut que ceux qui s'occupent de pareils Ouvrages ayent ou bien du tems à perdre, ou un merveilleux penchant aux chimères. Celui-ci s'annonce lui-même par le titre de Phébus [...]. Qu'on ne s'attend pas que nous fassions une analyse suivie des aventures qui sont rapportées dans le livre. Il suffit pour justifier la disposition des esprits raisonnables par

¹³¹ J. Oudart et J. Sgard, « La critique du roman », p. 272.

¹³² Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la Révolution*. Paris, Armand Colin, 1967, p. 323-329.

¹³³ Georges May, *op. cit.*, p. 9.

¹³⁴ En dépit des attaques acharnées, les romans se publient pendant les années de crise (1725-1760) en nombre important : voir Georges May, *op. cit.*, p. 16. Si les autorités religieuses et civiles se méfient du roman et tentent de le proscrire, il y a toute raison de croire que cette proscription en 1737 n'a pas été effective, car son application aurait gravement affecté le commerce de la Librairie en France : voir Jean Ehrard, *L'invention littéraire au XVIII^e siècle : fictions, idées, société*, Paris, PUF (écriture), 1997, p. 4. Aussi faut-il préciser que l'opinion défendue par les *Mémoires de Trévoux* ne reflète pas l'attitude prédominante à l'égard du roman.

¹³⁵ *MT*, juillet 1736, p. 1454.

rapport à ces sortes de productions romanesques, d'indiquer les premières démarches de Phébus¹³⁶.

Cette entrée en matière donne le ton de l'article qui ne rend pas compte de l'œuvre, mais vise avant tout à désintéresser le public de la lecture de livres de ce genre. Le rédacteur déclare qu'on ne doit toucher à un roman semblable « dans un Journal que pour en faire voir l'inutilité dangereuse »¹³⁷. La citation trace les frontières du champ d'analyse du périodique, en excluant les récits d'aventures et les œuvres de fiction, considérés comme dangereux et indignes de paraître aux côtés d'ouvrages sérieux.

Le discrédit qui s'attache au roman en France est encore augmenté par la comparaison au roman anglais dont la morale est plus épurée. Les traductions de plus en plus nombreuses de romans anglais du type moralisateur, notamment ceux de Richardson¹³⁸, constituent des modèles aux romanciers français. *Les Mémoires* suivent de près ce mouvement de traduction et discutent des questions qu'il soulève. Rendant compte, dans la livraison de février 1734, de *La vie & les Aventures d'Euphormion écrite sur de nouveaux Mémoires*, le journaliste y voit un plagiat de l'ouvrage de Barclay :

Ce titre est évidemment une petite illusion (pour ne pas dire supercherie de Libraire). Que veulent dire ces nouveaux Mémoires pour un Roman connu de tout le monde, comme tel ? D'ailleurs ce qu'on appelle ici trois tomes à la manière des petits Romans imprimés en Hollande, ne contient au vrai que la première des cinq Parties qui composent l'Euphormion de Barclay¹³⁹.

La critique, mordante, présente le texte comme une imitation et une traduction libre de l'original à la faveur de laquelle l'auteur a ajouté ou modifié quelques personnages. En dressant un parallèle entre le modèle et son imitation, le rédacteur

¹³⁶ *MT*, janvier 1734, p. 140-141.

¹³⁷ *MT*, *ibid.*, p. 143.

¹³⁸ Dans ses traductions de *Paméla* et de *Clarissa Harlowe*, l'abbé Prévost a gommé ou édulcoré des passages compromettants : voir les allusions à ce sujet dans le commentaire sur l'*Éloge de Richardson* dans *JE*, janvier 1762, p. 5-38.

¹³⁹ *MT*, février 1734, p. 225, 226.

conclut que les caractères « y sont d'ordinaire mieux touchés & plus spirituels » que ceux de Barclay, mais « il seroit à souhaiter qu'on eût été moins servile imitateur »¹⁴⁰.

Le dilemme que traverse le roman pendant cette période a joué un rôle de premier plan dans son développement, car il a mis en jeu son existence même et a obligé les romanciers à définir leur démarche et leurs objectifs. Les préfaces des romans sont révélateurs du souci principal des auteurs de joindre l'utile à l'agréable, ce qui ne s'applique pas toujours au contenu du roman :

Tout semble s'être passé comme si, désireux d'abord de divertir et de faire vrai, les romanciers de l'époque avaient commencé par écrire leurs ouvrages sans se soucier d'autre chose, puis comme si, conscients après coup des attaques morales bien-pensantes auxquelles leur réalisme les exposait, ils avaient alors rédigé leurs préfaces pour y parer par anticipation les coups qu'ils savaient s'être attirés pas la trop grande franchise de leurs romans¹⁴¹.

Le théâtre

Depuis la fin du XVII^e siècle, plusieurs penseurs se sont prononcés contre le théâtre : le jésuite Lebrun a publié un traité contre la comédie en 1694, en même temps que paraissent les *Maximes et réflexions sur la comédie* de Bossuet. Les deux ouvrages provoquent une querelle autour de l'immoralité du théâtre qui durera pendant le premier tiers du XVIII^e siècle. Charles Porée donne en 1734 des conférences qui condamnent les pièces de théâtre avec des intrigues amoureuses et critique les spectateurs. Alors que Lebrun se déclare contre le théâtre sous toutes ses formes, Porée essaie de concilier les partisans et les adversaires de l'art dramatique. Porée reprend la thèse défendue par les jésuites : le théâtre, utile et bon par essence, offre des leçons de morale aussi efficaces que celles des moralistes ; si la vengeance et l'amour y tiennent un rôle trop grand, il ne faut pas s'en prendre à l'art, mais aux auteurs. Sans aller aussi loin que les partisans de Lebrun qui condamnent systématiquement comédiens et spectateurs, les journalistes de Trévoux s'interrogent : si les comédiens sont excommuniés par l'Église, les spectateurs devraient-ils l'être aussi ?

¹⁴⁰ MT, *ibid.*, p. 226.

¹⁴¹ Georges May, *op. cit.*, p. 109-110.

Moins sévères que leurs contemporains ecclésiastiques, les jésuites reconnaissent donc le rôle social du théâtre. Ils n'en critiquent pas moins les sujets abordés dans les tragédies qu'ils qualifient de frivoles et corruptrices parce qu'elles mettent en scène l'amour et la jalousie. S'ils font l'éloge des dramaturges grecs Sophocle et Euripide qui ne représentent pas la passion, omniprésente dans les pièces modernes, ils vantent le mérite des tragédies de Racine ou de Corneille. Comparant le théâtre français à celui de différents pays, les rédacteurs le placent au sommet de l'échelle dramatique. Ils rendent compte d'un réquisitoire écrit par Collier contre le théâtre anglais et traduit par le père de Courbeville en 1715. Cet ouvrage souligne la supériorité du théâtre français et le montre moins corrompu que celui d'Angleterre.

Si les rédacteurs se prononcent de temps en temps sur les mérites du théâtre, ils évitent de donner des extraits des œuvres dramatiques et continuent à ignorer les succès de Marivaux et de Voltaire¹⁴². Les *nouvelles littéraires* offrent de brefs renseignements sur les dernières publications dramatiques et les pièces représentées aux Théâtre Français et Italien. En juin 1734, le rédacteur annonce la publication et la représentation de trois comédies, honorées du suffrage public : il s'agit de *La fausse Antipathie* par Nivelles de La Chaussée, *L'Apologie du siècle ou Momus corrigé* et *La surprise de la haine* par M. de Boissy¹⁴³. Pour se dispenser de commenter ces pièces, le journaliste renvoie le lecteur à la rubrique des *Spectacles* dans le *Mercure François* qui analyse en détails les dernières représentations¹⁴⁴. Le correspondant de La Haye signale également, dans la même rubrique, la publication en 1733 d'une compilation de pièces françaises et italiennes¹⁴⁵ qui comprend les tragédies *Alceste* et *Ino & Melicerte* par la Grange, *Themistocle* par le jésuite Folard, *Nicetis* par Danchet et *Callysthene* par Piron. Ces titres nous révèlent quelles pièces françaises traversent les frontières pour se faire publier en Hollande.

¹⁴² N'oublions pas que l'année 1734 conserve dans la mémoire littéraire de l'époque quelques faits saillants qui ont marqué les esprits, comme l'échec d'*Adélaïde du Guesclin*, l'engouement pour le théâtre de la foire, ainsi que le succès de la Comédie Italienne.

¹⁴³ *MT*, juin 1734, p. 1150-1151.

¹⁴⁴ « C'est un genre qui semble appartenir de droit au *Mercure François*, depuis que Messieurs de la Roque se sont chargés du soin d'en rendre compte, dans l'Article qui concerne *les Spectacles*. Il seroit difficile de rien ajouter aux belles Analyses qu'ils nous en donnent chaque mois » (*MT*, juin 1734, p. 1151).

¹⁴⁵ *MT*, juillet 1734, p. 1335-1336.

Vers le second tiers du siècle, avec l'intensification du débat sur l'utilité et la moralité du théâtre, une distinction s'établit entre le théâtre à intrigues amoureuses totalement condamné et le théâtre à caractère éducatif répandu dans les collèges jésuites. En mars 1734, les *Mémoires* répondent aux objections soulevées contre ce type de théâtre. Négligeant les attaques jansénistes contre le faste des pièces jésuites qui alimenteraient inconsciemment le goût des plaisirs mondains chez les jeunes, le rédacteur fait une apologie de la valeur pédagogique du théâtre de collège, « libéré de toute galanterie ». D'une part, il permet aux élèves d'analyser l'œuvre littéraire afin de comprendre les personnages, d'adopter ou de réfuter leur conduite et les principes moraux qui les animent. D'autre part, les pièces obligent les étudiants à s'appliquer au latin, permettent aux professeurs de corriger leur diction et leur mauvaise prononciation. Le théâtre leur apprend également à obéir aux directives du maître, à se libérer des contraintes de la timidité en leur donnant une assurance propre à leur permettre de parler librement et naturellement en compagnie.

Dans ce contexte, les journalistes remontent le cours de l'histoire pour expliquer la dégradation du goût en France. Ils reproduisent les textes qui étudient cette question, en laissant aux savants le soin de vérifier leur validité historique¹⁴⁶. L'auteur de l'*Histoire macaronique* avance que le bon goût, mis en valeur sous François I^{er}, n'a cessé de se développer jusqu'au règne de Louis XIV où la production intellectuelle a atteint sa plus grande perfection. Les facteurs qui ont accéléré le déclin du goût se retrouvent d'abord dans la conduite des Français qui se croient supérieurs¹⁴⁷ et ont rejeté les Anciens et exigé plus de réalisme à la scène.

La poésie

Le genre poétique occupe une place de choix dans le journal qui traite longuement de versification et recense plusieurs recueils. Le concept de poésie au XVIII^e siècle renvoie non seulement aux textes écrits en vers, mais aussi à l'aspect esthétique des textes littéraires. Le terme *poésie*, qui désigne le genre « noble » par excellence, retrouve le sens de création littéraire¹⁴⁸ qu'il avait depuis Aristote.

¹⁴⁶ *MT*, janvier 1734, p. 136.

¹⁴⁷ *MT*, *ibid.*, p. 136-137.

¹⁴⁸ Robert Escarpit, *Le littéraire et le social*, p. 268.

En janvier 1734, le journaliste analyse un ouvrage intitulé *Réflexions sur la poésie en général, sur l'Eglogue, sur la Fable, sur l'Elégie, sur la Satire, sur l'Ode, & sur les autres petits Poèmes, comme Sonnet, Madrigal, &c. Suivies de trois Lettres sur la Décadence du Goût en France*¹⁴⁹. Le livre traite de différentes formes de poésie concises et légères et dégage les règles qui les régissent. Le journaliste met en lumière le souci pédagogique du texte qui cherche à plaire au lecteur, tout en le renseignant sur la poésie. Parce que les analyses philosophiques rebutent, l'auteur utilise un style léger et amusant afin de faire passer son message sans être rébarbatif ni pédant : « au lieu de raisons sèches, il a voulu assaisonner les siennes d'un stile aisé, de réflexions égayées, d'exemples amusans, & de critiques fines & plausibles »¹⁵⁰.

Selon l'auteur de l'ouvrage, on s'intéresse plus à ce qui s'adresse à l'imagination et la fait travailler : ainsi les expressions imagées semblent attirer l'attention plus que le langage courant. Par exemple, si je dis : « le soleil se lève », personne ne portera de l'intérêt à mon propos, tandis que si je dis : « Phébus sort du sein de l'onde, [...] il monte dans son char, [...] il presse le flanc de ses coursiers, etc. »¹⁵¹, on sera plus attentif à mon discours. D'après le journaliste, la pensée de l'auteur ne convient qu'en des circonstances où l'on cherche à s'amuser plutôt qu'à s'instruire, puisqu'un philosophe peut aimer la première phrase et la préférer à la seconde. Parlant de ce que la poésie a de commun avec la prose, l'auteur souligne l'importance de faire appel aux sens : « [...] les choses les plus judicieuses ne nous touchent point, si on ne nous les rend sensibles : il faut absolument parler à notre imagination, décorer ce qu'on lui présente [...] car nous nous intéressons à ce qui nous ressemble, surtout à ce qui nous ressemble en beau »¹⁵².

Les commentaires du journaliste sur les exemples donnés par l'auteur révèlent les préférences du rédacteur parmi les poètes et écrivains contemporains. Si l'auteur de l'ouvrage cite Corneille et Molière, c'est pour donner des exemples éloquents d'une versification talentueuse. En revanche, il utilise une satire composée contre La Motte insinuant de manière sarcastique son mépris pour cet écrivain qui n'est qu'un mauvais

¹⁴⁹ Cet essai théorique est écrit par Rémond de Saint-Mard : voir Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, PUF (Premier Cycle), 1996, p. 92.

¹⁵⁰ *MT*, janvier 1734, p. 113.

¹⁵¹ *MT*, *ibid.*, p. 114.

¹⁵² *MT*, *ibid.*, p. 113, 114.

imitateur de Fontenelle. Il mentionne La Fontaine en parlant de la fable, cite Horace et rejette l'élégie française qui n'a pas réussi à respecter les règles du genre. Il affirme préférer Pindare aux poètes satiriques Despreaux et Régnier. Il fait l'éloge du talent poétique de Fontenelle qui a en France « la plus grande réputation de littérature dans les genres les plus opposés [...] dont les traits avantageux suffisent seuls à tenir contre les défauts qu'on voudrait lui trouver »¹⁵³.

Les *Mémoires* rendent compte d'un ouvrage en vers, présenté sous un pseudonyme et intitulé *Histoire macaronique [...] avec l'horrible bataille des Mouches et des Fourmis*¹⁵⁴. Le pseudonyme Merlin de Cocaie dissimule le nom de l'auteur, Dom Théophile Folengio, moine bénédictin du XVI^e siècle qui écrit plusieurs ouvrages poétiques. Le journaliste commence par déplorer l'absence de notice concernant l'auteur ou l'ouvrage lui-même : « Jamais Ouvrage n'a été présenté au Public aussi nud que celui-ci. Quelque peu connus que soient & l'Auteur & l'Ouvrage, l'Editeur n'a seulement pas pris la peine de les faire connoître dans un avertissement, ni de prévenir les lecteurs sur la nature d'une production si singulière. Nous allons y suppléer »¹⁵⁵.

Ce commentaire indique l'importance que prend la mention du nom de l'auteur au début du XVIII^e siècle. Aussi les journalistes cherchent-ils à découvrir les auteurs qui se dérobent derrière des initiales¹⁵⁶ : « L'Auteur qui laisse ici à deviner son Nom par des lettres initiales, & dont on a vu d'autres Ouvrages ingénieux, se propose de faire sentir sur quoi sont fondés les Règles de la Poësie, & d'en découvrir les

¹⁵³ *MT*, *ibid.*, p. 138. Dans le même cadre, les correspondants du périodique mentionnent la réédition des œuvres du poète Voiture qui ont soulevé au XVII^e siècle de véritables débats littéraires comme la querelle des sonnets. L'édition de 1734, augmentée de quelques poèmes écrits à l'âge de quinze ans, se distingue des précédentes par la beauté des caractères. Le journaliste trouve incongru l'ajout des poèmes d'essai de « ce grand Poète » et on aurait dû les supprimer : voir *MT*, février 1734, p. 378-379.

¹⁵⁴ Le titre de l'article signale que le livre est composé de deux volumes, in-12, « chacun environ 400 p. sans nom d'imprimeur ». Le mot *environ* indique que les pages ne sont pas numérotées continûment, tandis que l'absence du nom d'imprimeur soulève plusieurs hypothèses : l'imprimeur n'a pas demandé la permission de publier ; il a préféré conserver l'anonymat afin qu'on ne lui reproche pas d'éditer un texte qui n'a plus trop de vogue.

¹⁵⁵ *MT*, janvier 1734, p. 144.

¹⁵⁶ *MT*, février 1734, p. 225. Dans ce cas, le journaliste connaît à coup sûr l'identité de l'auteur, mais ne le nomme pas pour ne pas transgresser les règles de la politesse.

ressorts »¹⁵⁷. Ce recours aux lettres initiales ou au pseudonyme, courant depuis le siècle classique, visait à « s'effacer » pour mettre en valeur le contenu du livre, échapper à la censure et à la critique ; elle révèle aussi un mépris aristocratique pour tout ce qui sent l'atelier et la pratique d'un métier.

Le rédacteur convient de la pertinence des questions soulevées dans le livre. Le style de l'auteur, proche du registre oral de la conversation, allège le discours didactique¹⁵⁸. Passant à l'histoire elle-même, « ancienne & Gauloise », il la qualifie de « tissu d'extravagances entassées les unes sur les autres, sans autre suite ni liaison que le dérèglement d'une imagination échauffée qui s'abandonne aux idées les plus bizarres »¹⁵⁹. Rabelais lui-même, qui s'est inspiré de cette œuvre, est emporté par les mêmes condamnations : « un imitateur de si mauvaise réputation ne fait guère d'honneur à son modèle »¹⁶⁰. On ne sera pas surpris que le journaliste termine sur ces mots : « mais nous finissons d'en parler, car c'est du tems perdu »¹⁶¹.

La fonction nouvelle d'informateur que s'assigne le journaliste se manifeste dans ce compte rendu qui cherche à reconstituer le contexte socio-historique de la production du livre, qui rappelle la vie et l'œuvre de l'auteur puis essaie de caractériser le style « macaronique » comme une forme de vers burlesques « qui consiste à habiller des mots Français en terminaisons Latines, en conservant avec ce stile bouffon toute la gravité apparente d'un Poëme épique »¹⁶². Pour le rédacteur, il ne s'agit pas de présenter un chef-d'œuvre, mais de « satisfaire les curieux qui peuvent regarder comme un point d'érudition littéraire »¹⁶³. Malgré ses beaux principes, le journaliste ne peut longtemps s'en tenir à la neutralité annoncée, puisqu'à travers le burlesque, ses propos ironiques condamnent bientôt toute une époque : l'histoire macaronique « fut reçû[e] avec applaudissement dans un siècle où des bouffonneries pédantesques

¹⁵⁷ *MT*, janvier 1734, p. 112.

¹⁵⁸ *MT*, *ibid.*, p. 140.

¹⁵⁹ *MT*, *ibid.*, p. 149.

¹⁶⁰ *MT*, *ibid.*, p. 149.

¹⁶¹ *MT*, *ibid.*, p. 151.

¹⁶² *MT*, *ibid.*, p. 144.

¹⁶³ *MT*, *ibid.*, p. 146.

tenaient lieu d'esprit & d'enjoûtement, & où les Anagrammes, les Vers retournés, les Logogryphes passoient pour des ouvrages de bon goût »¹⁶⁴.

Les Anciens et les Modernes

La querelle des Anciens et des Modernes a été trop longue et trop bruyante pour laisser les rédacteurs indifférents. Elle commence au XVII^e siècle avec les cartésiens, les jansénistes et les libertins qui contestent l'authenticité de l'histoire, moderne, grecque et romaine, parce qu'elle semble inconsistante, pleine d'ornements et de pathétique¹⁶⁵. Le débat s'oriente ensuite vers l'examen « sceptique » de la chronologie de la Bible. Dans le domaine littéraire, on s'attaque à la poésie¹⁶⁶ et au théâtre des grands Maîtres ; on discute du mérite de certains auteurs, tel Homère, de la notion du sublime et de la manière propre à la littérature, comme le merveilleux chrétien. Entre 1711 et 1717, la querelle homérique bat son plein avec la publication en 1711 de la traduction de l'*Iliade* par Madame Dacier.

Si le camp des Modernes contribue à valoriser les œuvres de leurs contemporains, celui des Anciens¹⁶⁷ prône plutôt une littérature appartenant au passé. On se retrouve, en fin de compte, avec deux camps qui se plaignent de la médiocrité des ouvrages contemporains et évoquent avec nostalgie les grands chefs-d'œuvre de la littérature grecque et latine dans le cas des Anciens et de la littérature du siècle classique dans le cas des Modernes. On le sent à travers les propos de Fontenelle et le style de Voltaire dans *le Siècle de Louis XIV*.

Les journalistes jésuites ne prennent aucun parti : ils approuvent tantôt les partisans des Anciens, tantôt ceux des Modernes, selon qu'ils respectent la religion et

¹⁶⁴ *MT, ibid.*, p. 148.

¹⁶⁵ Paul Hazard avance que le doute ne tarde pas à dépasser les frontières de l'histoire : « Il y eut comme un grand écroulement, après lequel on ne vit plus rien de certain, sinon le présent : et tous les mirages durent refluer vers l'avenir » (*op. cit.*, p. 27).

¹⁶⁶ La poésie comprenait les grands genres de l'Antiquité (l'épopée, l'ode, l'épître, la satire et l'élégie), des genres plus récents (les cantates et les stances), des formes plus légères (le conte, l'églogue, l'idylle, la fable et le sonnet et la poésie de circonstance), mais aussi des ouvrages d'éloquence (discours en vers) et les genres dramatiques en vers, ainsi que des ensembles didactiques comme les poèmes religieux, scientifiques, philosophiques : voir Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 57.

¹⁶⁷ Cette accusation attribuée aux Anciens ne s'applique pas à tous leurs partisans qui, depuis le XVII^e siècle, soulèvent des questions éminemment « modernes », comme celle du sublime.

l'ordre établi. Les nombreuses études qu'ils publient sur la littérature antique comme les *Réflexions sur l'éloquence* du père Rapin composées en 1671 débordent d'admiration¹⁶⁸ et leur système d'enseignement repose largement sur le patrimoine antique. S'ils analysent également les ouvrages historiques, philosophiques et scientifiques modernes, ils critiquent vigoureusement tous les arguments qu'ils ne trouvent pas bien fondés¹⁶⁹. Ils se rangent du côté des Modernes pour faire l'éloge de La Motte, de Terrasson, sans pour autant décrier les Anciens. Déplorant l'espèce d'idolâtrie de certains lettrés pour les poètes de l'antiquité, ils louent l'œuvre de La Motte pour contrebalancer la grandeur excessive accordée à Homère. Ils n'oublient pas non plus leur propre contribution à la formation des classiques du XVII^e siècle grâce à l'étude des œuvres des auteurs païens : ils sont particulièrement fiers d'avoir formé les prédicateurs éloquents et les poètes du siècle classique par leurs leçons de rhétorique et de latin. Pour attaquer les Anciens, ils font l'éloge des hommes de lettres « chrétiens » du siècle précédent au détriment des païens et reprochent à Homère d'être peu conforme à la morale chrétienne. Cette confusion du théologique et du littéraire ne convainc ni leur adversaires ni leurs amis.

Si la première phase de la querelle entre Perrault et Boileau est absente des *Mémoires*, les rédacteurs applaudissent, en 1707, les premiers écrits de La Motte, ancien élève des jésuites. De son côté, La Motte essaie de conserver les suffrages de ses anciens maîtres, réputés auprès des intellectuels pour leur jugement judicieux. Dès le début de la deuxième querelle, les *Mémoires* commentent la traduction versifiée de l'*Iliade* par La Motte dès sa parution en 1714. Par comparaison, celle de Madame Dacier leur semble marquer une vénération excessive pour Homère et tomber dans l'incongruité quand elle rapproche ses allégories de celles de l'Écriture sainte¹⁷⁰. Ils louent la traduction de La Motte qu'ils comparent aux œuvres des grands poètes de l'antiquité, mais disqualifient Homère au nom de la clarté, de la simplicité, de la précision des idées, de la justesse de sa théologie et de sa morale. Ce faisant, ils subordonnent la forme au contenu et se méprennent sur la portée du débat, comme tant de leurs contemporains : évaluer les textes anciens selon les principes d'écriture et de

¹⁶⁸ Le père Bouhours ne parvenait pas à apprécier les classiques de son siècle, leur préférant les chefs-d'œuvre des Anciens.

¹⁶⁹ Les journalistes semblent privilégier les ouvrages sur l'antiquité et les traductions d'œuvres de Sophocle ou d'Euripide, mais ce goût ne signifie pas qu'ils rendent un culte aveugle aux Anciens.

¹⁷⁰ *MT*, mars 1714, p. 224.

morale du XVIII^e siècle ne leur rend guère justice puisque le goût, l'esthétique et les mœurs sont tributaires de l'espace et du temps dont ils relèvent.

Les partisans des Anciens croient trouver dans les écrits de ceux-ci des traces, voire les fondements de la théologie et de la morale. Il suggèrent de les imiter en les prenant pour guides de formation intellectuelle et morale. Pour Madame Dacier, les textes d'Homère revêtent un caractère doctrinal orthodoxe, inoffensif pour les chrétiens. Tenant un discours de raison, les jésuites dénoncent les absurdités du poète grec. Partisans de la stricte vraisemblance, ils insistent sur le dessein de l'*Iliade*, condamnent les fables et la fiction qui ne se conforment pas aux bienséances et font parler les animaux. Desautels a bien montré comment la pensée des jésuites a évolué de l'attachement servile aux Anciens à l'engouement pour les Modernes :

Leur jugement ne s'était affranchi de l'autorité des grands modèles que pour s'asservir plus étroitement à l'autorité abstraite des règles de la raison. Inconsciemment, c'est au nom de la raison éclairée que les rédacteurs proclamaient la supériorité des Modernes. Trop concentrés sur le fond, ils oubliaient qu'on ne détrône pas Homère en jugeant sa théologie défectueuse. Le P. Bouhours leur aurait rappelé que c'est un "je ne sais quoi" qui fait la beauté du poète grec¹⁷¹.

C'est dans les commentaires érudits, littéraires ou plaisants que les jésuites prennent la parole en tant que savants français et intellectuels catholiques qui veulent faire respecter les principes religieux. Les articles à forte teneur polémique, qui présentent la thèse de l'adversaire tout en la combattant dans le menu détail, signalent un champ de tensions idéologiques. C'est ainsi que l'on trouve dans le journal des critiques variées sur le système politique¹⁷², les débats philosophiques et théologiques¹⁷³ et sur le roman¹⁷⁴.

L'éducation

Les jésuites discutent rarement d'éducation puisqu'ils sont convaincus de l'efficacité de leur système et ne craignent pas la concurrence. Ils mettent seulement en

¹⁷¹ Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. 113.

¹⁷² *MT*, mai 1734, p. 1256.

¹⁷³ *MT*, février, mars et avril 1734.

¹⁷⁴ Lenglet-Dufresnoy, *De l'usage des romans*, dans *MT*, avril 1734, p. 672-695.

valeur les avantages des études poursuivies dans les collèges par rapport à celles faites sous la direction d'un maître particulier. Dans les *Mémoires de Trévoux*, les chercheurs remarquent que les extraits portant sur les traités d'éducation consistent en une analyse objective dépourvue de critique personnelle. Alors qu'entre 1716 et 1730, les *Mémoires* ne recensent aucun traité d'éducation, la situation change graduellement dans les années 1730¹⁷⁵.

En traitant de l'enseignement tutorial, le journaliste présente un livre publié à Munich en 1731 et composé par « l'illustre M. de Wilhelm », conseiller du Prince de Bavière, pour expliquer les principes de l'éducation d'un prince destiné à régner. L'ouvrage est intitulé *Annus politicus...*, ou *Année Politique, partagée en douze Discours ou Traités, Critiques-Politiques, & Politiques-Historiques, dans lesquels on établit les principes les plus nécessaires à un Prince qui doit regner ; Ouvrage composé pour le Sérénissime Prince Electoral de Baviere, &c.*¹⁷⁶. L'entrée en matière du compte rendu confirme la vogue que connaît le sujet à l'époque : « L'éducation des Princes, est sans contredit de tous les objets le plus intéressant pour une Nation, & le plus précieux aux yeux de quiconque pense d'une manière relevée »¹⁷⁷. Le rédacteur note que les exemples de traités de formation idéale complète abondent dans l'histoire littéraire, comme les *Essais* de Montaigne, *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais : « C'est sans doute à des motifs si parfaits, plus encore qu'à l'esprit en quelque façon, que nous sommes redevables de tant d'excellens Ouvrages, qui, quoique dans des genres differens, tendent tous à la même fin »¹⁷⁸.

S'appliquant à apprécier le système présenté par l'auteur allemand, le rédacteur adopte une position qui met en relief le décalage idéologique entre le siècle classique qui prônait l'universalité du goût et le siècle des lumières qui préconise l'acceptation et

¹⁷⁵ Dans son étude des titres utilisés au XVIII^e siècle, Geneviève Bollème décèle un souci éducatif. Les manuels de civilité se multiplient, offrant des recettes pour bien parler en compagnie, fréquenter la bonne société et apprendre les usages et la politesse. On passe peu à peu du savoir-vivre et de l'étiquette au savoir tout court. Les ouvrages d'arithmétique, d'orthographe ou d'alphabet ont pour titre des mots comme : « abrégé de ... », pour apprendre « en très peu de temps », « vite », « facilement ». Ils sont destinés à la jeunesse et à tous ceux qui veulent apprendre à lire, à écrire et à compter correctement : voir Geneviève Bollème, « Littérature populaire et littérature de colportage au 18^e siècle », dans *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1965, p. 72.

¹⁷⁶ *MT*, janvier 1734, p. 35.

¹⁷⁷ *MT*, *ibid.*, p. 36.

¹⁷⁸ *MT*, avril 1730, p. 623.

le respect de l'autre, avec ses principes et son système de valeurs. Le périodique insiste dans ce cas sur le cosmopolitisme fondé sur le respect de la différence des idées : « Chaque Nation a ses goûts particuliers. Il n'est pas étonnant que M. Wilhelm se soit réglé sur celui de son pays. S'il n'est pas tout-à-fait conforme à nos idées, il n'en est pas moins propre au dessein que l'auteur se propose »¹⁷⁹. Wilhelm pose quatre principes indispensables : « la religion [...] est la source de toutes les vertus » ; un prince « ne doit faire la guerre que lorsqu'elle est nécessaire pour le repos de ses peuples » ; il ne peut s'employer en même temps à établir sa réputation et à acquérir de la gloire¹⁸⁰. Il réfute le principe politique qui permet au roi de violer le droit pour préserver son règne¹⁸¹. Tout en mettant l'accent en conclusion sur l'érudition, le cosmopolitisme et l'esprit d'ouverture de l'auteur, le journaliste ne peut s'empêcher de souligner la supériorité du goût français : « on y désirera la correction & le goût que l'on veut en France dans les ouvrages d'esprit »¹⁸².

Les *Mémoires* de mars 1734 étudient un ouvrage épistolaire italien, publié sous le pseudonyme d'Ottavio Piceno, concernant l'avantage des écoles publiques sur les particulières. Le journaliste présente l'idée principale du texte sur un ton ironique, mais saisit l'occasion pour dresser un véritable plaidoyer en faveur de l'enseignement public. Ce faisant, il contredit l'attitude générale des journalistes jésuites qui critiquent les collègues non-jésuites pour l'insuffisance de leur méthode d'enseignement et la pauvreté de l'instruction religieuse dispensée aux enfants.

Le premier argument du rédacteur vise à montrer que l'enseignement public contribue au progrès des nations en inculquant aux enfants les principes religieux, principal appui de l'État. Pour faire valoir sa thèse, le journaliste cite des témoins prestigieux comme Quintilien, Platon, Aristote et saint Jérôme qui prônent des études uniformes et publiques.

La nature des Ecoles célèbres, est de rendre l'instruction plus sensible, & par conséquent plus solide et plus durable. Tout y parle aux yeux et aux sens. L'assemblée réveille ; la solitude assoupit : on languit

¹⁷⁹ *MT*, janvier 1734, p. 38.

¹⁸⁰ Une des tâches primordiales pour un roi est de favoriser les beaux-arts, car « les lettres dispensent de l'immortalité ».

¹⁸¹ *MT*, janvier 1734, p. 65.

¹⁸² *MT*, *ibid.*, p. 254.

dans le Cabinet, on s'anime dans une école remplie. Professeurs et Disciples, tout se ressent de cette ame qui résulte de la multitude. La leçon se vivifie pour parler ainsi, & passe à la faveur de cette espece de vie dans les esprits devenus plus agiles & plus attentifs¹⁸³.

Suivant la même logique, le journaliste soutient que les professeurs du système public possèdent une méthode pédagogique et des talents supérieurs à ceux des maîtres particuliers. Il voit dans l'organisation même de l'école une excellente structure pour encadrer les études fondamentales :

Les sages Fondateurs des Collèges connoissoient trop la nature des jeunes esprits & leur rapport avec les lettres, pour en juger ainsi. Les degrés des études, le tems prescrit pour la carrière des classes, le progrès des leçons, le passage imperceptible des unes aux autres, le choix des livres & des sujets de composition, la variété des exercices de mémoire & d'esprit ; que sais-je ? les heures mêmes d'étude & de délassement, tout a été pesé, medité, réglé par les têtes les plus sensées sur le rapport mutuel des esprits & des lettres. Les Maîtres particuliers ne sont pas à portée de suivre tous ces reglemens quand ils le voudroient¹⁸⁴.

Faisant l'éloge des jeux éducatifs qui éveillent l'émulation chez les élèves et améliore leur rendement scolaire, il tente de démontrer que le système tuteur ne favorise pas le développement des aptitudes de l'enfant. Le rédacteur profite de l'occasion pour toucher au débat en cours sur le théâtre des collèges dont nous avons esquissé quelques traits plus haut. Il fait l'apologie du théâtre collégial qui vise à former l'élève en l'amusant. Rappelant « que cet usage si sagement établi n'est pas du goût de quelques personnes d'esprit & de réputation »¹⁸⁵, il énumère les bienfaits du théâtre sur les élèves qui le pratiquent : d'une part, la correction de la prononciation, l'assurance, l'aisance gestuelle et langagière si nécessaires au barreau, en chaire ou dans la société ; d'autre part, — et c'est là l'essentiel — les principes moraux que l'on insinue subtilement à travers le jeu théâtral. Sur ce plan, le travail de préparation d'une pièce est souvent plus grand que celui des leçons tirées de l'étude des textes : « Dira-t'on que des explications d'Auteurs sont plus utiles que de pareils jeux ? Il seroit difficile de le prouver ; mais que cela soit ainsi, il s'ensuivra qu'en admettant

183 *MT*, mars 1734, p. 415-416.

184 *MT*, *ibid.*, p. 417-418.

185 *MT*, *ibid.*, p. 421.

l'un & l'autre exercice, on réunit deux moïens sûrs de réussir, dont l'un seroit fort stérile sans l'autre »¹⁸⁶.

Avec le même intérêt que celui accordé à l'éducation publique, le journaliste tente de suivre les débats qui occupent les intellectuels. L'apprentissage des langues classiques et son utilité pour la formation du cœur et de l'esprit se trouve au centre des discussions au cours du premier tiers du XVIII^e siècle. L'abbé de Saint-Pierre publie un essai¹⁸⁷ dans lequel il se plaint de l'importance trop grande accordée aux langues classiques aux dépens de la formation morale des étudiants du collège. Maîtres de l'éducation à cette époque, les jésuites doivent se prononcer. Le journaliste qui rédige la réponse en avril 1730 se montre modéré et prudent :

D'abord il est naturel que celui qui a appris à bien parler, parle toujours bien ; et très naturel aussi que celui qui a appris à bien vivre, vive assez mal. La même vanité, le même amour propre qui rendent un homme attentif à bien parler lorsqu'il a appris, le rendent à tout moment attentif à sa conduite et capable de bien des injustices et des crimes¹⁸⁸.

Expliquant que les principes de morale et d'éthique sont présentés aux étudiants de manière indirecte, à travers l'enseignement des langues et des sciences, le rédacteur s'aperçoit que ce système ingénieux d'enseignement ne porte pas forcément des fruits, car au sortir du collège et au premier contact avec le monde, les élèves se laissent facilement égarer par la fougue des passions. Voulant mettre le collège et les méthodes pédagogiques hors de cause, le journaliste affirme que les principes moraux inculqués au collège les ramèneront tôt ou tard au droit chemin¹⁸⁹.

Les jésuites ne s'appliquent pas seulement à mettre en valeur leur système d'enseignement : ils discutent également des matières à incorporer dans les programmes scolaires. Suggérant de supprimer l'usage des fables, ils proposent des œuvres comme le *Télémaque* de Fénelon où ils retrouvent une morale plus élevée et plus nette sans avoir recours aux animaux. Supérieur à l'*Odyssée*, le *Télémaque* est qualifié de poème épique qui fait la gloire de la nation française. Alfred Desautels note

¹⁸⁶ *MT, ibid.*, p. 423.

¹⁸⁷ L'abbé de Saint-Pierre, *Projet pour perfectionner l'éducation*, dans *JL*, t. XIV, 1^{ère} partie, 1729, p. 170.

¹⁸⁸ *MT*, avril 1730, p. 623.

que l'« on ne trouvera jamais sous la plume des rédacteurs la moindre allusion à la portée politique de l'œuvre ni aux accusations qui avaient été faites à son auteur »¹⁹⁰.

Les journalistes de Trévoux s'assignent donc le devoir de défendre les idées de leurs confrères en matière d'éducation. Ils sélectionnent habilement les livres à recenser et les critiquent en mettant en valeur le système jésuite d'enseignement. S'ils apprécient des idées étrangères sur l'éducation privée, ils précisent que saluer les efforts des autres ne signifie pas adopter leurs idées : la recherche d'une manière d'acquérir la sagesse est propre à chaque pays.

2. L'historiographie

1734 est considérée par les chercheurs comme « une année moyenne de la France d'Ancien Régime » où coexistent « l'anachronisme et l'exemplarité »¹⁹¹. Cette année précède celle de la majorité de Louis XV alors que le cardinal de Fleury exerce le pouvoir politique et cherche à établir en Europe l'image de la grandeur de la monarchie.

Pour combler l'attente du public cultivé, l'érudition et l'histoire occupent une place de choix dans les premiers volumes des *Mémoires de Trévoux*. En considérant la totalité du journal, Ehrard et Roger avancent que l'histoire tient le premier rang, notamment l'histoire profane et la numismatique à laquelle le journal consacre de nombreux articles¹⁹². Les médailles¹⁹³ sont l'occasion de manifester l'érudition des historiens, le bien-fondé de leurs théories ; elles permettent aussi aux rédacteurs d'exprimer leur goût pour les beaux-arts et l'antiquité. Devant la multiplication des études sur les médailles, les journalistes perçoivent l'importance d'en unifier les interprétations afin de ne pas tomber dans l'inintelligible : « il seroit plaisant, mais fâcheux pour la république des Lettres, que vingt curieux fissent vingt explications

¹⁸⁹ *MT*, *ibid.*, p. 625.

¹⁹⁰ Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. 101.

¹⁹¹ Pierre Rétat et Jean Sgard (dir.), *Presse et histoire ...*, p. 139.

¹⁹² Jean Ehrard et Jacques Roger, « Deux périodiques français du XVIII^e siècle ... », p. 41.

¹⁹³ Les ouvrages sur les médailles et la numismatique portent des titres comme *Médaille jusqu'ici inconnue*, dans *MT*, septembre 1734, p. 1721, ou *Histoire Metallique des XVII Provinces des Païs-Bas*, dans *MT*, mars 1734, p. 475 ou encore les *Antiquités choisies de la France*, dans *MT* de mars 1734, p. 452.

différentes de la même Médaille ; ce qui pourroit très-aisément arriver »¹⁹⁴. Cette idée, d'origine religieuse, renvoie à la longue tradition épistémologique de l'Église qui s'oppose à tout examen critique de l'Écriture en dehors des interprétations qu'elle admet¹⁹⁵.

Le même intérêt qui anime les rédacteurs pour l'étude des médailles les pousse aussi à commenter les ouvrages sur l'histoire antique. Ils saluent les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence* par Montesquieu, dès la parution de l'édition d'Amsterdam et ne manquent pas de mentionner l'édition parisienne¹⁹⁶, tout fiers d'avoir déjà analysé l'ouvrage. Montesquieu est identifié comme « un Auteur illustre & assez connu », ou par ses initiales. Le journaliste ne s'attarde pas sur son style, mais caractérise rapidement l'ouvrage : « ce petit livre contient dans son énergie le corps entier de l'édifice dont on trouve quelques matériaux ébauchés dans Saint Evremont & dans d'autres Auteurs estimés »¹⁹⁷. Il reprend le discours de l'auteur qui parcourt l'histoire de Rome depuis son institution par Romulus, en vue d'en faire le centre d'un empire étendu, jusqu'au démantèlement de l'empire par les guerres et les usurpations turques, grecques, persanes et barbares¹⁹⁸. Si la rigueur militaire des Romains leur a permis de conquérir des territoires orientaux et occidentaux, la guerre civile qui éclate entre les peuples d'origine différente qui vivent depuis longtemps en Italie a accéléré sa décadence. Dans son commentaire, le rédacteur souligne les passages ironiques où Montesquieu compare le système gouvernemental français à celui des Romains qu'il préfère. Il avance que les citoyens romains étaient à la fois paysans et soldats, toujours prêts à défendre leur pays : « cela venoit de ce que les terres étoient également partagées sans aucune disproportion de

¹⁹⁴ *MT*, février 1734, p. 319.

¹⁹⁵ Les interprétations de l'Écriture sont, depuis saint Augustin, plus complexes mais plus variées : l'interprétation littérale est la plus courante, l'interprétation éthique sert à expliciter des questions d'ordre social, la figurative et l'anagogique s'attardent surtout sur l'*Ancien Testament* et Pascal y avait souvent recours. La question des interprétations bibliques évoque le conflit, surgi au XVII^e siècle, entre catholiques et protestants au sujet de l'autorité de l'Église à dispenser et à unifier les interprétations de l'Écriture pour « uniformiser la foi » et « proscrire le Protestantisme » : voir Paul Hazard, *op. cit.*, p. 72-73.

¹⁹⁶ *MT*, août 1734, p. 1531.

¹⁹⁷ *MT*, juin 1734, p. 1031.

¹⁹⁸ *MT*, *ibid.*, p. 1065-1066.

fortunes, de conditions, de cœur, d'esprit, de talens »¹⁹⁹. Ainsi, à travers une étude historique, le journaliste met en relief la critique sociale et politique qu'insère en filigrane l'auteur.

Selon les rédacteurs, certains événements historiques, comme l'affaire de la succession d'Espagne, sont du ressort de la république des lettres, au même titre que l'actualité qui trouve sa place dans les rubriques *Lettres et Arts*. Le journaliste rattache le sujet à un événement historique ou littéraire pour justifier un choix qui semblerait, à première vue, éloigné de la matière propre au journal. Ainsi, en 1734, la peste de Pologne est décrite au travers de celle de l'Île d'Égine, relatée par Ovide. Les conflits entre puissances ne figurent dans le journal que lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre de l'histoire et, plus brièvement, s'ils conditionnent la production ou la circulation des livres : dans ce dernier cas, ils apparaissent le plus souvent dans la rubrique des nouvelles littéraires.

En s'occupant surtout de rendre compte des livres latins²⁰⁰, français ou anglais, les rédacteurs du journal ont donné au périodique une portée historique appréciable : les noms marquants du XVIII^e siècle y figurent. On y trouve par exemple les œuvres de Fénelon, de Fontenelle, de Rousseau et les dictionnaires de Bayle et de Moreri. Parcourir rapidement les ouvrages analysés en 1734 permet de mesurer le nombre des traités historiques dans le périodique. Les grandes histoires des pays sont recensées dès leur parution, ainsi que les réflexions et remarques qui s'y rajoutent, comme l'histoire d'Angleterre²⁰¹, d'Espagne²⁰², d'Italie²⁰³, de Pologne²⁰⁴ et de Russie²⁰⁵. L'*Histoire*

¹⁹⁹ *MT*, *ibid.*, p. 1040.

²⁰⁰ Il semble que le recours à la langue latine dans les ouvrages érudits devient de moins en moins important à l'époque et que les mélanges de textes en français et en latin sont davantage tolérés. Le journaliste décrit ainsi le contenu des *Œuvres diverses* du père Hardouin : « Il n'y a de français que ces deux courts écrits. Le reste est en latin » (*MT*, janvier 1734, p. 78). Par contre, l'usage du latin est fréquent dans les titres des ouvrages qui traitent de sujets religieux et scientifiques. Ils sont généralement suivis d'une traduction en français, tout comme les titres d'ouvrages anglais ou allemands.

²⁰¹ *MT*, juillet 1734, p. 1252 ; août, p. 1495 et septembre, p. 1662.

²⁰² *MT*, février 1734, p. 374 et avril, p. 733.

²⁰³ *MT*, janvier 1734, p. 162.

²⁰⁴ *MT*, avril 1734, p. 577.

²⁰⁵ *MT*, janvier 1734, p. 152.

*universelle*²⁰⁶ est traduite de l'anglais, les rééditions de l'*Historia sui temporis* de M. de Thou²⁰⁷ et sa traduction en anglais²⁰⁸ sont minutieusement signalées et analysées. La fameuse *Histoire Romaine* des pères Catrou et Rouillé²⁰⁹ est également recensée à la fois dans l'original et dans sa traduction italienne²¹⁰. À L'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Française dans les Gaules* par l'abbé Du Bos sont consacrés plusieurs articles²¹¹. Certains ouvrages anonymes suscitent la curiosité des rédacteurs comme les *Mémoires secrets de la cour de France, contenant les intrigues du Cabinet pendant la minorité de Louis XIV*²¹², et les *Mémoires très fideles & très exacts des expéditions militaires qui se sont faites en Allemagne, en Hollande & ailleurs ; depuis de Traité d'Aix la Chapelle, jusqu'à celui de Nimegue, &c*²¹³. Les rédacteurs placent également à la même enseigne les relations de voyage et les descriptions géographiques²¹⁴ : ils s'intéressent particulièrement à l'imposante *Histoire des Conquêtes & découvertes des Portugais dans le nouveau Monde, &c.* par le père Lafitau²¹⁵.

Dans ces Histoires diverses, les journalistes privilégient les œuvres de leurs confrères et prennent en compte leurs remarques sur les travaux des autres²¹⁶. Ils analysent aussi les Histoires générales ou universelles qui embrassent le projet de remonter le cours de l'histoire de tous les pays et de tous les siècles. Ils se fient dans

²⁰⁶ MT, février 1734, p. 266. mars, p. 424 et avril, p. 695.

²⁰⁷ MT, février 1734, p. 360, août, p. 1398 et septembre, p. 1565.

²⁰⁸ MT, décembre 1734, p. 2271.

²⁰⁹ MT, avril 1734, p. 756.

²¹⁰ MT, mai 1734, p. 953 et juin, p. 1139.

²¹¹ MT, octobre 1734, p. 1827 ; novembre, p. 1999 et décembre, p. 2193.

²¹² Le journaliste avoue que les faits expliqués dans cette étude sont déjà bien connus et qu'elle fait partie des ouvrages « condamnés dès leur naissance à une longue retraite » : voir MT, mars 1734, p. 461.

²¹³ Annoncés dans les MT de février 1734, p. 379-380, ces *Mémoires* sont analysés en juillet, p. 1177.

²¹⁴ *Voyages du Dr. Engelbert Kemfer (sic) en Moscovie, en Perse & aux Indes Orientales*, dans MT, juillet 1734, p. 1329. Des ouvrages d'histoire géographique figurent aussi dans le périodique : *Histoire du Groënland ancien & moderne* de M. Bussæus, dans MT, mars 1734, p. 553.

²¹⁵ MT, mars 1734, p. 197 et mars, p. 505.

²¹⁶ *Les Remarques du Père Tournemine jésuite, sur le mémoire touchant l'origine des Negres & des Américains*, en sont un exemple : voir MT, avril 1734, p. 620.

leur choix au nom de l'historien illustre qui signe son texte pour s'assurer de la crédibilité de ses propos, mais attendent aussi l'attestation du succès par l'accueil des lecteurs. Ils portent leur attention aux études de l'histoire antique et moderne, mais accordent aussi beaucoup d'importance à l'histoire ecclésiastique et à la théologie.

3. Les essais religieux et philosophiques

Qui parcourt les *Mémoires de Trévoux* pour y étudier la réaction aux idées « nouvelles » comme le cartésianisme, le malebranchisme et le quiétisme, découvre que les journalistes suivent scrupuleusement le courant principal de la Compagnie qui cherche à camoufler les différends personnels. L'esprit anticartésien se reflète dans le journal sans que les jésuites cherchent à approfondir leur critique. Ils ouvrent subtilement des brèches qui tendent à créer une atmosphère de malaise autour du cartésianisme et ne dissimulent généralement pas leur ressentiment. L'expression de ce ressentiment dépend du style du journaliste qui peut utiliser l'allusion simple et suggestive, l'ironie mordante ou la critique ouverte et acharnée.

Dans le cas du cartésianisme, la position des jésuites demeure ambiguë. Profondément attachés à la tradition, ils se montrent prudents à l'égard de la métaphysique cartésienne qui remet en question les idées établies. Les opinions oscillent entre une minorité qui lui est favorable et une majorité qui s'y oppose. Éducateurs de la jeunesse, ils préfèrent n'enseigner que des doctrines éprouvées et écartent les nouveautés susceptibles de menacer le dogme. Encore faut-il préciser que les jésuites ont été plus indulgents pour la physique de Descartes que pour sa métaphysique²¹⁷. Percevant l'emprise croissante du cartésianisme, les rédacteurs décident de ne plus se tenir à l'écart du débat. Les rédacteurs des *Mémoires* persistent, jusque vers 1735, à manifester simplement leur opposition envers sa métaphysique et à avertir leurs lecteurs de son danger. Ainsi les *Mémoires* de novembre-décembre 1701 commentent le traité philosophique de François Bayle, cartésien farouche. Le compte rendu reprend pied à pied la doctrine du maître et n'y manifeste pas la moindre opposition.

²¹⁷ Descartes n'a pu admettre l'impossibilité de conférer à la métaphysique l'évidence des mathématiques : voir J. S. Spink, *La libre pensée française de Gassendi à Voltaire* (trad. de Paul Meier), Paris, éd. Sociales, 1966, p. 207-212.

Quelques années plus tard, les rédacteurs de Trévoux profitent de la stagnation de la philosophie cartésienne pour souligner la médiocrité à laquelle elle est réduite. En 1721, ils citent Leibniz pour condamner l'attachement trop servile des cartésiens à la pensée du maître²¹⁸, mais ils condamnent aussi les adversaires du cartésianisme qui ressassent sans conviction les mêmes objections. En septembre 1722, les *Mémoires* reconnaissent les efforts de Descartes pour rapprocher ses idées des dogmes établis, mais conviennent que sa définition de l'« étendue » avec le dogme de la transsubstantiation n'apporte aucune solution au problème²¹⁹. Ainsi la position des jésuites, qui transparait en filigrane dans les *Mémoires*, subit des modifications au fil des années : ennemis du cartésianisme pendant les premières années du XVIII^e siècle, certains d'entre eux lui manifestent une certaine sympathie, notamment lorsque Malebranche enrichit sa thèse d'éléments religieux et lui donne une forme littéraire séduisante.

Cette sympathie inquiète les supérieurs de la Compagnie et les rend plus vigilants, surtout en matière d'enseignement. Si l'on regarde les choses de plus près, on découvrira que, sous son masque malebranchiste, le cartésianisme se sert de la raison pour voir clair et parvenir à la certitude dans des matières où seule la foi peut agir²²⁰. Malebranche construit sa thèse sur le Dieu des chrétiens, unique source de connaissance, et sur l'occasionalisme. Il emprunte les données de sa théorie à saint Augustin, concernant « la vision en Dieu » et l'illumination divine. Corrigeant les faiblesses de sa propre théorie, il affirme la dépendance de l'homme à Dieu : « nous pouvons voir en lui toute chose »²²¹. Si d'autres objets déterminent immédiatement notre connaissance, ils exerceront une causalité véritable qui n'appartient qu'à Dieu.

Le génie de Malebranche finit par tarir au bout de quelques années : il retouche et réédite ses œuvres précédentes sans rien ajouter de nouveau. Ironiques au début, les journalistes finissent par livrer un combat ouvert contre les théories de Malebranche,

²¹⁸ *MT*, novembre 1721, p. 1961.

²¹⁹ *MT*, septembre 1722, p. 1646. La définition cartésienne de la substance en tant que « simple étendue » détruit le fondement aristotélicien de la transsubstantiation : voir à ce sujet J. S. Spink, *op. cit.*, p. 208-219.

²²⁰ Les œuvres de Malebranche s'étendent sur la période de 1680 à 1715 et la plus marquante est la *Recherche de la vérité*.

²²¹ Malebranche, *Œuvres complètes*, t. XII-XIII (*Réflexions sur la Métaphysique et sur la Mort*), Paris, Vrin, 1958, p. 49.

sans tenir compte des corrections que celui-ci tente d'apporter en cours de route. Ils les discréditent d'autant plus que Bayle conseille aux missionnaires en Chine d'adopter le cartésianisme, de se servir de la causalité de Malebranche pour mieux répondre aux athées chinois : les missionnaires peuvent prêcher que les causes secondes n'ont aucune activité, que Dieu fait tout par lui-même immédiatement²²². On comprend donc pourquoi les jésuites ont refusé violemment cette théorie qui menace d'abolir le libre arbitre, de rendre la volonté inactive puisqu'elle subit passivement l'action de Dieu qui lui inspire tour à tour la vertu et le crime. Elle aboutit à rejeter sur Dieu la responsabilité des actes humains et de rendre le jugement dernier absurde et inutile. Les contemporains ont applaudi les dissertations de Malebranche, mais les jésuites en ont bien vu le danger pour l'orthodoxie catholique.

Un autre courant fort important à l'époque, le quiétisme, met en vedette deux personnalités envers qui les jésuites manifestent des attitudes diverses : Fénelon et Bossuet. Ils louent constamment le premier pour son optimisme et proposent même d'intégrer son *Télémaque* dans les programmes d'enseignement de préférence aux fables. Bossuet avait quelques amitiés parmi les jésuites, mais sa rigidité idéologique et ses attaques les indignent, tout comme son inimitié envers Fénelon. Bossuet critique avec fougue les écarts des jésuites comme dans le cas du « péché philosophique », des rites chinois et de la morale « relâchée ». Prodiguant des louanges de son vivant, les rédacteurs relèvent dans ses ouvrages posthumes des traces de cartésianisme et de jansénisme, notamment dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*²²³. Ils lui reprochent aussi ses plaintes récurrentes sur les misères et la corruption humaine qu'ils identifient à la doctrine janséniste. À cette angoisse de la conscience chrétienne, les jésuites répondent froidement : celui qui a une foi véritable ne cherche pas toujours à comprendre.

Sur la preuve de l'existence de Dieu et sur l'union de l'âme et du corps, les rédacteurs manifestent un penchant pour l'éclectisme, curieusement proche de celui de Descartes. Par exemple, la théorie du Père Tournemine et ses conjectures concernant l'union de l'âme et du corps portent en elles des idées fondées sur la dévotion plutôt que sur la philosophie et attaquent les principes cartésiens et malebranchistes. Sa théorie, publiée dans les *Mémoires* de mai 1703, suscite des réactions diverses qui

²²² Malebranche, *op. cit.*, p. 223.

²²³ *MT*, avril 1723, p. 610

conduisent à une polémique sur la présence du Christ dans l'Eucharistie. Le sujet ouvre la voie à la reprise d'un certain nombre de débats non tranchés du siècle classique, comme dans le commentaire de l'ouvrage intitulé *Les souffrances de N. S. J. C.*²²⁴ et *Les Témoins de la Resurrection de Jesus-Christ*²²⁵.

Dans la même perspective, le journal continue à débattre de sujets religieux controversés, tantôt pour les présenter au public, tantôt pour le mettre en garde contre leur déviation. Dans le numéro de juillet 1734, le chroniqueur analyse une dissertation concernant *Les Paroles de la Consécration de la sainte Eucharistie*²²⁶. Le texte traite des différences formelles de la consécration eucharistique entre les Grecs et les Latins. La citation suivante, tirée du compte rendu, illustre l'ironie avec laquelle les jésuites reçoivent les écrits qui analysent de manière superficielle ce conflit sur le rituel de la liturgie :

La querelle s'est rallumée depuis peu d'années à Paris, & a fourni au Public le spectacle d'un combat littéraire assez intéressant. Enfin après tant de disputes & de bruit, voici un Auteur anonyme qui nous apprend que les Latins et les Grecs se sont également trompés jusqu'ici ; qu'ils ne se sont entendus ni les uns ni les autres, qu'ils n'ont pas même compris le sens des paroles qui ont fait le sujet de leur contestation, & qu'ils ont ignoré jusqu'au rite de leur propre Liturgie. Si l'Auteur a raison, c'est dommage que la Providence l'ait réservé à des tems si reculés ; il auroit prévenu tant de contestations inutiles²²⁷.

Discuter de cette polémique jette quelque lumière sur l'esprit qui anime les rédacteurs dans le premier tiers du siècle. Ils ridiculisent facilement les écrivains qui se hasardent sur des terrains épineux, surtout en ce qui touche la liturgie et le rituel religieux, mais ne se montrent plus souples que dans le domaine de l'Écriture sainte. Ils cherchent continuellement à présenter au lecteur les débats les plus chauds, comme celui sur la fin du monde qui constitue une des interrogations récurrentes du XVIII^e siècle, aussi bien chez les religieux qui s'appliquent à calculer les temps évoqués dans l'Écriture sainte, que chez les savants qui cherchent à savoir l'âge de la terre et à

²²⁴ *MT*, juillet 1734, p. 1342.

²²⁵ *MT*, juin 1734, p. 965.

²²⁶ *MT*, juillet 1734, p. 1157.

²²⁷ *MT*, *ibid.*, p. 1159.

prévoir sa durée²²⁸. Voulant participer au débat, les journalistes de Trévoux choisissent de dissertar sur un ouvrage publié près de deux cents ans plus tôt et intitulé « Conjecture sur les derniers jours »²²⁹, tiré des *Œuvres théologiques, philosophiques, mathématiques*, du cardinal de Cusa, publié en 1565. Le compte rendu de ce livre suit le plan habituel des articles des *Mémoires*. Afin de mettre en relief le peu de poids du texte de Cusa, le commentateur reprend les idées du père Sanadon qui attaque celles du cardinal. Cherchant à étaler ses connaissances, le rédacteur rappelle les études importantes dans ce domaine pour démontrer que la fin du monde a toujours suscité beaucoup de réflexions. Ce sujet resurgit périodiquement dans les *Mémoires* : en 1734, les journalistes rendent compte, par exemple, d'une *Dissertation chronologique sur les trois grandes époques de la création du monde*²³⁰ et d'un *Système inspiré de l'Écriture sainte sur la durée du monde*²³¹, curieusement placés sous deux rubriques différentes dans le catalogue de l'année.

Sur les sujets délicats, les jésuites ont volontiers recours à l'ironie allusive et s'abstiennent de prononcer des jugements hâtifs. Ils déplorent par exemple la publication des *Œuvres diverses* du jésuite Hardouin, dont l'incohérence porte une grave atteinte à la réputation du prêtre défunt, comme à celle de leur ordre. Incapable de contester l'authenticité des textes de la réédition posthume, le rédacteur critique fortement « les Editeurs ténébreux [...] qui trafiquent de la réputation d'autrui »²³². Vingt cinq ans plus tôt, le père Hardouin avait surpris ses confrères par ses hypothèses subversives sur les chefs-d'œuvre de la littérature antique et provoqué de grands remous dans les milieux littéraires²³³. Les *Mémoires de Trévoux* avaient publié, en janvier 1709, une déclaration du provincial des jésuites qui rejetait sans équivoque le

²²⁸ Mis à la mode par l'érudition libertine, la question de la fin du monde est approfondie par les savants dans le but d'établir le caractère chimérique de la chronologie biblique. C'est la raison pour laquelle les jésuites adoptent un ton ironique à l'égard de certaines hypothèses qui remettent en question l'exactitude des temps mentionnés dans l'*Écriture* : voir *MT*, janvier 1734, p. 7.

²²⁹ *MT*, janvier 1734, article I : « Conjecture du Cardinal de Cusa sur les derniers jours... », p. 1.

²³⁰ *MT*, mars 1734, p. 568.

²³¹ *MT*, *ibid.*, p. 522.

²³² *MT*, janvier 1734, p. 77.

²³³ Jean Sgard considère Jean Hardouin comme le plus cultivé, le plus fin, le plus original et le plus fou des jésuites. Cet éminent savant connaissant bien l'histoire ancienne, la numismatique, la science des textes, la théologie positive, mais il provoqua un scandale en niant l'authenticité de tous les textes

système proposé par le père Hardouin. En 1734, la Compagnie renouvelle son désaveu, car les adversaires des jésuites ne manquent pas d'accuser d'hardouinisme la rédaction entière.

Le Dictionnaire des journalistes le considère comme victime d'une immense érudition, indigeste et hétéroclite²³⁴. Ses systèmes chimériques ont déclenché des controverses, comme celles qui se sont développées autour de son explication des médailles, de ses interprétations de l'*Iliade* réfutées par Madame Dacier (1716), ou celle touchant l'âge de Dante (1727). Prétendant que les moines du XIII^e siècle ont écrit tous les ouvrages anciens, Hardouin dévalorise en réalité l'héritage culturel européen. Le parlement proscrit la publication de la seconde partie de la *Chronologia ex nummis antiquis* dans laquelle ces idées sont développées, mais un confrère jésuite la fait réimprimer. Ce livre, comme ses *Opera selecta*, font beaucoup de bruit et le malheur touche les jésuites qui sont appelés « hardouinistes ». Désavoué par ses confrères qui lui font signer une rétractation, il continue à professer les mêmes opinions.

Détectant dans cette édition un clin d'œil défavorable aux jésuites, le rédacteur insiste sur la démence du père Hardouin, aggravée vers la fin de sa vie, et précise qu'il ne représente en rien l'état d'esprit des jésuites. Le sujet lui semble d'une importance si cruciale qu'il y revient en février 1734 : « C'est avec une extrême douleur, & uniquement par la triste nécessité où nous réduisent les Éditeurs de cet Ouvrage posthume, que nous continuons d'en donner l'extrait »²³⁵. La publication des *Œuvres diverses* du père Hardouin par un éditeur hollandais semble donc s'inscrire dans une campagne de critique venimeuse contre les animateurs du journal. Le journaliste glisse habilement dans son extrait une défense de l'ordre et sa conclusion prouve que le choix de l'ouvrage n'est pas innocent. Il affirme une seconde fois le peu de valeur de ce livre pour justifier le désaveu de ses supérieurs : « le P. H. s'étoit tellement accoutumé à voir par-tout des Athées, qu'il en voyait même parmi ses freres »²³⁶. Le compte rendu laisse donc transparaître le parti-pris du rédacteur pour son ordre religieux.

classiques, à quelques exceptions près : voir « Et si les Anciens étaient Modernes... Le "Système" du P. Hardouin », *op. cit.*, p. 209.

²³⁴ Kathleen Hardesty, « Hardouin, Jean (1646-1729) », *Dict. des journalistes*, p. 189.

²³⁵ *MT*, février 1734, p. 306.

²³⁶ *MT*, janvier 1734, p. 83.

Plus enclin à faire l'éloge des ouvrages recensés lorsqu'ils viennent d'un confrère et à lui pardonner les défauts de composition, le rédacteur présente, au terme de son propos, le père Hardouin comme un éminent savant et cherche à le disculper auprès des lecteurs :

Après tout, le public équitable fera quelque grâce aux écarts étonnants d'un savant que sa prodigieuse lecture, son profond savoir, sa pénétration et sa sagacité inimitables jusque ses égarements, & beaucoup plus son amour de la Religion, sa piété sincère, sa simplicité de mœurs, & ses vertus chrétiennes rendront toujours respectable et véritablement excusable à la postérité²³⁷.

Partagé entre son devoir de journaliste, son respect de la mémoire du défunt et sa loyauté envers sa congrégation, le rédacteur conclut son article sur un rappel du devoir de l'éditeur et du code éthique qui doit régir toute publication : « Si nous sommes obligés d'entrer dans le détail de tous ces égarements, il faut s'en prendre aux Éditeurs qui nous ont mis dans la nécessité de la faire, en publiant eux-mêmes des œuvres sur lesquels ils auroient gardé le secret au P. H. s'ils l'avaient véritablement aimé »²³⁸. Cette affirmation soulève toute la discussion sur la propriété intellectuelle, les droits d'auteur et la légitimité de publier des œuvres posthumes. Le périodique aborde aussi les problèmes d'éthique éditoriale qui reviendront dans la conclusion du deuxième article : rééditer ces textes qui ne sont pas à la hauteur de leur créateur, est trahir « un des plus honnêtes hommes du monde ».

Généralement parlant, la philosophie est en relation imbriquée avec la théologie et les divers champs touchant la religion. Les dissertations philosophiques parsemées dans les *Mémoires* ont largement contribué à éclairer les problèmes métaphysiques qui préoccupent les savants de ce temps : tels les articles qui traitent de l'existence de Dieu publiés sous le directorat du père Tournemine. les articles touchant l'Eucharistie, sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, l'origine du mal²³⁹ et les théories de la fin du monde parus sous celui du père Rouillé.

²³⁷ *MT*, *ibid.*, p. 111.

²³⁸ *MT*, janvier 1734, p. 110.

²³⁹ *MT*, octobre 1734, p. 1735 et novembre, p. 2104.

4. Les Sciences

Les journalistes ne se bornent pas à la théologie, à l'histoire religieuse et à la philosophie : ils abordent aussi de plain-pied les sciences et les techniques et marquent un intérêt particulier pour la physique²⁴⁰. En agencant culture traditionnelle et orientations modernes de la recherche savante, ils parviennent habilement à exposer un éventail des idées qui circulent à l'époque sur la mise en valeur des connaissances du passé et les bienfaits de la science moderne²⁴¹. Ils présentent, par exemple, les *Nouvelles découvertes en Médecine*²⁴², le *Dictionnaire œconomique* de Chomel²⁴³, les *Pensées critiques sur les Mathématiques*²⁴⁴ et s'intéressent en particulier à l'histoire de ces disciplines²⁴⁵.

Les *Mémoires* laissent voir que la physique à l'époque englobe toutes les sciences de la nature dont ils énumèrent les « parties » dans un article traitant d'une nouvelle édition augmentée des *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudox* :

Les additions s'étendent sur toutes les parties de la Physique ; sur la petitesse des corpuscules, sur la dureté des Corps, sur la Sphere, sur l'Histoire naturelle, sur le Mouvement, sur la Méchanique, sur l'Hydrostatique, sur l'Air, sur la Poudre à Canon, sur le Feu, sur les Fermentations Chymiques, sur l'Anatomie, sur l'Optique, sur les Couleurs, sur la Botanique, sur les Animaux, sur les Météores, sur l'Astronomie, etc²⁴⁶.

Les *Mémoires* considèrent les intellectuels comme faisant partie des hommes de lettres. Ainsi, en traitant de physique, le chroniqueur dit : « Les Gens de Lettres

²⁴⁰ Ils commentent les travaux qui cherchent à appliquer les théories de physique à l'Écriture sainte : *Physique sacrée ou Histoire naturelle de la Bible* traduite du latin de Jean-Jacques Scheuchzer (*MT*, janvier 1734, p. 169).

²⁴¹ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 810.

²⁴² *MT*, février 1734, p. 347.

²⁴³ *MT*, juillet 1734, p. 1343.

²⁴⁴ *MT*, avril 1734, p. 662.

²⁴⁵ Sur la médecine, les ouvrages sont mentionnés dans les nouvelles littéraires comme la Traduction italienne de l'*Histoire de la Médecine* de Messieurs le Clerc & Freind, voir *MT*, mai 1734, p. 954. Sur la physique, le journal recense un livre intitulé *Origine ancienne de la Physique nouvelle*, voir *MT*, juin 1734, p. 1149.

²⁴⁶ *MT*, *ibid.*, p. 1001.

verront ici, & les maladies auxquelles ils sont sujets, & le secret de s'en garantir »²⁴⁷. Si le journal de Trévoux qualifie le naturaliste Buffon de « physicien », il ne retient de la physique de Descartes que la question du plein et des tourbillons. Alfred Desautels a bien raison d'affirmer que « les *Mémoires* faisaient [...] entrer, eux aussi, toute la diversité des sciences sous ce vocable générique, même l'astronomie »²⁴⁸. Les rédacteurs suivent l'exemple du père Daniel qui propose d'adopter une attitude ironique mais modérée à l'égard du cartésianisme dans le domaine scientifique. Jugeant la physique de Descartes insuffisante, peu profonde, irrespectueuse du dogme, ils tournent en dérision sa théorie du mouvement continu tributaire de la volonté de Dieu²⁴⁹. Pour condamner le philosophe français, ils utilisent la physique newtonnienne qui se fonde sur l'attraction et explique les phénomènes naturels d'une manière moins mécanique.

Les théories newtonniennes acceptées en Angleterre dès 1687 ne réussirent à éveiller vraiment l'intérêt des Français que vers 1732, grâce aux travaux de Maupertuis et aux physiciens anglais qui répandent en France les idées de leur compatriote par l'intermédiaire de traités latins²⁵⁰. La position des journalistes de Trévoux oscille entre le doute et la peur de ces théories nouvelles. Tantôt, ils se rétractent et préfèrent la logique de Descartes à celle de Newton, tantôt ils glorifient les recherches de celui-ci. Préférer les idées cartésiennes occulte un sentiment de profonde insécurité à l'égard d'une théorie basée sur l'expérience et la recherche. En penchant vers le cartésianisme, les savants ont donc freiné l'avancement de la recherche scientifique en France.

Les articles concernant la physique, la médecine ou la chimie ne sont pas nombreux dans les *Mémoires*. Les annonces des livres nouveaux touchant ces domaines prennent plutôt place dans la rubrique des *Nouvelles littéraires* où le correspondant n'est pas tenu d'y exprimer son opinion. Dans les *Nouvelles* de mai 1734, en provenance d'Amsterdam, le journaliste annonce la publication d'une réédition hollandaise des *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudox*, par le jésuite Regnault, dont trois éditions ont paru à Paris entre 1729 et 1732. Les *Mémoires*, qui

²⁴⁷ MT, juin 1734, p. 1008.

²⁴⁸ J. S. Spink, *op. cit.*, p. 211-222.

²⁴⁹ Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. 44.

²⁵⁰ Joëlle Salvan affirme qu'en 1720, une grande partie des traités scientifiques sont publiés en latin : *op. cit.*, p. 87.

en ont rendu compte en 1730, y reviennent à l'occasion de la réédition dans le numéro de juin 1734. Le journaliste présente les additions apportées à la dernière édition de Paris et à celle d'Amsterdam, ainsi que les notes de la traduction anglaise, qui exposent les points de divergence entre la pensée de Newton et celle du père Regnault. L'article n'émet aucun jugement sur l'auteur, sinon sur la netteté qui caractérise l'ouvrage. Il cite en conclusion un extrait de la critique de l'ouvrage tirée du *Journal littéraire* de 1733, qui vante l'ordre, la singularité et la clarté des dialogues, ainsi que l'effort de vulgarisation de l'auteur.

D'une manière générale, les jésuites encouragent la recherche scientifique et s'efforcent de démentir les clichés du religieux ignorant ou du savant athée, en dissociant les philosophies rationnelles et la connaissance scientifique de l'irréligion. Pour eux, on peut être à la fois un bon chrétien et un savant chevronné. S'ils examinent les théories mathématiques ou physiques, ils réfléchissent également sur l'astronomie²⁵¹, l'anatomie du corps humain²⁵² et le comportement de l'homme²⁵³. Leurs principes humanitaires et indulgents ne les empêchent pas de se dresser contre les opinions déistes et athées, même si elles passent par le truchement d'études scientifiques.

²⁵¹ *Observations de l'ocultation de Jupiter par la Lune*, dans *MT*, juin 1734, p. 1126.

²⁵² Ils annoncent la traduction en anglais de l'exposition anatomique de la structure du corps humain, dans *MT*, octobre 1734, p. 1818.

²⁵³ Voir par exemple les *Caracteres des hommes, de leurs mœurs, de leurs opinions & des siècles différens*, ou *divers Traitez de morale* par Milord Ashley Cooper, dans *MT*, mai 1734, p. 951 : voir aussi le commentaire sur *Le droit de la nature et des gens* par Puffendorf, dans *MT*, août 1734, p. 1350.

Analyse quantitative des *Mémoires de Trévoux* en 17341. Les tables des matières²⁵⁴

Mois	Total	Litt	%	Hist	%	Sc/Art	%	Phil/Rel	%	Divers	%
JAN	7	4	57	1	14	0	0	2	29	0	0
FEV	12	2	17	5	42	3	25	1	8	1	8
MAR	11	3	27	5	45	1	9	2	18	0	0
AVR	11	4	36	5	45	1	9	1	9	0	0
MAI	12	2	17	3	25	3	25	3	25	1	8
JUIN	10	5	50	1	10	2	20	2	20	0	0
JUIL	9	3	33	4	44	0	0	2	22	0	0
AOU	11	3	27	4	36	2	18	2	18	0	0
SEP	8	3	37,5	2	25	0	0	3	37,5	0	0
OCT	10	4	40	1	10	3	30	2	20	0	0
NOV	10	3	30	4	40	2	20	1	10	0	0
DEC	10	4	40	1	11	2	20	2	22	1	10
Total	121	40	33	36	30	19	16	23	19	3	2

²⁵⁴ Dans les données des tableaux ci-haut, les pourcentages sont ramenés au dixième près pour faciliter la représentation graphique. La rubrique *Nouvelles littéraires* a été comptée comme un article puisqu'elle figure dans la table en tant que telle.

FIGURE 1

Répartition des sujets

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec
Litt	4	2	3	4	2	5	3	3	3	4	3	4
Hist	1	5	5	5	3	1	4	4	2	1	4	1
Sc-Art	0	3	1	1	3	2	0	2	0	3	2	2
Phil-Rel	2	1	2	1	3	2	2	2	3	2	1	2
Divers	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

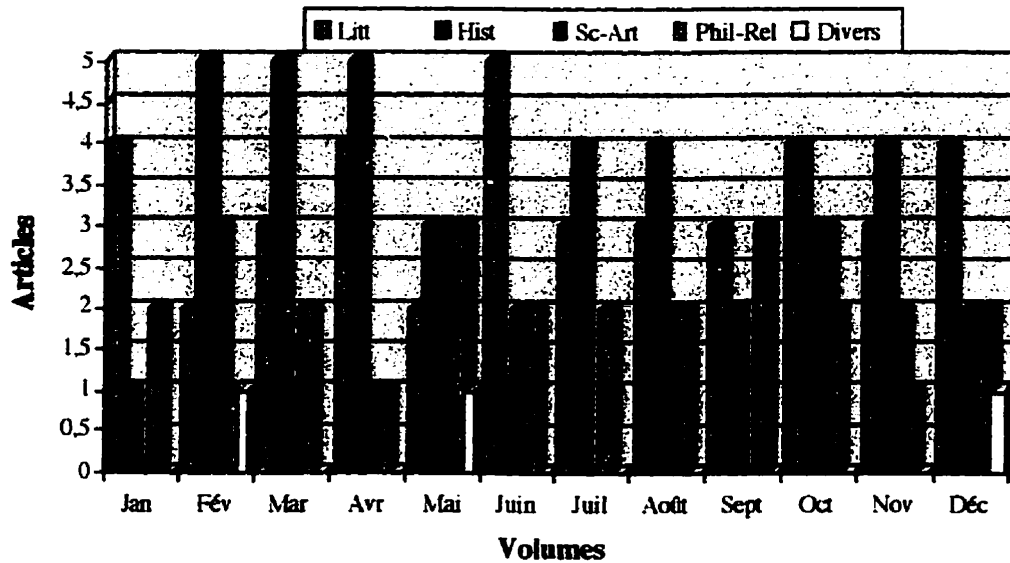


FIGURE 2

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Total	40	36	19	23	3

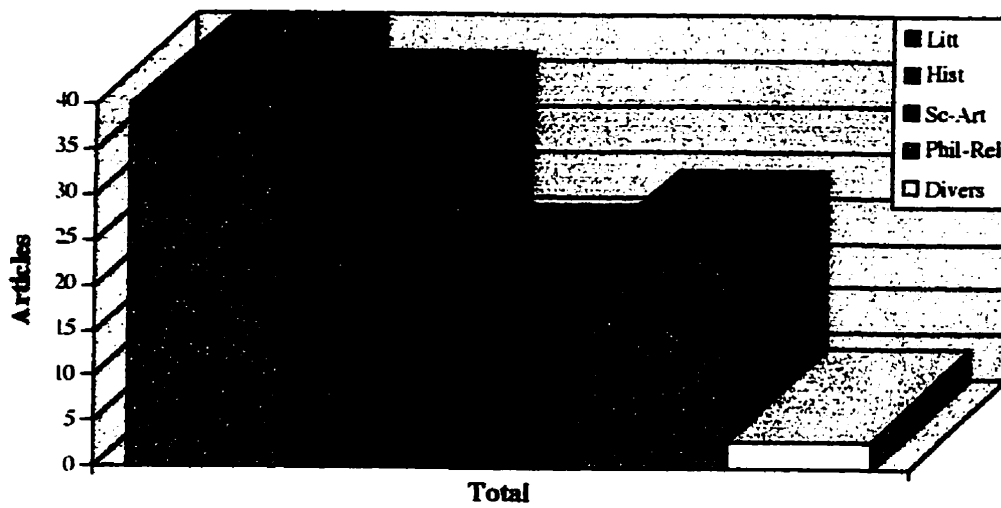
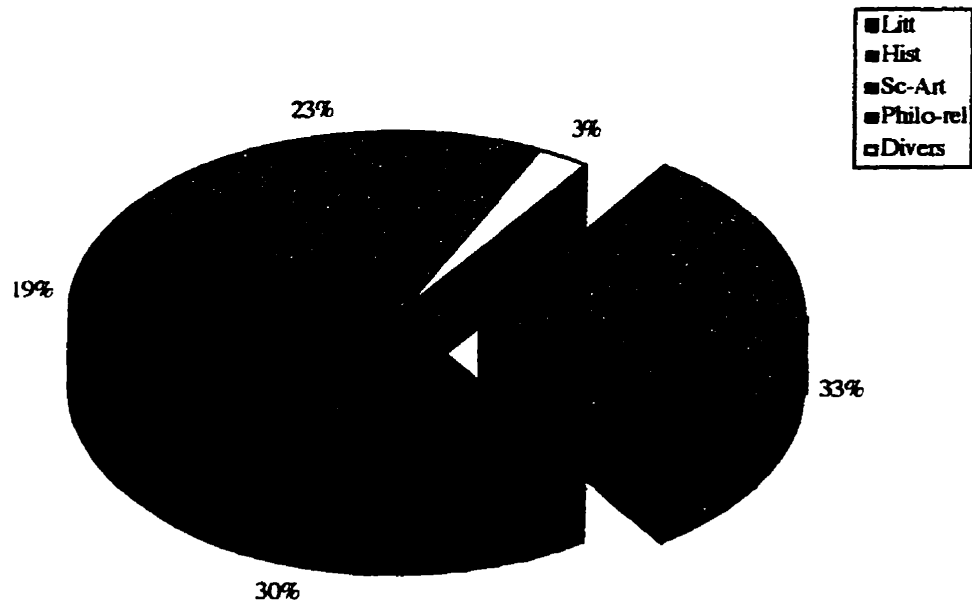


FIGURE 3

Proportion de littérature par rapport au total

	Litt	Hist	Sc-Art	Philo-Rel	Divers
Taux	33	30	19	23	3



Sur le plan du contenu, les recensements que nous avons entrepris nous permettent de constater que la littérature et l'histoire tiennent le premier rang. Les autres rubriques s'en rapprochent, ce qui démontre l'effort déployé dans le journal pour maintenir un équilibre entre les grandes rubriques. Les articles ne traitent pas les sujets de manière homogène dans la mesure où le rédacteur s'accorde la liberté d'aborder diverses questions sans avoir besoin de changer de rubrique.

Certains indices laissent croire qu'en 1734, les tables des matières sont la plupart du temps rédigées à la va-vite et qu'elles ne passent pas au même crible de correction que les articles. En septembre, le premier article reprend le numéro LXXXIV que portait déjà le dernier article du mois d'août. En octobre, l'article XCVII n'est pas mentionné dans la table. Une coquille, plus aisément repérable, se répète dans la table d'octobre où l'article est numéroté XIV au lieu de XCIV et dans la table de décembre où les articles CXIX, CXX et CXXI portent les numéros CIX, CX et CXI.

Les 121 articles cités dans les tables des 12 mois sont répartis comme suit : 40 traitent de sujets littéraires (33 %), 36 appartiennent à l'histoire²⁵⁵ (30 %), le reste étant un mélange de philosophie et de théologie (23 %), de sciences exactes et d'art (19 %). Par contre, le catalogue de l'année mentionne 298 articles dont 72 relèvent de la littérature (24 %), 134 sont historiques (45 %) et 92 se rattachent aux sciences et à la religion (31 %). Cette différence de résultats s'explique par l'existence de la rubrique *Nouvelles littéraires* qui annonce les publications récentes. Ceux-ci apparaissent dans le catalogue au même titre que les comptes rendus, alors que la table mensuelle ne détaille pas la rubrique *Nouvelles littéraires*.

²⁵⁵ L'histoire est surtout l'histoire sainte : biblique et ecclésiastique.

2. La longueur des articles²⁵⁶

Mois	Total	Litt	%	Hist	%	Sc/Art	%	Phil/Rel	%	Divers	%
JAN	175	64	37	41	23	0	0	70	40	0	0
FEV	186	31	17	102	55	18	10	31	17	4	2
MAR	185	38	20	85	46	13	7	49	27	0	0
AVR	185	77	42	84	45	10	5	14	8	0	0
MAI	187	18	10	84	45	34	18	33	18	18	10
JUIN	187	90	48	35	19	28	15	34	18	0	0
JUIL	186	57	31	105	56	0	0	24	13	0	0
AOU	187	30	16	105	56	19	10	33	18	0	0
SEP	187	60	32	49	26	0	0	78	42	0	0
OCT	189	63	33	29	16	49	26	48	25	0	0
NOV	186	48	26	74	40	45	24	19	10	0	0
DEC	195	62	32	25	13	31	16	45	23	32	16
Total	2134	637	30	818	38	247	12	378	18	54	2

²⁵⁶ Le total des pages calculé ici ne comprend ni les préliminaires, ni la table des matières, ni le privilège, ni le catalogue. La pagination et la numérotation des articles se suivent de façon continue jusqu'à la fin des volumes de l'année. Sont exclus de la numérotation la page de titre, l'errata, l'approbation, le privilège, les tables et le catalogue annuel.

FIGURE 4

Longueur des articles

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Litt	64	31	38	77	18	90	57	30	60	63	48	62
Hist	41	102	85	84	84	35	105	105	49	29	74	25
Sc-Art	0	18	13	10	34	28	0	19	0	49	45	31
Phil-Rel	70	31	49	14	33	34	24	33	78	48	19	45
Divers	0	4	0	0	18	0	0	0	0	0	0	32

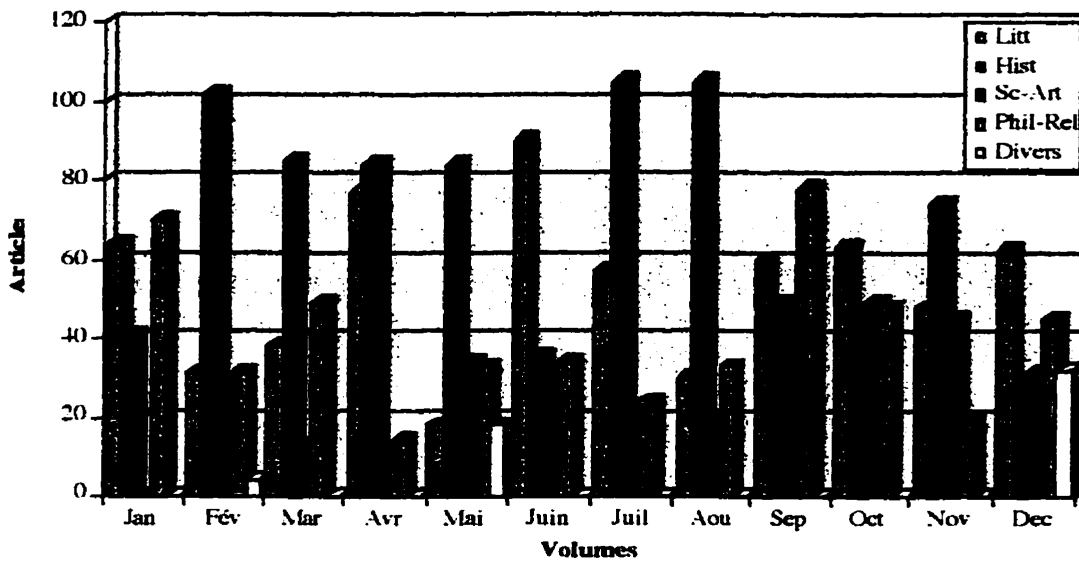


FIGURE 5

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Total	637	818	247	378	54

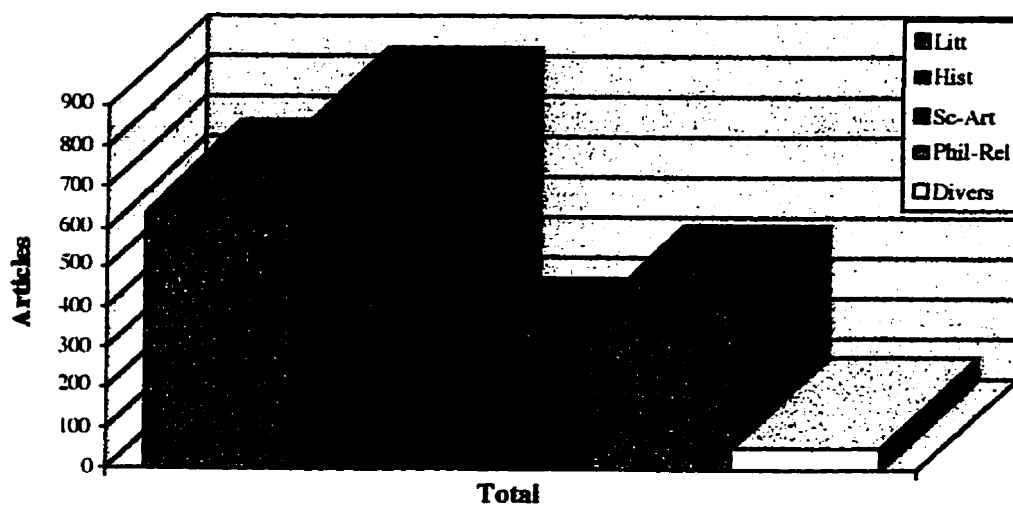
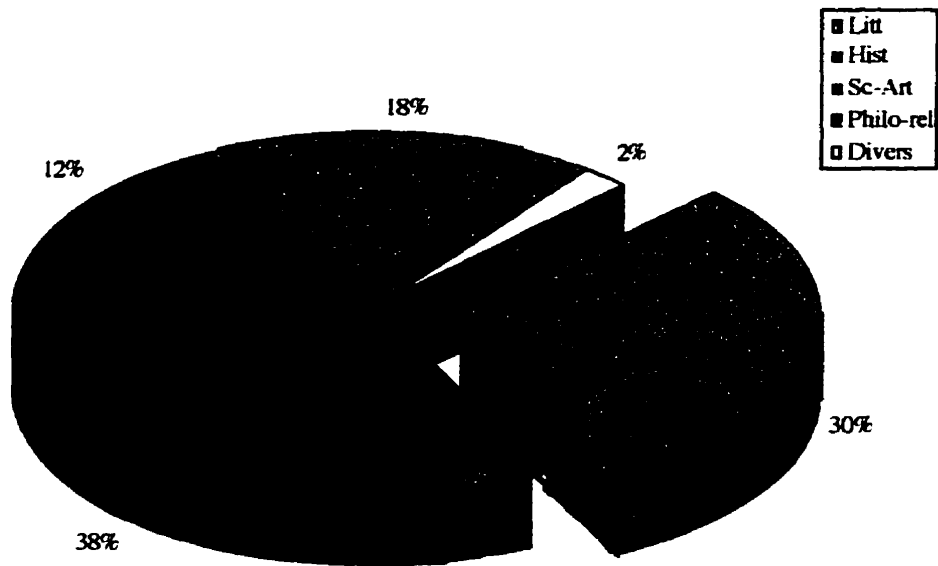


FIGURE 6

Proportion de littérature par rapport au total

	Litt	Hist	Sc-Art	Philo-rel	Divers
Taux %	30	38	12	18	2



Voici la moyenne de pages par article calculée d'après le tableau détaillant la longueur des articles : la littérature, la philosophie et la religion totalisent une moyenne de 16 pages, tandis que l'histoire en fait 23, les sciences et les arts, 13, et les articles non classables rassemblés sous la rubrique *Divers*, 18. Un article comporte donc en moyenne 17,5 pages, ce qui constitue un espace restreint si l'on tient compte des dimensions de la surface imprimée. Alfred Desautels établit une distinction entre les articles réguliers et les comptes rendus polémiques : « Au lieu des vingt pages habituelles ou moins, leurs comptes rendus de[s] écrits polémiques s'étendent jusqu'à trente et quarante »²⁵⁷.

L'appel de collaboration et d'échange émis par les rédacteurs dès le lancement du journal semble avoir été largement écouté par les confrères d'autres pays, comme en témoigne la rubrique des *Nouvelles littéraires* intégrée à partir de juin 1701 et développée par la suite. Les rédacteurs accordent à cette rubrique une attention particulière, car elle se présente sous une forme idéale pour l'espace restreint d'un périodique : concise et variée, elle offre un palmarès de l'imprimé en France et à l'étranger. On a reproché aux *Mémoires de Trévoux* avant 1734 l'orthographe barbare et instable des noms de lieux et de savants. D'après Pascale Ferrand, il faut mettre cette imprécision sur le compte des correspondants du journal. Les nouvelles littéraires des *Mémoires de Trévoux* « sont d'une qualité et d'une richesse exceptionnelles dans la presse du temps, tout particulièrement dans le domaine des éditions étrangères »²⁵⁸.

En 1734, la rubrique des *Nouvelles littéraires* occupe 9 % de l'ensemble, soit 186 pages. Cet espace constitue un indice révélateur de l'activité éditoriale de l'époque, mais surtout de la quantité de publications dont parlent les *Mémoires de Trévoux*. La rubrique couvre 24 pages en janvier et en février, 17 en mars et en avril, mais seulement 9 en mai et 10 en juin. Cette chute est attribuable à la longueur des autres articles qui empiètent sur l'espace des *Nouvelles*. En juillet comme en novembre, par contre, les annonces font 17,5 pages et en août, 12. Un flottement remarquable apparaît dans le dernier trimestre où les nouvelles totalisent 19 pages en septembre, 7 en octobre et 12 en décembre. Cette rubrique semble servir essentiellement à annoncer les livres qui seront recensés dans les numéros suivants, ainsi que ceux sur lesquels on ne veut pas s'étendre.

²⁵⁷ Alfred R. Desautels, *op. cit.*, p. 69-70.

À partir de septembre 1702, les journalistes de Louis-le-Grand sont bien préparés pour assurer la publication régulière des nouvelles littéraires : ils ont une riche bibliothèque où l'on trouve tous les périodiques du temps et un nombre important de catalogues de libraires ; en outre, par leur exceptionnelle activité épistolaire avec les publicistes et les savants, ils ont constitué un réseau de communication qui s'étend sur tout le continent européen. Ce réseau est si efficace que les journalistes sont parfois étonnés de la quantité d'information qui leur parvient et qu'ils n'arrivent pas toujours à insérer dans un volume ; ils s'excusent à plusieurs reprises de devoir en reporter la suite au numéro suivant et prient les correspondants, en février 1703, de raccourcir leurs textes et d'assurer la précision des renseignements fournis²⁵⁹. À la fin des *Nouvelles littéraires*, le journaliste publie parfois le courrier qui lui provient de plusieurs lieux éloignés : en février 1734, une lettre de Québec annonce la production d'un phénomène naturel extraordinaire²⁶⁰ survenu le 19 octobre 1733. Cette nouvelle, dont l'authenticité est attestée par la lettre envoyée, montre que le journal est en mesure d'aller chercher ses nouvelles dans le monde entier.

Le contact direct avec le public, les modifications continues dans la forme, le contenu et la gestion du journal manifestent la volonté des journalistes de satisfaire le public érudit et lettré réuni autour du périodique depuis le début de la publication. Ainsi, l'augmentation progressive de l'espace alloué aux nouvelles littéraires veut répondre à la demande des lecteurs. Dans son livre *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Eugène Hatin affirme qu'« on ne trouve dans aucun journal des nouvelles plus abondantes et plus généralement sûres »²⁶¹.

²⁵⁸ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 811.

²⁵⁹ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 811.

²⁶⁰ Il décrit une pluie de cendre qui a assombri le ciel pendant toute la journée : voir *MT*, janvier 1734, p. 174.

²⁶¹ Eugène Hatin, *op. cit.*, p. 264.

Conclusion

Pour comprendre le discours idéologique d'un périodique littéraire, la première démarche à entreprendre est d'analyser le courant dominant qui le parcourt, les étapes de son évolution et les moments cruciaux de sa vie. Or, l'objectif premier de ce chapitre visait à étudier le contenu des *Mémoires de Trévoux* de 1734 en vue d'en extraire les concepts qui orientent le discours journalistique des jésuites, notamment en ce qui concerne la littérature. Nous avons été amenée à remonter le cours de l'histoire du journal, à la recherche d'une lueur qui illumine le sentier nébuleux dans lequel nous sommes engagée. Ce va-et-vient dans les livraisons du journal n'a fait que confirmer la nécessité de traiter à part les trois périodes importantes du directorat jésuite, telles que les a établies John N. Pappas :

1. 1701-1734, early history of the *Journal de Trévoux*.
2. 1734-1745, new editors, attempt at reform.
3. 1745-1762. the crucial years under Berthier²⁶².

L'année 1734 constitue dans cette répartition un jalon crucial entre deux périodes nettement caractérisées, comme nous l'avons vu, par des fluctuations aussi bien organisationnelles qu'administratives et par une oscillation constante entre une impartialité « avertie » et un parti-pris déclaré. La seconde période est marquée par le maintien d'une position conflictuelle parmi les membres du comité de rédaction, mais se réduit notablement sous la direction du père Rouillé. Ce conflit se reflète dans les comptes rendus et dans les différends éditoriaux des rédacteurs.

Les journalistes perçoivent progressivement l'importance de leur rôle dans le contexte socio-culturel et mesurent l'influence de leurs critiques sur la réception des ouvrages et sur la réputation des auteurs. C'est à partir de la seconde moitié du siècle que les écrivains vont rechercher la bénédiction des journalistes, susceptible de leur ouvrir la voie vers la notoriété intellectuelle, et redouter leur mécontentement qui mène au discrédit auprès du lecteur et menace leur statut auprès des mécènes et des

²⁶² John N. Pappas, *Berthier's Journal de Trévoux and the philosophes*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, vol. 3, Genève, Institut et musée Voltaire, Les Délices, 1957, p. 9.

protecteurs. L'entreprise devient petit à petit un instrument de propagande et d'investissement de l'opinion, se rapprochant ainsi de la forme actuelle du journal²⁶³.

La conception même des belles-lettres subit une évolution, quoique minime, dans le discours journalistique des jésuites. Les lettres comprennent la totalité des écrits publiés et diffusés sur le marché, soit dans le domaine des sciences, soit dans celui des arts ou de la philosophie. De ce champ très large, elle exclut tout écrit médiocre et inutile. Les jésuites, comme la majorité des ordres religieux, rejettent les produits de l'imagination, notamment le genre romanesque, jugé corrompeur des mœurs. À mesure que l'on avance dans le siècle, le journal atténuera cette attitude négative pour reconnaître le patrimoine classique fictionnel et proposer de nouveaux schèmes éducatifs plus adaptés aux idées nouvelles du siècle philosophique.

D'après les statistiques, la littérature occupe la première place en janvier, juin, septembre, octobre et décembre. L'histoire concurrence parfois les belles-lettres au point d'occuper le premier rang pendant sept mois. Ce résultat est confirmé dans le tableau du total des articles où le rapprochement entre littérature et histoire est bien évident. La figure 3 démontre que la littérature et l'histoire sont proportionnellement très proches, ce qui mène à conclure que la littérature ne domine pas la matière du journal, mais en constitue une partie importante (le tiers). Cette conclusion est illustrée par la figure 6. Les journalistes manifestent donc un intérêt égal envers l'érudition, l'histoire et la littérature. S'ils condamnent les romans pour leur immoralité, ils continuent à respecter les genres anciens comme la poésie et la tragédie.

La rubrique *Philosophie et religion* devance les *Sciences et arts*, révélant l'emprise traditionnelle de la métaphysique sur les sciences qui, bien qu'en pleine révolution, ne percent pas autant dans le discours journalistique des jésuites. La place des essais religieux et philosophiques est fluctuante : en janvier, elle devance les articles historiques, devient égale à la rubrique scientifique en mai, juin, août et décembre, et atteint le même nombre d'articles littéraires en septembre. Ce mouvement révèle un effort d'équilibre dans le contenu, mais aussi une transition où les sciences et la métaphysique coexistent mais sont en concurrence. Dans la recherche constante d'équilibre, le mois de mai offre un exemple presque parfait de répartition des matières, contrairement à ce qui se passe en 1762.

²⁶³ Pierre Rétaf, « Mémoires pour l'Histoire ... », p. 168.

Si le contenu du périodique n'a pas toujours maintenu une composition équilibrée, du moins sa renommée lui a-t-elle valu des contrefaçons, des réimpressions et des anthologies, ce qui démontre qu'il a réussi à piquer la curiosité du public européen au début du siècle.

Toutes les œuvres de 1734 qui sont restées sont celles qui ont piqué, remué, dont la "légèreté" même paraissait très hardie, — non pas la traduction, si attendue, de l'historien de Thou, ou la suite des travaux de Rollin, ni même l'histoire de la monarchie française... — mais ces "petits romans" dont on n'attendait en principe qu'une émotion rapide, à fleur de peau (voir les réactions qui ont suivi la publication du *Paysan parvenu* ou de *l'Écumoire*, ou bien la note de lecture que Montesquieu a laissée sur *Manon*) ; mais les *Lettres philosophiques*, pour leur audace, l'énorme culot de ce poète qui n'était encore naguère que le petit Arouet ; mais les *Considérations*, pour leur style, leur désinvolture, la façon effrontée dont M. de Montesquieu affrontait l'histoire romaine. Bref de petits livres émoustillants, entourés d'un parfum de scandale, — comme pour l'opinion française l'amusant désastre de la Secchia. Ce style nouveau que les années précédentes ne laissaient guère prévoir, peut-être est-ce après tout la plus importante des acquisitions de 1734²⁶⁴.

Le contenu des *Mémoires de Trévoux* de la seconde période suggère un certain nombre de conclusions intéressantes : les querelles intestines que les jésuites se sont toujours efforcés de camoufler paraissent au grand jour dans les positions contradictoires qu'adoptent les journalistes durant ces années-là. La politique éditoriale du périodique s'écarte peu à peu de la neutralité liminaire et s'engage dans les conflits du temps. Le journal intervient de plusieurs manières dans la vie littéraire contemporaine, cherchant à guider le lecteur dans un cheminement culturel qui ne nuise pas à ses croyances religieuses, condamnant et louant tour à tour les livres selon leur point de vue qui s'avère parfois capricieux ou polémique.

La solidarité idéologique constitue une des qualités des jésuites qui se manifeste dans leur travail collectif au sein du périodique : lorsque des questions de dogme sont en cause, l'esprit de corps dirige et unit leur pensée²⁶⁵. Dans le numéro de janvier 1734, par exemple, le journaliste qui rend compte d'une sélection de textes du père Hardouin, confirme les raisons pour lesquelles ses œuvres ont été condamnées tout en

²⁶⁴ Pierre Rétat et Jean Sgard (dir.), *Presse et histoire au XVIII^e siècle, l'année 1734*, Paris, éd. du CNRS, 1978, p. 143.

regrettant de placer un confrère dans cette situation délicate. Il en est de même pour le jansénisme et le cartésianisme. Même si, par exemple, les sentiments hostiles des rédacteurs à l'égard de Malebranche ne représentent pas l'opinion unanime des jésuites, les articles laissent pourtant croire à une opposition organisée et solidaire de l'ordre. C'est cette solidarité apparente, cette détermination à ne jamais afficher que les positions admises par les supérieurs qui en fera longtemps la force.

Voulant tracer les frontières de la « bonne » littérature, les *Mémoires de Trévoux* de 1734 n'ont fait qu'appuyer les classifications de Boileau dans son *Art poétique*. Leur présentation des œuvres de fiction met en garde le lecteur contre l'effet pernicieux de la lecture des romans et se moque ouvertement des ouvrages qui défendent l'utilité du genre. Leur intervention a largement contribué à la proscription du roman en 1737. Mais la question qui s'impose est de savoir si cette conception à la fois généralisante et restrictive se maintient tout le long des soixante deux ans de la gestion jésuite du journal. C'est ce que nous allons découvrir dans le chapitre suivant.

²⁶⁵ Cette solidarité apparente abrite une autre qualité encore plus importante : la Compagnie a formé et encouragé des penseurs hétérodoxes et hardis qui sont devenus des figures éminentes du siècle, comme les pères Castel, Bougeant et Porée.

CHAPITRE 2

***Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts, connus
sous le nom de Journal de Trévoux***

L'année 1762

Avant d'analyser le contenu des *Mémoires de Trévoux* en 1762, il nous apparaît important de présenter rapidement son directeur, le père Berthier, puis le second rédacteur-en-chef, le premier laïc à la tête de l'entreprise, Jean-Louis Jolivet. Chemin faisant, nous donnerons des exemples illustrant le mouvement des idées dans le journal et leur évolution entre 1745 et 1762, puis nous poursuivrons l'analyse des volumes de 1762. La conclusion bouclera les deux chapitres par une comparaison entre les *Mémoires de Trévoux* de 1734 et ceux de 1762.

Berthier, l'homme et le journaliste

Né en 1704 de père avocat, Guillaume-François Berthier entre au collège des jésuites à l'âge de douze ans. Au terme de ses études collégiales, il manifeste le désir de prendre l'habit jésuite ; ses parents, qui réprouvent son choix, cèdent au bout d'un an et Guillaume fait son noviciat à Paris. Étudiant studieux et lecteur infatigable, il impressionne ses supérieurs qui le chargent d'enseigner les sciences humaines au collège de Blois¹. Cinq ans plus tard, il est nommé professeur de philosophie à Rennes, puis de théologie à Paris. On lui assigne une tâche supplémentaire : achever l'*Histoire de l'Église gallicane* que Longueval avait commencée en 1742. Sa grande application lui vaut une réputation d'écrivain sérieux et attire l'attention de ses supérieurs qui le nomment en janvier 1745 rédacteur-en-chef du *Journal de Trévoux*. Il n'en continue pas moins à travailler à l'*Histoire de l'Église gallicane* dont il compose six volumes en l'espace de quatre ans.

Durant les années 1745-1762, il concentre le pouvoir gestionnel entre ses mains et écarte toute personne qui, comme le père Castel, suscite les controverses. Il réduit au minimum le nombre de collaborateurs², faisant le travail de quatre hommes à la fois et refusant toute aide extérieure³. Il impose au journal une unité de ton et d'esprit qui faisait défaut auparavant. Mais si le périodique acquiert une homogénéité remarquable, il perd en grande partie la fraîcheur qui caractérisait la période précédente : « On ne

¹ John N. Pappas, « Berthier's Journal de Trévoux and the philosophes », dans *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, Genève, Institut Voltaire, vol. III, 1957, p. 36-37.

² Le journal accueille dans ses pages quelques collaborateurs réguliers comme Joseph de Courbeville, Jean-François Fleuriau, et Charles Merlin.

³ John N. Pappas, *ibid.*, p. 22.

trouvera plus dans le journal du père Berthier la légèreté, la séduisante fantaisie et le goût des pointes spirituelles si caractéristiques des premières années des *Mémoires de Trévoux* »⁴.

Dans ses *Mémoires*, Bachaumont applaudit la gestion de Berthier qu'il qualifie de critique érudit, doué, impartial et ferme⁵. Son important réseau de correspondance avec des intellectuels de nombreux pays le rend célèbre en Europe et lui facilite l'accès aux nouvelles à publier dans les *Mémoires*. Ce contact occasionne de temps en temps de fructueuses rencontres : d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre et même d'Amérique, les lettrés lui écrivent pour le consulter sur une question d'érudition, lui demander son avis sur un manuscrit ou lui proposer un ouvrage qui mérite d'être commenté.

On a longtemps pensé que Berthier a quitté la direction avec peine ; en réalité, selon John Pappas, le journal a été un fardeau bien pesant pour lui⁶. En témoigne son refus de poursuivre la rédaction du *Journal de Trévoux* quand le chancelier de Lamoignon lui propose, après la suppression de l'ordre, une rente annuelle de 1500 francs et un logement à la Bibliothèque du roi. Il se retire alors dans un monastère Trappiste⁷ et y fait une demande d'admission, mais se heurte au refus du supérieur général des jésuites qui, connaissant bien le mérite de Berthier, tient à le garder dans sa société qui, malgré sa dissolution officielle, continue d'œuvrer dans la recherche.

Abandonnant définitivement le *Journal de Trévoux* en mai 1762, Berthier est appelé, en août de la même année, à devenir instructeur-adjoint au duc de La Vauguyon pour l'éducation du dauphin, le futur Louis XVI. Il hésite entre cette demande et une offre qui, selon toute apparence, provient de son supérieur d'aller à Rome pour y diriger un journal. Il finit par obéir au roi, malgré sa répugnance pour la vie de cour. Il ne demeure pas longtemps dans cet emploi : de nouvelles restrictions envers les jésuites en 1764⁸ l'obligent à quitter Paris. Après son expulsion de France, il cherche refuge à Baden puis à Offenbourg ; il décide alors de ne plus rien publier et renonce à tous les honneurs séculiers et ecclésiastiques. À l'exception des lettres qu'il continue à

⁴ Pascale Ferrand, « Mémoires de Trévoux », *Dict. des Journaux*, t. II, p. 814.

⁵ Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France*, London, John Adamson, 1780, vol. XXII, p. 6.

⁶ John N. Pappas, *ibid.*, p. 31.

⁷ Moine cistercien qui observe la règle réformée de la Trappe que Rancé institue en 1664.

⁸ John N. Pappas, *ibid.*, p. 59.

écrire pour l'éducation du dauphin, le seul ouvrage qu'il compose est un mémoire sur le couronnement de Louis XVI, en plus de quelques textes religieux comme la traduction française annotée des *Psaumes* et du livre d'*Esaië*, ainsi que ses *Réflexions spirituelles*. Il demeure exilé jusqu'à ce que Louis XVI accède au pouvoir et lui permette de revenir en France où il s'installe à Bourges en 1776. Il meurt en décembre 1782, âgé de 78 ans.

La controverse provoquée par la suppression des jésuites n'a pas épargné le père Berthier. Ses partisans, pour le défendre, avancent qu'il s'est senti lésé en lisant les *Constitutions* pour la première fois lors de son examen par le Parlement. Il s'aperçoit qu'il a joué à son insu le rôle d'espion du supérieur général auprès des savants dont il parlait dans le journal. Cet argument perd son fondement dès que Berthier écrit, à la demande des supérieurs, un *Recueil des lettres sur la doctrine et l'institut des Jésuites*, dans lequel il prend leur parti et déplore la bassesse des libelles, des discours injurieux et des procédés pleins d'animosité visant à humilier la Société⁹. Il se met à répondre aux nombreuses charges dressées contre les jésuites et défend les *Mémoires de Trévoux*, accusés de complaisance pour avoir annoncé la publication de certains livres suspects¹⁰, comme celui du jésuite allemand Busenbaum.

Sous le directorat de Berthier, la réputation des *Mémoires* comme journal littéraire atteint un sommet grâce à l'ordre qu'il rétablit dans la direction : « Le père Berthier [...] exerce ses fonctions [...] avec une telle rectitude qu'on a souvent regardé les *Mémoires de Trévoux* rédigés sous sa direction comme son œuvre personnelle »¹¹. En 1762, les trois premières livraisons des *Mémoires de Trévoux* voient le jour sans retard notable. Avec la fermeture du Collège Louis-le-Grand, les deux volumes d'avril paraissent, accompagnés d'une rumeur de démission du père Berthier. Le numéro suivant suscite des interrogations sur le contenu et le rédacteur : est-il de la plume de Berthier ? L'éditeur a-t-il compilé les articles que ce directeur a laissés ? Aucune réponse définitive ne peut être avancée faute d'indices probants. À coup sûr, Berthier ne participe plus à la préparation des numéros à partir de juin.

⁹ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 55. En 1761, on publie un pamphlet anonyme : *Réponse à un libelle intitulé idée générale des vices principaux de l'Institut des Jésuites, tirée de leurs Constitutions & des autres titres de leur société*, Avignon, Chambeau, 1761.

¹⁰ Pour plus de détails, se référer à John N. Pappas, *op. cit.*, p. 56.

¹¹ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 814.

Instaurant une critique « saine, modérée, honnête et instructive »¹², Berthier présente le journal non comme un champ de bataille mais comme un lieu d'échange, « comme un congrès littéraire [...] où ceux qui tiennent la plume se renferment dans la qualité de médiateurs »¹³ et d'animateurs désintéressés. Cette nouvelle orientation révèle le désir de revenir aux principes de modération et d'impartialité qui ont caractérisé le début des *Mémoires*. Berthier se propose comme objectif de travailler en silence, de chercher à satisfaire un public cultivé et judicieux et de s'éloigner des conflits inutiles¹⁴ :

Impartialité, équité, réserve dans les jugements, attention à ne critiquer qu'à propos, à louer plus volontiers, quoique sobrement ; fidélité dans les extraits, recherche des nouveautés les plus intéressantes ; tels sont les engagements qu'il est rare qu'on ne contracte pas dans le premier moment d'une opération littéraire aussi publique que l'est un journal¹⁵.

Les efforts continus du père Berthier pour conserver un style modéré ont vite porté fruit, puisque le public commence à apprécier la nouvelle orientation du journal. Ce renouveau apparaît tellement important que le janséniste Goujet¹⁶, auteur de la *Bibliothèque française*, ennemi et rival des *Mémoires*, admet avoir une opinion respectueuse sur Berthier¹⁷. Consacrant quatre articles en 1746 à la *Bibliothèque française*, le rédacteur jésuite regrette le silence de ses prédécesseurs¹⁸. Il gagne ainsi le suffrage du journaliste janséniste qui avoue que bien des querelles auraient pu être évitées si les anciens directeurs avaient usé de la même modération que Berthier. Rendant compte des tomes VII et VIII, Berthier admire l'application du journaliste à faire une anthologie et une critique des plus beaux ouvrages poétiques latins modernes traduits en français. Le tome IX remonte l'histoire des poètes français depuis cinq siècles. Berthier prend la défense de Goujet contre ceux qui l'accusent de tirer de vieux auteurs de l'oubli pour les y replonger en affirmant que son travail, motivé par son amour de la « Littérature Française », demande beaucoup de patience pour lire « des

¹² *MT*, janvier 1746, p. 187.

¹³ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 814.

¹⁴ *MT*, juin 1750, p. 1534.

¹⁵ *MT*, janvier 1760, p. 244.

¹⁶ « Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital » (*MT*, mai 1746, p. 1036).

¹⁷ *MT*, mai 1746, p. 1036-1063, juin 1746, p. 1219-1251, juillet 1746, p. 1400-1431 et août 1746, p. 1579-1600.

milliers de mauvais vers pour en extraire une douzaine de bons »¹⁹. Il semble également que Berthier ait encouragé Goujet dans son cheminement littéraire et publié, en mai 1750, un article de sa plume intitulé « Lettre de M. l'Abbé Goujet au P. B. J. »²⁰, dans lequel il corrige une erreur touchant la famille de Boyslève de la Maurousière qu'il avait insérée dans son *Supplément de Moreri*, publié en 1749.

Dans cette même perspective, Berthier réhabilite le travail des auteurs qui avaient auparavant souffert du rejet des rédacteurs précédents à cause de leurs opinions jugées subversives. À titre d'exemple, les rédacteurs des *Mémoires* boudaient depuis 1712 les œuvres du père André à cause de ses convictions cartésiennes et malebranchistes : ils passaient sous silence son *Essai sur le beau* lors de sa première publication en 1741. À l'occasion de la réédition du livre en 1759 à Amsterdam, Berthier insère dans le numéro de mars 1760 une recension dans laquelle il montre l'importance de se fier au jugement favorable du public plutôt qu'à celui trop sévère de ses prédécesseurs :

Cet Essai, dont on nous donne une nouvelle Edition, parut en 1741. L'Ouvrage ne tarda pas à être goûté. Le Public applaudit aux idées du Philosophe & rendit justice aux talents de l'Homme de Lettres. [...] Comme nous n'en parlâmes point dans le temps, on nous pardonnera de réparer ici cet oubli. La circonstance nous y invite, & c'est une déférence que nous devons au jugement du Public. Un Traité si favorablement reçu à son tribunal, mérite bien une place dans nos Mémoires²¹.

Suivant le même principe de modération, dans un article présentant la lettre d'un « étranger » sur les mœurs françaises, le rédacteur choisit d'omettre dans son extrait « quelques expressions qui nous paroissent sortir un peu des égards qu'on doit à des Nations respectables »²².

Le seuil de la modération est parfois difficile à respecter. En présentant au public des ouvrages de controverse, le journaliste se trouve partagé entre le désir de mettre en valeur un sujet intéressant et la tentation de boycotter tout ce qui peut susciter contre lui des reproches ; il rend compte de l'ouvrage en donnant un aperçu de son contenu et en s'abstenant de se prononcer sur les partis du conflit. En tout état de cause, Berthier ne

¹⁸ *MT*, mai 1746, p. 1036.

¹⁹ *MT*, juillet 1746, p. 1400.

²⁰ *MT*, mai 1750, p. 1146-1151.

²¹ *MT*, mars 1760, p. 614-615.

manque jamais l'occasion de critiquer les excès : « Si cette Lettre pêche par les motifs, si elle s'écarte de la modération ou de l'équité, nous ne voulons, en aucune manière, partager ces mauvaises dispositions. Notre intention est de profiter simplement des lumières qui sont répandues dans cet Ecrit »²³.

L'indulgence du journaliste se transforme toutefois en rigueur intraitable pour ce qui concerne les affaires intérieures du périodique. Il n'hésite pas à éliminer de la rédaction les éléments perturbateurs comme son confrère Castel, collaborateur depuis près de vingt-cinq ans quand Berthier assume la gestion. Excellant dans les traités de géométrie et de mathématique, ce jésuite à l'imagination fertile profère parfois des conclusions hâtives insoutenables issues d'un métissage d'informations réelles et imaginaires. Ses idées insolites et dogmatiques²⁴ ont souvent causé des problèmes au comité de rédaction et ont provoqué plusieurs plaintes comme celles de l'Académie Royale des Sciences²⁵. De plus, Castel sous-estime la force du mouvement philosophique et ne mesure pas l'ampleur de son impact social. Refusant obstinément les théories de Newton, de Leibniz, de Réaumur, de Maupertuis et de Rousseau²⁶, il s'agrippe aux sources traditionnelles comme Aristote, Descartes et Grimaldi et seconde Diderot dans sa querelle avec Berthier. Bien entendu, Berthier ne tolère pas cette position qui met en péril l'orientation idéologique du journal : il le congédie en 1745²⁷.

Conscient de l'impossibilité de satisfaire tous les goûts, Berthier pratique une critique indulgente où les propos laudatifs contrebalancent les jugements négatifs, sans que l'un ni l'autre ne soit affecté ou artificieux. Il rejette habilement les différents procédés de blâme indirect : l'annonce littéraire ironique, le compte rendu sarcastique,

²² *MT*, février 1762, p. 438-439.

²³ *MT*, janvier, 1762, vol. II, p. 346-347.

²⁴ Son *Traité de physique* en 1724 fait naître une controverse, ainsi que l'article intitulé « L'Optique des couleurs » paru en 1740 qui éveille les interventions de Diderot et de Saurin : voir Kathleen Hardesty, « Castel, Louis Bertrand (1688-1757) », *Dict. des journalistes*, p. 74.

²⁵ Castel suscite une querelle en 1733-1738 autour de l'éclipse en Chine en l'an 31, considérée comme une « véritable éclipse de la Passion de Jésus-Christ » (*MT*, février 1733, p. 297). Le rédacteur des *MT* réplique sur le même ton provoquant que l'attaque en affirmant que le père Castel « souhaite qu'on fasse attention au système des anciennes traditions » (*MT*, février 1738, p. 352).

²⁶ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 812.

²⁷ Kathleen Hardesty, « Castel, Louis Bertrand (1688-1757) », *Dict. des journalistes*, p. 74.

la lettre anonyme adressée par un lecteur « bien pensant » au journal ou les commentaires impétueux d'un historien.

On reproche souvent à ce journal sa complaisance pour les auteurs et pour leurs ouvrages ; complaisance après tout [...] qui n'est qu'une attention commandée par la probité et la raison. Il vaut mieux voir partout le bien que le mal ; et il est plus de l'intérêt des lettres d'encourager les talents par des témoignages d'estime, que de les détruire par des critiques insultantes²⁸.

Même pour les ouvrages qui n'apportent rien de neuf, le journaliste loue l'effort et le style de l'auteur. Il sait bien doser la critique et les éloges sans tomber dans l'hypocrisie et se garde d'afficher un antagonisme quelconque envers les écrivains :

Il se trouve peu de choses neuves dans son Ouvrage ; mais l'ordre qui y regne & les détails qu'il contient, peuvent piquer encore la curiosité des Hommes de Lettres. Pour les Philosophes de profession, de conduite, de langage même & de mode, ils ne manqueront pas de prendre la qualité de Juges : ce qui formera probablement un Tribunal trop nombreux²⁹.

Berthier a été, somme toute, un homme de son siècle : libéral par rapport aux autres religieux, philosophe à sa propre manière, il partage de nombreuses idées des grands intellectuels des Lumières, sans aller jusqu'à adopter leur déisme. Il demeure toujours à l'affût des connaissances nouvelles, des manuscrits inconnus ; il est amateur de livres et de leur histoire. Homme de foi et d'Église, il ne peut garder le silence face aux attaques assénées à la religion. L'attitude hostile et cynique des philosophes scandalise Berthier et le pousse à une position défensive. Toutefois, son esprit progressiste se manifeste dans ses théories de l'éducation qui rejoignent en grande partie celles de Diderot dans *l'Éducation d'un prince*. Sa critique des abus de la monarchie et sa défense des droits des paysans se rapprochent de celles de La Bruyère et des physiocrates³⁰. Ses réflexions sur la tolérance et le progrès scientifique constituent un exemple éloquent de son adhésion aux « idées nouvelles ». Il reflète donc, notamment dans ses articles de journal, les idéaux socio-économiques, politiques et moraux des penseurs de son temps.

²⁸ *MT*, juillet 1759, p. 1693-1694.

²⁹ *MT*, janvier 1762, p. 147.

³⁰ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 62.

Le journal après Berthier

Il est difficile de suivre de près les étapes par lesquelles le périodique est passé en 1762, puisque rien dans le texte des articles ne parle clairement des problèmes survenus. Dès la fin d'avril, alors que le désistement de Berthier n'est pas confirmé, le périodique plonge dans une période d'abandon partiel³¹. Le 16 mai 1762, les *Mémoires secrets* de Bachaumont jettent quelque lumière sur la recherche pressante d'un directeur :

Trévoux, malgré les protestations du Sr Berthier, a encore paru ce mois-ci : sa tendresse paternelle n'a pu se porter à égorger ainsi un enfant chéri ; il continue pourtant à se refuser aux offres très-obligeantes du chancelier. [...] On a tâté l'abbé de la Porte : les libraires lui ont proposé de remplacer ce journaliste. Le modeste abbé a refusé, sentant combien il était inférieur pour ce rôle³².

En septembre de la même année³³, Bachaumont déclare en toute certitude que le père Berthier a définitivement quitté la direction. On peut donc affirmer que les numéros de juin à décembre ne sont pas de lui. La « lettre à M. Chaubert » signée par Berthier et insérée dans le volume de juin 1762 prouve que le jésuite ne s'occupe plus de la rédaction³⁴.

La gestion du périodique incombe alors pour la première fois à un laïc³⁵, le médecin Jean-Louis Jolivet, qui en modifie complètement le style et rappelle à Bachaumont les premières années de la publication³⁶. On possède peu d'informations sur le nouveau directeur ; son portrait proposé par le *Dictionnaire des journalistes* ne donne qu'une rapide esquisse de son travail de journaliste à la tête des *Mémoires* pendant deux ans³⁷. La sécheresse et la gravité qui se mettent en place sous sa

³¹ Pascale Ferrand avance qu'il semble avoir préparé la livraison de mai (*op. cit.*, p. 815).

³² Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. 1, p. 83.

³³ *Ibid.*, p. 123.

³⁴ Dans cette lettre, Berthier prend la défense des *MT* contre les attaques des *Nouvelles ecclésiastiques* du 15 juin 1762 : voir *MT*, juin 1762, p. 1505-1510.

³⁵ Quand il mentionne les *Mémoires de Trévoux* dans son article « Journal » de l'*Encyclopédie*, Diderot précise que le périodique « se continue à présent par des particuliers, gens de Lettres » (*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, *op. cit.*, t. 8, p. 896).

³⁶ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 32.

³⁷ « Jolivet » (art. anonyme), *Dict. des journalistes*, p. 198.

direction contrastent avec la justesse de style et la critique judicieuse de ses prédécesseurs³⁸. Nul besoin de signaler le changement de directorat dans les pages liminaires : un lecteur attentif peut déceler facilement l'absence de plumes jésuites dans le nouveau *Journal de Trévoux*. Le 21 juillet 1762, les *Mémoires secrets* notent la baisse de niveau dans le contenu et prévoient la dégénérescence de l'entreprise :

On s'aperçoit facilement que ce ne sont plus les mêmes coopérateurs qui travaillent au *Journal de Trévoux* : il n'est plus ni aussi bien écrit, ni aussi savamment discuté. On conçoit en général qu'il est impossible à des particuliers d'exécuter cet ouvrage périodique dans la même perfection que le faisaient les jésuites, et le P. Berthier en dernier lieu³⁹.

Auteur du *Secret du gouvernement jésuitique ou Abrégé des constitutions de la Société de Jésus* en 1761, Jolivet continue à assumer la rédaction jusqu'à sa mort en juin 1764. À partir de cette date, le périodique passera successivement de main en main et ne connaîtra plus la stabilité qu'il avait sous l'égide des jésuites. Après une courte période d'arrêt durant laquelle on projette de le supprimer définitivement, le journal reprend en octobre 1764, passant entre les mains de l'abbé Barthélémy Mercier de Saint-Léger, de l'ordre de Sainte-Geneviève. Son érudition et son style caustique donnent au journal beaucoup de vivacité, mais le peu de collaboration qu'il reçoit l'incite à se désister au bout de deux ans. La dernière livraison parue sous sa direction date de juin 1766. Le nombre d'abonnés baisse de façon notable au cours de cette année : il n'en resterait que 17 selon Didot⁴⁰. Le volume du mois suivant porte la signature de deux nouveaux rédacteurs : l'abbé Aubert et le père Didot qui devient le propriétaire du privilège. Jean-Louis Aubert, qui assumera la direction jusqu'en 1773, s'acquitte prudemment de sa tâche pour éviter les conflits.

À partir de janvier 1768, le titre du périodique devient le *Journal des Sciences et des beaux arts* et passe dans les mains des anciens rédacteurs du *Journal encyclopédique*, les Castilhon, qui réussissent à attirer l'attention par leur zèle et par

³⁸ Le choix des articles sous Jolivet est centré sur les mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (juin, juillet, août, septembre 1762 ; janvier et février 1763, etc.), sur l'histoire de l'Académie Royale des Sciences (janvier 1763, p. 250), sur les discours et dissertations de l'Académie des Experts Écrivains vérificateurs (juin 1762). Par contre, voulant poursuivre le travail de Berthier en portant un intérêt particulier à la science, il présente par exemple une ode sur l'électricité (août 1762, p. 2027), l'art de s'enrichir par l'agriculture (juillet 1762, 2e vol., p. 1843) et le blanchiment des toiles (septembre 1762, p. 2166).

³⁹ Bachaumont, *op. cit.*, t. 1, p. 109.

l'équité de leurs jugements⁴¹. Après cette nouvelle métamorphose, les Castilhon le lèguent en 1776 à l'abbé Grosier, ex-jésuite. Celui-ci compte resserrer les livraisons et diffuser un numéro tous les dix jours, à l'instar du *Mercur*, mais il se heurte à des complications dès qu'il tente d'insérer des nouvelles politiques dans le journal⁴². Jean-Baptiste Dubois l'assiste à partir de 1780, mais les difficultés provoquent la fin de l'entreprise en 1782.

L'histoire post-jésuite des *Mémoires de Trévoux* est agitée et discontinuée : les nombreux changements de direction empêchent de maintenir une unité de ton et une politique bien définie. À partir du moment où le titre change, les objectifs rédactionnels et éditoriaux s'embrouillent et deviennent si peu clairs qu'on a la conviction d'avoir affaire à une autre entreprise⁴³. Paul Benhamou présente la suite du périodique sous une entrée distincte :

Ce périodique est une des suites des *Mémoires de Trévoux*, qui furent d'abord continués par l'abbé Aubert de 1768 à 1775 sous le titre de *Journal des beaux-arts et des sciences*. Les frères Castilhon de Toulouse, qui avaient déjà participé au *Journal des beaux-arts et des sciences* (1774-1775), prirent la direction de ce journal en 1776, changèrent son format (de petit in-12, il devint un volume in-12 ordinaire) le publièrent deux fois par mois (au lieu d'une), et lui donnèrent un nouveau titre : *Journal des sciences et des beaux-arts*⁴⁴.

La critique et le métier de journaliste

Pour le père Berthier, le processus journalistique est bâti sur le droit du lecteur à l'information complète et objective. Il souligne l'importance de tracer explicitement les traits de « l'opération littéraire » de manière à ce qu'elle comble les besoins du public.

⁴⁰ Pascale Ferrand, *op. cit.*, p. 816.

⁴¹ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 34.

⁴² Le monopole des nouvelles politiques est détenu depuis près d'un siècle par le périodique officiel du royaume, le *Journal des Savants*. Les périodiques devaient payer une somme considérable pour œuvrer dans le même domaine : voir Jean-Pierre Vittu, « Journal des savants », *Dict. des Journaux*, vol. II, p. 651.

⁴³ Pascale Ferrand termine à l'année 1767 son article sur les *Mémoires de Trévoux* (*op. cit.*, p. 816) et la *Table méthodique* de Sommervogel s'arrête aux livraisons de l'année 1775, considérant la suite des *Mémoires* comme un projet indépendant (P. C. Sommervogel, *Table méthodique des Mémoires de Trévoux (1701-1775), précédée d'une notice historique*, Paris, Auguste Durand, 1864-1865).

⁴⁴ Paul Benhamou, « Journal des Sciences et des Beaux-Arts (1776-1778) », *Dict. des journaux*, vol. II, p. 713.

Mais comment Berthier et les gens de lettres de l'époque définissent-ils cette « opération littéraire » ? Est-elle différente dans son écriture de celle d'un romancier ou d'un dramaturge ? Dans la perspective du rédacteur, l'entreprise journalistique est-elle « littéraire » dans la mesure où elle fait la critique des œuvres ? Doit-elle commenter toutes les œuvres sur le marché et non seulement les œuvres de fiction ? Ces questions demeurent ouvertes. Dans l'analyse du journal, nous tâcherons d'évaluer la nature et l'étendue de cette « opération littéraire » afin de fournir des éléments de réponse.

Berthier cherche à établir une harmonie entre le statut du rédacteur, sa pratique de l'écriture et la reconnaissance du public. Avec une conscience accrue de son pouvoir et de sa mission, le journaliste se voit assigner un rôle important au milieu de contraintes nombreuses. S'il doit éviter les prises de position extrêmes, il ne peut approuver sans réserve les auteurs dont il parle pour ne pas devenir un « adulateur insipide »⁴⁵, un courtisan servile et fastidieux ; s'il se contente de présenter des extraits de l'ouvrage retenu, il se confine à une mission de rapporteur ennuyeux pour le lecteur qui cherche une distraction plutôt qu'une information pure et simple ; si, par contre, il se met à critiquer à tort et à travers l'œuvre qu'il analyse, il blesse l'auteur et perd toute sa crédibilité.

Pour l'organisation interne de chaque article, le journaliste suit en général une démarche traditionnelle qui a très peu changé depuis 1734. Il commence par une définition du sujet de l'ouvrage retenu, comme dans l'extrait de l'*Histoire de l'Académie royale des inscriptions et des Belles-Lettres* : « On sait ce que c'est que l'Histoire de cette Académie. C'est une collection d'extraits ou d'abrégés de Mémoires plus étendus, & une suite d'Éloges »⁴⁶. Au début de son commentaire, le rédacteur mentionne le total des chapitres du livre retenu et les parcourt un à un, louant ou critiquant les propos de l'auteur : « Il y a xxiiij chapitres dans cet Ouvrage, & l'Auteur y traite successivement tout ce qui appartient au talent de bien dire »⁴⁷.

Le chroniqueur insère dans son analyse des remarques subtiles qui renvoient aux enjeux cruciaux de l'époque. Ainsi, dans un article consacré aux œuvres du chancelier

⁴⁵ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 24.

⁴⁶ *MT*, janvier 1762, p. 57.

⁴⁷ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 316.

d'Aguesseau, il dénonce l'athéisme, essaie de dissocier la philosophie rationnelle de l'irréligion et distingue les athées des vrais philosophes : « ce retour contre les athées, qui ne préconisent que la raison, eût donné un degré de force à ce traité, d'ailleurs plein de grandes choses et digne de toute attention des vrais philosophes »⁴⁸. Lorsqu'il s'agit d'un ouvrage critique qui se situe dans la lignée d'une polémique, le journaliste, sans y prendre part, rappelle le contexte intellectuel ou formule des réflexions générales sur l'esprit propre au siècle des Lumières : « Nous vivons dans un Siècle où tout se recueille, où tout devient objet d'attention, tantôt critique & maligne, tantôt flatteuse & complaisante ; ensorte toutefois que l'envie de critiquer l'emporte de beaucoup sur le désir d'approuver »⁴⁹.

Il peut ajouter une note sur l'inutilité de querelles déclenchées pour des raisons banales, comme cette petite édition du *Cato Major de Senectute* ou *Traité de la Vieillesse*, ouvrage philosophique contesté de Cicéron : « une composition de cette espèce, fût elle-même un chef-d'œuvre de Typographie, ne doit presque pas tenir de place dans la mémoire des hommes ; mais la critique n'oublie rien : elle suit toujours les traces de l'occasion pour la saisir au premier moment favorable »⁵⁰. Le journaliste identifie ensuite l'ouvrage et présente les circonstances qui ont mené à la composition du texte dont il examine la teneur critique avant de s'interroger sur la fiabilité de l'auteur :

Cette grande Lettre que nous annonçons est donc un Ouvrage de critique sur le petit Cato-Major ; & sûrement elle n'est pas sortie de la tête d'un seul homme : divers Artistes y auront concouru ; le Fondateur de Caracteres, le Correcteur d'Imprimerie, l'Imprimeur le plus expérimenté auront fourni des observations à un Homme de Lettres très bon Ecrivain, & suffisamment pourvu du talent d'aiguiser l'épigramme⁵¹.

Pour établir un équilibre dans ses propos, le chroniqueur sacrifie sa volonté de développer ses idées de manière exhaustive au profit de la bonne organisation de son article. Le rédacteur renvoie le lecteur directement au livre sous prétexte qu'un bref article de revue peut difficilement en rendre compte : « Nous terminons notre Analyse, qui ne donne que le premier trait de ces *Essais*. On s'en occupera tout

⁴⁸ *MT*, janvier 1762, p. 54.

⁴⁹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 345.

⁵⁰ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 346.

autrement que d'un Article nécessairement superficiel dans un Ouvrage périodique. Nous invitons sur-tout les *Penseurs* pour qui ce Livre est fait, à penser d'après lui & comme lui »⁵². Les limites d'un article de journal ne permet pas au chroniqueur de se préparer suffisamment pour rendre justice à l'auteur. Avec les *Mémoires sur la langue celtique*, l'embarras du journaliste vient de l'abondance et de la difficulté de la matière traitée :

un journal littéraire [...] ne peut s'apesantir sur les développements de trois *in-fol.* dont deux sont un dictionnaire, et le troisième contient une description étymologique des Gaules [...]. Mais nous devons deux choses au public : 1° Le témoignage d'estime que mérite une entreprise aussi difficile que l'est celle-ci. 2° Le coup d'œil général des sujets qu'embrasse l'auteur. Quant à l'exécution, c'est l'usage qui doit la justifier. Ceux qui étudieront les origines & la langue celtiques fonderont toutes leurs connaissances sur ce livre, & feront par là plus d'honneur à M. Bullet, que tous les ouvrages périodiques pris ensemble⁵³.

Tout en laissant voir son incapacité de recenser correctement l'ouvrage, le journaliste se montre conscient du pouvoir de la presse sur l'opinion publique.

Parmi les questions qu'aborde le journaliste dans ses commentaires, celle de la propriété intellectuelle ressurgit constamment et évolue de manière perceptible vers 1762. La prise de conscience de cette propriété mène les rédacteurs de Trévoux à dénoncer le piratage intellectuel et suggèrent des moyens pour le freiner. En annonçant un *Dictionnaire portatif de santé*, le journal condamne le plagiat et les contrefaçons éditoriales comme des pratiques illégales et « dangereuses » :

La bonté de l'Ouvrage & le désir du gain ont engagé des Libraires avides à faire des contrefaçons : pratique dangereuse à l'égard sur-tout des Livres de Médecine, parce qu'elle expose les méthodes à être dénaturées, les remèdes à être changés, les principes de l'art de guérir à se tourner en principes de destruction. Pour obvier à ces inconvénients, le sieur Vincent qui a le privilège, contresigne tous les exemplaires qui sortent de son magasin⁵⁴.

⁵¹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 346.

⁵² *MT*, février 1760, p. 486.

⁵³ *MT*, janvier 1762, p. 106-107.

⁵⁴ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 369.

Non sans une certaine audace, Berthier rappelle une autre forme de plagiat que font sans scrupule certains prédicateurs minant leur autorité morale auprès des auditeurs :

Peut on prêcher avec succès les sermons d'autrui ? C'est-à-dire peut-on bien rendre au public ce qu'on n'a pas composé ? Cela n'est point impossible, pourvu qu'on prenne avec choix, qu'on ne puise que dans des sources analogues au talent qu'on peut avoir. La difficulté, en cette matière, est de se connoître & de savoir apprécier ce qu'on emprunte : deux conditions qui ne se rencontrent presque jamais dans un plagiaire de profession⁵⁵.

Le plagiaire n'est donc pas seulement celui qui s'attribue indûment des passages d'un texte qu'il n'a pas composé, mais aussi celui qui ne sait pas apprécier la valeur de ses sources d'inspiration et ne peut pas, par conséquent, admettre sa dette envers les auteurs qu'il a utilisés. Comme l'imitation continue à être un processus didactique qui aide les jeunes écrivains à perfectionner leur talent en suivant les pas d'un grand modèle classique, le seuil du plagiat est encore mal défini et la condamnation des plagiaires est loin d'être définitive à l'époque. Peut-être est-ce pourquoi les remarques sur les emprunts s'expriment sous une forme ambiguë, à la charnière de l'éloge et de la critique : « On ne peut que savoir gré à l'Auteur, des recherches qu'il a faites sur cet objet. Il a consulté tous les Maîtres de l'Art oratoire ; il s'est rendu propres toutes leurs instructions »⁵⁶. Sans doute aussi le rédacteur n'a-t-il pas parfaitement conscience de la revendication de plus en plus pressante des écrivains qui s'affirment comme auteurs en signant leurs œuvres. Les rédacteurs de Trévoux, adoptant une position conformiste, avancent que le fait de signer son ouvrage fait partie du désir futile et égoïste de transmettre son nom à la postérité et de l'immortaliser dans la mémoire des hommes⁵⁷.

Berthier pense que certains sujets touchant la morale et la philosophie doivent être prudemment développés. L'exemple suivant témoigne de sa détermination à tenir des propos modérés. Pour répondre à la question posée par l'Académie de Besançon concernant le désir de perpétuer son nom dans la mémoire des hommes, deux auteurs publient chacun un discours, l'un se prononçant en faveur et l'autre contre. Celui qui plaide en faveur remporte le prix de l'Académie. En présentant cette « brochure de huit

⁵⁵ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 320-321.

⁵⁶ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 316.

⁵⁷ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 307.

pages », le rédacteur ne dissimule pas sa préférence pour le discours plaidant contre l'aspect naturel de ce désir parce qu'il est « le plus philosophique »⁵⁸. Il pense que les hypothèses du *contre* sont mieux fondées, alors que le discours qui plaide en faveur est moins solidement justifié. S'il adhère aux arguments soutenant que ce désir de perpétuation conteste la nature et la religion, il reconnaît la supériorité de l'autre pour le style et la forme. Déplorant les « loix académiques », qui empêchent l'écrivain « de traiter en grand un sujet d'ailleurs très abondant »⁵⁹, Berthier conclut que l'auteur avait hâte d'achever son discours : « Tous ces objets sont présentés sous les points de vûe qui leur conviennent ; mais comme il y a là beaucoup de matiere & peu de temps pour la traiter dans toute son étendue. le génie de l'Orateur paroît se rétrécir ou plutôt se précipiter pour atteindre le terme du discours »⁶⁰.

Malgré ses précautions oratoires, la critique laisse percer la position du journaliste et sauve la présentation de la sécheresse de style. L'« entreprise littéraire » renvoie ici à une expérience d'écriture où l'esthétique transcende celle d'un simple discours philosophique. Le rédacteur loue l'esprit inventif de l'auteur, mais l'emploi de l'adjectif « littéraire » demeure ambivalent :

Cette piece, non-couronnée, est d'une vérité palpable. Le bon sens & la solide philosophie y dominant. On croirait y remarquer un peu trop de profondeur : ce qui aurait l'air de nuire à la clarté & à la netteté du style. Mais au fond il n'y a aucune obscurité réelle dans toute cette composition. L'Auteur seroit capable d'une entreprise littéraire plus grande, plus étendue, plus philosophique encore, quoique celle-ci touche déjà la plupart des principes de la Morale⁶¹.

Le rédacteur explique l'impossibilité de décerner le prix aux deux orateurs en même temps, car l'Académie ne peut admettre deux thèses contradictoires. Sans multiplier les éloges pour le second auteur qu'il aime moins, le journaliste reconnaît qu'il respecte la religion : « il n'a pu même, en traitant de cet article, passer sous silence les principes de la Foi »⁶². Dans la conclusion du second article, et malgré son

⁵⁸ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 291-292.

⁵⁹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 298.

⁶⁰ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 300-301.

⁶¹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 301.

⁶² *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 304-305.

opposition aux idées de l'auteur, le journaliste rend hommage à la forme du texte, sans en faire autant pour le contenu qu'il désapprouve :

Le discours couronné est bien écrit dans tous ses détails. Il a fallu des efforts de génie & d'imagination pour composer une pièce aussi ingénieuse & aussi artistement compassée. La vérité ne se trouve pas dans la seconde partie ; elle ne se trouve dans la première qu'en convenant que notre nature est dégradée, & que parmi les passions qui l'offusquent, on compte aussi *le désir de perpétuer son nom & ses actions dans la mémoire des hommes*⁶³.

Selon Berthier, un journal littéraire doit construire sa critique sur la compétence littéraire et la droiture morale⁶⁴. La première exige de vastes connaissances, une logique bien fondée, un style qui se rapproche plus de la dissertation que des discours oratoires et un ton plus conversationnel que didactique. La droiture morale se fonde sur la probité, la sagesse, le désintéret et le zèle pour le bien public⁶⁵. Le journal s'avère, somme toute, un discours second puisque son existence dépend de la production littéraire et scientifique : il en présente une vision critique. Sa matière première est constamment renouvelée, car des centaines de livres paraissent chaque jour. Le travail de rédaction se double de la tâche de sélectionner les œuvres dignes de figurer dans les comptes rendus. Cette tâche est conditionnée par les convictions religieuses du rédacteur et la surveillance sur le contenu du périodique par des supérieurs jésuites qui imposent souvent aux rédacteurs des positions traditionnalistes. Des écrivains comme Voltaire ne manqueront pas de se moquer des opinions conservatrices du rédacteur et de son appartenance à la Compagnie de Jésus.

Analyse de contenu

1. Les Belles-Lettres

Berthier cherche à jeter les bases du périodique sur la notion de progrès, fondement principal des Lumières⁶⁶, notamment en ce qui concerne les lettres et les

⁶³ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 314.

⁶⁴ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 24. Ces principes journalistiques reprennent l'idéal oratoire de Cicéron suivant lequel un homme juste possède l'art de bien dire.

⁶⁵ *MT*, janvier 1760, p. 244-247.

⁶⁶ La foi dans le progrès, trait caractéristique du XVIII^e siècle, est étroitement liée à la notion de *Lumières* qui constituent une révolution dans l'histoire de la pensée, notamment dans la vulgarisation

arts. De ce fait, il déplore l'imposition des règles classiques rigides, plaide la cause de la création artistique et de sa libération de l'imitation servile des modèles de l'antiquité. Plutôt que de singer simplement les maîtres antiques, il faut laisser libre cours à son génie, penser et écrire naturellement. À titre d'exemple, lorsque la question de la corruption du goût ressurgit dans les pages du journal en décembre 1746⁶⁷, le journaliste saisit l'occasion pour réaffirmer que les règles traditionnelles étouffent les talents et que le progrès des instruments de musique ouvre à voie à l'invention de nouvelles techniques. Cette affirmation s'applique également aux belles-lettres et aux beaux-arts.

Le roman

Les histoires littéraires attestent que le roman accède à partir de la seconde moitié du siècle à une dignité qui lui était interdite auparavant. Les progrès des techniques d'impression permettent par l'illustration d'intégrer graphiquement des éléments dramatiques et poétiques. La psychologie sensualiste se développe de plusieurs auteurs construit le personnage à partir d'une expérience perceptive et émotive. Dans les romans-mémoires, fort à la mode, les personnages rappellent leur vie passée, tandis que dans les romans épistolaires, plusieurs personnages expliquent les états de conscience qui se succèdent au fil du temps. Ces œuvres ne s'identifient pas comme des récits fictifs, mais comme des documents réels⁶⁸.

Si le roman de la première moitié du siècle cherchait à réduire la part du baroque où dominant les bavardages, l'invraisemblance et l'utilisation abusive des tiroirs, il tend à afficher en 1760 un parti-pris pour le réalisme qui cherche l'adhésion du lecteur en lui présentant des personnages aux prises avec des problèmes qu'il a lui-même rencontrés et en proposant une réflexion ou une satire sociale, politique et psychologique de l'univers réel⁶⁹.

et la dissémination de l'information scientifique dans sa forme littéraire : voir à ce sujet la définition de « enlightenment » par Fellows et Torrey, citée dans John N. Pappas, *op. cit.*, p. 197.

⁶⁷ Il s'agit du compte rendu sur *De la Corruption du goût* de Mermet. Ce sujet revient dans les *MT* de juin 1762, p. 1459.

⁶⁸ Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, PUF (Premier cycle), 1996, p. 359-365.

⁶⁹ Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 156.

La crise du roman à l'époque n'a pas affecté le nombre de parutions⁷⁰, mais a probablement désintéressé les rédacteurs d'en donner des nouvelles. Les *Mémoires de Trévoux* ne mentionnent curieusement aucun roman en 1762. Pourtant les rédacteurs ne peuvent ignorer *Julie* ou *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, qui a paru en 1761, a provoqué de grands remous et dont la réception par le public français a été spectaculaire. Les rédacteurs se contentent d'en glisser une critique brève à l'occasion de la parution de *L'Esprit de Julie : Ouvrage utile à la Société, & particulièrement à la Jeunesse*, par Formey. Relevant tout ce que le roman de Rousseau contient « de bon & d'utile », Formey a constitué un recueil comprenant les maximes « sages, sublimes, héroïques » qui s'y trouvent, mais n'a pas repris ce qui alarme la religion, la pudeur et la vérité. Le journaliste avise les lecteurs de ne pas s'attendre à trouver dans ce recueil le même agrément que dans les six volumes du roman : « L'Extrait est une suite de Sentences, au lieu que dans les 6 Volumes on trouve le charme du récit, & l'enthousiasme du sentiment »⁷¹. Pour louer le travail de Formey, le journaliste incite les libraires à en multiplier les éditions, surtout à Paris « la Ville du monde où le Roman de Julie est le plus connu »⁷².

Dans sa « brochure de cent seize pages », Formey hésite entre une attitude réticente qui reconnaît le danger de mettre le roman entre les mains de la jeunesse et un scrupule à réclamer sa suppression, injuste pour le romancier. Le chroniqueur soutient ironiquement que le roman englobe deux aspects contradictoires de morale et de corruption :

C'est un excellent Livre quand il est bon, & c'est un ouvrage pernicieux quand il cesse d'exciter l'admiration. Il est comme cet arbre planté dans le jardin de délices, lequel enseignoit le bien & le mal. Le mieux seroit de n'y point toucher, de peur d'être aveuglé par de fausses lumières ; mais les hommes sont curieux, les femmes le sont encore plus ; les jeunes

⁷⁰ « Beaucoup d'auteurs dans tous les genres, une production accrue, mais peu d'œuvres de qualité, ainsi pourrait-on définir l'activité littéraire de cette époque » (Jean de Viguerie, *Histoire et Dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 1995, p. 303). La publication de romans oscille entre 16 et 44 titres entre 1729 et 1738 (S. Paul Jones, *A list of French prose fiction from 1700 to 1750*, New York, The H. W. Wilson Company, 1939, p. 41-69). Dans la *Bibliographie du genre romanesque français (1751-1800)*, on note 38 publications de romans et 46 rééditions en 1762, en comparaison avec 26 et 65 en 1761, 34 et 61 en 1760, 27 et 44 en 1759, 21 et 54 en 1758 et 17 et 51 en 1757 (Paris, France Expansion, 1977, p. 48-85).

⁷¹ *MT*, mai 1762, p. 1322.

⁷² *MT*, mai 1762, p. 1323.

gens le sont sans mesure & sans précaution. Les six volumes de M. Rousseau ont déjà rempli les moments de cet âge inconsidéré⁷³.

Jugeant superflue l'hésitation des sollicitations de Formey, puisque le roman est déjà diffusé partout, il déplore, pour des raisons morales, la réception favorable de l'œuvre : « l'impression est faite, & il y a toute apparence que les bons principes dont l'ouvrage abonde, ont fui en la présence des mauvais dont il n'est pas exempt »⁷⁴.

Outre les préventions morales traditionnelles contre la fiction, deux facteurs semblent renforcer le peu d'intérêt du rédacteur à l'égard du genre : d'une part, les nouvelles productions romanesques ne sont pas nombreuses en 1762. Ce sont notamment les traductions des œuvres de Richardson et quelques romans de Voltaire, de Rousseau et de Crébillon fils qui font du bruit. De l'autre, la production intense des traités scientifiques et le succès de l'*Encyclopédie* orientent l'intérêt des intellectuels vers d'autres sujets.

Le théâtre

Pour comprendre comment se situe Berthier par rapport aux positions courantes pour ou contre le théâtre, il faut d'abord donner un aperçu des tendances marquantes au XVIII^e siècle. Trois éléments principaux orchestrent l'univers du théâtre à l'époque : la dramaturgie, la représentation théâtrale et le statut du comédien. Dès le début du siècle, la nature, l'objet et la forme du théâtre classique sont remis en question par un courant moralisateur qui prône le triomphe de la vertu⁷⁵. Alors que Fénelon souhaite purger la tragédie de la représentation des passions⁷⁶, l'abbé Dubos y voit une occasion d'avertir le public contre les dangers de la passion et de les inciter à ne pas y succomber⁷⁷. Voltaire met en scène la vertu malheureuse du héros qui n'est pas toujours maître de son sort.

⁷³ *MT*, mai 1762, p. 1321-1322.

⁷⁴ *MT*, mai 1762, p. 1322.

⁷⁵ Certains dramaturges et une bonne partie de la critique mettent en valeur le rôle du théâtre dans l'inspiration des bonnes manières.

⁷⁶ Si la *catharsis*, c'est-à-dire la purgation des passions, est le but de la tragédie depuis Aristote, elle devient, à travers elle, un principe de contrôle social : voir Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 419.

⁷⁷ Jacques Morel, *La tragédie*, Paris, Armand Colin (U), 1968, p. 70.

Dans ses articles des *Mémoires de Trévoux*, Berthier reprend l'idée de l'homme incapable de changer sa destinée en analysant la traduction en français des tragédies de Sophocle par Dupuy. Son compte rendu d'*Œdipe à Colone* ou *La mort d'Œdipe* présente le héros comme « un Prince [...] malheureux & point coupable »⁷⁸. Dans l'analyse d'*Ajax*, du même auteur grec, le journaliste retrouve des éléments de pathétique ainsi que des caractères dessinés au naturel⁷⁹. Le rédacteur se donne également la peine de faire le labeur d'un philologue et compare la tragédie grecque à sa traduction pour mesurer la justesse de cette dernière. Il incite les savants à faire de même pour juger du travail du traducteur : « Nous désirerions que tous les Savans voulussent suivre son Ouvrage avec leur Sophocle à la main. Nous sommes sûrs qu'ils le trouveront encore plus estimable que nous ne pouvons le dire ni l'écrire »⁸⁰. Ces indices montrent que Berthier est au courant des tendances nouvelles qui envahissent le théâtre et s'applique à les mettre en valeur dans ses commentaires. S'il approuve le triomphe de l'esprit moderne et la transformation de la sensibilité, il ne condamne pas la tradition classique.

Alors que la règle des trois unités est de plus en plus critiquée⁸¹, Berthier s'en tient à la tradition pour affirmer que l'*Ajax* de Sophocle « ne peche ni dans l'unité de lieu, ni dans l'unité de jour »⁸² ; en revanche elle viole la règle de « l'unité d'action »⁸³ qui « exige un événement unique, une catastrophe qui fixe l'attention du Parterre »⁸⁴. Se rappelant sans doute le principe classique selon lequel le héros ne devait être ni tout à fait coupable ni tout à fait innocent, Berthier « voit un contraste frappant entre la situation de ce Prince pitoyablement livré à l'erreur & le moment de

⁷⁸ *MT*, avril 1762, vol. II, p. 1000.

⁷⁹ *MT*, février 1762, p. 487.

⁸⁰ En présentant le point de vue de Dupuy, le rédacteur établit la distinction entre une traduction littérale et maladroite et celle qui rend la force du style dans un français irréprochable : « Il se contente de présenter [...] l'idée qu'il s'est faite d'une vraie traduction : ce doit être une copie fidèle de l'*original* » (*MT*, janvier 1762, vol. II, p. 249-250).

⁸¹ Selon Fontenelle, les trois unités n'ont pas toutes la même pertinence pour la tragédie. Créant un drame affranchi des contraintes classiques, Houdar de la Motte s'oppose à l'unité d'action et préconise la multiplicité des situations pour assurer une variété qui éveille la curiosité des spectateurs. Les partisans des Modernes se mettent en même temps à parodier l'invraisemblance de la tragédie traditionnelle, l'inhumanité des sentiments, l'expression pompeuse et le caractère conventionnel des entrées et sorties des personnages : voir Jacques Morel, *op. cit.*, p. 71.

⁸² *MT*, février 1762, p. 487.

⁸³ *MT*, février 1762, p. 488.

⁸⁴ *MT*, février 1762, p. 489.

sagesse qui le rend à lui-même »⁸⁵. Par allusion enfin à la fameuse querelle des Anciens et des Modernes autour de la conformité des œuvres d'Homère avec la morale chrétienne⁸⁶, le journaliste affirme que Sophocle était animé d'un sentiment religieux et s'est appliqué à inspirer le respect des Dieux. On voit donc que le journaliste porte sur les questions dramatiques un regard subjectif tout en prenant soin de ne favoriser entièrement ni le parti de la liberté de composition ni celui du respect des règles classiques.

Quant au débat touchant la comédie et le statut du comédien, la position du journaliste demeure fort traditionnelle. Dans le compte rendu des *Essais sur divers Sujets de Littérature & de Morale* de l'abbé Trublet, le journaliste partage la mise en garde de l'auteur contre ce genre littéraire corrupteur des mœurs : « M. l'Abbé Trublet fait bien sentir combien il est à craindre que la Comédie⁸⁷ ne ridiculise la vertu, & que par là elle n'en dégoûte »⁸⁸.

Les comédiens connaissent une situation délicate, car ils vivent une période de transition où les théâtres sont en plein épanouissement, mais certains, comme Rousseau, continuent de les désavouer. D'une part, leur travail est valorisé depuis que le Régent a permis aux Comédiens Italiens de revenir en 1716 à l'hôtel de Bourgogne et que le succès de la Comédie Française, du théâtre de la Foire (devenu l'Opéra-Comique) et des scènes privées⁸⁹ ont élargi considérablement le public du théâtre. D'autre part, l'attitude traditionnelle de l'Église, qui ne permet pas aux comédiens d'accéder à une estime sociale au même titre que les hommes de lettres, est contrebalancée par un prestige nouveau : le comédien « tend à devenir un porte-parole de la morale nouvelle, le relais par lequel le philosophe des Lumières peut s'adresser au public »⁹⁰.

⁸⁵ MT, février 1762, p. 493.

⁸⁶ MT, février 1762, p. 491.

⁸⁷ Le terme comédie était synonyme de « théâtre » : voir Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie*, éd. Urbain et Lévesque, 1694.

⁸⁸ MT, février 1760, p. 484-485.

⁸⁹ Chaque théâtre se spécialise dans un genre spécifique de représentations et réunit un public d'habitues : voir Pierre Voltz, *La comédie*, Paris, Armand Colin (U), 1964, p. 104.

⁹⁰ Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 416.

En 1762, les *Mémoires de Trévoux* s'intéressent non seulement aux pièces antiques traduites, mais aussi aux ouvrages sur le théâtre comme l'*Esprit des Tragédies et Tragi-Comédies qui ont paru depuis 1630 jusqu'en 1761*. L'auteur anonyme de ce dictionnaire transcrit les ressemblances d'idées entre les pièces représentées pendant 130 ans. Le commentateur explique que le but de l'ouvrage consiste à « montrer en quoi et comment les Ecrivains de Tragédies et Tragi-Comédies se sont copiés ou imités les uns les autres, ensorte que cet *Esprit* est une sorte de Métempsychose littéraire dont on voit le fil, la trace, l'usage & l'étendue »⁹¹. L'auteur a compilé les idées similaires dans les pièces dramatiques en les classant par ordre alphabétique pour « apprendre simplement au Public que les pensées des Littérateurs se filtrent dans les esprits comme les eaux dans les terres »⁹². Selon le rédacteur, l'effet principal de cette compilation « sera d'apprendre aux jeunes Poètes comment leurs Devanciers ont emprunté, imité, recueilli, copié, acquis, en un mot, & mis en œuvre les richesses d'autrui, sans compter [...] les cas fortuits, les rencontres naturelles et les identités heureuses »⁹³.

Le journaliste classe en quatre catégories la reproduction des idées dramatiques : le plagiat, l'emprunt, « un effet de bonheur » ou une « rencontre purement fortuite »⁹⁴. En reléguant toutes ces catégories dans une seule pratique d'ordre plagiaire, l'auteur distingue deux genres de plagiat : celui qui consiste à répéter ce que l'on a entendu dire et celui qui reprend dans un texte écrit ce qu'on a déjà lu. Le journaliste affirme que la République des lettres décrie et sanctionne le plagiat des productions écrites, mais tolère les emprunts d'idées et d'expressions pour les rendre dans d'autres termes ou les transposer dans d'autres contextes. L'imitation des modèles est une pratique courante et même louable à l'époque. On aurait donc tort de prendre toutes les similarités de pensées pour un plagiat, car « ces sortes de pensées viennent à tout le monde »⁹⁵. Le rédacteur souligne par ailleurs l'utilité de laisser

⁹¹ *MT*, février 1762, p. 503.

⁹² *MT*, février 1762, p. 507.

⁹³ *MT*, février 1762, p. 509-510. Les influences, les similarités et les emprunts se retrouvent également à la base de la littérature comparée où l'on met en parallèle les productions d'écrivains de cultures et d'époques différentes.

⁹⁴ *MT*, février 1762, p. 503.

⁹⁵ *MT*, février 1762, p. 509.

circuler les idées « quand elles sont instructives, c'est la lumière qui se répand : il est du bon ordre qu'une partie des habitans de la terre éclaire l'autre »⁹⁶.

Le rédacteur de Trévoux ne se limite pas à rendre compte de ces questions, il veut mettre le lecteur au courant des nouvelles du mouvement dramatique en Europe⁹⁷. Impressionné par l'avancement du mouvement général de libéralisation dans le théâtre anglais, il suit attentivement les représentations récentes qui ont traversé les frontières, surtout les tragédies bourgeoises traduites de l'anglais tels *Le Joueur*⁹⁸ ou encore les pièces allemandes comme *La mort d'Adam* par Klopstock, traduite en français en 1762⁹⁹. Le journaliste souligne le mérite et les talents des poètes allemands parmi lesquels Klopstock tient un rang distingué. Comparant la pièce à l'*Œdipe de Colone* de Sophocle, le correspondant met en valeur, avec le préfacier, la « noble simplicité », le « sentiment », le « sublime », le « pathétique » et le « gracieux » de cette tragédie, ainsi que les caractères qui « sont pris de la nature, très bien dessinés & bien soutenus »¹⁰⁰. Reprochant au traducteur de ne regarder que les qualités de la pièce et la préférer à tout le théâtre grec, français, anglais et italien, le journaliste se contente de placer Klopstock parmi les grands hommes, au même rang que Milton et Le Tasse¹⁰¹.

En 1762, Berthier et son équipe continuent donc à respecter les maîtres grecs¹⁰², mais ne leur vouent pas un culte exclusif comme les adeptes des Anciens. Ils encouragent les tentatives propres à libérer le théâtre des règles classiques qui ont freiné son développement, sans toutefois les rejeter complètement. Ils saluent les

⁹⁶ *MT*, février 1762, p. 505.

⁹⁷ Si les rédacteurs recensent attentivement les œuvres littéraires anglaises, italiennes ou allemandes traduites en français, ils accordent aussi une place aux traductions récentes des grandes œuvres grecques et latines. Ce double intérêt les incite à discuter des méthodes et des théories de la traduction dans les commentaires sur les ouvrages traduits et d'annoncer une étude portant sur *L'Art de traduire le Latin en François, réduit en principes à l'usage des jeunes gens qui étudient celle langue* : voir *MT*, mai 1762, p. 1330.

⁹⁸ « A la seule inspection de ce drame, nous avons aperçu des tableaux frappans ; peut-être demandera-t'il une analyse particulière » (*MT*, septembre 1762, p. 2297).

⁹⁹ *MT*, juillet 1762, vol. I, p. 1722.

¹⁰⁰ *MT*, juillet 1762, vol. I, p. 1723. Les expressions par lesquelles le chroniqueur qualifie la pièce sont en effet les mots-clés des tendances dramatiques de l'époque.

¹⁰¹ *MT*, juillet 1762, vol. I, p. 1724.

¹⁰² Outre la série de quatre articles sur la traduction des tragédies de Sophocle, ils annoncent une traduction libre de l'*Iliade* par M. Bitaubé en mai 1762, p. 1324.

succès du théâtre français, anglais et allemand, dans une nouvelle tendance de cosmopolitisme culturel.

La poésie

La poésie a vécu pendant la première moitié du siècle des Lumières une véritable crise où elle a été marginalisée par la mise en place de la philosophie rationnelle. Fontenelle et Houdar de la Motte préfèrent la prose aux vers parce qu'elle exprime la pensée dans toute son étendue. Si les genres traditionnels tels que l'épopée et les épigrammes subsistent, la poésie est réduite à un exercice technique sur les figures de rhétorique. Les petits genres légers réussissent à capter l'attention du public mondain, attiré par la poésie dite fugitive et de circonstance¹⁰³. Voltaire prend la défense des grands genres, mais avoue que le temps n'est pas favorable à la création poétique. Dans la seconde moitié du siècle, une réaction contre les excès du rationalisme favorise le développement de la sensibilité et du lyrisme où s'épanouissent les grandes inspirations du romantisme¹⁰⁴. Les auteurs réhabilitent les passions, exaltent les élans du cœur et assimilent la sensibilité à la vertu, préparant en même temps une nouvelle esthétique du sublime et de l'enthousiasme. Le rédacteur souligne la nécessité de définir ces idées d'enthousiasme poétique en citant les « grands exemples », comme « le grand Rousseau » et M. le Franc¹⁰⁵.

Les genres importants comme l'épopée provoquent chez les poètes du siècle le besoin de se trouver des héros modernes qui supplantent ceux d'Homère. Voltaire croit en trouver un dans le personnage d'Henri IV qui réconcilie catholiques et protestants. D'autres retiennent de l'histoire des héros comme Pierre le Grand, réformateur de la

¹⁰³ Contrairement à ce que l'on a tendance à croire, la poésie était omniprésente dans la société du temps : les graines sont semées à l'école où les jésuites enseignent longuement les procédés de versification, et dans la mémoire collective parsemée de petits poèmes ou chansons composés pour des occasions spécifiques. Bien plus, Michel Delon affirme qu'« il n'est pas un seul de nos prosateurs qui n'ait pratiqué la poésie » (Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 440).

¹⁰⁴ Désireuse de participer au mouvement général de se tourner vers la nature qui anime dramaturges, romanciers et savants, « la poésie se heurte au double problème du lexique et de la métrique. Pour décrire le monde, elle est condamnée soit à la périphrase, soit à l'abandon du langage noble imposé par le classicisme » (Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 452). Notons que le développement de la sensibilité dans la seconde moitié du siècle constitue le prolongement naturel du mouvement rationaliste qui remet en question les formes traditionnelles et le résultat de la réhabilitation de la passion par les libertins érudits depuis le XVII^e siècle.

¹⁰⁵ *MT*, août 1762, p. 1951.

Russie, et Christophe Colomb, découvreur d'un nouveau monde¹⁰⁶. « L'épopée n'est plus alors celle d'une seule nation, elle veut prendre en charge le devenir de l'humanité entière. [...] Mais le défaut de ces épopées est d'encombrer leur texte de descriptions du Nouveau Monde, de passer en revue sa faune et sa flore »¹⁰⁷. Elles créent également une mythologie du surnaturel chrétien où interviennent anges, diables et saints protecteurs. Cette substitution aura pour effet de bousculer la langue classique et contribuera à renouveler la littérature à partir du moment où elle sera doublée d'une spiritualité personnelle ou d'une réflexion linguistique¹⁰⁸. Les journalistes de Trévoux encouragent avec enthousiasme le développement de l'épopée moderne puisqu'elle utilise un arrière-plan religieux et met en vedette les personnages de l'histoire.

Tout en favorisant le renouvellement des formes poétiques, Berthier récuse l'attitude dédaigneuse de plusieurs de ses contemporains à l'égard de la versification française pré-classique. Lorsque Denesle, dans son ouvrage *Les Préjugés du Public*, remercie le ciel de la disparition de formes comme la ballade, le sonnet et le rondeau à cause de leur simplicité puérile, Berthier les défend :

Nous convenons que la mode de tout cela est un peu passée, mais nous ne croyons pas pourtant que c'est par mépris que nous l'avons changée. On lira toujours avec plaisir un rondeau, un sonnet, un triolet [...]. Ce n'est peut-être que la difficulté d'y réussir, qui y a fait renoncer. Nous convenons [...] que les rimes féminines sont fort désagréables pour le chant ; mais pourquoi vouloir bannir absolument la rime et la mesure de la comédie ? Sont-elles si mal dans le *Misanthrope* et dans le *Tartuffe* ?¹⁰⁹

Sensible aux qualités musicales et stylistiques de la poésie, Berthier accueille avec enthousiasme les nouvelles tentatives de traduction des œuvres d'Homère. La *Traduction libre de l'Iliade* par Bitaubé lui a beaucoup plu « par le ton noble qu'y soutient le Traducteur, par l'aisance qui regne dans son style, par la vivacité qu'il a su répandre dans les récits, & par la manière naturelle dont il lie les faits »¹¹⁰. Toutes ces qualités seront sensibles aux lecteurs qui connaissent bien Homère¹¹¹.

¹⁰⁶ Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 449-450.

¹⁰⁷ Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 450.

¹⁰⁸ Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 459.

¹⁰⁹ *MT*, août 1747, p. 1637.

¹¹⁰ *MT*, mai 1762, p. 1324.

¹¹¹ *MT*, mai 1762, p. 1325.

Parce que la littérature versifiée traditionnelle est incapable de doter les vers d'une expressivité qui met en relief les relations de l'homme avec le monde, les poètes rêvent de produire une poésie moderne de la nature, à la manière des Allemands et de Buffon qui cherche à peindre le spectacle pathétique et sublime des paysages. Animé de ce rêve naturaliste, le rédacteur salue avec enthousiasme la traduction en français des *Idylles et Poèmes champêtres* du poète allemand Gessner¹¹². Il invite les poètes français à lire les écrivains étrangers qui les dépassent du point de vue du lyrisme et de la sensibilité poétique.

Son esprit cosmopolite moderne pousse le journaliste à présenter œuvres poétiques anciennes et modernes publiées en Italie. Annonçant la compilation par Félix Rizzardi des poésies et lettres de Véronique Gambarà¹¹³ écrite au XVI^e siècle, il y voit une richesse digne des plus grands : « sa prose & particulièrement ses vers sont d'une élégance & d'une aménité qui ne le cèdent guères au style de Pétrarque »¹¹⁴. Dans le même contexte, le journaliste rend compte d'une ode traduite de l'italien, contenant des réflexions sur la poésie¹¹⁵. Louant le mérite du traducteur, le journaliste l'encourage à composer des œuvres « de lui-même » au lieu de traduire les autres : sa formation acquise chez les meilleurs poètes, sa facilité d'expression et sa versification laissent espérer qu'il donnera au public « quelque chose de mieux »¹¹⁶.

En faisant l'éloge de l'ode italienne, pleine d'images charmantes, de peintures vraies et naturelles, le journaliste soutient que certains lecteurs n'apprécient pas la simplicité et le naturel dans la poésie : « ce dégoût devient plus général, quand le Peintre n'a qu'un mérite ordinaire ». Dans son compte rendu de *La Philosophie champêtre, Ode traduite de l'italien avec des réflexions sur la Poésie, & sur quelques Poètes*, il ne partage guère la proposition du traducteur qui voudrait répartir la poésie en trois genres : l'ode, la tragédie et l'épopée. « Cette idée [...] n'est vraie que dans ce sens, que la fiction Poétique domine beaucoup plus dans ces Poèmes que dans les autres »¹¹⁷. Il trouve déplacée la comparaison que fait l'auteur entre le style de

¹¹² *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 375.

¹¹³ *MT*, juin 1762, p. 1513.

¹¹⁴ *MT*, juin 1762, p. 1513-1514.

¹¹⁵ *MT*, août 1762, p. 1945.

¹¹⁶ *MT*, août 1762, p. 1954.

¹¹⁷ *MT*, août 1762, p. 1953-1954.

Cornéille et Racine, d'une part, et celui de Lucain et Virgile, de l'autre : « Qui reconnoîtra Lucain dans l'un ou l'autre de ces Poètes tragiques ? »¹¹⁸. Il critique également la définition que donne l'auteur du génie en le formant de l'assemblage de la science, du jugement et de l'imagination. « La science découvre au génie plus d'objets qu'il n'en envisageoit ; mais il existe avant elle : le jugement même ne fait que le conduire »¹¹⁹. Convaincu de la supériorité de la poésie religieuse¹²⁰ sur la profane, le rédacteur demande aux poètes de payer un tribut à la religion, en composant des œuvres religieuses plutôt que « ces vers licencieux qui déshonorent ceux qui les produisent » et constituent une preuve de la corruption de leur cœur.

Berthier affirme que la prose et la poésie sont des formes distinctes ayant chacune son modèle de pensée et ses moyens d'expression. Employer l'apparat de l'une dans le contexte de l'autre ne fait que les dénaturer et diminuer leur prix¹²¹. C'est ainsi que les poèmes traduits en prose ne rendent pas toute l'originalité, comme la traduction du *Paradis perdu* de Milton par Dupré de Saint-Maur, celle de la *Jérusalem délivrée* du Tasse par Mirabaud et l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac par Bougainville. À ses yeux, Pope et Dryden ont produit de meilleures traductions versifiées d'Homère et de Virgile, « tant pour la pompe de la versification, pour l'énergie des choses, la magnificence du stile, l'élévation des pensées, l'éclat & la vigueur du coloris, que pour l'admirable précision qui y regne »¹²².

Les *Mémoires de Trévoux* reflètent donc le souci de leur directeur d'offrir au lecteur un ensemble varié et intéressant des créations poétiques qui se publient en Europe. Berthier parvient à résumer l'ensemble des débats sur la poésie tout en exprimant ses préférences par quelques allusions en filigrane dans ses commentaires. En quelques mots, il nous apprend ce qui pique sa curiosité et ce qui lui répugne dans les pratiques courantes. Son optimisme l'incite à voir dans la longue crise poétique du siècle les prémices d'une ère nouvelle.

¹¹⁸ *MT*, août 1762, p. 1953.

¹¹⁹ *MT*, août 1762, p. 1953.

¹²⁰ Les poètes Louis Racine et Jean-Baptiste Rousseau se distinguent dans ce genre de poésie, ainsi que le poète anglais Milton.

¹²¹ *MT*, août 1762, p. 1946-1947.

¹²² *MT*, août 1762, p. 1948.

L'édition

Les *Mémoires de Trévoux* consacrent quelques articles aux ouvrages parus sur la typographie, sur l'imprimerie et sur l'édition¹²³, telle cette dissertation académique annoncée en janvier 1762 sur l'histoire de l'édition florentine que le journaliste suggère de faire traduire en français¹²⁴. Dans la seconde livraison de janvier, le journaliste rend compte d'une *Lettre sur l'origine de l'imprimerie*, par Fournier le Jeune, qui constitue le quatrième ouvrage traitant de l'imprimerie et dont les trois premiers ont fait l'objet d'articles en avril 1758, août 1759, juin 1760 et octobre 1761¹²⁵.

Le chroniqueur présente d'abord les divers aspects d'une polémique déclenchée au sujet du lieu et de la date de naissance de l'imprimerie. Tout en se gardant de se prononcer, il rappelle prudemment les propositions de chacun des protagonistes, d'une part Fournier, et d'autre part Schœpflin et Beer. Fournier attaque la thèse de Schœpflin, suivant laquelle l'imprimerie a pris naissance à Strasbourg. Beer prend la défense de son confrère Schœpflin en attaquant la critique de Fournier. Celui-ci soutient avec force son point de vue dans un ouvrage de controverse, très difficile à analyser :

car il faudroit rendre au public tout ce qu'a dit M. Schœpflin, tout ce que M. Fournier a répondu, tout ce que M. Beer a répliqué, tout ce qu'ajoute M. Fournier pour se défendre. Et dans cette controverse combien de hors-d'œuvres qui enflamment la dispute ; combien de termes énergiques, de vérités fortes, d'expressions dans le goût & selon la manière des Littérateurs du seizième & d'une partie du dix-septième Siècle ¹²⁶!

Plutôt que de détailler les étapes de la querelle, le rédacteur s'en réfère à Homère pour déplorer la violence agressive avec laquelle les trois savants défendent leur point de vue en imitant le style belliqueux de l'*Iliade* :

Ce style trop vif s'est emparé des deux ou trois dernières productions que cette question sur l'origine de l'Imprimerie a fait naître. [...] M. F. est un peu sorti des bornes de la modération. Mais M. B. s'est monté sur un ton bien plus haut, et en défendant M. Schœpflin, il n'a

¹²³ « Quant à la partie typographique, on y retrouve l'élégance et la correction que les frères Barbou savent mettre dans leurs éditions » (*MT*, janvier 1762, p. 43).

¹²⁴ « Il seroit à propos de traduire l'Ouvrage de M. Manni » (*MT*, janvier 1762, p. 169).

¹²⁵ « Voici le quatrième Ouvrage que M. Fournier nous donne sur l'Imprimerie. Le troisième était une Critique du Livre de M. Schœpflin » (*MT*, janvier 1762, vol. II, p. 329).

¹²⁶ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 330.

nullement ménagé l'adversaire. Nous avons pris la liberté de témoigner notre peine à cet égard¹²⁷. De son côté, M. Fournier combat à armes égales & la dispute est devenue une vraie querelle à la Scaliger ou à la Sciopius ; ce qui, encore une fois, n'est plus de nature à mériter le temps et les soins d'un Journaliste impartial¹²⁸.

Conscient de la difficulté de rendre un compte fidèle d'un ouvrage polémique, le journaliste explique seulement quelques fragments de la question, car il craint d'être accusé d'alimenter la controverse par ses analyses. Il se tient à une distance objective et affiche une modération dans ses propos, ce qui le pousse à critiquer les polémistes et à déplorer le temps et l'énergie gaspillés à dénigrer les adversaires, en oubliant le sujet essentiel sur lequel tous les savants doivent se pencher pour mettre fin aux controverses. Après avoir énuméré les faiblesses de raisonnement de chacun des partis, il condamne les accusations portées de part et d'autre qui dépassent les bornes de la démonstration historique :

voici enfin ce que nous recueillons de tout ce démêlé. Il ne devrait être question que de l'histoire & des pratiques de l'Imprimerie ; mais M. Beer dans sa brochure avoit souvent parlé de la *Logique* de M. Fournier, pour la rendre ridicule, s'entend [...]. Ce combat de *Logique* est singulier. [...] Or nous croyons tout ceci porté un peu au-delà des bornes¹²⁹.

Sans pouvoir suivre minutieusement les étapes du procès, surchargé d'allégations et d'interprétations, le rédacteur cerne la question dans le fait de savoir si Gutenberg a vraiment donné ordre de dresser une presse à planches fixes ou des formes de lettres mobiles¹³⁰. Malgré ses affirmations d'impartialité, des indices laissent percer la préférence du rédacteur pour les thèses de Fournier : il l'appelle d'abord « notre Artiste »¹³¹ et « cet habile Artiste »¹³², puis conclut son article sur une note positive, manifestant sa profonde conviction d'avoir rendu la controverse avec la plus impartiale équité :

¹²⁷ « Voyez ces Mémoires, Octobre, I vol, 1761 » [note du rédacteur].

¹²⁸ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 331-332.

¹²⁹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 337-338.

¹³⁰ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 342.

¹³¹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 338.

¹³² *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 339.

Mais sur la fin de son Ouvrage, il rassemble toutes ses forces contre la prétendue Origine de l'Imprimerie dans la Ville de Strasbourg, & cette attaque est placée, ménagée dirigée avec esprit. Il conclut par quelques aveux flatteurs pour M. Schoepflin, & quelques nouvelles charges contre M. B. son défenseur. Le tout est fort bien écrit ; c'est-à-dire, exécuté d'un style clair, précis, énergique. C'est dommage, encore une fois, que la controverse soit trop forte.¹³³

Poursuivant sur sa lancée, le rédacteur rappelle que la renommée des imprimeurs repose sur la qualité de leurs éditions et garantit en quelque sorte la réception des nouveautés qu'ils publient. Il n'hésite pas à parler des belles réalisations de l'éditeur néerlandais Pierre Hubert. Il souligne que si les imprimeries royales s'occupent des livres traditionnels, en version originale ou traduite, celles de La Haye et d'Amsterdam sont ouvertes à toutes sortes de publications. Indirectement, le rédacteur fait ainsi allusion aux contraintes qu'impose la censure aux libraires français, laquelle ne réussit pas à limiter la diffusion des idées subversives, car celles-ci trouvent refuge en Hollande et ailleurs.

La réédition d'ouvrages déjà recensés permet à Berthier de jouer sur deux fronts. Rappelant que ses commentaires passés ont été bénéfiques à l'auteur, il se lance des fleurs et marque l'utilité de la critique journalistique. « La première Edition de cet Ouvrage parut en 1754, & nous en rendimes compte en Février 1755. L'Auteur avoue lui-même que quelques-unes de nos observations lui ont été utiles ; qu'elles lui ont servi à mettre plus de correction & d'exactitude dans son Livre »¹³⁴. Berthier reconnaît donc la valeur des comptes rendus pour le public et pour les auteurs. À l'aspect informateur de son article s'ajoute celui d'une critique instructive qui permet à l'auteur d'enrichir ou de corriger son texte.

La langue

La langue latine souffre, au XVIII^e siècle, d'un rétrécissement de son champ d'usage. Certaines écoles publiques, à l'instigation de saint Jean-Baptiste de La Salle, passent du latin au français : les élèves sont admis à la lecture du latin après avoir

¹³³ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 344.

¹³⁴ Il s'agit de *L'Eloquence du corps ou l'Action du Prédicateur*, dans *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 315-316.

complété leur apprentissage du français¹³⁵. La régression du latin¹³⁶ dans le domaine de la communication entre les intellectuels est aussi perceptible dans le journal : on traduit les titres et les citations¹³⁷ apparaissent en français dans le corps de l'article, l'original en latin étant renvoyé en note infrapaginale¹³⁸. Utilisant le même procédé pour la langue grecque, le rédacteur note que le public refuse les citations en grec : « Nous aurions besoin de beaucoup de citations Grecques & Françaises, pour rendre une pleine justice au travail de Dupuy. On n'aime pas les textes Grecs dans un Journal ; cette couleur étrangère met en fuite la plupart des Lecteurs »¹³⁹.

Dans le domaine des travaux inspirés des ouvrages latins, Berthier conseille, à ceux qui cherchent à imiter les modèles anciens, d'en suivre un seul, afin de maintenir l'unité de ton et de style. Si la liberté d'expression est profitable dans les langues vivantes, elle ne l'est pas dans les langues mortes : mieux vaut s'en tenir aux grands modèles puisque les schèmes d'un usage quotidien n'existent pas :

Ceux qui ne veulent pas s'en tenir à un auteur particulier, tel que Cicéron, ou tout autre du bon temps, & qui prennent tous les styles, courent un très-grand risque de n'en avoir aucun bon. Il vaut mieux parler toujours comme Cicéron, ou comme Tite-Live, ou comme Saluste, ou même comme Tacite, que d'être tantôt l'un, tantôt l'autre de ces Auteurs¹⁴⁰.

Plusieurs questions linguistiques d'orthographe, de grammaire, de ponctuation ou d'usage du français dans les publications scientifiques suscitent l'intérêt des savants qui cherchent à dégager des principes généraux pour unifier l'usage de la langue. Dans sa correspondance avec Lambert Ignace Douxfils où il constate l'absence d'un code fixe en français pour la ponctuation, la position des accents et la distribution des

¹³⁵ Cette substitution fait grand scandale à l'époque et il faut beaucoup d'efforts pour que la suprématie du français soit généralisée. L'école continuera donc, jusqu'à la fin du siècle, à « latiniser le peuple » : voir Jean de Viguier, *op. cit.*, p. 109.

¹³⁶ Si les jésuites défendent la supériorité du latin dans l'enseignement et dans la recherche, c'est pour répondre à la menace pressante des nouvelles exégèses bibliques qui ébranlent l'autorité des sources antiques que sont l'Écriture et la Tradition. Cette défense s'inscrit dans le cadre des premières phases de la querelle des Anciens et des Modernes où les tenants des Anciens se battaient pour préserver l'autorité des modèles de l'Antiquité et de la Religion : voir Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 66.

¹³⁷ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 282 (citation d'Horace uniquement en latin).

¹³⁸ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 311 (citation de Cicéron).

¹³⁹ *MT*, février 1762, p. 490.

¹⁴⁰ *MT*, janvier 1762, p. 141-142.

majuscules chez les grands écrivains, Prosper Marchand propose systématiquement son propre code orthographique¹⁴¹.

Sensible à ces projets, le périodique annonce régulièrement les ouvrages traitant de grammaire française et de méthodes d'apprentissage des langues étrangères, comme la *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine* par Launay (juillet 1762)¹⁴², *La vraie Méthode pour apprendre facilement à parler, à lire & à écrire l'Anglois* par Thomas Berey (octobre 1762)¹⁴³ et les *Nouveaux Principes de la langue Allemande [...]* par Juncker (décembre 1762)¹⁴⁴. Ces méthodes toutes faites ne se limitent pas à l'apprentissage des langues ; elles visent aussi à l'acquisition du savoir par le truchement de la morale dans des ouvrages comme *La Culture de l'Esprit, ou Direction pour faciliter l'acquisition des connoissances utiles* écrit par le théologien anglais Isaac Watts qui veut « aider à former l'esprit, tant de ceux qui se destinent aux Lettres & aux Sciences, que des personnes de toute profession & de tout rang »¹⁴⁵. Le bref commentaire qui accompagne l'annonce de cet ouvrage dans les *Mémoires* révèle l'enthousiasme des rédacteurs jésuites pour l'infiltration de la morale dans l'apprentissage sous toutes ses formes.

La phonétique, la grammaire et la syntaxe font aussi l'objet de plusieurs publications annoncées par les journalistes telles les *Regles pour la prononciation des langues Françoises & Latines* (mars 1762). Jugeant inutiles et encombrants les projets de modernisation de l'orthographe pour la rapprocher de la langue parlée, les journalistes préfèrent s'en tenir aux anciens principes linguistiques et critiquent vivement les « Apprentifs-Grammairiens, qui prétendoient endoctriner le monde & faire des révolutions dans la Littérature »¹⁴⁶.

La position des rédacteurs se confirme en mars 1762 dans le compte rendu des *Principes Généraux & raisonnés sur l'ortographe Françoisse, avec des remarques sur la prononciation* de Douchet. S'il possède l'art de simplifier les règles, ce grammairien

¹⁴¹ Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Verduyck, *Le métier de journaliste*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 22.

¹⁴² *MT*, juillet 1762, vol. II, p. 1900.

¹⁴³ *MT*, octobre 1762, vol. II, p. 2680.

¹⁴⁴ *MT*, décembre 1762, p. 3013.

¹⁴⁵ *MT*, septembre 1762, p. 2290-2291.

¹⁴⁶ *MT*, mars 1762, p. 665.

« innove peu, & quand il propose des réformes, c'est avec modestie & sans trop insister sur sa pensée »¹⁴⁷. L'enthousiasme du rédacteur apparaît dans sa façon de regarder le travail « très méthodique » de l'auteur : « il mériterait par le soin qu'il a pris, & par la manière dont il traite son sujet, de fixer l'Orthographe Française »¹⁴⁸. Pour manifester son impartialité, et malgré son adhésion au système de Douchet, Berthier publie une lettre sur les participes dans laquelle De Wailly met en parallèle les remarques de Douchet avec celles des académiciens¹⁴⁹.

Vers 1762, la langue française a donc accompli des progrès notables par rapport à sa subordination au latin. Cette phase transitoire est parsemée de voix approuvant l'importance du français et la revendication de le reconnaître comme langue nationale, et d'autres voix, dont les jésuites, qui n'admettent pas de reléguer la langue des maîtres à la seconde place. Conscients qu'une codification du français est indispensable, les rédacteurs critiquent en même temps les avant-gardistes qui veulent rendre l'écriture conforme à la langue parlée. Le frottement de ces idées contradictoires jouera en faveur de la langue française qui deviendra la langue d'apprentissage officielle après la Révolution.

L'éducation

La multiplication des petites écoles et l'amélioration de la pédagogie élémentaire, entamées au début du siècle, contribuent à l'augmentation des taux d'alphabétisation. Pendant les années 1760, l'élan de l'éducation générale retombe et les progrès d'alphabétisation masculine et féminine se ralentissent. Le système d'enseignement varie peu : il consiste en l'apprentissage du latin, des œuvres anciennes et de la rhétorique¹⁵⁰, auxquels s'ajoutent la poésie, la mythologie, la géographie, l'histoire

¹⁴⁷ *MT*, mars 1762, p. 666.

¹⁴⁸ *MT*, mars 1762, p. 666.

¹⁴⁹ « Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Participes Français », voir *MT*, avril 1762, vol. I, p. 841.

¹⁵⁰ La rhétorique traverse, depuis 1680, une période de crise due au déclin de la tradition humaniste dans l'enseignement : la manière prévaut sur les arguments de la raison. Le but du discours public n'est plus de convaincre, mais de « parler d'une manière persuasive » : voir Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 111. Les quelques comptes rendus des *Mémoires de Trévoux* de 1762 témoignent de l'importance donnée à la forme aux dépens du fond : « L'éloquence du Corps, ou l'action du Prédicateur », par M. l'abbé Dinouart, traite de l'art de persuader par les gestes et les mouvements du corps (janvier 1762, vol. II, p. 315).

ancienne et contemporaine¹⁵¹. Quant au collège classique, il est remarquablement affecté par la suppression des jésuites en 1764 qui provoque la désorganisation de leurs maisons d'enseignement où étudient environ la moitié des élèves en France¹⁵².

Plus encore que les années 1730-1740, la décennie 1760-1770 s'intéresse à l'éducation, comme en témoignent les nombreuses publications de l'époque. Proposant une refonte totale des études classiques en réduisant la part du latin au profit des sciences exactes, plusieurs novateurs envisagent de nouveaux plans d'éducation et remettent en question l'utilité des écoles publiques. Ils s'appellent Fleury¹⁵³, Ignace Vanière¹⁵⁴, Charles-Marie de la Condamine¹⁵⁵, Abraham-Joseph de Chaumeix¹⁵⁶, La Chalotais¹⁵⁷, Denis Diderot et Jean-Baptiste Louis de Crevier¹⁵⁸. Ces projets augmentent notamment à partir de décembre 1761, quand la haute administration décide de réformer le système d'éducation¹⁵⁹.

Devant cette prolifération de projets, le journaliste précise les conditions qui garantissent le succès d'une nouvelle méthode d'enseignement. Il faut d'abord que son auteur ait reçu l'enseignement « selon l'ancienne méthode, dont il faut savoir peser le mérite & les désavantages avant de chercher à la réformer »¹⁶⁰. Il faut ensuite « étudier » les jeunes pour « examiner de près la portée de leur intelligence, les mouvemens de leur cœur, le rapport & la différence de leur caracteres, leurs vertus & leurs vices, leurs penchans, leurs goûts, la marche de leur esprit, leurs peines & leurs

¹⁵¹ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 333.

¹⁵² Les collèges jésuites connaissent des sorts différents après 1764 : certains réussissent en peu de temps à retrouver leur prestige, d'autres ferment ou perdent la majorité de leurs élèves : voir Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 110 et 331.

¹⁵³ Il publie son *Essai sur les moyens de réformer l'éducation particulière et générale*, Paris, Guylin & Duchesne, 1764.

¹⁵⁴ *Discours sur l'éducation*, Paris, Boudet, Cailleau & Lambert, 1760.

¹⁵⁵ *Lettre critique sur l'éducation*, Paris, Prault, 1751.

¹⁵⁶ Chaumeix publie un nouveau plan d'études : *Essai sur la manière de remplir les places dans les Collèges que les Jésuites occupaient ci-devant*, Cologne, 1762 (2 vol.).

¹⁵⁷ *Essai d'éducation nationale*, 1762.

¹⁵⁸ Il publie en collaboration avec Diderot, *De l'éducation publique*, Amsterdam, 1762 et présente un *Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse*, au parlement le 24 mars 1763.

¹⁵⁹ Cette réforme freine le développement des écoles élémentaires, car la haute administration suit les idées des philosophes « éclairés » qui sont défavorables à la diffusion de l'instruction populaire : voir Jean de la Viguerie, *op. cit.*, p. 330-331.

¹⁶⁰ *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2307.

plaisirs »¹⁶¹. Les personnes qui ont travaillé avec les jeunes sont les mieux préparés à juger le système d'enseignement et à définir « sur quelles parties doit tomber la réforme »¹⁶². Leur expérience leur permettra de dépasser les observations théoriques pour tester leurs principes sur des écoliers. Des juges examineront le succès de la nouvelle méthode et la compareront à l'ancienne pour déterminer la manière la plus efficace d'instruire la jeunesse. Le rédacteur sélectionne donc les nouvelles méthodes pédagogiques qui méritent d'être appliquées, tout en prenant en compte les différences sociales : « ces plans particuliers doivent tous renfermer ce qui convient à l'homme en général »¹⁶³.

Pendant l'année 1762, les *Mémoires de Trévoux* recensent plusieurs traités de pédagogie. Jean-Louis Jolivet, qui prend la relève après Berthier, tente de donner une continuité aux positions du périodique¹⁶⁴. En critiquant l'obscurité des *Idées d'un Citoyen sur l'Institution de la Jeunesse ou projet d'éducation générale & particulière* de Turben, il lui reproche de répéter « ce qui a été déjà dit tant de fois sur les inconvénients de l'éducation actuelle, dont quelques-uns sont effectivement susceptibles de remède »¹⁶⁵. Turben met l'apprentissage de la logique et de la métaphysique avant celui de l'éloquence « parce qu'il faut savoir raisonner avant de prétendre à bien parler »¹⁶⁶. Son programme comprend la grammaire, la poésie, la géographie, l'histoire, la géométrie, la physique, les mathématiques, la médecine, les principes d'agriculture, des arts et du commerce. À un âge plus avancé, l'étudiant s'initiera à la morale, au droit civil et à la politique, mais non à la religion parce que chaque âme tend naturellement vers l'Être Suprême. En adoptant un style ironique tout le long du commentaire, le journaliste finit par affirmer que le métaphysicien Turben n'a pas atteint son but et que sa méthode est difficile à mettre en pratique :

¹⁶¹ *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2308.

¹⁶² *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2309.

¹⁶³ *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2319. Beaucoup d'éducateurs pensent, au contraire, donner aux études une forme nationale en les uniformisant autant que possible : voir Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 333.

¹⁶⁴ Commentant en 1760 les *Essais sur divers Sujets de Littérature & de Morale* de l'abbé Trublet qui esquissent un code des bonnes mœurs, Berthier accorde une place primordiale à l'instruction morale des écoliers en mettant l'accent sur la bonté et la charité plutôt que sur l'art de plaire. Selon lui, l'application des principes éducatifs de Trublet formerait un homme « insipide et ennuyeux à la longue ; car le siècle est plus méchant que bon, plus critique qu'admirateur : mais qu'importe ? Cet homme, après tout, sera droit, honnête, vertueux. Le siècle a-t-il quelque chose de meilleur à lui donner ? » (*MT*, février 1760, p. 483).

¹⁶⁵ *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2312.

Observons encore que M. Turben n'indique pas les moyens d'appliquer sa méthode à l'éducation publique, & que toute sa vie ne lui suffira pas pour bien remplir son projet. Il devrait donc venir au fait, & nous expliquer d'abord en peu de mots par quelle voye il faut conduire les jeunes gens pour les instruire de ce qu'ils doivent sçavoir, & pour former leurs mœurs : peut-être le dispensera-t-on du reste¹⁶⁷.

Dans son compte rendu de *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau¹⁶⁸, Jolivet refuse une conception du bonheur qui reproche à la vie en société de créer une forme de dépendance infantile où les lois sont des entraves à la liberté individuelle. L'éducation idéale, que Rousseau appelle « naturelle » et « libre », commence par une phase « négative » qui consiste à préserver le génie naturel et le cœur de l'enfant de l'erreur pour conserver son innocence primitive jusqu'à l'âge de douze ans. Rousseau propose de laisser libre cours à la nature et à l'expérience pour former les enfants, sans les accabler de contraintes et d'interdictions. Le chroniqueur critique vigoureusement cette méthode en reprochant à Rousseau sa misanthropie qui le pousse à condamner globalement la société, à confondre et à discréditer en même temps les bonnes institutions sociales et les préjugés, les lois raisonnables et les abus. Pour lui, la liberté totale développe chez l'enfant un égoïsme qui l'empêche d'acquérir une conscience sociale. Il conteste vivement l'idée maîtresse sur laquelle Rousseau fonde sa théorie, celle de la bonté fondamentale de l'homme :

Il est vrai que l'homme aveuglément livré à ses premiers penchants eût fait consister son bonheur, bonheur apparent & passager, à faire tout ce qui lui plaît, si les loix divine & humaine, n'eussent mis un frein à ses désirs déréglés. Il est encore certain qu'en relation avec son espèce il a plus de devoirs à remplir, & qu'alors le mauvais usage de sa liberté le tourne à plus de vices qu'il n'en feroit paroître, s'il étoit isolé de ses semblables¹⁶⁹.

Parmi les divers projets pédagogiques élaborés à l'époque, Berthier s'attarde sur celui qui touche à l'éducation du dauphin¹⁷⁰ : celle-ci doit inculquer au futur monarque des principes moraux comme l'équité, la justice et l'humanité, mais doit aussi le

¹⁶⁶ *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2320.

¹⁶⁷ *MT*, octobre 1762, vol. I, p. 2327.

¹⁶⁸ *MT*, octobre 1762, vol. II, p. 2617 et novembre 1762, p. 2787. Ce livre a provoqué une controverse en 1761 et a été interdit par l'archevêque de Paris. Les discussions autour des visées pédagogiques de Rousseau a entraîné une succession de traités d'éducation prétendant rectifier les travers de son plan.

¹⁶⁹ *MT*, novembre 1762, p. 2804.

¹⁷⁰ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 45.

préparer à jouer son rôle futur en lui apprenant la fermeté de manière qu'il soit capable de résister à toute manipulation, capable de le détourner des affaires de l'État vers ses propres plaisirs, de semer la discorde entre lui et ses ministres et d'obstruer la communication avec ses sujets. C'est ainsi que Richelieu a réussi à gouverner, sous Louis XIII, en asservissant le roi à ses petits soins. L'anarchie règne lorsqu'un monarque faible accède au trône parce que l'exercice du pouvoir est laissé entre les mains des ministres qui s'intéressent plus à affermir leur propre pouvoir qu'à s'acquitter de leurs responsabilités¹⁷¹.

Les idées pédagogiques du rédacteur¹⁷² se révèlent aussi à travers les nouvelles littéraires. Certains ouvrages abordent le sujet de manière générale comme les *Lettres instructives & curieuses sur l'éducation de la jeunesse*¹⁷³, d'autres réfléchissent sur la formation morale du public¹⁷⁴ ou dissertent sur l'*Education Physique des Enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de Puberté*¹⁷⁵. En annonçant le *Plan raisonné d'éducation publique, pour ce qui regarde la partie des études*¹⁷⁶, le journaliste propose de réarranger l'ordre des matières enseignées en donnant trois ans pour la philosophie, en abrégant la logique et la métaphysique et en accordant plus de temps aux mathématiques, à la physique et aux différentes branches des sciences et des arts. Il insiste sur la nécessité de « ne choisir que des Maîtres capables & de les assujettir à leur devoir »¹⁷⁷.

Par ses nombreux commentaires sur les ouvrages pédagogiques, le directeur des *Mémoires de Trévoux* se montre très engagé dans les débats autour des plans de

¹⁷¹ MT, février 1760, p. 473.

¹⁷² En rendant compte de l'*Essai de l'éducation* en novembre 1747, Berthier rejette la thèse de créer un système d'enseignement discriminatoire où les nobles reçoivent une éducation destinée à une classe dominante et où les bourgeois sont éduqués en fonction de leur rang subalterne. Il rappelle que les jeunes gens ne doivent nullement se départir du principe de l'égalité entre les hommes : voir John N. Pappas, *op. cit.*, p. 44.

¹⁷³ MT, janvier 1762, vol. I, p. 177.

¹⁷⁴ MT, octobre 1762, 2e vol., p. 2663.

¹⁷⁵ MT, novembre 1762, p. 2738.

¹⁷⁶ MT, octobre 1762, vol. II, p. 2665.

¹⁷⁷ MT, octobre 1762, vol. II, p. 2669. Le journaliste s'intéresse aussi aux ouvrages plus spécialisés comme la *Lettre de M*** à M. l'Abbé** Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, sur la nécessité & la manière de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique* ; il avoue que l'auteur développe avec méthode des idées utiles qui méritent l'attention des universités : voir MT, octobre 1762, vol. II, p. 2663.

réforme de l'enseignement. La pédagogie pour lui doit s'occuper du corps, du cœur et de l'esprit. Dans sa critique des systèmes existants, il propose de nouvelles méthodes, des solutions pratiques et se moque des tentatives ambitieuses qui veulent tout apprendre à l'enfant ou ignorent l'éducation religieuse. Ses remarques sur les réformes pédagogiques dévoilent sa volonté de trouver ce qui convient le mieux aux jeunes étudiants.

2. L'historiographie

Même si elle passionne le public depuis le début du siècle et si elle accède à la dignité de genre littéraire, l'histoire n'est cependant pas encore une discipline autonome : elle est étroitement liée à la métaphysique, à la philosophie et à la religion avec lesquelles elle s'enchevêtre pour donner un amalgame hétéroclite. La vision rousseauiste de l'histoire comme récit des événements, dont les causes et les effets doivent être explicités, ainsi que la morale qui la sous-tend¹⁷⁸, connaît une grande vogue parmi les savants du temps. Cette conception se retrouve dans les *Mémoires* : le rédacteur esquisse une image de l'historien qui doit inventorier les témoignages de façon systématique, les critiquer rigoureusement. Malgré l'immense diversité de son objet et le caractère approximatif de ses résultats fragmentaires, l'histoire développe, chez celui qui la pratique, le sens du temps relatif et provisoire : les hommes ne se retrouvent jamais deux fois dans la même situation et les solutions qu'ils apportent aux défis qu'ils affrontent sont toujours remises en question. Pour Berthier¹⁷⁹, l'histoire écrite est sans cesse à refaire parce qu'elle n'est qu'une série de questions angoissées posées au passé depuis le présent qui, demain, sera déjà du passé.

Dans les *Mémoires de Trévoux*, l'histoire a regressé par rapport à la place qu'elle occupait en 1734 où elle partageait le premier rang avec la littérature. D'après les statistiques présentées à la fin du chapitre, elle vient en quatrième place après la littérature, les sciences et les arts, la philosophie et la religion. Les rédacteurs maintiennent un certain équilibre entre l'histoire profane et l'histoire religieuse qui connaît un déclin par rapport à 1734. Cela tient au recul général des études

¹⁷⁸ *MT*, novembre 1762, p. 2799.

¹⁷⁹ Les idées de Berthier sur l'histoire s'inscrivent dans une perspective chrétienne. Aux yeux des chrétiens, après la chute d'Adam et malgré le sacrifice du fils de Dieu, l'Histoire obéit à un principe d'involutions dont l'apocalypse constituera l'épiphany. Les critiques du rédacteur procèdent donc d'une pensée qui emprunte ses assises à la théologie.

théologiques au profit de la recherche scientifique en plein essor et à la parution de grandes synthèses historiques comme les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (1734) de Montesquieu, l'*Histoire de Charles XII* (1729), *Le siècle de Louis XIV* (1751) et l'*Essai sur les mœurs* (1756) de Voltaire. Ces philosophes ne se limitent pas aux événements politiques, militaires et religieux comme dans les histoires traditionnelles, mais ils prennent en compte l'économie, la pensée, les sciences, les techniques et les arts. Par leur rigueur scientifique et leur sévère méthode critique, les historiens contribuent à l'avancement de la chronologie, de l'archéologie, de la numismatique et de l'histoire des religions. Tout en poursuivant leur objectif d'instruire le public et d'être utiles à l'État, ils font revivre le passé des institutions politique et religieuse. Les rédacteurs de Trévoux partagent cette vision des choses et l'étendent à tout leur programme de travail.

Parmi les grands ouvrages historiques recensés figure le dixième volume de l'*Histoire de France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XV*, commenté dans les *Mémoires*¹⁸⁰ par M. de Villaret. Berthier loue le plan de l'historien qui couvre les mœurs, les usages, la jurisprudence, l'ordre militaire, les sciences et les préjugés sous le règne de Charles V. La méthode de Villaret consiste à recueillir les anecdotes, à dépouiller « les monumens », et à user « d'une judicieuse critique »¹⁸¹. Berthier affirme que la critique des histoires analogues doit se fonder sur de bons arguments : « En pareille matière, ce n'est jamais la qualité des faits qu'il faut attaquer, c'est la preuve ; & il ne faut attaquer cette preuve que par de bonnes raisons »¹⁸². Pour lui, « cette Histoire est digne de l'attention du Public, & on desire que M. Villaret puisse en donner toute la suite jusqu'à ces derniers temps »¹⁸³.

L'histoire ancienne continue d'intéresser les rédacteurs. Ils rendent compte en mai 1762 de l'*Histoire du siècle d'Alexandre* par Linguet. Berthier se montre très favorable au talent prometteur de ce jeune historien doté d'un esprit philosophique qui « envisage les choses en grand ; qui réfléchit & qui approfondit »¹⁸⁴. Éprouvant des difficultés à exécuter son plan très vaste, Linguet se fait guider par les principes de

¹⁸⁰ *MT*, mars 1762, p. 581.

¹⁸¹ *MT*, mars 1762, p. 593.

¹⁸² *MT*, mars 1762, p. 596.

¹⁸³ *MT*, avril 1762, vol. I, p. 891.

¹⁸⁴ *MT*, mai 1762, p. 1239-1240.

Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*. Berthier se contente de parcourir rapidement l'ouvrage en indiquant ce qui lui paraît répréhensible, de sorte que ses remarques soient profitables à l'auteur. Traitant dans sa préface des idées reçues sur les peuples anciens d'Égypte et de la Grèce, Linguet dénonce l'idée selon laquelle ces civilisations ont porté les sciences et les arts au plus haut point de perfection. Berthier lui répond que, si quelques écrivains ont poussé trop loin leur admiration des Égyptiens, d'autres, comme Bossuet, ont loué leur invention et non leur perfectionnement scientifique. À l'instar du pédagogue, le rédacteur corrige les idées du jeune auteur et lui conseille des lectures utiles sur les mœurs des anciens.

Étroitement liée à l'histoire, la géographie se développe considérablement vers 1760 en même temps que les relations de voyage dans lesquelles les esprits curieux entreprennent la description de lieux inconnus, ainsi que les coutumes exotiques qui attirent l'attention du public. Dans ce contexte, le périodique annonce les ouvrages d'éminents géographes comme Rizzi Zannoni¹⁸⁵ et Buy de Mornas¹⁸⁶. Les cartes géographiques se diversifient comme on le remarque dans les nouvelles littéraires des *Mémoires* : les correspondants mentionnent une *Carte Géohydrographique du Golphe du Mexique & de ses Isles*¹⁸⁷, des *Plans Topohydrographiques du Détroit & de la Baye de Gibraltar*¹⁸⁸ et un *Plan de la Ville & Faubourgs de Paris, & les environs de Paristrès-détaillés*¹⁸⁹.

Avec le consentement de ses supérieurs, Berthier adopte une attitude libérale avec des penseurs comme Montesquieu, contrairement au père Castel qui s'abstenait de louer l'auteur des *Considérations* en 1734. Analyse l'œuvre à l'occasion de sa deuxième édition en 1748, il y fait ouvertement l'éloge de l'auteur qu'il nomme en toute liberté ; il qualifie le livre de « bon ouvrage » et reconnaît à l'auteur sa richesse historique, sa profondeur de pensée et l'agrément de son style¹⁹⁰. Jolivet y revient à nouveau dans son compte rendu des *Réflexions sur la conduite des magistrats romains dans les provinces de Burigny* quand il rappelle quelques passages de *l'Esprit des lois*.

¹⁸⁵ *MT*, février 1762, p. 569.

¹⁸⁶ *MT*, mars 1762, p. 761.

¹⁸⁷ *MT*, juin 1762, p. 1526.

¹⁸⁸ *MT*, juin 1762, p. 1527.

¹⁸⁹ *MT*, octobre 1762, vol. II, p. 2674.

¹⁹⁰ *MT*, septembre 1748, p. 1876.

Le rédacteur souligne la différence de points de vue entre les deux auteurs et avoue sa préférence pour Burigny dont les thèses sont mieux argumentées que celles de Montesquieu, qualifié tout de même de « bel esprit ».

La politique

La détermination de Berthier à imposer la modération dans le journal ne s'applique pas à ce qui touche l'État. Intransigeant sur les questions politiques, il construit sa défense de la monarchie moins sur des convictions dogmatiques que sur une position pratique. Reprenant la thèse traditionnelle de théoriciens comme Bossuet, Berthier affirme que le régime politique idéal prend la forme d'une monarchie où le roi, comme un père pour ses sujets, cherche avant tout l'intérêt public¹⁹¹. Dans ses *Observations sur le Contrat social* publiées en 1762, il soutient que l'autorité parentale, prototype des gouvernements, est l'œuvre de la Nature et que, par conséquent, que le régime monarchique est le plus naturel¹⁹². Lorsqu'il prend la défense de la monarchie française, Berthier reprend les thèses de Montesquieu, mais ne s'écarte pas de la tradition catholique qui conçoit le roi comme une figure paternelle et divine. Parce que son autorité procède de Dieu, le roi n'a de compte à rendre qu'à Dieu seul. Dans cette perspective, on comprend mal que Berthier conclut en ces termes une dissertation sur les mérites des divers régimes gouvernementaux :

Au reste toutes ces théories de gouvernement sont inutiles, puisqu'elles se réduisent à désirer que chaque gouvernement soit bien réglé, qu'il n'abuse point de son pouvoir, & qu'il rende les sujets heureux. Quand ces avantages se trouvent, il importe peu de discuter sur les caractères particuliers de chaque gouvernement. Tous sont bons, & il ne s'agit plus que de se tranquilliser dans la possession de celui sous lequel on est né¹⁹³.

Plus qu'un refus des « théories de gouvernements », ce passage montre que Berthier se soucie avant tout de la stabilité du régime politique. Aussi s'oppose-t-il à l'oppression despotique, aux séditions et aux guerres civiles qui éclatent seulement

¹⁹¹ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 40.

¹⁹² Guillaume-François Berthier, *Observations sur le « Contrat social » de J. J. Rousseau*, Paris, Mérigot, 1789, p. 145.

¹⁹³ Guillaume-François Berthier, *op. cit.*, p. 147.

quand la monarchie est déstabilisée. Le despotisme est un abus du pouvoir politique¹⁹⁴ et les vices d'un gouvernement particulier ne sont pas représentatifs de la monarchie puisqu'ils peuvent exister dans n'importe quel régime. Identifier la monarchie à une tyrannie, comme le fait Rousseau, serait aller à l'extrême opposé de l'idée de Berthier. En revanche, la démocratie représente le régime gouvernemental le moins naturel, le moins stable et le plus exposé à des agitations internes¹⁹⁵.

Les revendications sociales de Berthier procèdent, comme ses idées politiques, de convictions religieuses fondées sur l'égalité des humains devant Dieu. Dans sa conception de la société idéale, il condamne les abus et défend les droits des paysans et des artisans qui constituent la richesse du royaume. Il dénonce l'exploitation du peuple travailleur et la répartition inégale des richesses qui est inversement proportionnelle à la quantité et à la qualité du travail. Pour lui, le laboureur qui travaille pour le bien de la nation est plus utile et plus respectable que le riche arrogant qui devient un fardeau pour la société. Dans un compte rendu sur l'économie rurale française et européenne, le rédacteur vante l'état des paysans suédois qui jouissent d'une grande considération : « Les Paysans, cette classe de Citoyens avilie presque par-tout ailleurs, quoiqu'elle soit la plus utile à l'Etat, sont admis au partage de l'administration, & leurs suffrages reglent assez souvent les délibérations du Sénat. On y regarde avec raison la cabane du Laboureur, comme la source de la félicité publique [...] »¹⁹⁶.

3. Les essais religieux et philosophiques

Depuis le tout début du siècle, les intellectuels réfutent les dogmes, discutent de l'inspiration divine dans la Bible et sapent les assises des croyances fortement ancrées¹⁹⁷. Le mot d'ordre qui motive plusieurs philosophes des Lumières est celui de Voltaire : « Écrasons l'infâme ». Son article « Christianisme » du *Dictionnaire philosophique* exprime des doutes sur l'origine historique du christianisme en se basant sur l'historien Josèphe qui décrit le règne d'Hérode sans mentionner l'existence de

¹⁹⁴ *MT*, janvier 1761, p. 320.

¹⁹⁵ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 41.

¹⁹⁶ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 289.

¹⁹⁷ Prolongeant la tradition des libertins érudits du XVII^e siècle, la critique des dogmes, de la Bible et de l'Église a des racines beaucoup plus lointaines que le XVIII^e siècle. Si l'Église réformée connaît un déclin en France après la révocation de l'Édit de Nantes, éveillant l'animosité de certains penseurs

Jésus, ni le massacre des enfants de Jérusalem, ni l'étoile qui annonça la naissance du Sauveur¹⁹⁸. Le recul de la théologie constitue un des nombreux symptômes du déclin de l'emprise de la religion sur les activités intellectuelles.

La chute des publications religieuses se manifeste dans les comptes rendus des *Mémoires* au cours des années soixante : les ouvrages apologétiques deviennent rares, et ceux qui soutiennent des hypothèses et des explications théologiques reculent notablement. Dans sa thèse inédite, Joëlle Salvan a noté une étonnante diminution des articles traitant de religion dans les *Mémoires* : le pourcentage passe de 37 % entre 1705 et 1720 à 14 % entre 1750 et 1762¹⁹⁹. Si l'espace consacré à la religion cède le pas aux traités artistiques, juridiques, littéraires et scientifiques, certains sujets religieux subsistent dont les sermons, les méthodes pour lire la Bible et les panégyriques : « les livres de religion et de dévotion se sont multipliés en raison égale ou même supérieure » à celle des « livres pestilents »²⁰⁰.

Pour Berthier, l'Église doit être intolérante en matière de dogmes et de morale, car accepter des enseignements contraires à l'orthodoxie serait ébranler les piliers de la religion. La conviction du rédacteur est tellement forte qu'il ne voit pas de contradiction entre le recours à la violence pour défendre la religion et son principe fondamental de tolérance²⁰¹. Il ne faut pas confondre l'intransigeance « catholique » et la persécution : l'Église « combat autant la violence que l'erreur ; elle recommande autant la charité que l'intégrité de la foi »²⁰².

De même, Berthier ne voit pas de conflit entre les vérités scientifiques et religieuses. Si les croyances religieuses dépassent la portée de la raison humaine, un sage philosophe doit alors terminer sa recherche au seuil de ce qu'il ne peut raisonnablement pénétrer. Il n'y a donc pas d'antagonisme entre la raison et la foi, du moment que celle-ci ne cherche pas à comprendre les « mystères » :

exilés, elle reprend sa vigueur au moment du retour des protestants en France vers 1715. Voir Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Fayard, 1961, p. 77.

¹⁹⁸ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, (texte établi par Raymond Naves), Paris, Garnier, 1954, p. 109-111.

¹⁹⁹ Joëlle Salvan, *Évolution sémantique de « Lettres », science et art au XVIII^e siècle d'après les Mémoires de Trévoux (1701-1762)*, thèse de doctorat de troisième cycle, Lyon, 1982, p. 91.

²⁰⁰ *MT*, janvier 1762, p. 93.

²⁰¹ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 48.

²⁰² *MT*, mars 1762, p. 726-727.

La raison humaine suffit pour assurer que les mystères ne contrarient point les lumières naturelles ; mais elle ne suffit pas pour pénétrer les mystères en eux-mêmes, pour en expliquer la nature et les rapports. Ces objets en tant que révélés, servent à l'exercice de la foi, non aux recherches et la curiosité d'une intelligence aussi bornée que l'est celle de l'homme²⁰³.

En opposant la religion naturelle à la religion révélée, les déistes ont exalté la raison et déprécié du coup le culte religieux. Le rédacteur s'oppose à cette idée : « La révélation, bien loin d'être opposée à la loi naturelle, ne fait que l'appuyer, la développer, l'éclaircir, l'appliquer »²⁰⁴ ; quand les déistes nient l'existence d'une révélation divine, ils font « une injure [...] à la raison »²⁰⁵. Cette position bien claire veut contrer le reproche des critiques qui accusent Berthier de promouvoir dans le périodique les convictions déistes. Le rédacteur ne condamne pas les découvertes et les dissertations scientifiques, mais s'attaque à celui qui essaie d'en user pour discréditer la religion. Il loue les écrivains qui, après avoir discuté de philosophie ou de morale, se montrent attachés aux principes religieux, chose qui n'arrive pas souvent dans ce siècle dominé par l'athéisme des penseurs.

En juillet 1759, Berthier exprime la même opinion dans sa réplique à Voltaire qui affirmait que l'église entrave le progrès scientifique²⁰⁶ : l'esprit du christianisme demande aux savants de respecter la foi et les bonnes mœurs, mais il n'arrête ni ne condamne leurs travaux utiles. Il arrive toutefois que des religieux ou des savants critiquent sévèrement leurs collègues, car ils ne partagent pas leur vision des choses. Ce sont des problèmes qui surgissent dans toute société et ne se confinent pas au cercle des religieux²⁰⁷.

Pour Berthier, le recours à la raison est non seulement un privilège, mais aussi un devoir qui consiste à utiliser une faculté accordée par Dieu, chacun selon son talent, dans le champ de la science, des arts, de la philosophie ou de la théologie. Si le journal ne reflète pas la tendance générale à déprécier la religion au profit des sciences, il profite de chaque occasion pour chercher des liens communs entre ces deux puissances irréconciliables.

²⁰³ *MT*, mars 1762, p. 719-720.

²⁰⁴ *MT*, mars 1762, p. 722.

²⁰⁵ *MT*, mars 1762, p. 723.

²⁰⁶ John N. Pappas, *op. cit.*, p. 49.

²⁰⁷ *MT*, juillet 1759, p. 1702.

Le conflit entre les idées philosophiques et la tradition se dessine et se cristallise entre 1745 et 1762, au moment où le périodique, sous la direction de Berthier, devient le modèle d'un courant de pensée organisé affrontant les mouvements idéologiques révolutionnaires en fermentation. Certains articles mettent en relief les philosophies nouvelles, tandis que d'autres répètent la position intransigeante de l'Église contre celles-ci. La politique rédactionnelle a pour objectif de ne pas choquer les clans opposés et de bien représenter ce qui se publie.

La philosophie proprement dite, présente de manière sous-jacente dans plusieurs disciplines intellectuelles, n'apparaît pas souvent comme discipline autonome dans les *Mémoires de Trévoux* :

La philosophie ne se cantonne pas dans un secteur spécialisé ; elle trouve sa place parmi les articles littéraires et scientifiques. C'est cette conception qui fait l'originalité du siècle des Lumières. Au XIX^e siècle, Hegel médite sur les productions littéraires et artistiques (Esthétique) ; au XX^e siècle, Bachelard réfléchit sur les sciences (épistémologie) et la littérature. La distance n'existe pas au XVIII^e siècle où la philosophie pénètre dans toutes les autres connaissances et fait corps avec elles²⁰⁸.

À travers certains articles critiques, le journaliste présente des ouvrages de philosophie traduits de Sénèque, tels que la *Brièveté de la vie*, la *Providence et l'étude des sept Arts*. En évaluant la qualité de la traduction, le rédacteur loue le jugement objectif²⁰⁹ que porte le traducteur sur l'original : « S'il relève les beautés de Sénèque, il n'en dissimule point les défauts ; il en parle avec l'impartialité que pourrait avoir un homme qui ne serait pas intéressé par des motifs d'amour-propre à justifier son choix »²¹⁰. Le rédacteur félicite le traducteur de son style et met en relief l'importance de garder son autonomie stylistique car il est facile de tomber dans une servilité où ne se retrouvera plus l'originalité de l'auteur traduit.

Dans un article de janvier 1762 qui analyse l'œuvre du chancelier D'Aguesseau, le rédacteur loue les idées de l'auteur en ce qui touche la foi en la raison. Il établit une distinction entre les faux philosophes qui rejettent la puissance divine et ne se fient qu'à

²⁰⁸ Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 45.

²⁰⁹ Cette objectivité apparente tient de la prudence du traducteur qui veut éviter la tendance des conservateurs, au milieu du XVIII^e siècle, à associer le nom de Sénèque à la manière des « nouveaux philosophes ».

²¹⁰ *MT*, janvier 1762, p. 25.

la raison et les vrais philosophes qui dissocient la foi des connaissances humaines : « Encore une fois ce retour contre les Athées, qui ne préconisent que la raison, eût donné un degré de force à ce Traité, d'ailleurs plein de grandes choses et digne de toute l'attention des vrais Philosophes »²¹¹. Cet article résume tout le débat qui oppose les philosophes au clergé et la vague d'athéisme qui a gagné les intellectuels.

Le journal affirme à plusieurs reprises sa foi dans le progrès sous la plume de Berthier qui tenait déjà en 1746 ses positions de 1762. En présentant en décembre 1746 le traité de l'abbé Pluche intitulé *Le spectacle de la nature*, Berthier condamne la thèse de l'auteur selon laquelle la philosophie est inutile à la société. Le journaliste critique son langage dépréciatif envers les contributions des philosophes Descartes, Newton, Gassendi, Leibnitz et autres au progrès socio-idéologique ; il vante leur travail pour le perfectionnement de l'astronomie, de la géographie et des arts et leur rôle dans la libération des préjugés sur les comètes et les éclipses.

Dans le fouillis des thèses philosophiques agitées en 1762, Berthier pose un problème important : peut-on imaginer une morale en dehors du christianisme ? Dans un article sur *Le vrai Philosophe* (janvier 1762), il convient de l'ancienneté du concept de « philosophe », fort à la mode : pour lui, ce mot désigne les individus les plus pacifiques de la société, qui veulent le bien de l'homme²¹².

En marquant la pertinence de la religion pour la philosophie, le journaliste traduit son opposition à l'athéisme qui s'est développé sur des fondements philosophiques. Sans le secours de la religion, la philosophie ne suffit pas pour réformer le cœur de l'homme :

il resteroit à demander si ces gens prévenus contre le Christianisme qu'ils connoissent, méritent que, par complaisance pour eux, on dresse un Code de Morale indépendant du Christianisme ; si d'ailleurs ce Code peut leur être utile, ou suffise à qui que ce soit, sous prétexte d'abstraction faite de toute secte ou religion ; si enfin, dans un Livre où les lumières croissent toujours, où l'on passe de la Philosophie sociale à la Philosophie spéculative, & de celle-ci à la Philosophie chrétienne, il falloit conclure par

²¹¹ *MT*, janvier 1762, p. 54.

²¹² *MT*, décembre 1746, p. 2780.

quatre regles, qui séparées du Christianisme, ne peuvent être bonnes que pour d'honnêtes Payens ?²¹³

Ouverts aux idées du siècle et influencés par elle, les jésuites s'en tiennent malgré tout à une orthodoxie étroite, traditionnelle qui les oblige à esquiver la remise en question des principes établis : il ne faut pas dépasser les pères de l'Église, ni Aristote. Berthier respecte la position de l'ordre, mais se permet des écarts occasionnels pour louer les thèses philosophiques modernes. Héritant de Descartes une espèce de dédain pour les preuves traditionnelles toutes faites, il s'ingénie à repenser certaines thèses et à leur donner une allure de nouveauté.

Pour Berthier, le progrès intellectuel exige d'exploiter les découvertes précédentes des grands penseurs en tant que pierre angulaire d'un édifice en perpétuelle construction. Décelant une morale acceptable dans la philosophie antique, il voit l'évolution de la philosophie depuis Aristote jusqu'à Descartes comme « naturelle », puisque les connaissances sont cumulatives. En présentant les théories de Newton, Berthier ne néglige pas de vanter le mérite de Descartes. Il affirme qu'il ne faut pas discréditer les pionniers simplement parce que leurs hypothèses se sont révélées fausses ou imprécises, mais les réhabiliter car ils ont ouvert la voie à d'autres pour parvenir à la vertu ou à la connaissance²¹⁴. De même qu'il admire le travail d'Aristote qui a ouvert de multiples voies, il apprécie la théorie de la lumière de Newton et considère Descartes comme un pionnier dans le domaine, même s'il a commis des erreurs.

4. Les sciences

Le XVIII^e siècle n'est pas un grand âge de réflexion sur la science ; il recueille les découvertes et inventions scientifiques du siècle classique pour en diversifier les approches et les applications. Visant à renouveler radicalement la connaissance de l'homme et du monde, la science moderne progresse lentement dans l'opinion publique et dans les textes des auteurs²¹⁵. Si les sciences naturelles se renouvellent au milieu du siècle avec l'*Histoire naturelle* (1749) de Buffon, elles ne font pas de progrès notables après la mort de Réaumur en 1757. Quant aux sciences exactes, elles retrouvent le

²¹³ *MT*, janvier 1762, p. 158-159.

²¹⁴ *MT*, décembre 1747, p. 2468.

prestige de l'ère de Pascal et de Fermat. D'une part, les instruments de recherche comme les microscopes, les montres, les machines électriques et les conducteurs d'électricité sont plus précis et plus fiable. D'autre part, la publication de gravures et d'encyclopédies rend les nouveautés scientifiques accessibles au public²¹⁶.

Ce progrès de la réflexion scientifique s'accompagne, après 1750, d'une déchristianisation marquée des élites sociales qui se fait sentir dans le domaine des sciences exactes. Certains termes à connotation religieuse disparaissent ; le mot « Nature » remplace celui de « Créateur » dans les traités scientifiques où l'existence d'un Être Suprême n'est plus nécessaire et où on s'attache à observer tout ce qui est visible sans s'interroger sur les causes des phénomènes²¹⁷. Les savants substituent le *comment* au *pourquoi* dans les traités scientifiques, repoussant ainsi les questionnements théologiques et acheminant les sciences vers une rationalité dépourvue de propagande apologétique.

C'est vers la fin du second tiers du siècle que se fait sentir l'influence des Lumières sur les journalistes de Trévoux. Croyant au progrès et à l'application de la méthode expérimentale en science, ils affirment que la raison, dirigée par l'expérience, doit constituer le seul guide de conduite dans la vie. En réaction à la philosophie matérialiste et à la désacralisation idéologique, Berthier encourage les prêtres à poursuivre les recherches scientifiques. Rendant compte des *Institutions Newtonniennes* de l'abbé Sigorgne, il félicite l'auteur d'avoir étendu sa curiosité au mécanisme de l'univers dont le merveilleux fonctionnement invite à rendre hommage au Créateur²¹⁸.

L'opposition des jésuites aux idées déistes et athées ne les empêche pas de louer les efforts scientifiques et littéraires des philosophes. Comment expliquer, dans ce contexte, l'animosité outrée de Berthier contre l'*Encyclopédie* dès la parution du prospectus²¹⁹ ? Plus qu'une lutte pour la défense de la religion, ses attaques révèlent une grande crainte : le rédacteur redoute l'emprise des encyclopédistes qui, avec le

²¹⁵ Michel Delon et Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 63.

²¹⁶ Jean de Viguierie, *op. cit.*, p. 295.

²¹⁷ Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 90.

²¹⁸ *MT*, décembre 1747, p. 2448-2449.

²¹⁹ Malgré cette attitude, Berthier n'ignore pas la publication du premier volume des planches de l'*Encyclopédie* : voir *MT*, janvier 1762, vol. I, p. 183-184.

succès de leur grande œuvre, ne tarderont pas à disputer aux jésuites leur pouvoir et à dénoncer leurs privilèges. Les jésuites ont pris l'*Encyclopédie* et ses rédacteurs pour leurs adversaires en menant contre eux les attaques les plus vives. Avec succès un certain temps sans doute, puisque l'avenir de l'entreprise n'est vraiment assuré qu'à partir de 1762, lors de la déconfiture des jésuites²²⁰.

Berthier condamne la rigidité d'esprit, les systèmes fermés et les règles inflexibles dans l'art et les sciences. Bien qu'il soit ennemi des controverses, il convient qu'ils peuvent fonctionner comme des stimuli pour la recherche de la vérité : la chaleur des délibérations autour d'un sujet est le moteur principal du progrès et de l'avancement des sciences. L'impartialité de Berthier se manifeste dans son approche de la controverse entre la physique cartésienne et newtonienne qui persiste depuis le début du siècle. Si le rédacteur jésuite admire la méthode expérimentale qu'a appliquée Newton pour expliquer ses thèses de physique, il adopte une attitude conciliante à l'égard des deux partis, réprouvant l'obstination outrée de chacun à défendre sa doctrine aux dépens de celle des adversaires :

Dès le commencement des *Institutions Newtoniennes*, on voit clairement une opposition irréconciliable entre Descartes et Newton [...]. Le premier, raisonnant sur des notions métaphysiques, admit le plein et se déclara même pour l'impossibilité du vide. Le second, s'appuyant plus sur les faits, [...] décida non seulement que le vide n'était pas impossible, mais qu'il existait²²¹.

Les *Mémoires de Trévoux* traduisent également leur intérêt pour les travaux des mathématiciens consacrés à l'étude des quadratures des fonctions algébriques et à l'intégration des équations différentielles ordinaires par les nombreux comptes rendus où ils expliquent longuement les démonstrations des mathématiciens. En mécanique, les savants mettent en application la théorie newtonienne du mouvement et de l'équilibre des corps. En physique, les études sur les propriétés des corps et la résistance de l'air, le frottement de l'eau sur les parois des corps. Les *Mémoires de Trévoux* rendent compte d'une ode sur l'électricité²²² et abordent l'optique de Newton

²²⁰ J. Charpentier et M. Charpentier, *Encyclopédie*, extraits, Paris, Bordas, 1985, p. 8.

²²¹ *MT*, novembre 1747, p. 2204-2205.

²²² *MT*, août 1762, p. 2027.

sur les couleurs et la force des rayons²²³ à partir de trois lettres anonymes précisant les défauts de son système. Ils étudient la pesanteur²²⁴, le régime de Pythagore²²⁵ et mettent au point le mouvement composé²²⁶.

Étroitement lié à l'idée de progrès, l'essentiel de la recherche porte sur l'analyse des phénomènes naturels²²⁷. En astronomie, les savants déterminent la position des étoiles, l'éclipse du soleil²²⁸ et la trajectoire des comètes²²⁹. Les ouvrages traitant d'astronomie trouvent place le plus souvent dans les nouvelles littéraires comme les *Éphémérides des mouvemens célestes pour dix ans* de l'astronome italien Zannoni. Le correspondant ne porte aucun jugement sur l'ouvrage, mais précise seulement que les calculs sont faits d'après les tables de Halley et ajoute : « on sent assez que c'est l'usage seul qui peut faire suffisamment connoître le mérite de ces sortes de Livres »²³⁰. Il reste qu'à travers ces annonces, on mesure l'activité scientifique et on peut cerner les centres d'intérêt des journalistes et du public.

En médecine, les écrits sur l'inoculation de la petite vérole occupent les esprits et les savants se déclarent pour ou contre ce procédé. Les adversaires soutiennent notamment l'argument d'une intervention indûe contre la volonté de Dieu : si le malade doit mourir, il ne faut pas essayer de le guérir. Les journalistes mentionnent les productions et les recueils favorables à l'inoculation, comme celui de Manetti, médecin florentin, qui répond aux objections théologiques : « Il tâche de faire voir qu'une précaution qui sauve une partie considérable du genre humain, ne peut être contraire à la Loi de Dieu »²³¹.

Dans ce contexte, une conception de simplicité du style se met en place dans l'esprit de l'époque pour distinguer les traités scientifiques des œuvres de fiction, de pédagogie ou d'éloquence. La remarque du journaliste à l'occasion des *Observations*

²²³ *MT*, mars 1762, p. 678 ; avril, vol. I, p. 814 et avril, vol. II, p. 1039.

²²⁴ *MT*, août 1762, p. 2086.

²²⁵ *MT*, décembre 1762, p. 2931.

²²⁶ *MT*, février 1762, p. 457.

²²⁷ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 623.

²²⁸ *MT*, avril 1762, p. 1764.

²²⁹ *MT*, août 1762, p. 2078-2079.

²³⁰ *MT*, mai 1762, p. 1311.

²³¹ *MT*, mai 1762, p. 1312.

sur différents cas singuliers, relatifs à la Médecine pratique, à la Chirurgie par le médecin Fichet de Flechy, l'atteste : « Il écrit simplement & clairement : c'est ce qui suffit pour des Ouvrages de cette espece ; le livre n'est point ennuyeux. La description des maladies est courte. Le traitement expéditif, la partie historique des infirmités humaines très variée »²³².

L'essor des sciences économiques et de ses domaines d'activité se reflète dans les *Mémoires de Trévoux*²³³. Les articles traitant d'agriculture, de commerce et d'industrie se multiplient et dépassent ceux de 1734. Berthier loue les littéraires de contribuer à la promotion du perfectionnement de l'agriculture en Europe²³⁴ ; il mentionne que l'écrivain Swift élève au-dessus des plus grands politiques les chercheurs qui se consacrent au développement de l'agriculture²³⁵. Pour la noblesse et la bourgeoisie, en pleine ascension, le travail agricole incombe aux paysans qu'ils méprisent. L'agriculture est une activité subalterne liée à une classe ignoble et maltraitée. Cette attitude dédaigneuse se transforme en 1762, avec le succès du mouvement physiocratique²³⁶ qui voit en l'agriculture l'unique source de richesse valable. Berthier appuie ce mouvement et déplore les préjugés « gothiques » qui dédaignent la culture de la terre. Les articles consacrés à l'économie rurale²³⁷ traduisent l'enthousiasme du journaliste, conscient d'assister à la naissance d'une agriculture qui progresse grâce à la science. Alors que des académies d'agriculture se forment, de grands économistes, comme Turgot, soutiennent que la prospérité de l'individu est fondée sur une libéralisation du commerce et la modernisation des méthodes agricoles.

²³² *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 366-367.

²³³ *MT*, décembre 1762, p. 3047-3062.

²³⁴ *MT*, janvier 1762, vol. I, p. 78.

²³⁵ *MT*, janvier 1762, vol. I, p. 78.

²³⁶ Disciples de l'économiste Quesnay qui privilégie l'agriculture dans le cadre du respect des lois naturelles, les physiocrates gagnent plusieurs adeptes parmi les philosophes. Rousseau rédige pour l'*Encyclopédie* l'article « Économie politique » dans lequel il expose ses idées sur les responsabilités de l'État dans la répartition proportionnelle des impôts et la prévention de l'inégalité excessive des fortunes. Diderot écrit aussi un article sur l'agriculture et publie, dans l'*Encyclopédie*, deux études de Quesnay intitulées « Fermiers » et « Grains » qui insistent sur l'importance de la terre comme source de toutes les richesses et condition de la prospérité agricole.

²³⁷ Cette position des journalistes de Trévoux épouse celle des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, en particulier Diderot et d'Alembert, qui voulaient réhabiliter les travailleurs manuels et les techniciens et attirer l'attention sur l'utilité sociale de l'artisan consciencieux.

L'agriculture commence à reprendre parmi nous ce haut degré de considération que n'aurait jamais dû perdre l'art le plus nécessaire et le plus utile. [...] Nous avons des sociétés d'agriculture, des philosophes qui les éclairent, des grands qui favorisent leurs recherches, des hommes d'État qui les encouragent, et le Souverain lui-même daigne jeter des regards de protection sur leurs expériences²³⁸.

Sur sa lancée, le journaliste donne l'exemple de la Suède où on « enseigne l'œconomie dans les Universités » et où « des Officiers du Roi ne croient pas s'abaisser en remplissant ces chaires consacrées aux progrès & à la gloire de l'Agriculture »²³⁹.

Cet appui à l'agriculture n'empêche pas le rédacteur de critiquer les physiocrates quand ils souhaitent proscrire les lettres, les beaux-arts et le commerce pour tourner exclusivement les esprits et les talents vers l'agriculture : le bonheur du peuple ne demande point que tout le monde œuvre dans l'agriculture, mais qu'on instruisse ceux qui s'y livrent.

Le journaliste encourage donc la recherche scientifique tant qu'elle ne porte pas atteinte à la religion. Il réprovoque la partialité excessive des savants qui, pour défendre leur théorie, déprécient les autres. Soucieux de développer l'esprit critique, le théoricien ne doit pas faire prévaloir une hypothèse aux dépens des autres, mais démontrer plutôt de manière objective qu'aucun système n'est parfait. Si le chercheur doit adopter une hypothèse, il doit également abandonner celle-ci lorsqu'une autre s'avère plus correcte. Dans le compte rendu d'un *Essai sur l'électricité* de Nollet, Berthier pose d'abord la question de la meilleure méthode pour analyser un phénomène naturel : faut-il faire maintes observations et ne jamais tenter d'avancer une interprétation physique ? ou poser tous les principes qui constituent le fondement du phénomène et les diffuser d'un ton sec et affirmatif, en prétendant dévoiler les secrets d'un mécanisme naturel ? Ces deux positions extrêmes sont incorrectes et contraires au progrès des sciences. Berthier loue Nollet de les avoir adroitement évitées : en sage observateur de la nature, il n'affirme rien de définitif ; il propose des conjectures, puis ébauche une théorie qui se vérifiera par la suite²⁴⁰.

²³⁸ *MT*, janvier 1762, vol. I, p. 72-73.

²³⁹ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 289.

²⁴⁰ *MT*, février 1747, p. 324-325.

Analyse quantitative des *Mémoires de Trévoux* de 1762

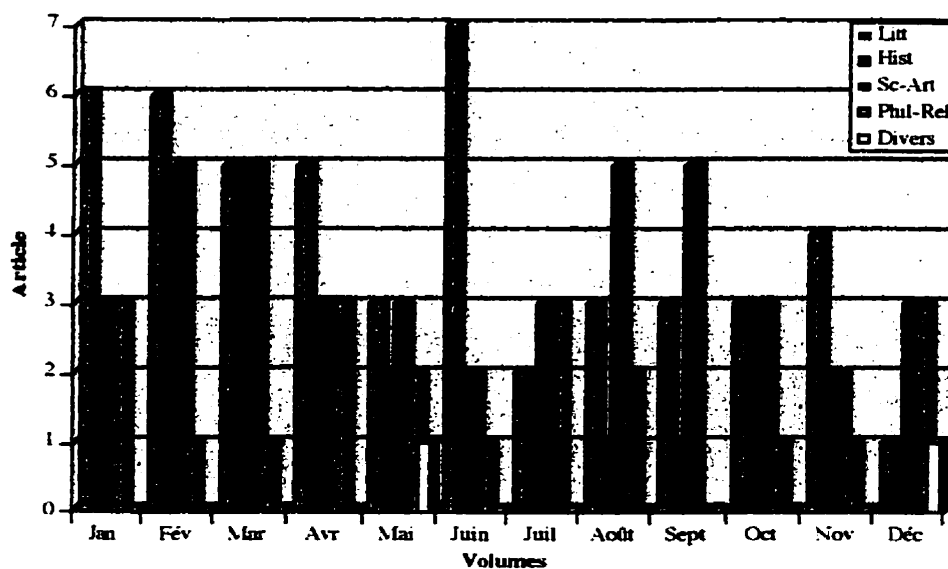
1. Les tables des matières

Mois	Total	Litt	%	Hist	%	Sc/Art	%	Phil/Rel	%	Divers	%
JAN/1	12	6	50	0	0	3	25	3	25	0	0
JAN/2	12	6	50	1	8	5	42	0	0	0	0
FEV	12	6	50	0	0	5	42	1	8	0	0
MAR	13	5	38	2	15	5	38	1	8	0	0
AVR/1	14	5	36	3	21	3	21	3	21	0	0
AVR/2	12	3	25	4	33	3	25	2	17	0	0
MAI	11	3	27	2	18	3	27	2	18	1	9
JUIN	10	7	70	0	0	2	20	1	10	0	0
JUIL/1	10	2	20	2	20	3	30	3	30	0	0
JUIL/2	8	4	50	0	0	4	50	0	0	0	0
AOU	11	3	27	1	9	5	45	2	18	0	0
SEP	9	3	33	1	11	5	56	0	0	0	0
OCT/1	7	3	43	0	0	3	43	1	14	0	0
OCT/2	7	4	57	1	14	0	0	2	29	0	0
NOV	7	4	57	0	0	2	29	1	14	0	0
DEC	8	1	12,5	0	0	3	37,5	3	37,5	1	12,5
Total	163	65	40	18	11	53	32,5	25	15,5	2	1

FIGURE 1

Répartition des sujets²⁴¹

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec
Litt	6	6	5	5	3	7	2	3	3	3	4	1
Hist	0	0	2	3	2	0	2	1	1	0	0	0
Sc-Art	3	5	5	3	3	2	3	5	5	3	2	3
Phil-Rel	3	1	1	3	2	1	3	2	0	1	1	3
Divers	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1



²⁴¹ Nos relevés ont pris en compte les nouvelles littéraires, bien que les commentaires dont elles font l'objet soient brefs.

FIGURE 2

Numéros supplémentaires

	Jan	Avr	Juil	Oct
Litt	6	3	4	4
Hist	1	4	0	1
Sc-Art	5	3	4	0
Phil-Rel	0	2	0	2
Divers	0	0	0	0

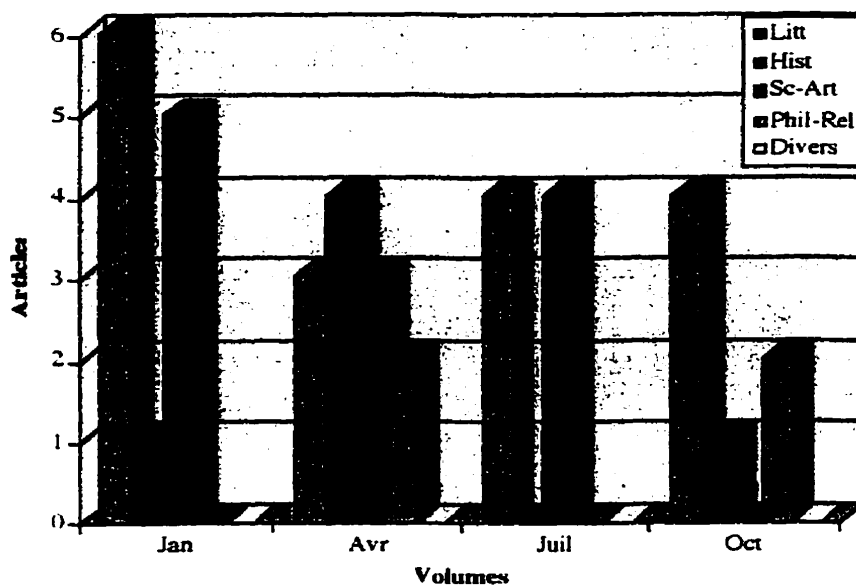


FIGURE 3

Total des articles

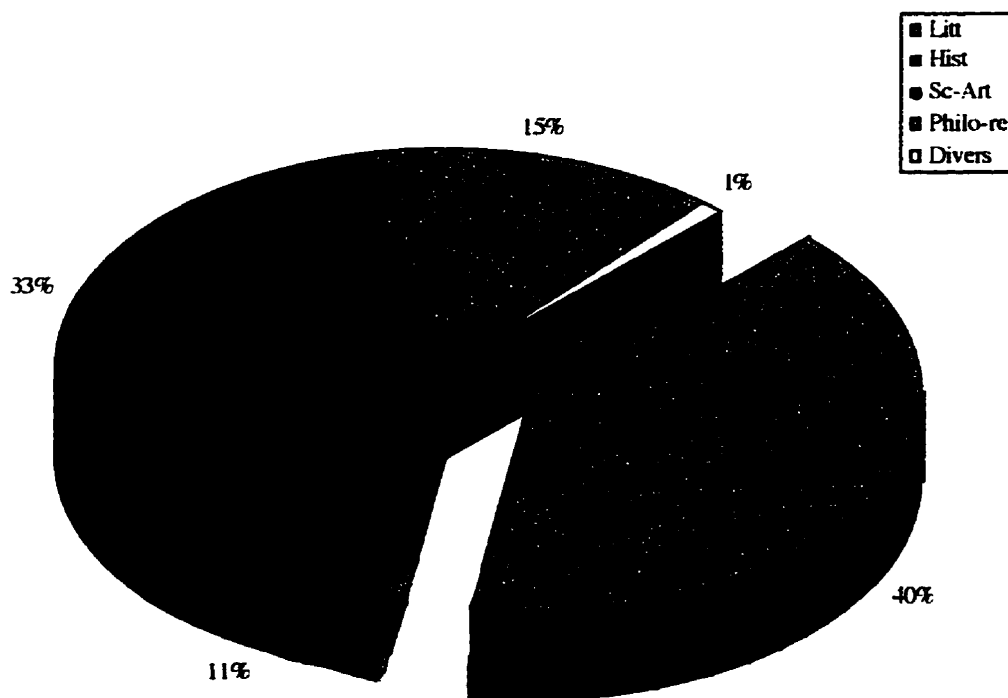
	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Total	65	18	53	25	2



FIGURE 4

Proportion de littérature par rapport au total

	Litt	Hist	Sc-Art	Philo-rel	Divers
Taux	40	11	33	15	1



Les tables des matières et les diagrammes mettent en relief la proportion de littérature dans l'ensemble du contenu du journal en 1762 : de janvier à juin la littérature occupe le premier rang ou est à égalité avec la catégorie des sciences et des arts. Elle recule au deuxième rang en août et septembre, au troisième rang en juillet et décembre et ne parvient à conserver le premier rang qu'en octobre et novembre. On peut en déduire que les numéros rédigés par Jolivet sont moins équilibrés que ceux de Berthier.

Les sciences et les arts concurrencent souvent la littérature pour la première place, mais elles prennent le dessus en juillet, août, septembre et décembre. Ceci est révélateur non seulement du changement d'orientation lors de la démission des jésuites de la rédaction, mais aussi de l'effervescence des théories scientifiques dans la seconde moitié du siècle, avivée peut-être par l'abondance des dictionnaires et par la publication de l'*Encyclopédie*. La volonté de maintenir l'équilibre de la matière est confirmée par les suppléments trimestriels qui visent avant tout à combler les lacunes ou les désinvolures des mois précédents. Ces déséquilibres sont tels que dans la livraison de juin, par exemple, la première assurée par Jolivet, la littérature occupe 70 % du journal ce qui dévoile le désarroi de Jolivet dans sa première livraison.

L'histoire, la philosophie et la religion connaissent un recul important. L'histoire occupe la quatrième place et disparaît souvent du journal (en janvier, février, juin, octobre, novembre et décembre). La diminution de l'histoire par rapport à 1734 invite à réfléchir sur la chute de l'intérêt porté à cette discipline, éclipsée par le foisonnement scientifique.

2. La Longueur des articles²⁴²

Mois	Total	Litt	%	Hist	%	Sc/Art	%	Phil/Rel	%	Divers	%
JAN/1	185	100	54	0	0	52	28	33	18	0	0
JAN/2	183	91	50	25	14	67	37	0	0	0	0
FEV	186	89	48	0	0	86	46	11	6	0	0
MAR	183	85	46	27	15	60	33	11	6	0	0
AVR/1	185	67	36	38	20,5	38	20,5	42	23	0	0
AVR/2	185	42	23	62	33	42	23	39	21	0	0
MAI	185	72	39	28	15	51	28	24	13	10	5
JUIN	186	111	60	0	0	43	23	32	17	0	0
JUIL/1	184	59	32	28	15	69	38	28	15	0	0
JUIL/2	181	90	50	0	0	91	50	0	0	0	0
AOU	184	64	35	24	13	65	35	31	17	0	0
SEP	185	43	23	28	15	114	62	0	0	0	0
OCT/1	185	78	42	0	0	92	50	15	8	0	0
OCT/2	184	120	65	20	11	0	0	44	24	0	0
NOV	185	107	58	0	0	54	29	24	13	0	0
DEC	196	13	7	0	0	43	22	84	43	56	29
Total	2962	1231	42	280	9	967	33	418	14	66	2

²⁴² Le total des pages ne comprend ni les préliminaires, ni la table des matières, ni le privilège. Le catalogue est ajouté au total et placé dans la case *Divers*.

FIGURE 5

Longueur des articles

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Litt	100	89	85	67	72	111	59	64	43	78	107	13
Hist	0	0	27	38	28	0	28	24	28	0	0	0
Sc-Art	52	86	60	38	51	43	69	65	114	92	54	43
Phil-Rel	33	11	11	42	24	32	28	31	0	15	24	84
Divers	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	56

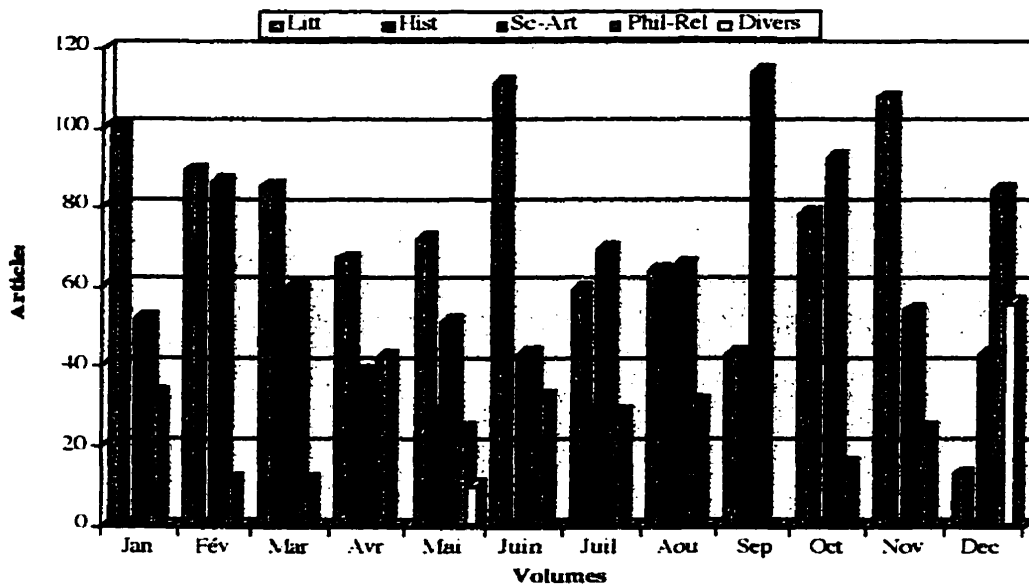


FIGURE 6

Numéros supplémentaires

	Jan	Avr	Juil	Oct
Litt	91	42	90	120
Hist	25	62	0	20
Sc-Art	67	42	91	0
Phil-Rel	0	39	0	24
Divers	0	0	0	0

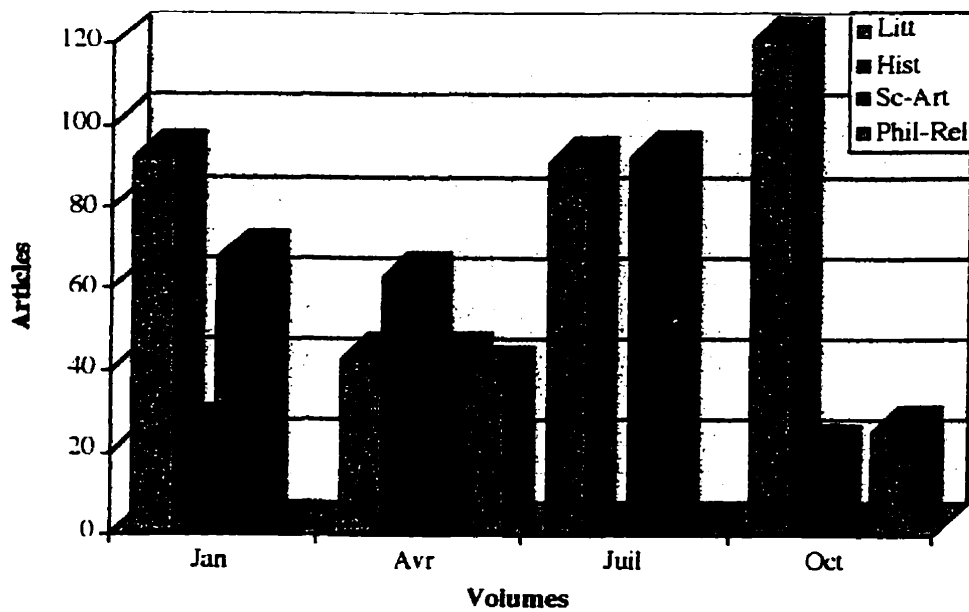


FIGURE 7

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Total	1231	280	967	418	66

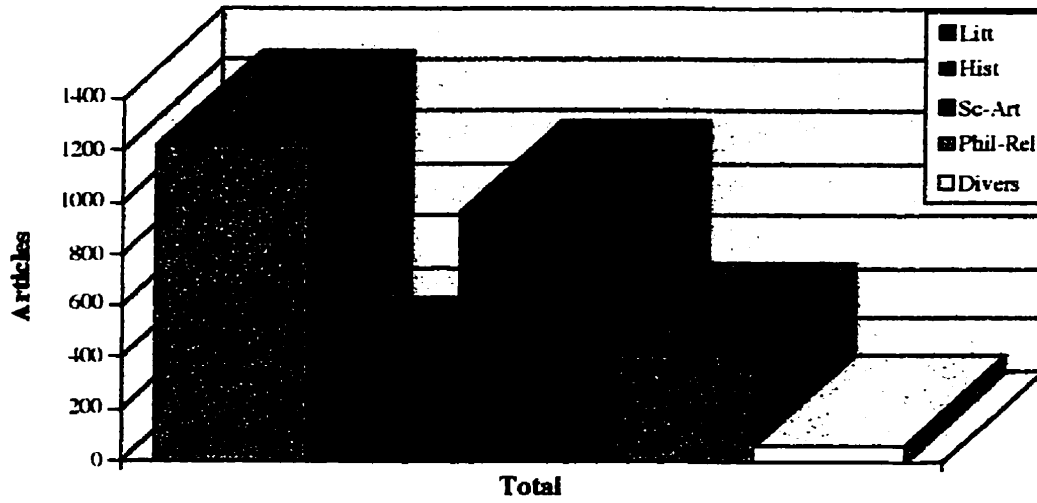
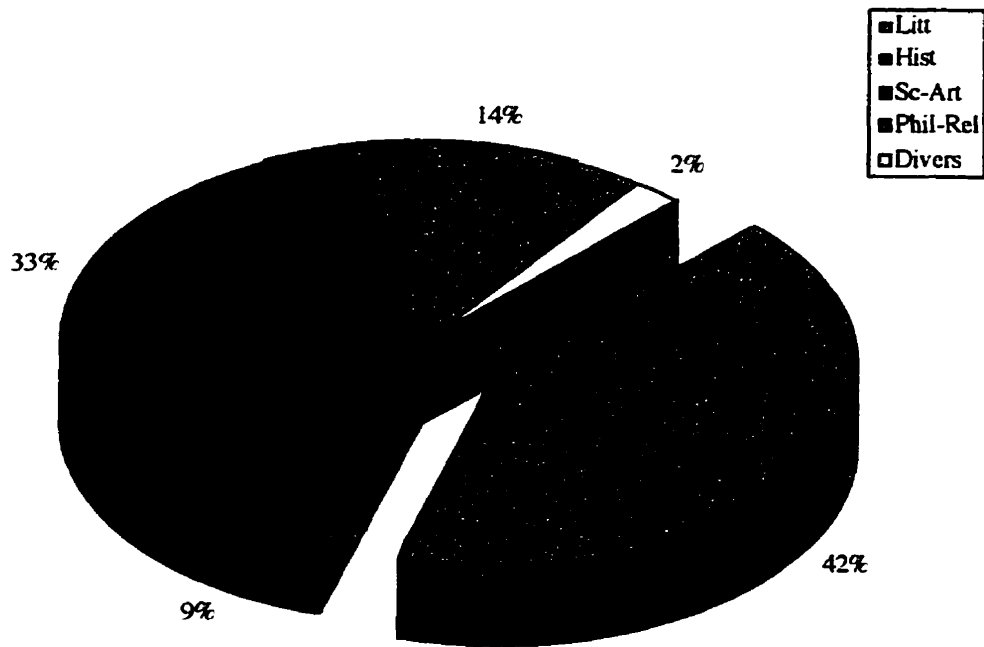


FIGURE 8

Proportion de littérature par rapport au total

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Taux	42	9	33	14	2



Quels principes guident les rédacteurs dans la sélection des livres à recenser ? On ne saurait les inférer avec certitude. En janvier 1762 apparaît la rubrique des *Livres nouveaux dont on rendra compte dans la suite de ces Mémoires*²⁴³, dévoilant un premier tri systématique d'ouvrages à recenser. Le rédacteur permet ainsi au public de prévoir ce qu'il lira dans les prochains numéros²⁴⁴. La liste de ces ouvrages manifeste une prédilection pour les textes scientifiques et philosophiques, pour la tragédie, l'histoire, l'astronomie, la médecine, la numismatique, la minéralogie, la géographie, la poésie et l'orthographe. Des journaux et des gazettes sont également annoncés, comme le *Journal étranger* et la *Gazette de médecine*.

La longueur des articles est calculée tout d'abord en fonction de chaque rubrique : celle de littérature totalise 19 pages ; l'histoire, 25,5 ; les sciences et les arts, 18 ; la philosophie et la religion, 17. La rubrique *divers*, englobant les champs inclassables, comprend en moyenne 33 pages. La moyenne générale de pages par article est de 18. La surface imprimée sur chaque page en petit in-12 couvre seulement 10,5 cm. par 5,2.

Mieux organisé que celui de 1734, le catalogue annuel est subdivisé en neuf parties ; chacune porte un titre qui regroupe un ensemble de disciplines dont certaines sont rassemblées sans avoir de rapports directs. Par exemple, le droit politique, les finances et le commerce font la sixième partie. La septième inclut à la fois philosophie, mathématiques, arts, histoire naturelle, agriculture, médecine et guerres. Les termes *Lettres* et *littérature* ne figurent dans le catalogue que sous forme d'adjectif dans l'expression l'*histoire littéraire*²⁴⁵. L'ordre interne facilitant l'emploi du catalogue est plus apparent en 1762 : les livres annoncés dans les nouvelles littéraires sont distingués des comptes rendus par un astérisque ; les observations, critiques ou réponses à des commentaires sont placées directement après le commentaire lui-même.

²⁴³ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 371.

²⁴⁴ Pour prouver sa volonté de présenter au lecteur tout ce qui se publie, le rédacteur ajoute une note à la fin du numéro de janvier : « Il y a quantité de Livres nouveaux qui seront annoncés dans le second Volume de Janvier » (*MT*, janvier 1762, p. 190).

²⁴⁵ Les rubriques *éloquence, poésie, rhétorique, grammaire* sont regroupées dans une partie ; *critique, mélanges, histoire littéraire, éloges, apologies, catalogues de livres, prospectus* et *annonces d'ouvrages, de nouvelles éditions, d'exercices et cours publics*, etc. figurent dans une autre. Cette présentation illustre bien l'imprécision du terme *littérature* dans l'esprit de l'époque et son évolution vers un concept plus clair et plus autonome.

Les nouvelles littéraires

Les nouvelles littéraires occupent, en 1762, 324 pages, soit 11 % de l'espace total du périodique. Elles occupent 24 pages dans le premier volume de janvier, une moyenne qui se maintient par la suite, avec de légères différences dans le numéro supplémentaire de janvier (20), en février (17), en juin (23), dans la première livraison de juillet (19), en août (26), en octobre (20 et 25) et en novembre (21). Curieusement, on assiste parfois au rétrécissement ou à la disparition de cette rubrique : absente de la première livraison d'avril, elle compte seulement 12 pages dans la seconde livraison, 10 dans les volumes de septembre et 13 en décembre. Mais le rédacteur se rattrape d'un bond pour offrir au lecteur 34 pages de nouvelles en mai et 33 dans le supplément de juillet. Cette forte proportion montre l'attention des journalistes à fournir un tableau fidèle des nouvelles publications et à annoncer les événements marquants.

Les nouvelles littéraires livrent des informations d'ordre textologique : la présentation matérielle du volume, la qualité de l'édition et des illustrations. On précise aussi le total des pages de chaque volume publié, ainsi que le prix de vente en devise locale, ce qui renseigne sur les facteurs qui déterminent le prix du livre en Europe : une belle reliure est plus coûteuse, un texte anonyme est moins cher et plus difficile à diffuser que celui d'auteurs connus. La concision des commentaires ne nous permet pas d'en tirer des considérations solides. La rédaction essaie de varier la matière du journal et de tâter le pouls de la vie culturelle en ajoutant des rubriques d'actualité comme le lancement d'un prix scientifique de l'Académie royale de chirurgie pour 1763 et l'annonce de cours publics de mathématique et de géographie²⁴⁶, de conférences d'optique et de la *Gazette de France* sous sa nouvelle forme.

Dans sa défense des *Mémoires de Trévoux*, Berthier exhorte les critiques à ne pas surestimer les nouvelles littéraires et à les considérer comme de simples annonces de publications qui ne reflètent pas les convictions personnelles des journalistes : le périodique reproduit la plupart du temps le texte publicitaire envoyé par l'éditeur. Le journaliste ne veut pas être tenu responsable du contenu des ouvrages qu'il annonce, surtout lorsqu'ils provoquent des controverses. Les nouvelles littéraires appartiennent à l'ère des grands projets de publication, car la plupart des ouvrages publicisés sont volumineux : l'*Encyclopédie*, la première partie de l'histoire générale d'un empire, le

²⁴⁶ MT, janvier 1762, p. 181-190.

huitième tome d'un dictionnaire, d'une traduction, d'une nouvelle édition des œuvres complètes d'écrivain célèbre.

Conclusion

Confrontée à des problèmes d'ordre politico-religieux et à des critiques virulentes tout au long du siècle philosophique, la Compagnie de Jésus n'a pu poursuivre la gestion du périodique au-delà de 1762, date où culmine le conflit multipolarisé dont nous avons essayé d'éclaircir quelques aspects en survolant l'histoire de l'ordre. Pris en charge par des particuliers, le journal ne survivra pas longtemps. Toutefois, le titre restera toujours rattaché aux jésuites et considéré comme leur œuvre, même lorsque, après leur expulsion, le périodique ne réussira pas à garder la même qualité d'information. S'étalant sur près de 70 ans, les *Mémoires de Trévoux* participent au mouvement des idées des deux premiers tiers du XVIII^e siècle et apportent un témoignage précieux sur une période agitée par beaucoup de nouveautés subversives. Le succès du journal auprès des lettrés et des savants ressort de plusieurs témoignages : des cinq cents catalogues de vente de bibliothèques des années 1750-1780 étudiés par Daniel Mornet au début du siècle, près de cinquante contiennent une collection des *Mémoires de Trévoux*. On peut donc en conclure que plusieurs institutions scientifiques et littéraires y ont reconnu un écho de leur préoccupations et de leur démarche intellectuelle.

Jean Ehrard et Jacques Roger placent les *Mémoires de Trévoux* parmi les journaux qui, loin de respecter les limites de l'objectivité journalistique souhaitée par les rédacteurs, revêtent un caractère « engagé » :

Il est certain [...] que les journalistes de Trévoux ne sont pas toujours des spécialistes, et que l'information scientifique pure ne forme pas l'essentiel de leurs préoccupations. Ils se sentent chargés du salut de leurs lecteurs, et poursuivent cet objectif majeur à travers les études qu'ils

mènent dans presque tous les domaines. Ils ne font pas mystère de leurs opinions, mais ils sont intelligents et souvent tolérants²⁴⁷.

Sans servir de plaidoyer *pro domo*, le journal exprime prudemment les positions de ses rédacteurs : il leur est facile de diriger l'opinion, de désavouer une accusation par une allusion subtile ou par une phrase agressive et de faire prévaloir leur point de vue dans un compte rendu ou dans une dissertation.

La mise en parallèle des statistiques des *Mémoires de Trévoux* en 1734 et en 1762 suscite quelques observations : l'augmentation de l'espace attribué à la littérature en 1762 vient de l'ouverture d'esprit de Berthier et de ses successeurs qui apportent plus de variété dans leurs comptes rendus littéraires. Les *Mémoires* du premier tiers du siècle semblaient plus intéressés par l'art oratoire que par le roman, alors que ceux de 1762 s'intéressent davantage à la poésie et au théâtre ; il subsiste donc une tendance à préférer les formes les plus classiques de l'art littéraire. En 1762, le roman est traité avec moins de réticence qu'en 1734, mais on lui consacre peu de place. La grammaire, la philologie et l'éloquence déclinent par manque d'intérêt public. Les traités d'éducation augmentent considérablement grâce à la prise de conscience qu'une réforme du système d'enseignement est indispensable.

L'histoire connaît une chute importante (de 30% à 11%) qui s'explique par l'engouement général pour les sciences. Elle recule de la deuxième place en 1734 à la quatrième en 1762. Le rôle privilégié qu'elle avait dans la culture du premier tiers du siècle, comme prolongement de l'époque classique, s'éclipse devant le foisonnement scientifique. La faveur dont elle jouissait chez les jésuites est passé à la philosophie dans la première moitié de 1762 et aux sciences dans la seconde. La comparaison des sujets historiques traités en 1734 et en 1762 montre l'intérêt des journalistes pour certains thèmes²⁴⁸. La numismatique est réduite la plupart du temps à de simples

²⁴⁷ Jean Ehrard et Jacques Roger, « Deux périodiques français du 18^e siècle : "le Journal des Savants" et "les Mémoires de Trévoux" », dans *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1965, p. 37.

²⁴⁸ Si les journalistes de 1734 commentent l'histoire de Russie (janvier 1734, p. 152), du Dannemark (mars, p. 553) et de la Pologne (avril p. 577), ceux de 1762 annoncent l'*Histoire du Nord* de Colomb (août 1762, p. 2093) qui englobe celle du Dannemark, de Russie, de Suède, de Pologne et de Prusse. Par ailleurs, on retrouve en 1762 les ouvrages de longue haleine qui ont été commentés en 1734, comme l'*Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent* : le XIX^e tome est annoncé en octobre 1762, vol. I, p. 2479.

annonces en fin de volume rarement accompagnés de commentaires²⁴⁹. Les *Mémoires* favorisent l'histoire profane et l'histoire ecclésiastique ; la géographie, la cartographie et les voyages viennent ensuite. Malgré l'affluence des atlas et des cartes géographiques en 1762, leur proportion est restreinte par rapport au total des articles : « Ces sciences assez neuves ne font pas encore partie de l'idéal traditionnel de "l'honnête homme", mais intéressent les savants »²⁵⁰.

Le recul de la philosophie et de la religion est moins important (de 23% à 15%) puisqu'elles conservent la troisième place dans le contenu du périodique. Cet infléchissement renvoie à la marginalisation de la théologie et de la métaphysique que les journalistes jésuites ont essayé de contrer en présentant un nombre important de livres anciens. Le siècle requiert tous les efforts des rédacteurs moins pour approfondir la pensée des pères de l'Église que pour défendre l'existence du christianisme²⁵¹. Aussi cette catégorie se modifie-t-elle en cours de route : les comptes rendus du premier tiers du siècle discutent des polémiques déclenchées par la bulle *Unigenitus* ou la montée du protestantisme²⁵², alors que ceux de la seconde traitent des questions soulevées par le déisme et l'athéisme qui gagne des adeptes parmi les plus illustres intellectuels. La faible progression de la philosophie révèle la prudence excessive des journalistes qui préfèrent la morale à la métaphysique²⁵³. Ces positions religieuses et anti-philosophiques risquent de leur ôter une partie du public qu'ils désirent toucher.

L'expansion spectaculaire de la catégorie sciences et arts (12% à 33%) est révélatrice de l'effervescence scientifique qui atteint son apogée pendant la seconde moitié du siècle. Les statistiques de 1762 témoignent de la grande attention qu'y

²⁴⁹ Le journal de 1762 rend compte du *Recueil des Médailles de Rois* en mars (p. 690) et en avril (p. 937 et 983), et mentionne rapidement l'*Histoire des Médailles* (décembre, p. 3009).

²⁵⁰ Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 42.

²⁵¹ Certains thèmes religieux traités en 1734 persistent en 1762, comme l'histoire des conciles (mars 1734, p. 563 et janvier 1762, vol. I, p. 170), les méthodes pour lire la Bible (juillet 1734, p. 1342 et janvier 1762, p. 160), les nouvelles versions de psautiers (juillet 1734, p. 1342, août 1762, p. 2098 et décembre 1762, p. 2881).

²⁵² Les *Mémoires* de 1762 n'excluent pas totalement les livres combattant les doctrines hétérodoxes ou hérétiques : on y retrouve *La règle de Foi vengée des calomnies des Protestants* de Bouiller (avril 1762, vol. I, p. 791 et juin, p. 1427) et la *Défense des anciens Pères de l'Église contre les Hérétiques* (mai 1762, p. 1314).

²⁵³ Les rédacteurs de 1734 réfléchissent sur l'homme et sur ses devoirs envers Dieu et envers les autres (juillet 1734, p. 1299), tandis qu'en 1762, ils tracent le tableau moral du cœur humain (novembre 1762, p. 2859 et décembre, p. 2967). Ils traduisent les ouvrages anglais qui corroborent leurs idées philosophiques et religieuses, même s'ils sont rédigés par des protestants (mai 1762, p. 1326 et 1329).

accordent les rédacteurs en marquant l'élargissement du public intéressé par les sciences. Dans les *Mémoires*, l'économie politique et l'agriculture sont en progrès, tandis que la physique piétine et les sciences naturelles regressent, malgré l'intérêt provoqué par le livre de Buffon. La médecine, qui se trouve à un tournant crucial de son évolution, éveille la curiosité des lecteurs²⁵⁴. Encouragés surtout par l'effort de vulgarisation entrepris dans l'*Encyclopédie*, les *Mémoires* sont « plus attentifs aux techniques »²⁵⁵ et à l'aspect pratique des arts..

À la lumière de notre analyse, nous pouvons conclure que le périodique de Rouillé n'est plus exactement celui de Berthier, contrairement à ce qu'avance Daniel Mornet qui ne relève aucune évolution²⁵⁶. En l'espace de 28 ans, les objectifs du journal sont bouleversés de fond en comble. De la lutte religieuse du départ, on passe à un combat plus subtil contre l'athéisme pour lequel on veut mobiliser les techniques modernes. Au fil du temps, sous la direction de Berthier, les *Mémoires de Trévoux* « s'orientent vers une culture plus littéraire et artistique, à tel point que les beaux-arts et la poésie réunis y forment maintenant une masse sensiblement égale à celle des sciences et des techniques »²⁵⁷.

Parce qu'ils ont su s'adapter à la conjoncture sociale et idéologique, les journalistes de Trévoux ont réussi à se faire écouter et respecter jusqu'au dernier jour de la publication. Des écrivains comme Voltaire, qui se moquaient des jésuites, ont déploré la disparition du journal et la suppression d'un ordre qui a formé la plupart des grands esprits de l'époque. Les *Mémoires de Trévoux* ont donc été une référence essentielle dans le monde des lettres au XVIII^e siècle.

²⁵⁴ Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 44-45.

²⁵⁵ L'éveil général aux beaux-arts se reflète dans l'espace important qui leur est alloué. La musique et la peinture sont des catégories florissantes en 1762. Les arts plastiques et les expositions officielles font l'objet de plusieurs comptes rendus : « cette nouvelle curiosité esthétique est un des traits originaux des *Mémoires* » (Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 45-52).

²⁵⁶ Daniel Mornet, *Les origines intellectuelles de la Révolution française*, Lyon, la Manufacture, 1989, p. 169.

²⁵⁷ Jean Ehrard et Jacques Roger, *op. cit.*, p. 53-54.

CHAPITRE 3

Le Journal littéraire en 1734

Pour compléter le panorama de la presse littéraire du XVIII^e siècle commencé par les *Mémoires de Trévoux*, nous examinerons un périodique hollandais important : le *Journal littéraire*. Le caractère « libéral » et peu orthodoxe du périodique vient sans doute de ce qu'il est animé par une équipe d'intellectuels français réfugiés en Hollande. Le *Journal littéraire* atteint largement les milieux intellectuels français¹ et européens parce qu'il discute souvent de sujets tabous pour les périodiques français : ainsi fait-il contrepoids à l'influent organe des jésuites. Nous étudierons l'histoire du journal et le programme éditorial des rédacteurs en portant une attention particulière à La Barre de Beaumarchais, pour nous concentrer ensuite sur le contenu de cette année.

L'histoire du *Journal littéraire*

« La librairie hollandaise n'aurait probablement pas connu l'essor qu'elle a connu si elle n'avait disposé du moyen de communication par excellence aux dix-septième et dix-huitième siècles : la presse périodique »². Dans la mesure où elles renseignaient le public sur tout ce qui se passait dans le monde culturel de l'époque, les *Nouvelles de la République des Lettres*, lancées par Pierre Bayle, occupaient jusqu'en 1710 une place de choix dans l'univers de la presse francophone néerlandaise. Peu de journaux offraient le même type d'information et leur public se limitait à un petit groupe d'érudits. Quand il disparaît, après la démission de Basnage de Beauval, le besoin pressant d'un journal d'information générale se fait sentir. Le libraire Thomas Johnson décide alors de lancer à La Haye le *Journal littéraire* qui s'inspire de l'exemple de Bayle. Même s'il se spécialise dans les livres en anglais, sa langue maternelle, Johnson possède une boutique achalandée où il publie des livres et des périodiques en français. Son périodique naît dans une période de foisonnement journalistique, littéraire et philosophique. Selon Paul Hemprich, le *Journal littéraire*, unique en son genre.

¹ Sa diffusion en France est assurée par les meilleurs libraires : « Le Journal littéraire se distribue régulièrement chez Didot, Libraire à Paris : on le trouve chez lui complet en corps d'ouvrage & par volumes séparés » (*JL*, t. XXI, 1^{re} partie, « avertissement », p. 236).

² Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Vercruyse, *Le métier de journaliste au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 16.

commence à paraître au moment où le public manque d'un organe fiable d'information³.

L'histoire du journal se divise en trois périodes, séparées par une interruption de sept ans entre la première et la deuxième. La première, couvrant les années 1713 à 1723, comprend les volumes I à XII, imprimés à La Haye. Avant de déménager à Rotterdam, Johnson vend le fonds du journal à Pierre Gosse et Jean Néaulme qui font publier, de 1729 à 1732, les volumes XIII à XIX. De 1733 à 1737, les volumes XX à XXIV paraissent chez un autre éditeur, Jean Van Duren⁴, associé à Jean Swart. Chaque période correspond à un changement du comité de rédaction ou du libraire-éditeur. Ces modifications sont généralement dues au désistement des journalistes qui provoque inévitablement une perturbation de la publication, des changements dans le contenu des volumes⁵ et souvent une orientation idéologique différente.

La présentation matérielle du périodique

Le journal affronte constamment des problèmes techniques dus aux changements rédactionnels successifs. La forme du journal est tributaire de l'éditeur et des progrès techniques que connaît l'imprimerie à La Haye. Il adopte par exemple un système de sous-tirage en marge qui permet au lecteur de se repérer facilement dans le cours de l'article à travers les remarques et les digressions du journaliste. De même, les notes infrapaginales, fort précises, indiquent souvent la référence d'un ouvrage mentionné ou du premier extrait d'une série d'articles⁶. En feuilletant les numéros, nous avons remarqué que la présentation typographique et le signalement des références sont bien meilleurs que dans les *Mémoires de Trévoux*.

Chacun des vingt-quatre volumes du *Journal littéraire* se compose de deux parties, à l'exception du dernier qui n'en compte qu'une. Ils sont parfois publiés de manière successive et souvent avec un retard important. Chaque livraison se termine par une table de matières faisant l'inventaire des articles et chaque fin de volume propose une table alphabétique qui en résume le contenu. La composition des volumes ne suit aucun plan déterminé, malgré les tentatives apparentes pour en varier le contenu. Au

³ Paul Hemprich, *Le Journal littéraire de La Haye*, thèse de doctorat de l'université de Berlin, 1915, p. 7.

⁴ Hans Bots, « Journal littéraire », *Dict. des journaux*, t. II, p. 694.

⁵ Les *Nouvelles littéraires* disparaissent en 1719.

⁶ Voir, par exemple, la note, p. 47 dans *JL*, t. XXI, 1^{re} partie. 1734.

départ, les articles centrent l'intérêt sur les nouvelles publications dans les domaines des sciences et des beaux-arts et sur les ouvrages de théologie et de droit. Plus tard, le directeur ajoute la rubrique *Nouvelles littéraires* pour y signaler les publications récentes et divers renseignements curieux sur la République des lettres.

Les journalistes

1. La première équipe

Cinq journalistes forment la première équipe de rédaction : Jacob Van s'Gravesande, Justus Van Effen, Albert Henri de Sallengre, Thémiseul de Saint-Hyacinthe et Alexandre. Quelques mois plus tard, Prosper Marchand rejoint le groupe. Parmi les rédacteurs de la deuxième période figurent les noms de Sacrelaire, Superville et Élie de Joncourt. Antoine La Barre de Beaumarchais se charge seul de la rédaction pendant la troisième période (1732-1737)⁷. Nous présenterons rapidement les journalistes les plus influents pour mieux comprendre les conditions de production du journal et les courants de pensée qui l'ont traversé.

Le libraire Johnson fait d'abord appel à l'érudit Wilhelm Jacob Van s'Gravesande (1688-1742), mathématicien, physicien et philosophe. Membre de l'Académie de Leyde en 1704, il soutient sa thèse en droit et y obtient le titre de docteur trois ans plus tard. Ouvrant conjointement avec ses frères un bureau d'avocats à La Haye, il fréquente en même temps des hommes de lettres, hollandais ou huguenots, avec lesquels il forme le premier comité de rédaction du *Journal littéraire*. Représentant les États Généraux en tant que premier secrétaire, il part pour l'Angleterre en 1715 à l'occasion de l'avènement de Georges I^{er} sur le trône. En juin, il est reçu membre de la *Royal Society* de Londres et assiste à ses réunions hebdomadaires. En 1717, il devient professeur de mathématiques et d'astronomie à Leyde où il s'occupe également du laboratoire de physique. Sept ans plus tard, il décline l'invitation de devenir professeur à l'Académie de Saint-Petersbourg en Russie. En 1734, il est chargé d'enseigner la logique et l'esthétique à Leyde. Frédéric II l'invite en Prusse pour y joindre l'Académie des Sciences, mais il refuse⁸. Membre de l'Église réformée, il est connu pour sa modération et son opposition au comportement des calvinistes orthodoxes. Malgré sa

⁷ Hans Bots, *op. cit.*, p. 694.

⁸ P. J. Buijnsters, « Gravesande, Guillaume-Jacques », *Dict. des journalistes*, p. 182.

modération, il n'est pas resté à l'abri des attaques : certaines de ses œuvres ont provoqué une querelle et monté les esprits orthodoxes contre lui, surtout son « introduction à la philosophie »⁹, publiée en 1736. Voltaire prend sa défense contre les ministres qui l'accusent de spinozisme¹⁰.

Les liens entre Voltaire et s'Gravesande se nouent lorsque l'écrivain français se familiarise avec les écrits du journaliste sur Newton¹¹. Depuis son séjour en Angleterre, l'admiration de s'Gravesande pour Newton a augmenté au point qu'il devient son porte-parole aux Pays-Bas. Voltaire qualifie s'Gravesande d'homme profond et insiste pour le rencontrer pendant sa visite en Hollande quand il prépare les *Éléments de la philosophie de Newton*. Il suit ses cours et entame une correspondance avec lui après son retour en France. S'Gravesande fait également partie de la seconde équipe de rédaction du *Journal littéraire* en 1729, mais ne tarde pas à abandonner et à lancer un autre périodique¹² qui prétend se conformer plus étroitement aux visées initiales du *Journal littéraire*.

À la tête des rédacteurs du *Journal littéraire* se trouve également Prosper Marchand (1678-1756), éditeur-libraire français de profession depuis 1698, dont le commerce avait bien réussi en France. Après avoir publié plusieurs livres de 1702 à 1709, il quitte son pays à cause de ses convictions religieuses et s'expatrie en 1711 aux Provinces-Unies, refuge des intellectuels persécutés. Devenant citoyen d'Amsterdam, il rejoint la Corporation des marchands-libraires et tente sans grand succès d'œuvrer dans sa profession et d'exploiter ses connaissances de libraire. On lui doit la troisième édition augmentée du *Dictionnaire* de Bayle — pour laquelle il rédige un complément intitulé *Dictionnaire Historique* —, publiée à Rotterdam chez Michel Böhm¹³. Obligé de fermer boutique, il décide alors de s'installer à La Haye et de se consacrer aux études scientifiques. Son métier de journaliste, correcteur, éditeur et conseiller littéraire lui ont permis de créer des liens avec un nombre important d'hommes de lettres français ou francophones. Sa correspondance, comme sa production journalistique, est

⁹ *Introductio ad philosophiam, metaphisicam et logicam continens*, mentionnée dans P. J. Buijnsters, *op. cit.*, p. 182.

¹⁰ P. J. Buijnsters, *op. cit.*, p. 182.

¹¹ Des ouvrages comme *Physices elementa mathematica experimentis confirmata, sive introductio ad philosophiam Newtonianam* (1719, 1725, 1742) et *Phylosophiae Newtonianae institutiones* (1723, 1744).

¹² Il s'agit du *Journal historique de la République des Lettres* qui s'éteint en décembre 1733.

¹³ Jean Sgard, « Marchand, Prosper », *Dict. des journalistes*, p. 258.

l'une des plus riches et des plus variées, comme l'atteste le fonds Marchand à Leyde¹⁴. Il écrit régulièrement à Voltaire, à Prévost, à d'Argens mais aussi à Jean Rousset de Missy et à Lambert Ignace Douxfils¹⁵. Sa production journalistique porte sur la bibliographie, l'histoire littéraire et l'histoire de France¹⁶. Jean Sgard trace de lui le portrait d'un homme « libéral », politiquement hostile au despotisme et adversaire des jansénistes aussi bien que des jésuites¹⁷.

Le troisième journaliste est Albert Henri de Sallengre (1694-1723), philosophe et historien hollandais qui a fait des études de droit à Leyde. Il soutient en 1711 une thèse de philosophie sur les qualités des objets sensibles, et une thèse de droit sur la question appliquée aux coupables¹⁸. De retour à La Haye, il exerce le métier d'avocat à la cour de Hollande. Grâce à sa compétence, il est rapidement promu conseiller de la princesse de Nassau-Orange-Frise, puis en 1717, commissaire des finances des États Généraux. Issu d'une famille aisée, il n'a jamais connu de problèmes financiers. Bon chrétien réformé, il est membre de l'église wallonne de La Haye depuis 1716. Il est admis à la *Royal Society* de Londres trois ans plus tard. Le réseau de ses connaissances est diversifié : il fréquente des intellectuels hollandais et français résidant en Hollande, en France comme Robert Challe¹⁹, La Monnoye et Lévesque Burigny, ou en Angleterre comme Pierre Des Maizeaux²⁰. Après sa mort, le *Journal littéraire* publie un hommage, écrit par Cartier de Saint-Philippe, dans la première partie du tome XII, daté de 1722²¹. Son expérience journalistique est impressionnante : il publie pendant deux ans, à partir de 1715, un journal intitulé *Mémoires de littérature*. Si ses goûts littéraires ne se manifestent pas clairement dans ses écrits, on comprend toutefois qu'il préfère, comme journaliste, les productions curieuses²² à l'actualité.

¹⁴ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 258.

¹⁵ La publication partielle de cette correspondance permettra de reconstituer de manière plus détaillée l'histoire du *Journal littéraire*.

¹⁶ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 258.

¹⁷ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 258.

¹⁸ Elisabeth Caravol, « Sallengre, Albert-Henri de », *Dict. des journalistes*, p. 337.

¹⁹ Frédéric Deloffre a publié la correspondance de Challe avec les journalistes du *Journal littéraire* entre 1713 et 1718 dans Robert Challe, *Mémoires, correspondance complète, mémoires sur l'Acadie et autres pièces*, Genève, Droz, 1996, p. 449-525.

²⁰ Elisabeth Caravol, *op. cit.*, p. 337.

²¹ Cette date étonne, car Sallengre n'était pas mort en 1722 : voir *JL*, t. XII, 1^{re} partie, p. 220.

²² Elisabeth Caravol, *op. cit.*, p. 337.

Plus expérimenté que Sallengre dans le domaine de la presse, l'homme de lettres hollandais, Justus Van Effen (1684-1735) collabore à la conception et à la publication de différents journaux littéraires. Membre de la *Royal Society* londonienne en 1715, il excelle dans l'enseignement, le journalisme et la traduction. Né dans une famille peu fortunée, il réussit à se trouver des protecteurs qui lui permettent de faire ses études et de voyager. Docteur en droit de l'université de Leyde en 1727, il ajoute à son amour pour la langue française, la culture classique et la « belle littérature », son ouverture d'esprit pour les idées modernes et sa critique judicieuse. Il développe un goût sélectif aussi bien dans le patrimoine classique que dans la littérature contemporaine²³. Il est reconnu pour sa traduction de *Robinson Crusoe* de Defoe publiée en 1720, de *Tale of the Tub*²⁴ de Swift parue en 1721, des *Pensées libres sur la Religion*, de *l'Église et le Bonheur de la Nation* en 1722 et du *Mentor moderne* en 1723. Précepteur de métier dès 1707, il accompagne ses étudiants à Leyde, puis en Suède et devient en 1727 secrétaire de son ancien élève, le Comte Van Welderen, dans la délégation des États généraux des Provinces-Unies lors du couronnement de Georges I^{er} d'Angleterre. Quand il rejoint le comité de rédaction du *Journal littéraire*, il est déjà un journaliste chevronné, car il a publié auparavant un périodique inspiré du fameux *Spectator* anglais et intitulé : *Le Misanthrope*, paru sans nom d'auteur en 1711. Chercheur laborieux et écrivain intelligent, il se retrouvera en 1717 seul rédacteur du *Journal littéraire*. Il se construit rapidement une solide réputation de philosophe éclairé, de savant érudit et de publiciste averti. Il joue un rôle déterminant dans le monde de la presse francophone de la première moitié du XVIII^e siècle. Toutefois, des contraintes économiques l'amèneront à quitter le *Journal* en 1719 et à fonder ses propres périodiques, comme le rappelle Lucette Desvignes :

Il abandonne le *Journal* trop peu rentable et dont l'impression tarde trop, et il publie la *Bagatelle ou Discours ironiques, où l'on prête des sophismes ingénieux au vice et à l'extravagance, pour mieux en faire sentir le ridicule* (15 sept. 1718-13 avr. 1719) 1/4 de feuille qui paraît le lundi et le jeudi (98 numéros). Il se lance également, en 1719, dans un *Journal historique, politique, critique et galant qui se limite à deux parties* (janv.-fév. et mars-avr.) en même temps qu'il collabore à l'*Europe savante* (1718-1720). En 1719, il entreprend de continuer les *Nouvelles littéraires* "qui ayant commencé par feuilles

²³ Lucette Desvignes, « Van Effen, Justus », *Dict. des journalistes*, p. 365.

²⁴ *Le conte du tonneau*.

tous les Samedis depuis le 5 janvier 1715 et fini le 27 mai 1719, doivent reparaître tous les 3 mois sous la forme de journaux ordinaires”²⁵.

En 1725, il lance une feuille périodique bimensuelle semblable à celle de Marivaux : le *Nouveau Spectateur français*. Il publie, à partir de 1731, un autre périodique dans sa langue maternelle, *De Hollandsche Spectator* qui maintient une périodicité bi-hebdomadaire pendant quatre ans jusqu’en 1735. En rééditant le *Misanthrope* en 1726, il y annexe une *Histoire littéraire de l’Europe* et une *Relation du voyage de l’Auteur en Suède*. Il semble qu’il a collaboré à la rédaction de la *Bibliothèque française* dirigée par Du Sauzet, mais les chercheurs n’ont pu déterminer la nature de cette contribution²⁶.

Thémiseul de Saint-Hyacinthe (1684-1746), autre collaborateur influent du *Journal littéraire*, commence sa vie professionnelle en tant qu’officier de cavalerie du Régiment Royal de Louis XIV. Il participe à la guerre de succession d’Espagne au cours de laquelle il est capturé et incarcéré en Hollande de 1704 à 1706. Fasciné par la liberté intellectuelle néerlandaise, il décide de s’installer aux Pays-Bas et de s’y consacrer à la littérature et à la philosophie. Admirateur modéré des Anciens²⁷ par sa formation, Saint-Hyacinthe est gagné progressivement aux idées nouvelles, notamment par son travail avec l’équipe du *Journal littéraire*. Il prend part aux querelles intellectuelles et se range du côté de ses confrères contre les adversaires hollandais qui les attaquent, en particulier le professeur Burmann. Il fréquente les cercles littéraires parisiens pendant ses deux séjours à Paris de 1716 à 1719 et de 1731 à 1740. Il s’installe à Londres entre 1723 et 1731 et retourne en Hollande en 1741 où il passe ses dernières années dans la misère. Saint-Hyacinthe a vécu de sa plume, mais a gaspillé tout ce qu’il a touché en héritage et en pensions. Sa tentation de devenir éditeur vers 1729 a rapidement échoué.

Saint-Hyacinthe croit que la raison est l’unique guide dans tous les domaines : la littérature, le droit, la politique, la morale et la métaphysique. Il se range du côté des Modernes et sa contribution au journal en témoigne. Son itinéraire religieux n’est guère surprenant à l’âge de « la crise de la conscience européenne » : né dans une famille

²⁵ Lucette Desvignes, *op. cit.*, p. 365-366.

²⁶ Lucette Desvignes, *op. cit.*, p. 366.

²⁷ Auteur du *Chef-d’œuvre d’un inconnu* (1714), Thémiseul de Saint-Hyacinthe fait la satire de ceux qui prodiguent aux Anciens un culte exclusif.

catholique, il est gagné par le déisme et l'épicurisme mondain dont il propose sa propre vision. Ses contacts avec les libres penseurs français de la régence et avec les déistes anglais influencent sa vision du monde qui demeure partagée entre un cosmopolitisme croissant et une prédilection pour la culture française. Ce tiraillement entre deux pôles de pensée s'explique par le fait qu'il n'est pas un réfugié rebelle comme ses confrères du *Journal littéraire*. Fréquentant les salons de Madame de Lambert, de Madame de Tencin et de Madame de Verteillac pendant son séjour en France, il prend part à la diffusion des écrits anti-catholiques. Les chercheurs doutent de son appartenance à la franc-maçonnerie²⁸. Ses contacts avec Fontenelle, La Motte et Lévesque de Burigny témoignent de sa préférence pour le parti des modernes, comme le confirment ses liens avec Montesquieu et les membres de l'Entresol. Il entretient une relation froide avec l'abbé Prévost et se dispute de manière retentissante avec Voltaire²⁹. Journaliste de métier, il a participé à quatre entreprises journalistiques : le *Journal littéraire*, où il a été l'animateur principal de la première équipe ; *L'Europe savante* dont il a été le principal fondateur ; les *Mémoires littéraires* dont il assumait l'entière charge ; le *Fantasque*, petite feuille hebdomadaire qui ne dure que six mois de mai à octobre 1745. Il aime particulièrement raconter ses relations littéraires avec les auteurs connus et discuter de questions de morale sociale.

Alexandre, ministre huguenot français réfugié en Hollande fait également partie de la première équipe de rédaction du *Journal littéraire*. On dispose de peu de renseignements sur lui. Homme de lettres, il occupe la fonction de secrétaire³⁰ de la société du journal en 1713 et se charge de reviser et de corriger les comptes rendus avant leur publication. Sa collaboration se poursuit jusqu'en 1722 alors qu'il abandonne comme plusieurs autres ; il ne reviendra pas lors de la reprise du périodique en 1729.

Les membres de la première équipe de rédaction partagent des traits communs qui facilitent leur regroupement et leur entente mutuelle. Tous, excepté Saint-Hyacinthe, sont des protestants réfugiés ou nés en Hollande : tous ont l'expérience du journalisme³¹ avant d'entrer au *Journal littéraire*. Hommes de lettres, philosophes,

²⁸ Elisabeth Carayol, « Saint-Hyacinthe, Thémiseul de », *Dict. des journalistes*, p. 334.

²⁹ Elisabeth Carayol, *op. cit.*, p. 335.

³⁰ Article « Alexandre » (anonyme), *Dict. des journalistes*, p. 2.

³¹ Certains vont même fonder un autre journal ensemble comme le *Journal historique de la République des Lettres* (1732-1733) : voir Hans Bots, *op. cit.*, p. 695.

polygraphes, munis des plus hauts diplômes universitaires, ils font partie de la classe des intellectuels en pleine ascension dans la République des lettres au XVIII^e siècle³². Ils ont séjourné en France et se sont familiarisés avec les courants de pensée des Lumières dans la capitale culturelle de l'Europe. Ils y ont tâté le pouls de l'activité intellectuelle et ont préféré respirer l'air libre de la Hollande. Leur position à l'égard de l'Église et de l'État est bien définie et leur préférence pour les nouvelles idées est explicite. On s'attend donc à trouver dans le périodique une expression de leur aspiration à la liberté en tant que journalistes œuvrant dans le monde des lettres.

Doté d'une pareille équipe, le *Journal littéraire* capte rapidement l'attention des Français et des Néerlandais. Les conditions favorisant l'épanouissement et le développement du périodique étant toutes réunies, les deux premières années de publication se passent dans une parfaite harmonie et un succès inattendu. Cependant, s'Gravesande doit quitter temporairement La Haye quand il est promu secrétaire de légation, cédant en 1717 le travail à Justus Van Effen qui se trouve seul à la tête de l'entreprise. Le journal souffre de l'éloignement de son père spirituel, d'autant plus que sa collaboration après son retour en 1716 ne sera pas significative puisqu'il se consacre à d'autres occupations en même temps. La publication sera donc suspendue de 1722 à 1729.

2. La nouvelle recrue de 1729

Isaac Sacrelaire est un pasteur huguenot réfugié en Hollande au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Il y étudie la médecine et rejoint la société du *Journal littéraire* par l'intermédiaire de son beau-frère s'Gravesande. Il se lie d'amitié avec Saint-Hyacinthe et, avec la collaboration d'Allamand et de Joncourt, il traduit le *Livre de Job*, publié à Leyde en 1748³³.

Né en 1697, Elie de Joncourt s'établit à La Haye en 1720 avec ses parents qui appartiennent à l'église protestante wallonne. Au terme de ses études à l'université de Leyde, il obtient un diplôme de maître-ès-arts, ainsi qu'un doctorat en philosophie. Nommé ministre de l'église wallonne de Bois-le-Duc, puis premier ministre, il enseigne les mathématiques au collège de la même ville en 1737. Il ne s'est jamais

³² Didier Masseau, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*. Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 149.

³³ Article « Sacrelaire » (anonyme), *Dict. des journalistes*, p. 332.

marié et son statut de professeur lui permet de vivre correctement. Il collabore au *Journal littéraire* avec l'équipe de 1729, mais abandonne la rédaction en 1732 pour fonder avec s'Gravesande et Marchand le *Journal historique de la République des Lettres*³⁴. À partir de 1754, il collabore aux premiers numéros de la *Bibliothèque des sciences et des arts*. Son travail de traduction est orienté surtout vers les périodiques anglais dont *Le Spectateur* d'Addison et Steele³⁵ et *La Nouvelle Bibliothèque anglaise*³⁶. Il traduit également des ouvrages anglais de Sherlock, Berkeley, Pope, Saunderson, Anson et Pemberton.

En 1732, les journalistes abandonnent de nouveau le périodique car Jean Van Duren³⁷, désormais éditeur du journal, se montre conformiste dans ses exigences. Animé par son amour du métier, s'Gravesande rassemble autour de lui une partie de l'équipe protestante et publie plus tard à Leyde le *Journal Historique de la République des Lettres*. Prétendant adopter le programme du *Journal littéraire* pour prolonger la vie de celui-ci, ce nouveau journal paraît jusqu'en décembre 1733. Interrompue donc à nouveau en 1732, la publication du *Journal littéraire* reprend son cours chez un nouveau libraire et sous les auspices d'une troisième équipe présidée par La Barre de Beaumarchais.

3. La Barre de Beaumarchais, animateur de la troisième période

Né à Cambrai en 1698, frère utérin de Louis-François-Joseph de La Barre, Antoine de La Barre grandit loin de sa ville natale à cause de sa naissance illégitime³⁸. Il ajoute à son patronyme le nom de Beaumarchais quand il s'installe en Hollande. Il prend l'habit et devient chanoine à Saint-Victor, mais ne tarde pas à défroquer et à s'enfuir à La Haye en 1723 où il passe un an comme professeur chez Jean Rousset, puis, après avoir vainement cherché un emploi de tuteur, il revient chez Rousset comme secrétaire et traducteur. Il parvient à survivre en travaillant en même temps pour

³⁴ Marianne Couperus, « Joncourt, Elie de », *Dict. des journalistes*, p. 198, 199.

³⁵ Il s'agit des tomes VII et VIII, publiés à Amsterdam en 1750 et 1754.

³⁶ Recueil de traductions et de comptes rendus, La Haye, Gosse et Van Daalen, 1756-1757, 3 volumes : voir Marianne Couperus, *op. cit.*, p. 199.

³⁷ Sur la page de titre de la première partie du vingtième tome, le nom de J. Swart est associé à celui de Jean van Duren. Le nom de Jean Van Duren apparaît seul à partir de la seconde partie du vingtième tome en 1733. Dans l'avertissement de cette partie, l'éditeur précise qu'il a « acheté le fonds entier du Journal littéraire », (*JL*, t. XX^e, 2^e partie, 1733).

³⁸ Marianne Couperus et Jean Sgard, « Beaumarchais, Antoine La Barre de », *Dict. des journalistes*, p. 27.

le libraire Scheurleer. Aux connaissances en grec et en latin de sa formation classique, il ajoute celles de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien. Il commence des études de médecine à l'université de Leyde en 1731, mais on ne sait pas s'il a obtenu son diplôme³⁹.

En 1729, à la suite d'une querelle causée par l'*État présent de la République des Provinces Unies* de Janiçon, que Beaumarchais défend contre les attaques de Rousset, il quitte celui-ci et devient rédacteur du *Journal littéraire* chez Jean Van Duren, avec La Martinière et Des Roches⁴⁰. Le conflit entre Jean Rousset et Beaumarchais s'envenime lorsque le premier se met à critiquer Van Duren. Beaumarchais lui réplique dans ses *Lettres sérieuses et badines* dont le style caustique et belliqueux lui attire beaucoup d'ennuis, y compris une accusation de s'être vendu à Van Duren⁴¹. Il prend également part à la « cabale » catholique, à l'affaire Saurin et critique l'*Histoire des papes*. À partir de 1735, Beaumarchais quitte la Hollande pour Francfort-sur-le-Main où il travaille pour le compte du libraire François Varrentrapp chez qui il publie *L'Avant-Coureur* en 1735 et *Amusements littéraires* ou *Correspondances politique, historique, philosophique, critique et galante* de 1738 à 1739, publié en trois volumes. Jean Sgard avance la possibilité que Beaumarchais soit revenu à la direction du *Journal littéraire* en 1736⁴².

Beaumarchais s'est fait une réputation de diffamateur et de médiocre chicanier, notamment en raison des *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants* (1727-1733) dont il rédige la majeure partie et où il traite des aventures secrètes et des conflits personnels de certains hommes de lettres hollandais⁴³. La controverse qu'il provoque aboutit à faire condamner l'éditeur Van Duren à l'amende et à faire interdire l'ouvrage aux Pays-Bas en juillet 1731. Trois ans plus tard, peu après avoir pris la direction du *Journal littéraire*, accablé par d'autres travaux⁴⁴, Beaumarchais laisse

³⁹ Marianne Couperus et Jean Sgard, *op. cit.*, p. 27.

⁴⁰ La troisième période du *Journal littéraire* est considérée comme l'œuvre exclusive de Beaumarchais.

⁴¹ Marianne Couperus et Jean Sgard, *op. cit.*, p. 28.

⁴² Marianne Couperus et Jean Sgard, *op. cit.*, p. 28.

⁴³ Son style dans le *Journal littéraire* est pourtant modéré, ce qui jette des doutes sur sa réputation de chicanier.

⁴⁴ À part ses nombreuses traductions dont la plus importante est celle des *Métamorphoses* d'Ovide en collaboration avec Jean Rousset, Beaumarchais contribue à l'édition de maints ouvrages comme *Le Temple des Muses* de l'abbé de Marolles en 1733 et l'*Histoire des sept sages de la Grèce* de M. de Larrey en 1734. Il collabore à la continuation de certains ouvrages historiques d'envergure comme l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoiras et l'*Histoire de Louis XIV* de La Martinière : voir à ce sujet Marianne Couperus et Jean Sgard, *op. cit.*, p. 28.

progressivement la rédaction à un certain M. de la Hode. Une *Lettre sur les Hollandois*, attribuée à Beaumarchais, où l'on critique les coutumes et les mœurs des Néerlandais entraîne son expulsion des Pays-Bas en 1735. Bien que ce dernier nie être l'auteur de cet écrit, sa réputation et ses mésaventures affectent la publication du *Journal littéraire*.

Le programme de travail

Les rédacteurs du journal annoncent dès le départ leur programme de travail. Chaque fois qu'un changement rédactionnel a lieu, la nouvelle équipe redéfinit d'abord sa méthode d'approche des œuvres. Lorsque la seconde équipe prend la relève en 1729, elle rédige un avertissement au début du treizième tome pour annoncer la formation d'une nouvelle société rédactionnelle. Elle cherche à écarter les doutes sur l'instabilité de la publication en affirmant que ses membres œuvrent dans des circonstances plus sûres que celles de l'équipe précédente⁴⁵. Les journalistes se proposent de suivre les pas de leurs prédécesseurs en mettant l'accent sur le caractère collectif des extraits⁴⁶. Le nouveau *Journal littéraire* est relancé pour une période d'essai dont la continuation dépendra de l'accueil du public⁴⁷. Les rédacteurs précisent que l'équipe entame son travail avec le tome XIII, laissant imparfaits les tomes XI et XII dont seulement la première partie a vu le jour et dont ils attribuent la responsabilité aux libraires⁴⁸.

L'avertissement de 1729 raconte la fondation de l'entreprise et attribue aux articles une valeur « scientifique »⁴⁹ parce qu'ils sont le fruit de discussions entre les membres de l'équipe. Si la composition des extraits est une tâche individuelle, chacun des textes a subi un examen collectif minutieux. Les membres de l'équipe, dotés de vastes connaissances dans divers domaines, se partagent les matières et se réunissent toutes les semaines à La Haye pour évaluer ce que chacun aura composé. Les textes sont ensuite envoyés à des examinateurs pour les confronter avec les livres qu'ils

⁴⁵ *JL*, t. XIII, avertissement, p. ix.

⁴⁶ *JL*, t. XIII, p. v.

⁴⁷ *JL*, t. XIII, p. viii-ix.

⁴⁸ La datation des volumes, insérée dans le *Dictionnaire des journaux*, confirme cette idée : voir Hans Bots, *op. cit.*, p. 693.

⁴⁹ L'importance excessive accordée à la discussion qui précède la publication des analyses rappelle le rôle des salons dans l'évaluation des œuvres et dans la réputation des auteurs.

recensent, puis relus par l'équipe avant de paraître dans le journal. Le long travail et l'effort excessif mis dans cette préparation décourage bientôt les journalistes qui conviennent que « le Journal ne pouvoit rester long-tems sur ce pied-là »⁵⁰, comme l'a bien montré Leonie Ophof-Maass : « Although the reviewing ideals of the first group of editors could not always be sustained in practice throughout the years of its existence, the *Journal littéraire* remains one of the most authoritative periodicals of its time »⁵¹.

En 1733, au début de la première partie du XX^e tome, paraît une autre préface de dix pages aborde trois sujets : le remaniement de l'équipe, le programme des prochains numéros, le métier de journaliste, ses droits et ses devoirs. Le préfacier s'exprime comme un nouveau venu dans la presse littéraire et le successeur d'une excellente équipe. Le travail collectif des deux équipes précédentes apparaît comme un modèle mais aussi un écueil puisque le public sera toujours porté à comparer la qualité du travail :

Nous entrons dans une Carriere où il est dangereux de s'engager après ceux qui l'ont fournie les premiers. Ils avoient composé une espece d'Académie, où de grands talens mis en commun ne pouvoient manquer de produire un excellent Ouvrage. Le Public voioit alors avec plaisir dans le Journal littéraire, ce discernement exact qui saisit juste ce qu'il y a de neuf & d'important dans un Livre de raisonnement, d'érudition, ou de critique⁵².

S'identifiant comme « Continueurs », les journalistes se félicitent d'avoir eu des prédécesseurs appréciés qui ont consacré la réputation du périodique, garanti d'avance le succès des prochaines livraisons, mais les a encouragés à redoubler d'efforts :

C'est souvent un bonheur de succéder à des Ecrivains estimez. Leur réputation couvre les négligences de leurs Successeurs, & ce sont d'heureux Aînez, dont la fortune sert à établir leurs Cadets. [...] nous regardons [...] la qualité de Contituateurs du Journal littéraire comme un

⁵⁰ *JL*, t. XIII, avertissement, p. iv.

⁵¹ Leonie Ophof-Maass, « Some aspects of the eternal history of the *Journal Littéraire* », *Documentatieblad Werkgroep achttiende eeuw*, XVIII/2 (1986), Amsterdam et Maarssen, Holland University Press, p. 142.

⁵² *JL*, t. XX^e, 1^{re} partie, 1733, préface, p. 2.

titre onéreux, & comme une obligation naturelle d'égaliser nos Prédécesseurs, ou, s'il étoit possible, de les surpasser⁵³.

Le nouveau programme ajoute au contenu habituel des traités académiques, des dissertations manuscrites et des extraits de livres nouveaux, anciens et rares, jumelant ainsi la tradition et l'actualité littéraire. Le journal prend soin d'avoir « par tout une entrée libre »⁵⁴, afin de répondre aux attentes du public, fournissant ainsi une preuve de son honnêteté, de sa modération et de son souci d'objectivité : « Il est humiliant d'avoir besoin de donner un pareil gage. La douceur & l'équité devroient être naturelles aux Gens de Lettres ; Mais tant d'autres ont fait les mêmes promesses & les ont mal gardées, que nous sommes forcez de recourir à cette preuve »⁵⁵.

Le préfacier de 1733 délimite le contenu du journal qui sera subdivisé en trois parties : la première contiendra à la fois les comptes rendus habituels, des manuscrits curieux et des anecdotes : la deuxième sera réservée aux traductions et aux réimpressions de livres anciens ; la troisième comprendra la rubrique des nouvelles littéraires. Quant à la périodicité et au format, le journaliste préfère fournir une réponse vague pour donner à son éditeur une marge de manœuvre. Notons que le numéro précédent précise dans l'avertissement que la périodicité du journal continuera d'être trimestrielle⁵⁶. Il semble que la frontière entre le travail du rédacteur et de l'éditeur devient plus étanche et que le premier se soucie peu des obligations de l'autre. Assurer la continuité semble leur priorité commune : « A l'égard de la grosseur des Volumes, & des temps auxquels chaque partie doit paroître, nous ne changerons rien à l'ordre auquel nos Prédécesseurs ont accoutumé le Public »⁵⁷.

Craignant que sa réputation de polémiste, acquise avec les *Lettres sérieuses et badines*, n'affecte le *Journal littéraire*, Beaumarchais affirme qu'on ne verra pas dans le périodique de « Satires personnelles, ni dans ce qu'aura fait la Société, ni dans les pieces communiquées qu'elle inserera »⁵⁸. Si la nouvelle rédaction clame son

⁵³ *JL*, *ibid.*, p. 3.

⁵⁴ *JL*, *ibid.*, p. 7.

⁵⁵ *JL*, *ibid.*, p. 7-8.

⁵⁶ « Jean Van Duren Libraire à la Haye, [...] continuera d'en publier régulièrement tous les trois mois un Volume pareil à celui-ci. Il le vend aussi complet en vingt Tomes, ou quarante Parties, & par Volumes séparés » (*JL*, t. XX^e, 2^e partie, 1733, avertissement).

⁵⁷ *JL*, t. XX^e, 1^{re} partie, 1733, préface, p. 10.

⁵⁸ *JL*, *ibid.*, p. 8.

indépendance d'esprit et son objectivité entière, son attitude, dans la pratique, contrevient à ses promesses⁵⁹. Grâce au climat de liberté dans lequel évolue la presse néerlandaise et à la qualité d'une équipe de libre penseurs, le journal prend part aux querelles littéraires, scientifiques et philosophiques de son temps, affichant une position audacieuse qui scandalise les autorités françaises et les poussent à interdire parfois sa diffusion en France. Son rôle « engagé » se manifeste aussi bien dans le choix des livres analysés que dans les jugements portés sur ceux-ci, provoquant la réaction hostile des jésuites⁶⁰.

Même si les articles sont rédigés individuellement, Beaumarchais s'efforce de conserver l'image d'une rédaction collective pour éviter toute prise à partie d'un journaliste individuel. Les problèmes causés par les *Lettres sérieuses et badines* l'incitent à la prudence : « On prendra toutes sortes de Précautions, pour ne point donner lieu à des plaintes fondées. Si cela arrive, ce sera contre l'Intention de ceux qui travaillent à ce Journal ; & ils seront toujours prêts à réparer le Tort qu'ils pouvoient avoir fait »⁶¹. L'étude du contenu des volumes de 1734 permettra d'évaluer si Beaumarchais a réussi à remplir la tâche de toute une équipe en respectant les consignes posées dans son programme de travail.

Le métier de journaliste

Parlant de son métier de journaliste, le préfacier de 1733 met en valeur son rôle de critique qui sélectionne les livres pour en faire une synthèse. Sa tâche consiste à transmettre les cultures nationale et étrangère aux lecteurs en traduisant et en examinant d'un œil critique les créations des écrivains, mais aussi en vulgarisant les ouvrages difficiles⁶². Il vante particulièrement « ce jugement équitable qui se plaît à en étaler les beautés & qui en indique finement les fautes, cet art peu commun d'exposer en raccourci de gros Volumes, & quelquefois de les rendre plus intelligibles en les abrégant »⁶³. La conception du métier de journaliste ressemble à celle que nous avons

⁵⁹ *JL*, *ibid.*, p. 6-7.

⁶⁰ L'animosité entre les rédacteurs du *JL* et les jésuites était réciproque. Elle apparaît, par exemple, dans un article qui défend l'apologiste d'Érasme contre les attaques des *MT* : si Érasme s'oppose à la superstition et préfère les dogmes modérés, les jésuites utilisent la religion d'une manière diamétralement opposée et s'éloignent de la modération (*JL*, t. VI, 1^{re} partie, 1715, p. 374).

⁶¹ *JL*, t. XIII, avertissement, p. viii.

⁶² Dans les nouvelles littéraires du t. XXI, 1^{re} partie (1734), le journaliste se propose comme mission de faire connaître les ouvrages français en Hollande, p. 228.

⁶³ *JL*, t. XX^e, 1^{re} partie, 1733, préface, p. 2.

perçue dans les *Mémoires de Trévoux*⁶⁴ : comparable au « rapporteur d'un procès »⁶⁵, le journaliste résume avec précision la cause et en expose les points forts et les points faibles.

Dans le *Journal littéraire* de 1733, au lieu de mettre l'accent sur l'objectivité totale du rédacteur dans le traitement des nouvelles et des ouvrages à présenter, le préfacier insiste sur l'esprit critique, l'érudition et le savoir. Le rôle primordial des journalistes est de faire éclater les frontières des connaissances spécialisées, de les rendre accessibles au public et d'imposer *ex cathedra* la voix de la critique. Aussi le champ d'investigation du *Journal littéraire* englobe-t-il tous les secteurs du savoir : « Il n'y avoit point de matieres qu'ils n'embrassassent »⁶⁶. La fonction du journaliste se manifeste ici de manière plus nette que dans les autres périodiques étudiés parce que le *Journal littéraire* est le seul à baigner dans une atmosphère de liberté.

D'autre part, le journaliste est conscient que son jugement peut aider l'écrivain à s'améliorer et à mieux connaître les préférences du public. La conception plus interactive de son rôle l'amènera même à croire que ses comptes rendus peuvent parfois se substituer aux livres eux-mêmes : certains « auroient épargné au Public les Livres dont on lui rendoit compte, s'ils étoient venus avant ces Livres, & qui fournissoient des vuës aussi étendues que fines pour mieux faire à l'avenir »⁶⁷.

Au fil des articles du *Journal littéraire*, une image de l'écrivain modèle se dégage. Par exemple, dans l'extrait de l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, le rédacteur avance que tout écrivain doit disposer d'une « pureté de diction » qui n'est pas un avantage, mais une nécessité⁶⁸. Il loue la finesse, le style modéré et la délicatesse d'expression des historiens de l'Académie des Sciences et exhorte les membres de l'Académie Française à ne pas abuser du style pompeux. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il pose la question : pourquoi sa profession de journaliste n'est-elle pas aussi valorisée que celle de l'écrivain qu'il critique et juge ? Dans *L'invention de*

⁶⁴ Voir Chapitre 1 sur la fonction du journaliste médiateur selon les jésuites, p. 35.

⁶⁵ *JL*, t. XIII^e, 1^{re} partie, 1733, avertissement, p. v.

⁶⁶ *JL*, t. XX^e, 1^{re} partie, 1733, préface, p. 2.

⁶⁷ *JL*, t. XX^e, *ibid.*, p. 2.

⁶⁸ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 2. Allier l'ambition d'englober tous les secteurs du savoir à la « pureté de diction » relève de l'idéal oratoire défini par Cicéron et repris à la Renaissance par les humanistes. Intimement lié à la conception qu'on se fait de la République des lettres, cet idéal continue à la définir au XVIII^e siècle.

l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle, Didier Masseau place le journaliste dans la catégorie des écrivains, « héritier d'une culture et s'adressant à une élite lettrée »⁶⁹. Mais le journaliste se démarque de l'écrivain parce qu'il n'est pas créateur de métier⁷⁰ : son travail est toujours subordonné à celui de l'écrivain et tributaire de son aptitude à se faire lire. En outre, sa critique du travail des autres le place en position de juge sans que, pour autant, il jouisse de la reconnaissance sociale de l'écrivain.

Encourager les publications périodiques s'ajoute aux nombreuses tâches que le journaliste doit remplir auprès de ses confrères. L'engouement général pour cette presse se fait sentir dans la rubrique qui annonce constamment la naissance ou la continuation de journaux et dans l'activité intensive de traduction du modèle anglais, le *Spectator* de Richard Steele, qui s'intitule *Le Babillard* dans sa traduction française et *De Snapper* en néerlandais⁷¹. Le journaliste affirme que la version française n'a guère plu, mais que la version hollandaise a été plus fortunée puisque la nature du peuple hollandais le dispose mieux en faveur des différentes créations esthétiques et intellectuelles. Selon le journaliste, l'orgueil des Français les rend egocentriques et les prive de connaître les habitudes et les plaisirs des autres nations. Les livraisons précédentes mentionnent d'autres périodiques comme le *Philosophical Transactions* et les *Mémoires de Littérature* de Michel de La Roche⁷², auxquels le journal porte une attention particulière. Le correspondant exprime sa déception devant la disparition rapide de ce périodique qui offrait une information de haute qualité au public anglais.

Comme la fonction de correspondant est nouvelle à l'époque, les règles qui organisent le travail de ces fournisseurs d'information sont à la fois vagues et invérifiables. Le rédacteur se fie entièrement à l'honnêteté du correspondant puisqu'il ne dispose d'aucun moyen pour vérifier les nouvelles. Les correspondants qui prouvent leur intégrité par la qualité des informations envoyées, jouissant d'une bonne renommée auprès des journalistes et sont recrutés par de nombreux périodiques. Un bon exemple serait Pierre Des Maizeaux, fixé à Londres entre 1700 et 1745. Grâce à de fructueux contacts avec les grandes figures de la société aristocratique et intellectuelle

⁶⁹ Didier Masseau, *op. cit.*, p. 8.

⁷⁰ Chose que les journalistes compensent par le recours à d'autres tâches annexes comme la traduction.

⁷¹ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 192.

⁷² Joseph Almagor, « Pierre Des Maizeaux (1673-1745) : The english correspondent of the Journal Littéraire between 1713 and 1722 ? », *Documentatieblad Werkgroep achttiende eeuw*, XVIII/2 (1986), Amsterdam et Maarssen, Holland University Press, p. 177.

qui lui facilite l'accès aux nouvelles⁷³, il demeure la meilleure source d'information des périodiques les plus importants en Europe comme le *Journal des Savans*, les *Mémoires de Trévoux* et les *Nouvelles de la République des Lettres*. Sa contribution à des journaux concurrents provoque le mécontentement quand les trois périodiques se rendent compte de la grande similarité des nouvelles en provenance de l'Angleterre⁷⁴. La publication tardive des nouvelles dans le *Journal littéraire* laisse penser que le rédacteur les a copiées ou plagiées des autres périodiques⁷⁵, ce qui rend plus urgente la question de la crédibilité du correspondant et de la rapidité de la transmission de l'information.

Le public

Le rédacteur de la préface de 1733 répartit le public en deux catégories représentatives de la société facilement reconnues par les journalistes⁷⁶. Les premiers sont des pédants, des curieux qui veulent acquérir une culture superficielle et peu coûteuse pour s'en vanter dans les salons, devenant « savans à juste prix »⁷⁷. La vulgarisation journalistique leur rend la matière des livres accessible, concise et intéressante⁷⁸. Ces lecteurs cherchent à la fois la variété, l'actualité et la simplicité.

La deuxième catégorie, composée de vrais intellectuels, d'amateurs de science, cherche un guide de lecture pour choisir « les bons Ouvrages »⁷⁹ et pour trouver une « Analyse bien faite »⁸⁰. Ils veulent exactitude et sincérité dans l'analyse, sans demander « des connoissances qui appartiennent à l'Histoire Littéraire »⁸¹. À ces deux

⁷³ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 165.

⁷⁴ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 167.

⁷⁵ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 170-171.

⁷⁶ Dans les *Mémoires de Trévoux*, les jésuites, tournent en dérision les faux philosophes qui ne cherchent que l'écorce des connaissances : voir *MT*, janvier 1762, vol. I, p. 146-147. Marivaux, dans son *Cabinet du Philosophe*, se moque de ceux qui prêtent plus d'attention à l'apparence du livre qu'à son contenu et refuse de lire les journaux à cause de leur petit format et de leur peu de pages (*Le Cabinet du philosophe*, dans *Journaux et Œuvres diverses*, Paris, Garnier, 1988, p. 336).

⁷⁷ *JL*, t. XX, 1^{re} partie, 1733, préface, p. 4.

⁷⁸ Une vulgarisation « où les charmes de la diction adoucissent ce qu'il y a d'âpre & de rude dans les Sciences », *JL*, *ibid.*, p. 5.

⁷⁹ *JL*, *ibid.*, p. 4.

⁸⁰ *JL*, *ibid.*, préface, p. 4.

⁸¹ *JL*, *ibid.*, p. 4. D'après Robert Darnton, la définition de l'histoire littéraire à l'époque renvoie à l'étude des grands auteurs et des grandes œuvres (« La France, ton café fout le camp ! » De l'histoire du livre à l'histoire de la communication », dans *Actes de la recherche...*, n° 100, décembre 1993, p. 16).

catégories de lecteurs correspondent la spécialisation approfondie des savants et la culture générale des journalistes. Pour satisfaire aux goûts diversifiés de ces deux catégories de lecteurs, il faut un travail d'équipe, car une seule personne ne peut remplir la tâche requise dans toute son ampleur :

Un seul homme savant, laborieux, judicieux, équitable réussira dans un Journal destiné à une seule matière, principalement, si à une raison droite & un esprit net, il joint une belle imagination et un stile coulant et pure. Mais que sera-ce, s'il entreprend un Journal d'où il n'exclut aucune science, & où il analyse toute sorte de Livres, en quelque Langue qu'ils soient écrit ? Supposons qu'il soit un de ces Hommes Universels, dont nous révoquerions en doute la possibilité, si M. de Fontenelle n'en étoit une preuve vivante, du moins le loisir lui manquera pour lire tant de livres différens & pour s'en faire une juste idée⁸².

Si cette affirmation reconnaît la valeur du savoir d'un journaliste, indispensable pour le succès de son entreprise, elle montre aussi que le travail individuel, constamment à l'affût d'une matière nouvelle, ne remplace pas celui du groupe, plus diversifié. Beaumarchais cherche donc à prouver que sa présence à la tête du journal ne signifie pas qu'il en sera l'unique rédacteur.

Analyse de contenu

1. Les Belles-Lettres

Le Journal littéraire voit le jour à un moment crucial de la vie européenne. Les esprits sont préoccupés par la querelle des Anciens et des Modernes et la publication des *Lettres philosophiques* de Voltaire provoque de grands remous car il dénonce la collusion du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique et dévoile les conflits entre le parlement et la cour. En même temps, le foisonnement des théories scientifiques et philosophiques rivalise avec la littérature romanesque et dramatique.

Avec des génies innovateurs et critiques comme Perrault⁸³, Fontenelle⁸⁴ et La Motte, un bouleversement se produit dans le monde de la littérature, régi par la culture

⁸² *JL, ibid.*, p. 5-6.

⁸³ Défenseur des modernes, Perrault affirme dans ses œuvres que la splendeur des arts et le luxe dans lequel vit un État est ce qui fait sa richesse. Il s'oppose donc à l'idée nostalgique d'un certain état de frugalité heureuse et proche de la nature adoptée par Fénelon et les tenants du parti des Anciens : voir Hans Kortum, « Frugalité et luxe à travers la querelle des Anciens et des Modernes », dans *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. LVI, p. 771.

et l'étiquette de la cour. Les hommes de lettres revendiquent la liberté d'expression et la valorisation de toute création ingénieuse en l'évaluant indépendamment des grands modèles classiques. La querelle des Anciens et des Modernes ne se confine pas à la question de la conformité des poèmes d'Homère et des auteurs grecs et romains au goût de l'époque ; elle s'étend à la question plus générale de savoir si les écrivains français doivent garder les yeux fixés sur les modèles anciens ou s'ils doivent être de leur temps en représentant la révolution scientifique et la transmutation des mœurs et des goûts en France. De cette querelle émane l'idée de la relativité du goût lié à la différence des mœurs, laquelle est soutenue par les défenseurs des Anciens et admise par les adeptes des Modernes.

Le roman et la nouvelle

La position du *Journal littéraire* connaît un revirement important au cours des années trente : sous la direction de Beaumarchais, il s'éloigne des opinions traditionnelles exprimées par ses prédécesseurs et accueille les nouvelles formes d'écriture littéraire comme le roman et la nouvelle⁸⁵. Les équipes de 1713 et de 1729 s'intéressent moins au roman qu'aux querelles littéraires⁸⁶. Dans un article datant de la seconde époque, un journaliste parlait, par exemple, de « sale, mauvais roman » de « lectures inutiles »⁸⁷.

Les rédacteurs de 1734 considèrent plutôt le roman comme un genre littéraire majeur, capable de former le caractère et de préparer à la vie pratique ; ils en traitent abondamment et l'annoncent souvent dans le catalogue des livres nouveaux. Tout en continuant à lire le roman, le public voue une faveur particulière au conte et à la nouvelle, d'après J. Oudart et J. Sgard :

⁸⁴ Fontenelle se fait le précurseur des encyclopédistes en rééditant en 1732 le *Dictionnaire des arts* : voir Hans Kortum, *op. cit.*, p. 772.

⁸⁵ Vers 1730, les instances du pouvoir censorial sont hostiles au roman, tandis que les conditions socio-idéologiques lui sont propices. On reproche au roman du XVIII^e siècle la peinture de la passion, la corruption des mœurs et l'in vraisemblance.

⁸⁶ Lorsque le périodique rend compte des *Illustres Françaises* de Robert Challe en 1713, il laisse entrevoir son opinion sur le roman en déclarant que cette forme littéraire s'adresse à « ceux qui aiment s'instruire des Anecdotes de la Galanterie » (*JL*, t. II, mai et juin 1713, p. 62). Par ailleurs, dans son analyse des *Causes de la Corruption du goût* de Madame Dacier en 1715, le journaliste mentionne que la querelle des Anciens et des Modernes se rallume, résume la querelle homérique qui oppose Madame Dacier à M. de La Motte et donne un aperçu des arguments des deux camps (*JL*, t. VI, 1^{re} partie, 1715, p. 382-410).

⁸⁷ *JL*, t. XIX, p. 439.

La vogue est aux anecdotes historiques (de Néron, de Philippe-Auguste⁸⁸, de Sicile ou de Pologne), aux nouvelles galantes, aux contes persans ou turcs ; mais si l'on court aux "amours célèbres", on n'en admire pas moins les "grands romans" et les sommes pédagogiques comme le *Télémaque* et l'*Argenis* de Barclay [...]. Critiques et romanciers semblent hésiter ainsi entre un goût immodéré du romanesque et la tentation de la satire sociale⁸⁹. Le journal s'empresse tout d'abord d'approuver le principe posé par Lenglet-Dufresnoy dans son ouvrage *De l'usage du roman* : un bon roman peut constituer en soi une école de vie. Cette affirmation, sévèrement critiquée par les jésuites dans les *Mémoires de Trévoux*, déclenche une telle controverse que Lenglet-Dufresnoy se voit obligé de rédiger un texte qui fait l'inventaire des méfaits du roman : *Histoire justifiée contre les romans*, publié en 1735⁹⁰.

Le journal suit attentivement la production des grands romanciers⁹¹ de l'époque. Le Sage plaît avec ses romans dominés par le fantastique et la réimpression de son *Histoire d'Estanville de Gonzalez* à Amsterdam en 1734 est mentionnée dans le catalogue des livres nouveaux du tome XXII. Comparant ce roman au *Diable boiteux* et à *Gil Blas*, le chroniqueur affirme : « un Roman peut être fort bon, sans être aussi bon que les deux que j'ai nommez, & celui-ci en est une preuve » ; « il seroit difficile à Monsieur le Sage lui même de faire encore un Roman de cette force »⁹².

De même, les critiques de 1734 voient en Madame de Gomez un modèle d'écriture novellistique et romanesque ainsi qu'un exemple de fécondité littéraire, contrairement aux équipes de 1713 et de 1729 qui mentionnaient hâtivement ses

⁸⁸ Les *Anecdotes de la Cour de Philippe Auguste* sont annoncées dans le catalogue des livres nouveaux (*JL*, tome 21, première partie, p. 212).

⁸⁹ J. Oudart et J. Sgard, « La critique du roman », dans *Presse et histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, p. 269.

⁹⁰ Voir à ce sujet les chapitres 1 et 2 sur les *Mémoires de Trévoux*.

⁹¹ Les romans importants de 1734 ne dépassent pas une quinzaine de titres, mis à part les rééditions qui sont autour d'une dizaine et les reprises ou nouvelles versions d'œuvres plus anciennes. Ce qui est plus marquant, c'est *Gil Blas* de Lesage, la seconde partie de *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu* de Marivaux, le tome V de *Cleveland*, le débit tardif de *Manon Lescaut* de Prévost et le scandaleux *Écumeiro* de Crébillon. Les périodiques de cette année ne font qu'annoncer la parution de ces chefs-d'œuvre et seul Prévost entrevoit le génie de ces auteurs dans le *Pour et Contre*. La production romanesque connaît une période de stagnation dépourvue de nouveauté et d'abondance durant ces années : seuls les contes turcs, les nouvelles galantes et les anecdotes historiques sont à la mode. Les comptes rendus journalistiques ne posent pas les problèmes du roman, étant prudents, médiocres et dérouterés. Ce discours critique révèle tout au plus l'étendue des querelles et alimente les débats touchant ce sujet.

⁹² *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 233, 234.

ouvrages et ne s'empressaient pas d'en rendre compte⁹³. En 1734, le correspondant de France insère, dans les nouvelles littéraires, une œuvre philosophique de Madame de Gomez intitulée *le Triomphe de l'Eloquence, dédié à Messieurs de l'Académie Françoise*. Il mentionne également un recueil de nouvelles : *Entretiens Nocturnes de Mercure & de la Renommée au Jardin des Thuilleries* et un roman de trois cents pages intitulé *Histoire secrète de la conquête de Grenade*. Le correspondant s'étonne du silence des périodiques hollandais sur les *Œuvres mêlées* de Madame de Gomez, publiées depuis plus de dix ans chez le Clerc⁹⁴. Cette remarque trahit une différence manifeste de goût entre les intellectuels français et néerlandais.

Le journal s'intéresse aussi aux romans satiriques, notamment à ceux de Marivaux, peintre des mœurs contemporaines. Le rédacteur affirme que ses portraits sont plus finement esquissés que ceux de Molière, que sa manière de raconter est vive, gaie, légère et que son emploi des expressions se fait « d'une manière nouvelle, mais agréable »⁹⁵. En 1734, il annonce la publication du *Paysan parvenu*, « une fort bonne comédie », qui réjouit et instruit par la censure du vice⁹⁶. Le périodique s'attarde également sur le roman épistolaire qui en est encore à ses débuts. Dans l'article consacré aux *Lettres de la marquise de M*** au comte de R****⁹⁷, le journaliste souligne que la peinture de l'amour dans ces lettres n'est point « inanimée » et ne ressemble guère à celle des auteurs grecs. Il y reconnaît le véritable amour avec ses ardeurs, ses faiblesses, ses égarements et ses fureurs. De surcroît, ces lettres fictives ont une portée pédagogique : elles « forment un Roman bien suivi & fort attachant. Elles fournissent d'ailleurs cette utile leçon, qu'un amour accompagné de crime a rarement une fin heureuse »⁹⁸.

Si les journalistes des trois époques ont jugé les œuvres littéraires selon les critères de la vraisemblance, du « naturel » et de la morale à inculquer au lecteur, la troisième époque du *Journal littéraire* se distingue des précédentes dans la mesure où elle revendique la liberté de l'écrivain. En créant une œuvre à caractère historique, il

⁹³ Voir par exemple l'annonce des *Anecdotes Persanes* par Madame De Gomez dans le catalogue des livres nouveaux (t. XIV^e, 1^{re} partie, 1729, p. 206).

⁹⁴ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 226.

⁹⁵ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, p. 229.

⁹⁶ La condamnation du vice par le ridicule est également l'un des objectifs de la comédie moralisante à la mode pendant la première moitié du XVIII^e siècle (*JL*, t. XXII, 1^{re} partie, p. 229-230).

⁹⁷ *JL*, t. XXI, 2^e partie, p. 459.

⁹⁸ *JL*, *ibid.*, p. 460.

peut disposer de l'histoire à son gré, changer l'ordre du temps et altérer la nature des faits, bref manifester la même liberté qu'on a dans un roman ou un poème⁹⁹.

Dans son effort constant pour valoriser la littérature et lui donner un statut autonome, le *Journal littéraire* lutte contre les « fourberies littéraires » des libraires qui publient de vieux ouvrages sous de nouveaux titres et profitent de l'engouement du public pour les lectures « inutiles » dans l'unique but de s'enrichir. Il voudrait même interdire les mauvaises critiques. Dévoilant dans ses rubriques les manipulations éditoriales pour gagner le suffrage du public, le rédacteur cite aussi l'exemple de la réédition des *Pièces diverses de Poésies sur les principaux événements arrivés dans la fin du dernier Siècle & dans le commencement de celui-ci*. Une grande partie de ces poèmes avaient déjà été publiés et « à peine leur nouveauté & d'autres circonstances avoient-elles pu alors les rendre souffrables »¹⁰⁰. L'éditeur les réimprime sous un jour nouveau, avec quelques ajouts, espérant gagner l'adhésion du public.

L'éventail des œuvres en prose commentées dévoile l'ampleur du savoir des rédacteurs et de l'ouverture d'esprit avec laquelle ils sélectionnent les textes. Ils présentent des ouvrages illustres comme *Carpenteriana* de Charpentier, les *Lettres persanes* de Montesquieu, les *Mémoires de la vie du comte de Grammont* et le journal anglais *Spectator*.

Le théâtre

La même ouverture d'esprit se manifeste dans le domaine du théâtre qui connaît une période faste pendant la première moitié du siècle¹⁰¹. L'influence des règles classiques demeure importante et la querelle provoquée à la fin du XVII^e siècle au sujet de l'influence du théâtre sur les bonnes mœurs continue de battre son plein. Des positions divergentes opposent les partisans des Anciens et des Modernes¹⁰² : les traditionalistes, comme Bossuet, vont jusqu'à traiter le théâtre d'immoral, à rejeter la comédie, à ne reconnaître que le mérite des chefs-d'œuvre grecs et latins consacrés par

⁹⁹ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, p. 229.

¹⁰⁰ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 211.

¹⁰¹ Jean Ehrard relève plusieurs formes de théâtre en vogue au XVIII^e siècle, comme le drame bourgeois, le théâtre de société, le théâtre de la foire et celui des Comédiens italiens et Français (*Le XVIII^e siècle*, t. II, p. 87).

¹⁰² Sur la deuxième querelle des Anciens et des Modernes en 1713, voir René Pomeau et Jean Ehrard, *Littérature française. 5. De Fénelon à Voltaire, 1680-1750*, Paris, Arthaud, 1984, p. 88.

le temps. Au nom de la liberté de l'inspiration, les tenants des Modernes affirment leur croyance au progrès et à la supériorité de l'art moderne en avançant que les auteurs contemporains ont l'avantage de joindre à leurs connaissances l'expérience des prédécesseurs¹⁰³. Avec le développement de la morale du bonheur¹⁰⁴ et l'affaiblissement de l'opposition religieuse, le théâtre est réhabilité comme divertissement utile à la société. *Le Journal littéraire* contribue à cette réhabilitation en annonçant la publication de comédies et de tragédies, d'ouvrages qui racontent l'histoire du théâtre¹⁰⁵ et en analysant les œuvres de dramaturges français et étrangers.

À la fin du siècle classique, pour réagir contre la domination du merveilleux païen, plusieurs dramaturges puisent dans l'histoire religieuse et dans la Bible. Selon les conservateurs, certains sujets ne sont point propices à la représentation dramatique comme les questions dogmatiques et spirituelles ou les disputes religieuses. La désacralisation générale des sciences et des arts au nom de la raison s'étend aussi à la littérature dramatique où les journalistes littéraires soutiennent que les vérités bibliques sont incompatibles avec le théâtre. La Barre de Beaumarchais nuance et étoffe cette idée¹⁰⁶ du parti moderne en affirmant la nécessité de libérer l'inspiration des dramaturges des contraintes religieuses et de l'imitation des modèles anciens¹⁰⁷.

Une rapide comparaison entre les préférences des trois équipes du *Journal littéraire* touchant le théâtre antique conduit à la conclusion suivante : la première produit plusieurs articles sur les comédies de Plaute¹⁰⁸ connues par des traductions françaises, la seconde s'attarde plutôt sur les tragédies d'Euripide et de

¹⁰³ Dans son « Avis à un journaliste », publié dans le *Mercure de France* de novembre 1744, Voltaire affirme que « le Théâtre est plus épuré parmi nous, & qu'il est devenu une Ecole de mœurs » (p. 11). Il conseille au journaliste qui compte publier un périodique de ne pas préférer Sophocle et Euripide aux dramaturges contemporains et « classiques » qui sont plus appropriés au goût des Français : « Il y a apparence que les bons Auteurs du siècle de Louis XIV, dureront autant que la Langue Française » (p. 16).

¹⁰⁴ Jean Ehrard, *Le XVIII^e siècle*, t. II, p. 89.

¹⁰⁵ Voir par exemple l'« Histoire du Théâtre Français depuis son origine jusqu'à présent », *JL*, t. XXII, 2^e partie, 1735, p. 367-371.

¹⁰⁶ *JL*, t. XXII, p. 453-455.

¹⁰⁷ Les journalistes de la première équipe mettent également en garde contre l'imitation aveugle des grands Maîtres de l'Antiquité (*JL*, t. III, juillet et août 1713, p. 438).

¹⁰⁸ Les œuvres de Plaute en latin et en français de H. P. de Limiers, Amsterdam, 1719 et les comédies de Plaute nouvellement traduites, de Gueudeville, Leyde, 1719 (*JL* t. XI, p. 137).

Sophocle et sur les comédies d'Aristophane¹⁰⁹ ; la troisième, enfin, affirme que la comédie doit divertir et enseigner par la critique du vice¹¹⁰.

Dans le répertoire dramatique français, les rédacteurs s'intéressent davantage à la comédie, notamment à partir de 1716 lorsque le régent rappelle les comédiens italiens chassés par Louis XIV et que leurs représentations connaissent un grand succès. Commentant la réédition des œuvres de Molière à Amsterdam en 1713¹¹¹, le *Journal littéraire* place ses comédies au sommet du genre. Le directeur de la troisième équipe voue plutôt une grande admiration aux tragédies de Voltaire¹¹² dont il commente *Alzire ou les Américains*¹¹³ et *La mort de César*¹¹⁴ qu'il juge, malgré quelques faiblesses, l'une des plus belles tragédies existantes. Les comédies de Voltaire, fortement imprégnées du romanesque anglais, sont « un curieux mélange de traditions et de tentatives nouvelles »¹¹⁵.

Du théâtre hollandais, le *Journal littéraire* analyse les tragédies de Rotgan en les louant¹¹⁶. Beaumarchais aborde aussi de façon sérieuse le théâtre anglais et les comédies auxquelles il reproche l'obscénité. Il s'attaque au « monstre sacré » du répertoire anglais, Shakespeare, qu'il nomme ironiquement « le divin, l'immortel Shakespeare »¹¹⁷. Après de longues réflexions, le journaliste en vient à conclure que l'appellation « tragédie » n'est pas appropriée puisque Shakespeare ne respecte pas toutes les règles de la tragédie. Il ne nie pas le génie de l'auteur, mais relève des faiblesses dans *Hamlet*, *Richard III* et *Othello*. D'autre part, il mentionne le peu de succès de l'opéra sur la scène anglaise dont la renommée a rarement traversé la Manche.

¹⁰⁹ *JL*, t. XIX, p. 126 ; voir aussi *Le théâtre des Grecs* de Brumoy, Paris 1730, dans *JL*, t. XVIII, p. 151 et 273.

¹¹⁰ Il rejoint la même piste sur laquelle s'engagent les *Mémoires de Trévoux*.

¹¹¹ *JL*, t. IX, p. 190.

¹¹² *JL*, t. XIX, p. 127.

¹¹³ *JL*, t. XXIII, p. 465-466.

¹¹⁴ *JL*, t. XXIII, p. 234-237.

¹¹⁵ Pierre Voltz, *La comédie*, Paris, Armand Colin (U), 1964, p. 107.

¹¹⁶ *JL*, t. VI, p. 23-30.

¹¹⁷ *JL*, t. IX, p. 202, 204, 208 et 211.

Dans les nouvelles anglaises, Beaumarchais met en vedette le nom du polygraphe Joseph Addison, non seulement pour ses tragédies, mais aussi pour ses poèmes¹¹⁸ et ses œuvres journalistiques diverses. Il le classe parmi les savants les plus connus et rappelle que le public le surnomme le « Newton des Belles-Lettres » pour ses nombreux succès, notamment sa tragédie *Cato*. Le comparant aux meilleurs écrivains français, il range ses tragédies aux côtés des chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille¹¹⁹. Le Journal littéraire annonce régulièrement la traduction en diverses langues des périodiques *The Tatler*, *The Spectator*, *The Guardian* et *The English*. Cette admiration vouée aux œuvres d'Addison n'est qu'un exemple de la fascination générale des écrivains et critiques de langue française pour la pensée anglaise qui apparaît manifestement dans les pages du *Journal littéraire*.

Le journal accorde au théâtre une importance aussi grande qu'aux épopées homériques. Il prend soin d'exposer à la fois les idées conservatrices et modernes. Le rédacteur croit au pouvoir éducatif pour le peuple d'une scène adroitement préparée et représentée. Lors de sa fameuse conférence de 1734 sur le théâtre¹²⁰, le jésuite Charles Porée discute de l'utilité du théâtre pour l'instruction publique. Le rédacteur du *Journal littéraire*, rendant compte de cette conférence, appuie quelques idées du père Porée lorsqu'il peint le théâtre comme une école destinée à éduquer : un poète dramaturge est capable de rendre les vices odieux et les vertus aimables par son pouvoir d'inspirer aux spectateurs des enseignements sans avoir recours au style didactique. L'art dramatique peut également servir d'introduction à la philosophie puisque ses leçons sont dépouillées de l'air magistral qui rebute de l'enseignement. La poésie dramatique a enfin le même avantage sur l'histoire, car elle joint des exemples vivants aux préceptes et touche l'âme en même temps qu'elle l'éclaire.

Si le père Porée vante les qualités de la tragédie et de la comédie grecques, il juge la tragédie moderne comme une « dangereuse corruptrice »¹²¹ parce qu'elle « inspire la soif de la vengeance aux Hommes »¹²² et utilise une musique d'opéra efféminée. Quant à la comédie moderne, elle traite de problèmes insignifiants, apprend aux jeunes

¹¹⁸ Mentionnons surtout son poème héroïque *The Campaign*.

¹¹⁹ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 176.

¹²⁰ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 106.

¹²¹ *JL*, *ibid.*, p. 110.

¹²² *JL*, *ibid.*, p. 110.

la duperie des amours impures et habitue les domestiques à servir les mauvaises passions des jeunes et à tromper leurs maîtres. Si Porée classe Corneille, Racine et Molière parmi les corrupteurs des mœurs et les acteurs principaux de la dégénérescence du théâtre, il loue cependant Corneille pour avoir porté la tragédie au comble de sa perfection¹²³. Il fait de la même manière l'éloge des productions de Racine et de Molière.

Selon Porée, les acteurs et les spectateurs ont une part importante dans la corruption du théâtre. Si les premiers ne font que personnifier des personnages tracés par les auteurs, les seconds les encouragent fortement en fréquentant les théâtres pour se distraire de leurs soucis quotidiens, fuir les troubles domestiques ou trouver de bons sujets de discussion pour les rencontres sociales. Des spectateurs sages et vertueux auraient pu arrêter ou, du moins, atténuer cette dégradation¹²⁴.

Après avoir vanté la langue impeccable de Porée, son style « sententieux », imagé et son argumentation éloquent, Beaumarchais qualifie le traité d'excellent, mais finit par condamner ses généralisations abusives et défend la comédie sur un ton ironique :

Nous voudrions seulement qu'on y eût fait deux choses, la première, qu'en censurant nos Poètes Comiques, on eût insinué qu'ils ont pourtant ménagé beaucoup mieux la chasteté que tous ceux qui les ont précédés & que les Comiques des autres Peuples, & la seconde, que nous avons un grand nombre de Comédies qui passent pour achevées, où il ne se trouve aucun des défauts dont cet éloquent *Jésuite* les taxe toutes¹²⁵.

Poussant plus loin encore le jeu de la comparaison, le journaliste affirme que les œuvres modernes sont comparables aux meilleures productions anciennes¹²⁶. Dans un autre article¹²⁷ qui nous renseigne sur les débats en cours, le périodique analyse les œuvres dramatiques de Houdar de La Motte¹²⁸. Selon le journaliste, la traduction par

¹²³ *JL, ibid.*, p. 111.

¹²⁴ Pierre Voltz rappelle justement que le public du XVIII^e siècle « participe activement aux représentations, dialogue avec les acteurs, interrompt par ses manifestations les scènes qui lui déplaisent » (*op. cit.*, p. 104).

¹²⁵ *JL, ibid.*, p. 115.

¹²⁶ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 111-115.

¹²⁷ *JL*, t. XVI, 1^{re} partie, 1730, p. 56-89.

¹²⁸ *JL, ibid.*, p. 56-89.

La Motte de l'*Iliade* est grandement appréciée du public, parce qu'il imite les Anciens, tandis que ses pièces sont passées inaperçues.

Le talent et la finesse du dramaturge doivent constituer les critères de son succès, non l'imitation des modèles anciens¹²⁹. Le génie de l'auteur ne se manifeste pas dans l'application des règles, mais dans sa capacité d'éveiller les émotions et de toucher toutes les catégories de spectateurs, plus particulièrement aux femmes qui « forment une grande partie des Spectateurs ; & c'est cette partie même qui attire l'autre ». Or, ajoute le rédacteur, « pour les émouvoir, quelle passion plus puissante que l'Amour ? » Et comme si le lecteur risquait de n'avoir pas compris, le journaliste continue : « Ajoutez que l'Amour qui, à parler en général, est presque la seule passion qui puisse intéresser les Femmes, ne laisse pas d'être encore d'un grand effet sur les Hommes »¹³⁰.

Utiliser l'amour comme sujet central de la comédie ou de la tragédie est donc un garant du succès de l'écrivain. Selon le journaliste, La Motte souligne l'importance de varier la présentation des intrigues amoureuses sur la scène, de les combiner avec d'autres intérêts et de faire intervenir différents caractères nationaux ou particuliers de manière que le sentiment amoureux ne soit pas le seul moteur de l'action dramatique. La peinture de l'amour a l'avantage d'être universelle : « C'est une passion trop naturelle & trop générale, pour être absolument étrangère en quelque endroit »¹³¹.

Le rédacteur traite ensuite de la théorie des trois unités — tirée essentiellement d'un passage de la *Poétique* d'Aristote — qui est à nouveau discutée dans les premières décennies du XVIII^e siècle. Pour les dramaturges, l'expression dramatique n'est qu'un moyen de peindre les mœurs contemporaines en utilisant des méthodes éprouvées. Le journaliste critique le recours aux unités classiques qui freinent le génie des auteurs et partage l'avis de La Motte pour qui elles nuisent parfois à la

¹²⁹ La Motte a été une éminente figure du parti des modernes et un pôle de la querelle suscitée autour d'Homère et de sa traduction de l'*Iliade*, inspirée de celle de M^{me} Dacier (1699-1715). Il refuse, comme ses collègues, de vouer une admiration excessive aux Anciens et de vouloir les imiter à tout prix. Les modernes pensent que les ouvrages de l'esprit doivent être jugés selon les critères de la raison, du génie et de la créativité de l'auteur. Les idées de La Motte présentées dans cet article sont donc représentatives de celles des modernes, lesquelles sont appréciées par le journaliste.

¹³⁰ *JL*, t. XVI, 1^{re} partie, 1730, p. 61-62.

¹³¹ *JL*, *ibid.*, p. 62.

vraisemblance¹³². La tradition impose l'unité de lieu, car, avance ironiquement le rédacteur, le spectateur qui ne change pas de place ne peut pas supposer que les acteurs en changent¹³³. Il en est de même pour l'unité de temps puisque le public ne peut imaginer que les personnages aient passé hors de leur présence quelques heures ou une nuit quand il ne s'est écoulé pour eux que quelques moments¹³⁴. L'unité d'action s'avère moins contestable puisqu'elle est indispensable à la clarté et à la rigueur¹³⁵. Le journaliste s'attarde également sur une autre exigence formulée par La Motte, l'unité d'intérêt. Grâce à cette « importance des Intérêts », une « situation bien imaginée [...] est d'un si grand effet, qu'avant que les Personnages se parlent, il s'éleve parmi les Spectateurs un murmure d'applaudissemens & une curiosité avide de ce que les Acteurs vont se dire »¹³⁶.

C'est pour soutenir cet intérêt que l'auteur doit « se cacher » de manière que sa présence dans la trame de l'action ne soit jamais sentie¹³⁷. De même faut-il, avec La Motte, remplacer l'image du héros parfait par un personnage plus naturel, qui a ses faiblesses et ses torts et qui lutte pour améliorer sa condition ou corriger ses erreurs : « Une vertu plus qu'humaine est trop étrangère à notre nature pour avoir le droit de nous toucher. [...] Mais la méthode la plus sûre de rendre un caractère intéressant, c'est le mélange des Vertus & des Faiblesses connues pour telles »¹³⁸.

Aux yeux du journaliste, les dramaturges Destouches et La Chaussée ont créé, dans leurs comédies moralisantes, des personnages proches des spectateurs : non de

¹³² Il est parfois invraisemblable qu'une action évolue dans un seul lieu et ne dure que vingt-quatre heures. Un héros peut-il, en un seul jour, triompher dans une guerre et affronter deux duels, comme dans *le Cid* de Corneille ?

¹³³ L'unité de lieu a l'inconvénient d'estomper la couleur locale d'une tragédie puisqu'elle exclut la représentation de certains lieux historiques précis : voir à ce sujet Jacques Schérer, *La dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1968, p. 149-181.

¹³⁴ Le journaliste critique cette contrainte de manière ironique, car elle suppose que le spectateur est naïf. Les déterminations temporelles ne doivent pas constituer une entrave à l'évolution de l'action : voir *JL*, t. XVI, 1^{re} partie, 1730, p. 65.

¹³⁵ Cette règle d'unité n'empêche pas de construire une pièce avec une intrigue principale et plusieurs secondaires, comme dans les comédies de Marivaux : voir Pierre Voltz, *op. cit.*, p. 114.

¹³⁶ *JL*, t. XVI, 1^{re} partie, 1730, p. 67.

¹³⁷ Cette thèse rejoint la théorie de Gérard Genette selon laquelle la narration extradiégétique a été la plus fréquente dans les œuvres du XVII^e et du XVIII^e siècles : *Figures III*, Paris, Éd. du Seuil, 1972, p. 225-267.

¹³⁸ *JL*, t. XVI, 1^{re} partie, 1730, p. 70.

véritables méchants, mais des personnages susceptibles de se corriger. En faisant l'éloge de son théâtre, le critique décrit La Motte comme « très bon & très digne de son Auteur »¹³⁹ et que ses théories sur la tragédie sont « très raisonnables »¹⁴⁰. Cet enthousiasme marqué illustre parfaitement la position du *Journal littéraire* à l'égard de la dramaturgie de l'époque : le rédacteur préfère le point de vue moderne, mais ne nie pas l'utilité de la tradition ancienne¹⁴¹.

La poésie

Par leurs discussions théoriques, les journalistes contribuent à désacraliser la poésie et à la détacher de ses modèles bibliques quand ils invitent les poètes à se libérer des contraintes religieuses dans lesquelles leur génie se confine. La critique porte sur le contenu, les thèmes et la forme de la poésie¹⁴² : elle préconise la liberté face aux contraintes des rimes et de la versification ancienne. Dans un article sur les œuvres diverses de Rousseau, le rédacteur du *Journal littéraire* soutient que l'obligation de la rime et la propension de certains auteurs à choisir des rimes riches ne s'accordent pas avec la majesté de l'ode religieuse¹⁴³.

Cette conception de la poésie est différente de la nôtre en ce qu'elle englobe tout texte rédigé en vers, qu'il traite d'histoire, de science ou d'amour. Ainsi, la première partie du tome XXI du *Journal littéraire* annonce la publication d'un recueil de pièces diversifiées qui rassemble des réflexions variées sur les affaires publiques de la fin du siècle classique, les intrigues secrètes de la cour de Louis XIV, des portraits de quelques personnes de renom et des « mystères d'amour » : « Une satire ingénieuse & gaie assaisonnera ces pièces. Ceux qu'elles ne regardent point seront charmez de l'aimable indiscretion du Poète, & ceux qu'elles touchent la lui pardonneront peut-être en faveur du tour vif & neuf de ses Anecdotes »¹⁴⁴. Pour le journaliste, le rassemblement de sujets aussi disparates dans un même livre est susceptible de dérouter le lecteur et de jouer contre son succès. Mais, faut-il le rappeler, la catégorisation des textes selon la forme et non le sujet ne surprend guère à l'époque : le

¹³⁹ *JL*, *ibid.*, p. 88.

¹⁴⁰ *JL*, *ibid.*, p. 73.

¹⁴¹ Sur les arts de la scène connexes au théâtre, comme l'opéra, le *Journal littéraire* ne consacre que deux articles figurant dans le cinquième et le septième tomes : voir *JL*, t. V, p. 163-164.

¹⁴² Sur les épigrammes, les madrigaux et les chansons, voir *JL*, t. V, p. 421.

¹⁴³ Paul Hemprich, *op. cit.*, p. 38.

¹⁴⁴ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 211.

public lit avec le même plaisir les recueils de nouvelles, de poèmes, les périodiques et les dictionnaires. Dominée par la technique qui l'emporte sur l'esthétique et étrangère à l'idée d'indétermination et de « nébulosité » propres à la conception du sujet¹⁴⁵, la poésie ne se conçoit pas encore comme un travail d'imagination créatrice.

Traitant de la littérature hollandaise, le *Journal littéraire* fait l'éloge du talent épique des Hollandais tel qu'il se manifeste dans l'épopée du poète Rotgan en 1715¹⁴⁶. Il consacre aussi une place privilégiée, mais non démesurée, à la poésie lyrique et à la poésie épique françaises et anglaises. Les formes les plus souvent mentionnées sont les odes et les fables de La Motte¹⁴⁷, les odes et les épigrammes de Rousseau¹⁴⁸, les satires de Boileau¹⁴⁹, les contes de La Monnaye et Pavillon¹⁵⁰, les fables de Richer¹⁵¹ et les contes de Hamilton¹⁵². Prior¹⁵³ est considéré comme un « remarquable représentant de la poésie galante »¹⁵⁴ dont les œuvres sont fortement prisées. Les épopées anglaises retiennent particulièrement l'attention des rédacteurs qui apprécient grandement celles de Samuel Butler et de Pope. Ce dernier¹⁵⁵ semble incarner à leurs yeux le génie de la poésie anglaise¹⁵⁶. Ils louent aussi les épopées religieuses de Milton tout en déplorant son utilisation des thèmes bibliques, surtout dans le *Paradise Lost* de Milton à cause de son contenu utopique.

En 1715, le *Journal littéraire* annonce les traductions en anglais d'épopées anciennes dont la publication est imminente comme celle de l'*Iliade* d'Homère par Pope : elle sera, selon le rédacteur, plus littérale que celle de La Motte. Deux ans plus tard, après la lecture attentive des trois premiers volumes, le journaliste juge cette traduction anglaise comme un bon bouclier contre les attaques assénées à Homère en France :

¹⁴⁵ Cette conception du sujet, caractéristique des XIX^e et XX^e siècles, est favorable au lyrisme.

¹⁴⁶ *JL*, t. VI, p. 3.

¹⁴⁷ « Discours sur la Fable », Paris 1719.

¹⁴⁸ Jean-Baptiste Rousseau est déjà réputé pour sa poésie scandaleuse : voir Hemprich, *op. cit.*, p. 54 et le recueil des épigrammatistes, *JL*, t. XI, p. 126.

¹⁴⁹ *JL*, t. II, 1713, p. 40.

¹⁵⁰ *JL*, t. VI, 1715, p. 292, « œuvres de M. Pavillon ».

¹⁵¹ *JL*, t. XVI, p. 14-20, « fables nouvelles », Paris 1730.

¹⁵² *JL*, t. XVII, p. 24. « Le Bélier », Paris 1730.

¹⁵³ *Poems on several occasions*.

¹⁵⁴ Paul Hemprich, *op. cit.*, p. 51 [nous traduisons].

¹⁵⁵ Le rédacteur fait également l'éloge du *Temple of Fame* de Pope en 1715 (*JL*, t. IX, 2^e partie, 1717, p. 480).

Plus on lit cet Ouvrage plus on est charmé & d'Homere & de son Traducteur. Nos plus grands Critiques disent, qu'on n'a qu'à lire cette belle Traduction avec les notes du Traducteur, & les comparer avec l'original, pour répondre à presque tout ce que les Critiques & les beaux Esprits de France ont écrit contre Homere. Ce n'est pas que M. Pope défend Homere en tout, il avoüe ses défauts avec ingénuité qui fait plaisir ; mais on y trouve tant de beau & de grand qu'on lui pardonne aisément quelques legers défauts¹⁵⁷.

Les partisans des Anciens font remarquer qu'Homère avait préservé la vraisemblance puisque les héros de son temps étaient perçus par le peuple comme des êtres dotés de pouvoirs surnaturels¹⁵⁸.

Dans son traitement des poètes latins, le *Journal littéraire* accorde sa préférence à Horace et à Ovide. Le catalogue des livres nouveaux de la première partie du XXI^e tome jette quelque lumière sur l'activité de traduction des œuvres anciennes : le rédacteur avance que la traduction est parfois le seul moyen de faire connaître ces auteurs au public comme celle de Plutarque par Madame Dacier ; il annonce que le public a longuement attendu la traduction française de *La République* de Platon par le « savant Dacier »¹⁵⁹, mais que le jésuite De La Pillonnière l'a devancé en faisant imprimer sa traduction à Londres en 1726. Le livre renferme plusieurs pièces préliminaires dont la vie de Platon « par Monsieur Dacier »¹⁶⁰.

Ces traductions ont déclenché plusieurs querelles littéraires, notamment entre les partisans des Anciens et ceux des Modernes. Ainsi, *Les vies des hommes illustres* de Plutarque, publiées à Amsterdam en 1735¹⁶¹, provoquent une bataille sur la littérature grecque que le rédacteur du *Journal littéraire* suit de près et qui illustre la suprématie de la raison sur la fantaisie et sur l'imaginaire. De même, la traduction de l'*Iliade* par Madame Dacier alimente une querelle sur l'identité d'Homère, sur sa paternité réelle ou

¹⁵⁶ *JL*, IV-1, 1714, p. 212-213.

¹⁵⁷ *JL*, t. IX, 2^e partie, 1717, p. 480-481.

¹⁵⁸ Par l'histoire de l'armement de guerre romain, Madame Dacier voulait aussi prouver que la construction d'un navire en quatre jours était vraisemblable pour Homère. Voir l'article consacré aux *Causes de la Corruption du goust* de Madame Dacier dans *JL*, t. VI, 1^{re} partie, 1715, p. 382-410. La question de la vraisemblance des récits homériques revient également dans les *Mémoires de Trévoux* de 1734.

¹⁵⁹ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 191.

¹⁶⁰ *JL*, *ibid.*, p. 191.

¹⁶¹ *JL*, t. XXII, p. 418.

fictive de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et sur la vraisemblance des événements relatés¹⁶². Certains avancent qu'il s'agit de recueils de poèmes anonymes accumulés au fil des ans et représentatifs de la culture populaire hellénique, à la manière des *Mille et Une Nuits*. D'autres soutiennent que l'*Iliade* et l'*Odyssée* expriment l'esprit de la société grecque archaïque et doivent être rattachées à la collectivité populaire parce qu'ils ne représentent pas un mode de création comparable à celui de l'Europe contemporaine¹⁶³.

Les rédacteurs du *Journal littéraire* demeurent plutôt neutres dans cette querelle. D'une part, ils ne cherchent pas, comme La Motte, à résoudre par la raison des questions d'art et de goût qui relèvent de préférences personnelles ; d'autre part, ils ne vénèrent pas inconditionnellement les poètes grecs et latins comme Madame Dacier, Claude Fleury¹⁶⁴ et Bossuet. En d'autres termes, les journalistes conviennent du mérite des anciens poètes, mais sans leur vouer un culte particulier¹⁶⁵ ; ils encouragent plutôt l'épanouissement des sciences et des arts contemporains.

La littérature comparée

L'origine française de plusieurs collaborateurs et lecteurs du *Journal littéraire*, de même que le lieu de sa publication imposent la comparaison fréquente entre la France et les Pays-Bas. Les journalistes s'entendent sur la supériorité des Français dans la poésie lyrique et la tragédie. Cette hégémonie est due à deux principaux facteurs : le français¹⁶⁶ est une langue « de cœur » qui exprime à merveille les situations romanesques ; d'autre part, les poètes français sont protégés par le roi. Le néerlandais,

¹⁶² Cette querelle atteint son paroxysme au XIX^e siècle : voir Dominique Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, p. 2.

¹⁶³ Dominique Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, p. 2.

¹⁶⁴ Cet écrivain publie en 1665 une Lettre sur Homère dans laquelle il montre que les temps anciens et les mœurs simples sont plus conformes à l'intégrité de la nature humaine et au bien de la société : voir Hans Kortum, *op. cit.*, p. 767.

¹⁶⁵ Voir l'extrait sur les *Réflexions critiques sur la poésie et sur la Peinture* de Du Bos (*JL*, t. XI, p. 225).

¹⁶⁶ « L'anglais et le français étaient depuis des siècles des langues de communication unitaire en Europe, rivales au sein de la "république des lettres". [...] la langue française tend à rivaliser avec le latin dans les domaines de la philosophie et de la morale. [...] La supériorité de la langue française apparaît alors, à ceux qui la reconnaissent, fondée sur les qualités métaphysiques (« logique », « clarté ») que lui attribuent les grammairiens » : voir Renée Balibar, *Histoire de la littérature française*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 1991, p. 64-65.

en revanche, chargé d'un style pompeux qui ne se prête guère au lyrisme, convient plutôt aux poèmes épiques dans lesquels excellent les Hollandais¹⁶⁷.

Malgré cet intérêt suscité par la publication d'un périodique francophone aux Pays-Bas, la comparaison entre les corpus anglais et français est beaucoup plus approfondie et les rédacteurs n'échappent pas à la fascination générale devant la culture anglaise. *Le Journal littéraire* rappelle le mépris souverain qu'éprouvent les deux nations dominantes l'une envers l'autre et l'énorme fossé qui sépare les traditions littéraires des deux pays. Affirmant que pour être bon juge dans cette « guerre littéraire », on ne doit être ni Français ni Anglais, le rédacteur ne semble pas pencher nettement en faveur d'un des deux peuples. Il déplore le manque de règles des Anglais, sans toutefois apprécier les codes fort rigides des Français. Il note que, contrairement au français, l'anglais, confiné dans les bornes des îles anglaises, ne peut diffuser la littérature anglaise à l'échelle européenne.

Pour ce qui concerne les formes lyriques et poétiques, les Anglais lui paraissent des pionniers par leurs traductions en « Vers Anglois sans rimes »¹⁶⁸, comme celle de Virgile en 1714, faite par Brady¹⁶⁹. Ces vers libres ne sont guère appréciés chez les Français qui regardent la rime comme essentielle à la poésie. Cette importance de la traduction littéraire atteste la largeur d'esprit et la curiosité intellectuelle des Anglais qui laissent rarement passer les chefs-d'œuvre de quelque langue que ce soit sans les traduire, comme ceux de Molière, de Despreaux et de Saint-Evremond.

Soucieux d'objectivité, le rédacteur cherche à maintenir la balance égale entre les deux pays. Il juge la poésie anglaise sérieuse et utile, tandis que la française est divertissante et brillante ; la satire anglaise lui semble inférieure par les éléments obscènes qu'elle contient ; dans le domaine de l'épopée, les Anglais remportent la palme sur les Français qui s'entendent bien pour critiquer celles des Anciens, mais ne les égalent jamais, si ce n'est Fénelon dans son *Télémaque*¹⁷⁰ ; pour la comédie et la tragédie, le rédacteur favorise nettement les Français et cite en exemple l'adroite finesse des pièces de Molière qui demeure le modèle à suivre.

¹⁶⁷ Paul Hemprich, *op. cit.*, p. 65-66.

¹⁶⁸ *JL*, t. IV, 1^{re} partie, 1714, p. 214.

¹⁶⁹ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 176.

¹⁷⁰ Paul Hemprich, *op. cit.*, p. 68.

L'histoire littéraire

À la charnière de l'histoire et de la littérature, une nouvelle discipline prend naissance à cette époque, recrutant chez les historiens et les littéraires, mais ne trouvant ses vrais spécialistes et pionniers que parmi les bénédictins. L'histoire littéraire rassemble en elle une double pratique qui transparait dans l'agencement de deux types de rapports avec l'écriture. La première, l'histoire, enregistre les discours dans la mémoire de l'écrit et la seconde, la littérature, propose des méthodes d'approche à l'égard de ce discours. La naissance de l'histoire littéraire au XVIII^e siècle est favorisée par la mise en place de trois mouvements : la nationalisation des cultures, la relativité du goût et la promotion de la littérature comme objet culturel.

Le Journal littéraire salue la publication de l'*Histoire littéraire de la France* des bénédictins de Saint-Maur¹⁷¹ comme l'étincelle inaugurale des réflexions éparses du siècle classique sur l'écriture de l'histoire. L'élaboration de cet ouvrage s'étend sur près de 60 ans¹⁷² (1730-1789) et traite de l'histoire gauloise et française médiévale. Dom Antoine Rivet de la Grange rédige, avec la collaboration de ses confrères, les neuf premiers volumes entre 1733 et 1749. Dom Clémencet et Dom Clément prennent le relais à la mort de Rivet et publient trois autres tomes qui vont jusqu'au début du XII^e siècle dans l'histoire littéraire nationale. Lorsqu'éclatera la Révolution, le travail sera suspendu pendant près de cinquante ans.

Cet ambitieux projet inachevé propose une bibliographie exhaustive des écrivains gaulois et français, rangés par ordre chronologique et accompagnés d'une notice en deux parties, l'une biographique de l'écrivain, et l'autre analytique de ses œuvres. Il

¹⁷¹ Les bénédictins, dont l'ordre remonte au VI^e siècle, ont toujours été connus par une étonnante activité culturelle, artistique, politique, philologique, érudite et sociale. La congrégation de Saint-Maur instaure un travail intellectuel collectif auquel on doit divers ouvrages savants comme *Gallia Christiana*, une édition critique des œuvres de Saint Augustin, une *Histoire Universelle*, des *Histoires des grandes provinces*, l'*Histoire littéraire de la France*, le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, par Dom Martin Bouquet, publié à Paris en 1738 et le *Voyage littéraire de deux religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur*, par Dom Edmond Martène et Dom Ursin Duran, publié à Paris en 1730.

¹⁷² *Le Journal littéraire* donne un détail curieux : la date de parution du premier tome remonte à 1730, ce qui est incompatible avec la date mentionnée dans les histoires littéraires, c'est-à-dire 1733 : voir *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 242.. Les Mauristes sont souvent considérés comme des « érudits en Histoire » et comme les fondateurs de l'histoire littéraire : voir Frédéric Godefroy, *Histoire de la littérature française au XVIII^e siècle*, Paris, Emmanuel Vittié, 1877, p. 101 ; Robert Mauzi, Michel Delon et Sylvain Menant, *Littérature française. De l'Encyclopédie aux méditations. 1680-1750*, Paris, Arthaud, 1984.

dresse des listes d'éditions, d'analyses et de jugements, tout en donnant un aperçu de l'histoire des événements. L'histoire de chaque siècle s'ouvre sur un discours préliminaire dressant l'état général des sciences, des lettres et des arts, situant ainsi les auteurs dans leur contexte social et culturel. Cette pratique érudite est neuve puisque les travaux contemporains se contentent de faire une simple compilation bibliographique détachée de tout lien contextuel. Les dernières pages de chaque volume contiennent, comme dans tout ouvrage de référence, une bibliographie, un index alphabétique et une table chronologique.

Le discours préliminaire marque le début d'une vision sociologique de la littérature, préfigurant le grand ouvrage de Madame de Staël, *De la littérature*, publié en 1800¹⁷³. Dans cette perspective, la littérature ne se distingue pas des autres formes d'écriture : elle fait partie de la République des lettres mais ne la domine pas. Le *Journal littéraire* ouvre la seconde partie de son XXI^e tome de 1734 sur un article critique de cet ouvrage où le journaliste met en évidence le grand effort, la largeur de vue, l'érudition et le style agréable des bénédictins :

Quel travail en effet de remonter jusqu'aux premiers âges et de redescendre jusqu'au nôtre, toujours fouillant dans un nombre prodigieux de Livres, pour recueillir les noms, l'histoire, les écrits, les éditions, les jugemens qu'on a portez d'une infinité de Savans, & pour donner l'analyse et la critique de leurs Ouvrages ! Ce n'est pourtant pas tout. Il faut ranger selon l'ordre des tems les collections qu'on a faites. Il faut les lier ensemble avec justesse. Il faut les rendre attachantes par les agrémens du stile. Il n'y a qu'une Société savante, courageuse, zélée, riche, qui puisse former avec succès une entreprise aussi pénible et aussi noble¹⁷⁴.

Le périodique s'attarde peu sur le plan de travail adopté : il insiste plutôt sur la nécessité de faire connaître tous les auteurs que la France a produits¹⁷⁵. Le journaliste demeure impressionné mais réticent à l'égard de l'étendue de l'ouvrage : 12 volumes qui n'aboutissaient qu'à l'an 1150 semblent en promettre plus de 24 autres pour les 350 années suivantes¹⁷⁶. Passant en revue le contenu des tomes parus¹⁷⁷, le journaliste ne

¹⁷³ Madame de Staël, *De la littérature* (éd. établie par Gérard Gengembre et Jean Goldzink), Paris, Flammarion, 1991.

¹⁷⁴ *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 250.

¹⁷⁵ *Histoire littéraire de la France*, op. cit., p. 8.

¹⁷⁶ *Histoire littéraire de la France*, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris, Firmin Didot, Treutel et Wurtz, 1824, avertissement du t. XVI, p. 6.

manque pas de souligner la quantité vertigineuse de détails susceptibles de perdre et même de lasser le lecteur : « [...] Il est impossible de suivre nos Historiens dans les savans & agréables détails où ils entrent [...] »¹⁷⁸.

Cette forme d'histoire littéraire rassemble des éléments qui concourent à son succès. Le tableau liminaire suit les catégories traditionnelles fondées sur le concept d'évolution (naissance-apogée-déclin) et répartit rigidement les œuvres dans le siècle (1100-1200) sans tenir compte de la continuité des courants d'idées. Cette démarche exhaustive élargit le champ littéraire à tel point qu'elle fait éclater ses frontières et que l'*Histoire littéraire de la France* devient une sorte de dictionnaire historique de l'écrit. Réagissant contre le modernisme de l'époque, elle établit une sorte de canon exclusif de la littérature digne de ce nom¹⁷⁹.

L'éducation

En raison de leur retentissement en Europe, le journal s'attarde sur les théories de l'éducation de l'abbé de Saint-Pierre¹⁸⁰ résumées dans le *Projet pour perfectionner l'Éducation*¹⁸¹. Publié à Paris en 1728, le *Projet* propose un vaste plan éducatif susceptible d'assurer le bonheur de l'écolier, de ses parents et de ses concitoyens. Saint-Pierre divise son ouvrage en trois parties : la première traite du but général de l'éducation, la seconde aborde les meilleurs moyens pour parvenir à ce but ; la troisième présente des réponses aux objections soulevées. Le journaliste approuve le

¹⁷⁷ « On peut à présent juger du soin avec lequel les Bénédictins ont travaillé à cette Histoire » ; *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 260.

¹⁷⁸ *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 262.

¹⁷⁹ L'histoire littéraire peut traiter des ouvrages de sciences, d'histoire, de philosophie. Elle s'intéresse au corps des travailleurs intellectuels dans sa totalité et, par conséquent, n'a pas cette spécificité que nous lui attribuons aujourd'hui : voir à ce sujet Joëlle Salvan, *Évolution sémantique de « Lettres », science et art au XVIII^e siècle d'après les Mémoires de Trévoux (1701-1762)*, thèse de doctorat de troisième cycle présentée à la faculté des Lettres et sciences humaines de Lyon, sous la direction de Pierre Réat, juin 1982, p. 70.

¹⁸⁰ Cet auteur est connu par ses ambitieux projets de réaliser un monde meilleur. Lié d'amitié avec Fontenelle devenu membre de l'Académie française en 1695, il suit en 1712 l'abbé de Polignac envoyé comme plénipotentiaire à Utrecht. L'année suivante, il publie un *Projet de paix perpétuelle*. En 1718, il fait paraître un *Discours sur la polysynodie* où il reproche à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes et lui refuse le nom de *Grand* ; cette hardiesse lui coûte son fauteuil à l'Académie. Il fonde ensuite une réunion d'études politiques, le club de l'Entresol, et propose une réforme complète de l'éducation. Parmi ses écrits linguistiques et didactiques, on note un *Discours pour perfectionner les langues* (*Le Mercure*, 1726) et un *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe* publié en 1730.

principe premier de l'auteur : apprendre d'abord à l'écolier la prudence chrétienne qui consiste à agir envers les autres comme l'on aimerait qu'ils en usent envers soi. Cette habitude développe chez l'étudiant l'amour de la vertu : « La première Vertu générale [...] à l'habitude de laquelle on doit se former dans ce Collège, est la Prudence Chrétienne. Cette Vertu consiste à examiner quels biens & quels maux, tant pour cette vie que pour celle qui est à venir, peuvent produire nos paroles, nos actions, nos négligences, nos talens, &c »¹⁸².

La propension à la justice, à la bienfaisance, au discernement de la vérité et la capacité de retenir des faits et des maximes utiles à la vie quotidienne sont les éléments de base d'une bonne formation morale. Le rédacteur applaudit la proposition de l'abbé de Saint-Pierre de mettre en place une sorte de ministère de l'éducation appelé « Conseil », composé de douze membres et chargé de former et de rectifier les statuts propres à perfectionner l'éducation¹⁸³. L'auteur préconise d'apprendre à l'écolier la minutie et l'importance des petits détails dans les sciences et les arts. Son système vise à développer le jugement pour donner aux enfants « une nouvelle Attention & seroit propre à augmenter en eux l'habitude à la prudence & à la justice »¹⁸⁴. Tout en dégageant les traits essentiels du système de l'abbé de Saint-Pierre, le journaliste en fait l'éloge pour le génie qui y règne et « pour l'air de probité qui y est répandu »¹⁸⁵.

Cette présentation des théories de l'abbé de Saint-Pierre nous renseigne sur l'importance que prend l'éducation dans le premier tiers du XVIII^e siècle et la participation des périodiques au débat. Tandis que les *Mémoires de Trévoux* défendent le système public offert par les jésuites, le *Journal littéraire* élargit les perspectives en décrivant les divers systèmes proposés pour améliorer la formation de l'élève, qu'elle soit publique ou privée¹⁸⁶.

181 *JL*, t. XIV, 1^{re} partie, 1729, p. 170.

182 *JL*, *ibid.*, p. 172.

183 *JL*, *ibid.*, p. 173.

184 *JL*, *ibid.*, p. 174.

185 *JL*, *ibid.*, p. 177.

186 *JL*, *ibid.*, p. 177.

La langue

Alors que les jésuites adoptaient une position rigide pour défendre la supériorité du latin et des œuvres anciennes en mettant l'accent sur la rhétorique et la grammaire, le *Journal littéraire* donne la priorité à la langue maternelle de chaque pays, dans la mesure où elle est porteuse du patrimoine national, de la littérature et de la tradition particulières à chaque culture. Il ne nie pas toutefois l'emprise du latin qui demeure la langue de communication dans les relations diplomatiques et les sciences pures¹⁸⁷ et que les écrivains français citent sans traduire comme si les lecteurs le connaissaient bien.

D'après un système qu'il met en pratique dans ses livres, l'abbé de Saint-Pierre¹⁸⁸ veut que l'orthographe soit conforme à la prononciation. Son intérêt pour la langue s'inscrit dans le cadre de son intérêt pour la paix en Europe : il parle dans ses ouvrages de perfectionnement des langues et non seulement de la langue française. Le *Journal littéraire* reflète l'évolution qui se produit dans l'emploi des langues française et latine au cours du siècle : le latin côtoie la langue nationale dont les pays cherchent à développer l'usage. Depuis bien longtemps, les savants s'expriment dans la langue française, devenue progressivement langue internationale, répandue dans toute l'Europe. Le *Journal littéraire* présente la question du progrès de la langue au travers d'extraits traitant d'éducation, d'histoire ou de science. Comme dans sa critique du roman et du théâtre, le journaliste expose les différents aspects de la question et tente de garder une neutralité inattaquable. Suggérant l'emploi de la langue maternelle plutôt que du latin dans l'éducation, dans les exposés scientifiques et dans la littérature, il appuie ses propos sur les exemples illustres de Marivaux, Montesquieu et l'abbé de Saint-Pierre.

2. L'historiographie

Le *Journal littéraire* mentionne plusieurs ouvrages historiques, aussi bien dans les critiques que dans le catalogue des livres nouveaux ou dans les nouvelles littéraires.

¹⁸⁷ Dans le premier tiers du siècle, 30 % des ouvrages de religion, de sciences, d'histoire, de droit et de philosophie sont encore publiés en latin : voir Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 58.

¹⁸⁸ La contribution de Saint-Pierre ne se confine pas aux théories pédagogiques et linguistiques, mais s'étend également à la création de certains termes français comme *bienfaisance*, unique expression de l'action de faire le bien, et *gloriole* qui signifie la vanité des petites choses : voir *JL*, t. XIV, 1^{re} partie, 1729, p. 174.

Il suit de près la production des grands historiens contemporains comme Durand¹⁸⁹, Montesquieu¹⁹⁰, M. de Chaillou¹⁹¹, l'abbé de Parthenay¹⁹², Gilbert Burnet¹⁹³, François-Joseph Lafitau¹⁹⁴, le père Joseph d'Orléans¹⁹⁵ et l'abbé Du Bos¹⁹⁶ ; il ne néglige pas non plus les ouvrages anonymes, comme l'*Histoire de la ville de Rouën*¹⁹⁷, ou *Pièces diverses de Poésies sur les principaux événements arrivés dans la fin du dernier Siècle & dans le commencement de celui-ci*¹⁹⁸.

À l'affût des œuvres historiques de Voltaire, les rédacteurs se font l'écho de sa voix caustique en traitant de toutes sortes de questions bouillonnantes à l'époque. Le journal commente aussi l'*Histoire de Charles XII* et *Le Temple du Goût* de Voltaire, annoncés en 1733¹⁹⁹. Quand les *Lettres anglaises*²⁰⁰ vantent la culture et la monarchie constitutionnelle anglaises, elles alimentent le débat politique sur la forme gouvernementale idéale et contribuent, avec l'*Esprit des Lois*, à monter les esprits contre les abus du pouvoir en France. Voltaire a cru pouvoir tirer profit des tensions politiques régissant le rapport entre le gouvernement, le parlement et la cour, aggravées notamment par la persistance de l'influence janséniste toujours importante au sein du parlement. Il a également essayé de jouer sur la confusion possible des deux éditions de ses *Lettres anglaises*, celle de Londres par Thiériot et celle de Rouen par Jore, mais il se trouve finalement contraint à désavouer la dernière et à manifester son repentir

¹⁸⁹ *Histoire du Seizieme Siècle*, La Haye, 1734 (JL, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 195).

¹⁹⁰ *Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence*, Amsterdam, 1734 (JL, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 156).

¹⁹¹ *Projet d'une Histoire Générale de l'Inquisition*, Utrecht, 1734 (JL, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 207).

¹⁹² *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II*, La Haye, 1733 (JL, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 328).

¹⁹³ *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, sous les regnes de Guillaume III & de la Reine Anne, depuis la Révolution jusqu'à la Paix d'Utrecht*, Londres, 1734 (JL, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 434).

¹⁹⁴ *Histoire des Découvertes et Conquetes des Portugais dans le Nouveau Monde*, Paris, 1734 (JL, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 48).

¹⁹⁵ *Histoire des Révolutions d'Espagne depuis la destruction de l'Empire des Goths jusqu'à l'entière & parfaite réunion des Royaumes de Castille & d'Arragon en une seule Monarchie*, réédité par les pères Rouillé et Brumoy en 1734 (JL, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 101).

¹⁹⁶ *Histoire critique de l'Etablissement de la Monarchie françoise dans les Gaules*, Amsterdam, 1734 (JL, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 130).

¹⁹⁷ JL, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 205.

¹⁹⁸ JL, *ibid.*, p. 211.

¹⁹⁹ JL, t. XX, 2^e partie.

²⁰⁰ Les *Lettres écrites de Londres sur les Anglois, & autres sujets*, par M. de Voltaire, sont annoncés dans la liste des livres nouveaux du *Journal littéraire* de 1734, t. XXII, 1^{re} partie.

d'avoir offensé la morale et la religion par cet écrit. L'ouvrage a eu, malgré tout, un grand succès parmi les intellectuels, comme en témoigne la correspondance de Bouhier dans laquelle il affirme que les *Lettres* de Voltaire sont disponibles chez ses amis qui les prêtent à ceux qui s'y intéressent²⁰¹.

Les discussions portant sur les œuvres historiques composent une partie relativement réduite du journal. Abordant l'histoire de l'Académie des Sciences, il fait l'éloge de ses travaux et se concentre notamment sur les traités d'histoire qu'elle publie. Il loue la diction, la pureté de l'écriture de ses membres²⁰² et présente sa propre conception de l'histoire que l'on découvre également dans sa critique des textes historiques de Voltaire. L'analyse des *Lettres sur les Anglois*²⁰³ vante d'abord la force et l'élégance du langage, la hardiesse de la pensée et le ton satirique de l'auteur. Se déclarant insatisfait des *Lettres* dans lesquelles Voltaire critique la doctrine des Quakers, le journaliste désapprouve sa thèse selon laquelle la multitude des confessions en Angleterre sont gage de paix et de liberté pour le peuple, alors que l'unité religieuse favoriserait le despotisme ; il condamne sévèrement sa relation de l'exécution de Charles I^{er}, présentée comme un crime national. Toutes ces critiques montrent que le journaliste adopte une vision classique de l'histoire et qu'il cherche à ne pas prendre parti sur les faits qu'il relate.

Pour le rédacteur, un historien qui dresse un rapport des séances de l'Académie doit posséder les talents des savants dont il parle. Il traite des matières discutées en connaissance de cause, en érudit qui maîtrise aussi bien l'astronomie, la physique, les mathématiques, la chimie et l'anatomie. Ses rapports ne sont pas de simple résumés des mémoires présentés à l'Académie, mais des études critiques qui résument les principes, en explicitent les liens, en soulignent la fécondité, en indiquent les défauts et les points faibles et suggèrent les moyens de les corriger : « enfin son Histoire est une critique judicieuse & exacte des Écrits qu'elle veut faire connoître »²⁰⁴. Considérant Fontenelle comme un bon exemple, le journaliste loue l'historien en le posant comme

²⁰¹ Marie-Thérèse Bourez, « L'affaire des Lettres philosophiques », dans Pierre Rétat et Jean Sgard (dir.), *Presse et histoire au XVIII^e siècle, l'année 1734*, Paris, éditions du CNRS, 1978, p. 258.

²⁰² *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 2.

²⁰³ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 346.

²⁰⁴ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 2.

modèle pour la concision et la densité de son style : « Il seroit difficile à tout autre de rassembler autant de vraies beautez dans des Écrits aussi courts »²⁰⁵.

Dans la critique de l'*Histoire des Révolutions d'Espagne* du jésuite Joseph d'Orléans, continuée par les pères Rouillé et Brumoy, le journaliste explique que le rôle de l'historien consiste à décrire les faits comme ils se sont passés. L'imagination, requise et louable chez un poète ou un romancier, devient un défaut chez l'historien et rend sa « fidélité » suspecte²⁰⁶. Aussi faut-il tracer nettement la frontière entre la fiction et la réalité, car le métissage des faits et du merveilleux, acceptable dans le roman historique, n'a pas de place en histoire : « Le merveilleux s'y trouve fort souvent & ôte à bien des faits une certaine vraisemblance, que rien ne remplace dans l'esprit d'un Lecteur judicieux »²⁰⁷.

L'historien ne doit pas emprunter les techniques romanesques pour attirer le lecteur, ni utiliser le langage des héroïnes des romans. On parle même d'histoire romancée dans le cas des jésuites Catrou et Rouillé²⁰⁸ et le journaliste avoue que « l'air de roman est un des plus grands défauts que puisse avoir une Histoire »²⁰⁹. Racontant les événements d'une manière attendrissante et qui ressemble à un conte de fées, un traité historique serait lu comme un livre divertissant et non comme un document historique de valeur²¹⁰.

Le rédacteur du *Journal littéraire* se fait un devoir de présenter les théories et les essais des grands écrivains sur l'histoire : le septième article du tome XXII est un compte rendu des *Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence*²¹¹, publié par Montesquieu à Amsterdam en 1734. Le journaliste avoue que

²⁰⁵ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 3.

²⁰⁶ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 104.

²⁰⁷ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 106.

²⁰⁸ *Histoire Romaine des Empereurs depuis Jules César*, Paris, 1732. *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 393.

²⁰⁹ *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 394. Le rédacteur s'exclame : « comment un historien réputé peut-il faire une histoire où tout est extraordinaire & miraculeux » (*JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 119).

²¹⁰ Les premiers historiens ont banni le naturel des événements relatés et leurs successeurs y ajoutent l'affectation du style, de sorte que la plupart des histoires ont dégénéré en romans, soit par la forme ou par le fond : voir *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 119-120.

²¹¹ L'auteur est identifié comme « le spirituel écrivain des *Lettres Persannes* » (*JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 156).

ce traité surpasse toutes les études des Français sur l'histoire romaine. Il résume la thèse de Montesquieu selon laquelle de longues guerres ont procuré aux Romains une profonde connaissance militaire et une expansion de leur empire et leur ont permis de dompter les Grecs, les Macédoniens, les Syriens, les Egyptiens et d'autres peuples en orient et en occident. Il rappelle aussi que le mélange des cultures et des coutumes contribus à déchirer l'empire, car il aboutit à corrompre les mœurs romaines, à éteindre l'amour de la patrie et à affaiblir la foi²¹². La lecture de l'histoire romaine de Montesquieu permet au journaliste de dégager une vision globalisante de l'histoire qui ne détache pas les faits historiques de leur contexte social ou politique et en vient à conclure que la corruption des mœurs peut conduire un empire majestueux à la décadence, même si sa puissance militaire est grande. Cette conclusion apporte, selon le journaliste, une dimension sociologique nouvelle à la conception de l'histoire qui amènera plus tard à voir dans toutes les composantes d'une nation (culture, littérature, morale, politique, etc) des éléments essentiels à une lecture correcte de son histoire. Cette conclusion porte aussi un avertissement implicite adressé au pouvoir français pour éviter une pareille dégénérescence.

Le journaliste affirme que les observations de Montesquieu dévoilent une justesse et un savoir approfondis sur la décadence des Romains. Ces observations sont « si liées unes aux autres, & en même tems conçues avec tant de précision »²¹³ qu'il devient difficile de les abréger sans leur faire tort. Le journaliste saisit l'occasion pour mettre en valeur le travail savant de Montesquieu et le plaisir que l'on éprouve à le lire²¹⁴. Tous ces indices attestent que la renommée de Montesquieu est déjà établie en Europe au moment où il publie ce livre, notamment grâce aux *Lettres persanes*.

La politique

Malgré l'effervescence scientifique de la fin du XVII^e siècle, l'état politique de la France et de l'Europe demeure fragile. Les monarchies absolues s'engagent dans la voie du déclin et la critique s'élève dans plusieurs pays. La puissance affichée du continent dissimule une détresse interne due au gaspillage des biens nationaux, aux nombreuses guerres, au système de taxation injuste et à la mauvaise gestion des

²¹² *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 161.

²¹³ *JL*, *ibid.*, p. 162.

²¹⁴ *JL*, *ibid.*, p. 165.

affaires intérieures dont se chargent des ministres aveuglés par leurs intérêts personnels. La vie luxueuse de quelques privilégiés cache leur relâchement moral et l'Église adopte une attitude intolérante qui brime la liberté. La révocation de Jacques II en Angleterre ouvre la voie à la souveraineté du peuple. Le modèle de la monarchie constitutionnelle anglaise fascine les intellectuels français et inspire Montesquieu et Voltaire.

Des thèmes comme le régime politique idéal, le droit naturel et l'égalité pour tous suscitent un intérêt grandissant dans le *Journal littéraire*²¹⁵. La liberté intellectuelle dont jouissent les Anglais et les Néerlandais constitue une source d'envie pour les sujets vivant sous la tutelle d'un despote ou d'un monarque de droit divin. Les persécutés politiques ou religieux, réfugiés en Angleterre et surtout dans les Provinces-Unies, lancent des journaux dans lesquels ils discutent ouvertement et librement de sujets interdits en France. Le *Journal littéraire* en constitue un exemple éloquent.

Les intellectuels voyagent en Europe et rencontrent des souverains et des hommes de lettres ; ils fréquentent les cafés où l'on discute de tout. L'expérience acquise au cours de ces voyages leur ouvre les yeux sur les abus commis dans leur propre pays où ils reviennent dénoncer les abus du pouvoir. On assiste à un éclatement des frontières interculturelles et à l'implantation massive du cosmopolitisme : les intellectuels se considèrent pour la première fois comme citoyens du monde et la règle classique de l'universalité du goût se transforme progressivement en une relativité tributaire du contexte international.

Les grands débats historiques et politiques sont publicisés dans les journaux qui incitent le lecteur à participer de manière efficace à l'évolution de la société dans laquelle il vit. Les abus sont condamnés aussi bien dans les régimes politiques que dans les querelles sociales. Les historiens qui collaborent au *Journal littéraire* prétendent que les campagnes violentes contre les abus du pouvoir sont susceptibles de protéger le lecteur contre les inconvénients d'un système imparfait.

3. Les essais religieux et philosophiques

Les rédacteurs du *Journal littéraire* appartiennent en majorité au groupe de réfugiés huguenots en Hollande qui prétendait retourner à la vraie religion en

²¹⁵ *JL, ibid.*, p. 105.

s'attachant plus étroitement aux textes de l'Écriture sainte et en prônant un esprit critique détaché des préjugés. On ne sera donc pas surpris que leur position influence le jugement qu'ils portent dans les domaines de la politique, de la théologie, de la philosophie des droits de l'homme et oriente également le processus de sélection des œuvres littéraires à recenser.

Comme leurs confrères jésuites et leurs prédécesseurs, les journalistes excluent de leur corpus les ouvrages où « l'on dogmatise en faveur de l'Irreligion »²¹⁶ et ceux qui peuvent corrompre les mœurs. Mais leur programme est moins exigeant que celui des *Mémoires de Trévoux* : ils admettent aussi bien les bons ouvrages que les ouvrages « médiocres » et « méchants »²¹⁷. Les journalistes affichent encore leur intention d'éviter les controverses religieuses, « à moins qu'elles ne soient intéressantes par des accessoires, qui les attachent à l'Histoire, ou à la Critique »²¹⁸, ce qui ouvre déjà une brèche dans cette restriction. D'après les articles publiés dans le périodique entre 1713 et 1722, plusieurs publications historiques et politiques avaient traité de questions théologiques et historiques comme l'avenir de l'Église anglicane dans la société anglaise. D'autre part, certains essais philosophiques avaient discuté de sujets liés à la religion comme les fondements du déisme et les idées des libres-penseurs²¹⁹.

Le journal rendra donc naturellement compte du second tome des *Discours Historiques, Critiques, Théologiques, & Moraux, sur les Evenemens les plus memorables du Vieux & du Nouveau Testament*, publiées par le pasteur Jacques Saurin en 1729. L'éloge qu'il fait du pyrrhonisme de l'auteur lui permet de poser le pour et le contre de chaque question discutée : « Qu'y a-t-il, en effet, de plus avantageux à la Religion, que la justesse d'Esprit de ceux qui l'examinent ; & de plus capable de contribuer à cette justesse, que de savoir suspendre son jugement, quand on n'a pas d'assez fortes raisons pour se déterminer ? »²²⁰

Le rédacteur insère dans son extrait une lettre de s'Gravesand adressée à Saurin au sujet du mouvement de la terre autour d'elle-même et autour du soleil. Cette lettre de seize pages, dans un article qui en totalise 38, discute des forces qui attirent les objets à

²¹⁶ *JL*, t. XX^e, 1^{re} partie, 1733, préface, p. 6.

²¹⁷ *JL*, *ibid.*, p. 6.

²¹⁸ *JL*, *ibid.*, p. 7.

²¹⁹ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 174.

la terre et de celles qui attachent les satellites et les planètes pendant qu'ils tournent autour du soleil ; elle présente aussi les lois de la vitesse décroissante des corps et les lois générales de mouvement qui régissent l'univers et rappelle que les dix-sept corps qui composent notre galaxie sont tous en mouvement excepté le soleil. Le journaliste passe donc habilement, et sans aucune transition, d'un texte religieux à des questions de physique. Il justifie cette insertion à la fin de la lettre de s'Gravesand en affirmant : « Nous en aurions donné l'abrégé si la chose avoit été possible. Mais quand il s'agit d'un Discours où la Brièveté & la Clarté Geometriques regnent également, extraire & copier sont précisément la même chose »²²¹.

Le rédacteur revient ensuite au sujet initial de son article et analyse quelques discours du père Saurin qu'il a choisis parce qu'ils ont « donné lieu à un grand nombre de Questions curieuses qui meritent d'être éclaircies »²²². Le quinzième discours traite, par exemple, de l'autorité d'un père sur ses enfants et de son pouvoir de condamner sa fille unique au célibat²²³. Il présente aussi une dissertation sur le mensonge : faut-il toujours parler conformément à la vérité ou le mensonge peut-il être parfois permis ? Alors que Saurin définissait le mensonge comme la violation d'un pacte conclu entre les hommes selon lequel ils doivent se dire la vérité, le journaliste expose les arguments pour et contre le mensonge avant de conclure sur une position relativisante :

Les Hommes considerez comme unis par les liens de la Nature, de la Societé, & de la Religion, se doivent la Communication de certaines Veritez. Mais l'engagement de communiquer la Verité en général est restreint à certaines Veritez particulières ; & je ne suis pas obligé d'instruire mon prochain de celles dont la connoissance seroit funeste à moi-même, ou au Peuple dont je suis membre²²⁴.

S'il est recommandable dans certains cas particuliers, le mensonge devient criminel lorsqu'on l'utilise pour induire en erreur. Dans un débat qui a longtemps divisé l'opinion des savants, le journaliste utilise un style conciliant et parle de tolérance²²⁵,

²²⁰ *JL*, t. XIV, 1^{re} partie, 1729, p. 108.

²²¹ *JL*, *ibid.*, p. 128-129.

²²² *JL*, *ibid.*, p. 129.

²²³ *JL*, *ibid.*, p. 129.

²²⁴ *JL*, *ibid.*, p. 138.

²²⁵ *JL*, *ibid.*, p. 136.

pour laisser finalement le dernier mot au lecteur : « En voilà assez pour mettre nos Lecteurs en état de juger du mérite de ce Volume ; ou, ce qui revient au même, pour leur faire souhaiter que le Volume suivant n'éprouve pas les mêmes Retardemens que celui dont nous venons de donner l'Extrait »²²⁶.

Le périodique s'attarde également sur les livres posthumes de savants connus. En 1733, il publie le premier commentaire sur les œuvres diverses du jésuite Hardouin²²⁷. Le rédacteur souligne sur un ton fort ironique la hardiesse et la nouveauté de ses paradoxes qui ont épuisé l'étonnement des savants habitués à attendre de sa plume des productions étranges. Toutefois, ce recueil des œuvres posthumes dépasse les autres, car il renverse toutes les idées sur lesquelles les savants fondent leurs thèses : « A l'entendre, des hommes dont ils respectoient les lumieres & la piété, étoient des Athées artificieux, qui, en feignant d'expliquer ou de défendre la Religion, lui portoient en secret des coups mortels »²²⁸.

Dans le second extrait en 1734, le rédacteur utilise le même ton pour qualifier l'auteur de « savant » et lui reproche de ranger les modernes parmi les athées²²⁹. Pour conserver l'impartialité de son propos, il laisse aux lecteurs le soin de juger la validité des accusations du père Hardouin et aux tenants des modernes celui de se défendre, ce qui ne l'empêche pas de noter l'in vraisemblance des affirmations du jésuite :

Si l'impiété de ces Savans étoit réelle, pourroit-on s'empêcher de leur attribuer la fourberie la plus insigne & l'hypocrisie la plus raffinée ? Mais nous ne prétendons point prendre parti. Nous avouons même que ces matières nous passent. C'est aux intéressés à se défendre, ce sera au Public à juger s'ils se seront bien défendus²³⁰.

À travers cette condamnation de Hardouin qui voyait partout une « cabale impie » et attaquait aussi bien les savants, Jansénius que les Modernes, c'est toute la compagnie de Jésus, voire l'Église catholique qui se trouve atteinte :

²²⁶ *JL, ibid.*, p. 144.

²²⁷ *JL*, t. XX, 1^{re} partie, 1733, p. 291.

²²⁸ *JL, ibid.*, p. 291.

²²⁹ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 19.

²³⁰ *JL, ibid.*, p. 20.

Par là il accorde gain de cause aux Adversaires de sa Compagnie, qui prétend que c'est fausement qu'ils se disent Augustiniens. Par là il souleve tout le Monde contre lui ; car il faut le contredire, ou avouer qu'on ne fait rien. Par là enfin, & c'est ce qui est encore plus fâcheux, il donne de violens soupçons contre l'Eglise, qui depuis quatre ou cinq siècles est ou seroit dans l'erreur à cet égard, contre tous les Savans, contre les Universitez dont les veilles & les travaux n'auroient abouti qu'à mettre en vogue les Destructeurs de la Religion de Jesus Christ [...]. Ce système est donc outré, il est dangereux, il est d'une témérité intolérable, il est absolument contre toute vraisemblance²³¹.

Malgré cette critique sévère, le journaliste reconnaît le mérite de l'auteur, qualifié de « savant » ; il loue ses œuvres précédentes qui ont contribué à lui valoir une réputation de travailleur studieux et d'« homme d'esprit ». Le rédacteur ne manque pas de faire allusion aux problèmes que les écrits du père Hardouin ont attiré aux jésuites en les accusant de vouloir mettre en cause les Anciens pour faire valoir et triompher leur doctrine. Tout en réaffirmant sa volonté de ne pas prendre parti mais de présenter au lecteur le pour et le contre, le rédacteur n'en présente pas moins le jésuite comme un esprit dérangé qui prétend avoir raison contre tout le monde :

Voilà le procès instruit. C'est un seul homme qui l'intente à tout l'univers. Les uns sont des Impies qui détruisent la Religion, lors même qu'ils en parlent le plus magnifiquement. Les autres sont des Ignorants & des Aveugles qui donnent grossièrement dans les pièges qu'on leur a tendus & qui cherchent de l'appui auprès de leurs plus grands Ennemis. Un homme qui attaque ainsi tout le monde peut-il avoir raison ? Est-il même digne qu'on l'écoute ? Il faut pourtant avouer que la hardiesse & la nouveauté de l'entreprise sont capables de picquer la curiosité des Savans²³².

Si la majorité des histoires sont fausses, si les médailles sont contrefaites et si les grandes œuvres grecques n'appartiennent pas aux auteurs auxquels on les attribue, l'*Énéide* ne serait pas de Virgile, les *Odes* et l'*Art poétique* ne seraient pas d'Horace. Le jésuite en arrive donc à condamner les écrivains les plus illustres et à détruire les faits historiques, géographiques et scientifiques les plus établis²³³. Le journaliste termine son second article sur ces mots : « C'est aux Savans à juger de la solidité de

²³¹ *JL, ibid.*, p. 23.

²³² *JL, ibid.*, p. 32.

²³³ *JL, ibid.*, p. 34-46.

ces observations, & des autres recherches & prétendus découvertes que nous avons indiquées »²³⁴.

Ce qui fait l'originalité du siècle des Lumières, c'est la conception selon laquelle la philosophie ne se limite pas à un secteur spécialisé : elle trouve sa place parmi les articles littéraires et scientifiques, pénètre dans les autres connaissances et fait corps avec elles²³⁵. Le périodique illustre bien la tendance du siècle²³⁶. On ne sera donc pas surpris que le *Journal littéraire* publie un article de 26 pages sur la *Théodicée* où Leibniz²³⁷ traite de nombreuses questions qui tiennent à la fois de la religion et de la philosophie et dont les débats demeurent inachevés : l'immortalité de l'âme, la foi, la liberté, l'origine du mal, la grâce et la prédestination. Le rédacteur fait l'éloge de l'auteur qu'il considère comme le plus distingué parmi les savants de son temps. Leibniz étonne le journaliste par sa correspondance abondante avec les bels esprits et par la liste de ses ouvrages, si longue qu'il est difficile de croire qu'ils soient sortis de la même plume :

Aucun genre d'érudition ne lui est échappé, &, contre ce qui arrive d'ordinaire, il s'est distingué dans chacun, comme s'il en avoit fait sa principale étude. Il savoit presque toutes les Langues. Les Mathématiques, la Philosophie, la Théologie, l'Histoire, la Jurisprudence n'ont rien eu d'obscur & d'embarrassé, qu'il n'ait pénétré & développé, & on peut dire qu'il n'est aucune de ces Sciences, où il n'ait fait d'heureuses découvertes²³⁸.

Dans l'introduction, le journaliste rappelle les découvertes de Leibniz et ses disputes avec Bayle sur la question du secours de la grâce dans la conversion et de son influence sur le comportement humain. Il rappelle que le philosophe agrmente son discours de quelques curiosités pour égayer une matière dont le sérieux pouvait rebuter²³⁹ et souligne qu'il a pris soin d'écrire l'ouvrage en français afin qu'il soit

²³⁴ *JL, ibid.*, p. 46.

²³⁵ Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 45.

²³⁶ Selon Jean de Viguierie, la religion « est encore la référence et le modèle d'une bonne partie de la réflexion philosophique et de la production littéraire. Elle est pour tous les artistes la principale source d'inspiration. Toute la pensée, tous les arts s'expriment à partir d'elle ou par rapport à elle » (*Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 1995, p. 102).

²³⁷ Précurseur des mathématiques modernes, Leibniz a inventé le calcul différentiel et infinitésimal.

²³⁸ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 166.

²³⁹ *JL, ibid.*, p. 175.

compris d'un public plus nombreux, notamment « ceux dont la dévotion a été ramenée aux cérémonies & dont la doctrine a été chargée de formules »²⁴⁰.

Le journaliste reconnaît le zèle et les bonnes intentions de Leibniz, mais critique ses idées en soutenant que la conversion de l'homme est tributaire de la grâce de Dieu : « l'homme ne contribue pas plus à sa conversion que la glace »²⁴¹. Selon le rédacteur, Leibniz identifie la « religion chrétienne » à la religion naturelle et affirme que Jésus-Christ a réussi à édifier en loi les principes des philosophes et rendu la religion des savants accessible au peuple ; il réduit la religion à des principes philosophiques et à des formalités. Le journaliste avance ensuite que Leibniz s'exprime et paraît penser comme les fameux auteurs accusés d'athéisme par le jésuite Hardouin ; il rappelle enfin que le célèbre philosophe est surnommé en Allemagne : « Leibnitz qui ne croit rien »²⁴².

En rendant compte d'ouvrages qui repensent le droit naturel et la morale, les journalistes réfléchissent sur les croyances religieuses et examinent les idées philosophiques modernes qui ébranlent leur règne²⁴³. Ils tentent de réhabiliter l'homme, souvent « minimisé »²⁴⁴ dans la culture catholique, mais ne s'occupent pas de querelles dogmatiques, car ils ne luttent pas contre les idées hérétiques comme leurs confrères jésuites. Ils s'attardent aussi aux questions de morale pour exprimer leur mécontentement contre l'immoralisme du pouvoir politique et la domination de la mentalité matérialiste en économie, en philosophie et en sciences²⁴⁵.

4. Les sciences

On retrouve encore Leibniz dans les articles sur la science, puisque ses théories s'ajoutent à celles de Newton et de Boerhaave pour concrétiser le progrès scientifique qui a lieu au début du XVIII^e siècle. Parallèlement à cette effervescence, le commerce et l'agriculture connaissent un essor, favorisant la montée sociale de la bourgeoisie qui

²⁴⁰ *JL, ibid.*, p. 175.

²⁴¹ *JL, ibid.*, p. 176.

²⁴² *JL, ibid.*, p. 177.

²⁴³ Le périodique analyse en particulier *Le Droit de la Nature et des Gens* du Baron de Puffendorf, traduit du latin par Jean Barbeyrac (*JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 305).

²⁴⁴ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 103.

²⁴⁵ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 558-559.

éprouve une aversion et une jalousie de plus en plus prononcée envers le clergé et la noblesse dont elle critique les privilèges.

La trace de ce bouillonnement se retrouve dans les articles scientifiques du *Journal littéraire* et existe en filigrane dans les divers comptes rendus. Les sujets scientifiques sont généralement plus présents dans les nouvelles littéraires que dans les comptes rendus. Le journal annonce les ouvrages de mathématiques du célèbre Bernard Lamy, les traités de géométrie de Rivard, les travaux de physique comme la cohérence des membres d'un corps, les fonctions du baromètre et du thermomètre, les études de médecine comme les maladies des nouveaux-nés, les poisons et les maladies communes.

Dans son analyse de l'*Essai sur les Erreurs populaires*, le rédacteur manifeste encore la fonction didactique du journal en mettant l'accent sur l'effort de vulgarisation, l'esprit humoristique et le style satirique de Brown²⁴⁶ qui traite de matières accessibles au lecteur non-connaisseur, mais dévoile du coup sa propre érudition :

On ne sauroit nier qu'il ne regne dans cet Ouvrage une érudition également variée & curieuse. Physique, Anatomie, Médecine, Géographie, Chronologie, Histoire, Antiquitez Sacrées ou Profanes, Mythologie, tout y entre, ou pour mieux dire, Monsieur *Brown* n'en a pris que de ces choses que chacun peut entendre avec une médiocre attention, & qu'il est agréable & utile d'entendre²⁴⁷.

Quand il aborde la recherche scientifique, le journaliste classe les procédures et les méthodes de recherche selon une hiérarchie fondée sur l'utilité des résultats obtenus : le vrai physicien doit d'abord s'attacher aux recherches qui ont pour objet la perfection des arts, la facilité de l'exécution, la sûreté des opérations. Le second rang appartient à celles qui se bornent à faire connaître la structure, la composition, le rapport des parties des corps organisés. Sans être toujours immédiatement utiles, ces connaissances sont dignes d'occuper une place dans l'esprit d'un honnête homme : « Pour ces recherches, qui n'ont point d'autre but que des découvertes de faits dont on ne peut tirer aucune connaissance ni pratique, ni speculative, je ne sai quel rang leur

²⁴⁶ Thomas Brown, poète anglais mort en 1704 dont les œuvres ont été publiées à Londres trois ans après sa mort. Il se fait de l'écriture un gagne-pain et publie des *Essais*, des *Satires*, des *Déclamations* et des *Lettres d'un mort à un vivant*, etc : voir *Grand Dict. universel du XIX^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1982, vol. II, deuxième partie, p. 1323.

²⁴⁷ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, 1734, p. 49.

donner. Je voudrais qu'elles n'en n'eussent point du tout & je ne puis m'empêcher de regretter le tems que des Savans distinguez y employent »²⁴⁸.

Les sciences naturelles intéressent particulièrement le journaliste qui rend compte de l'*Histoire naturelle du Ver de Mer*, par M. G. Sellius²⁴⁹, publié à Utrecht en 1733. Avant d'aborder le contenu du livre, le rédacteur le situe dans son contexte scientifique : il énumère les savants, français, italiens ou néerlandais, et les travaux déjà effectués sur le même sujet. Il présente ensuite diverses hypothèses scientifiques et résume les arguments des savants qui les réfutent ou les approuvent :

Ces Insectes [...], n'ayant point de communication visible entre eux, il est nécessaire pour la conservation de leur race, ou qu'ils s'accouplent par ces queues qu'ils poussent hors de leurs tuyaux, comme l'a conjecturé M. Rousset, ou que des vers de la même espèce, habitant dans la Mer, les remplacent par leurs œufs, comme M. Deslandes le soupçonne, ou enfin, qu'ils soient Androgynes & qu'ils puissent produire en eux mêmes leurs semblables. M. Sellius réfute les deux premières opinions, [...]»²⁵⁰.

Le rédacteur nous donne ainsi une idée de l'activité scientifique en Europe, des débats qui préoccupent les savants et de la divergence de leurs conjectures qui enrichit et incite les autres à réfléchir et à formuler de nouvelles hypothèses. Il examine minutieusement les nouvelles productions scientifiques et critiques qui semblent faibles ou boiteuses, comme dans le cas du remède que propose Sellius pour éviter les ravages du ver de mer : « Quel expédient reste-t-il donc ? C'est d'apaiser la colère de Dieu & d'opposer à ces Vers des Dignes revêtus de pierres de taille. Tel est, du moins, le conseil du savant & spirituel Monsieur Sellius »²⁵¹.

Les ouvrages scientifiques ne s'arrêtent pas seulement aux idées innovatrices des savants, mais s'intéressent également à leur vie. Lorsque le *Recueil des ouvrages de mathématique* de Bernard Lamy paraît à Amsterdam en 1734, le journaliste précise que la biographie de l'auteur, insérée dans le premier tome, est tirée d'un répertoire intitulé *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres*, ce qui prouve que la renommée du mathématicien est déjà consacrée dans le

²⁴⁸ JL, *ibid.*, p. 7-8.

²⁴⁹ JL, *ibid.*, 1734, p. 142.

²⁵⁰ JL, *ibid.*, p. 151.

²⁵¹ JL, *ibid.*, p. 155.

canon des « Lettres » dont il fait partie. Le succès de ses œuvres est corroboré par le nombre de rééditions : on en est à la septième²⁵².

Dans le catalogue des livres nouveaux, le chroniqueur salue avec beaucoup d'enthousiasme la naissance d'un journal spécialisé qui offre des extraits et des traductions de traités de physique²⁵³. Par ce geste, le périodique accorde une grande importance à la diffusion des connaissances scientifiques pour satisfaire la curiosité du lecteur, pour vanter le progrès humain et pour faire reculer les superstitions. Il remplit ainsi une fonction didactique auprès du public et valorise la méthode scientifique. Il note les nouveautés qu'apportent les savants dans leur domaine : « Une autre innovation de M. Dover dans la pratique de la Médecine, c'est l'usage où il est d'ordonner peu de remèdes »²⁵⁴.

Devant les réalisations des savants dans divers domaines des sciences de la santé et des sciences exactes, les comptes rendus du *Journal littéraire* manifestent un enthousiasme intellectuel et une volonté de faire régner le rationalisme scientifique et expérimental sur la philosophie, sur l'histoire et même sur les croyances religieuses. Les journalistes, en suivant ce schème idéologique, prônent le pluralisme culturel. L'image du savant à l'aise dans plusieurs branches du savoir constitue l'idéal intellectuel de l'époque, comme celle que nous transmettent les journalistes quand ils font l'éloge d'un historien, d'un philosophe ou d'un homme de lettres. Convaincus d'être des hommes éclairés, les savants s'assignent le devoir de vulgariser leurs « Lumières » pour faire régner l'égalité, la liberté, la tolérance et la bienfaisance dans la société du temps.

²⁵² *JL, ibid.*, p. 187.

²⁵³ *JL, ibid.*, p. 189.

²⁵⁴ *JL*, t. XXI, 2^e partie, 1734, p. 447.

Analyse quantitative du *Journal littéraire* en 1734

1. Les tables de matières

	Total	Litt	%	Hist	%	Sc/Art	%	Phil/Rel	%	Divers	%
T. 21 /1	14	5	36	3	21	2	14	3	21	1	7
T. 21 /2	14	3	21	4	29	2	14	3	21	2	14
T. 22 /1	10	1	10	4	40	0	0	4	40	1	10
Total	38	9	24	11	29	4	10,5	10	26	4	10,5

FIGURE 1

Répartition des sujets

	T. 21/1	T. 21/2	T. 22/1
Litt	5	3	1
Hist	3	4	4
Sc-Art	2	2	0
Phil-Rel	3	3	4
Divers	1	1	1

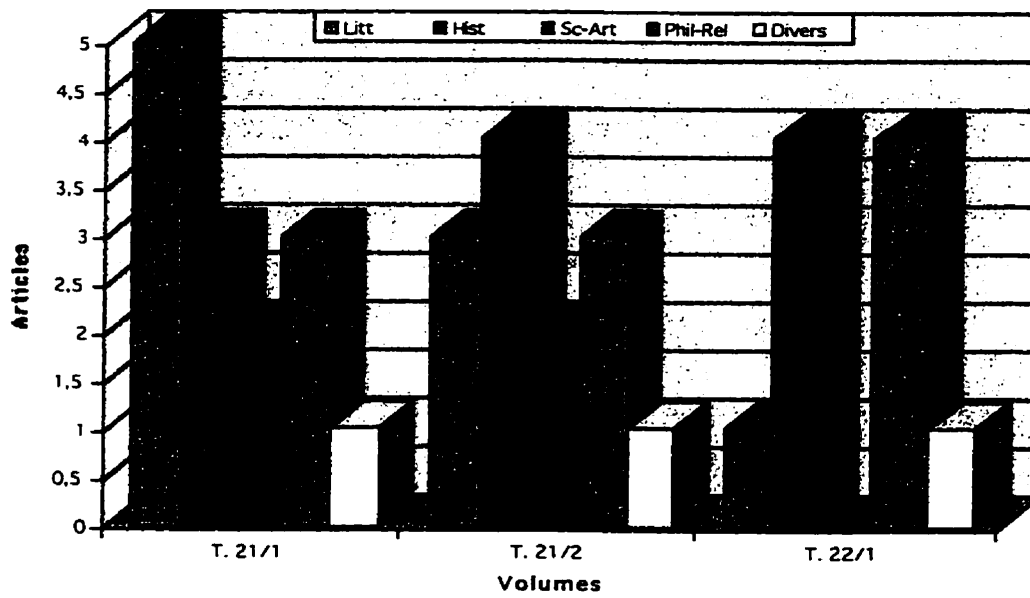


FIGURE 2

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Total	9	11	4	10	3

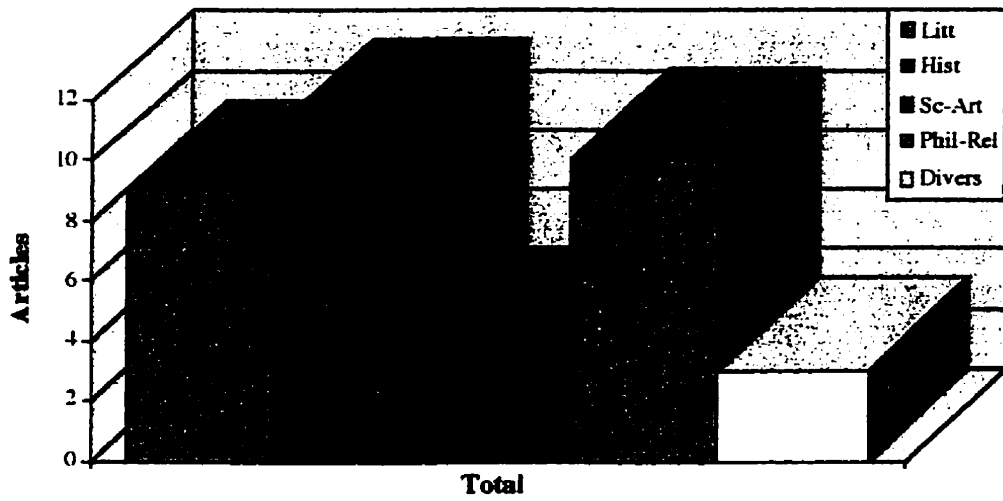
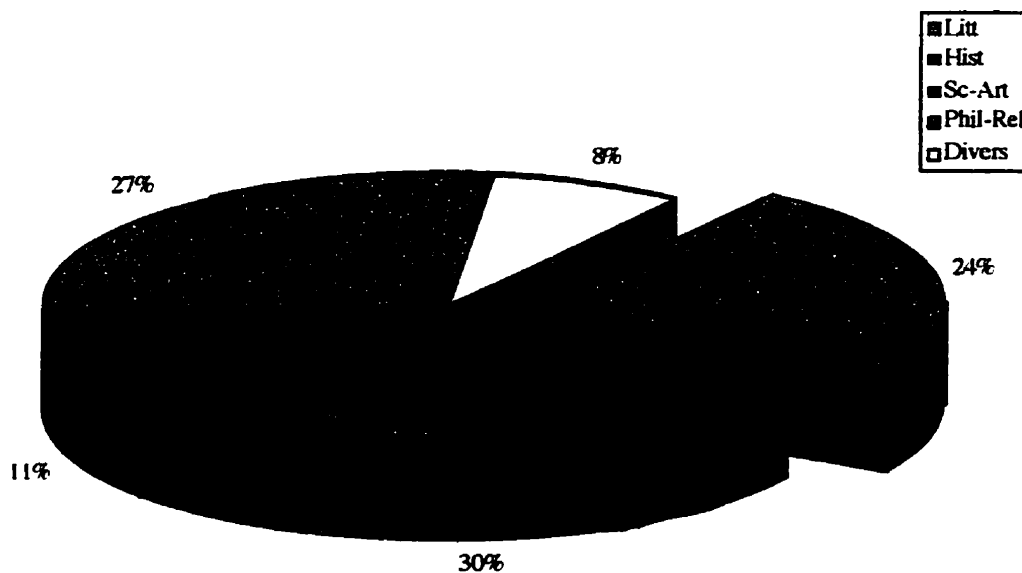


FIGURE 3

Proportion de littérature par rapport au total²⁵⁵

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
%	24	30	11	27	8



²⁵⁵ Un simple coup d'oeil nous permet de constater la nette domination de l'histoire dans le contenu du journal. Le catalogue des livres nouveaux a été classifié dans la case *Divers*. Un catalogue général des articles à la fin du tome XXI est beaucoup plus détaillé que celui de chaque partie puisqu'il incorpore, outre les articles proprement dits, les titres figurant dans le catalogue et les nouvelles littéraires.

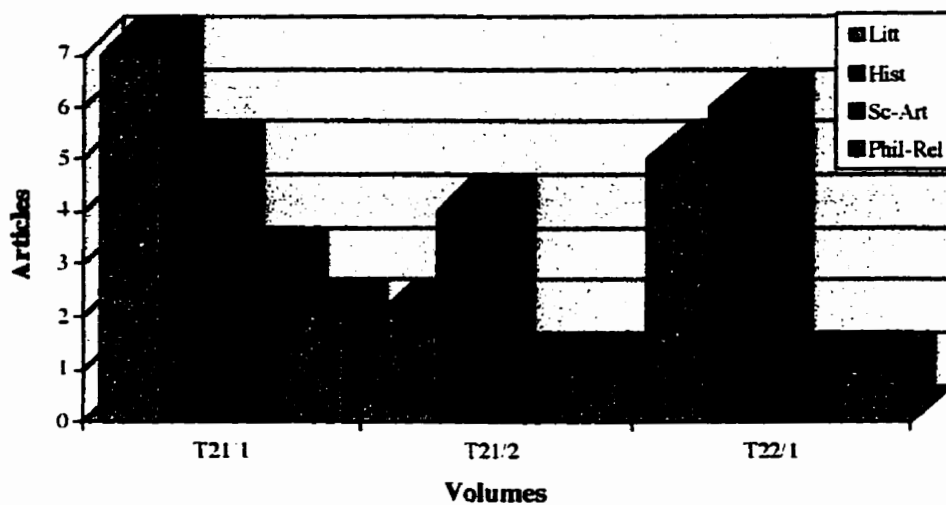
Catalogue des livres nouveaux

	Total	Litt	%	Hist	%	Sc/Art	%	Phil/Rel	%	Divers	%
T. 21/1	17	7	41	5	29	3	18	2	12	0	0
T. 21/2	8	2	25	4	50	1	13	1	12	0	0
T. 22/1	13	5	38	6	46	1	8	1	8	0	0
Total	38	14	37	15	40	5	13	4	10	0	0

FIGURE 4

Répartition des sujets dans le catalogue

	T21/1	T21/2	T22/1
Litt	7	2	5
Hist	5	4	6
Sc-Art	3	1	1
Phil-Rel	2	1	1



Le *Catalogue de livres nouveaux accompagné de quelques remarques*, placé à la fin du volume avant la rubrique des nouvelles littéraires, est généralement accompagné d'un commentaire synthétique qui traite de l'édition, du contexte, de l'auteur et du contenu du volume. Les articles sont numérotés en caractères romains et répartis suivant le sujet du livre en mathématique, physique, morale, histoire et politique, poésie et romans²⁵⁶, ou encore en médecine, politique, critique et œuvres mêlées²⁵⁷. Une même catégorie peut également renfermer trois matières aussi variées que la théologie, l'histoire, et le roman²⁵⁸. En 1734, ce catalogue empiète progressivement sur les nouvelles littéraires qui disparaissent de la première partie du vingt-deuxième tome²⁵⁹. Il faut convenir que les deux rubriques ont des contenus identiques, mais répartis différemment ; il s'agit dans les deux cas des publications toutes fraîches ou à venir, mais dans l'une elles sont rangées selon le pays dans lequel se fait l'édition ; dans l'autre selon le secteur du savoir, à l'instar de la table des matières des *Mémoires de Trévoux*.

Le catalogue des livres nouveaux du *Journal littéraire* ne peut être, à lui seul, représentatif du marché du livre européen et surtout néerlandais, mais il révèle des préférences qui portent sur l'histoire et la littérature. Dans le catalogue comme dans les analyses, les sciences pures ont une place congrue. Quant à la philosophie et aux matières religieuses, le journal, même s'il rend compte de bon nombre de livres, n'en annonce pas beaucoup pour ne pas ennuyer le lecteur. Suivant la même logique, les rédacteurs soignent le domaine littéraire dans le catalogue pour compenser sa faible fréquence dans les comptes rendus. Cette pratique peut aussi suggérer la place exiguë de la littérature dans l'esprit des lecteurs : il suffit d'annoncer rapidement la parution d'un roman sans lui consacrer trop d'espace dans le périodique. Seules les œuvres qui provoquent un débat ou une querelle littéraire sont analysées plus longuement.

La littérature occupe une place privilégiée dans la première partie du tome XXI. L'histoire, la philosophie et la religion sont à égalité dans les tomes XXI et XXII (première partie). Le nombre important d'articles consacrés à l'histoire et à la

²⁵⁶ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 186-215.

²⁵⁷ *JL*, t. XXI, 2^e partie, p. 445-462.

²⁵⁸ *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, p. 207-234.

philosophie dans la première partie du tome XXII, entraîne la disparition des articles scientifiques et une faible présence de la littérature. L'histoire, qui conserve un pourcentage stable dans le journal, constitue avec la philosophie le centre d'intérêt par excellence (30 %). Les sciences sont faiblement représentées dans le journal, mais leur concentration est constante dans les deux parties du tome XXI (deux articles dans chaque partie : 11 %).

Certaines publications historiques et politiques recensées traitent de prospective religieuse comme le statut éventuel de l'Église anglicane dans la société anglaise, alors que quelques essais philosophiques montrent un enlisement dans des débats théologico-politiques, comme dans le cas du déisme et de la libre pensée. Tout ceci rend les livres difficiles à classer pour le rédacteur qui doit jauger la matière dominante d'un ouvrage. La rubrique *Divers*, par sa présence même, suggère la grande variété des matières traitées.

Cette analyse quantitative prouve que les préoccupations du périodique sont moins axées sur l'actualité scientifique et littéraire que sur les grandes questions théologiques et philosophiques bouillonnantes, notamment celles qui sont censurées dans les médias publiés à Paris.

²⁵⁹ À la fin de la première partie du tome XXII, le journaliste écrit : « le manque de place nous oblige de réserver pour le volume suivant ce que nous avons dit de quelques Livres nouveaux & d'y renvoyer en même tems les Nouvelles Littéraires » (*JL*, t. XXII, 1^{re} partie, p. 234).

2. La longueur des articles

	Total	Litt	%	Hist	%	Sc-Art	%	Phil-Rel	%	Divers	%
T. 21/1	233	60	26	41	17	32	14	70	30	30	13
T. 21/2	249 ²⁶⁰	46	18	76	30,5	27	11	68	27	32	13
T. 22/1	236	10	4	91	39	0	0	106	45	29	12
Total	718	116	16	208	30	59	8	244	34	91	12

²⁶⁰ Ce total inclut la table générale du t. XXI.

FIGURE 5

Longueur des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
T. 21 /1	60	41	32	70	30
T. 21 /2	46	76	27	68	32
T. 22 /1	10	91	0	106	29

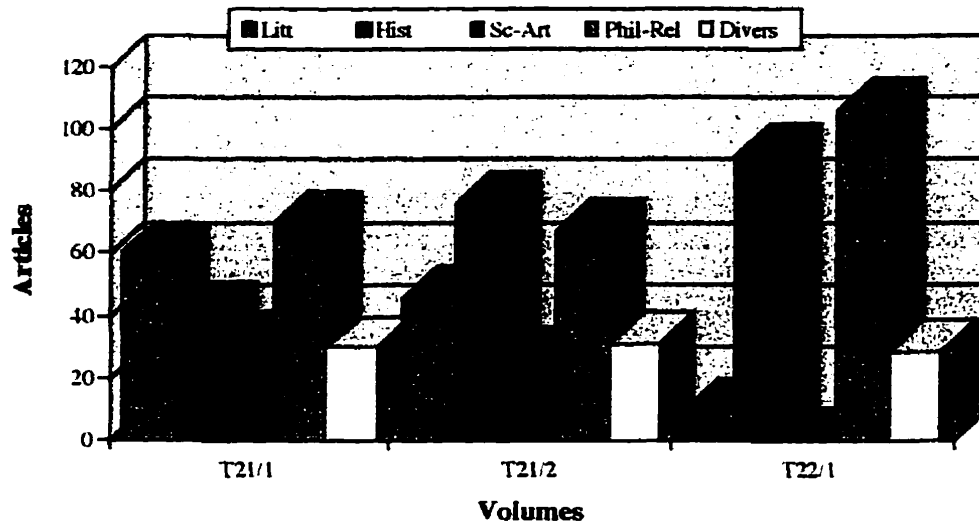


FIGURE 6

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
Total	116	208	59	244	91

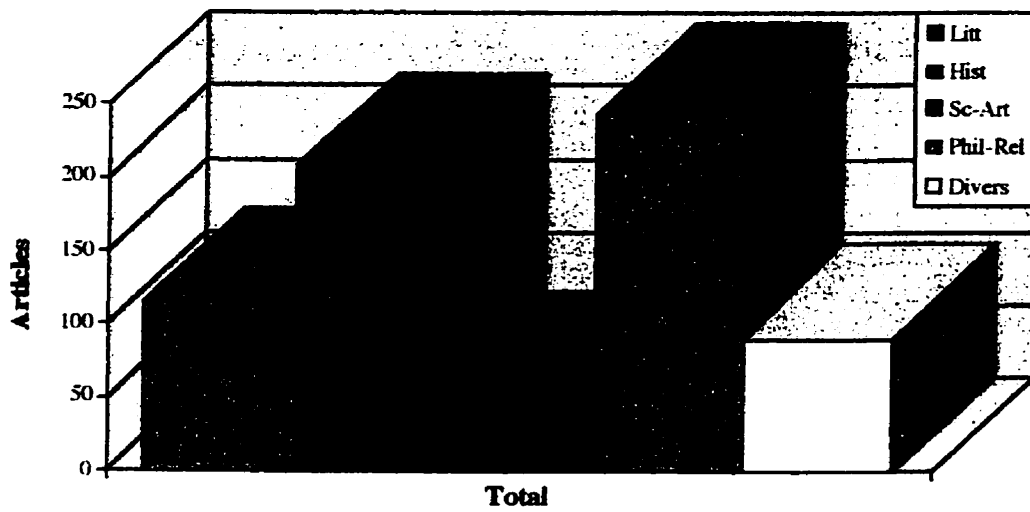
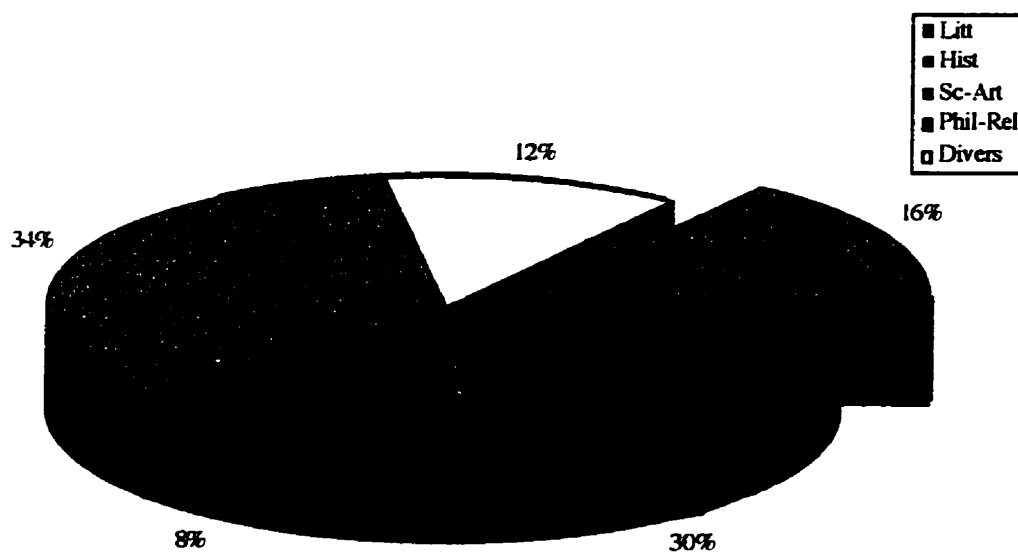


FIGURE 7

Proportion de la littérature par rapport au total²⁶¹

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel	Divers
%	16	30	8	34	12



²⁶¹ Les pages sont comptées sans la table des matières, ni les préliminaires : page de titre, avertissement, etc.

D'après les tableaux, la littérature occupe 14 pages en moyenne, l'histoire 19, les sciences et les arts 15, la philosophie et la religion 24. Les articles couvrent donc en moyenne 19 pages. Comme dans le cas des *Mémoires de Trévoux*, le format in-12 laisse 12,5 cm de longueur sur 7,5 cm de largeur. La numérotation des pages se poursuit à l'intérieur d'un même tome dans les deux parties. Les tables, les avertissements et les pages titres ne portent aucune pagination.

Le décompte de la longueur des articles permet de nuancer l'évaluation de la répartition par matières. L'histoire, qui dominait dans la répartition par matières, occupe 30 % des pages, cédant la première place à la philosophie et à la religion qui en couvrent 34 %. La littérature, bien qu'elle conserve la troisième place dans la répartition par sujets, n'occupe ici que 16 % des pages.

Les nouvelles littéraires

Formant une partie indépendante du *Journal littéraire*, les nouvelles littéraires, généralement situées à la fin de chaque volume, occupent une moyenne de 12 à 18 pages, mais peuvent disparaître complètement de certaines livraisons faute d'espace (t. XXII. 1^{re} partie), ou il peut atteindre 30 pages pour occuper environ 4 % de l'espace du journal. Le contenu des nouvelles est généralement uniforme : les dépêches font un survol concis des publications récentes ou à paraître sur le marché du livre en Angleterre, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse et en France. La majorité des annonces s'accompagnent d'un bref résumé du contenu des livres traduits en français ; elles donnent seulement une partie du titre original anglais, latin ou néerlandais et sont publiées dans leur forme intégrale, comme elles ont été reçues, avec de légères corrections par le rédacteur.

Le choix des sujets est tributaire des goûts du rédacteur en poste et du correspondant qui lui envoie les nouvelles. La première période (1713) manifeste une préférence pour la philologie et la politique, tandis que l'équipe de 1729 aborde surtout des questions relevant des mathématiques. Ces correspondances sont utiles parce qu'elles tiennent les journalistes au courant des nouveautés scientifiques et littéraires (en particulier, des nouvelles parutions ou des réimpressions de livres) et parce qu'elle permet de mieux évaluer l'évolution politique et littéraire de l'Europe du temps. Elles se

révèlent, au bout du compte, aussi profitables pour les lecteurs que pour les journalistes²⁶².

En parcourant les nouvelles littéraires en provenance d'Angleterre, on peut comprendre l'intérêt que porte le journaliste à la littérature anglaise, à ses génies et au caractère unique de son style. Il jette une lumière intense sur des hommes de lettres comme Alexander Pope, Joseph Addison et Richard Steele dont elle note le rôle crucial dans la société anglaise : elle estime que la meilleure société est celle qui emploie les membres de la République des lettres dans les positions-clé d'influence politique. Le rédacteur convient que la barrière de la langue empêche la propagation de la culture anglaise et empêche les lecteurs de comprendre leurs réalisations intellectuelles. Pour pallier cette difficulté, le correspondant dit vouloir publier de brefs essais en français touchant la littérature et la culture anglaises. La majorité de ces dissertations seront rédigées par Justus Van Effen après son retour du premier voyage en Angleterre²⁶³.

²⁶² Le journaliste annonce souvent des ouvrages d'une grande ampleur et prévoit analyser les volumes au fur et à mesure de leur parution. Quand le journaliste promet à la fin de son compte rendu d'en faire autant des tomes suivants, il recourt à une stratégie éditoriale rassurante qui assure un article sur le même sujet pour les prochains numéros. Cette manière de procéder tend un fil unificateur entre les différentes étapes du *Journal littéraire* et lui conserve une certaine uniformité du contenu : voir par exemple *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 156.

²⁶³ Joseph Almagor, *op. cit.*, p. 174-175.

Conclusion

De ce qui précède, nous pouvons déduire que le *Journal littéraire* a subi l'influence de la conjoncture politique et de l'évolution scientifique et philosophique européenne, comme en témoigne l'abondance des sujets philosophiques, religieux et historiques souvent censurés dans le royaume de France. Le ton ironique qu'ils utilisent pour critiquer les *Mémoires de Trévoux*, surtout en ce qui touche le père Hardouin, rappelle l'animosité persistante entre les jésuites et les protestants.

Un regard rétrospectif nous permet de remarquer, au sein du même journal, de nettes divergences d'opinion entre les rédacteurs des différentes époques. Bien que la critique des journalistes du début soit modérée, l'abandon des rédacteurs à deux reprises laisse le journal entre les mains de personnes moins expérimentées et passant pour belliqueuses, comme Beaumarchais. Au cours de la troisième phase, l'opinion des journalistes devient plus nuancée, surtout sur les questions qui touchent le théâtre et la poésie. Ils remettent en question la tradition littéraire et invitent à se libérer des clichés rigides du classicisme et de l'obligation des rimes en ce qui concerne l'épopée. Suggérant l'introduction de la prose dans la tragédie, ils avouent que les textes bibliques ne conviennent pas toujours à la scène et ne doivent pas constituer la seule source d'inspiration des poètes, que les récits sentimentaux prennent de l'importance et que la comédie, moins appréciée, acquiert progressivement ses lettres de noblesse²⁶⁴. Les admirateurs de Marivaux et de Madame de Gomez se réjouissent d'un langage naturel et d'une représentation réaliste, puisqu'elle confère au roman le prestige de l'illusion de réalité que l'on retrouve dans l'Histoire²⁶⁵. Par ailleurs, la position du *Journal littéraire* à l'égard du roman étonne. Ce genre décrié à l'époque attire progressivement l'attention des journalistes qui suivent de près en 1734 l'actualité romanesque et en rendent compte scrupuleusement. Ils accordent un intérêt particulier aux romans de mœurs et d'aventures, considérés comme un avatar du poème épique²⁶⁶.

²⁶⁴ Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 56.

²⁶⁵ Sur le rapport entre le roman et l'Histoire, voir Lenglet-Dufresnoy, *De l'usage des romans*, Genève, Slatkine, 1970, p. 53.

²⁶⁶ *JL*, t. XXI, 1^{re} partie, p. 158.

L'image de la presse se modifie à l'époque du *Journal littéraire* : les journalistes, en cherchant à écarter la responsabilité de déclencher des querelles par leurs comptes rendus, en atténuent le lien avec celles-ci. Une corrélation entre le traitement de l'information et l'imitation se met en place : l'effet d'entraînement des médias, le battage publicitaire, constitue une preuve importante du pouvoir intellectuel de la presse. Le *Journal littéraire* a bien investi ce pouvoir dans la mesure où il a créé un réseau d'information audacieux et complémentaire à celui qui se trouve à Paris sous la tutelle du pouvoir royal. Cette complémentarité a assuré au périodique une clientèle française importante, malgré les contraintes des droits de diffusion. De même, la présence des rédacteurs du journal à l'extérieur de la France leur permet de dresser une comparaison entre Français et Anglais en matière de style et de littérature et de juger de manière différente les événements qui se produisent dans les deux pays.

Dans cette esquisse de l'orientation du *Journal littéraire*, notamment en 1734, nous pouvons comprendre que l'existence saccadée de ce périodique n'a pas nui à son prestige lors de sa parution ni dans les années suivantes. L'analyse de contenu révèle deux éléments fréquents, semble-t-il, dans les journaux de l'époque : l'enchevêtrement des disciplines dont les frontières ne sont pas aussi étanches qu'aujourd'hui et la multiplicité des sujets traités dans un même article, ce qui rend aléatoire la classification d'après le titre.

La distinction devient donc difficile à établir entre l'homme de lettres créateur et l'homme de lettres critique, entre la production littéraire et la réflexion sur cette production. Seule s'affirme la différence entre les travailleurs intellectuels qui se consacrent à la réflexion, et ceux qui exercent une profession manuelle ou qui font appel à l'expérience. Paul Bénichou affirme qu'« homme de lettres » est synonyme d'« intellectuel »²⁶⁷. Ainsi le *Journal littéraire* contribue, suivant notre analyse, à confirmer notre hypothèse liminaire selon laquelle la littérature forme une entité vague et globalisante qui ne se limite point à la création esthétique et imaginaire, mais couvre tout le champ du savoir.

²⁶⁷ Paul Bénichou, *Le sacre de l'écrivain, 1750-1830 : essai sur l'avènement du pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Corti, 1973, p. 23.

CHAPITRE 4

Le Journal étranger en 1762

Le profil de la presse littéraire de langue française se complète par l'analyse d'un troisième périodique, né après 1750. Nous avons choisi ce journal en raison de son caractère particulier, différent des deux autres : d'une part, il est issu d'une volonté de cosmopolitisme littéraire¹ et, de l'autre, ses rédacteurs sont, à l'opposé des directeurs des *Mémoires* et du *Journal littéraire*, de fervents disciples des Encyclopédistes. Les idées des hommes de lettres et des philosophes « éclairés » auront un impact indéniable sur la ligne de conduite générale du périodique puisqu'ils iront jusqu'à en déterminer le directeur. Nous commencerons notre étude par un bref aperçu historique du journal, de ses conditions de production et de ses directeurs, pour ensuite nous concentrer sur le contenu de l'année 1762, dernière année de publication. L'analyse vise à découvrir la part de la littérature dans le journal et sa définition dans l'esprit des journalistes chargés de la rédaction. Nous apporterons ainsi les dernières retouches au portrait de la presse littéraire et tenterons d'en déduire le concept de « littérature » dans la mentalité des intellectuels du siècle des Lumières.

L'histoire du *Journal étranger*

Le *Journal étranger* voit le jour en avril 1754 à Paris², dix-huit mois après la demande de privilège pour un mensuel que soumet Ignace Hugary de La Marche-Courmont à Malesherbes, directeur de la Librairie. En raison de problèmes financiers un an avant la première publication, l'éditeur cède le projet à Drouin de Courcelle qui confie la rédaction de la préface à Grimm et à Rousseau, afin de « donner plus d'éclat à ce nouveau journal »³.

Spécialisé dans la « littérature » étrangère, c'est-à-dire produite dans les pays et les cultures autres que la France, le nouveau journal se lance sur une piste qui le rend unique en son genre, malgré l'affluence des périodiques dans la seconde moitié du

¹ Jean Sgard qualifie ce journal d'« essentiellement littéraire » (« Les souscripteurs du *Journal étranger* », *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'ancien régime*, p. 94).

² Il est publié chez Durand, rue Saint-Jacques.

³ Marie-Rose de Labriolle, « *Journal Étranger* », *Dict. des journaux*, vol. II, p. 675.

XVIII^e siècle⁴. Dès sa naissance, il fait face à des problèmes matériels et gestionnels. Les problèmes matériels viennent de la difficulté d'accès aux livres étrangers, du nombre réduit de correspondants compétents et de la carence de bons traducteurs⁵ ; pour la gestion, le journal passe entre les mains de quatre éditeurs différents et de sept directeurs successifs sans toutefois changer de nature⁶.

La direction du journal est confiée tour à tour à des intellectuels qui essaient d'aviver l'entreprise en y mettant leur propre touche, mais ne tardent pas à renoncer devant l'ampleur des tâches et des complications éditoriales. Malgré cette instabilité, le journal acquiert la renommée grâce aux célébrités qui s'en chargent comme l'abbé Prévost, Grimm et Fréron, ou à une aide indirecte comme celle de Diderot, de Suard et de Turgot. Le rôle de certains n'est pas toujours bien défini : si Grimm rédige l'ébauche du discours préliminaire du journal, la part de Rousseau — aussi bien dans la préface que dans l'orientation du journal — reste encore à éclaircir. Ces deux écrivains semblent s'être rapidement désintéressés de l'entreprise à cause des conflits entre les associés⁷.

Entre 1754 et 1758, six directeurs se succèdent à la tête du journal. Grimm⁸, Vincent-François Toussaint⁹, l'abbé Prévost¹⁰, Elie Fréron¹¹, Alexandre Deleyre¹² et Anne-Gabriel Meusnier de Querlon¹³. La courte durée de leur mandat (quatre mois à un an) ne permet à aucun d'entre eux de donner des fondements solides au journal, ni d'imposer une méthode critique des ouvrages recensés. Abordons un à un les

⁴ Les journalistes se plaignent à maintes reprises de cette affluence de journaux. L'abbé Arnaud l'attribue à un phénomène global de prolifération littéraire : « Au milieu de tant d'Ouvrages multipliés, la plupart sans objet & sans utilité, quelquefois même à la honte du cœur & de l'esprit humain, comment les Journaux seroient-ils le seul genre de Littérature dont on n'abuseroit pas ? » (*JE*, janvier 1760, p. vj).

⁵ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire du cosmopolitisme littéraire », p. 783-784.

⁶ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 97.

⁷ Marie-Rose de Labriolle, « *Journal Étranger* », p. 675.

⁸ Il est directeur de janvier à juin 1754.

⁹ Son mandat se prolonge d'avril à août 1754.

¹⁰ Il s'occupe de la gestion entre janvier et juillet 1755.

¹¹ Dès septembre 1755, il dirige la rédaction et y demeure jusqu'en 1756.

¹² Septembre 1756 à mars 1757.

¹³ Avril 1757 à décembre 1758.

rédacteurs-en-chef de cette période afin de mieux comprendre les étapes que le périodique a traversées et les tendances idéologiques qui en ont orienté la rédaction.

Grimm¹⁴, intellectuel allemand, fait des études de littérature, d'histoire et de droit public à l'université de Leipzig entre 1742 et 1745. Il a joué un rôle littéraire important dans la société parisienne¹⁵ et est devenu l'un des journalistes les mieux informés de Paris grâce à ses amitiés¹⁶. Sa contribution au *Journal étranger* ne dépasse pas le lancement de l'entreprise à la suite de laquelle il vaque à d'autres occupations plus rentables. En 1773, il abandonne sa carrière de correspondant littéraire pour devenir diplomate et agent culturel de plusieurs cours d'Europe, mais son hostilité déclarée contre la Révolution lui fait perdre toute sa fortune.

Toussaint¹⁷ remplace Grimm à la tête du périodique en 1754, sans grand enthousiasme. Grimm se montre toutefois satisfait de sa présence qu'il juge sage.

¹⁴ Né en 1723, Grimm est fils d'un pasteur luthérien. Il publie en 1747 une thèse en latin sur l'empereur Maximilien I^{er}. Il occupe plusieurs postes distingués : précepteur d'un fils de Schönberg à Ratisbonne en 1745, secrétaire du comte de Friesen à Paris en 1749, secrétaire des commandements du duc d'Orléans en 1755 et ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha en 1769. Il devient baron à la cour de Vienne en 1772, accompagne Diderot en Russie l'année suivante où il devient membre de l'académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg et voyage en Italie, en Allemagne, en Suède et en Suisse. Ses convictions religieuses nées au milieu d'une famille protestante se sont rapidement ébranlées dès son arrivée à Paris. Se lançant de plain-pied dans la vie intellectuelle parisienne, Grimm prend part à certaines polémiques comme celle de 1753-1754 dans laquelle il s'engage, contre l'opéra français, pour la musique italienne. Il prend également parti pour les philosophes et surtout pour Diderot dans les grands débats de son temps ; il appuie l'*Encyclopédie* et s'engage dans l'affaire Calas : voir Jochen Schlobach, « Grimm, Frédéric Melchior (1723-1807) », *Dict. des journalistes*, p. 183.

¹⁵ Sa *Correspondance littéraire* constitue le chef-d'œuvre du genre. N'étant pas destinées à la publication, ces feuilles sont écrites en toute liberté des contraintes de la censure, de la politesse et du parti-pris (Jochen Schlobach, *op. cit.*, p. 184).

¹⁶ Il s'est lié avec Diderot, Galiani, d'Holbach, Helvétius et d'autres (Jochen Schlobach, *op. cit.*, p. 183).

¹⁷ Né en décembre 1715 à Paris, François-Vincent de Toussaint reçoit une éducation morale janséniste austère qui lui fait penser à embrasser l'état ecclésiastique, mais ne tarde pas à le rebuter. Il se marie deux fois après une courte période de veuvage et meurt en juin 1772, laissant deux filles et un fils. Il a une soit inassouvie pour les études et possède les langues anglaise et allemande. Après des études de droit et il devient avocat au Parlement de Paris à 26 ans, mais un malaise physique l'oblige de quitter cette carrière. Il travaille ensuite pour les libraires, s'associe à Diderot et Eydous pour la traduction du *Dictionnaire de médecine* du docteur James et collabore à l'*Encyclopédie* pour laquelle il rédige les articles de jurisprudence. En 1751, il est élu membre de l'Académie de Berlin en même temps que Diderot et Tronchin. Après une période consacrée à la traduction d'ouvrages anglais, Toussaint commence sa carrière journalistique en assumant la direction du *Journal étranger* en 1754. Son amour pour les lettres se manifeste dès l'âge de 17 ans ; il écrit ses *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse*, publié à Amsterdam en 1745, confisqué et vendu sous le manteau en France, car il racontait les événements de la cour de Louis XV sous l'affabulation d'une histoire orientale. Toussaint publie en 1748, sous le pseudonyme de Panage, un autre ouvrage provoquant intitulé les *Mœurs*. Condamné

instruit et diligent. Journalisme néophyte, Toussaint se heurte rapidement aux problèmes habituels comme l'insuffisance des livres étrangers, de traducteurs compétents et les conflits entre les directeurs. En novembre 1754, il démissionne à la suite d'une attaque des *Nouvelles ecclésiastiques* qui l'accusent de répandre dans le périodique des idées anti-religieuses provenant d'Angleterre et d'ailleurs. Ils lui attribuent faussement l'article « Autorité » de l'*Encyclopédie*¹⁸ qui contribue à faire supprimer celle-ci en 1754¹⁹. Toussaint laisse aux directeurs du *Journal étranger* le soin de répondre aux accusations non-fondées²⁰. Même s'il est resté peu de temps à la tête du journal, il y a laissé sa marque par la grande diversité des livres et des sujets issus des cultures anglaise, allemande, espagnole et italienne²¹.

Prévost²², qui prend la relève à partir de janvier 1755, s'acquitte brillamment de sa tâche. Sa direction donne un nouvel essor au journal qui devient très demandé : sa présence, assurant le cosmopolitisme du périodique, encourage les souscripteurs à renouveler leur abonnement et en attire de nouveaux²³. Il fait venir beaucoup de livres, choisit les correspondants et les spécialistes. Comme il l'avait fait précédemment, il ajoute une petite introduction aux articles qu'il retouche et remanie avant de les insérer dans le périodique. Mais il doit ralentir au bout de quelques mois en raison de ses

par la cour du Parlement de Paris comme blasphématoire et scandaleux, ce livre propose d'établir la religion naturelle sur la libération de l'homme des cultes extérieurs, des lois divines et humaines. La proscription du livre le rend extrêmement recherché et il se vendait très cher : voir Marie-Rose de Labriolle, « Toussaint, François-Vincent », *Dict. des journalistes*, p. 355-356.

¹⁸ Cet article vient de Diderot, comme l'attestent Deleyre et Grimm : voir Marie-Rose de Labriolle, *ibid.*, p. 356.

¹⁹ Le Conseil d'État allègue dans son arrêt de suppression que le *Dictionnaire* contenait des maximes tendant à détruire l'autorité royale et à encourager l'esprit de révolte : voir Marie-Rose de Labriolle, *ibid.*, p. 356.

²⁰ Marie-Rose de Labriolle, « *Journal étranger* », p. 675.

²¹ Marie-Rose de Labriolle, « Toussaint, François-Vincent », p. 356.

²² Prévost a reçu sa première formation chez les jésuites et fait son noviciat en 1717. Son itinéraire religieux est fait de fugues successives : il quitte l'habit jésuite en 1718, puis celui des bénédictins en 1728 avant de passer en Angleterre en qualité de protestant. Après un voyage en Europe pendant lequel il a vécu comme apostat, il revient en France, pressé par les difficultés financières, mais ébloui par l'ambiance de liberté en Angleterre et l'effervescence de l'imprimé en Hollande (Jean Sgard, « L'apostasie et la réhabilitation de Prévost », dans *L'abbé Prévost. Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, p. 14). En juin 1734, il obtient l'indult d'apostasie et cherche à se réconcilier avec les jésuites, mais ces derniers l'accusent de déisme dans ses romans. Lorsqu'il reprend son *Pour et Contre*, commencé en 1733, Prévost décide de se plier aux exigences de la censure, en sacrifiant sa vivacité et son indépendance et en s'alliant à tous les clans sans prendre parti. Opposé au dogmatisme, il se montre hostile à la *Bulle Unigenitus* et favorable aux Lumières. Il se liera d'amitié avec Voltaire, Rousseau et Thiériot.

multiples tâches : écriture romanesque, correction, édition et traduction²⁴. En 1755, Didot l'incite à quitter le *Journal étranger* pour se consacrer à l'*Histoire des voyages* qu'il a déjà entamée et laissée de côté tant le travail au journal l'absorbe. Il prend donc congé de ses lecteurs en août et présente son successeur Fréron. Quand il démissionne de la direction du *Journal étranger*, il se brouille avec Grimm et les Encyclopédistes²⁵.

Prévost se distingue parmi les journalistes par la polyvalence de ses occupations. Il pratique un style journalistique qui se rapproche de la critique littéraire et sociale et de l'observation philosophique générale à la manière de Marivaux, avec cette différence qu'il tend toujours à comparer entre les coutumes anglaises et françaises. « Son rôle de maître d'œuvre à la tête du *Pour et Contre*, du *Journal étranger* ou de l'*Histoire des voyages* se révélera irremplaçable »²⁶. Sa gestion révèle une volonté de modération, mais aussi de cosmopolitisme ; son expérience de la diffusion et du commerce du livre lui valent l'appellation de « financier du Parnasse »²⁷.

Fréron²⁸ dirige le journal en septembre 1755, sur la recommandation du libraire-imprimeur Michel Lambert ; il a déjà commencé à rédiger son *Année littéraire*, lancée en 1754²⁹. Il tient les rênes du périodique pendant un an et son empreinte s'y fait

²³ Jean Sgard, « Les souscripteurs du *Journal étranger* », p. 97.

²⁴ Jean Sgard, « Prévost, Antoine-François », *Dict. des journalistes*, p. 304.

²⁵ Jean Sgard, *ibid.*, p. 305.

²⁶ Jean Sgard, *ibid.*, p. 304.

²⁷ *JE*, avril 1755, p. 2.

²⁸ Né à Quimper en 1718, Élie-Catherine Fréron reçoit une éducation bilingue (français-breton) et fait ses études au collège de Quimper tenu par les jésuites. En 1734, il fait ses humanités au collège Louis-le-Grand, encouragé par les pères Bougeant, Brumoy et Porée qui lui apprennent la rhétorique. Novice à la fin de 1735, il devient professeur de cinquième au bout d'un an, mais demande d'être dispensé de ses vœux en 1739. Ardent défenseur du trône et de l'Église, Fréron s'oppose aux Philosophes et aux Encyclopédistes. Du point de vue littéraire, il est partisan du drame bourgeois, contre le théâtre de Marmontel ; il admire Voltaire et Crébillon père. Dans la querelle des Bouffons, il se déclare en faveur de la musique française. À ses débuts dans le journalisme, il collabore avec Desfontaines dans la rédaction des *Observations sur quelques écrits modernes* de 1739 à 1743. En 1745, il lance ensuite son premier périodique, *Les Lettres de la Comtesse XXX*, sans nom d'auteur, qui ne compte que 19 lettres jusqu'en janvier 1746. Ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, parues en 1749, sont rapidement interrompues à cause de sa critique ouverte des Philosophes. Diderot et d'Alembert s'opposent à sa nomination à l'académie de Berlin en 1754 : voir Paul Benhamou, « Fréron, Elie-Catherine », dans *Dict. des journalistes*, p. 162-163.

²⁹ Ce dernier périodique a survécu aux offensives des Philosophes grâce à la protection du roi de Pologne et de la reine : voir Paul Benhamou, *ibid.*, p. 163.

sentir. Doté d'un esprit réformateur³⁰, il apporte des modifications notables dont la suppression des quatre volumes surnuméraires trimestriels institués par ses prédécesseurs. Sa volonté de changer le cours et l'orientation du périodique se heurte rapidement à l'opposition de ses adversaires, les Philosophes³¹. Grâce à la collaboration du chevalier d'Arcq, le journal reçoit l'aide de plusieurs correspondants de mérite à travers l'Europe³². La difficulté de mener à bien deux périodiques en même temps et le peu d'affinité intellectuelle³³ avec les Encyclopédistes contribuent à la défaveur de Fréron qui sera démis de ses fonctions³⁴ en septembre 1756. Les Philosophes proposent comme remplaçant Alexandre Deleyre, ami de Diderot et de Rousseau.

Deleyre³⁵ avait déménagé à Paris en 1750 pour y poursuivre une carrière littéraire³⁶. Anti-jésuite, il affiche naïvement ses appartenances encyclopédiques et ses

³⁰ Paul Benhamou, *ibid.*, p. 162.

³¹ Fréron appartient au parti anti-philosophique. Installés à la tête du périodique dès son début, les philosophes se sentent contrariés de le voir choisir Coste d'Arnobat comme collaborateur : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 785. Fréron détermine toutefois le rôle du directeur d'un journal : « Toute entreprise, pour peu qu'elle ait de variété dans sa nature & dans sa forme, a besoin d'un Chef qui veille sans cesse à la fidélité de l'exécution » (*JE*, janvier 1755, p. v).

³² Le chevalier d'Arcq est connu dans le monde des lettres et chez les ministres de France à l'étranger : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 785.

³³ Fréron publie le 30 juin 1757 un article accusant Diderot de plagiat dans le *Fils naturel*. Il attaque les Encyclopédistes et leur œuvre dans l'*Année littéraire* au cours de la même année. Deux ans plus tard, il les accuse d'avoir volé à Réaumur les planches de l'*Encyclopédie*. On ne s'étonne donc pas que les Encyclopédistes ripostent en signant son renvoi du journal.

³⁴ La guerre qui éclate en 1756 rend les communications difficiles, ce qui décourage également Fréron. Pourtant, Marie-Rose de Labriolle affirme que les articles publiés sous sa direction sont parmi les plus documentés et les plus intéressants du périodique : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 785.

³⁵ Éduqué chez les jésuites de Bordeaux, Deleyre entre au noviciat à l'âge de quinze ans. À 22 ans, il quitte l'ordre, se consacre aux études de droit, mais ne tarde pas à découvrir qu'il n'est pas doué pour ce type d'études. Il quitte Bordeaux en 1750 espérant faire fortune en littérature à Paris. Le vrai succès de Deleyre se manifeste dans l'activité politique de son pays. Il a joué un rôle actif dans les élections aux États-Généraux à Bordeaux. Pendant la Révolution, il défend les droits des paysans et réclame des réformes en leur faveur. Il est ensuite élu député à la Constituante, vote la condamnation de Louis XVI, s'inspire de l'*Émile* pour élaborer le plan d'instruction générale des enfants de la République. Sous le Directoire, il devient surveillant des Écoles normales et membre de l'Institut national des Sciences et des Arts en 1796 : voir Marie-Rose de Labriolle, « Deleyre, Alexandre », *Dict. des journalistes*, p. 114.

³⁶ Montesquieu et le chevalier d'Arcq l'encouragent dans ses débuts littéraires ; Diderot l'invite à rédiger pour l'*Encyclopédie* les articles « Épingle » et « Fanatisme » ; cet article résume ses idées sur la religion et s'attaque à la superstition et au dogmatisme, mais a provoqué un retentissement et a gravement affecté sa réputation. Une amitié le lie à Diderot à partir de sa collaboration à

idées audacieuses³⁷. Rédacteur-en-chef en novembre 1756, il cherche à y faire régner le ton de la philosophie du temps³⁸ et à redonner un peu d'éclat au journal en demandant aux correspondants de composer un article brossant le portrait de l'actualité scientifique et littéraire de leurs pays. Il reçoit toujours la collaboration fructueuse du chevalier d'Arcq³⁹, mais il renonce rapidement à la tâche, lassé d'œuvrer sur un terrain qui le rebute⁴⁰. Deleyre n'a pas marqué l'histoire du *Journal étranger* car il n'a fait qu'y passer. On notera seulement que sa haine des jésuites a certainement infléchi le choix des articles ou le style critique adopté à une époque où l'ordre traversait une période difficile, peu avant son interdiction.

Meusnier de Querlon⁴¹, son successeur, est avocat à Paris, puis gardien des manuscrits de la Bibliothèque du Roi de 1727 à 1735. Dès le début de sa carrière d'avocat, il s'intéresse à la littérature et publie quelques articles dans le *Mercur*. À la tête du *Journal étranger* en avril 1757, il devient un directeur insouciant à cause des nombreuses tâches qu'il devait accomplir. Sa négligence se manifeste dans le peu d'exactitude et dans le report constant des volumes à paraître⁴². La mauvaise gestion des associés crée des complications, entraîne la révocation du privilège et la suppression du périodique en 1759.

l'*Encyclopédie*, mais elle débouche sur une rupture inexpliquée et définitive : voir Marie-Rose de Labriolle, *ibid.*, p. 114-115.

³⁷ Marie-Rose de Labriolle, « Deleyre, Alexandre », p. 115 et « *Journal étranger* », vol. II, p. 675.

³⁸ Dans la préface de son premier tome, Deleyre affirme que la science n'est plus confinée dans un moule de choses idéales, mais s'élargit pour intéresser tout le public : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 785.

³⁹ Le chevalier d'Arcq a notamment recruté des correspondants étrangers pour le journal et a entrepris des relations avec le Portugal : voir Marianne Couperus, *L'étude des périodiques anciens*, Paris, Nizet, 1972, p. 53.

⁴⁰ Marie-Rose de Labriolle, « Deleyre, Alexandre », p. 115.

⁴¹ Né en 1702 à Nantes, Anne-Gabriel Meusnier de Querlon y commence ses études et les continue à Paris où il est reçu avocat en 1723. De 1740 à 1775, il se consacre à ses activités de journaliste, d'éditeur, d'écrivain et de traducteur de latin. Homme simple et effacé, il ne s'est fait connaître que par ses œuvres (les *Dortoirs de Lacédémone*, 1740) et par son ouvrage critiqué : *Annonces de livres à acheter*. Il fait l'éloge de son ami l'abbé Prévost en tête du tome XVII de l'*Histoire des voyages*. Il donne des contributions anonymes au *Mercur* de 1723 à 1730, rédige partiellement la *Gazette de France* de 1752 à 1753. En 1758, il collabore au *Journal économique*. En 1752, il obtient le privilège des *Affiches de Provinces ou Petites affiches* qu'il rédige et publie pendant plus de 22 ans. Ce journal a été très répandu dans les cabinets de lecture : voir D. Deffain, E. Guillon et S. Desrues, « Querlon, Anne-Gabriel Meusnier de », *Dict. des journalistes*, p. 306.

Des coulisses du périodique et de la vie des directeurs se dégage une observation générale : éditeurs et directeurs espéraient réussir une entreprise financière solide et s'assurer un revenu satisfaisant ; mais dans leur course à la recherche de l'argent, leurs intérêts personnels concurrençaient ceux du journal qui faillit sombrer à plusieurs reprises⁴³. Un savant enthousiaste, l'abbé François Arnaud, reprendra le périodique pour le faire reparaître.

Le journal sous François Arnaud

En 1760, allant à l'encontre des nouvelles dispositions promulguées contre les privilèges exclusifs des journaux littéraires⁴⁴, Arnaud en demande un pour relancer le *Journal étranger* et provoque, de ce fait, un démêlé avec Malesherbes. Il sollicite alors la protection du Dauphin qui lui obtient de mettre la mention « privilège du roi » sur la page de titre à partir de février 1760⁴⁵ ; le *Journal étranger* renaît ainsi sans l'autorisation explicite de la Librairie. Sous la direction d'Arnaud⁴⁶, le périodique acquiert une certaine stabilité et, avec la collaboration des Encyclopédistes, il devient plus cosmopolite.

La vie professionnelle de l'abbé Arnaud est révélatrice de sa rigueur dans la direction du périodique et de sa capacité à poursuivre une carrière journalistique brillante. Ami des Philosophes et des artistes, helléniste et musicologue chevronné, il est reçu à la cour, dans les salons et dans les milieux les plus distingués de la société. Sa carrière journalistique commence par la direction du *Journal étranger* en 1760, rendue facile grâce à la collaboration de Suard. Élu membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres en 1762, il abandonne le *Journal étranger* pour

⁴² Chaque livraison paraissait avec l'avis d'annulation du privilège si le retard de publication dépassait les trois mois. En 1759, un arrêt promulgué le 21 juillet supprime le privilège exclusif des journaux littéraires : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Journal étranger* », vol. II, p. 675.

⁴³ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 783.

⁴⁴ Selon les nouvelles dispositions, les journaux littéraires n'ont droit qu'à une permission tacite et doivent payer une redevance au *Journal des Savants* : voir les articles de Marie-Rose de Labriolle, « *Journal étranger* », p. 675 et « Arnaud, François », *Dict. des journalistes*, p. 13.

⁴⁵ Marie-Rose de Labriolle, « Arnaud, François », p. 13.

⁴⁶ Éduqué chez les jésuites de Carpentras, Arnaud décide de prendre l'habit par goût des études plutôt que par conviction : il maîtrise rapidement les langues anciennes, le grec surtout, et les langues vivantes. Ordonné prêtre, il s'installe pour quelque temps dans sa ville natale puis déménage à Paris en 1753. Sa réputation d'homme de lettres est consacrée grâce à une *Lettre sur la musique* inspirée de celle de Jean-Jacques Rousseau : voir Marie-Rose de Labriolle, « Arnaud, François », p. 13.

lancer la *Gazette littéraire de l'Europe* qui ne paraît qu'en 1764. Deux ans plus tard, il passe à la *Gazette de France* qui requiert moins de travail⁴⁷. Obtenant une chaire à l'Académie française en 1771, il prononce un discours qui manifeste un intérêt pour les études de linguistique comparée⁴⁸. Il collabore à la rédaction du *Journal de Paris* en 1777 et lui fournit des articles jusqu'à sa mort en 1784.

En dirigeant le *Journal étranger*, l'abbé Arnaud s'attache à tenir les promesses du prospectus qu'il publie à la tête du numéro de 1760 : il s'interroge sur l'identité des auteurs et cherche à se former un jugement droit sur tous les livres sélectionnés. Sa critique périodique courageuse ne craint pas d'affronter tous les clans littéraires sans parti-pris. Sa qualité d'intermédiaire entre les auteurs et les libraires lui permet de leur transmettre les impressions et les exigences des lecteurs les plus vigilants. Sa popularité lui fournit d'excellents correspondants à l'étranger qui recherchent ses conseils et les lecteurs apprécient la diversité de ses connaissances ainsi que son ardeur à défendre les idées nouvelles⁴⁹. Les deux dernières années du *Journal étranger* jouissent donc d'une direction stable, reflétée dans le contenu comme nous le verrons dans l'analyse des articles de 1762. Mais le tempérament indolent de l'abbé Arnaud affecte la périodicité : les retards de publication qui augmentent graduellement jusqu'à atteindre six mois, provoquant son arrêt définitif en 1762.

Le journal traverse, somme toute, deux phases pendant lesquelles il est largement diffusé : sous la direction de Prévost⁵⁰ et sous celle de l'abbé Arnaud⁵¹. La

⁴⁷ Il perd son poste en 1770 à cause d'un conflit d'intérêts entre Choiseul et le duc d'Aiguillon. Lorsque le duc d'Aiguillon remplace Choiseul en 1770, il écarte tous les protégés de ce dernier : voir Marie-Rose de Labriolle, « Arnaud, François », p. 13.

⁴⁸ Son discours d'inauguration porte le titre : *Caractères des langues anciennes comparées avec la langue française*.

⁴⁹ Une querelle l'oppose pendant cinq ans à Marmontel sur la préférence de la musique allemande de Gluck à celle de Lulli, Rameau et la musique italienne. La guerre éclate lorsque Gluck est invité à Paris en 1774 pour écrire la musique de l'opéra *Iphigénie*. L'abbé Arnaud prend la défense de Gluck contre ses adversaires qui font venir Piccini pour réhabiliter la musique italienne. Il publiait ses critiques dans le *Journal de Paris* et Marmontel, picciniste zélé, répondait par des poèmes et des épigrammes sarcastiques contre le parti des Gluckistes (Marie-Rose de Labriolle, « Arnaud, François », p. 14). Notons que les indices de ce parti pris de la part d'Arnaud sont repérables dans le numéro du *JE* d'août 1762, où le rédacteur apprécie la musique de Gluck composée pour une fête théâtrale en langue italienne intitulée *Orphée & Eurydice* (*JE*, août 1762, p. 235).

⁵⁰ Son mandat va de novembre 1754 jusqu'en août 1755. Certains chercheurs tiennent que le *Journal étranger* suit les pas du *Pour et Contre* pour en continuer la tâche, c'est-à-dire présenter les publications littéraires et savantes à l'extérieur de la France (Marie-Rose de Labriolle, « le *Journal étranger* dans l'histoire du cosmopolitisme littéraire », p. 783).

brève notice biographique des directeurs du *Journal étranger* met en lumière des points communs qui les lient. Éduqués partiellement chez les jésuites, ils se trouvent réunis sous le même étendard religieux et possèdent le même bagage culturel⁵². Ils font ensuite des études de droit, de littérature, d'histoire et se passionnent pour les langues. Prévost et Grimm pratiquent l'enseignement et le journalisme⁵³ avant d'accéder au *Journal étranger*. Plusieurs d'entre eux occupent des postes diplomatiques et deviennent membres des académies les plus distinguées⁵⁴. Ils séjournent à l'étranger, ont des contacts avec les personnalités littéraires et philosophiques de l'Europe. Leur appartenance philosophique font d'eux de bons candidats pour la direction du journal, sauf dans le cas de Fréron. Chacun d'eux se distingue par son mandat et par ses efforts pour que les textes publiés soient conformes aux exigences initiales du journal.

La politique éditoriale

Pour mieux connaître la fondation et la renaissance du périodique, nous analyserons le premier éditorial, la préface de l'abbé Arnaud en 1760, et le jugement des *Mémoires de Trévoux* à son égard. Le contrat que signe La Marche, le premier propriétaire de l'entreprise, en février 1753, précise la forme et le contenu des articles⁵⁵. Tout d'abord, un lien de dépendance directe est instauré entre ce nouveau-né et le *Journal des savants*, l'organe officiel du pouvoir. Le choix des ouvrages à recenser dépendra des rédacteurs du *Journal des savants* qui sont obligés, s'ils se réservent certains ouvrages, d'en faire l'extrait dans l'espace de deux mois⁵⁶. Pour assurer la périodicité annoncée, les signataires s'entendent sur deux points : le premier

⁵¹ Il est directeur pendant la période de janvier 1760 à septembre 1762.

⁵² Même si les convictions de quelques-uns ont pris plus tard d'autres formes, cette formation, connue pour être typique de l'éducation philosophique, rattache les journalistes aux grands esprits du siècle comme Voltaire, Diderot et Montesquieu.

⁵³ Ceux qui avaient une expérience journalistique antérieure se sont brillamment acquittés de leur tâche au *JE*.

⁵⁴ L'appartenance à une académie confère à l'écrivain une légitimation de son statut et ses rapports avec les groupes de lettrés en Europe ajoutent à sa notoriété : « Le public donne un écho plus large à l'appréciation positive formulée par les spécialistes » : voir Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, éd. de Minuit, 1985, p. 166.

⁵⁵ Marie-Rose de Labriolle, « Conditions matérielles de la publication du *Journal étranger*. Raisons qui ont conduit Malesherbes à révoquer le privilège », dans Marianne Couperus, *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 77.

volume du périodique paraîtra dans moins d'un an ; pour les volumes suivants, le privilège sera annulé si la publication excède trois mois de retard.

Le contrat précise encore trois points importants : les articles devront être assez succints pour procurer chacun « une demie-heure de lecture »⁵⁷ ; les livres présentés dans le périodique sont ceux écrits en langue étrangère et non ceux publiés en pays étrangers⁵⁸ ; pour protéger leurs droits d'auteur, les rédacteurs s'engagent à obtenir le consentement des auteurs avant de les traduire⁵⁹.

Prenant connaissance de ce contrat, l'abbé Arnaud publie, à l'occasion de la relance du *Journal étranger* en 1760, un prospectus conforme expliquant sa méthode de travail et assignant au périodique la place qui lui revient⁶⁰ :

Si la lecture des Voyages, si la simple description des coutumes, des mœurs & des habillemens des Nations Etrangères a tant d'attraits pour la plupart des hommes, quel doit être le prix d'un Ouvrage destiné à faire connoître le tour d'esprit, l'état, la nature, le degré des connoissances & les mœurs intérieures des Nations sçavantes de l'Europe ! Les habiles gens, parmi les Grecs, passaient une grande partie de leur vie à voyager dans les Pays Etrangers, pour y puiser les connoissances dont ils venoient enrichir leur Patrie : nous n'avons plus besoin de nous expatrier pour obtenir les mêmes avantages⁶¹.

⁵⁶ Le contrat évite ainsi que le *Journal des savants* abuse de cette condition en monopolisant des livres sans pouvoir en rendre compte. Marie-Rose de Labriolle, « Conditions matérielles de la publication du *Journal étranger* », p. 77.

⁵⁷ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 77.

⁵⁸ Ce qui exclut les livres qui échappent à la censure française et se font publier à l'étranger. Cette condition ne sera pas toujours respectée.

⁵⁹ Le contrat du privilège dresse aussi les dépenses prévues pour le journal et son personnel : quinze correspondants dans les pays européens, un compositeur, six traducteurs chargés de traduire et de choisir les matériaux, deux copistes et quelques collaborateurs occasionnels nécessaires pour juger des ouvrages, comme un mathématicien, un géographe, un physicien et un médecin. L'estimation totale des frais monte à 32 200 livres par an, soit 2 683 livres par volume. Il est à noter que les dépenses réelles ont largement dépassé ces chiffres : voir Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 78-83.

⁶⁰ Dans sa préface de 1755, Prévost remarque : « Il faudrait gémir de la décadence des Lettres & déplorer ouvertement la perte du goût si l'on pouvait supposer que toute l'Europe n'eût point applaudi au plus beau dessein qu'on ait jamais formé pour la communication des Lumières humaines » (*JE*, janvier 1755, « préface », p. iii). L'abbé Arnaud le qualifie d'« interprète de l'Europe sçavante » (*JE*, janvier 1760, p. xxxj). Les *Mémoires de Trévoux* confirment qu'« en peu d'années un tel Journal deviendrait l'oracle de toute la République des Lettres » (*MT*, janvier 1762, vol. II, p. 379).

⁶¹ *JE*, janvier 1760, p. xxxj-xxxij.

Arnaud compare d'abord les langues anciennes et le français pour ensuite passer à l'histoire des langues modernes comme l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il finit par poser la question philosophique discutée à l'époque : « Pourquoi & comment la nation du monde, qui passe pour la plus légère & la plus curieuse de tout ce qui flatte l'imagination, a néanmoins créé & cultivé une langue prude, circonspecte, modeste, raisonnable, tranquille [...] ? »⁶². Le prospectus affirme également la volonté du directeur d'enrichir le journal des meilleures productions de la littérature grecque dont la langue possède un ton majestueux et une capacité d'exprimer de manière raisonnée les sciences et les arts⁶³. Ce tableau des langues révèle la volonté du directeur d'intégrer à la culture française une sorte de cosmopolitisme affranchi des idées reçues sur les cultures européennes comme le manque de goût chez les Allemands, la faiblesse de la littérature italienne contemporaine et l'intolérance des Espagnols⁶⁴. Mis en contact avec la production littéraire des pays étrangers, le lecteur finira par perdre ses préjugés et acquerra une vue plus relative des différentes cultures.

Arnaud présente ensuite les lignes directrices de son projet : le journal sera impartial, désintéressé, véridique ; il équilibrera blâmes et louanges ; il sera « fidèle » dans ses extraits et dans la recherche des nouveautés. Il promet aussi plus de variété et d'exactitude, éléments qui manquaient dans les volumes précédents, excepté ceux parus sous la direction de Prévost⁶⁵. L'abbé Arnaud se gardera bien de juger les productions étrangères selon les critères et les normes françaises, car il faut tenir compte du point de vue de l'auteur étranger, des conditions dans lesquelles il a vécu et voir les choses comme il les voit⁶⁶.

Malgré la multiplication des journaux dans les années 1760, le retour du *Journal étranger* est salué avec enthousiasme. Les jésuites de Trévoux s'empresent d'en rendre compte dans les *Mémoires* de janvier 1760 : la relance de l'entreprise, unique dans son domaine, constitue un gain pour la République des lettres puisqu'elle vise à rendre compte chaque mois de toute la littérature étrangère, formant à la longue

⁶² *MT*, janvier 1760, vol. II, p. 243.

⁶³ *JE*, janvier 1760, p. ix-x.

⁶⁴ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 786.

⁶⁵ Marie-Rose de Labriolle, *ibid.*, p. 784.

⁶⁶ « Nous serons donc toujours en garde contre cet esprit national qui veut tout ramener à notre goût » (*JE*, janvier 1760, p. xxxij).

« un recueil très précieux »⁶⁷. L'organe jésuite profite de ce compte rendu pour réaffirmer certains principes : toute entreprise journalistique doit être fondée sur une morale de probité, de sagesse et de zèle pour le bien public ; elle doit tabler aussi sur « un savoir fort étendu, une logique supérieure, un style éloigné de l'enflure & de la bassesse [...], plus proportionné aux manières de la conversation⁶⁸ qu'au ton de l'enseignement »⁶⁹. Approuvant les engagements de François Arnaud semblables à celles énoncées dans tout projet journalistique sérieux, le rédacteur jésuite conseille à son confrère de faire tout avec soin, de remplir sa tâche en temps voulu et de savoir capter l'attention des publics français et étrangers. Le lecteur cherche à s'amuser plutôt qu'à s'instruire en lisant un journal : « Les petites choses & sur-tout celles qui sont malignes, picquent & intéressent par préférence »⁷⁰. Le directeur d'un journal ne doit pas être aveuglé par l'éclat du succès ni penser d'abord au rendement financier⁷¹. Du reste, conclut le journaliste de Trévoux, le *Journal étranger* semble déjà promis au succès puisqu'il « se renouvelle sous la direction d'un bon Ecrivain & avec la collaboration de plusieurs hommes d'esprit »⁷².

En 1762, les nouvelles littéraires des *Mémoires de Trévoux* annoncent la réouverture de la souscription⁷³ au *Journal étranger*. Le rédacteur de Trévoux prend la défense de l'abbé Arnaud contre les attaques qu'il a essuyées depuis son accès à la direction :

⁶⁷ *MT*, janvier 1760, vol. II, p. 235.

⁶⁸ Les arts de la conversation jouent un rôle essentiel dans la manière dont se définit le style journalistique.

⁶⁹ Le journaliste de Trévoux reprend ici les idées centrales des *Mémoires de Trévoux* énoncées dans la préface et l'avertissement. Selon lui, quand un journaliste lance une nouvelle entreprise, il met en valeur son honnêteté, son savoir et sa qualité du « plus aimable littérateur du monde ». Les plaintes se multiplient toutefois contre ces journalistes dès les premières livraisons car les auteurs ne sont jamais entièrement satisfaits de la critique : « On ne raisonne point sur les pensées des autres, sans révolter leur amour propre, si on ne les approuve pas en tout ». Le journaliste se trouve donc dans une situation délicate, car, s'il approuve continuellement les idées de l'auteur, il devient un adulateur médiocre, et s'il ne fait que les rapporter, il risque d'ennuyer le lecteur (*MT*, janvier 1760, vol. II, p. 245-247).

⁷⁰ *MT*, janvier 1760, vol. II, p. 246.

⁷¹ Le journaliste met ses collègues en garde afin d'éviter les erreurs de leurs prédécesseurs comme les délais de publication et la préséance de l'intérêt financier personnel sur l'intérêt publique (*MT*, janvier 1760, vol. II, p. 248).

⁷² *MT*, janvier 1760, vol. II, p. 247.

⁷³ « La souscription de notre Journal Etranger est toujours de 24 liv. par an, & les non-Souscripteurs payeront le Volume 2 liv. 5 sols » (*MT*, janvier 1762, vol. II, p. 379).

Quelques personnes ont désiré pour ce Journal, plus de détails sur les matières de pur agrément. M. l'Abbé Arnaud répond fort bien à cette instance ; mais de plus, s'il avait pris le suffrage de tous les Savants de l'Europe, il ajouteroit que leur vœu général, incontestable & uniforme, est de voir un *Journal Etranger* qui soit instructif, exact, profond, & critique, qui ne redoute & n'omette aucune des matières qu'on estime les plus remplies d'érudition⁷⁴.

Reprenant le prospectus du *Journal étranger*, le rédacteur jésuite vante l'aptitude de l'abbé Arnaud à rendre compte des écrits de diverses nations⁷⁵ : « dans un commerce intime avec tous les idiômes de l'Europe »⁷⁶, il saura en extraire la quintessence pour l'offrir au lecteur français. Appréciant déjà, depuis le début du siècle, ce qui vient de l'Angleterre, ce dernier apprendra à reconnaître la valeur de ce qui s'éloigne du goût français pour saisir l'originalité des meilleurs ouvrages étrangers.

Le public

Le *Journal étranger* a connu un succès remarquable dès son lancement. Tiré à 2 000 exemplaires, il est très demandé dans les pays européens malgré ses échecs gestionnels répétés : on le trouve en Allemagne, en Italie et dans les grandes villes comme Londres, La Haye, Varsovie, Madrid et Lisbonne⁷⁷. La liste des 1521 souscripteurs que publie Prévost en avril 1755⁷⁸ offre des renseignements utiles sur la circulation et la clientèle du journal. Dans l'analyse de cette liste, Jean Sgard est frappé par le nombre important de dignitaires que le périodique a pu intégrer dans son lectorat⁷⁹ : « Toute la grande aristocratie française semble avoir tenu à manifester son intérêt pour une revue culturelle ; il est probable qu'elle s'intéressait aussi au caractère

⁷⁴ *MT*, janvier 1762, vol. II, p. 378-379.

⁷⁵ « Est-il une langue plus propre à faire connoître ces Ouvrages que la Langue Française ? Ce que la Latine obtint des conquêtes de ce Peuple immortel, [...] la Langue Française ne l'a-t-elle pas obtenu du consentement universel de l'Europe ? » (*JE*, janvier 1760, p. viij-ix).

⁷⁶ *MT*, janvier 1760, vol. II, p. 236.

⁷⁷ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire du cosmopolitisme littéraire », p. 786 ; voir aussi *JE*, janvier 1755, p. iv.

⁷⁸ La liste des souscripteurs est assez imprécise puisque les informations fournies par certains libraires sont incomplètes : voir Jean Sgard, « Les souscripteurs du *Journal étranger* », p. 89.

⁷⁹ Il énumère le roi, les familles d'Orléans, de Condé, de Conti, de La Marche, trois monarques étrangers, des ducs, des duchesses, des princes et des princesses : voir Jean Sgard *op. cit.*, p. 89.

cosmopolite du journal »⁸⁰. Outre des libraires, des abbés et des femmes de haute condition⁸¹, les jésuites figurent sur la liste des souscripteurs et suivent de près les interruptions et les rebondissements du périodique, encourageant les directeurs et faisant l'éloge de la matière et de la méthode de chacun.

Le journal a réussi à attirer l'attention des gens de commerce et de la diplomatie grâce aux promesses d'une information culturelle sur les grands pays européens. Ils y trouvent des renseignements concernant les marchés extérieurs, les coutumes et les mœurs des peuples les plus éloignés⁸². Ce même intérêt a gagné le personnel travaillant dans le domaine des finances, à Paris et en province⁸³. Les médecins, les militaires, les magistrats, les architectes et la plupart des grands écrivains du temps sont abonnés.

Les 45 volumes du périodique rassemblent une matière variée et divertissante où tous les aspects de la pensée sont représentés : essais scientifiques, études historiographiques, descriptions géographiques, relations de voyage en Nouvelle-France⁸⁴ ou en Palestine⁸⁵, œuvres littéraires marquantes de l'Europe, traductions des fables persanes de Saadi, etc⁸⁶. L'année 1762, la dernière dans la publication du *Journal étranger*, n'a vu paraître que neuf numéros, mais ils sont probablement les plus riches et les plus lus à l'époque. En procédant à l'analyse de contenu de cette année, nous tiendrons compte du décalage entre les engagements du prospectus et la pratique conditionnée par la disponibilité et le zèle du directeur, des correspondants et des traducteurs et par le nombre d'ouvrages étrangers accessibles.

⁸⁰ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 91.

⁸¹ On y voit les noms de Fontenelle, d'Alembert, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Helvétius, d'Holbach, etc. « La liste s'est grossie d'une infinité de noms, qui n'ont aucune ressemblance de son & d'origine ; & cette bizarre variété n'est pas moins propre que la nature de l'Ouvrage, à lui faire mériter en France, le titre de *Journal Etranger* » (*JE*, janvier 1755, p. iv).

⁸² « Depuis un siècle, les marchands ont trouvé dans les gazettes puis dans les revues une information précieuse ; leur intérêt pour une revue exclusivement littéraire n'en est pas moins remarquable » (Jean Sgard, *op. cit.*, p. 92).

⁸³ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 92.

⁸⁴ *JE*, avril 1762, p. 123 et mai 1762, p. 5.

⁸⁵ *JE*, juillet 1762, p. 183.

⁸⁶ Contre toute attente, l'intérêt n'est pas uniquement axé sur l'Europe, comme on l'a laissé entendre dans les recherches faites sur le périodique, mais s'étend jusqu'aux pays les plus lointains comme le Japon, présenté à travers une étude sur l'industrie du papier (*JE*, mars 1762, p. 109).

Le contenu du journal

1. Les Belles-Lettres

Le Journal étranger « nous apparaît comme le miroir de l'activité intellectuelle européenne au milieu du siècle »⁸⁷, écrit justement Marie-Rose de Labriolle. Le périodique s'attache à renforcer les échanges intellectuels entre la France et l'Angleterre, à renouer avec l'activité littéraire et scientifique allemande et italienne et à faire connaître la littérature espagnole, *terra incognita* pour les Français. Il ne s'agit pas d'offrir aux Français des modèles à imiter, mais d'élargir leur horizon et de leur faire connaître d'autres mentalités :

Nous ne croyons pas qu'il soit encore nécessaire de prévenir nos lecteurs qu'en rendant compte des ouvrages des nations étrangères, nous ne nous proposons que de faire connoître la tournure de leur esprit, & que nous sommes fort éloignés de partager leurs intérêts & leurs passions⁸⁸.

Soucieux de construire un échange à double sens entre la France et les pays étrangers, le journal ne présente pas seulement des comptes rendus des productions étrangères, il rapporte les jugements étrangers sur la littérature française, en traduisant par exemple des commentaires et des articles de journaux anglais sur les ouvrages français récents⁸⁹. On apprend ce que pensent les Anglais des œuvres de Voltaire, de Marmontel, de l'abbé Raynal et de Rousseau⁹⁰, car l'Angleterre reste toujours l'idole des Français qui admirent naïvement les productions littéraires de Richardson, Hamilton, Milton, Young et du philosophe Hume. En outre, les nouvelles littéraires anglaises sont nombreuses grâce à la présence d'excellents correspondants qui surveillent attentivement le bouillonnement intellectuel dans les îles.

Le périodique retrace l'évolution de la pensée allemande pour la réhabiliter en invitant des correspondants de mérite à faire l'état de la littérature germanique⁹¹. Il

⁸⁷ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 787.

⁸⁸ *JE*, janvier 1762, p. 223.

⁸⁹ *JE*, mai 1762, p. 216.

⁹⁰ *JE*, *ibid.*, p. 216.

⁹¹ L'Allemagne compte peu d'auteurs de valeur avant 1750 comme Rabener. Surnommé le Swift allemand, il plaît en France au moment où la satire sociale est à la mode, car ses satires peignent sur un ton amusant les mœurs de ses compatriotes : voir *JE*, mai 1762, p. 201.

consacre des articles aux écrivains qui jouent un rôle de premier plan dans le renouveau de la littérature de leur pays comme Gottsched, figure militante qui participe à de nombreuses polémiques et multiplie les travaux revendiquant la réforme de la langue allemande.

L'Italie littéraire du XVIII^e siècle a perdu son prestige de la Renaissance et ses auteurs se confinent dans des querelles littéraires stériles pour se déclarer pour ou contre Dante, Aristote, etc. Constatant le peu d'échanges littéraires avec l'Italie, le *Journal étranger*, notamment à partir de 1756, y trouve des correspondants de qualité comme l'abbé de Quercy, l'abbé Venuti et l'abbé Medoro de Rossi⁹².

La littérature espagnole est méprisée en France parce qu'elle est peu connue. L'Espagne rappelle aux Français les horreurs de l'Inquisition et, à ses auteurs, l'extravagance du baroque et la démesure dans l'expression et la pensée⁹³. Grâce aux efforts de Prévost, de Fréron et de Deleyre, le *Journal étranger* en donne une image plus réaliste. Mais en raison du manque de correspondants⁹⁴, l'espace alloué aux belles-lettres espagnoles se rétrécit progressivement jusqu'à sa disparition en 1762.

Le roman

Conçu comme un récit fictif des aventures merveilleuses ou vraisemblables, le roman traverse entre 1725 et 1760 une période de conflits ininterrompus dont le paroxysme correspond à l'arrêt de proscription du roman en 1737. Le genre romanesque, dans cette période de transition, et malgré une atmosphère littéraire hostile, subit des progrès notables et réussit à se tailler une place sur mesure dans le monde des lettres⁹⁵ : quand il inspire l'amour de la vertu et des bonnes mœurs, il est universellement apprécié des journalistes et des philosophes.

Le périodique souligne la différence du concept de « roman » entre Italiens et Français : les Italiens n'établissent aucune différence entre le roman et l'épopée, car

⁹² Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 791.

⁹³ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 794.

⁹⁴ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 795.

⁹⁵ Georges May, *Le dilemme du roman au XVIII^e siècle. Étude sur les rapports du roman et de la critique (1715-1761)*, Paris et New Haven (Connecticut), Presses Universitaires de France et Yale University Press, 1963, p. 6-11.

les deux genres imitent les mêmes modèles et utilisent les mêmes techniques. Le seul point qui les distingue, c'est la nature de l'action : le poème épique chante une seule action qui se ramifie, alors que le roman embrasse plusieurs actions de plusieurs personnages. Les Français réduisent ce genre aux seules fictions amoureuses en prose⁹⁶. Cette double définition rappelle qu'à la fin du siècle classique les critiques favorables au roman voulurent prouver la grandeur du genre en affirmant qu'il était né directement du poème épique⁹⁷.

Dans son *Éloge de Richardson*, Diderot semble reproduire le cliché moralisant du début du siècle en présentant le genre romanesque comme un « un tissu d'événemens chimériques & frivoles, dont la lecture étoit dangereuse pour le goût & pour les mœurs »⁹⁸. Mais cette formule rhétorique vise simplement à montrer la nouveauté des romans de Richardson « qui élèvent l'esprit, qui touchent l'ame, qui respirent partout l'amour du bien »⁹⁹. Ses romans moralisateurs ressemblent plutôt aux maximes de La Rochefoucault et aux essais de Montaigne, mais à la différence que ses leçons de morale sont mises en action. Le journaliste appuie ces louanges d'après sa lecture d'un exemplaire anglais de *Clarissa Harlowe* et convient de l'originalité et du génie de Richardson. Pour journaliste, ce romancier qui jouit d'une imagination forte et d'un cœur sensible, ne suit aucun des procédés froids et austères de la « méthode » qui freine l'esprit, mais laisse sa plume errer au gré de son imagination¹⁰⁰. En faisant l'éloge du réalisme de Richardson, Diderot critique indirectement l'abus du merveilleux dans les romans français contemporains :

Le monde où nous vivons est le lieu de sa scene ; le fond de son drame est vrai ; ses personnages ont toute la réalité possible ; ses caracteres sont pris du milieu de la société ; ses incidens sont dans les mœurs de toutes les nations policées ; les passions qu'il peint sont telles que je les éprouve en moi, ce sont les mêmes objets qui les émeuvent, elles ont l'énergie que je leur connois ; les traverses & les afflictions de ses

⁹⁶ *JE*, mars 1762, p. 120, 121.

⁹⁷ Georges May, *op. cit.*, p. 19.

⁹⁸ *JE*, janvier 1762, p. 7.

⁹⁹ *JE*, *ibid.*, p. 7.

¹⁰⁰ *JE*, *ibid.*, p. 6.

personnages sont de la nature qui me menacent sans cesse ; il me montre le cours général des choses qui m'environnent¹⁰¹.

Contrairement à la tendance générale du roman à cette époque, Richardson n'abuse pas de l'illusion romanesque, car il veut joindre l'utile à l'agréable : « Cet Auteur vous ramene sans cesse aux objets importants de la vie. Plus on le lit, plus on se plaît à le lire »¹⁰². En rejetant les usages et les procédés habituels du genre, l'auteur de *Paméla* se range parmi les avant-gardistes dont le mérite ne sera salué que dans les générations suivantes¹⁰³. Le journaliste répond à ceux qui reprochent à Richardson la multiplication des détails et la longueur des descriptions en reconnaissant que le romancier sort des sentiers battus qui insistent sur l'élégance et la concision¹⁰⁴. Ces reproches n'étonnent guère le journaliste, car le mode de vie anglais laisse peu de temps aux activités intellectuelles comme la lecture. Il invite ironiquement cette catégorie de lecteurs à lire rapidement le roman pour arriver au dénouement :

Chez un peuple entraîné par mille distractions, où le jour n'a pas assez de ses 24 heures pour les amusemens dont il s'est accoutumé de les remplir, les livres de Richardson doivent paroître longs. C'est par la même raison que ce peuple n'a déjà plus d'Opera, & qu'incessamment on ne jouera sur ses autres théâtres que des scenes détachées de Comédie & de Tragédie¹⁰⁵.

Dans les assemblées éclairées, par contre, la lecture des romans de Richardson fait l'objet de discussions générales sur le goût et la morale.

Ce commentaire a mené l'abbé Arnaud à réfléchir sur les techniques romanesques : il trouve que l'incitation à la vertu ne doit pas se faire par la peinture d'un personnage parfait et irréel ou d'une vertu inaccessible, mais par la présentation des faiblesses humaines dans des tableaux simples, naturels et ingénieux des événements de la vie. Les auteurs qui écrivent un bon roman sont ceux qui, sans mettre la vertu hors de portée, la peignent peu austère, au milieu des passions où l'on

¹⁰¹ *JE*, *ibid.*, p. 9-10.

¹⁰² *JE*, *ibid.*, p. 11.

¹⁰³ *JE*, *ibid.*, p. 15.

¹⁰⁴ Georges May, *op. cit.*, p. 7.

¹⁰⁵ *JE*, janvier 1762, p. 15-16.

peut succomber et s'en repentir, pour conduire finalement les hommes à l'amour du bien¹⁰⁶.

Dans le même ordre de réflexions, Diderot et Arnaud s'interrogent sur le roman qui cherche à s'approprier une partie du prestige de l'histoire. Diderot établit un parallèle entre le roman et l'histoire que l'abbé Arnaud reprendra dans son compte rendu de l'*Éloge*. L'histoire peint quelques individus alors que le roman peint l'espèce humaine ; l'histoire attribue à quelques individus ce qu'ils n'ont ni dit ni fait, tandis que le roman présente des actes issus de la société réelle. L'histoire n'embrasse qu'une portion de la durée et un point de la surface du globe, tandis que le roman peint des caractères de tous les temps et de tous les lieux ; le roman puise ses idées et ses principes dans le cœur humain. « Sous ce point de vue j'oserais dire que souvent l'Histoire est un mauvais roman » et le roman une bonne histoire, écrit Arnaud¹⁰⁷. Cette réflexion sur l'utilité du roman rappelle de vieux débats touchant la supériorité du roman historique sur l'histoire¹⁰⁸.

Dans un autre article, le journaliste nous apprend que la traduction en français de *Clarisse* par Prévost a subi quelques modifications : le traducteur a supprimé quelques passages afin d'abrégé les descriptions. Condamnant cette pratique qui pourrait satisfaire certains lecteurs¹⁰⁹, le journaliste traduit un morceau attendrissant omis par Prévost : la description de la mort de Clarisse¹¹⁰. L'émotion contenue dans le texte devrait toucher le lecteur instruit aussi bien que l'ignorant ; le premier, connaissant le détail de l'histoire, saura apprécier cette partie à sa juste valeur, alors que le second, ému de la force du tableau, verra son cœur « vibrer » avec ses détails : « Les discours seront différents, mais l'émotion sera la même, & l'Artiste sera peut-être plus flatté de l'éloge de l'ignorant »¹¹¹.

¹⁰⁶ Chevalier de Jaucourt, « roman », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, réimpression de Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart, 1967, t. XIV, p. 341-342.

¹⁰⁷ *JE*, janvier 1762, p. 25.

¹⁰⁸ Georges May, *op. cit.*, p. 141.

¹⁰⁹ « ce n'est pas pour ces âmes frivoles & froides que sont faits les tableaux pathétiques » (*JE*, mars 1762, p. 6).

¹¹⁰ *JE*, mars 1762, p. 9.

¹¹¹ *JE*, *ibid.*, p. 8.

Pour le journaliste, Richardson est devenu le symbole de la littérature anglaise, plus important que le philosophe Hume¹¹². Avec cette vague richardsonienne qui favorisera aussi Rousseau, le roman moralisateur anglais deviendra un point de repère dans l'histoire littéraire du siècle, dans la mesure où il contribuera au développement du roman de mœurs en l'orientant vers un sentimentalisme qui, pour mieux servir la vertu, libère les passions et les émotions de la répression de la raison¹¹³. Cette liberté fait s'épanouir la notion de morale naturelle, utilisée comme une sorte de mot de passe magique pour envelopper à peu près n'importe quelle marchandise¹¹⁴.

Cherchant à préciser des notions flottantes comme « morale » et « nature », le *Journal étranger* publie un article consacré au roman de chevalerie¹¹⁵ anglais intitulé *Lettres sur la chevalerie et le roman* et mettant en parallèle les mœurs grecques et gothiques. Cadre fictif, la forme épistolaire employée ici permet à l'auteur du roman de trouver une explication historique aux caractères chevaleresques que représentent les romanciers gothiques du XVI^e siècle. Le journaliste suit minutieusement les idées de l'auteur et semble les approuver. L'auteur laisse entendre que les chevaliers peints dans les romans reflètent les traits des vrais chevaliers¹¹⁶.

Le journaliste reprend la comparaison de l'auteur entre les héros des romans « chevaleresques » et ceux des œuvres épiques grecques pour les mettre en rapport avec l'organisation sociale contemporaine. Partant du principe selon lequel le roman est un reflet de la société, il compare le contexte socio-historique dans lequel se sont épanouis les deux genres. Entre les mœurs héroïques de la Grèce antique du temps d'Homère et les mœurs gothiques de l'Europe déchirée par le système féodal¹¹⁷, il existe des points communs comme l'enthousiasme qui anime les chevaliers et les héros pour la victoire sur les géants et les sauvages qui représentent les seigneurs féodaux et

¹¹² *JE*, janvier 1762, p. 28.

¹¹³ Georges May, *op. cit.*, p. 252.

¹¹⁴ Georges May, *op. cit.*, p. 250. May examine en détails la crise du roman entre 1725 et 1760, de l'interdiction du roman en 1737 à la stérilisation de son contenu à cause de la recherche constante d'une nature morale épurée.

¹¹⁵ *JE*, juin 1762, p. 5.

¹¹⁶ Les chevaliers font partie d'une institution militaire formée sous le système féodal caractérisé par des guerres successives entre les suzerains et les vassaux des fiefs. Les religieux voulaient bénéficier de la protection de cette institution, notamment en Espagne où les conflits religieux se multiplient : voir *JE*, juin 1762, p. 10.

¹¹⁷ *JE*, juin 1762, p. 12.

les vassaux connus pour leur violence et leur brutalité. Aux objections selon lesquelles les héros épiques et les chevaliers sont très éloignés par la religion et la galanterie, le rédacteur répond que « le caractère religieux du Chevalier étoit le produit accidentel des mœurs du tems, & non l'effet naturel de leur condition civile »¹¹⁸ et que le culte rendu aux dames par les chevaliers s'explique par les avantages dont les femmes jouissaient dans la constitution féodale par laquelle elles étoient admissibles à la succession des fiefs au même titre que les hommes.

Dans une rapide comparaison des fictions grecque et gothique, l'auteur anglais affirme que la peinture des mœurs, propre au roman, les unit tous les deux. La mythologie grecque fondée sur les divinités païennes éveille moins l'imagination que les contes de fées de la mythologie gothique propres à impressionner les esprits crédules. L'influence de ces deux types de mythologie sur des écrivains anglais illustres comme Spenser et Milton corrobore la différence entre leurs systèmes de valeurs¹¹⁹. Sans vouloir faire un mélange entre les modèles grecs et gothiques, Spenser a choisi de placer les chevaliers dans un espace merveilleux¹²⁰ ; il lui étoit difficile de peindre avec vérité des choses révolues auxquelles on ne croyait plus. Arrivé dans un siècle qui ne supporte plus le simple récit des aventures singulières et préfère l'esprit romanesque, cet écrivain étoit obligé d'envelopper ses fictions du voile mystique de l'allégorie morale. Optant pour le modèle grec, Milton a remplacé les dieux païens par des anges et des diables pour rapprocher ses histoires de la croyance populaire¹²¹ ; le poète italien Le Tasse a su amalgamer la manière purement gothique et celle des Grecs anciens¹²².

Avouant que les idées de l'auteur méritent d'être approfondies¹²³, le journaliste énumère les objections des critiques contre le merveilleux des romans de chevalerie. Le lecteur moderne n'apprécie pas l'in vraisemblance des représentations inspirées de la croyance populaire ancienne. Le rédacteur souligne l'écart entre la galanterie des

¹¹⁸ *JE, ibid.*, p. 17.

¹¹⁹ Ces écrivains sont à la recherche d'un monde fictif pour leurs héros et ils puisent souvent dans les mythologies anciennes un système de valeur inconnu des contemporains.

¹²⁰ *JE*, juin 1762, p. 22.

¹²¹ *JE, ibid.*, p. 32.

¹²² *JE, ibid.*, p. 23.

¹²³ *JE, ibid.*, p. 33.

mœurs gothiques et la grossièreté pauvre et simple de l'ancienne Grèce. Les œuvres grecques présentent seulement les grands mouvements des passions fortes, alors que les œuvres gothiques peignent des affections plus douces et plus humaines qui valorisent l'amitié et l'amour. L'auteur distingue aussi entre la poésie épique et le roman gothique dans lesquelles la mesure d'imaginaire est à peu près égale. S'interrogeant sur les raisons pour lesquelles les poèmes épiques se sont conservés contrairement aux gothiques, le rédacteur affirme que les grands écrivains grecs ont annobli le système des mœurs héroïques au moment de leur gloire, tandis que les mœurs gothiques ont été avilies par de mauvais écrivains¹²⁴. Le journaliste avoue que les fictions ont un succès passager, car que la croyance populaire change. Cet argument le conduit à affirmer que la gloire des poèmes épiques procède donc essentiellement de l'admiration des auteurs modernes¹²⁵, puisqu'aucun des éléments constitutifs de ces poèmes ne correspond à la croyance populaire ni aux modèles du merveilleux du XVIII^e siècle.

Le mouvement de traduction des œuvres littéraires est tributaire de l'admiration que l'on voue aux Anciens et de leur emprise sur le champ culturel. La littérature anglaise, universellement admirée au XVIII^e siècle, est également traduite. En témoigne la *Lettre à une nouvelle Mariée*, traduite de l'anglais en italien mais connue en France dans sa seule version italienne par Mademoiselle Cocchi. Le journaliste, en la traduisant en français, souligne la spécificité de l'œuvre et sa volonté de préserver son caractère propre : « Le ton en est austère & sauvage, peut-être même aurions-nous dû l'adoucir en faveur de l'extrême délicatesse de nos femmes ; mais nous n'avons jamais prétendu donner aux Nations voisines les usages & les mœurs de la nôtre »¹²⁶. Cette transmission de créations littéraires par l'intermédiaire de langues autres que l'originale se produit souvent pour la littérature anglaise qui se fait connaître par les traductions en français, puisque l'usage de cette langue est universel en Europe.

¹²⁴ Un poète anglais appelé Chaucer s'ingéniait à tourner en ridicule les peintures barbares dans les romans de chevalerie : voir *JE*, juin 1762, p. 31.

¹²⁵ À son avis, la fiction sur laquelle repose le roman est une chose éphémère qui ne peut nullement garantir son succès dans les générations suivantes dont l'arrière-plan imaginaire a radicalement changé. À cette occasion, le journaliste défend la littérature française contre les attaques de l'auteur, car le merveilleux n'est pas l'unique critère du succès. Pour étayer son argument, l'auteur avoue que le succès éclatant de la *Henriade* finira à cause de l'aspect merveilleux et mythologique qui tombera en désuétude, mais d'autres facteurs contribueront à la perennité de l'ouvrage comme le charme de la poésie, l'intérêt du sujet, la beauté des détails et la philosophie qui y règne : voir *JE*, juin 1762, p. 28.

Depuis la parution des *Lettres persanes* de Montesquieu et des *Mille et une Nuits* traduits par Galland entre 1704 et 1717¹²⁷, les contes à saveur orientale connaissent beaucoup de succès en France. Pour plaire au lecteur, le journal publie des fictions traduites de l'anglais comme le *Bonheur*¹²⁸, le conte persan de *Mirza*¹²⁹ et le conte arabe de *Nouraddin & Amana*¹³⁰, tirés d'un ouvrage périodique intitulé *The Adventurer* par Hawkesworth.

La littérature italienne, estompée par l'anglaise porteuse du parfum de liberté, reste animée du goût du merveilleux et du monstrueux qui ne plaît pas aux Français et tente de se libérer du culte exclusif rendu aux grands maîtres anciens tels Dante et Boccace. Le *Journal étranger* demeure à l'affût des querelles au cours desquelles certains s'attaquent à Dante, comme Saverius Bettinelli, dans *Versi sciolti de eccelenti moderni autori*, qui fait beaucoup de bruit et dont le périodique rend compte en septembre 1758¹³¹. Le journaliste défend également les œuvres du Tasse et de l'Arioste, jugées monstrueuses à cause du merveilleux, de la magie et des enchantements dont elles sont parsemées.

De l'Espagne, le périodique commente en octobre 1754 cinq romances tirées du *Romancero general*. La nouvelle étant un domaine d'excellence des Espagnols, le journal recommande les ouvrages de Maria de Zayas y Sotomayor et de Perez de Montalban dont les œuvres ont été admirées par Scarron. En septembre 1757, le journal critique les écrits empreints d'une gaîté amère de Quevedo, le descendant de Cervantes¹³². Il commente les ouvrages d'Iriarte, critique littéraire et condisciple de Voltaire au collège Louis-le-Grand¹³³, et souligne l'importance de *La Poétique* de Luzan en décembre 1755.

¹²⁶ *JE*, août 1762, p. 131.

¹²⁷ Georges May, *op. cit.*, p. 47.

¹²⁸ *JE*, février 1762, p. 191-193.

¹²⁹ *JE*, avril 1762, p. 207.

¹³⁰ *JE*, juin 1762, p. 181.

¹³¹ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 793.

¹³² Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 796.

¹³³ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 796.

Le théâtre

Le théâtre connaît un essor considérable en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, notamment avec le triomphe de la comédie qui retrouve enfin ses lettres de noblesse. La critique du début du siècle classique qui accusait le théâtre d'immoralité cède devant la montée du genre dramatique, due à la modification des strates sociales — en particulier l'ascension de la bourgeoisie et le déclin du principe d'autorité — et des goûts du public lettré. Les dramaturges, surtout les auteurs de comédies, abandonnent l'imitation des modèles et le respect des règles classiques¹³⁴ : malgré la permanence de la forme traditionnelle (texte versifié, partagé en cinq actes, personnages nobles), plusieurs dramaturges écrivent des pièces en prose et représentent des personnages ordinaires. *Le Journal étranger* contribue à la fortune de la comédie en présentant des exemples de succès dramatiques dans d'autres pays afin de montrer que le public européen apprécie le théâtre sans se soucier des querelles qui déchirent les clans intellectuels¹³⁵.

Parmi les comédies allemandes à succès que présente le journal, *Le Défiant*¹³⁶ occupe une place de choix. Cette pièce en 5 actes et en prose, composée par le baron de Cronegk, se démarque par sa gaieté et son pathétique¹³⁷. Le commentaire qui occupe 79 pages du numéro d'avril 1762 s'ouvre sur un rappel de la conception du théâtre chez Platon. Voulant bannir les poètes dramatiques de sa république parce qu'ils risquaient de perturber la tranquillité de l'esprit humain, « le Poète tragique fera parler les passions, & saura bien empêcher la raison de se faire entendre »¹³⁸. Platon étend sa condamnation à la tragédie et à la comédie : « En un mot, toutes les représentations, selon ce Philosophe, ne servent qu'à nourrir & fortifier des penchans qu'il faudroit, pour notre bonheur, affoiblir et détruire »¹³⁹. Rejetant ensuite les justifications de la position de Platon par madame Dacier, le journaliste affirme ne pas

¹³⁴ La préférence des trois actes a aussi une justification pratique : il fallait moucher les chandelles et calmer le public turbulent.

¹³⁵ *JE*, juillet 1762, p. 147.

¹³⁶ *JE*, avril 1762, p. 5.

¹³⁷ *JE*, *ibid.*, p. 12.

¹³⁸ *JE*, *ibid.*, p. 6.

¹³⁹ *JE*, *ibid.*, p. 7.

pouvoir suivre le célèbre philosophe dont la république idéale était composée exclusivement de philosophes qui ne se préoccupent guère de fiction¹⁴⁰.

Au lieu de bannir complètement les arts de la scène accusés d'égarer le peuple et de les remplacer par la philosophie, le journaliste propose plutôt de faire servir à l'utilité publique les passions représentées au théâtre en recourant au principe de la justice rétributive : sur la scène, les vertueux seront récompensés et les corrompus, punis¹⁴¹. Dans un survol historique du théâtre, le journaliste convient que le drame a depuis longtemps rendu service politiquement et moralement chez les Grecs, comme en témoignent les nombreuses victoires qu'ils ont obtenus à l'époque d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide et leur défaite devant les barbares dès que les poètes se sont tournés vers leurs intérêts personnels¹⁴². Faisant le parallèle avec le théâtre moderne, le journaliste affirme que les dramaturges du siècle philosophique ne croient pas à l'utilité du théâtre pour le progrès des sociétés ; ils présentent des sujets peu communs, pris dans des temps et des lieux reculés qui n'ont aucun rapport avec les coutumes et les mœurs contemporaines. Dans leurs tragédies, ils cherchent moins à toucher le cœur qu'à étonner l'esprit et à réunir une multitude d'événements insolites et invraisemblables susceptibles de lasser les spectateurs. Il n'en est pas ainsi de la comédie qui puise ses sujets dans la vie quotidienne des personnes ordinaires et couvre de ridicule des défauts et des vices se trouvant sous les yeux de tout le monde : « Ce genre de drame est donc par lui-même infiniment plus moral & plus politique que ne le sont nos Tragédies »¹⁴³.

Avant de donner une traduction intégrale du *Défiant*, le journaliste affirme que les Allemands ont excellé dans toutes les branches de la littérature, mais se sont divisés sur la manière de traiter le genre dramatique. Les uns, tels Lessing¹⁴⁴, ont voulu suivre les Anglais, tandis que les autres, comme le baron de Cronegk, ont pris les Français pour modèles. Pour bien juger cette comédie, le rédacteur invite le lecteur à tenir compte des différences sociales, morales et éducatives des Allemands. La

¹⁴⁰ JE, *ibid.*, p. 8.

¹⁴¹ JE, *ibid.*, p. 8-9.

¹⁴² JE, *ibid.*, p. 10.

¹⁴³ JE, *ibid.*, p. 11.

¹⁴⁴ Lessing ne suit pas toujours le modèle anglais puisqu'il compose une tragédie bourgeoise inspirée du drame de Diderot, intitulée *Sarah Simpson* et commentée dans le périodique.

position du rédacteur à l'égard du théâtre ancien se révèle à travers son commentaire : sans vouer un culte aux maîtres anciens, il préfère les sujets issus de la société contemporaine et la représentation de personnages réalistes ayant le caractère de tout le monde, qui sont sujets à l'erreur et au vice comme à la vertu. Favorable au progrès de la comédie, il s'oppose au courant conservateur qui continue à exercer son emprise sur la littérature, fortement imprégné par les valeurs du classicisme rationaliste encore en vogue¹⁴⁵.

Dans le numéro de juillet 1762, le journal insère la traduction¹⁴⁶ d'une comédie allemande¹⁴⁷ de Weiss, intitulée *Les Poètes à la mode* et tournant en ridicule les différents types de poètes acharnés à imiter les modèles anciens. Les poètes allemands se disputent sur les diverses manières de versifier, composent des poèmes obscurs, hyperboliques et boursoufflés, croyant ainsi égaler le naturel et la simplicité de Gessner et de Klopstock ; « d'autres enfin se livrant à tous les délires de leur imagination effervescente et désordonnée, n'offrent que les idées & les images les plus bizarres, & font de la Poésie un jargon inintelligible »¹⁴⁸. Cette comédie, selon le chroniqueur, doit intéresser le public français pour ses aspects esthétique et technique et pour sa peinture sociale¹⁴⁹.

Le *Journal étranger* ne passe pas sous silence la production dramatique italienne. Il rend compte de tragédies célèbres comme *Giovanni di Giscala* d'Alfonso Varano en janvier 1756 et *Bradamante* de Luisa Bergalli en mars 1757. L'illustre Goldoni fait l'objet de plusieurs commentaires, surtout lors de son voyage en France en 1760, pour relever le prestige du théâtre italien auprès du public français. Le périodique analyse sa comédie *Paméla* inspirée du roman de Richardson en février 1755, *Il servitore de due padroni* en novembre 1756 et *Il medico olandese* en octobre 1761, deux pièces inspirées de l'ancien théâtre italien¹⁵⁰.

¹⁴⁵ Georges May, *op. cit.*, p. 5.

¹⁴⁶ Le traducteur Rivière, secrétaire d'ambassade du roi de Pologne a déjà donné plusieurs articles intéressants ; le journaliste espère qu'il continuera à lui fournir d'autres travaux de la même qualité.

¹⁴⁷ *JE*, juillet 1762, p. 147.

¹⁴⁸ *JE*, *ibid.*, p. 148.

¹⁴⁹ *JE*, *ibid.*, p. 149.

¹⁵⁰ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 792.

Le périodique, qui multiplie les commentaires sur les œuvres de Métastase, présente son drame lyrique intitulé *Le Triomphe de Clélie*¹⁵¹. Très apprécié en France et à l'étranger, le dramaturge italien s'est détaché de la poétique d'Aristote pour créer l'opéra lyrique¹⁵². Le journaliste résume la pièce, en donne des extraits puis note quelques observations nécessaires aux lecteurs pour comprendre le drame lyrique italien en général. Suivant l'évolution du « mélodrame » italien depuis la Renaissance jusqu'au XVIII^e siècle, il explique que la musique a toujours été le fil directeur qui orchestre toutes les composantes de ce genre. Le nombre d'actes, de comédiens et le registre de leur voix, la nature des intrigues, des situations et des scènes d'amour, le nombre de vers et de syllabes, tout doit être en harmonie avec la musique.

Il rappelle comment la musique instrumentale, qui a subi au XVI^e siècle une impressionnante évolution, finit par toucher toutes les parties des pièces de théâtre dès le début du XVII^e siècle : « La Musique s'empara de toutes les sortes d'ouvrages dramatiques ; les tragédies, les comédies & les pastorales furent chantées » et le « mélodrame » commença à prendre forme¹⁵³. Elle reste toutefois subordonnée à la poésie, négligeant les secrets de son énergie, devenant longue, traînante et incertaine. Les grands compositeurs italiens qui œuvraient dans le cadre de la musique instrumentale en s'attaquant au théâtral en transformèrent le style musical avec « ses tropes, ses figures, ses membres et ses repos »¹⁵⁴ et l'affranchirent de l'assujettissement à la parole. Le théâtre pouvait désormais jouir des avantages de cette musique nouvelle, bénéficiant en même temps des qualités de la langue italienne, « la plus sonore & la plus souple des langues »¹⁵⁵ ; reprenant des traits libres et hardis jusque-là exclusifs aux instruments, la musique vocale se développa en même temps que l'instrumentale. Le rapport s'inversa bientôt car le poète dut utiliser des mots propres à favoriser l'expression des signes musicaux : « Aussi vit-on la musique, au moment même qu'elle se fit entendre sur le théâtre, subjugué insensiblement les loix & les règles de la poésie »¹⁵⁶. Le drame passa de cinq à trois actes et le nombre de personnages se limita à un maximum de sept. L'auditeur saisissait plus facilement les

¹⁵¹ JE, mai 1762, p. 76.

¹⁵² Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 792.

¹⁵³ JE, mai 1762, p. 77.

¹⁵⁴ JE, *ibid.*, p. 79.

¹⁵⁵ JE, *ibid.*, p. 79.

paroles chantées. Mais les poètes lyriques italiens acceptèrent trop vite la suprématie de la musique sur la poésie : « Pour mieux servir le Musicien ils avoient anéanti toutes les loix de la poésie, de la convenance & de la raison »¹⁵⁷. Apostolo Zeno réagit à cette prédominance, mais sa poésie nuit à la musique de ses opéra car elle manquait d'harmonie et de lyrisme. Métastase perfectionna le mélodrame en trouvant un juste équilibre, mais certains philosophes se sont opposés à ce que la musique devienne dominante dans l'opéra italien. Le rédacteur termine en soulignant le retard de l'opéra français par rapport à l'italien et avertit les lecteurs de ne pas confondre les genres :

c'est pour mettre nos Lecteurs en état d'en bien juger que nous avons tâché de donner en peu de mots une idée juste & précise de l'objet & de la nature de ce genre de poésie, qu'il faut bien se garder de confondre & avec la tragédie & avec nos opéra. Dans la tragédie le Poète ne reçoit des loix de personne ; quant à nos opéras, notre musique n'a pas encore mérité que la poésie lui fit de si grands sacrifices¹⁵⁸.

Les nouvelles littéraires de l'Angleterre annoncent des livres de tous ordres. Le correspondant prend plaisir à mentionner les satires sociales dans lesquelles excellent les Anglais. Il donne par exemple le titre d'un ouvrage dans lequel un écrivain anglais, imitant la forme des ouvrages de Swift, trace le portrait des comédiens de théâtre qui, malgré leur mérite et leurs efforts continus pour amuser le public, ne jouissent pas d'une bonne renommée¹⁵⁹. Un autre commentaire, sur l'*École des Amants*, comédie anglaise en trois actes représentée à Londres, nous informe de l'activité théâtrale en 1762 dans les îles anglaises. Le correspondant donne le plan de la pièce, avoue qu'elle n'a rien de neuf et que son succès tient à quelques détails plaisants¹⁶⁰. Une autre annonce présente un recueil intitulé *The English theatre* incluant quarante pièces de dramaturges célèbres comme Steele, Vanbrugh, Hill, Dryden, Cibber, Addison, Young, Hoadly, Farquar, Otway, Congreve, Rowe, Lillo, etc.¹⁶¹.

Le journal présente également des extraits et des adaptations du théâtre espagnol. En septembre 1757, il commente la comédie de Quevedo, *La Hora de todos*. Il ne

¹⁵⁶ JE, *ibid.*, p. 81.

¹⁵⁷ JE, *ibid.*, p. 84.

¹⁵⁸ JE, *ibid.*, p. 85.

¹⁵⁹ JE, février 1762, p. 226-227.

¹⁶⁰ JE, *ibid.*, p. 228-231.

¹⁶¹ JE, mars 1762, p. 222.

néglige pas la tragédie *Ataulphe* d'Augustin de Monteano y Luyando en juin de la même année. Le journaliste traduit aussi *La Deshonra honrosa* de Jean Perez de Montalvan¹⁶² et un essai sur le théâtre espagnol¹⁶³. Peu de nouvelles littéraires¹⁶⁴ concernant l'Espagne figurent dans les volumes de l'année 1762.

À la lumière de ce survol, nous pouvons conclure que les journalistes s'efforcent de réunir les nouvelles pour offrir un panorama du théâtre étranger et des tendances dramatiques dans les pays européens. Le périodique fait preuve de cosmopolitisme et d'objectivité en présentant les pièces de théâtre réussies, sans craindre la critique des conformistes qui rejettent tout ce qui s'écarte des règles classiques.

La poésie

Le portrait de la poésie dans le *Journal étranger* couvre généreusement toute l'Europe pour combler le vide de l'inspiration poétique des Français. La poésie française apparaît réduite à une versification éloquente mais artificielle, riche de procédés et de figures de rhétorique mais superficielle et affectée. Le rationalisme philosophique tient la poésie en bride et la transforme en un simple divertissement mondain où elle se confîne dans des formes légères, satiriques, amusantes et galantes mais éphémères : « L'imagination, après avoir joué si longtemps dans un monde de fictions, fut obligée de se lier malgré elle avec la vérité, lorsqu'elle voulut être accueillie des esprits raisonnables »¹⁶⁵. Les grands écrivains, comme Montesquieu et Buffon, considèrent la poésie comme un artifice futile ; La Motte et Fontenelle lui préfèrent la prose, plus appropriée à l'expression des idées. Reprenant d'Alembert, François Arnaud¹⁶⁶ s'inquiète à son tour de la stérilité poétique des Français, confinés dans l'imitation des anciens et des maîtres du XVII^e siècle. Il déplore que le règne de la raison a fait perdre une infinité de fables dont l'illusion charmante continue de séduire le lecteur de l'époque, « en dépit de la mode et de la philosophie »¹⁶⁷. Il s'applique

¹⁶² *JE*, juin 1756, p. 79-142.

¹⁶³ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 796.

¹⁶⁴ Dans le volume de janvier, un ouvrage traitant des habitants, du commerce et du gouvernement espagnols, paru en 1761, décrit l'histoire et la politique du pays, ainsi qu'une description géographique des ports et de la superficie terrestre : voir *JE*, janvier 1762, p. 235.

¹⁶⁵ *JE*, juin 1762, p. 32.

¹⁶⁶ *JE*, janvier 1762, p. 106.

¹⁶⁷ *JE*, juin 1762, p. 32.

donc à analyser les œuvres poétiques européennes, à la recherche d'exemples, de modèles ou de sources d'inspiration.

La connaissance de la poésie allemande contribue dans une large part à l'évolution de la poésie française¹⁶⁸ : elle ranime chez les Français le sentiment poétique, éveille la sensibilité et la mélancolie et conduit au lyrisme préromantique en l'affranchissant progressivement de la raison. Dans sa présentation de la poésie germanique, le correspondant remonte le cours de l'évolution poétique allemande, pour donner au journal des traductions et des commentaires d'œuvres allemandes qui découvrent la poésie de la nature, de l'intimité et de la tendresse. Il mentionne de grands poètes comme Gellert¹⁶⁹, professeur d'éloquence à Leipzig, imitateur des fables de La Fontaine¹⁷⁰. L'intérêt porté à la poésie allemande se manifeste dans les nouvelles littéraires où sont annoncés les poèmes de Dusch¹⁷¹, Rarschin¹⁷², Gleim¹⁷³, Schlegel, Sulzer, Unzer, Hoffman et du baron de Cronegk¹⁷⁴. Formés à l'école française ou anglaise, des poètes comme Uz¹⁷⁵ et Kleist¹⁷⁶, expriment un lyrisme germanique, tout en imitant Crébillon ou Hamilton. La poésie inspirée du genre rustique de Gessner¹⁷⁷ se fait connaître en France grâce au *Journal étranger* : elle y est grandement appréciée et applaudie¹⁷⁸. La période du romantisme allemand qui valorise le culte du moi et l'analyse du sentiment, est représentée dans les écrits de

¹⁶⁸ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 790.

¹⁶⁹ Il est appelé « le La Fontaine de l'Allemagne » (*JE*, janvier 1762, p. 218). François-Vincent Toussaint traduit ce poète dans un ouvrage portant le titre : *Extraits des œuvres de M. Gellert, contenant ses Apologues, ses fables et ses Histoires traduit de l'allemand en français*, publié en 1768 : voir Marie-Rose de Labriolle, « Toussaint, François-Vincent », *Dict. des journalistes*, p. 357.

¹⁷⁰ Marie-Rose de Labriolle, « le *Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 788.

¹⁷¹ Poète fécond mais négligent, adversaire de Lessing. La préface de son poème *Le Village* qui évoque les traits caractéristiques de la poésie allemande en réponse à Lessing, semble être plus importante que le poème lui-même (*JE*, janvier 1762, p. 219).

¹⁷² *JE*, janvier 1762, p. 220.

¹⁷³ *JE*, janvier 1762, p. 222.

¹⁷⁴ « Poète négligé, mais ingénieux et sensible » (*JE*, février 1762, p. 105, 185 et juin 1762, p. 34).

¹⁷⁵ Un des plus grands poètes de l'Allemagne. *JE*, avril 1762, p. 234.

¹⁷⁶ Il excelle dans la satire sociale. *JE*, août 1762, p. 166.

¹⁷⁷ *JE*, juillet 1762, p. 135.

¹⁷⁸ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 790.

Wieland¹⁷⁹. Ses successeurs approfondissent le sentiment poétique et décrivent l'amour, l'amitié et la patrie, comme Klopstock¹⁸⁰.

Le périodique consacre également des articles aux chansons de poètes allemands comme Weiss, qui écrit des paroles simples afin d'améliorer la chanson de société. Il fait appel à Breitkopf pour composer une musique agréable et facile à mémoriser afin de remédier au reproche des airs trop compliqués¹⁸¹. Ses *Chansons d'Amazones* racontent l'héroïsme des guerriers allemands durant les combats, représenté par un jeune homme qui lutte courageusement contre l'ennemi et meurt sur le champ de bataille : son amante, en le pleurant, décide de lui rendre hommage. Le traducteur de ces poèmes, frappé par la force des images et par l'art du poète à rendre les contrastes, voudrait trouver un poète français qui puisse imiter ce génie¹⁸².

Il présente également des femmes poètes comme Madame Karsch, célèbre improvisatrice « du nord », dans son *Ode à des alouettes prises dans les filets*, et admire sa sensibilité, son imagination ardente et impétueuse¹⁸³. Le journaliste affirme que les improvisateurs sont souvent attachés aux instruments de musique qui exaltent leur imagination et éveillent leur enthousiasme¹⁸⁴. Dans l'ode intitulée *Frédéric le défenseur & l'aimable* par Anne-Louise Karschin qui renferme au milieu des idées communes, des images grandes, sublimes et vraiment poétiques¹⁸⁵, le journaliste rappelle les idées des Anciens touchant l'enthousiasme poétique : d'après Platon, l'inspiration qui élève le poète au-dessus de l'humanité ; Aristote regarde la poésie comme fille de l'enthousiasme qui puise sa source dans le tempérament mélancolique, plutôt que dans une émanation divine. Selon la femme philosophe, auteur de cette ode,

¹⁷⁹ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 789.

¹⁸⁰ Les poèmes de Klopstock, surtout la *Messiede*, imprégnés de sentiments chrétiens, connaissent une grande vogue.

¹⁸¹ *JE*, janvier 1762, p. 220.

¹⁸² *JE*, avril 1762, p. 148.

¹⁸³ *JE*, mars 1762, p. 210.

¹⁸⁴ *JE*, février 1762, p. 183.

¹⁸⁵ *JE*, *ibid.*, p. 183.

le poète est entraîné par une force supérieure¹⁸⁶. Le journaliste avoue que le poète possède une âme sensible, souple et une imagination active¹⁸⁷.

Le journaliste trouve la poésie de Lessing trop réfléchie, pleine de raison et d'artifice parce qu'il a voulu imiter les poètes français contemporains plutôt que de chercher chez les Anciens un modèle de simplicité et de précision dans la présentation de faits « sublimes » comme la guerre¹⁸⁸. Tout en louangeant Anacréon, le rédacteur se plaint de la poésie contemporaine pleine de raisonnements logiques : « Qu'avons-nous besoin d'esprit ? Il y a trop long-tems qu'il empoisonne & nos ouvrages & nos jugemens »¹⁸⁹.

Dans une tentative pour réhabiliter la poésie italienne auprès du public français, le *Journal étranger* consacre au chef-d'œuvre de l'Arioste, l'*Orlando Furioso*, un article favorable, publié en mars 1762. Classifiant cet ouvrage dans la catégorie des poèmes épiques¹⁹⁰, selon la définition d'Aristote¹⁹¹, et non dans les romans comme le font les Italiens, le journaliste reconnaît la difficulté de faire passer en français et en vers un ouvrage de cette richesse. Dans le but de montrer l'exactitude de la traduction de Watelet, il donne des extraits de sa traduction suivis de l'original italien¹⁹². Le journaliste ne dissimule pas son admiration de l'écriture variée du poète qui reflète à la fois le comique, l'épique et le merveilleux :

Comme il embellit tout ce qu'il touche ! comme les images & les comparaisons qu'il emprunte des anciens, prennent entre ses mains une nouvelle fraîcheur, un nouvel éclat ! avec quel art il prépare les prodiges ! avec quel succès il réunit le vraisemblable au merveilleux ! quel feu dans ses descriptions ! ce Poète [...] a voulu représenter dans un seul tableau des personnes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, & personne

¹⁸⁶ *JE*, *ibid.*, p. 180, 181.

¹⁸⁷ *JE*, *ibid.*, p. 181.

¹⁸⁸ *JE*, août 1762, p. 179.

¹⁸⁹ *JE*, janvier 1762, p. 110.

¹⁹⁰ Ce poème raconte la discorde des Sarrasins et représente des champions comme Roland, Roger et Astolphe : *JE*, mars 1762, p. 122.

¹⁹¹ Il rassemble sous l'appellation « épopée » tous les ouvrages de « narration » et « d'action » : voir *JE*, mars 1762, p. 121.

¹⁹² *JE*, mars 1762, p. 127-133.

n'a sçu mieux que lui varier ses tons, ses couleurs & ses formes selon les objets, les passions, les caracteres & les mœurs qu'il avoit à peindre¹⁹³.

La poésie italienne n'a jamais pu se détacher du goût pour le merveilleux et l'hyperbole qui ne touchent guère les Français du siècle des Lumières. Tandis que les poèmes construits à la manière épique sont discrédités par Voltaire, le journal attire l'attention sur les épopées burlesques de Luigi Pulci et de Carlo Passeroni comme des œuvres de mérite¹⁹⁴. Le périodique présente aussi la traduction de plusieurs pièces italiennes de Crudeli¹⁹⁵, les satires de Menzoni, « le plus grand poète italien » et de Thomas Campailla. Il publie des commentaires et des traductions de la majeure partie des écrits de Francesco Algarotti, connu dans toute l'Europe pour son savoir étendu sur les arts, l'opéra et la langue française¹⁹⁶.

Le périodique mentionne aussi les œuvres de poétesses de la Renaissance comme la célèbre Veronique Gambara¹⁹⁷, réédités à plusieurs reprises et dont Rizzardi a recueilli de nombreux inédits en prose et en vers tirés de la bibliothèque de Florence pour en procurer une nouvelle édition annotée en 1759. D'une comparaison entre la poésie italienne et la poésie épique grecque, le journaliste dégage certaines conditions qui favorisent le développement de la poésie comme le mode de vie plein de fêtes, le climat chaud fertilisant l'imagination, la malléabilité de l'italien qui facilite l'expression. Voilà pourquoi la poésie est aussi répandue en Italie qu'elle l'était chez les Grecs¹⁹⁸.

Au merveilleux italien, la poésie anglaise préfère la peinture du naturel, non sans un certain excès qui fait négliger les contraintes de l'art : « Les Anglois n'ont peut-être pas encore saisi ce point délicat où l'art & la nature se réunissent, se servent & s'embellissent réciproquement »¹⁹⁹. Cela n'empêche pas le journal d'accorder une place importante à la poésie anglaise qui, contrairement à la française, est méditative et

¹⁹³ *JE, ibid.*, p. 123, 126.

¹⁹⁴ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 793.

¹⁹⁵ Connu par ses traductions de La Fontaine.

¹⁹⁶ Marie-Rose de Labriolle, *op. cit.*, p. 794.

¹⁹⁷ *JE*, mars 1762, p. 231.

¹⁹⁸ *JE*, février 1762, p. 182, 183.

¹⁹⁹ *JE*, août 1762, p. 179.

aborde des sujets profonds comme les malheurs de l'humanité et la mort²⁰⁰. Le journaliste justifie cette différence par les modes de vie différents dans les deux pays : les poètes anglais s'enferment dans leur cabinet de travail et méditent sur les questions qui préoccupent l'homme en général ; les poètes français cherchent avant tout à plaire à la cour, dans les salons ou auprès des grands seigneurs²⁰¹.

Le comte de Bissy, admirateur de la littérature anglaise, propose aux traducteurs de se pencher sur les *Nuits* de Young dont il donne un extrait traduit pour convaincre les lecteurs que ce genre de poèmes est presque inconnu en France. Par son tableau de la misère humaine, Young veut faire sentir aux personnes heureuses que le bonheur dont elles jouissent peut consoler en même temps les autres en leur prouvant que les hommes sont égaux devant les malheurs de la vie²⁰². Le comte de Bissy compare la profondeur de Young à l'élévation d'Homère et de Pindare²⁰³, mais remarque le peu d'ordre dans les pensées du poète anglais ; il le justifie par le malheur qui l'a poussé à prendre la plume : la mort de sa femme, de sa fille et de son gendre²⁰⁴. Le journaliste espère que le fragment de traduction par Bissy incitera quelqu'un à traduire en français les poèmes de Young²⁰⁵.

Les nouvelles littéraires ne négligent pas les divers genres cultivés en Angleterre comme la poésie didactique qui ne favorise pas les grands mouvements. En annonçant les *Noces*, le correspondant affirme que ce sous-genre gêne le flot de l'imagination et sacrifie souvent la grâce à la justesse. Malgré les contraintes, l'auteur a réussi à rendre l'instruction intéressante et à présenter des épisodes ingénieux, des tableaux agréables et des caractères intéressants, même si la versification manifeste peu d'originalité et d'harmonie²⁰⁶.

²⁰⁰ Selon le journaliste, les sujets sérieux et tristes portent en eux-mêmes le germe de leur grandeur et de leur dimension humaine : « Le genre triste est d'ailleurs le seul qui convienne aux grands objets, & les grands objets sont les seuls qui conviennent aux hommes. On ne peut parler gaiement du tems, de l'espace, de l'éternité, de l'immensité, de Dieu. Toutes ces grandes idées ne peuvent se rendre qu'avec des couleurs un peu sombres » (*JE*, février 1762, p. 146).

²⁰¹ *JE*, février 1762, p. 145, 146.

²⁰² *JE*, *ibid.*, p. 147.

²⁰³ *JE*, *ibid.*, p. 150.

²⁰⁴ *JE*, *ibid.*, p. 149.

²⁰⁵ *JE*, *ibid.*, p. 150-151.

²⁰⁶ *JE*, *ibid.*, p. 225.

Dans son analyse de la poésie irlandaise et écossaise, le journaliste introduit en quelques mots, par exemple le *Lathmon*, poème « erse », puis nous informe du genre de vers utilisé dans chaque partie : « Ce premier paragraphe est en vers de mesure lyrique, qui paroissent avoir été chantés au son de la harpe, pour servir de prélude à la partie narrative du poème, laquelle est en vers héroïques »²⁰⁷. Il éclaire les allusions et les références à la tradition historique tout en liant celle-ci à la formule de la poésie héroïque : « On sait, par la tradition historique, que Fingal ne revint d'Irlande que parce qu'il avoit reçu la nouvelle de l'invasion de Lathmon. Le Poète suppose, pour rendre son sujet plus merveilleux, que Fingal apprend cette nouvelle par une révélation de ses ancêtres »²⁰⁸.

L'analyse critique se retrouve aussi sans les notes infrapaginales où le journaliste glisse des remarques sur le texte ou note méticuleusement l'écart que le poète a voulu créer entre son récit et la version traditionnelle d'une histoire²⁰⁹. Sa lecture critique du poème souligne « l'aspect épique » des jeunes soldats, impatients de prendre part à la guerre pour prouver leur courage :

C'est Oscian, fils de Fingal, qui est l'auteur de ce Poème, & c'est lui qui raconte. Le contraste entre le discours des vieux & des jeunes héros est sensible. Le mouvement de ceux-ci qui tirent leurs épées & les agitent dans l'air, exprime admirablement l'ardeur de deux jeunes Guerriers impatients d'éprouver leur courage²¹⁰.

Le journaliste glisse ainsi en filigrane un portrait historique, moral et social de l'Écosse et compare la vraisemblance dans ce poème aux épisodes de l'*Iliade* et de l'*Énéide*²¹¹. Il loue la conduite héroïque d'Oscian, généreux, courageux et modeste, qui apprécie le mérite de ses ennemis de guerre, contrairement aux héros d'Homère qui bâtissent leur valeur sur la dépréciation des ennemis : « Cette disposition est un des défauts essentiels qu'on ait reprochés aux caractères des héros d'Homère qui peignoient les mœurs de son temps »²¹². Ces remarques révèlent la position du journaliste à

²⁰⁷ *JE*, janvier 1762, p. 136.

²⁰⁸ *JE*, *ibid.*, p. 138.

²⁰⁹ *JE*, avril 1762, p. 179.

²¹⁰ *JE*, janvier 1762, p. 143.

²¹¹ *JE*, *ibid.*, p. 150.

²¹² *JE*, *ibid.*, p. 154.

l'égard des œuvres anciennes : sans insister, il tourne en dérision ces caractères donnés comme modèles à imiter et affirme du coup que la poésie épique anglaise est supérieure à celle d'Homère. À ses yeux, le fatalisme²¹³ qui règne dans les poèmes de ce genre est propre aux nations peu éclairées. Par là, Arnaud veut montrer que les modèles grecs et latins ne doivent pas être imités à la lettre, car certains principes qui les sous-tendent correspondent à une époque révolue, moins cultivée et moins civilisée.

Le problème de la traduction des vers s'impose pour les textes anciens, comme les fables de Rabi Berachia Ben-Natronai Hanackan, poète hébreu du XIII^e siècle, traduit en latin au XVII^e siècle par le jésuite Melchior Hanel qui, selon le journaliste, n'a pas réussi à rendre le sens du texte²¹⁴. Dans son compte rendu de la nouvelle traduction en allemand, le *Journal étranger* vante la singularité du poète Hanackan, la naïveté du ton et sa simplicité d'expression²¹⁵. Selon Arnaud, la poésie hébraïque, ignorée en Europe, tout comme les coutumes et les mœurs des peuples sémitiques, possède une cadence et une harmonie qui la distinguent de la prose et qu'il est difficile à percevoir par les Européens. La poésie hébraïque moderne a plutôt recours à la rime, au mètre et à l'uniformité des désinences pour se distinguer de la prose. Parce que les Hébreux ne se permettent aucune expression qui n'ait été employée dans l'Écriture sainte²¹⁶, il est facile de reconnaître les figures de rhétoriques du poème, inspirées des livres poétiques de la Torah.

Le périodique donne enfin une série d'extraits de l'œuvre du fabuliste persan Saadi, qualifié d'« Homère des Orientaux »²¹⁷. Mesurant l'écart qui sépare les productions orientales et européennes, le rédacteur reproche aux Orientaux l'abus de la parabole, le goût excessif du merveilleux, le désordre de l'imagination, mais apprécie en revanche la poésie sublime et l'abondance métaphorique de Saadi qui dévoilent une philosophie profonde. Le lecteur peut donc se former une idée générale de la poésie persane en lisant un extrait de la préface de Saadi et quelques-unes de ses fables. Selon le journaliste, le poète persan croit à la nature salvatrice de l'écriture qui contribue à la

213 *JE*, avril 1762, p. 182.

214 *JE*, janvier 1762, p. 176.

215 *JE*, *ibid.*, p. 178.

216 *JE*, *ibid.*, p. 177.

217 *JE*, *ibid.*, p. 88.

gloire des lettres et à la vertu. Ce livre, « fruit de mon repos & de ma solitude », écrit le poète, « afin que ma mémoire soit honorée »²¹⁸ et pour servir au progrès de l'esprit humain.

Ce survol du *Journal étranger* montre que l'abbé Arnaud a su faire un panorama impressionnant des poètes renommés d'Europe et d'Asie, tout en déroulant la toile de fond des mœurs et des coutumes de plusieurs civilisations. En qualité de journaliste, il jette un œil critique sur les productions poétiques étrangères que les écrivains Français auraient intérêt à connaître pour vivifier leurs sources d'inspiration. Convaincu des progrès de l'esprit humain et de la richesse du patrimoine culturel humain, il n'hésite pas à critiquer les modèles grecs et latins, affirmant que les poètes contemporains sont capables de les surpasser.

La langue et la traduction

Traiter de créations littéraires étrangères fait surgir la question de la traduction à maintes reprises²¹⁹. Traduire est un acte d'interprétation au même titre que celui de la lecture : « Il n'y a pas de traduction parfaite, pas de relation simple entre un original et sa contrepartie étrangère »²²⁰. François Arnaud convient de la difficulté de traduire la poésie et les chansons, car elles perdent leur charme musical, la combinaison mélodieuse de l'organisation verbale. Traduire un poème en prose lui fait perdre sa composante musicale et traduire en vers risque de gommer les différences rythmiques et mélodiques propres à chaque langue. Comme solution de pis-aller, le journaliste suggère la traduction versifiée, car la prose altère les formes « si tendres, si délicates » des vers²²¹.

Le journaliste avoue que la langue française ne vaut pas les langues anciennes pour exprimer le sentiment : « cette délicatesse [...], cette simplicité touchante, ces

²¹⁸ JE, *ibid.*, p. 97.

²¹⁹ Au XVIII^e siècle, un Bureau des Traductions, rattaché aux Affaires Étrangères, veillait au choix des textes publiés en France, ce qui restreignait la liberté des journalistes pour publier les textes traduits qui leur parvenaient de l'extérieur : voir Jean Sgard, « Bilan du colloque », *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'ancien régime*, p. 283.

²²⁰ Jeffrey Freedman, « Traduction et édition à l'époque des Lumières », *Dix-huitième Siècle*, Paris, Presses universitaires de France, n° 25, 1993, p. 80.

grâces ingénues »²²² sont absentes de la chanson et de la poésie françaises contemporaines : « notre langue à la vérité nous refuse les ressources qu'Anacréon puisait abondamment dans la sienne »²²³. La traduction en français de textes anciens inspirés de l'Écriture sainte ne rendra donc pas avec justesse les expressions et le ton employés : « Ce mérite dispa­roît nécessairement dans toute es­pece de traduction & plus encore dans une traduction Française que dans une traduction Allemande ; car le langage des livres saints perd bien plus en passant dans le nôtre que dans celui des Allemands »²²⁴.

Il n'en va guère autrement dans le domaine de la prose, plus spécifiquement de la littérature romanesque. Le journaliste montre le peu d'exactitude des traductions de quelques romans anglais : « Vous qui n'avez lu les ouvrages de Richardson que dans votre élégante traduction française & qui croyez les connoître, vous vous trompez »²²⁵.

L'objectif du *Journal étranger* d'esquisser une vue d'ensemble des cultures européennes entraîne le rédacteur à jeter son regard sur les langues. François Arnaud, passionné pour les langues dès sa jeunesse, fait le point sur les études linguistiques en Europe, explique au lecteur l'état actuel des littératures et des langues qu'il compare souvent au français. Le réveil littéraire de l'Allemagne relance les travaux de transmission et de traduction en français²²⁶. L'Allemagne a réussi, vers 1730, à se tailler un prestige littéraire en produisant un nombre important d'ouvrages réputés. Gottsched, le chef de l'Allemagne littéraire avant 1750, discute de la réforme de la langue allemande qui fait rage au milieu du siècle, encouragé par ses relations multiples qui lui assurent une vaste connaissance de la productions littéraire²²⁷. Parce que les

²²¹ « S'il est un genre de Poésie qui soit réellement intraduisible, c'est sans contredit celui de la chanson. Les formes qui le caractérisent sont si tendres, si délicates, que pour peu qu'elles soient altérées, elles perdent tout leur agrément » (*JE*, janvier 1762, p. 106).

²²² *JE*, janvier 1762, p. 108.

²²³ *JE*, *ibid.*, p. 109.

²²⁴ *JE*, *ibid.*, p. 177.

²²⁵ *JE*, *ibid.*, p. 19.

²²⁶ Jeffrey Freedman avance que les éditeurs allemands recouraient à de piètres traducteurs qui connaissent peu la langue française (« Traduction et édition à l'époque des Lumières », *Dix-huitième Siècle*, n° 25, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 80).

²²⁷ Marie-Rose de Labriolle, « le *Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 789.

intellectuels de divers pays, les Français²²⁸ surtout, commencent à apprendre l'allemand pour découvrir ces productions prestigieuses²²⁹, les dictionnaires et les manuels de langue se multiplient pendant la deuxième moitié du siècle. Ainsi, le journaliste propose un dictionnaire allemand-français et français-allemand²³⁰, dont le premier volume, l'allemand expliqué en français, paraît en 1762.

Le journal s'intéresse aux débats sur la langue et son rapport à la diffusion de la culture. Le projet ambitieux de créer une langue universelle, entendue de tous les peuples, a toujours animé l'esprit de plusieurs savants et hommes de lettres du siècle. Rappelons les travaux de l'abbé de Saint-Pierre sur la langue et l'éducation, notamment son *Discours pour perfectionner les langues* publié dans le *Mercur* en 1726. Le journaliste, poussé par la curiosité que provoque un sujet pareil, s'empresse de rendre compte d'ouvrages analogues composés dans les pays étrangers pour montrer que ce rêve cosmopolite est commun à toutes les nations. En juin 1762, une dissertation de Michaëlis²³¹ discute de l'interaction continue entre le langage et les opinions des hommes ; ce flux et reflux étonnant a commencé dès que l'homme a pu combiner les sons avec les idées et son développement est étroitement lié à celui des premières écritures hiéroglyphiques et à celui des mœurs et de l'histoire des nations. La question proposée par l'académie de Prusse avait pour but de démêler les étapes par lesquelles les opinions passent pour devenir langage et le langage pour devenir opinion. Convenant de l'immensité du sujet, le journaliste affirme qu'une étude de ce genre exige à la fois « beaucoup de philosophie & une vaste littérature »²³².

²²⁸ « Les François sur-tout l'étudient beaucoup depuis quelque tems. Mais il leur manquoit encore un bon Dictionnaire qui leur en facilitât l'intelligence ; car jusqu'à présent on n'avoit eu pour but que de faciliter l'intelligence de la langue françoise aux Allemands, encore étoit-on très défectueux dans cette partie. Ainsi les François & les Allemands avoient également besoin de l'ouvrage que nous annonçons » (*JE*, février 1762, p. 232-233).

²²⁹ *JE*, février 1762, p. 232.

²³⁰ Le dictionnaire est offert en deux formats, in-4 et in-8, « pour la commodité du public » (*JE*, février 1762, p. 234).

²³¹ Intitulée *De l'influence des opinions sur le langage, & du langage sur les opinions*, elle constitue le sixième article du journal de juin 1762. L'auteur, Michaëlis, professeur de philosophie et directeur de la Société Royale de Göttingen, remporta le prix de l'académie de Prusse en 1759 pour cette dissertation. Publiée en allemand, elle fut traduite en français par Merian de l'académie de Berlin (*JE*, juin 1762, p. 128-161).

²³² *JE*, juin 1762, p. 160.

Dans le numéro suivant²³³, le chroniqueur fait référence à cette dissertation pour aborder le projet d'une langue universelle²³⁴, idée qu'il juge irréalisable, en se fondant sur l'argument de Michaëlis pour réfuter Leibniz :

Wilkins, Evêque de Chester, l'un des instituteurs de la Société Royale de Londres, est le premier qui ait eu l'idée de faire une langue philosophique, commune à tous les Peuples ; il y avoit même travaillé. D'autres Savans s'en sont occupés depuis, & Leibnitz lui-même regardoit cet ouvrage comme l'un des plus propres à avancer & à faciliter les progrès de la raison humaine. Les caractères de cette langue devoient, selon Leibnitz, se rapprocher autant qu'il seroit possible, des caracteres algébriques qui en effet sont simples & expressifs, n'ont ni superfluité ni équivoque, & dont toutes les variétés ont des principes fixes et raisonnés. Mais ce grand homme ne faisoit pas assez attention que la grande simplicité de ces caracteres [...] tenoit à la simplicité des objets mêmes qu'ils représentoient. Cette observation bien développée suffiroit pour faire sentir l'impossibilité & l'inutilité d'une langue universelle. [...] M. Michaëlis a très-bien prouvé combien ce projet est chimérique²³⁵.

Le journal insère un extrait de la même dissertation sur le projet de créer une langue « savante » commune à tous les peuples pour que les savants du monde puissent communiquer leurs découvertes et leurs théories dans tous les domaines. Un projet pareil²³⁶ paraît d'avance voué à l'échec parce qu'une langue savante dont les signes ressembleraient à ceux des mathématiques ne saurait convenir à tous les domaines scientifiques et notamment à la littérature, car si les mathématiques n'ont besoin que de caractères et de formules facilement reconnaissables, d'autres « sciences » exigent un agencement particulier de signes. Certains concepts philosophiques ou littéraires utilisent la langue d'une manière encore plus compliquée. Pour la littérature et la philosophie, le langage, non transparent, ne peut être un instrument mécanique pour signifier un contenu, une pensée ou une vérité²³⁷. Bien plus, cette combinaison de signes algébriques ne pourrait certainement rendre des notions comme « le mariage, le concubinage, la polygamie, l'adultère, la fornication,

²³³ *JE*, juillet 1762, p. 16-37.

²³⁴ « L'idéal cosmopolite d'une humanité commune doit faire face à la réalité de la diversité linguistique » (Jeffrey Freedman, *op. cit.*, p. 80).

²³⁵ *JE*, juillet 1762, p. 16,17.

²³⁶ « La république des Lettres a besoin d'une langue savante, & il faut que ce soit une langue morte, parce que les vivantes sont sujettes à trop de variations. Le latin n'est parvenu qu'accidentellement à cette dignité, & il la doit à la Religion » (*JE*, juin 1762, p. 159).

la gloire, l'orgueil, l'ambition, l'humanité, la bassesse, etc »²³⁸ ; comme tout langage ordinaire, elle se prêterait aux manipulations linguistiques des gens de lettres : « L'homme de Lettres a le champ libre pour faire entrer dans la langue ses fausses notions »²³⁹. Cette langue serait sèche, uniforme et désagréable parce que « les expressions du cœur & les termes passionnés manqueraient tout-à-fait » aussi bien que les figures de style et les locutions de rhétorique²⁴⁰.

Un problème pratique s'ajoutera encore. Quelle sorte de caractères utilisera cette langue ? À ceux qui proposent de s'inspirer des idéogrammes chinois, Michaëlis rappelle qu'il faudrait utiliser une quantité prodigieuse de caractères qui lasseront les savants : « Toutes les relations disent unanimement que les Savans de la Chine passent la vie à apprendre leur langue, & qu'ils meurent sans l'avoir entièrement apprise : ils passent donc leur vie à se fabriquer un instrument ; & quand est-ce qu'ils l'employeront pour faire des découvertes ? »²⁴¹.

Si la langue est uniquement écrite, elle surchargera la mémoire car « nous n'avons pas le même penchant à associer les idées aux figures, que nous avons à les associer aux sons »²⁴². Si, par contre, elle est parlée et écrite, Michaëlis s'attend qu'elle soit extrêmement difficile à prononcer et « insupportable à l'oreille »²⁴³. L'apprentissage se ferait uniquement par l'instruction et non par l'usage, puisqu'elle ne serait pas une langue communément parlée. Le journaliste approuve avec enthousiasme les réfutations de l'auteur et l'incite à poursuivre le travail dans la même voie²⁴⁴.

Cette discussion n'est pas une simple querelle de clercs. En traitant d'une langue universelle, Michaëlis esquisse, bien avant Saussure et les structuralistes, une théorie

²³⁷ Francine Bordeleau, « Littérature : la revanche de l'histoire », *Lettres québécoises*, n° 78, Montréal, été 95, p. 9.

²³⁸ *JE*, juillet 1762, p. 20.

²³⁹ *JE*, *ibid.*, p. 32.

²⁴⁰ « Cette langue même ne nous dispenserait encore ni de la langue latine, ni des autres langues savantes » (*JE*, juillet 1762, p. 26-34).

²⁴¹ *JE*, *ibid.*, p. 22.

²⁴² *JE*, *ibid.*, p. 24.

²⁴³ *JE*, *ibid.*, p. 25.

²⁴⁴ *JE*, juillet 1762, p. 37.

de l'arbitraire des signes et de l'expression des idées par un ensemble de signes dont le signifié dépend de leur agencement ou de leur dissociation : « [...] tous ces signes pourront présenter aux autres des idées tout-à-fait différentes que celles que j'ai dans l'esprit »²⁴⁵. Plusieurs philosophes annoncent également des théories linguistiques modernes comme Condillac et son disciple genèvois Charles Bonnet qui s'interroge sur l'association des idées aux signes picturaux ou sonores et leur rapport au phénomène de la mémoire qui emmagasine les idées liées aux signes²⁴⁶.

Les divers comptes rendus sur la langue et l'orthographe²⁴⁷ constituent un témoignage non négligeable de la réflexion du journaliste qui cherche à vulgariser les sciences et à favoriser le progrès de l'esprit humain. Il réfute le projet d'une langue susceptible de creuser un fossé entre les savants et les classes populaires dont les préjugés et les superstitions ne sont combattus que par la diffusion des sciences. « Nous apprendrons toujours mieux une Science lorsqu'on nous la proposera dans le langage de la vie commune »²⁴⁸ et les meilleurs philosophes sont ceux qui ramènent toutes les notions au sens commun pour éclairer toute la nation. Enfin, une langue savante exclusive aux gens de lettres et aux savants les couperait tout contact avec le peuple et les isolerait dans une tour d'ivoire : le peuple deviendrait de plus en plus ignorant parce que les savants ne vulgariseraient plus les connaissances.

L'éducation

L'éducation connaît un tournant important après 1750 en raison d'une réforme générale de l'enseignement. Les physiocrates prennent la défense des classes populaires et revendiquent la mise en place d'un système public d'éducation primaire et

²⁴⁵ Aucune règle préalable n'exige que le signe « table » désigne l'objet lui-même ; la locution table rase ne correspond pas au signifié de l'agencement des signes « table » et « rase », mais renvoie à un concept philosophique qui n'a aucun rapport avec le sens de ses composantes (*JE*, juillet 1762, p. 20-21).

²⁴⁶ *JE*, juin 1762, p. 93-96.

²⁴⁷ Parmi les dissertations académiques espagnoles se trouve un *Traité de l'orthographe castillane* en mai 1757 : voir Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 796. Nombre de penseurs ont écrit sur cette question, dont l'abbé de Saint-Pierre pour qui la réforme de l'orthographe doit simplifier l'écriture de la langue et la rapprocher davantage des autres langues européennes, comme en témoigne son *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe* (1730).

²⁴⁸ *JE*, juillet 1762, p. 36.

secondaire bien organisé²⁴⁹, car très peu d'élèves y ont accès. Toutefois, un grand nombre de personnages influents, dont Voltaire et Louis-Sébastien Mercier, s'opposent à l'instruction des masses²⁵⁰ et à l'éducation gratuite dans les collèges pour les étudiants d'origine modeste.

Les philosophes et les enseignants critiquent vivement la place importante que le latin²⁵¹ continue à occuper dans l'enseignement secondaire au détriment de la culture française²⁵². La fermeture des collèges des jésuites en 1762 attire davantage l'attention sur l'étude de la littérature et surtout de la langue française²⁵³ qui succède peu à peu au latin comme langue internationale dans toute l'Europe²⁵⁴. Consacrant aux réformes pédagogiques un espace important, le *Journal littéraire* commente les idées de l'abbé de Saint-Pierre qui condamne l'étude des langues classiques aux dépens de la formation morale des étudiants²⁵⁵.

Plusieurs correspondants critiquent également divers systèmes d'enseignement européens qu'Arnaud compare longuement au système français pour mieux le critiquer. Le poète Rabener, connu par ses *Satyres*, couvre de ridicule le système d'éducation allemand. Un seigneur allemand prie un professeur célèbre de lui trouver pour ses enfants un précepteur qui connaisse le latin, le français et l'italien, l'histoire, les mathématiques, qui a voyagé, qui sache monter à cheval, manier les armes,

²⁴⁹ John Lough, *L'écrivain et son public*, Paris, Le chemin vert, 1987, p. 149.

²⁵⁰ John Lough, *op. cit.*, p. 148.

²⁵¹ « Du moment qu'ils étaient passés à l'écrit, les langues vulgaires étaient devenues des langues internationales. La communication des connaissances, du XVI^e au XVIII^e siècles, s'était faite entre des lettrés colingues, tous instruits en latin, qui correspondaient en français, italien, anglais. La publication des ouvrages scientifiques et philosophiques majeurs en langues vulgaires constituait l'enjeu formidable du régime des pensées créées soit en langue ancienne et sacrée, soit en langues laïques rivales » (Renée Balibar, *Histoire de la littérature française*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1991, p. 64).

²⁵² Voir notamment l'article « collège » de l'*Encyclopédie* rédigé par d'Alembert : « [...] le temps qu'on emploie à composer en latin est un temps perdu. Ce temps serait bien mieux employé à apprendre par principes sa propre langue, qu'on ignore toujours au sortir du *collège* et qu'on ignore au point de la parler très mal » ; l'*Encyclopédie...*, réimpression de Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart, 1967, t. III, p. 632-638.

²⁵³ John Lough, *op. cit.*, p. 150.

²⁵⁴ John Lough s'étonne du contraste entre la grande vogue de la langue française en Europe et ses difficultés à se répandre sur le territoire français (*op. cit.*, p. 146-147).

²⁵⁵ L'abbé de Saint-Pierre, *Projet pour perfectionner l'éducation* (JL, t. XIV, 1^{re} partie, 1729, p. 170).

dessiner, danser et composer des vers²⁵⁶. Que la connaissance de l'allemand ne soit pas exigée rappelle que la noblesse allemande cherchait à l'époque à approfondir sa connaissance du français plutôt que de sa langue nationale²⁵⁷. Rabener glisse dans la liste des candidats des remarques amusantes sur les éducateurs et en fait des types de personnages bouffons à la manière de Molière : le gourmand, le sermonneur, le poète démuné, l'ignorant qui excelle dans la chasse²⁵⁸ et le faux savant²⁵⁹. Cette satire sociale est bien reçue en France puisqu'elle est analogue à celle que font Marivaux et Le sage dans leurs romans.

La comparaison de divers systèmes d'éducation revient encore dans des comptes rendus d'œuvres littéraires. Ainsi, en donnant la traduction de la comédie de Cronegk, *Le Défiant*, le journaliste attribue aux deux systèmes d'éducation les différences de mœurs et de mentalités qui caractérisent la France et l'Allemagne. Pour lui, l'Allemand, flegmatique et réfléchi, élevé à la campagne et transplanté à l'université pour y étudier avec application le droit civil et public, développe un esprit de subtilité et de prévoyance méfiante ; les études françaises, plus rapides, moins approfondies et plus agréables, forment chez les jeunes gens un penchant pour l'étourderie et la dissipation²⁶⁰. Comme dans le domaine littéraire, la comparaison entre les divers systèmes d'éducation en Europe renvoie à des réalités sociales diverses et a tendance en définitive à poser le système anglais comme le plus efficace et le plus pratique. Le journaliste préconise l'application d'un système mixte qui procure aux jeunes Français la culture, la sagesse et leur donne accès aux sciences sans leur ôter le sens du divertissement.

2. L'historiographie

Le *Journal étranger* publie des articles historiques variés sur la description géographique des terres nouvelles, les études cartographiques des pays européens ou

²⁵⁶ Il logera avec les domestiques et ne touchera que cinquante florins par an (*JE*, mai 1762, p. 202-203).

²⁵⁷ « Il n'est pas sans génie, il parle latin, grec, mais il ne sait pas l'allemand : c'est une qualité de plus pour entrer chez la noblesse » (*JE*, mai 1762, p. 210).

²⁵⁸ « Il ne sait rien, ou très-peu de choses ; mais il est excellent chasseur, grand oiseleur, & fait des filet avec une adresse merveilleuse » (*JE*, mai 1762, p. 212).

²⁵⁹ « C'est je crois un Savant du premier ordre, car il n'a pas de conduite » (*JE*, mai 1762, p. 213).

²⁶⁰ *JE*, avril 1762, p. 12.

les études historiques érudites de David Hume. À travers ces essais, le journaliste réclame une historiographie plus objective et moins publicitaire ; il voudrait voir dans les relations de voyage une description fidèle des terres lointaines, dépourvue de jugements de valeurs et de préjugés, contrairement à ce que l'on a vu souvent dans les descriptions des coutumes des « sauvages »²⁶¹.

Le périodique se fixe souvent l'objectif de rendre service au public : le livre consacré à la description de la galerie impériale Médicis de Florence entend, par exemple, « servir de guide sûr aux étrangers »²⁶². Dans son compte rendu, le rédacteur fait l'éloge du génie des Italiens de la Renaissance²⁶³ et invite les gens de lettres à se tourner vers l'Italie afin de comprendre le rôle des lettres dans la pérennité du patrimoine culturel de chaque nation :

Tout étoit couvert des ombres de l'ignorance & de la barbarie, lorsque les Lettres & les Arts brilloient de l'éclat le plus vif dans ce pays privilégié de la nature²⁶⁴. [...] Littérateurs, Artistes, jetez les yeux sur ce sanctuaire, voyez ce que les Lettres & les Arts doivent aux Souverains qui les protegent, & prosternez-vous devant les images des Medicis. Que les Souverains apprennent à leur tour qu'il n'appartient qu'aux Lettres & aux Arts de dispenser la véritable gloire & la seule sorte d'immortalité dont ils doivent être jaloux²⁶⁵.

Animé par ce même objectif d'être utile à la République des lettres, Candido Lusitano donne la biographie de l'infant Henri, dauphin du Portugal au début du XV^e siècle, et compile un grand nombre de récits biographiques éparpillés dans des livres peu connus. Le journaliste le présente en ces mots : « Un Portugais jaloux de la gloire de ce Prince & de celle de sa nation, vient enfin de les recueillir, ces actions, de les présenter sous un seul point de vue & d'en former un tableau très intéressant »²⁶⁶. Tout en louant l'utilité de cette compilation, le chroniqueur reproche à l'auteur de donner à son héros une auréole de sainteté qu'il ne mérite pas²⁶⁷.

²⁶¹ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 796.

²⁶² *JE*, janvier 1762, p. 41.

²⁶³ *JE*, *ibid.*, p. 40.

²⁶⁴ *JE*, *ibid.*, p. 40.

²⁶⁵ *JE*, *ibid.*, p. 62.

²⁶⁶ *JE*, *ibid.*, p. 125.

²⁶⁷ *JE*, *ibid.*, p. 134.

La curiosité éveillée par les biographies des rois médiévaux est éclipsée par celle des relations des voyages exploratoires dans le continent américain. Dans ce contexte, le journal donne trois articles²⁶⁸ touchant les Iroquois canadiens intitulé *Mémoire sur les coutumes & usages des 5 nations iroquoises du Canada* en avril, mai et juin 1762 qui nous renseigne sur leur système politique, leur religion, leurs mariages, leur chasse, leurs festins, leur médecine, leurs guerres et leurs cérémonies funèbres²⁶⁹. Le correspondant évoque dans son analyse l'image du bon sauvage qui se conduit avec bienveillance, justice et bonne foi et qui respecte ses promesses et ses traités. Par là, son alliance est recherchée par les autres nations²⁷⁰. Le portrait physique et le caractère de l'Iroquois reprennent le stéréotype de l'Amérindien beau, cruel, mais adapté à son environnement : « Les Iroquois sont pour la plupart grands, bien faits, courageux, bons chasseurs, excellents guerriers, cruels envers leurs ennemis, moins adonnés aux femmes que la plupart de leurs voisins »²⁷¹.

La chefferie iroquoise, qui fonde l'organisation politique, est triple : le conseil des anciens tranche les causes épineuses, celui des femmes « Hotouissaches » décide dans les affaires de guerre d'organisation intérieure et les chefs guerriers gardent l'armée en bon état. Faisant allusion à l'animosité qui a longtemps opposé les Iroquois aux Hurons, l'auteur attribue la supériorité des Hurons à l'importance de leur armée. À cette occasion, il affirme que les Hurons, longtemps très puissants, ont été exterminés par les Iroquois. De 10 000 qu'ils étaient auparavant, il n'en reste que quelques centaines qui réussissent à survivre et à augmenter en nombre depuis leur conversion au catholicisme²⁷². L'auteur explique ensuite les particularités de la langue iroquoise, dérivée de celle des Hurons ; la langue iroquoise est pleine de figures, d'images et de mouvement, une langue sauvage non domptée par les sciences et les arts. Le

²⁶⁸ On présume que ce rapport est de Bougainville lui-même, qui était alors jeune officier (*JE*, avril 1762, p. 127-128).

²⁶⁹ Réal Ouellet réfléchit sur les difficultés de transmettre une expérience nouvelle à un lecteur qui ne l'a pas vue. Il détermine deux problèmes que pose l'écriture des relations de voyage : comment décrire et communiquer une réalité radicalement différente, qui ne renvoie à rien de semblable dans la vie des lecteurs européens ? Comment convaincre le lecteur que la nouveauté frappante de ces découvertes n'est pas une fiction trompeuse et comment attester de l'authenticité de ces découvertes ? (« Épistolarité et relations de voyage », *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*. Actes du colloque international, Université York, Toronto, éd. Du Gref, 1996, p. 181).

²⁷⁰ *JE*, avril 1762, p. 123.

²⁷¹ *JE*, *ibid.*, p. 124.

²⁷² *JE*, *ibid.*, p. 127.

journaliste admire leurs raisonnements justes et leur élocution forte et sublime²⁷³, d'après les dialogues que rapporte l'auteur.

Leurs habitudes matrimoniales sont bien particulières. Les hommes et les femmes ne se marient qu'à un certain âge, après s'être acquis une réputation de bons chasseurs et avoir pratiqué une sexualité libre. Aussi est-il rare de voir des troubles et des désunions dans les familles, déclare l'auteur. Les femmes préfèrent les chasseurs car ils peuvent mieux subvenir aux besoins de la famille²⁷⁴. Les enfants portent le nom de la femme et appartiennent à sa famille : « Rarement connoissent-ils leurs peres : ils tiennent tout du côté maternel, tant pour la famille que pour les héritages & le nom »²⁷⁵. La religion que professent ces nations varie d'un groupe à l'autre : certains adorent le soleil, d'autres le *Manitou*²⁷⁶, d'autres encore n'embrassent aucun culte défini, mais croient à un au-delà dans lequel les bons seront récompensés et les mauvais punis. Ils n'admettent toutefois qu'un état pareil à celui de la vie, mais un peu plus heureux : « Ils pensent que leurs morts habitent des villages situés au couchant, où ils ont le vermillon & le tabac en abondance »²⁷⁷. Dans le domaine de la médecine, les Sauvages excellent dans le traitement des plaies en faisant observer un régime alimentaire strict dépourvu de protéine animale. Le médecin possède une grande patience et administre des remèdes de longue durée que le malade accepte avec la même patience²⁷⁸. Leur médecine, dominée par les superstitions et les divinations, consiste en de simples combinaisons de décoctions végétales. Ils laissent mourir le malade qui s'y résigne en toute tranquillité : « Je n'ai jamais vu ni même ouï-dire que les Sauvages en laissant la vie, se plaignassent de son peu de durée : il est vrai qu'ils ne laissent rien à regretter »²⁷⁹.

Le journaliste qui rapporte les détails de ce mémoire promet de compléter le portrait des coutumes iroquoises en donnant quelques extraits du journal de voyage de Bougainville : « Nous allons commencer par en extraire quelques traits propres à

²⁷³ JE, mai 1762, p. 37.

²⁷⁴ JE, *ibid.*, p. 140.

²⁷⁵ JE, *ibid.*, p. 143.

²⁷⁶ Nom que donnent les Outaouais à l'Esprit qui les domine.

²⁷⁷ JE, mai 1762, p. 34.

²⁷⁸ JE, *ibid.*, p. 19.

²⁷⁹ JE, *ibid.*, p. 18.

répandre du jour sur les mœurs & les usages des Peuples qui habitent le vaste continent de l'Amérique septentrionale »²⁸⁰. L'article intitulé « *Relation de l'Ambassade des cinq Nations Iroquoises à M. de Moncalm, extraite des Mémoires manuscrits de M. de Bougainville* »²⁸¹, relate les démarches du marquis de Montcalm pour gagner les Iroquois et les réunir en vue d'attaquer les Anglais qui menacent la Nouvelle-France. Dans ces circonstances, les Iroquois envoient en novembre 1758 une « ambassade » à Montréal pour demander aux marquis de Vaudreuil et de Montcalm leur protection contre une éventuelle attaque anglaise²⁸². Les Français avaient auparavant défait les anglais à Chouagen, rétabli les droits des Iroquois sur les terres de la région et leur avaient facilité l'achat d'armes et de poudre pour se défendre. Pour Bougainville, la neutralité de ces nations amérindiennes constituait un avantage des Français sur les Anglais en un temps d'affrontements continus²⁸³. Le journaliste reproduit exactement le contenu des mémoires sans les commenter : il se contente de présenter un écrit qui jette quelque lumière sur la conquête du Canada par l'Angleterre et les manœuvres de chaque camp pour gagner les indigènes ou pour les neutraliser. Ce récit d'événements survenus dans des pays lointains et racontés par un homme fiable comme Bougainville devait piquer l'attention des lecteurs et constituer pour l'abbé Arnaud une victoire journalistique.

L'intérêt porté au continent américain et à son peuplement est attesté par la multiplication des articles sur le sujet ou sur le voyage de personnages illustres. Ainsi, le journal annonce la traduction en anglais du journal de voyage du jésuite Charlevoix en Amérique du Nord²⁸⁴. Une description de l'île antillaise de Sainte-Croix²⁸⁵ fait l'objet d'un autre article²⁸⁶ dans lequel l'explorateur danois, anonyme, invite les Européens à s'installer dans ce territoire habité par des Anglais, des Hollandais, des

²⁸⁰ *JE. ibid.*, p. 24-25.

²⁸¹ *JE.*, juin 1762, p. 101.

²⁸² *JE. ibid.*, p. 105.

²⁸³ *JE. ibid.*, p. 127.

²⁸⁴ Il s'agit du troisième tome de l'*Histoire et Description générale de la Nouvelle-France*, publiée en 1744 chez Nyon Fils. Charlevoix donne une forme épistolaire à son *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale* puisqu'il l'adresse à Madame de Lesdiguières (*JE.*, mars 1762, p. 227-228). Sur le choix de cette forme et l'authenticité du destinataire, voir Réal Ouellet, *op. cit.*, p. 182-191. Voir aussi l'édition critique de Pierre Berthiaume sur ce tome III, publiée aux Presses de l'Université de Montréal (2 vol., 1994).

²⁸⁵ Elle était devenue danoise en 1733.

²⁸⁶ *JE.*, janvier 1762, p. 63.

Français et des Danois. Rappelant les inconvénients du climat torride, du manque d'eau, des grandes sécheresses et de l'humidité malsaine, le journaliste adopte un ton sarcastique sans qu'on sache s'il prône ou non une immigration dans cette île éloignée :

L'Auteur de cette relation combat l'opinion de ceux qui prétendent que l'isle de Sainte-Croix est un séjour mal-sain : il convient cependant que le changement d'air altere le tempérament de ceux qui y abordent, & qu'ils débutent toujours par quelque maladie ; il prétend qu'on ne doit pas accuser la nature du climat, si l'on voit mourir un si grand nombre de ceux qui y viennent habiter ; il assure que c'est par la vieillesse, par misere ou par débauche : aujourd'hui yvres, puis demain morts ; le procès est vite terminé²⁸⁷.

Soucieux de varier la matière historique, Arnaud surveille attentivement les publications marquantes sur l'histoire anglaise qui continue à intéresser les Français. La très récente *Histoire d'Angleterre* du philosophe David Hume fait l'objet de trois articles²⁸⁸. En attendant l'arrivée en France des volumes de Hume²⁸⁹, Arnaud traduit un extrait du livre d'après les journaux londoniens²⁹⁰. L'article rappelle les exploits militaires, les réformes politiques et sociales d'Alfred le Grand qu'on qualifie de « fondateur de la Monarchie angloise »²⁹¹ et du « plus grand Prince qui ait régné en Europe depuis Charlemagne »²⁹². En mai 1762, le rédacteur commence son deuxième article en exprimant son admiration pour le style et la méthode de Hume et en brossant les traits de l'historien idéal :

M. Hume sera le modele de cette impartialité, de cette apathie philosophique qu'on exige particulièrement d'un historien. Tranquille spectateur des sectes & des factions diverses dont il expose les extravagances & les fureurs, il ne se passionne pour aucun système, pour aucun homme, pour aucun siecle ; il discute de sens froid, il pese les raisons opposées avec équité, il juge sans humeur, sans prévention, sans

²⁸⁷ *JE*, *ibid.*, p. 64.

²⁸⁸ *JE*, janvier 1762, p. 70 ; mai, p. 86 et juillet, p. 72.

²⁸⁹ *JE*, janvier 1762, p. 71.

²⁹⁰ *JE*, *ibid.*, p. 71.

²⁹¹ Alfred le Grand, roi de Wessex de 871 à 878, puis des Anglo-Saxons jusqu'en 899, lutte contre les Danois et prépare la souveraineté de toute l'Angleterre en reprenant Londres et en soumettant la Northumbrie. Lettré et traducteur, il développe l'instruction et favorise la littérature et les réformes de l'Église (*JE*, janvier 1762, p. 71).

²⁹² *JE*, janvier 1762, p. 85.

satyre ; on croit entendre un être supérieur faire l'histoire des habitans d'un autre monde²⁹³.

Obligé d'être concis, le journaliste traduit le tableau que fait Hume des révolutions politiques et morales de l'époque. Il souligne l'importance de la mise en contexte des faits historiques, car cette méthode permet de mesurer « les progrès que les hommes avoient faits à cet égard »²⁹⁴ et la comparaison de l'état actuel avec celui des temps révolus²⁹⁵. Il ajoute que les Anglais ont eu depuis longtemps d'excellents historiens qui ont laissé des manuscrits et des textes authentiques sur les temps anciens dans les îles. Pour le chroniqueur, reproduire l'histoire des temps d'ignorance est utile, car elle permet d'apprécier les pas franchis sur la voie du progrès scientifique qui fait régresser la superstition, « le fléau le plus cruel des sociétés humaines »²⁹⁶.

Fidèle à sa tradition d'élargir l'éventail de sa réflexion critique, le *Journal étranger* publie les observations²⁹⁷ d'un « habile homme » sur le *Bilan général et raisonné d'Angleterre*, paru depuis peu, et invite l'auteur de l'ouvrage à répondre à son contradicteur s'il le désire :

Les observations que nous insérons ici nous ont été communiquées. en anglois, & sont l'ouvrage d'un habile homme. Nous ne doutons pas que l'auteur du *Bilan* n'ait de bonnes raisons à opposer à cet adversaire : nous sommes très disposés à insérer sa réponse, s'il juge à propos de nous l'envoyer. Il est plus essentiel que jamais pour toutes les Nations de connoître les moyens & les ressources de la Grande-Bretagne ; & une discussion propre à jeter de la lumiere sur cet objet important, ne peut qu'être intéressante & utile²⁹⁸.

La réplique vient dans le numéro d'août 1762 ; elle est, selon le journaliste, « solide, instructive & [...] ajouterait encore au mérite de son ouvrage »²⁹⁹. Si ce sujet prend curieusement beaucoup d'espace dans un journal « littéraire », Arnaud le justifie en donnant de la littérature une vision sociologique : « Si la Littérature, lors

²⁹³ *JE*, mai 1762, p. 86-87.

²⁹⁴ *JE*, *ibid.*, p. 90.

²⁹⁵ *JE*, *ibid.*, p. 106.

²⁹⁶ *JE*, *ibid.*, p. 90.

²⁹⁷ *JE*, juillet 1762, p. 38.

²⁹⁸ *JE*, juillet 1762, p. 38 et la note (a).

²⁹⁹ *JE*, août 1762, p. 180.

même qu'elle paroît s'éloigner le plus de son but principal, ne nous offroit encore des rapports sensibles avec le bien de la société, nous renoncerions à la faire connoître, nous disons plus, à la cultiver »³⁰⁰. C'est sans doute en raison de cette utilité publique que les ouvrages d'histoire jouissent de prestige et que les romanciers insistent autant sur l'authenticité de leurs récits et leur utilité sociale et morale.

Suivant cette optique sociologique et utilitaire de la littérature, le rédacteur s'arrête devant les nouvelles cartes d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal³⁰¹. Selon lui, la géographie devrait être rangée dans la classe des sciences exactes au même titre que les mathématiques³⁰². Différente des sciences pures, dont le progrès dépend absolument du génie des spécialistes, la géographie positive, appuyée uniquement sur l'observation et l'expérience³⁰³, avance à pas lents et insensibles³⁰⁴. Les cartographes d'Allemagne avouent cependant que ce retard n'est pas dû au manque de moyens, mais à l'indolence des géographes et au peu de crédit que l'on donne à leurs travaux : « Combien ne voyons-nous pas encore aujourd'hui de personnes qui, dépourvues des connoissances les plus essentielles, s'imaginent que tout l'art du Géographe se réduit à des compilations & à des réductions arbitraires »³⁰⁵.

Suit alors naturellement le portrait du bon géographe qui sait mettre à profit les ressources de l'analyse pour comprendre toute l'étendue de sa « science », étroitement liée à l'astronomie³⁰⁶, et la complexité de sa méthode. Il choisit son sujet en fonction de son utilité pour le commerce, la guerre et les voyages maritimes³⁰⁷, il rassemble ensuite un grand nombre d'observations astronomiques suivant lesquelles il dessine une carte géographique précise³⁰⁸. La connaissance de l'histoire et des

300 *JE*, *ibid.*, p. 180-181.

301 *JE*, février 1762, p. 170 et août 1762, p. 149.

302 *JE*, février 1762, p. 170.

303 *JE*, *ibid.*, p. 170.

304 *JE*, août 1762, p. 159.

305 *JE*, février 1762, p. 170-171.

306 *JE*, *ibid.*, p. 171.

307 Le journaliste félicite Zannoni « de se rendre utile » en publiant sa carte détaillée de l'Allemagne (*JE*, février 1762, p. 171-172 ; voir aussi *JE*, janvier 1762, p. 211).

308 Les géographes du XVIII^e siècle suivaient la théorie astronomique ancienne suivant laquelle « tout phénomène qui arrive au Ciel dans un instant physique est comme un signal universellement donné & reconnu pour fixer les différentes longitudes ». C'est ainsi que la découverte des télescopes a

procédés géographiques anciens sont indispensables au géographe pour donner la configuration exacte et fidèle du lieu qu'il décrit.

Le journaliste expose de même les systèmes de représentation cartographique utilisés par les géographes anciens : la projection stéréographique et orthographique³⁰⁹. Il nous apprend que l'éminent cartographe Zannoni adopte le premier système en en modifiant le point de vue pour réduire les inconvénients³¹⁰. Les problèmes qu'affrontent les géographes dans ces travaux sont nombreux ; le plus important surgit quand on veut représenter une portion de sphère sur une surface plane : les règles de la géométrie démontrent l'impossibilité d'« écraser » une section quelconque d'une sphère sans déroger aux règles de la surface convexe³¹¹. Le *Journal étranger* multiplie donc les annonces de traités discutant, par exemple, des « Nouvelles manières de construire les fuseaux dont on fait usage dans la construction des globes célestes & terrestres »³¹². Tout l'art de la cartographie se manifeste dans l'effort d'établir la position des lieux les plus remarquables de la surface terrestre et de représenter toutes les lignes et tous les cercles du globe suivant le même système, de sorte que le lieu garde les mêmes rapports et occupe les mêmes points que sur la surface de la terre. L'exemple illustrant cette méthode se trouve dans un *Atlas géographique, contenant la Mappede-monde & les quatre parties, avec les différens Etats d'Europe*³¹³.

Les réformes géographiques entreprises au XVIII^e siècle incitent Zannoni à expliquer la difficulté de dessiner une carte à la fois générale et détaillée qui dispense le

contribué à accroître l'exactitude des observations dont dépendait la perfection de la géographie : voir *JE*, février 1762, p. 177.

³⁰⁹ « La difficulté des *projections* vient de ce que l'ellipsoïde n'étant pas une surface développable, il est impossible de la reporter sur un plan sans la déchirer ou l'altérer » (Fernand Joly et Guy Bonnerot, « cartographie », *Encyclopædia Universalis*, Paris, Éd. Encyclopædia universalis, 1995, vol. 5, p. 24).

³¹⁰ Ce système consiste à fixer la place de l'œil qui regarde la surface de la terre, ce qui rend l'échelle non applicable sur le dessin des cartes : voir *JE*, février 1762, p. 174.

³¹¹ « Un tel dérangement dans la disposition des parties devient d'autant plus considérable, que les traces sphériques développées sur une surface plate, ont plus d'amplitude » (*JE*, janvier 1762, p. 108). Le problème s'aggrave surtout depuis que Zannoni a découvert que les courbures des méridiens ne sont pas absolument semblables, ce qui rend leur représentation sur une surface aplatie encore plus difficile : voir *JE*, février 1762, p. 175.

³¹² *JE*, février 1762, p. 175.

³¹³ *JE*, janvier 1762, p. 207.

lecteur de consulter d'autres documents coûteux³¹⁴, car cette démarche demanderait le recours à un point d'échelle assez ample et donnerait des centaines de planches difficiles à manier. Aux objections des lecteurs sur les changements que nécessitent les dernières découvertes concernant la figure de la terre, Zannoni répond que l'aplatissement sphéroïde du globe terrestre n'exige aucun changement sensible dans le dessin des cartes. N'est-ce pas à cette époque que le mathématicien Jean Lambert détermine les projections coniques conformes et équivalentes³¹⁵ ?

La politique

Dans son survol du domaine politique, le *Journal étranger* s'attache surtout à mettre en évidence les différents systèmes européens, à réfléchir sur les lois et la jurisprudence. Voulant souligner le développement de celle-ci en Europe, le journaliste évoque le rôle du système de Justinien³¹⁶ que les ecclésiastiques de Rome ont adopté depuis le XII^e siècle. Le clergé de cette époque a institué le code civil pour défendre ses propriétés contre les attaques des princes féodaux et pour acquérir une nouvelle autorité sur les peuples occidentaux : « Il étoit de leur intérêt d'accréditer l'observation des lois générales & équitables, dont l'autorité pouvait seule les protéger : ils possédoient toute la science de leur siècle ; il falloit bien nécessairement que la théorie, aussi bien que la pratique de la Jurisprudence, leur appartînt »³¹⁷.

Le journaliste classe la jurisprudence comme « la dernière branche de la Littérature ancienne »³¹⁸, mais la première à reflourir lors de la renaissance des lettres.

³¹⁴ *JE*, août 1762, p. 163.

³¹⁵ Fernand Joly et Guy Bonnerot, *op. cit.*, p. 27. L'astronomie constituait la base de la géographie ; ainsi l'annonce d'un atlas géographique nous apprend que « les principaux points répandus sur la surface du globe, n'y ont été fixés que d'après un très-grand nombre d'observations astronomiques, qui consistent dans des éclipses du Soleil ou de la Lune, de celles des Satellites de Jupiter, & des occultations des fixes & des planetes par la [Lune] » (*JE*, janvier 1762, p. 207).

³¹⁶ Il s'agit des « Pandectes » de Justinien trouvées dans la ville italienne d'Amalfi en 1130. Cette redécouverte a été accueillie par les religieux qui se sont mis à l'étudier, puis à en donner des leçons publiques de droit civil à l'université d'Oxford et dans toute l'Europe (*JE*, mai 1762, p. 93).

³¹⁷ *JE*, mai 1762, p. 94.

³¹⁸ *JE*, *ibid.*, p. 96.

Sa mise en place dans nombre de pays a démontré son utilité³¹⁹ et accrédité son étude avant même celle des sciences :

Lors de la décadence des Arts de Rome, les Philosophes étoient devenus superstitieux & sophistes, l'Histoire & la Poésie étoient tombés dans la barbarie, tandis que les Jurisconsultes, qui dans tous les pays ne sont pas des modèles de science & de politesse, s'étoient cependant soutenus par une étude constante & par l'imitation des grands Maîtres, & conservoient encore le même bon sens dans leurs décisions, & la même pureté de langage que leurs prédécesseurs³²⁰.

Le rédacteur reproche seulement à cette renaissance de la jurisprudence l'étroite correspondance entre le droit civil et le droit canonique qui rattache l'État à l'Église. Le code civil de Justinien a été adopté dans plusieurs pays européens, sauf en Angleterre qui a préféré perfectionner ses propres lois.

L'établissement des lois fait donc réfléchir des penseurs anglais qui s'interrogent sur les *Principes d'équité* où l'auteur marque la limite qui sépare la loi proprement dite de l'équité³²¹ : « Comme les Législateurs n'ont eu en vue que l'utilité commune & publique, ils n'ont pas toujours puisé les loix qu'ils ont établies au sein de l'honnêteté rigoureuse ou de l'équité »³²². Quant à l'aspect scientifique de la jurisprudence, le journaliste souligne son apport à l'avancement de l'esprit humain : « Il est aisé de concevoir quels avantages devoit procurer à l'Europe cet héritage précieux d'une Science complète, nécessaire par elle-même pour la sûreté de toutes les autres, & qui en donnant à la fois plus de finesse & de solidité à l'esprit humain, lui ouvroit la route à de plus grands progrès »³²³.

³¹⁹ Au XVIII^e siècle, la volonté créatrice des écrivains est différente de celle du siècle précédent. Individuelle et rattachée au tempérament de chacun, elle est plus orientée par ce qui a trait à son utilité que par la création d'un chef-d'œuvre : « la primauté finale conférée naguère à l'œuvre tend à virer, à évoluer vers celui qui la lira ». La perfection formelle de l'œuvre littéraire, qui primait au XVII^e siècle sur tout, devient un accessoire, un moyen au XVIII^e siècle : voir Pierre Abraham, « L'ère des moniteurs », *Histoire littéraire de la France*, Paris, éditions sociales, 1976, p. 17.

³²⁰ Ce système contribue au raffinement progressif des mœurs européennes, car il passe dans les cours de justice et remplace le recours à la violence comme les duels et les vengeances particulières (*JE*, mai 1762, p. 96).

³²¹ *JE*, janvier 1762, p. 233.

³²² *JE*, *ibid.*, p. 233.

³²³ *JE*, mai 1762, p. 95.

À travers ces analyses et ces présentations de textes, l'abbé Arnaud dégage une théorie du gouvernement idéal. La politique du souverain doit être fondée sur l'amour de ses sujets, seul appui véritable de sa puissance ; le despotisme étouffe toute émulation, abaisse les âmes et éteint « ce feu sacré qui doit entretenir & féconder tous les Arts de l'imagination & du goût »³²⁴. Le rédacteur affirme que le progrès des arts et des sciences entraîne la mise en place de la liberté³²⁵ et devient même sa source générale³²⁶. Dans sa recherche d'un prototype gouvernemental où règne la liberté, il se réfère au système constitutionnel anglais : « La Nation Angloise [...] a heureusement établi le système de liberté le plus parfait qui ait jamais été compatible avec l'expérience »³²⁷.

3. Les essais religieux et philosophiques

Face aux philosophes du XVIII^e siècle qui rejettent le dogmatisme religieux comme une forme de despotisme³²⁸, le *Journal étranger* marche sur des œufs. S'il glisse de temps à autre des réflexions qui montrent sa préférence pour la tolérance religieuse et son opposition à toute forme de fanatisme, il se garde bien de prendre parti.

Les articles sur les essais religieux sont rares dans le journal de 1762 : mais le journaliste laisse percer ses idées en filigrane des extraits historiques, philosophiques ou littéraires. Il discute de questions qui animent les intellectuels comme la séparation de l'Église et de l'État. Alors que les encyclopédistes prônent une séparation étanche du spirituel et du temporel, le rédacteur voit le partage des deux pouvoirs comme un contrat politique entre le peuple et son souverain³²⁹.

En sa qualité d'ecclésiastique, Arnaud cherche à répondre à tous ceux qui attaquent la religion et ses ministres à l'exemple du théologien anglais Gerard qui

³²⁴ *JE, ibid.*, p. 91.

³²⁵ *JE, ibid.*, p. 98-99.

³²⁶ *JE, ibid.*, p. 101.

³²⁷ *JE, ibid.*, p. 105.

³²⁸ Roger Caratini, *La philosophie*, Paris, Seghers, 1983, t. 1, p. 259.

³²⁹ « Le souverain sage et prudent isolera sa demeure de celle des dieux. Si les deux édifices sont trop voisins, ils se presseront et il arrivera avec le temps que le trône sera gêné par l'autel, et que portés un jour l'un contre l'autre avec violence, ils chancelleront tous les deux » (*JE*, mai 1762, p. 97).

réplique aux attaques de David Hume contre les ministres de la religion : *Influence des devoirs d'un Pasteur sur le caractère du Pasteur même, en réponse de tout ce que M. Hume a écrit contre l'esprit de cet état*³³⁰. Un autre exemple vient de sa critique du *Catalogue des Rois & des Nobles d'Angleterre qui ont été auteurs* où Horace Walpole prétend que la réforme religieuse des protestants a rendu service à l'humanité en favorisant la renaissance des lettres et que le catholicisme a freiné le développement des lettres en Italie au moyen âge puisque le clergé maintenait le peuple dans l'ignorance car il craignait que « les hommes ne pensassent dès qu'ils se mettroient à lire »³³¹. Le journaliste corrige cette idée pleine « de préjugés & d'erreurs » en rappelant que la régression intellectuelle a bien d'autres causes. Les lettres et les arts ont été ensevelis sous les vestiges de l'empire d'Occident quand les Latins ont été asservis par des peuples barbares : « mais lorsque des circonstances plus heureuses eurent ranimé les cendres du goût & du génie, n'est-ce pas au sein même de ce que M. Walpole appelle le *Papisme*, qu'on en vit naître les premiers fruits ? »³³² quand l'église romaine recueillit les restes de la littérature grecque, encouragea et récompensa les artistes et les savants ? Par ailleurs, la littérature italienne avait fait de grands progrès longtemps avant l'apparition de Martin Luther et l'invention de l'imprimerie, le point culminant du progrès de l'esprit humain, est antérieur à la réforme luthérienne. Enfin, les hommes éclairés ont toujours su que le progrès de la philosophie contribuerait à effacer les abus du christianisme médiéval et « que le meilleur moyen d'épurer la religion étoit d'éclairer les peuples »³³³.

Dans sa défense enthousiaste de la religion catholique, Arnaud attaque le fanatisme de Luther dont les réformes ont nui à l'unité de l'Église : « Il fit par là non-seulement à la religion, mais encore à l'humanité, une plaie qui saigne encore »³³⁴, contrairement à ce qu'affirme Walpole, « si l'on considère l'intérêt des Lettres & des Arts, la réformation étoit bien plus propre à en retarder les progrès qu'à les

330 *JE*, mars 1762, p. 223.

331 Cet argument est courant car les protestants réclamaient pour chacun le droit d'examiner individuellement sa croyance pour n'en garder que ce qui correspond aux décisions de sa conscience (*JE*, février 1762, p. 40).

332 *JE*, février 1762, p. 41.

333 *JE*, *ibid.*, p. 42.

334 *JE*, *ibid.*, p. 43.

accélérer »³³⁵. L'abbé Arnaud se range ainsi dans le camp des philosophes contemporains qui préconisent les principes du droit à la tolérance et à la liberté de culte et combattent l'esprit partisan et les idées reçues. Voulant trouver les vraies raisons de la décadence des lettres chez les Romains au moyen âge, il tient compte surtout des conditions sociales et historiques. Il ne nie pas les abus de certains religieux qui prétendaient détenir la sagesse, mais affirme que ces abus existent depuis l'aube des temps et qu'ils existeront toujours. Réduire la décadence des lettres à une seule cause d'ordre religieux semble à l'abbé Arnaud inspiré par une volonté de valoriser les réformes luthériennes aux dépens du catholicisme.

Le rédacteur ne se borne pas à faire le point sur les publications qui touchent la religion catholique³³⁶ ; il s'intéresse à toutes sortes de cultes, sans en condamner aucun ni affirmer, comme le faisaient ardemment les jésuites dans les *Mémoires de Trévoux*, que la religion catholique est la seule qui détient la vérité et procure le salut³³⁷. Cette tendance à jeter sur la religion un regard affranchi reflète bien le progrès de la philosophie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle³³⁸.

« Il n'est point de matière qui s'épuise entre les mains d'un Philosophe qui croit devoir analyser tout ce qui s'offre sur sa route »³³⁹. Soucieux d'exactitude disciplinaire, l'abbé Arnaud retrace de manière précise les frontières des champs

³³⁵ *JE*, *ibid.*, p. 43.

³³⁶ Le journaliste annonce, dans les nouvelles, des livres de philologie comme la *Dissertation sur la plus ancienne édition des Bibles latines* et les *Mélanges philologiques* composés de dissertations tirées de différentes Académies : voir *JE*, mars 1762, p. 235 et avril 1762, p. 226. Il fait connaître les livres de théologie : *Interprétation du nouveau Testament* par l'anglais Heylyn, *Réflexions sur la nature & l'objet de la tentation de J. C. dans le désert*, par Permer : voir *JE*, avril 1762, p. 224 et 227-228.

³³⁷ Cet intérêt pour les ouvrages à sujet religieux ou théologique se retrouve aussi dans la rubrique des « nouvelles littéraires ». Le journal annonce la publication d'ouvrages touchant les religions, les écritures saintes et l'histoire religieuse. En janvier 1762, le correspondant nous apprend que J. J. Rabe a traduit en allemand le *Mischnah*, le texte des Talmuds écrit en hébreu : « On sait que le *Mischnah* est une compilation d'anciennes traditions, & qu'il est devenu la règle du judaïsme moderne » (*JE*, janvier 1762, p. 219). Il annonce même un ouvrage anglais intitulé *Le nouveau Panthéon, ou l'Histoire fabuleuse des Dieux, des Déeses, des Héros, etc. du Paganisme* ; ce texte explique la mythologie ancienne et la théologie des païens en s'appuyant sur les écrits de Moïse, des Égyptiens, des Grecs, des Romains et des Orientaux (*JE*, juin 1762, p. 226-227).

³³⁸ Pour plus de détails sur la vision des Encyclopédistes concernant la religion, voir l'article « Religion » dans l'*Encyclopédie ou Dict. raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, réimpression de Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart, 1967, t. XIV p. 79.

³³⁹ *JE*, avril 1762, p. 115.

d'étude et plus particulièrement ceux de la philosophie et de la théologie qui ont souvent tendance à s'entremêler³⁴⁰. L'idée de la sagesse a depuis longtemps été étroitement liée à celle de la théologie. Mais les idées philosophiques déistes et révolutionnaires des grands cartésiens comme Malebranche, Spinoza et Leibniz ont creusé l'écart qui commençait à se former entre les deux disciplines depuis plus d'un siècle. Une question s'impose dans ces conditions : la philosophie contribue-t-elle à l'affaiblissement de la foi ? L'idée dominante à l'époque, que préconisent notamment les déistes, regarde la religion comme une entrave au progrès des sciences et de la philosophie. Les Encyclopédistes félicitent les vrais philosophes d'avoir « osé renverser les bornes sacrées posées par la religion & [...] brisé les entraves où la foi mettoit leur raison »³⁴¹. Tout comme les sciences, la philosophie fait donc reculer la superstition.

Le journal présente de nombreux sujets philosophiques et moraux qui prêtent à réflexion comme le plaisir, le luxe et l'intempérance dans le boire et le manger. Les *Lettres & Traités* du docteur anglais Bolton sont un exemple éloquent de morale pratique qui, sans aborder des sujets neufs, fournissent aux jeunes un bon guide de savoir-vivre. L'abbé Arnaud reconnaît que la morale philosophique a été, depuis l'antiquité, poussée aussi loin que la raison pouvait la conduire. Il convient que les progrès de cette discipline, n'ayant pas besoin d'instruments ou d'examen critique, sont presque achevés. Les nouveaux livres de morale adoptent donc rarement des points de vue et des sujets neufs, mais « le meilleur Moraliste est celui qui donne aux vérités déjà connues le plus grand degré de force, de clarté & d'intérêt »³⁴².

Le rédacteur interrompt parfois un compte rendu pour introduire une digression philosophique personnelle. En décrivant l'île antillaise de Sainte-Croix, il réfléchit sur l'esclavage qui lui répugne et le pousse à s'interroger sur le trafic des nègres en Amérique du nord. Qualifiant les esclaves de « malheureuses victimes de notre luxe &

³⁴⁰ Lorsque le journal aborde un sujet philosophique qui porte sur les « facultés de l'âme », le rédacteur précise que l'analyse de l'auteur ne touche guère la religion et que les observations du rapport entre les actes et les impressions ne doivent pas se confondre avec la morale chrétienne. Il cite l'auteur danois : « Quels que soient nos systèmes sur les opérations & les facultés de l'ame, la morale chrétienne sera toujours la route du bonheur ; l'homme sera toujours doué d'un entendement pour connoître cette route & d'une volonté pour la suivre » (*JE*, mars 1762, p. 65).

³⁴¹ Article « Philosophie », *Encyclopédie ou Dict. raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de Lettres, réimpression de Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart, 1967, p. 509.

³⁴² *JE*, janvier 1762, p. 234.

de notre avarice »³⁴³, il décrit la manière dont on en fait le commerce et la vie pénible qu'ils mènent. Il déplore la manière inhumaine dont on les traite en les châtiant à coups de fouet et en les réveillant au bruit d'un cornet qui « ressemble à ceux des Pâtres de nos campagnes »³⁴⁴. Il met les maîtres en garde contre la rigueur excessive des châtiments et des menaces de supplice qui inciteront les esclaves à échapper à leurs maîtres : « Quelques uns ont le courage de se pendre par désespoir ; d'autres sont capables de se porter au meurtre, à l'assassinat ; plusieurs s'échappent à Portorico où ils jouissent de leur liberté »³⁴⁵. Arnaud condamne-t-il l'esclavage ou se contente-t-il de déplorer le sort des Noirs, se donnant ainsi bonne conscience ? La chose était courante dans les relations de voyage au XVII^e siècle chez les religieux qui, eux-mêmes, avaient parfois des esclaves dans les colonies sucrières. L'Église ne condamne pas, vers 1760, le *principe* même de l'esclavage.

Deux ans après sa parution, le rédacteur commente, dans une série d'articles du *Journal étranger* de 1762, l'*Essai sur les facultés de l'âme* du philosophe et physicien de Genève, Charles Bonnet³⁴⁶. Suivant l'ordre d'idées dominant durant ces années, il s'interroge sur l'utilité d'une pareille recherche puisque les énigmes de la nature humaine ne seront jamais entièrement éclaircies et ne servent guère à l'amélioration de la vie. Pour étudier la mécanique des idées³⁴⁷, leur formation et leur enchaînement, Charles Bonnet³⁴⁸ adopte la méthode « physique » de Condillac³⁴⁹ qui lui permet d'éclairer « le labyrinthe ténébreux de notre être »³⁵⁰ et d'élargir nos connaissances sur les opérations de l'âme.

³⁴³ *JE*, *ibid.*, p. 67.

³⁴⁴ *JE*, *ibid.*, p. 68.

³⁴⁵ *JE*, *ibid.*, p. 68-69.

³⁴⁶ *JE*, mars 1762, p. 61 ; avril, p. 90 ; mai, p. 107 et juin, p. 64.

³⁴⁷ « Le mot d'*idée* qui revient si souvent, a été pris dans sa signification la plus étendue pour toute manière d'être de l'âme, dont l'âme a la conscience ; mais il reçoit différentes déterminations, suivant les différentes manières d'être ; tantôt il désigne des perceptions, des sensations, tantôt des notions ou des idées intellectuelles. Il s'applique aussi au sentiment, à la réflexion » (*JE*, avril 1762, p. 115).

³⁴⁸ Pour Bonnet, l'âme est un être simple qui n'a aucun aspect corporel : c'est une force, « une capacité d'agir ou de produire certains effets » (*JE*, avril 1762, p. 91).

³⁴⁹ Condillac se propose d'analyser les connaissances pour découvrir les « idées » qui les composent. Contrairement à Locke, il considère les sensations comme l'unique source des idées et des opérations mentales complexes comme le jugement et le raisonnement (*JE*, avril 1762, p. 90).

³⁵⁰ *JE*, mars 1762, p. 63.

Retenant la définition de la liberté par Charles Bonnet³⁵¹, le journaliste passe en revue les divers systèmes philosophiques pour les discuter ; il réfute les idées sur la liberté de l'abbé Condillac selon laquelle faire ce qui nous plaît ou satisfaire à nos besoins c'est agir librement³⁵². Le journaliste se dresse aussi contre les partisans de l'indifférence qui soutiennent que « l'acte de liberté signifie la suspension d'action » et leur conseille de ne pas confondre entendement, volonté et liberté³⁵³. Cet exemple nous montre que les réflexions philosophiques finissent toujours par descendre du ciel théorique pour aboutir sur un terrain pratique.

Dans le volume d'avril 1762, le journaliste présente l'utilité de l'observation scientifique et de la réflexion philosophique qui poussent l'homme à regarder toutes les autres créatures en fonction de leur utilité à son bien-être :

Le Philosophe aura beau se démener, il ne parviendra point à briser le télescope avec lequel un chacun regarde l'édifice de l'univers. Nous nous obstinerons à croire que nous sommes placés au centre des perfections du monde ; nous apprécierons les choses d'après ce qu'elles sont relativement à nous, & non d'après ce qu'elles sont en elles-mêmes, & nous ne les trouverons bonnes & belles, qu'autant qu'elles nous seront utiles³⁵⁴.

4. Les sciences

Les textes scientifiques, peu présents dans le périodique, apparaissent davantage dans les petites annonces des nouvelles littéraires que des comptes rendus développés. Dans cette section comme dans les autres, le rédacteur varie sa matière et transmet une information provenant de divers pays. Par exemple, il présente les œuvres d'érudition et d'information espagnoles marquantes comme l'*Histoire naturelle d'Espagne* par le

³⁵¹ Le journaliste admet, avec des réserves, le principe du libre choix de Bonnet : « La liberté ne consiste pas à pouvoir agir de deux ou de plusieurs manières, mais à agir ; [...] elle ne consiste pas dans le choix, mais dans l'exécution de ce choix qui est une action » (*JE*, avril 1762, p. 110).

³⁵² Charles Bonnet critique le *Traité des Sensations* de Condillac (1755) parce que son concept de liberté est confus. Il esquisse une sorte d'arbre hiérarchique qui organise le rapport entre les facultés de l'âme et la liberté, question sur laquelle plusieurs philosophes ont buté : « L'acte par lequel s'exécute cette volonté, c'est la liberté subordonnée à la volonté, comme celle-ci l'est à la faculté de sentir qui tient à l'action des organes, & cette action à celle des objets ; voilà la gradation » (*JE*, avril 1762, p. 109-111).

³⁵³ *JE*, avril 1762, p. 111-112.

³⁵⁴ *JE*, avril 1762, p. 167.

père Torrubia dans laquelle il fait une étude sur la vie et les œuvres des sculpteurs espagnols³⁵⁵.

L'abbé Arnaud s'attache des correspondants allemands comme Tscharnet et Schmidt³⁵⁶, deux érudits bernois, et Kaestner, célèbre mathématicien allemand. On y apprend ainsi qu'en 1761 le jésuite autrichien Maximiliano Hell³⁵⁷ a publié la troisième édition d'un recueil de leçons d'algèbre pour l'auto-apprentissage de cette « profonde & pénible Science »³⁵⁸. L'ouvrage, destiné aux débutants, contient la théorie des proportions et des progressions, les problèmes nécessaires pour le commerce et la vie quotidienne³⁵⁹. Le correspondant saisit l'occasion pour déplorer que l'État aide trop peu cet éminent astronome qui envoie régulièrement à Paris des observations astronomiques et qui a composé des tables fort utiles aux astronomes : « Toute l'Astronomie de l'Autriche roule sur lui seul, & le Pere Hell n'a pas même un aide qui soit payé par l'Etat pour le seconder dans ses travaux »³⁶⁰.

Le journaliste rend compte aussi de certains ouvrages qui lui parviennent des pays du Nord, surtout lorsqu'ils évoquent des théories connues en France ou des idées qui ont eu des répercussions à travers l'Europe, comme celles des physiocrates pour qui la culture de la terre est la première source de richesse pour les pays. Le rédacteur traite d'un livre danois sur l'économie politique, publié en 1760, dans lequel Otto Didericti Lüthen soutient qu'une population nombreuse épuiserait vite les ressources nationales. À propos du dépeuplement de l'Europe à la suite des épidémies ou des guerres, l'auteur affirme que les États ont plutôt besoin de citoyens utiles que de bourgeois oisifs, de gens de plume et d'étude. Il propose de répartir ceux-ci « dans des classes plus utiles au bien du gouvernement, dans les manufactures, la navigation

³⁵⁵ Marie-Rose de Labriolle. « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 796.

³⁵⁶ Marie-Rose de Labriolle, *ibid.*, p. 788.

³⁵⁷ Professeur de mathématique de l'université de Vienne et astronome impérial, le journal nous apprend qu'il bénéficie d'une notoriété intellectuelle : « Le nom seul de l'Auteur annonce un ouvrage de main de Maître, & le public ne peut que s'intéresser beaucoup à sa publication ». Le correspondant le décrit comme « Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, & le plus grand Observateur de toute l'Allemagne en matière d'Astronomie » (*JE*, janvier 1762, p. 212).

³⁵⁸ *JE*, janvier 1762, p. 212.

³⁵⁹ Cette troisième édition montre à elle seule l'utilité du livre, « car il est rare que dans des matières si peu cultivées, les éditions se succèdent si rapidement » (*JE*, janvier 1762, p. 213). L'auteur se propose de faire suivre ce livre par un autre dans lequel la théorie sera plus développée et dont celui-ci constitue l'introduction.

& l'agriculture »³⁶¹. Les hommes qui labourent la terre sont la vraie richesse du pays : « Le Dannemark ne manque pas d'hommes pour le labourage, c'est que l'agriculture est très-florissante dans cet Etat, qu'elle y est presque portée à sa perfection, & qu'on cultive plutôt trop de terre que trop peu »³⁶².

La pensée physiocratique inspire aussi l'ouvrage suisse d'économie rurale intitulé *Le Socrate rustique*³⁶³, récemment traduit en français³⁶⁴ et tiré des mémoires allemands de la Société de Zurich. L'auteur compare le paysan suisse à Socrate pour le donner en modèle de gestion économique rurale et montrer que l'expérience pratique assure les mêmes résultats que les théories savantes. *Le Socrate rustique* devra donc être placé au même niveau que les intellectuels qui étudient l'économie agricole³⁶⁵. L'influence des physiocrates se manifeste ici dans la manière de relever le travail rural au-dessus de la réflexion théorique : « J'ai même lieu d'espérer que cet ouvrage sera bien reçu dans un tems où une heureuse fermentation tourne tous les esprits vers le bon & l'utile, où les livres d'Agriculture ont pris la place des romans & de tant d'autres écrits fades & superficiels »³⁶⁶.

Lorsque le journal présente des essais de zoologie qui décrivent la physionomie et le cycle de vie de certains animaux ou insectes comme l'ours marin³⁶⁷ ou les fourmis³⁶⁸, le rédacteur se contente de présenter, sans commentaire, l'information fournie par le savant. Convaincu de l'importance d'observer soigneusement les infirmités humaines et de décrire fidèlement les soins et les remèdes qui ont permis de

³⁶⁰ *JE*, janvier 1762, p. 214.

³⁶¹ *JE*, janvier 1762, p. 227.

³⁶² *JE*, janvier 1762, p. 228.

³⁶³ *JE*, juillet 1762, p. 106.

³⁶⁴ La traduction vise toujours l'utilité des lecteurs francophones : « Après avoir vu les bons effets que l'original avoit produits dans ma patrie, j'en ai entrepris la traduction, dans l'unique vue de procurer les mêmes avantages à une Nation que ma famille n'a cessé de servir » (*JE*, juillet 1762, p. 108).

³⁶⁵ *JE*, juillet 1762, p. 109.

³⁶⁶ *JE*, juillet 1762, p. 107.

³⁶⁷ *JE*, février 1762, p. 124.

³⁶⁸ *JE*, avril 1762, p. 167.

rétablir la santé, le journaliste ne manque pas de tenir les lecteurs au courant des dernières découvertes ou des cas singuliers traités par les médecins³⁶⁹.

En traitant de certains sujets touchant la médecine, le journaliste s'attaque³⁷⁰ au fatalisme de ceux qui s'opposent aux méthodes thérapeutiques comme l'inoculation, sous prétexte qu'ils tentent la Providence en recourant à des moyens « humains » pour guérir un malade et en suivant le principe d'Hyppocrate selon lequel c'est la nature seule qui guérit³⁷¹. Arnaud se moque de cette logique simpliste : « Il me paroît que l'inoculation combat la doctrine de la prédestination absolue »³⁷². Il reprend d'ailleurs la déclaration du docteur italien Antoine Gocchi : « Les remedes sont donc nécessaires pour conserver ou recouvrer la santé »³⁷³. Reproduisant cet article sarcastique et gai, tiré d'un journal anglais sur l'inoculation de la petite vérole, le rédacteur s'amuse à traduire les arguments du chroniqueur anglais. Celui-ci, réfutant les idées de Montesquieu, affirme que la petite vérole est utile car en tuant de nombreuses personnes, elle empêche le surpeuplement du monde et, de ce fait, protège les pays de la famine. Prenant les choses sur le mode humoristique, le rédacteur ajouten encore qu'en réduisant le nombre de belles femmes, la petite vérole serait utile à l'État : si elles sont l'ornement des spectacles parce qu'elles « embellissent les assemblées », elles constituent une distraction d'autant plus dangereuse qu'elles sont moins vertueuses et moins raisonnables que les laides³⁷⁴. Le journaliste invite encore les médecins à déclarer que l'inoculation est la cause de toutes les maladies dont on est atteint pendant la vieillesse : on parviendra ainsi à proscrire complètement ce remède « pernicieux » et à réduire le nombre de citoyens dans le pays³⁷⁵.

La position du journaliste face au bouillonnement scientifique qui se produit sous ses yeux ressemble à celle des philosophes : en combattant la fatalité, les

³⁶⁹ Voir par exemple la *Dissertation de Médecine sur une insensibilité guérie par l'inoculation de la galle*, par Jean-Ulric Toggenburger, médecin de Zurich (*JE*, avril 1762, p. 84) ; voir aussi la *Lettre adressée à M. l'abbé Arnaud*, concernant un cas inusité de deux jumelles siamoises (*JE*, juillet 1762, p. 117).

³⁷⁰ Le journaliste se montre catégorique et vigoureux : « Fatalistes insensés, vous accordez tout au destin » (*JE*, août 1762, p. 50-51).

³⁷¹ *JE*, juin 1762, p. 205.

³⁷² *JE*, août 1762, p. 54.

³⁷³ *JE*, juin 1762, p. 205.

³⁷⁴ *JE*, août 1762, p. 58.

sciences fournissent « les meilleurs remèdes contre les vices & les désordres de toute espèce » et font reculer les frontières de l'ignorance qui constitue un milieu favorable pour le développement de la superstition³⁷⁶. Le journaliste affirme qu'il faut agir pour guérir les maladies, rendre la terre plus productive. De ce point de vue, la volonté de vulgarisation du *Journal étranger* ressemble à celle de l'*Encyclopédie*.

³⁷⁵ *JE*, août 1762, p. 59.

³⁷⁶ *JE*, mai 1762, p. 90.

Analyse quantitative

1. Les tables des matières³⁷⁷

	Total	Litt	%	Hist	%	Sc-Art	%	Phil-Rel	%	Divers	%
Janv	13	8	62	1	8	4	31	0	0	0	0
Fév	13	9	62	0	0	3	23	1	8	0	0
Mars	12	7	58	0	0	2	16	3	25	0	0
Avr	9	5	55	1	11	2	22	1	11	0	0
Mai	9	4	44	3	33	1	11	1	11	0	0
Juin	10	6	60	1	10	1	10	2	20	0	0
Juil	16	9	57	5	31	1	6	1	6	0	0
Août	13	3	23	1	8	8	62	1	8	0	0
Total	95	51	55	12	13	22	22	10	10	0	0

³⁷⁷ Nous avons exclu de notre analyse le numéro de septembre 1762, qui ne parut qu'en mars 1763 et que Slatkine n'a pas réimprimé.

FIGURE 1

Répartition des sujets

	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août
Litt	8	9	7	5	4	6	9	3
Hist	1	0	0	1	3	1	5	1
Sc-Art	4	3	2	2	1	1	1	8
Phil-Rel	0	1	3	1	1	2	1	1

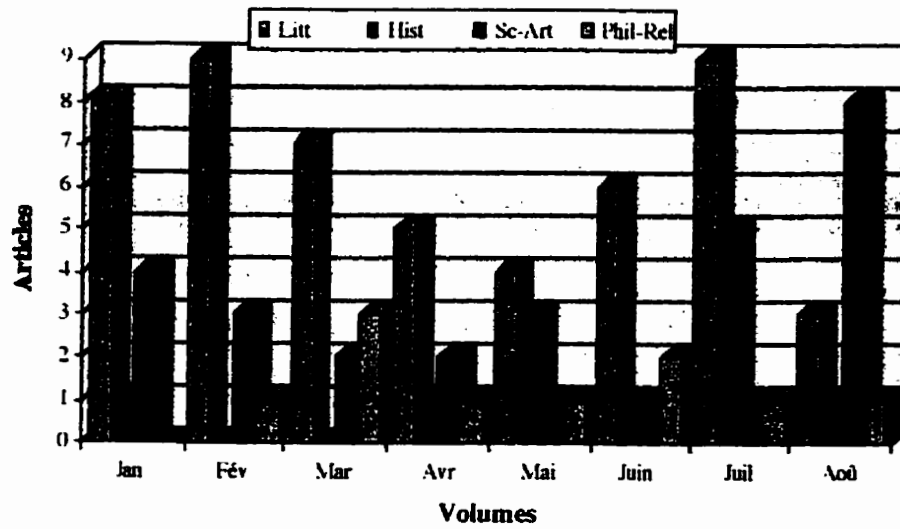


FIGURE 2

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel
Total	51	12	22	10

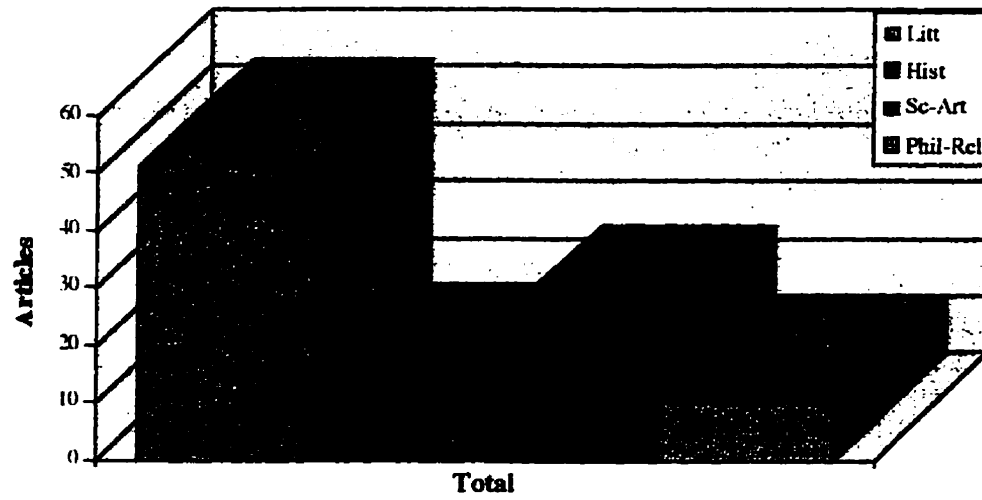
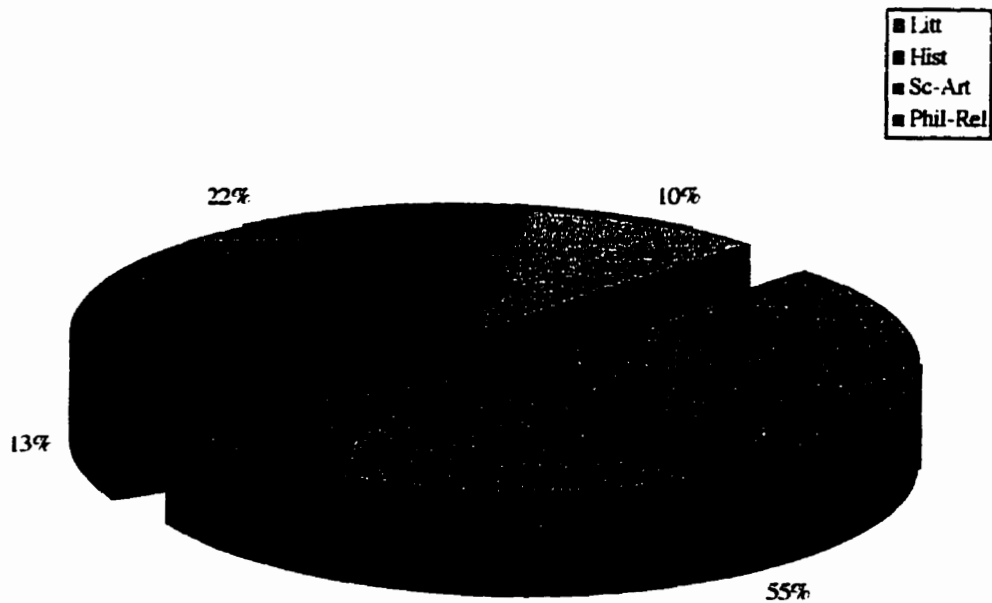


FIGURE 3

Proportion de littérature par rapport au total

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel
Taux	55	13	22	10



D'après le premier tableau, les belles-lettres dominent sans concurrence et atteignent 55 % de l'ensemble. Les sciences pures ont une faible représentation, excepté au mois d'août où cette rubrique semble prendre curieusement le dessus sur la littérature. Les sciences sont parfois en concurrence avec les textes historiques, tant et si bien qu'ils occupent la seconde place après la littérature en janvier, février et avril. Ce mouvement onduleux trahit l'hésitation du rédacteur à représenter de manière plus développée les sciences ou les ouvrages historiques dans un journal « littéraire » qui se veut aussi à la mode. Si les extraits concernant les sciences et les arts se multiplient jusqu'au milieu du siècle, ceux sur l'histoire le sont un peu plus. Par contre la place des uns et de l'autre dans les extraits diminue ensuite très nettement au profit des belles-lettres dont la part progresse dans les journaux pour atteindre le double à la veille de la Révolution. Suivant le mouvement général du siècle, la religion occupe peu de place dans le périodique³⁷⁸.

Dans chaque volume, les articles sont inventoriés de deux façons différentes : la première table suit l'ordre de leur apparition dans le numéro, la seconde répartit les articles par ordre alphabétique des langues originales des ouvrages recensés. Cette méthode systématique nous étonne parfois par des classements contradictoires : les articles y sont classés tantôt selon le pays d'origine de l'auteur, tantôt suivant que le sujet porte sur tel ou tel pays. Par exemple, dans la table de mars 1762, l'article « dissertation sur le culte des images, contre les Grecs modernes »³⁷⁹ est classé sous la rubrique *Italie*, tandis que l'article « Comparaison des mœurs des Grecs modernes avec celle des Grecs anciens »³⁸⁰ sous le titre *Grèce*. Le classement du second article semble être un astuce pour éviter de dévoiler l'identité de l'auteur marseillais, car son inclusion dans le journal contrevenait aux exigences du privilège qui excluait les livres des auteurs français³⁸¹.

Certains articles de la première table ne figurent pas dans la deuxième. S'agit-il d'un simple oubli, d'une erreur typographique ? ou est-ce une tactique afin d'éviter de

³⁷⁸ D'après le *Dictionnaire des journaux*, le recul de la part de la religion tout au long du siècle correspond à l'évolution des sciences et arts et de l'histoire : voir Jean-Pierre Vittu, « Journal des savants », *Dict. des journaux*, t. II, p. 651.

³⁷⁹ *JE*, mars 1762, p. 196.

³⁸⁰ *JE*, juin 1762, p. 162.

trop mettre l'accent sur certains sujets épineux, ou pour échapper à l'embarras de la classification ? Ainsi, dans la table de mai, l'article « Extraits de Saadi » est absent de la section sur les langues, alors que d'autres textes du même auteur ont été rangés sous la rubrique *Perse* en janvier, février et mars. Au mois de juin, un conte arabe se retrouve sous la rubrique *Angleterre* car leur auteur est Anglais. La présence de deux tableaux nous informe sur la volonté des rédacteurs de mettre en évidence le caractère étranger des études et des informations et révèle une volonté d'exactitude scientifique dans le classement³⁸². L'absence du sous-titre *Paris* montre que le journal prétend respecter les clauses du privilège en excluant les matières françaises.

³⁸¹ Marie-Rose de Labriolle, « Conditions matérielles de la publication du *Journal étranger* ... », p. 77.

³⁸² Cette volonté se manifeste aussi dans l'organisation interne des articles. Fréron indique dans sa préface l'ordre dans lequel il mettra les matières du journal : « Chaque volume du *Journal* offrira divers Articles, tels que ceux d'Histoire, de Poésie, de Spectacles, de Critique, de Philosophie, d'Histoire naturelle, d'Antiquités, de Mathématiques, de Philologie, &c » (*JE*, janvier 1755, p. vj).

2. La longueur des articles

	Total	Litt	%	Hist	%	Sc-Art	%	PhilRel	%	Divers	%
Janv	231	164	71	10	4	57	25	0	0	0	0
Fév	231	141	61	0	0	66	29	24	10	0	0
Mars	231	121	52	0	0	48	21	62	27	0	0
Avr	231	162	70	25	11	17	7	27	12	0	0
Mai	231	107	46	79	34	25	11	20	9	0	0
Juin	231	126	54,5	27	12	22	9,5	56	24	0	0
Juil	231	154	67	69	30	0	0	8	3	0	0
Août	231	46	20	30	13	144	62	11	5	0	0
Total	1848	1021	55	240	13	379	21	208	11	0	0

FIGURE 4

Longueur des articles

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août
Litt	164	141	121	162	107	126	154	46
Hist	10	0	0	25	79	27	69	30
Sc-Art	57	66	48	17	25	22	0	144
Phil-Rel	0	24	62	27	20	56	8	11

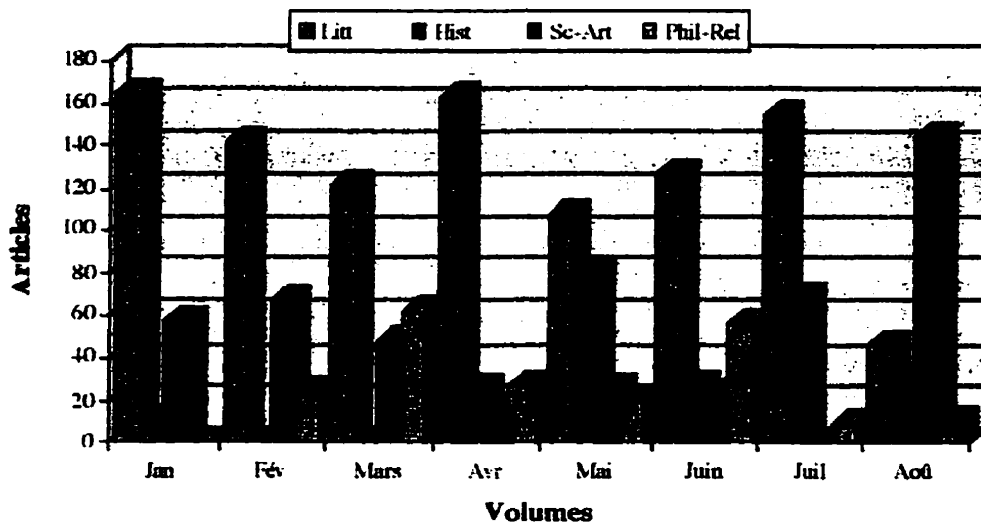


FIGURE 5

Total des articles

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel
Total	1021	240	379	208

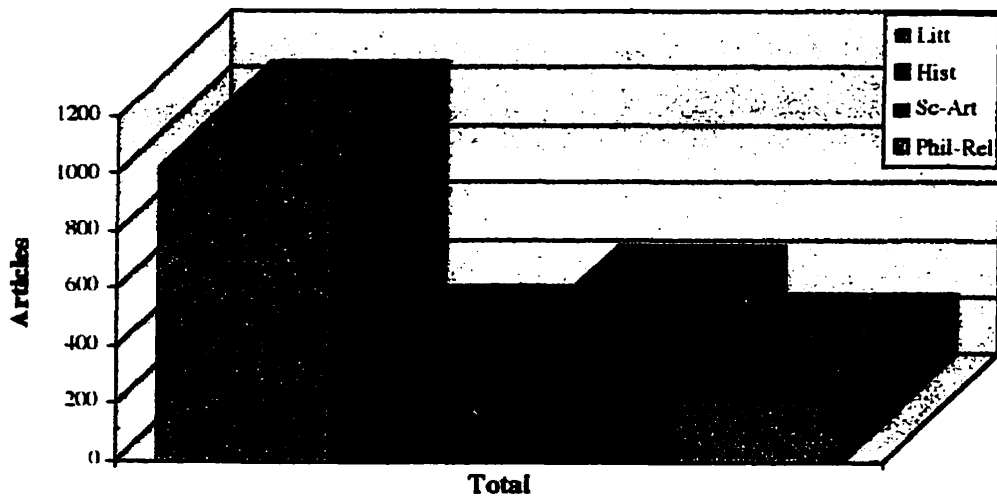
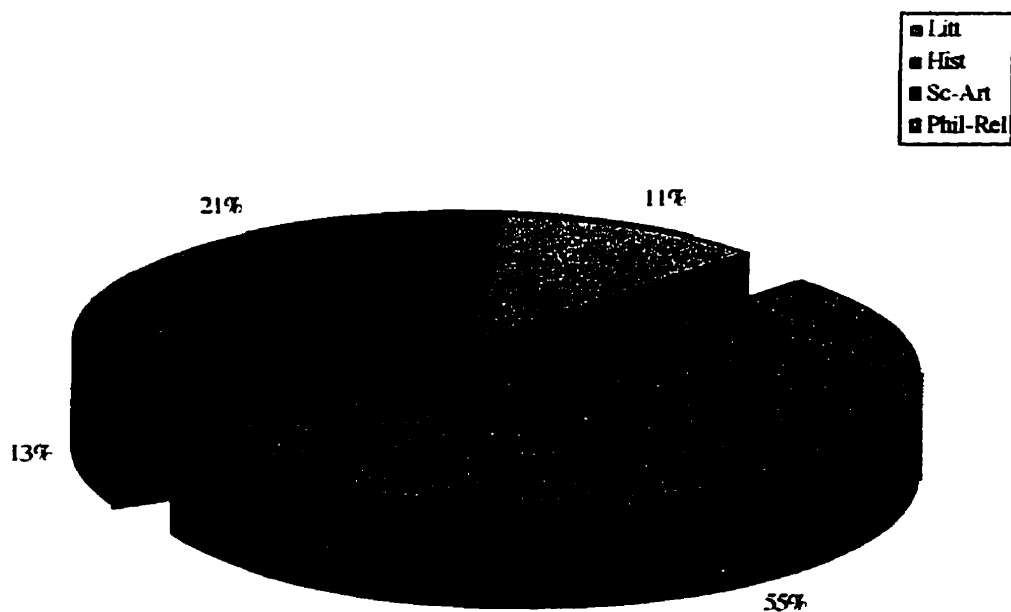


FIGURE 6

Proportion de littérature par rapport au total³⁸⁵

	Litt	Hist	Sc-Art	Phil-Rel
%	55	13	21	11



³⁸⁵ Le total des pages ne comprend ni les préliminaires, ni la table des matières.

La moyenne de pages par article est de 20 en littérature et en histoire, de 17 en sciences et arts et de 21 en philosophie et religion pour une moyenne générale de 19 pages par article.

La pagination et la numérotation des articles est indépendante dans chaque numéro. La numérotation commence à la page 5 pour prendre en compte les préliminaires non numérotés. Les pages des tables sont souvent numérotées ; celles de l'errata et du privilège ne le sont pas ; la table des matières figure généralement à la dernière page. Les menus éléments de la pagination nous a permis de découvrir les ressemblances matérielles entre les journaux étudiés et d'en tirer quelques remarques générales sur la presse du temps. Le format in-12, qui tend à s'imposer pour les périodiques littéraires, révèle une tendance générale à rendre la publication plus maniable et moins coûteuse : le petit format permet au lecteur d'avoir le livre en poche et de l'apporter avec lui en promenade ou en voyage³⁸⁴.

Les tables des matières, qui servent à estimer la réception d'un livre, l'écho d'une découverte ou la genèse d'un concept³⁸⁵, s'avèrent indispensables à une époque avide de compilations et d'encyclopédies, puisqu'il permet au lecteur de parcourir en un coup d'œil les matières recensées, révélatrices de la teneur générale du périodique, de choisir les livres et d'en connaître l'essentiel.

Les nouvelles littéraires

La rubrique des nouvelles littéraires, absente dans le contrat du premier privilège, occupe une moyenne de pages très fluctuante : 29 en janvier, 28 en février, 15 en mars et en avril, 20 en mai, 10 en juin, 13 en juillet et 6 en août. Elle totalise 7 % du contenu, soit 136 pages des volumes de l'année. Les nouvelles sont subdivisées selon les neuf pays européens en provenance desquels elles sont issues : l'Allemagne, le Danemark, la Suède, l'Angleterre, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et l'Espagne.

³⁸⁴ Frédéric Barbier et Catherine Bertho Lavenir, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, (U), 1996, p. 26.

³⁸⁵ Jean-Pierre Vittu, « L'évolution des tables de périodiques littéraires à l'époque de l'Encyclopédie », *Dix-huitième Siècle*, n° 25, p. 423.

Destinées à publiciser des livres scientifiques, théologiques et philosophiques, les nouvelles littéraires constituent un outil efficace pour les chercheurs de chaque domaine et pour le lecteur curieux de l'activité intellectuelle à l'étranger. L'annonce fréquente d'ouvrages à commenter dans les volumes suivants publicisent doublement ceux-ci. Par leur concision, ces nouvelles permettent de donner des informations variées et embrasse un nombre important de sujets. Le rédacteur utilise parfois cette rubrique pour annoncer sans faire trop de bruit les ouvrages provocants ou traitant de questions délicates. Les nouvelles forment donc une sorte d'anthologie qui permet un survol rapide de la littérature étrangère au sens large du terme.

Conclusion

La lecture du *Journal étranger* met en évidence l'effet que peut avoir l'affluence des idées nouvelles en provenance de l'Europe sur la transformation du goût et l'évolution des idées en France. Ce périodique a constitué une fenêtre ouverte sur les créations intellectuelles des autres pays. À plusieurs reprises, le rédacteur a affirmé son intention de commenter les ouvrages étrangers de toutes sortes, sans prétendre dresser des modèles pour ses compatriotes. Il prend bien soin de présenter le système de valeurs et l'esthétique propre à chaque culture pour apprendre au lecteur à juger les œuvres étrangères en fonction de leur contexte socio-historique et non des normes françaises.

Même si sa publication n'a pas duré longtemps, le *Journal étranger* a néanmoins préparé les esprits à recevoir les œuvres et les idées des pays du Nord et a sans doute augmenté l'influence des lettres et des sciences anglaises. Il rend compte de la renaissance des lettres en Allemagne et tente de ramener l'intérêt pour l'Italie en se faisant l'écho de controverses langagières et en discutant longuement des œuvres de Goldoni et de Métastase. Le périodique fait également redécouvrir l'Espagne en présentant des œuvres et des écrivains comme Feijoo, Maria de Zayas, Perez de Montalvan et en glorifiant la nouvelle comme champ d'excellence des Espagnols.

Les intellectuels de l'Europe se félicitent de voir paraître des extraits de leurs ouvrages dans le *Journal étranger* et cherchent constamment ses remarques louangeuses, comme le confirme une lettre du comte de Bissy à l'abbé Arnaud : « Quels sont les hommes, Monsieur, assez peu jaloux de la gloire des Lettres & des progrès de l'esprit humain, pour ne pas s'intéresser vivement à votre Journal : & quel

est l'Ecrivain qui ne soit flatté de contribuer à votre succès, & de voir son nom ou son ouvrage placé à la suite de l'éloge de Richardson ? »³⁸⁶

Le Journal étranger adhère aux tendances idéologiques dominantes des Philosophes qui rejettent les lieux communs et les stéréotypes. Il concourt à faire circuler de nouveaux modèles de pensée : « En dépit de certains partis pris, de la faiblesse des traductions en général, ce périodique a contribué à l'enrichissement de l'esprit en plein Siècle des Lumières »³⁸⁷.

Le Journal étranger obéit aux exigences du périodique littéraire qui cherche d'abord à faire connaître et à discuter les textes³⁸⁸. Plus profondément, il enregistre les étapes de l'évolution culturelle, analyse diverses pratiques littéraires et vulgarise les thèses scientifiques en cours d'élaboration. Son bilan des savoirs acquis et conservés dans les livres se veut encyclopédie de l'imprimé et promesse de progrès³⁸⁹. En insistant sur la mise en contexte de l'œuvre littéraire, il jette les bases d'une approche sociologique de la littérature et participe à un processus de fermentation et d'assimilation des idées qui aboutira aux réflexions de Madame de Staël³⁹⁰.

³⁸⁶ *JE*, février 1762, p. 143.

³⁸⁷ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 797.

³⁸⁸ « Le dispositif instrumental de la presse, au moyen de la traduction et du déplacement des énoncés, manipule et ordonne les éléments symboliques de la culture [...]. Par la complexité de son organisation et sa présence permanente, le périodique fait du texte de presse une sorte de milieu homogène et organisé, où peut circuler l'énonciation des autres textes. C'est son mode original d'éditorialité » (Claude Labrosse, « Du dispositif du périodique... », p. 402).

³⁸⁹ Frédéric Barbier et Catherine Bertho Lavenir, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, (U), 1996, p. 11.

³⁹⁰ Marie-Rose de Labriolle, « *Le Journal étranger* dans l'histoire ... », p. 787.

Conclusion générale

N'est-ce pas l'une des vertus de l'écriture que de coucher sur la même feuille horizontale le futile et l'exceptionnel ? Tout reprend dans un livre l'épaisseur négligeable de l'encre écrasée¹.

¹ Amin Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice*, Paris, Grasset, 1992, p. 12.

Pour reconnaître combien est polyvalente la définition de la littérature au XVIII^e siècle où la frontière entre les connaissances était particulièrement floue², les journaux nous ont paru des lieux privilégiés³, car ils fournissent une riche information qui permet de reconstituer les traits essentiels de l'activité intellectuelle de l'époque. Nous avons commencé par analyser le contenu des trois périodiques sélectionnés pour faire l'examen des rapports entre les connaissances et l'évolution sémantique qui se produit dans chaque domaine, tout en faisant appel aux statistiques pour étayer nos hypothèses. La comparaison des résultats obtenus pour les années 1734 et 1762 nous ont apporté des indications précieuses⁴. L'enquête ne s'est donc pas limitée aux œuvres dites littéraires, car si celles-ci présentent un intérêt évident, le concept de littérature au XVIII^e siècle déborde largement les frontières des genres pour englober divers domaines du savoir.

De cette enquête se dégagent des conclusions d'ordre général et d'autres plus spécifiques concernant les périodiques et le rôle du journaliste. Les trois périodiques étudiés réagissent de manière différente devant les événements et les publications contemporaines. Les convictions idéologiques des rédacteurs influent sur leur prise de position. Les *Mémoires de Trévoux*, plus préoccupés de protéger les lecteurs des idées dangereuses que de leur culture, s'orientent vers les voies classiques de l'art littéraire : en s'engageant dans les polémiques les plus importantes, les rédacteurs avertissent les lecteurs de l'effet pernicieux des romans, corrupteur des mœurs, et tentent de les

² Les termes *art*, *lettres* et *sciences* englobent tout le savoir, mais tendent à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle à restreindre leur champ. Joëlle Salvan note un recul de la fréquence du mot *art* au profit de termes plus spécialisés dans les années 1760 : si le commerce et l'agriculture font partie des *arts* au début du siècle, on recourt en 1755 à l'adjectif « œconomique » puis au substantif pour se référer aux sciences économiques (*op. cit.*, p. 136).

³ En 1755, Fréron affirme que « le Journal est un Théâtre ouvert, pour tous les Ecrivains qui voudront communiquer leurs lumieres au Public. Les Etrangers auront la liberté de m'envoyer leurs Ouvrages. Ils trouveront un accueil plein de reconnoissance, pour leurs remarques, leurs Extraits & leurs moindres Fragmens » (*JE*, janvier 1755, p. x).

⁴ « Les chiffres permettent de juger les événements, de montrer s'ils sont accidentels et secondaires, ou de les réintégrer au contraire dans la trame vivante de l'histoire des idées. En tout état de cause, la méthode quantitative ne peut, en ces matières, se suffire à elle-même. Nous croyons pourtant qu'elle apporte des éléments irremplaçables, et dont la signification sera toujours d'autant plus claire et cohérente que les enquêtes seront complètes » (Jean Ehrard et Jacques Roger, « Deux périodiques français... », p. 56-57).

ignorer dans le second tiers du siècle⁵. En prônant que l'avancement scientifique doit mener à l'exaltation du Créateur, ils tracent une nette démarcation entre les théories scientifiques modernes et la remise en question des fondements de la religion. S'ils apprécient les idées modernes, ils rejettent les questionnements des savants sur les dogmes : ils admettent donc la philosophie moderne tant qu'elle ne porte pas atteinte à la religion.

Les animateurs du *Journal littéraire* adoptent une position fort différente. Ils rendent compte des genres boudés par les journalistes de Trévoux comme le roman et se moquent des excès de quelques savants jésuites comme le père Hardouin. S'ils se font l'écho des tendances nouvelles en sciences et en littérature, ils ne négligent pas les traités philosophiques subversifs qui questionnent les fondements de la religion chrétienne. En 1762, le *Journal étranger* vient contrebalancer l'attitude restrictive des *Mémoires de Trévoux* en commentant les ouvrages parus dans toute l'Europe, visant à corriger les préjugés des Français sur la littérature allemande, espagnole et italienne. En consacrant à la littérature plus de la moitié de son contenu, ce périodique est le seul qui soit vraiment « littéraire ». Parce qu'il participe à la mutation idéologique de l'époque en contribuant à la circulation des modèles nouveaux de pensée, le *Journal étranger* est un périodique « philosophique »⁶, aux antipodes des *Mémoires de Trévoux* qui ont longtemps lutté pour le maintien de l'ordre établi en matière de religion.

Chaque périodique transmet une conception différente de la littérature : elle exclut pour les journalistes de Trévoux les œuvres de fiction, jugées médiocres et dangereuses pour la morale ; elle embrasse tout le domaine de l'écrit pour les rédacteurs du *Journal étranger* et du *Journal littéraire*. Aux yeux de Berthier, elle doit contribuer à l'édification morale des lecteurs, alors que Beaumarchais et Arnaud la chargent de représenter les Lumières. Les journaux étudiés concrétisent donc le débat

⁵ Le théâtre, le roman et la nouvelle font une figure timide dans les *Mémoires de Trévoux* des premières décennies, par opposition à la grammaire et à l'antiquité savante, ce qui prouve que la conception humaniste des lettres domine encore à l'époque. Les rédacteurs continuent à adopter cette vision conformiste : les livraisons de 1762 ne mentionnent aucun roman, mais seulement les critiques de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

⁶ Dans le *Journal étranger*, le rédacteur distingue la philosophie de la littérature et avoue la difficulté de rassembler les deux domaines : « Les Littérateurs, pour l'ordinaire, ne sont pas assez Philosophes ; & les Philosophes ne cultivent pas assez les Lettres. Il est rare que ces deux talens se réunissent dans une seule personne, & encore plus rare qu'ils y soient dans ce juste équilibre qui permet de les apprécier, pour ainsi dire, l'un par l'autre, & de tirer de nouvelles lumières de leur combinaison » (*JE*, juin 1762, p. 130).

concurrentiel qui naît entre le livre savant et le périodique de connaissances générales⁷, discours accru par la publication et l'interdiction de l'*Encyclopédie*.

Les conclusions générales de notre étude confirment des résultats connus⁸.

L'image du journaliste⁹ après 1750 évolue considérablement : vu comme un censeur redoutable et méprisé, il est traité avec méfiance et dédain et on ne parle presque jamais de ses mérites. Les adversaires qui se sentent menacés par sa présence imposante tentent de brouiller son image en le qualifiant de mercenaire qui tire profit du besoin que lui manifestent les auteurs, obligés de le ménager pour éviter ses critiques mordantes. Le journaliste des années 1760 traverse une période de transition dans laquelle il lutte contre la dévalorisation de son travail parce qu'il a confiance en ses pouvoirs. Cette période transitoire atteint son point culminant vers la fin du siècle lorsque la Révolution française finiront par trancher le débat et assurer avec éclat le statut du journaliste¹⁰.

Au cours de cette évolution, le rôle du journaliste s'étend et se cristallise : sa fonction d'informateur et d'intermédiaire qui rassemble et anime constamment la communauté d'esprit entre les membres de la République des lettres en Europe se double de la fonction de témoin critique des livres historiques¹¹ et des événements culturels. Il met en valeur l'ouverture d'esprit sur les autres cultures et condamne ceux qui se bornent à leur savoir national :

⁷ Les mêmes ouvrages sont commentés dans les périodiques comme les œuvres du père Hardouin (*MT* et *JL* 1734), les *Considérations des causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* de Montesquieu (*MT* et *JL* 1734) et *Le droit de la nature et des gens* de Barbeyrac (*MT* et *JE* 1762). Ces convergences signifient-elles que les ouvrages ont acquis une renommée qui a poussé les journalistes à les commenter ou font-ils partie d'un débat que les rédacteurs se pressent de présenter ?

⁸ Si les chiffres présentés ont permis de confirmer des résultats connus, la mise en parallèle avec ceux d'autres périodiques de la même époque permettraient de porter des jugements plus génériques sur la validité des résultats en ce qui concerne le siècle, la littérature et l'histoire de la presse.

⁹ Dans le projet du *Dictionnaire des journalistes* pendant le colloque d'Utrecht en 1972, les conférenciers avouent que la notion de journaliste est très imprécise. Jean Sgard avance qu'à défaut de définition, il faudra l'entendre au sens large : « Seront considérés comme journalistes tous ceux qui ont collaboré à la rédaction et à la production du périodique ; l'éditeur, même s'il n'écrit pas, joue un rôle prépondérant dans l'orientation du journal par le choix des articles et des rédacteurs » (Marianne Couperus, *L'étude des périodiques anciens...*, p. 53).

¹⁰ Didier Masseau, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1994, p. 7.

¹¹ Pierre Bayle utilise les gazettes comme archives historiques indispensables : voir Jean Sgard, « Bilan du colloque », dans Hans Bots, *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime*. Actes du colloque international, Nimègue, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1988, p. 284.

Certains critiques petits & superbes qui n'ont formé leur goût que sur celui d'une seule Nation ou sur un petit nombre d'ouvrages, blâment tout ce qui leur est étranger ; & que de choses leur sont étrangères ! Cependant le ton impérieux & dogmatique avec lequel ils prononcent, en impose à ceux qui ont la vue encore plus courte ; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre parler de chefs-d'œuvre mêmes, comme de productions très médiocres¹².

Le journaliste acquiert aussi une fonction sociale imposée par la diversification du public : suppléant aux autorités religieuses et politiques dont le rôle s'affaiblit vers la fin du siècle¹³, il doit refléter les aspirations de la société, mais aussi lui fournir une morale humanitaire, patriotique et utilitariste pour améliorer son existence quotidienne. Il n'est donc plus l'érudit confiné dans sa tour d'ivoire, mais devient un juge qui évalue les idées des auteurs et exprime son opinion. L'objectivité scientifique dans la présentation de la matière d'un livre n'empêche guère le journaliste de manifester sa position à l'égard de celle-ci. Le journal a donc pour nouvelle mission d'assurer la cohérence d'une société qui se transforme rapidement.

Dans une presse qui prolifère particulièrement pendant la décennie 1760-1770, les journalistes deviennent des lecteurs attentifs de leurs concurrents et comparent entre elles les multiples entreprises journalistiques. *Le Journal étranger* présente par exemple le *Spectateur du nord* et la *Bibliothèque philosophique*¹⁴, périodiques allemands, et l'*Oisif*, périodique anglais¹⁵ que le rédacteur situe aussi haut que *Spectator* d'Addison et de Steele¹⁶. Devenant publicistes pour leurs confrères, ils s'échangent parfois des critiques acerbes, mais une certaine solidarité d'intérêts les unit de plus en plus, surtout que leur voix se fait entendre grâce à une diffusion plus vaste des périodiques en Europe.

La diversité des groupes de rédacteurs les rend représentatifs de l'opinion non seulement française, mais aussi francophone de l'Europe des Lumières. Toutefois, à l'intérieur d'un même groupe, la divergence des positions est importante : certains sont

¹² *JE*, août 1762, p. 176, 177.

¹³ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 285.

¹⁴ « Cet ouvrage périodique, où non-seulement on traite de toutes les matières de Philosophie, mais encore de toutes les parties de la Littérature, renferme quelques mémoires très-curieux » (*JE*, janvier 1762, p. 215).

¹⁵ *JE*, juillet 1762, p. 52.

¹⁶ *JE*, février 1762, p. 108.

hostiles au mouvement philosophique, d'autres en sont de fervents adeptes, d'autres encore en tirent profit avec discernement sans le suivre aveuglément, mais ces divergences ne paraissent pas dans la politique générale des périodiques. Le milieu offre donc, par sa diversité, un tableau varié des journalistes de l'époque.

Quant au portrait général que l'on peut esquisser à partir de notre analyse, sans être totalement nouveau, il soutient l'idée d'un siècle bouillonnant, gagné par les mélanges et la mise en pratique des théories scientifiques. Le progrès de la curiosité scientifique et la vulgarisation des savoirs acquis sous diverses formes (publications, conférences, etc.) coïncident avec le déclin de la théologie et de son emprise sur les sciences. La laïcisation générale des disciplines relègue la théorie au second plan, laissant la place à la pratique comme dans la science positive qui observe la nature¹⁷. L'accord des journaux étudiés sur ce revirement prouve que l'évolution en cours ne dépend pas d'eux, mais d'un mouvement bien plus général¹⁸. Les journaux nous informent des nouvelles théories mathématiques, des expériences chirurgicales, des calculs de l'éclipse lunaire et des distances interplanétaires. On assiste également à une montée de la géographie et de la cartographie avec la fréquence des voyages exploratoires. L'idéologie physiocratique, qui se met en place dans la seconde moitié du siècle, entraîne un essor économique fondé sur la modernisation des techniques agricoles et réclame une réhabilitation du paysan et du travail manuel.

L'historiographie, science privilégiée des gens de lettres au XVIII^e siècle, change ses pôles d'intérêt : en 1734, la priorité accordée à l'Antiquité grecque et latine et à l'histoire moderne relègue l'histoire contemporaine à la seconde place. En 1762, un net recul des réflexions sur l'Antiquité au profit des événements contemporains¹⁹ permet à l'histoire moderne de conserver une place honorable. L'historien le plus méthodique de l'époque est Voltaire avec son *Précis du siècle de Louis XV* en 1769. Les historiens de la France vont suivre pendant longtemps la méthode voltairienne d'historiographie qui utilise peu de sources manuscrites, se sert des mémoires du temps, préfère les récits et

¹⁷ La physique, divisée en deux parties dont la première est fondée sur l'observation et l'interprétation des phénomènes naturels et la deuxième sur la recherche expérimentale, garde encore le sens très général de connaissance de la nature (Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 1286).

¹⁸ Il est vrai que les écrivains du siècle étaient convaincus de participer à un grand mouvement de réorganisation et de construction idéologique et sociale.

¹⁹ Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 136.

les tableaux aux analyses et multiplie les considérations générales et les jugements de valeur²⁰.

Si les philosophies²¹ matérialiste et déiste, largement adoptées par les penseurs, engendrent progressivement une tendance générale à la tolérance religieuse²², ainsi qu'une valorisation épicurienne de la nature humaine²³. Elles remettent en question la conception de l'homme et son rapport à Dieu, la grâce divine et la prédestination et discutent de l'authenticité de l'Écriture sainte. Le tableau de la répartition des matières dans les trois périodiques met en évidence un paradoxe : l'espace restreint alloué à la philosophie est surprenant dans un siècle qu'on dit philosophique. Cet étonnement s'atténue quand on se rappelle que le siècle n'a pas été créateur de nouvelles théories philosophiques, mais a répandu et discuté celles de la fin du siècle précédent²⁴. Deux thèmes dominant donc la philosophie des Lumières : la totalité immanente de la nature et l'homme libéré de la superstition et de la peur par son adhésion à la philosophie de la nature²⁵.

En éducation, les traités prônant la réforme du système se multiplient, notamment après l'arrêt de la cour à ce sujet en décembre 1761 et la création des « bureaux d'administration »²⁶ en février 1763. Dans ce contexte, l'influence des physiocrates se fait sentir : ils revendiquent l'instruction élémentaire gratuite pour tout

²⁰ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 1549.

²¹ « Ces deux mots *Philosophe* et *Philosophie* sont fort-anciens ; & bien-loin d'être vieillis par les années, ils ont plus de vogue que jamais. Tout le monde les répète, les adopte, les goûte, & prétend en faire la règle de sa conduite » (*MT*, janvier 1762, p. 146-147).

²² « Le système philosophique de la tolérance s'est élaboré à partir de 1750 dans le feu du grand débat d'opinion autour de la tolérance civile des protestants » (Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 1405). Outre l'article « Tolérance » de l'*Encyclopédie*, l'ouvrage le plus pertinent est le *Traité de la tolérance* de Voltaire (1763). Cette notion entraînera celles de la liberté de culte et de la séparation entre le pouvoir politique et l'Église.

²³ On assiste à une montée de l'anthropologie comparée, déclenchée surtout par le père Lafitau d'abord dans ses *Mœurs des Sauvages américains* (1724) et poursuivie dans ses *Histoire des Découvertes et Conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde* (1734), analysées dans *JL*, t. XXII, 1^{re} partie, 1734, p. 48.

²⁴ « La plupart de ses littérateurs ne se disent-ils pas "philosophes" ? Le mot à vrai dire fait illusion. Cette fameuse "philosophie" n'est le plus souvent que de la littérature. Ces illustres philosophes ne sont pour beaucoup que des amateurs, au mieux des vulgarisateurs. On pourrait compter sur les doigts ceux qui enrichissent vraiment la spéculation philosophique. Il n'empêche que tous remuent de la philosophie, que tous agitent des questions philosophiques » (Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 505).

²⁵ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 960.

²⁶ Jean de Viguerie, *op. cit.*, p. 331.

le peuple, mais les penseurs de l'époque s'opposent généralement à une éducation égalitaire²⁷. En proposant une refonte totale des études classiques, les nouveaux plans d'éducation mettent l'accent sur l'apprentissage du français et admettent les langues anciennes comme de simples instruments de connaissance. Ils augmentent la place des sciences exactes aux dépens de la philologie et de l'enseignement religieux. Le peu d'importance accordé à la rhétorique dénature celle-ci : si la tradition oratoire cicéronienne exige que le discours puisse à la fois instruire et émouvoir le public, la rhétorique du XVIII^e siècle relègue l'art de persuader, essentiel pour le travail du barreau et de la prédication, à la seconde place et privilégie l'art de toucher et d'émouvoir l'auditoire.

Deux disciplines se distinguent et se détachent l'une de l'autre vers les années soixante : les sciences et les lettres. Certains philosophes, grammairiens et savants se rendent compte de l'étendue sémantique de ces mots et éprouvent le besoin de les spécifier davantage. Au début du siècle, lettres et sciences recouvraient les mêmes domaines, toutes les deux renvoyant aux *Lumières* au sens spécifique du siècle. Les deux disciplines ne représentaient alors aucun signe distinctif : le pluralisme culturel est valorisé, mais non la spécialisation. Un véritable homme de lettres doit donc toucher à la littérature, à la philosophie, à l'histoire, à l'astronomie, à la physique : « Dans les *Mémoires de Trévoux*, l'auteur ou le journaliste insiste sur l'étendue des connaissances de tout homme digne de faire partie de la République des Lettres »²⁸. Si les deux mots tendent vers une spécification des disciplines, la séparation entre elles n'empêche pas de tendre des passerelles de l'une à l'autre.

Le résultat le plus important pour notre étude touche à l'évolution du mot et de l'idée de *littérature* qui jette pour la première fois une passerelle entre la pensée rationnelle et la création artistique²⁹. Dans son analyse du mot littérature, Robert Escarpit précise à la fois son étymologie et les étapes de son évolution sémantique. Il confirme notre hypothèse qui prétend que le XVIII^e siècle a été une période décisive

²⁷ Jean de Viguerie tient plutôt une position conservatrice en parle d'un « racisme des Lumières », paradoxal si l'on songe à l'idée d'égalité que préconisent les philosophes (*op. cit.*, p. 123-124).

²⁸ Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 49.

²⁹ En considérant les notions de *lettres*, de *belles-lettres* et de *littérature* dans les articles qui paraissent en 1734 et 1762, nous avons trouvé que l'évolution de ces termes se fait sous forme de glissements imperceptibles au sein d'une signification globalisante. Les glissements de signification s'accompagnent de « petites révolutions » dans la conception que les hommes se font de cette notion (Joëlle Salvan, *op. cit.*, p. 4).

dans ce processus. Selon Pierre Malandain, la littérature au XVIII^e siècle se propose deux fonctions : elle doit prioritairement collectionner et répertorier les chefs-d'œuvre, mais aussi refléter la vitalité des lettres dans une société. Autrement dit, son rôle est différent ; elle réduit la production littéraire d'un siècle à celle des écrivains les plus imposants ou bien, revêtant un aspect plus sociologique, elle part à la recherche de ce qui intéresse le public et forme une conscience collective³⁰. L'évolution de la notion de littérature est lente. Si elle se distingue de celle de sciences, il est difficile de délimiter les secteurs qu'elle recouvre puisqu'elle inclut encore l'histoire, la philosophie et la théologie.

Dans les diverses acceptions du terme « lettres » au début du siècle, la réflexion critique et l'érudition priment sur la création. Les dictionnaires de l'époque n'établissent aucune distinction entre littérature, lettres et Belles-Lettres. Dans le dictionnaire de Richelet³¹, « littérature » est définie comme « La science des belles lettres. Honnêtes connoissances, doctrine, érudition »³². La seconde édition du *dictionnaire de l'Académie française*³³ renvoie son lecteur à l'article « lettres », très concis : « Érudition, doctrine »³⁴. Il faut attendre la septième édition de 1878 pour que la littérature fasse partie des sciences humaines. C'est « la science qui comprend la grammaire, l'éloquence et la poésie, et qu'on appelle autrement *Belles-lettres* » : elle signifie aussi « la connoissance des règles, des matières et des ouvrages littéraires [...], l'ensemble des productions littéraires d'une nation, d'un pays, d'une époque »³⁵.

Dans les journaux, ce phénomène de confusion et de transmutation entre les trois termes est perceptible. Les *Mémoires de Trévoux* parlent de « divers genres de littérature » pour mettre en relief la diversité sémantique à laquelle elle renvoie. Les

³⁰ Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, PUF (Premier Cycle), 1996, p. 59.

³¹ Voir P. Richelet, « littérature », dans *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise [...] avec les termes les plus connus des Arts & des Sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise*, Geneve, Jean Herman Widerhold, 1680. Slatkine reprints, 1970, p. 472.

³² *Ibid.*

³³ *Le Grand Dictionnaire de l'Académie Française*, dédié au Roy, Paris, chez la veuve de Jean Baptiste Coignard, 1718, p. 126.

³⁴ *Le Grand Dictionnaire de l'Académie Française*, dédié au Roy, Paris, chez la veuve de Jean Baptiste Coignard, 1878, p. 387.

belles-lettres sont tantôt le chapiteau de la grammaire, de la poésie et de l'éloquence, tantôt le réceptacle dans lequel se rassemblent théologie, histoire, et sciences³⁶. Dans cette période de transition où se rétrécit le champ lexical de *littérature*, les deux acceptions générale et restrictive coexistent. L'emploi du mot *littérature* dans le sens moderne surgit parfois dans le *Journal étranger* : « Comme la Littérature prenoit déjà de son tems la tournure classique, la réputation de son poëme étoit particulièrement fondée sur la grande ressemblance qu'il conservoit avec les poëmes épiques de l'antiquité »³⁷. Dans son « Avis à un Journaliste », Voltaire distingue la « Littérature », qui réunit tous les savoirs, des « Belles-Lettres » qui englobent le théâtre et la poésie³⁸.

Les journaux contribuent à orienter le sens de *littérature* vers la création littéraire en rendant compte des pièces de théâtre, de la poésie et du roman. Au cours des années 1730, un triple accord entre le jugement de la critique, le goût du public et les intentions des romanciers se conjugue de manière défavorable à l'épanouissement du genre romanesque. La vogue du roman moralisateur richardsonien et la sentimentalité rousseauiste contribueront plus tard à relancer cette tendance. Confiné dans un rôle sermonneur, le roman se trouve privé de la liberté expérimentale nécessaire à son développement. Entre 1730 et 1760, le combat qui oppose amateurs et auteurs de roman d'une part, et critiques, écrivains et quelques tranches du public de l'autre, incite les romanciers à adopter une attitude défensive. Éprouvant le besoin constant de se justifier, ils revendiquent la libération du genre des contraintes esthétiques et morales. Les périodiques réussissent donc à imposer le roman dans le champ de la création littéraire et à confirmer le cheminement graduel vers le concept littéraire que l'on connaît de nos jours³⁹.

³⁵ *Ibid.*, p. 127.

³⁶ Joelle Salvan, *op. cit.*, p. 52-54.

³⁷ *JE*, juin 1762, p. 23.

³⁸ « Notre Nation aime tous les genres de Littérature, depuis les Mathématiques jusqu'à l'Épigramme. Aucun des Journaux ne parle communément de la partie la plus brillante des Belles-Lettres, qui sont les pièces de Théâtre, ni de tant de jolis Ouvrages de Poésie » (Voltaire, « Avis à un journaliste », *Mercur de France*, novembre 1744, p. 2).

³⁹ Dominique Maingueneau avance que la littérature véhicule une vision particulière du monde : « La littérature n'est pas seulement un moyen que la conscience emprunterait pour s'exprimer, c'est aussi un acte qui implique des institutions, définit un régime énonciatif et des rôles spécifiques à l'intérieur d'une société » (*Le contexte de l'œuvre littéraire*, p. 7).

Le siècle offre donc des indices d'incertitude qui se manifestent dans la vogue des mélanges et des alliages : « Le drame unit la tragédie et la comédie, l'opéra le chant, la musique et la danse »⁴⁰. Le public favorise le théâtre, « cette vie artificielle mais combien plus séduisante que la vie réelle »⁴¹ ; les comédies et les opéras-comiques se multiplient et les acteurs sont honorés et reçus dans les salons. L'incertitude se révèle aussi dans le peu de nouvelles théories philosophiques et scientifiques et dans la volonté de passer à l'expérience pratique. Ces conditions sont favorables au développement de la presse qui constitue une nouvelle façon de traduire la pensée et installe un énorme réseau de communication entre les sociétés européennes. Le périodique s'inscrit dans le cadre de l'histoire des idées comme reflet immédiat des bouleversements idéologiques dans la société. Réservée à un public fermé, elle transmet le fruit du labour continu des savants à un lecteur assoiffé de connaissances et regroupe les nouvelles de la culture écrite, élargissant ainsi le champ du savoir pour l'intellectuel et le curieux.

Nous tenons à dire dans cette conclusion que les journaux offrent plusieurs perspectives de recherche. Il serait intéressant de se pencher sur la régression des articles sur la théologie et de l'attention portée aux ouvrages apologétiques au profit des réflexions sur l'utilité sociale de la religion. L'évolution de l'historiographie et de ses méthodes d'approche apporterait aussi à notre connaissance de ce siècle plus de « lumières ». L'analyse des articles traitant des plans d'éducation dénoterait une volonté de changement dans la formation des jeunes, mieux adaptée à la conjoncture sociale et politique de l'époque. Il serait également utile d'étudier les conditions d'apparition des sciences nouvelles, telles que l'économie et les sciences humaines. Les historiens des idées pourraient ainsi nous fournir des indications supplémentaires sur l'expansion de l'intellectualisme scientifique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, précurseur de la révolution industrielle et de la civilisation technique. Effectuer des analyses synchroniques dans un but comparatif permet aussi de mesurer la place de la presse comme puissant moyen de communication.

⁴⁰ Jean de Viguier, *op. cit.*, p. 505.

⁴¹ *Ibid.*

BIBLIOGRAPHIE

1. Corpus :

JOURNAL ÉTRANGER, Genève, Slatkine Reprints, 1968. Réimpression de la revue mensuelle, Paris, J.-F. Quillau, 1754-1762, 91 livraisons.

JOURNAL LITTÉRAIRE, La Haye, Slatkine Reprints, 1968. Réimpression de l'édition originale publiée à La Haye, 1713-1737, 24 tomes.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS, Genève, Slatkine Reprints, 1968. Réimpression en fac-similé de l'édition de Trévoux. Imprimerie de SAS, 1701-1767, 265 tomes.

2. Ouvrages généraux :

ABRAHAM, Pierre, et DESNÉ, Roland (sous la direction de), *Histoire littéraire de la France*, tome 5, DUCHET, Michèle, et Goulemot, J. M. (sous la direction de), 1715-1794, Paris, Éditions sociales, 1976.

ACHARD, Pierre, *La sociologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1993.

ALBERT, Pierre, *Histoire de la presse*, septième édition corrigée, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1993 [1970].

ALBERT, Pierre, *La presse*, neuvième édition mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1991 [1968].

ALMAGOR, Joseph, « Pierre Des Maizeaux (1673-1745) : The English correspondent of the *Journal Littéraire* between 1713 and 1722 ? », *Documentatieblad Werkgroep achttiende eeuw*, XVIII/2 (1986), Amsterdam et Maarssen, Holland University Press, p. 165.

ANDRIÈS, Lise, « Les florilèges littéraires pendant la Révolution », dans *Littérature*, n° 69 : *Intertextualité et Révolution*, Paris, Larousse, 1988, p. 5-18.

ANGENOT, Marc (sous la direction de), *Théorie littéraire, problèmes et perspectives*, Paris, Presses Universitaires de France (Fondamental), 1989.

- ANGENOT, Marc, « Intertextualité, interdiscursivité, discours social », dans *Texte*, n° 2, 1983 : *L'intertextualité, intertexte, autotexte, intratexte*, Toronto, Trintexte, 1984, p. 101-112.
- ANGENOT, Marc, *L'analyse du discours : bibliographie de travail*, Montréal, Ciadest, 1992.
- ANGENOT, Marc, *1889, un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989.
- ARMENGAUD, A., *La famille et l'enfant en France et en Angleterre du XVI^e au XVIII^e siècles*, Paris, SEDES (Regards sur l'histoire), 1993.
- ARMOGATHE, Jean-Robert, « Néologie et idéologie dans la langue française au 18^e siècle », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 5, Paris, Garnier Frères, 1973, p. 17-28.
- ASSAF, Francis, « La deuxième querelle (1714-1716). Pour une genèse des Lumières ? », dans DUCHENE, Roger (sous la direction de), *D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes*. Actes du XVI^e colloque du C.M.R. (janvier 1986), Marseille, C.M.R., 1987, p. 277-290.
- BACHAUMONT, *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des Lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*, London, John Adamson, 1780.
- BAKER, Keith Michael, *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, traduit de l'anglais par Louis Évrard, Paris, Payot, 1993 [1990].
- BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par Daria OLIVIER, préface de Michel Aucouturier, Paris, Gallimard (Tel), 1978.
- BALIBAR, Renée, *Histoire de la littérature française*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1991.
- BARAQUIN, Noëlla et LAFFITTE, Jacqueline, *Dictionnaire des philosophes*, Paris, Armand Colin (U), 1997.
- BARBARO DAMATO, Diva et LAUNAY, Michel, « L'histoire sociale de Genève en 1734 », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et*

Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 249-256.

BARDIN, Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, (le psychologue), 1980.

BAUDET, Jany, *Histoire illustrée de la presse. Réflexions et applications pédagogiques*, Sèvres, Centre International d'Études Pédagogiques, 1983.

BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Paris, Desoer, 1820 (microfiches).

BEAUDE, Joseph, « Les *Mémoires de Trévoux* en 1714-1716 », dans DUCHENE, Roger (sous la direction de), *D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes*. Actes du XVI^e colloque du C.M.R. (janvier 1986), Marseille, C.M.R., 1987, p. 269-275.

BECQ, Annie, *Genèse de l'esthétique française moderne. De la Raison classique à l'Imagination créatrice, 1680 - 1814*, Pisa, Pacini, Paris, Éditions Jean Touzot, 1984.

BECQ, Annie, *Lumières et modernité. De Malebranche à Baudelaire*, Orléans, Paradigme, 1994.

BÈGE, J.-François, *Le guide de la presse. Manuel de renseignements pratiques pour la presse écrite*, Paris, Marimpouey jeune, 1980.

BÉHAR, Henri et FAYOLLE, Roger, *L'histoire littéraire aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1990.

BÉLANGER, Claude (sous la direction de), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969-1976, 5 volumes.

BENHAMOU, Paul, « La lecture publique des journaux », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 24, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 283-295.

BENICHOU, Paul, *L'écrivain et ses travaux*, Paris, José Corti, 1967.

BENICHOU, Paul, *Le sacre de l'écrivain, 1750-1830 : essai sur l'avènement du pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Corti, 1973.

- BÉRENGER, Jean et MEYER, Jean, *La France dans le Monde au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES (Regards sur l'histoire), 1993.
- BERGER, Charles R. et CHAFFEE, Steven H., *Handbook of communication science*, Newbury Park, Sage Publications, 1987.
- BERKVENS-STEVELINCK, Christiane et VERCRUYSSSE, Jérôme, *Le métier du journaliste au dix-huitième siècle. Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert Ignace Douxfils*, Oxford, The Voltaire Foundation, The Alden Press, 1993.
- BERNER, R. Thomas, *Literary newswriting. The death of an oxymoron*, Columbia, AEJME, 1986.
- BERTHIAUME, Pierre, *Le journal piégé ou l'art de trafiquer l'information*, Montréal, VLB éditeur, 1981.
- BERTHIER, Guillaume François, *Observations sur le « Contrat social » de J. J. Rousseau*, Paris, Mérigot, 1789.
- BERTIN, Jacques et VIDAL-NAQUET, Pierre (dir.), *Atlas historique : histoire de l'humanité de la préhistoire à nos jours*, Paris, Hachette, 1987.
- BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANTS DE L'EUROPE*, Genève, Slatkine Reprints, 1969. Réimpression de l'édition originale d'Amsterdam, J. Wetsteins & Smith, 1728-1753, 50 tomes.
- BIRN, Raymond F., *Pierre Rousseau and the Philosophes of Bouillon, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. XXIX, Genève, Institut et musée Voltaire, les Délices, 1964.
- BIRN, Raymond, « The Journal encyclopédique and the old régime », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. XXIV : *Transactions of the First International Congress on the Enlightenment I*, Genève, Institut et musée Voltaire, les Délices, 1963, p. 219-240.
- BOLLÈME, Geneviève, EHRARD, Jean, FURET, François, ROCHE, Daniel et ROGER, Jean, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1965, 2 volumes.

- BOND, DONOVAN H., MCLEOD, William REYNOLDS (edited by), *News letters to newspapers : eighteenth century journalism. Papers presented at a bicentennial symposium, at West Virginia University, Morgantown, West Virginia, March 31-April 2, 1976*, Morgantown, School of journalism, West Virginia University, 1977.
- BONNET, Charles. *Considérations sur les corps organisés*, Paris, Fayard, 1985.
- BONNET, Charles, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, Genève, Slatkine, 1972.
- BONNET, Jean-Claude. « Les rôles du journaliste selon Camille Desmoulins », dans RÉTAT, Pierre (textes présentés par), *La Révolution du Journal. 1788-1794*, Paris. Éditions du CNRS. 1989, p. 179-185.
- BONNO, G., « Liste chronologique des périodiques de langue française du XVIII^e siècle ». dans *Modern language Review*, vol. 5, Washington, University of Washington Press. 1944. Johnson Reprints, New York, London, 1971, p. 3-25.
- BORDES. Maurice. *L'administration provinciale et municipale en France au XVIII^e siècle*. Paris, SEDES (Regards sur l'histoire), 1972.
- BOTS. Hans (publiées par), *La diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'ancien régime. Actes du colloque international, Nimègue 3-5 juin 1987*. Amsterdam, APA-Holland University Press. 1988.
- BOTS, Hans et LIESHOUT, Lenie Van, *Contribution à la connaissance des réseaux d'information au début du XVIII^e siècle : Henri Basnage de Beauval et sa correspondance à propos de l'« Histoire des ouvrages des savans », 1687-1709*. publication annotée de quelque cent lettres et index thématique et analytique, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1984.
- BOUGAINVILLE. Louis-Antoine de, comte. *Voyage autour du monde par la frégate « la Boudeuse » et la flûte « l'Étoile »*, suivi du *Supplément au voyage de Bougainville* par Diderot, Paris, L. Rombaldi, 1972.

- BOUGEANT, Guillaume-Hyacinthe, *Voyage merveilleux du prince Fan-Fédérin dans la Romancie, contenant plusieurs observations historiques, géographiques, physiques, critiques et morales*, Paris, Le Mercier, 1735.
- BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris. Éditions du Seuil, 1992.
- BOURDIEU, Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- BOUREZ, Marie-Thérèse. « L'affaire des Lettres Philosophiques », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 257-268.
- BOURNEUF, Roland et OUELLET, Réal, *L'univers du roman*, sixième édition mise à jour, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 [1972].
- BOURSIN, J.-L., *Le périodique scientifique de langue française*. Paris. Éditions du CNRS. 1978.
- BROCHIER, Jean-Christophe, *La presse écrite*. Paris. Hatier (Profil). 1983.
- BRUGERETTE, *L'Europe et la France de 1715 à 1815*, Tours, Alfred Cattier. 1904.
- BRUNER, J. S., GOODNOW, J. J., et AUSTIN, G. A., *A study of thinking*. New York, Wiley, 1956.
- BRUNOT, Ferdinand, BRUNEAU, Charles, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1966 [1905], 15 tomes.
- BURGELIN, Olivier, « Censure et société », dans *Communications*, n° 9 : La censure et le censurable, Paris, Éditions du Seuil, 1967, p. 122-148.
- BUTEL, P., *L'Économie française au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES (Regards sur l'histoire), 1993.
- CARATINI, Roger, *La philosophie*, Paris, Seghers, 1983, 2 tomes.

- CARON, Philippe, *Aux origines de la notion contemporaine de "littérature". Le lexique et la configuration idéologique de grands secteurs du savoir profane en langue française de 1680 à 1760*, thèse de doctorat d'État présentée à l'université de Nancy II, 1987.
- CERF, Madeleine, « La censure royale à la fin du XVIII^e siècle », dans *Communications*, n° 9 : La censure et le censurable, Paris, Éditions du Seuil, 1967, p. 2-27.
- CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- CERTEAU, Michel de, *La culture au pluriel*, nouvelle édition établie et présentée par Luce Giard, Paris, Seuil, 1993 [1980].
- CHALLE, Robert, *Les Illustres Françaises* (présentation et notes par Jacques Cormier et Frédéric Deloffre), Paris, Librairie générale française, 1996.
- CHARLIER, G. et MORTIER, R., *Une suite de l'Encyclopédie, le journal encyclopédique (1756-1793)*, [notes, documents et extraits], Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952.
- CHARTIER, Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil (Univers historique), 1990.
- CHASSANG, A. et SENNINGER, CH., *Recueil de textes littéraires français. XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1967.
- CHURCH, William F. (edited and with an introduction by), *The influence of the Enlightenment on the French Revolution*, Lexington, Massachusetts, Heath and Company, 1974.
- CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969.
- COBBAN, Alfred, « The Enlightenment and the French Revolution », dans CHURCH, William F., *The influence of the Enlightenment on the French Revolution*, Lexington, Massachusetts, Heath and Company, 1974, p. 183-194.

- COULET, Henri (offerts au professeur), *Lettres et réalités. Mélanges de littérature générale et de critique romanesque*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1988.
- COULET, Henri (sous la direction de), *Idées sur le roman. Textes critiques sur le roman français. X^{IX} – X^X siècle*, Paris, Larousse, 1992.
- COULET, Henri, « Le comique dans les romans de Prévost », dans *L'abbé Prévost. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963*, Aix-en-Provence, Publication des Annales de la Faculté des Lettres, Éditions Ophrys, 1965, p. 173-183.
- COULET, Henri, *Le roman jusqu'à la Révolution*, huitième édition, Paris, A. Colin, (U : Série Lettres), 1991.
- COUPERUS, Marianne. « La terminologie appliquée aux périodiques et aux journalistes », dans *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 59-63.
- CRÉBILLON, Claude-Prosper Jolyot de, *Œuvres* (préface par Ernest Sturm, introduction par Stéphane Pujol et Ernest Sturm), Paris, Édition F. Bourin, 1992.
- CRISTIN, Claude, *Aux origines de l'histoire littéraire*. Grenoble. Presses Universitaires de Grenoble, 1973.
- DACIER, Anne, *Des causes de la corruption du goust*. Genève, Slatkine Reprints, 1970. Réimpression de l'édition de 1714.
- DACIER, Anne, *Les poésies d'Anacréon et de Sapho*, traduites en français avec des remarques par Madame Dacier (nouvelle édition, augmentée des notes latines de M. Le Fèvre et de la traduction en vers français de M. de La Fosse, Amsterdam, P. Marret, 1716.
- DAINVILLE, François de, *Les jésuites et l'éducation de la société française. La géographie des humanistes*, Paris, Beauchene, 1940.
- DARNTON, Robert. « "La France, ton café fout le camp!" », de l'histoire du livre à l'histoire de la communication », traduction de Marie Ymonet, dans *Actes de la*

- recherche en sciences sociales*, n° 100, Paris, Éditions du Seuil, décembre 1993, p. 16-26.
- DARNTON, Robert, *Bohême littéraire et révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*. Paris, Éditions du Seuil, 1983.
- DARNTON, Robert, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*. Paris, Gallimard (Essais), 1991.
- DELOFFRE, Frédéric, « Les fiançailles anglaises de l'abbé Prévost », dans *L'abbé Prévost. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963*, Aix-en-Provence, Publication des Annales de la Faculté des Lettres, Éditions Ophrys, 1965, p. 1-9.
- DELON, Michel et MALANDRAIN, Pierre, *Littérature française du XVIII^e siècle*. Paris, Presses Universitaires de France (Premier Cycle), 1996.
- DEMERSON, G. et G., DOMPNIER, B. et REGOND, A., *Les Jésuites parmi les hommes aux XVI^e et XVII^e siècles. Actes du colloque de Clermont-Ferrand, avril 1985*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1987.
- DERIEUX, Emmanuel, *La presse quotidienne française*, Paris, A. Colin, 1974.
- DESAUTELS, Alfred R., *Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle. 1701-1734*, Rome, Institutum Historicum, 1956.
- DESFONTAINES, Pierre-François Guyot, *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, Genève, Slatkine Reprints, 1967. Réimpression de l'édition d'Avignon, 1744-1746.
- DESFONTAINES, Pierre-François Guyot, *Observations sur les écrits modernes*, Genève, Slatkine Reprints, 1967. Réimpression de l'édition de Paris, 1735-1743.
- DESTOUCHES, *Œuvres dramatiques*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, 6 volumes.
- Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, University of Toronto Press et les Presses de l'Université Laval, 1966-1974, 3 volumes.

Dictionnaire de l'Académie Française (Le Grand), dédié au Roy, Paris, chez la veuve de Jean Baptiste Coignard, 1878.

DIDEROT, Denis, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, mis en ordre et publié par M. Diderot, & quant à la partie mathématique, par M. D'Alembert. Lausanne, sociétés typographiques, 1780-82.

DIDEROT, Denis, *Œuvres complètes* (notice, notes, table analytique, étude sur Diderot par J. Assézat et Maurice Tourneux), Nendlen, Leichtenstein, Kraus Reprint Ltd, 1966. Réimpression de l'édition de Paris, Garnier Frères, 1875-1877. 20 volumes.

DIDEROT, Denis, *Paradoxe sur le comédien* (introduction et notes de Stéphane Lojkin, préface de Georges Benrekassa), Paris, Armand Colin (U), 1992.

DIDEROT, Denis, *Sur l'inconséquence du jugement public de nos actions particulières*, Paris, Alfil (Nouvelles et contes), 1993.

DIDEROT, Denis, *Sur la liberté de la presse* (texte partiel établi, présenté et annoté par Jacques Proust), Paris, Éditions sociales (les Classiques du peuple), 1964.

DIDEROT, Denis, *Traité du beau*, suivi de l'*Essai sur la peinture* et *Pensées détachées sur la peinture* (présentation de Robert Ganzo), Verviers, Éditions Gérard & Co., 1973.

DIDIER, Béatrice, *Histoire de la littérature française au XVIII^e siècle*. Paris, Nathan, 1992.

DREW, Dan Gerow, *Attitude towards a news source, expected reporter-source interaction, and journalistic objectivity*, thèse de doctorat (1973), Indiana University, microfilm. Ann Arbor, Michigan, University microfilms, 1976.

DU CERCEAU, Père Jean-Antoine, *Réflexions sur la poésie française*, Genève, Slatkine Reprints, 1971.

DUBOS, abbé Jean-Baptiste, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*. Genève. Slatkine Reprints, 1967. Réimpression de l'édition de Paris, Pissot, 1770.

- DUBY, Georges (sous la direction de), *Atlas historique. L'histoire du monde en 334 cartes*, Paris, Larousse, 1994 [1987].
- DUCHET, Michèle, « Le dépouillement des périodiques », dans COUPERUS, Marianne, *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 15-19.
- DUCHET, Michèle, *Anthropologie et histoire au siècle des lumières : Buffon, Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot*, Paris, Flammarion, 1978.
- DUCHET, Michèle, et LE ROY LADURIE, Emmanuel, « Histoire et littérature. Questions de méthode », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 5, Paris, Garnier Frères, 1973, p. 49-58.
- DURAND, Y., *La Société française au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES (Regards sur l'histoire), 1993.
- DURANTON, Henri, « Les circuits de la vie littéraire au XVIII^e siècle : Voltaire et l'opinion publique en 1733 », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981. Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 101-116.
- DURANTON, Henri; FAVRE, Robert; LABROSSE, Claude et RÉTAT, Pierre, « Étude quantitative des périodiques de 1734 », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 63-126.
- EAGLETON, Terry, *Critique et théorie littéraires. Une introduction*, Paris, Presses Universitaires de France (Formes sémiotiques), 1994.
- EDWARDS, A.D., *Language in Culture and Class*, London, Heinemann Educational Books Ltd., 1976.
- EHRARD, Jean, *L'invention littéraire au XVIII^e siècle : fictions, idées, société*, Paris, Presses Universitaires de France (Écriture), 1997.
- EHRARD, Jean, MAUZI, Robert et DIDIER, Béatrice, *Le XVIII^e siècle*, Paris, Arthaud, 1974-1976, 3 volumes.

- EHRARD, Jean, PALMADE, Guy P., *L'histoire*, troisième édition revue et corrigée, Paris, A. Colin, (U : Série Lettres Françaises), 1971 [1965].
- Encyclopædia Universalis*, édition réalisée sous la présidence de Peter F. Baumberger, Paris, Éditions Encyclopædia Universalis, 1989.
- ESCARPIT, Robert, *L'information et la communication. Théorie générale*, Paris, Hachette, 1991.
- ESCARPIT, Robert, *Le littéraire et le social*, Paris, Flammarion (Sciences de l'Homme), 1970.
- ESCARPIT, Robert, *Livre blanc de la communication*, Bordeaux, LASIC. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1982.
- ESCARPIT, Robert, *Sociologie de la littérature*, huitième édition, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1992 [1958].
- FABRE, Jean, *Lumières et Romantisme*, Paris, Klincksieck, 1963.
- FAHMY, Hanaa', *Le personnage du « Philosophe » dans la littérature française de Zadig à Figaro*, Thèse de doctorat, Université du Caire, 1972.
- FARGE, Arlette (textes choisis et présentés par), *La vie privée d'autrefois*, Paris, Perrin, 1973.
- FARGE, Arlette, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil (La librairie du XX^e siècle), 1992.
- FARGE, Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard (Folio : Histoire), 1992 [1979].
- FAVRE, Robert, « Une fonction du périodique. Du manuscrit au livre », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 257-269.

- FAVRE, Robert, LABROSSE, Claude et RÉTAT, Pierre, « Bilan et perspectives de recherche sur les Mémoires de Trévoux », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 8, Paris, Garnier Frères, 1976, p. 237-255.
- FAYOLLE, Roger, *La Critique*, Paris, Armand Colin, 1978.
- FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse* (édition de Marguerite Haillant), Paris, Nizet, 1993.
- FOGEL, Michèle, « Le système d'information ritualisée de l'absolutisme français », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 141-150.
- FOGEL, Michèle, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.
- FONTENELLE, Bernard le Bovier de, *Nouveaux dialogues des morts*, Paris, Librairie Marcel Didier, 1971.
- FONTENELLE, Bernard le Bovier de, *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine, 1968, 3 volumes.
- FORMEY, M. Jean-Henri-Samuel, *Principes élémentaires des Belles-Lettres*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- FORNEL, Michel, « Légitimité et actes du langage », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, Paris, Éditions de Minuit, 1983, p. 1-38.
- FRAUTSCHI, Richard, MARTIN, Angus et MYLNE, Vivienne G., *Bibliographie du genre romanesque français. 1751-1800*, Londres, Mansell et Paris, France Expansion, 1977.
- FREEDMAN, Jeffrey, « Traduction et édition à l'époque des Lumières », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 25, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 79-100.
- FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'Éloquence*, Genève, Droz, 1980.

- FURET, M. F., « La "librairie" du royaume de France au XVIII^e siècle », dans *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Mouton, 1965.
- FURETIERE, Antoine, BRILLANT, abbé, *Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Paris, Compagnie des Libraires Associés, 1771, 8 volumes.
- GALLOIS, Léonard, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française, 1789-1796*, précédée d'une introduction générale, Meragariotis Reprints, 1978, réimpression de l'édition de Paris, 1845-1846, 2 volumes.
- GARNOT, Benoît, *Société, cultures et genre de vie dans la France moderne XV^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de Robert Muchembled, Paris, Hachette, 1991.
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 1969.
- GENETTE, Gérard, *Nouveaux discours du récit*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 1983.
- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil (Poétique), 1982.
- GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.
- GILOT, M. et LUNA, M.-F., « Une année du XVIII^e siècle », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 139-198.
- GILOT, M., et SGARD, J., « Le renouvellement des Mémoires de Trévoux en 1734 », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 8, Paris, Garnier Frères, 1976, p. 205-212.
- GILOT, M., et SGARD, J., avec l'aide de KOSZUL, D., de GRANDEROUTE, R., et des étudiants du Séminaire d'Études Prémantiques de Grenoble III, « Le journaliste masqué. Personnages et formes personnelles », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du*

XVIII^e siècle de l'Université Lyon II, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 285-313.

- GILOT, Michel, « “Savants” et “caféistes” sous la Régence. Les implications historiques d’une querelle littéraire », dans *Beiträge zur Romanischen Philologie*, XVI/1977, I, p. 27-32.
- GILOT, Michel, « Un esprit et une forme. Le lancement des “feuilles de Spectateur” », dans RÉTAT, Pierre (textes réunis et présentés par), *Cahiers de textologie*, Greco 1 du CNRS, 3. *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, p. 35-49.
- GILOT, Michel, et SGARD, Jean (sous la direction de), *Inventaire de la presse classique (1600-1789)*, Grenoble, Centre d’étude des sensibilités, Université des Langues et Lettres de Grenoble, 1978.
- GILOT, Michel, *Les Journaux de Marivaux, itinéraire moral et accomplissement esthétique*, Lille, Atelier de Reproduction des Thèses, université Lille III ; Paris, Diffusion Champion, 1975, 2 volumes.
- GIRARD, Gilles, OUELLET, Réal et RIGAULT, Claude, *L’univers du théâtre*, troisième édition corrigée, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 [1978].
- GODECHOT, Jacques (rassemblés et publiés sous la direction de), *Regards sur l’histoire de la presse et de l’information. Mélanges offerts à Jean Prinet*, St-Julien-du-Sault, Yonne, Les Presses Saltusiennes, 1980.
- GODEFROY, Frédéric, *Histoire de la littérature française au XVIII^e siècle*, Paris, Lyon, Emmanuel Vitté, 1877.
- GOULEMOT, Jean, MAGNAN, André et MASSEAU, Didier (sous la direction de), *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard (Quarto), 1995.
- GREIVE, Arthur, « Comment fonctionne la polémique ? », dans ROELLENBLECK, Georg (édité par), *Le Discours polémique. Aspects théoriques et interprétations*, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 1985, p. 17-30.
- GRENTE, Georges, (sous la direction de), *Dictionnaire des lettres françaises. Le dix-septième siècle*, Paris, Fayard, 1954.

- GRETSCHER, Thomas, « Analyse comparative de l'année 1768 », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 33-42.
- GUILLAUMA, Yves, *La presse en France*, Paris, La Découverte, 1988.
- GUILLERMOU, Alain, *Les Jésuites*, seconde édition, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1963 [1961].
- HAMON, Philippe, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981.
- HAMPSON, Norman, « The revolutionary climacteric », dans CHURCH, William F. (edited and with an introduction by), *The influence of the Enlightenment on the French Revolution*, Lexington, Massachusetts, Heath and Company, 1974, p. 194-205.
- HANSEN, Donald A., *Mass communication. A research bibliography*, Santa Barbara California, Glendessary press, 1968.
- HATIN, Louis-Eugène, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, Firmin Didot Frères, Fils et Cie, 1866.
- HATIN, Louis-Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859-61, 8 volumes.
- HAZARD, Paul, *La crise de la conscience européenne*, Paris, Fayard, 1963 [Boivin, 1935].
- HAZARD, Paul, *La pensée européenne au XVIII^e siècle de Montesquieu à Lessing*, Paris, Fayard, 1963 [Boivin, 1946].
- HEINICH, Nathalie, « Arts et sciences à l'âge classique. Professions et institutions culturelles », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 67/68, Paris, Éditions de Minuit, mars 1987, p. 47-78.
- HERMAN, Jacques, *Les langages de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), deuxième édition mise à jour, 1988.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, ouvrage commencé par des Religieux Bénédictins de Saint-Maur, et continué par des Membres de l'Institut (Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris, Firmin Didot, Treuttel et Wurtz, 1824.

HUET, Pierre-Daniel, *Traité de l'origine des romans*, Stuttgart, Metzler, 1966.

HUME, David, *Les essais esthétiques* (traduction et introduction avec chronologie, bibliographie et notes par Renée Bouveresse), Paris, Vrin, 1973-1974, 2 volumes.

HUME, David, *Traité de la nature humaine* (traduction par Philippe Saltel), Paris, Flammarion, 1991-1995, 3 volumes.

HUME, David, *L'histoire naturelle de la religion et autres essais sur la religion*. Paris, Vrin, 1971.

JACOB, Margaret C., *The radical Enlightenment : Pantheists, Freemasons and Republicans*. London, Allen & Unwin (Early Modern Europe), 1981.

JAMET, Michel, *La presse périodique en France*, Paris, Armand Colin, 1983.

JOUHAUD, Christian, « Production symbolique et "manutention" du pouvoir: le cas de Richelieu (1631-1642) », dans TURGEON, Laurier (sous la direction de), *Les productions symboliques du pouvoir, XVI^e-XX^e siècle*, Québec, Les éditions du Septentrion (les Nouveaux cahiers du CÉLAT), 1990, p. 27-44.

JOURNAL DES SAVANTS, Paris, Librairie Orientaliste P. Geuthner, 1797.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, par une société de gens de lettres, Genève, Slatkine Reprints, 1967. Réimpression de l'édition originale publiée à Liège, 1756-1793, 288 volumes.

KORTUM, Hans, « Frugalité et luxe à travers la querelle des anciens et des modernes », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LVI : *Transactions of the Second International Congress on the Enlightenment II*, Genève, Institut et musée Voltaire, les Délices, 1967, p. 765-775.

KRAUSS, Werner, « La néologie dans la littérature du XVIII^e siècle », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LVI : *Transactions of the Second*

International Congress on the Enlightenment II, Genève, Institut et musée Voltaire, les Délices, 1967, p. 777-782.

L'abbé Prévost. *Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963*, Aix-en-Provence, Publication des Annales de la Faculté des Lettres, Éditions Ophrys, 1965.

LA MOTTE, Antoine Houdar de, *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 2 volumes. Réimpression de l'édition de 1754.

LABRIOLLE, Marie-Rose de. « Conditions matérielles de la publication du Journal étranger », dans COUPERUS, Marianne, *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 76-84.

LABRIOLLE, Marie-Rose de, « Le Journal étranger dans l'histoire du cosmopolitisme littéraire », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LVI : *Transactions of the Second International Congress on the Enlightenment II*, Genève. Institut et musée Voltaire, les Délices, 1967, p. 783-797.

LABROSSE, Claude. « Du dispositif du périodique au texte du journal », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982, p. 393-404.

LABROSSE, Claude, et RÉTAT, Pierre, « Les périodiques de 1734 : essai de typologie », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 17-62.

LABROSSE, Claude, *L'instrument périodique. La fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985.

LABROUSSE, Elisabeth, « Note à propos de la conception de la tolérance au XVIII^e siècle », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LVI : *Transactions of the Second International Congress on the Enlightenment II*. Genève, Institut et musée Voltaire, les Délices, 1967, p. 799-811.

- LA CHAUSSÉE, Nivelles de, *Œuvres de Monsieur Nivelles de La Chaussée*, Paris, Prault, 1762, 5 volumes.
- LAFITAU, Joseph-François, *Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le nouveau monde, avec des figures en taille-douce*, à Paris, se trouve à Amsterdam, chez J. Wetstein & G. Smith, 1736.
- LAFITAU, Joseph-François, *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers tems*, Paris, Saugrain l'aîné et C.-E. Hochereau, 1724, 4 volumes.
- LAHONTAN, Louis Armand de Lom d'Arce, baron de, *Œuvres complètes* (édition critique par Réal Ouellet, avec la collaboration d'Alain Beaulieu), Montréal, Presses universitaires de Montréal, 1990, 2 volumes.
- LANE, Philippe, *La Périphérie du Texte*, Paris, Éditions Nathan (linguistique), 1992.
- LAROUSSE, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. Paris, administration du grand dictionnaire universel, 1875. Réimpression Genève, Slatkine, 1982.
- LAZAR, Judith, *La science de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1992.
- LE CLERC, Jean, *Bibliothèque universelle et historique*, Genève, Slatkine Reprints, 1968. Réimpression de l'édition originale d'Amsterdam, Wetstein, 1686-1693, 26 tomes.
- LE MOYNE, Nicolas-Toussaint, dit DES ESSARTS, *Les siècles littéraires de la France, ou Nouveau dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*. Genève, Slatkine Reprints, 1971. Réimpression de l'édition de Paris, chez l'Auteur, an VIII (1800) - an XI (1803).
- LE NOUVELLISTE DU PARNASSE, *ou Réflexions sur les ouvrages nouveaux*, Genève, Slatkine Reprints, 1967. Réimpression de l'édition de 1730-1732, 3 tomes.

- LE POUR ET CONTRE**, Genève, Slatkine Reprints, 1967. Réimpression en fac-similé de l'édition de Paris, Didot, 1733-1740, 20 tomes.
- LE TASSE**, *Jérusalem délivrée* (édition bilingue ; traduction de Jean-Michel Gardair), Paris, Bordas, 1990.
- LEBAS**, Mireille, *L'analyse de contenu systématique, essai de bibliographie*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme, ILTAM, 1978.
- LEFEBVRE**, Henri, *La production de l'espace*, troisième édition, Paris, Anthropos, 1986 [1974].
- LEIBNIZ**, Gottfrid Wilhelm, Freiherr von, *Extraits de la Théodicée*, (avec introduction, notes et éclaircissements sur l'histoire de l'optimisme par M. Fouillée), Paris, Ch. Delagrave, 1875.
- LENARDON**, Dante, *Index du Journal Encyclopédique, 1756-1793*, Genève, Slatkine Reprints, 1976.
- LENGLET-DUFRESNOY**, Nicolas, *De l'usage des romans*, Genève, Slatkine Reprints, 1970. Réimpression de l'édition d'Amsterdam, chez la Veuve Poilras, 1734.
- LÉONARD**, Martine, « De la science comme cliché, ou comment penser la littérature », dans *Études françaises*, n° 19, 2, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 97-110.
- LEPAPE**, Pierre, *La presse*, Paris, Denoël, 1972.
- LINGUET**, *Annales Politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle, Ouvrage périodique*, Genève, Slatkine Reprints, 1970. Réimpression de l'édition originale de Londres et Paris, 1777-1792.
- LOCKE**, John, *Lettre sur la tolérance* (texte latin et traduction française ; édition critique et préface par Raymond Klibansky ; traduction et introduction par Raymond Polin), Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1995.
- LOCKE**, John, *Morale et loi naturelle : textes sur la loi de la nature, la morale et la religion* (présentation, traduction et notes par Jean-Fabien Spitz), Paris, Vrin, 1990.

- LOCKE, John, *Quelques pensées sur l'éducation* (traduction par G. Compayré ; introduction et notes par J. Château, Paris, Vrin, 1992).
- LOISEAU, Yves, *Le journalisme*, Paris, Marabout, 1991.
- LOUGH, John, *L'Écrivain et son public. Commerce du livre et commerce des idées en France du Moyen Âge à nos jours*, traduit de l'anglais par Alexis Tadié, Paris, Édition Le Chemin vert, 1987 [1978].
- LOUPÈS, Philippe, *La vie religieuse en France au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES (Regards sur l'histoire), 1993.
- MACHET, Anne, « Périodiques et censure en 1734 », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*. Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 127-138.
- MADELENAT, Daniel, « Enfances polémiques de l'histoire littéraire », dans ROELLENBLECK, Georg (édité par), *Le Discours polémique. Aspects théoriques et interprétations*, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 1985, p. 49-63.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Sémantique de la polémique*, Lausanne, Éditions l'Âge d'Homme, 1983.
- MALCLÈS, Louise-Noëlle, *La bibliographie*, troisième édition corrigée, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1967 [1956].
- MALEBRANCHE, *Œuvres complètes* (édité par André Robinet), Paris, J. Vrin, 1958, 20 tomes.
- MALESHERBES, Lamoignon de, *Mémoires sur la Librairie et sur la liberté de la presse*, Genève, Slatkine Reprints, 1969.
- MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *Journaux et Œuvres diverses*, texte établi par Frédéric Deloffre et Michel Gilot, nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Bordas (Classiques Garnier), 1988 [1969].

- MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *La vie de Marianne ou Les aventures de Madame la Comtesse de**** (chronologie, introduction et notes par Michel Gilot), Paris, Garnier-Flammarion, 1978.
- MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *Le Paysan parvenu* (postface et notes de Francine de Martinoir), Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- MARTÈNE, Edmond et DURAN, Ursin, *Voyage littéraire de deux religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur (...)*, Farnborough, Hants, Gregg international publishers, 1969. Réimpression de l'édition de Paris, chez Florentin Delaulne. Hilaire Foucault, Michel Clouzier, Jean-Geoffroy Nyon, Estienne Ganeau, Nicolas Gosselin, 1717-1724.
- MARTIN, Gérard, *L'imprimerie*, troisième édition, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1971 [1963].
- MARTIN, Henri-Jean, et CHARTIER, Roger, *L'histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1983.
- MASSEAU, Didier, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France (Perspectives Littéraires), 1994.
- MATHIEN, Michel, *Le système médiatique. Le journal dans son environnement*, Paris, Hachette-Supérieur, 1989.
- MATORÉ, Georges, *L'espace humain*, Paris, Éditions du Vieux Colombier, 1962.
- MAY, Georges, *Le dilemme du roman au XVIII^e siècle. Étude sur les rapports du roman et de la critique (1715-1761)*, Paris et New Haven (Connecticut), Presses Universitaires de France et Yale University Press, 1963.
- MERCURE DE FRANCE, janv. 1724-10 déc. 1791. Genève, Slatkine Reprints, 1968. Réimpression en fac-similé de l'édition originale, Paris, chez Guillaume Cavelier, 1724-1791.
- MILTON, John, *Paradise lost*, London, Harrap, 1956.
- MITTON, Fernand, *La presse française des origines à la Révolution*, Paris, Guy Le Prat, 1943.

- MOISAN, Clément, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris, Presses Universitaires de France (Littératures modernes), 1987.
- MOLES, A., « Notes pour une typologie des événements », dans *Communications*, n° 18, Paris, Éditions du Seuil, p. 91-96.
- MOLINIÉ, Georges, *Le français moderne*, première édition, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 1991.
- MONTESQUIEU, Charles de Secondat, baron de, *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence* (Chronologie et préface par Jean Ehrard), Paris, Garnier-Flammarion, 1968.
- MONTESQUIEU, Charles de Secondat, baron de, *De l'esprit des lois*, chronologie, introduction, bibliographie par Victor GOLDSCHMIDT, Paris, Garnier. (Garnier-Flammarion), 1979, 2 volumes.
- MONTESQUIEU, Charles de Secondat, baron de, *Essai sur le goût*, précédé de l'Éloge de la sincérité, Paris, Armand Colin (L'ancien et le nouveau), 1993.
- MONTESQUIEU, Charles de Secondat, baron de, *Lettres persanes* (texte établi, avec introduction, chronologie de Montesquieu, bibliographie, notes et relevé de variantes par Paul Vernière), Paris, Garnier, 1975.
- MOREL, Jacques, *La tragédie*, troisième édition revue et mise à jour, Paris, A. Colin, (U : série Lettres Françaises), 1968.
- MORNET, Daniel, *La pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1962.
- MORNET, Daniel, *Les origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, préface de René Pomeau, Lyon, la Manufacture, 1989.
- MOUILLAUD, Maurice, « Le Journal : un texte sous tension », dans RÉTAT, Pierre, (textes réunis et présentés par), *Cahiers de textologie*, Greco 1 du CNRS, 3. *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, p. 141-155.
- MOUREAU, François, « Théâtre et musique en 1734, ou la feinte banalité », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 279-288.

- NEWTON, Isaac, *La méthode des fluxions et des suites infinies* (traduit par M. de Buffon), Paris, Librairie scientifique A. Blanchard, 1966.
- NICOLAS DE CUSE, Cardinal, *Œuvres choisies*, Paris, Aubier, 1942.
- NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, Genève, Slatkine Reprints, 1966. Réimpression de l'édition originale d'Amsterdam, publiée par Henry Desbordes, 1684-1718, 40 volumes.
- O'KEEFE, Cyril B., *Contemporary reactions to the Enlightenment (1728-1762) : a study of three critical journals, the Jesuit Journal de Trévoux, the Jansenist Nouvelles ecclésiastiques, and the secular Journal des savants*, Genève, Slatkine, 1974.
- LOUDART, J. et SGARD, J., « La critique du roman », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 269-278.
- OUELLET, Réal, « Épistolarité et relations de voyage », dans *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*. Actes du Colloque international tenu au Collège universitaire Glendon, Université York, Toronto, Canada, 29 avril-1^{er} mai 1993. Toronto. Éditions du Gref (Dont actes). 1996.
- OUELLET, Réal, « Projet missionnaire et hantise du pouvoir chez le jésuite Paul Lejeune en Canada (1632-1640) », dans TURGEON, Laurier (sous la direction de), *Les productions symboliques du pouvoir, XVI^e-XX^e siècle*, Québec, Les éditions du Septentrion (les Nouveaux cahiers du CÉLAT), 1990, p. 111-124.
- OUELLET, Réal, (textes présentés et annotés par), *Sur Lahontan : comptes rendus et critiques (1702-1711)*, Québec, L'Héâtre, 1983.
- PAPPAS, John N., *Berthier's Journal de Trévoux and the philosophes, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, volume III, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1957.
- PASCAL, Blaise, *Les Provinciales* (texte établi et annoté par José Lupin ; préface d'Henri Gouthier), Paris, Gallimard, 1966.

- PASCAL, Blaise, *Pensées* (texte établi et annoté par Jacques Chevalier ; préface de Jean Guittou), Paris, le Livre de poche, 1969.
- PASTOUREAU, Mireille, *Les Atlas français. XVI^e-XVII^e siècles. Répertoire bibliographique et étude*, Paris, Bibliothèque nationale, 1984.
- PAYEN, Jean-Charles et WEBER, Henri (sous la direction de), *Manuel d'histoire littéraire de la France*, tome III : 1715-1789, Paris, Éditions sociales, 1975.
- PELLETIER, Jacques (anthologie préparée par), *Littérature et société*, Montréal, Vlb éditeur, 1994.
- PELLISON, Maurice, *Les hommes de lettres au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, réimpression de l'édition de Paris, 1911.
- PEYRE, Henri. « The influence of eighteenth-century ideas on the French Revolution », dans CHURCH, William F. (edited and with an introduction by), *The influence of the Enlightenment on the French Revolution*, Lexington, Massachusetts, Heath and Company, 1974, p. 161-182.
- POMEAU, René, « Prévost et Voltaire », dans *L'abbé Prévost. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963*, Aix-en-Provence, Publication des Annales de la Faculté des Lettres, Éditions Ophrys, 1965, p. 23-30.
- POMEAU, René, EHRARD, Jean, *Littérature française*, tome 5 : *De Fénelon à Voltaire*, Paris, Arthaud, 1984.
- POPKIN, Jeremy, « Une reprise en main et un nouveau départ : la présentation du texte dans les journaux entre 1794 et 1807 », dans RÉTAT, Pierre (textes réunis et présentés par), *Cahiers de textologie*, Greco 1 du CNRS, 3. *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, p. 83-98.
- POULET, Georges, *Études sur le temps humain*, tome II : *La Distance intérieure*, Paris, Plon, 1952.
- POULET, Georges, *La pensée indéterminée*, tome I. *De la Renaissance au Romantisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.
- PRÉVOST, abbé Antoine-François, *Histoire d'une grecque moderne* (texte présenté et annoté par Jean Sgard), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1989.

- PRÉVOST, abbé Antoine-François, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* (préface et commentaires de Pierre Malandin), Paris, Presses Pocket, 1990.
- PRÉVOST, abbé Antoine-François, *Supplément à la première édition du Manuel lexicque, ou Dictionnaire portatif des mots françois dont la signification n'est pas familière à tout le monde*, Paris, Chez Didot, 1755.
- PUFENDORF, Samuel, Freiherr von, *Le droit de la nature et des gens ou Systeme general des principes importants de la morale, de la jurisprudence, & de la politique*, traduit du latin de feu Mr. le Baron de Pufendorf, par Jean de Barbeyrac, Caen, Centre de philosophie politique et juridique de l'Université de Caen, 1987, 2 volumes.
- RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.
- RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978.
- RÉTAT, Pierre, « Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts. Signification d'un titre et d'une entreprise journalistique », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 8. Paris, Garnier Frères, 1976, p. 167-187.
- RÉTAT, Pierre, (textes réunis et présentés par), *Cahiers de textologie*, Greco 1 du CNRS, 3. *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990.
- REY, Alain (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1992 : Montréal, DicoRobert, 1992.
- RICHARDSON, Samuel, *Clarissa*, New York, Dutton, 1932, 4 volumes.
- RICHARDSON, Samuel. *Pamela* (traduite par Christian Pons), Paris, Armand Colin, 1970.
- RICHELET, R., *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise [...] avec les termes les plus connus*

des Arts & des Sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française, Genève, chez Jean Herman Widerhold, 1680. Slatkine reprints, 1970.

- ROCAFORT, Jacques, *Les doctrines littéraires de l'Encyclopédie, ou le romantisme des Encyclopédistes*, Genève, Slatkine Reprints, 1970. Réimpression de l'édition de Bordeaux, 1890.
- ROCHE, Daniel, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988.
- ROSSEL, André, *Histoire de la France à travers les journaux du temps passé*, Paris, À l'enseigne de l'arbre verdoyant, 1982.
- ROUSSEAU, Jean-Baptiste, *Œuvres poétiques de J.-B. Rousseau*, Paris. Lefèvre, 1824, 2 volumes.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Julie ou La nouvelle Héloïse* (édition de René Pomeau), Paris, Garnier, 1988.
- ROUSSEL, Jean, « Les sauvages dans la littérature des Jésuites au XVIII^e siècle », dans le collectif de l'Université d'Angers (U. E. R. des Lettres et des Sciences humaines) *Travaux sur le XVIII^e siècle*, Presses de l'Université d'Angers, 1983, p. 157-177.
- ROUSSET, Jean, *Forme et Signification. Essai sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris, J. Corti, 1964.
- SAINT-HYACINTHE, Thémiseul de, *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu* (texte établi, présenté et annoté par André Le bois), Avignon, É. Aubanel, 1965.
- SAINT-PIERRE, Charles Irénée Castel de, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Paris, Fayard, 1986.
- SALVAN, Joëlle, « Le journal, champ d'investigation des évolutions lexicales et intellectuelles », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981, Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 43-54.

- SALVAN, Joëlle, *Évolution sémantique de « Lettres », « science » et « art » au XVIII^e siècle d'après les Mémoires de Trévoux (1701-1762)*, thèse de doctorat de troisième cycle présentée à la faculté des Lettres et sciences humaines de Lyon, sous la direction de Pierre Rétat, juin 1982.
- SANFAÇON, André, « Traditions mariales et pouvoir ecclésiastique à Chartres sous l'Ancien Régime », dans dans TURGEON, Laurier (sous la direction de), *Les productions symboliques du pouvoir, XVI^e-XX^e siècle*, Québec, Les éditions du Septentrion (les Nouveaux cahiers du CÉLAT), 1990, p. 45-64.
- SANIN CANO, *Le rôle intellectuel de la presse*, Cahiers de l'Institut n° 1, Paris, l'Institut International de Coopération Intellectuelle, 1933.
- SANTERRES-SARKANY, Stéphane, *Théorie de la littérature*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.
- SCHORR, James L., *Justus Van Effen and the Enlightenment*, Thèse, University of Texas at Austin, 1978, photocopie Ann Arbor, Michigan, University Microfilms International, 1986.
- SCHØSLER, Jorn, *La Bibliothèque raisonnée (1728-1753). Les réactions d'un périodique français à la philosophie de Locke au XVIII^e siècle*, Odense, Odense University Press, 1985.
- SEGUIN, Jean-Pierre, *La langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Bordas (Études), 1972.
- SGARD, Jean (sous la direction de), avec la collaboration de Michel GILLOT et Françoise WEIL, *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1976.
- SGARD, Jean (sous la direction de), *Dictionnaire des journaux : 1600-1789*, Paris, Universitas; Oxford, Voltaire Foundation, 1991, 2 volumes.
- SGARD, Jean, « Chronologie des Mémoires de Trévoux », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 8, Paris, Garnier Frères, 1976, p. 189-192.

- SGARD, Jean, « D. F. Camusat et l'histoire des journaux », dans COUPERUS, Marianne, *L'études des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 32-58.
- SGARD, Jean, « Et si les Anciens étaient Modernes ... Le « Système » du P. Hardouin », dans DUCHÊNE, Roger (sous la direction de), *D'un siècle à l'autre : Anciens et Modernes. Actes du XVI^e colloque du C.M.R. (janvier 1986)*, Marseille, C.M.R., 1987, p. 209-220.
- SGARD, Jean, « L'apostasie et la réhabilitation de Prévost », dans *L'abbé Prévost. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963*, Aix-en-Provence, Publication des Annales de la Faculté des Lettres. Éditions Ophrys, 1965, p. 11-22.
- SGARD, Jean, « La Presse militante au XVIII^e siècle : les gazettes ecclésiastiques », dans RÉTAT, Pierre (textes réunis et présentés par), *Cahiers de textologie*, Greco 1 du CNRS, 3. *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, p. 7-34.
- SGARD, Jean, « Les souscripteurs du *Journal étranger* », dans BOTS, Hans (publiées par), *La diffusion et la lecture des journaux de la langue française sous l'Ancien Régime. Actes du Colloque International, Nimègue 3-5 juin 1987*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1988, p. 89-99.
- SGARD, Jean, « Prévost et Voltaire », dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Paris, octobre-décembre 1964, p. 545-564.
- SGARD, Jean, « Table chronologique des périodiques de langue française publiés avant la Révolution », dans COUPERUS, Marianne, *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 172-211.
- SGARD, Jean (sous la direction de), *Œuvres de Prévost*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1986, 4 volumes.
- SGARD, Jean, *Bibliographie de la presse classique (1600-1789)*, Genève, Éditions Slatkine, 1984.
- SGARD, Jean, et WEIL, Françoise, « Les anecdotes inédites des Mémoires de Trévoux (1720-1744) », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 8, Paris, Garnier Frères, 1976, p. 193-204.

- SGARD, Jean, *Le "Pour et contre" de Prévost. Introduction, tables et index*, Paris, Nizet, 1969.
- SOMMERVOGEL, Carlos, *Dictionnaire des ouvrages et pseudonymes publiés par les religieux de la Compagnie de Jésus : depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Amsterdam, B. M. Israël, 1966. Réimpression de l'édition de Paris, Société bibliographique, 1884.
- SOUCHET, Françoise, « La presse littéraire en 1789 », dans RÉTAT, Pierre (textes présentés par), *La Révolution du Journal. 1788-1794*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1989, p. 169-177.
- SPINK, John Stephenson, *La libre pensée française de Gassendi à Voltaire* (traduction de l'anglais par Paul Meier), Paris, Éditions sociales, 1966.
- STAËL, Madame de, *De la littérature* (éd. établie par Gérard Gengembre et Jean Goldzink), Paris, Flammarion, 1991.
- TAVENEUX, René, *La vie quotidienne des jansénistes aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris, Hachette, 1973.
- TODOROV, Tzvetan, *Littérature et signification*. Paris, Larousse, 1967.
- TRENARD, Louis, « Histoire vécue et histoire écrite. L'année 1734 », dans RÉTAT, Pierre et SGARD, Jean (sous la direction de), *Presse et Histoire au XVIII^e siècle. L'année 1734*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 229-242.
- TROUSSON, Raymond, VERCRUYSSSE, Jérôme et LEMAIRE, Jacques (sous la direction de), *Dictionnaire Voltaire*, Paris, Hachette, 1994.
- TRUBLET, Nicolas-Charles-Joseph, *Essais sur divers sujets de Littérature et de Morale*, Genève, Slatkine Reprints, 1968. Réimpression de l'édition de Paris, 1754-1760, 4 volumes.
- VARIN D'AINVELLE, Madeleine, *La presse en France. Genèse et évolution de ses fonctions psycho-sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965.
- VERCRUYSSSE, Jérôme, « Pour un inventaire des périodiques français de Hollande », dans COUPERUS, Marianne, *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 24-28.

- VERON, Eliseo, « Vers une “logique naturelle des mondes sociaux” », dans *Communications*, n° 20 : Le sociologique et le linguistique, Paris, Éditions du Seuil, 1973, p. 246-278.
- VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai épistémologique*, Paris, Éditions du Seuil, 1972.
- VIALA, Alain, « État historique d'une discipline paradoxale », dans *le Français aujourd'hui*, n° 72, décembre 1985, p. 42-48.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*. Paris, Éditions de Minuit (Sens commun), 1985.
- VIER, Jacques, *Histoire de la littérature française. XVIII^e siècle, tome deuxième : Les genres littéraires et l'éventail des sciences humaines*. Paris, Armand Colin, 1970.
- VIGUERIE, Jean de, *Histoire et Dictionnaire du temps des Lumières. 1715-1789*, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 1995.
- VITTOU, Jean-Pierre, « L'évolution des tables de périodiques littéraires à l'époque de l'Encyclopédie », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 25, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 423-431.
- VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964.
- VOLTAIRE, *Dissertations sur le théâtre*, Heidelberg, C. Winter, 1949.
- VOLTAIRE, *Éléments de la philosophie de Newton*, Londres (sans nom d'éditeur), 1738.
- VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII* (introduction, bibliographie, relevé de variantes, notes et index par René Pomeau), Paris, Bordas, 1990, 2 volumes.
- VOLTAIRE, *Histoire de Charles XII* (chronologie et préface par Georges Mailhos), Paris, Garnier-Flammarion, 1968.

- VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV* (chronologie et préface par Antoine Adam), Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- VOLTAIRE, « Avis à un journaliste », dans *Mercure de France*, novembre 1744, p. 1-41.
- VOLTAIRE, *Le temple du goût* (édition critique par E. Carcassonne), Paris, Droz, 1938.
- VOLTAIRE, *Lettres philosophiques ou Lettres anglaises avec le texte complet des remarques sur les Pensées de Pascal* (introduction, notes, choix de variantes et rapprochements par Raymond Naves), Paris, Garnier, 1988.
- VOLTZ, Pierre, *La comédie*, Paris, Armand Colin, (U : série Lettres Françaises) sous la direction de Robert Mauzi, 1964.
- WAGNER, Jacques, « Espace rhétorique et enregistrement de l'actualité dans la presse périodique au début de la Révolution 1789-1790 », dans RÉTAT, Pierre (textes présentés par), *La Révolution du Journal. 1788-1794*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 247-256.
- WAGNER, Jacques, « L'écriture du temps : une difficulté pour la presse périodique ancienne », dans RÉTAT, Pierre (sous la direction de), *Le journalisme d'Ancien Régime. Questions et propositions. Table ronde du CNRS, 12-13 juin 1981. Centre d'Études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 351-360.
- WALLER, Richard, « L'homme de lettres en France et en Angleterre (1700-1730) », dans *Dix-Huitième Siècle*, n° 10, Paris, Garnier Frères, 1978, p. 229-252.
- WEIL, Françoise, « Les premiers lecteurs de Prévost et le "dilemme du roman" », dans *L'abbé Prévost. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 20 et 21 décembre 1963*, Aix-en-Provence. Publication des Annales de la Faculté des Lettres, Éditions Ophrys, 1965, p. 224-239.
- WEILL, Georges, *Histoire de l'Angleterre à travers les journaux anglais*, Paris, Éditions de la Courteville, 1972.

- WEILL, Georges, *Le journal : origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, La Renaissance du Livre, 1934.
- WELLEK, René, *La théorie littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1971.
- WESEMAEL, G. Van, « Les bibliothèques de Hollande », dans COUPERUS, Marianne, *L'étude des périodiques anciens. Colloque d'Utrecht*, Paris, Nizet, 1972, p. 21-23.
- WOLGENSINGER, Jacques, *L'histoire à la une. La grande aventure de la presse*, Paris, Gallimard, 1992.
- YASUSUKE, Oura, « Roman, journal et mise en scène "éditoriale" », dans *Poétique*, n° 69 : *Paratextes*, Paris, Seuil, février 1987, p. 5-20.

Thésaurus

Les mots employés dans la classification des livres appellent quelques éclaircissements. Inspirée par l'étude de Jean Ehrard et Jacques Roger¹, nous avons trouvé convenable d'avoir recours aux catégories du XVIII^e siècle, avec de légères modifications : nous avons réuni philosophie et religion puisque la théologie et les théories philosophiques étaient complémentaires. Les sujets des journaux sont répartis dans quatre grands secteurs : la littérature, l'histoire, la philosophie et la religion, les sciences et les arts². Certains d'entre eux rassemblent des domaines apparentés ou reliés. Encore faut-il préciser que les articles des périodiques étudiés sont difficilement classables puisque l'absence d'autonomie des connaissances entraîne la pluralité des matières au sein d'un article. Nous devons donc nous méfier des titres donnés qui ne concordent pas toujours avec le contenu des articles. Parce que certains articles ne sont pas classables dans les quatre secteurs précédents, nous avons ajouté une rubrique *Divers*. Le tableau de classification³ présenté ici repose donc sur des critères discutables : il a été malgré tout un outil de travail indispensable pour étayer nos hypothèses.

1. Littérature

1.1. Genres et sous-genres

1.1.1. Contes, fables, anecdotes, aventures.

1.1.2. Correspondance.

1.1.3. Éloges de personnes illustres, de savants, hommes de lettres.

1.1.4. Oraisons funèbres.

¹ Jean Ehrard et Jacques Roger, « Deux périodiques français du 18^e siècle ; "le Journal des Savants" et "les Mémoires de Trévoux" », *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1965, vol. 1. p. 33-40.

² Au XVIII^e siècle, la division du savoir et l'antagonisme qui, aujourd'hui, sépare souvent les activités intellectuelles, n'existe pas.

³ La liste rassemble les sujets appartenant à chaque secteur, par ordre alphabétique. Devant certains sujets, nous avons dû faire un choix.

1.1.5. Poésie, odes, madrigaux, etc.

1.1.6. Polémiques littéraires.

1.1.7. Relations de voyage.

1.1.8. Romans.

1.1.9. Satires, épigrammes, épitaphes, etc.

1.1.10. Théâtre, spectacles de marionnettes, etc.

1.1.11. Didactique et pédagogie.

1.2. Actualité, publicité et diffusion

1.2.1. Annonces de publications, catalogues de nouveautés bibliographiques.

1.2.2. Faits divers.

1.2.3. Presse (périodiques, journaux, revues, etc).

1.2.4. Nouvelles littéraires.

1.2.5. Rapports et discours des académies.

1.3. Étude et histoire de la langue

1.3.1. Grammaire, rhétorique, philologie.

1.3.2. Linguistique.

1.3.3. Lexicologie et lexicographie.

1.4. Traduction

2. Histoire

2.1. Histoire culturelle (institutions, objets matériels, événements)

- 2.1.1. Actualité politique : guerres, etc.
- 2.1.2. Érudition (sources historiques, médaillons, leur histoire, détenteurs).
- 2.1.3. Histoire des académies.
- 2.1.4. Histoire des pays (ancienne et moderne).
- 2.1.5. Mémoires historiques et militaires.
- 2.1.6. Réflexions ou observations historiques.

3. Philosophie et religion

3.1. Religion

- 3.1.1. Écriture sainte.
- 3.1.2. Histoire religieuse.
- 3.1.3. Histoire sainte.
- 3.1.4. Liturgie.
- 3.1.5. Polémique religieuse.
- 3.1.6. Théologie, sermons, œuvres religieuses, etc.

3.2. Philosophie

- 3.2.1. Anthropologie.
- 3.2.2. Droits de la nature et des gens.
- 3.2.3. Maximes et proverbes.
- 3.2.4. Métaphysique.

3.2.5. Morale.

4. Sciences et arts

4.1. Sciences pures et appliquées

4.1.1. Agriculture.

4.1.2. Astronomie et astrologie.

4.1.3. Commerce et économie.

4.1.4. Histoire naturelle.

4.1.5. Imprimerie et techniques éditoriales.

4.1.6. Inventions récentes.

4.1.7. Mathématiques, géométrie, etc.

4.1.8. Médecine.

4.1.9. Rapports de l'Académie des sciences.

4.1.10. Sciences de l'administration, de gestion des gouvernements, etc.

4.1.11. Sciences physiques.

4.2. Géographie⁴

4.2.1. Atlas et méthodes géographiques.

4.2.2. Cartographie.

4.2.3. Description géographique des îles, des pays, etc.

4.3. Beaux-arts

⁴ Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les savants considéraient la géographie comme une partie intégrante des sciences mathématiques : voir *JE*, février 1762, p. 170.

4.3.1. Architecture.

4.3.2. Dictionnaires artistiques et scientifiques.

4.3.3. Musique.

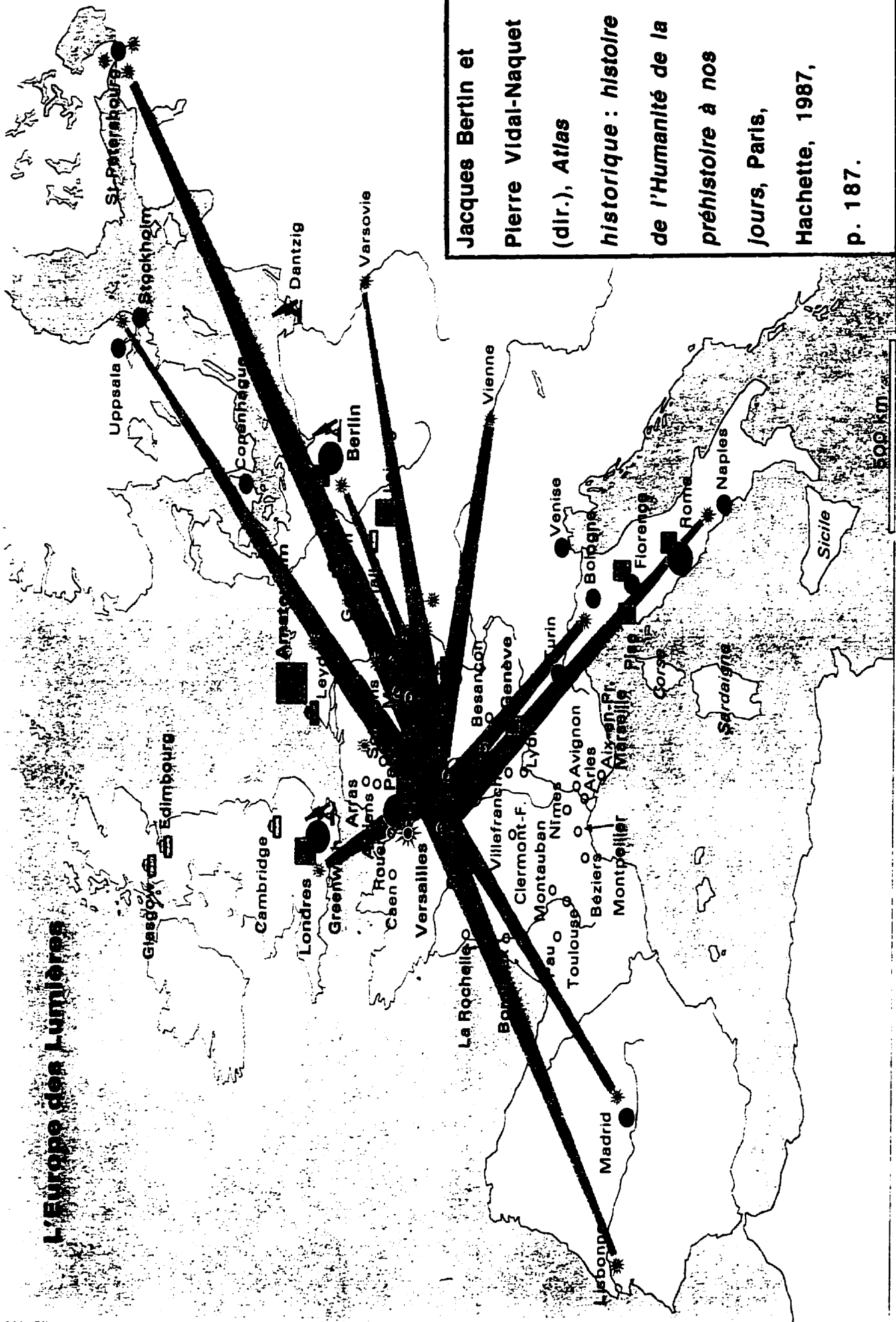
4.3.4. Peinture. sculpture, etc.

4.4. Droit

4.4.1. Jurisprudence.

5. Divers.

L'Europe des Lumières



Jacques Bertin et
 Pierre Vidal-Naquet
 (dir.), Atlas
 historique : histoire
 de l'humanité de la
 préhistoire à nos
 jours, Paris,
 Hachette, 1987,
 p. 187.

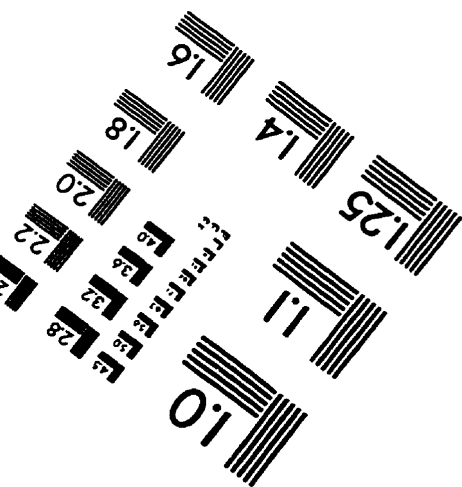
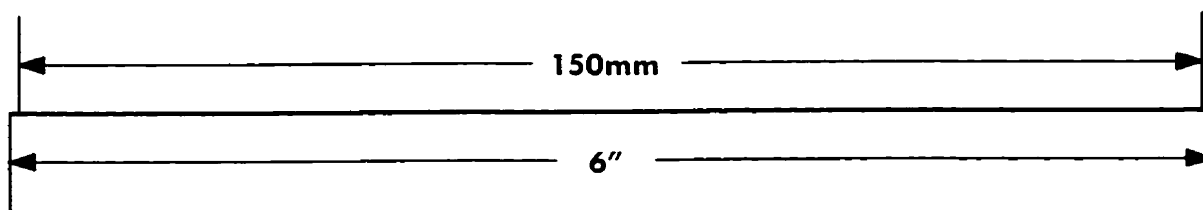
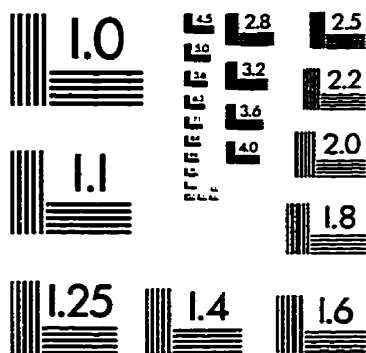
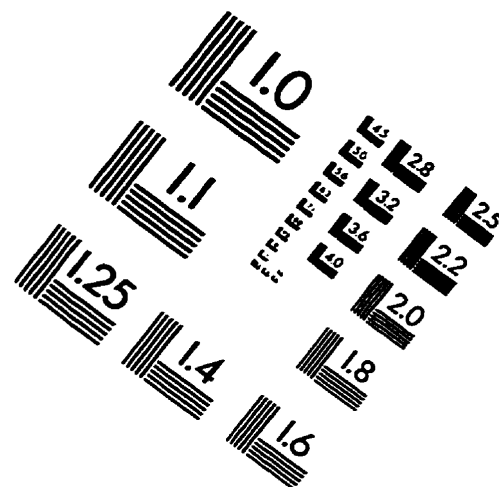
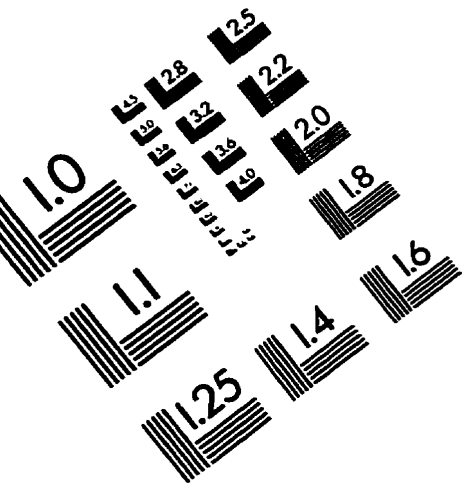
Mouvement artistique

- ☼ Palais conçus sur le modèle versaillais

Mouvement scientifique et littéraire

- 🏛 Universités dynamiques
- Grands centres académiques européens
- Académies en France à la fin du XVIII^es.
- 📖 Éditions de journaux scientifiques ou philosophiques
- 🏛 Créations d'observatoires

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
 1653 East Main Street
 Rochester, NY 14609 USA
 Phone: 716/482-0300
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

